



# L'ordre des éléments de la phrase en coréen : esquisse de syntaxe énonciative

Young-Ok Park

► **To cite this version:**

Young-Ok Park. L'ordre des éléments de la phrase en coréen : esquisse de syntaxe énonciative. Linguistique. Université de Toulon, 2015. Français. <NNT : 2015TOUL3001>. <tel-01376432>

**HAL Id: tel-01376432**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01376432>**

Submitted on 4 Oct 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE DOCTORALE 509 en SHS**  
**BABEL-Laboratoire Babel – EA2649**

**THÈSE** présentée par :  
**Young-ok PARK**

soutenue le : **le 5 juin 2015**

pour obtenir le grade de Docteur en Science du langage  
Spécialité : linguistique

**L'ordre des éléments de la phrase en coréen :  
esquisse de syntaxe énonciative**

**THÈSE dirigée par : Mme D. Ni Cheallaigh**  
professeur émérite de l'Université de Toulon

**Co-directeur : M. A. Joly**  
professeur émérite de l'Université de Paris-Sorbonne

**JURY :**

**D. ROULLAND**  
**I. CHOI-JONIN**  
**D. Ni Cheallaigh**  
**A. JOLY**  
**C. Bruno**

professeur émérite, Université de Rennes II  
professeur, Université de Toulouse, Jean Jaurès  
professeur émérite de l'Université de Toulon  
professeur émérite de l'Université de Paris-Sorbonne  
docteur en science du langage, Université de Toulon



## Avant-propos

Articulées en Langue, les productions de Discours sont des combinaisons de signes qui ne se chevauchent jamais, en raison de ce que Saussure a appelé la *linéarité du signifiant*. Les images acoustiques (« signifiants », dans le *Cours de Linguistique Générale*) ne pouvant être articulés entre elles que successivement, le système linguistique d'une langue donnée impose fréquemment un ordre canonique, que ce soit au niveau du « mot », dans le cas de mots composés ou dérivés, au niveau du syntagme ou au niveau de la phrase. En outre, la disposition des éléments dans les diverses unités du langage (mot, syntagme, phrase) varie d'une langue à l'autre.

D'après la thèse d'Ali Chokri sur l'ordre des mots (1988), « les différents agencements du discours ne sont pas de simples tournures de style, [...] ils obéissent à une logique structurale cohérente qui va de la phase d'approche du réel à l'expression des seules intentions signifiantes du sujet parlant ». L'enjeu de la présente étude est de montrer que l'ordre des mots, dans une langue comme le coréen, connote la manière de penser le monde phénoménal.

La théorie choisie pour mener à bien cette étude est la systématique énonciative. Cette théorie propose des analyses dont l'objectif est de ne pas séparer le Discours des conditions linguistiques de sa production. Dépassant le cadre d'une systématique des langues, elle rappelle également qu'un énoncé n'est jamais isolé du contexte linguistique et situationnel où se trouve le sujet parlant.

Afin de pouvoir décrire les différentes stratégies d'agencement des éléments à l'intérieur d'une unité donnée, il faut d'abord distinguer les niveaux d'analyse du langage. En matière d'ordre, sont pertinents les trois niveaux d'analyse suivants : le niveau du « mot » ; celui du syntagme ; celui de la phrase-texte.

Cette démarche est purement sémasiologique. Elle débute par

l'observation de l'énoncé fondamental et vise dans un premier temps à dégager ses unités constitutives fonctionnelles. Elle examine ensuite l'ordre des éléments à l'intérieur de l'unité constitutive fonctionnelle, ordre qui relève aussi bien du domaine morphosyntaxique que sémantique. Nous verrons que l'ordre à l'intérieur du syntagme et le choix du mot formel en coréen constituent un mécanisme majeur de la syntaxe coréenne, mécanisme qui dépend de la visée d'effet du locuteur. Si chaque langue a sa manière d'organiser les éléments au sein d'une unité donnée, c'est que chaque langue décompose à sa façon la perception du monde expérientiel. Quel est alors l'ordre prescrit par le système linguistique du coréen, au niveau du mot, du syntagme et de la phrase ? Quelle liberté possède un locuteur au moment où il élabore une phrase dans un acte de langage ? C'est à ces deux questions que ce travail tente d'apporter une réponse.

Cette étude comporte quatre parties. La première partie analyse la structure de l'énoncé en constituants phrastiques. Elle introduit les différentes problématiques concernant l'ordre des mots en coréen. Y sera également abordée la déclinaison du syntagme nominal et la conjugaison du syntagme verbal. La deuxième partie propose ensuite d'examiner l'ordre de ces constituants. Seront notamment mis en évidence les effets de sens dus au déplacement du sujet et de l'objet, ainsi que l'importance de la place fixe du verbe. La troisième partie étudie l'ordre des éléments au sein du syntagme nominal, en fonction de la place du déterminant. La quatrième partie et dernière partie est entièrement consacrée à une syntaxe de l'adverbe. Elle s'appuie sur sa mobilité au sein de l'énoncé, mobilité qui affecte l'incidence adverbiale, et répond ainsi à la problématique générale de cette étude.

## Remerciements

Nous tenons d'abord à exprimer notre profonde gratitude à Madame la professeure Dairine O'Kelly, grâce à laquelle ce long travail a pu être achevé. Nos remerciements vont également à Monsieur le professeur André Joly. Ses encouragements et son soutien nous ont aidé à garder notre but premier dans ce travail. Nous avons beaucoup appris de sa rigueur et de sa finesse de l'analyse linguistique pour chaque langue en particulier, ainsi que pour le caractère général du langage dans son cours.

Nous sommes aussi reconnaissants aux membres du jury d'avoir bien voulu accepter d'examiner notre travail. Notre étude contenant des centaines d'exemples en coréen, nous apprécions particulièrement leurs efforts.

Enfin, que tous ceux qui de près ou de loin nous ont apporté quelque aide, trouvent ici l'expression de notre gratitude.

# Sommaire

<b>PARTIE 1 - LA STURUCTURE DU CORÉEN :</b>	<b>6</b>
CHAPITRE 1 – PROBLEMATIQUE DE L'ORDRE DES "MOTS" EN COREEN :	
NOUVELLE PERSPECTIVE ENONCIATIVE	7
1. Ordre des mots et linéarité du langage	7
2. Les études antérieurs sur l'ordre des "mots" en coréen	10
3. L'ordre des mots en coréen : introduction à la systématique énonciative	26
CHAPITRE 2 – STRUCTURE DE L'ENONCE	42
1. La relation prédicative en coréen	42
2. Structure de l'énoncé coréen : les trois types d'énoncés	48
CHAPITRE 3 – LE MOT DE DISCOURS EN COREEN : SYNTAGME NOMINAL ET SYNTAGME VERBAL	63
0. Introduction	63
1. Trois points de vue sur la reconnaissance du mot dans la tradition grammaticale coréenne	65
2. Le syntagme coréen dans la perspective dynamique de l'acte de langage : puissance/effet	69
3. Déclinaison nominale ou le syntagme nomnominal	72
4. Conjugaison verbale ou syntagme verbal	75
5. En guise de conclusion	80
<b>PARTIE 2 - LA DISPOSITION DES CONSTITUANTS DANS L'ENONCE</b>	<b>81</b>
CHAPITRE 4 – LA PLACE DU SUJET	82
0. Introduction	82
1. La place du sujet-support	83
2. La place du sujet et le degré de l'attraction sémantique du SN en <i>i/ga</i> et en <i>eun/neun</i>	90
3. En guise de conclusion	126
CHAPITRE 5 – LA RELATION OBJECTALE	129
1. Pour une définition de l'objet en coréen	129
2. La place de l'objet : stratégie discursive	144
3. En guise de conclusion	173
CHAPITRE 6 – LA PLACE DU VERBE DANS L'ENONCE : ORDRE FIXE OU ORDRE LIBRE ?	175
1. Le sens de la place finale du verbe dans l'énoncé : morphologie discursive du verbe et incidence du mot formel du verbe de discours	175
2. Le jeu de la personne : modalité virtuelle <i>gess</i>	194
3. En guise de conclusion	204
<b>PARTIE 3 - L'ORDRE DES ELEMENTS DANS LE SYNTAGME NOMINAL</b>	<b>206</b>
CHAPITRE 7 – LES ELEMENTS MATERIELS ET FORMELS A ORDRE FIXE DANS LE SYNTAGME NOMINAL	207
0. Introduction	207
1. Le mécanisme constructif du SN	207
2. Mise en lumière de la détermination nominale au sein de l'acte de langage	212
3. Extension et extensité : déterminant matériel et déterminant formel	215
4. En guise de conclusion	218
CHAPITRE 8 – LES ELEMENTS ANTEPOSES DU NOM : LE DETERMINANT NOMINAL	220
0. Introduction	221
1. Caractérisation de la matière nominale	221
2. Le déterminant au plan verbal, mot de discours	252
3. En guise de conclusion	282
CHAPITRE 9 – LES ELEMENTS POSTPOSES AU NOM : DETERMINANTS FORMELS OU "RELATEURS"	284
1. À propos de la classification de la particule en coréen	284
2. La double agglutination de la particule : le cas de N+loc+compl	300

3. Double agglutination discursive de la particule : l'exemple du SN en <i>e neun</i> .....	315
<b>PARTIE 4 – MOBILITE ET L'INCIDENCE ADVERBIALE .....</b>	<b>368</b>
CHAPITRE 10 – SYNTAXE DE L'ADVERBE EN CORÉEN .....	369
0. Introduction.....	369
1. La catégorie de l'adverbe en coréen : des faits de discours aux faits de langue.....	369
2. Problématique sur l'adverbe coréen .....	380
3. La position syntaxique de l'adverbe et sa portée opératoire dans l'énonciation.....	390
4. La position de l'adverbe dans l'énoncé.....	420
5. En guise de conclusion.....	472



## **Partie 1**

-

# **LA STRUCTURE DU CORÉEN : DE L'ÉNONCE AU SYNTAGME**

# Chapitre 1

## Problématique de l'ordre des « mots » en coréen : nouvelle perspective énonciative

### 1. Ordre des mots et linéarité du langage

On sait que le langage n'articule pas tous les mots en même temps, comme un orchestre articule les sons d'une symphonie. Ses éléments à lui se disposent l'un après l'autre ; au moins en ce qui concerne l'écrit. Lors d'une discussion sur les propriétés du signe, F. de Saussure évoquait l'arbitraire du signe et sa linéarité. La position du maître genevois sur ce propos est rapportée dans le *Cours de linguistique générale* (1979, p. 170) : l'impossibilité physique d'une prononciation simultanée provient du « caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois ». C'est ainsi qu'il oppose la linéarité du signifiant comme « image acoustique » à la pluri-dimensionnalité des signifiants visuels. L'image acoustique possède un caractère unidimensionnel. Le langage humain se réalise alors dans la durée et le signifiant est linéaire.

La question de l'ordre des mots invite à réfléchir à la linéarisation et à la dynamique de la ligne, à la relation entre le sens et les positions syntaxiques, à la délinéarisation et à la diversité du linéaire<sup>1</sup>. La question est de savoir si les positions de chaque élément dans la phrase, du fait de leur linéarité, sont le produit de structurations indépendantes, ou constituent des signes linguistiques au même titre que les autres ?

Étant donné que l'information, dans un message, se réalise dans la durée, elle demande un certain temps opératif. Le message est linéaire, et cette linéarité provient de la mise en ordre de signes linguistiques. On peut alors se demander si

---

1. P. Cotte (1999), « Présentation », *Langage et linéarité*, Lille, P.U. Septentrion, p.7.

l'ordre des éléments est un miroir de la réalité expérientielle ? Cette préoccupation était essentielle au 18<sup>ème</sup> siècle. Dans les recherches sur la typologie des langues, elle était liée à la question « Pourquoi le sujet précède-t-il le verbe ? »<sup>2</sup>. Sur cette question, C. Hagège<sup>3</sup> propose ce commentaire :

Les langues abolissent la simultanéité du monde et l'unité du pensable. Les contraintes physiologiques sont en effet celles de la successivité et des équilibres sonores illustrés par la Loi du Second Lourd. Le langage ne sait qu'articuler le monde et la pensée. Il produit son propre temps d'analyse, et dans le temps du déroulement des signes, le temps du monde est dissout. L'ordre des mots, variable selon les langues, lié aux contraintes linéaires, est un ordre spécifique. L'ordre des mots ne suit pas l'ordre des phénomènes qui sont perçus selon un agencement uniforme : les causes précèdent les effets, même si elles ne sont connues qu'après eux, et les mouvements tendent vers des buts. L'ordre des mots n'a presque rien à voir avec ces situations. Mais il n'est pas davantage l'ordre du pensable (interprétation par la langue), lui-même divers selon les cultures. Ni reflet de l'univers, ni miroir de l'idée, l'ordre des mots n'a d'orient qu'en lui-même. En quoi il représente l'ordre du langage.

Claude Hagège, 1986 : 248.

Dans ce contexte de « variabilité selon les langues », on peut dire que le sujet peut être précédé du verbe, tout comme il peut ne pas l'être, puisque chaque langue a son système. De même, en français, le sujet précède le verbe dans l'énoncé déclaratif, tandis que c'est le verbe qui précède dans l'énoncé interrogatif, selon le choix et la manière de l'interrogation. L'inversion du sujet est alors un moyen de manifester la modalité en français. En coréen en revanche, elle ne contribue pas à modifier le type de l'énoncé, car celui-ci est exprimé dans le choix du conclusif. De plus, l'absence du sujet est fréquente en coréen, surtout à l'oral, dès lors que ce dernier est repérable dans la situation d'énonciation ou dans l'environnement linguistique.

L'énoncé, le message, est une « mise en forme » organisée par un système linguistique pour transmettre la visée d'effet du locuteur. Ce message, encodé par

---

2. C. Hagège (1990), *La structure des langues*, Paris, P.U.F., pp.4-9.

3. C. Hagège (1986), *L'homme de paroles*, éditions Fayards, p.248.

le locuteur en signes linguistiques, est linéaire. L'ordre support-apport dans l'énoncé a son sens, comme nous venons de le voir à propos de l'ordre sujet-verbe en français. La linéarité proviendrait-elle alors, elle aussi, d'un ordre construit ?

Le locuteur fabrique son énoncé selon sa propre vision du procès, et les ruptures de continuité sont une preuve de sa liberté. Celles-ci sont visibles dans la relation d'interlocution, où l'ordre des éléments de l'énoncé est susceptible d'être affecté au cours de sa production. La linéarité exprime ainsi un ordre informatif, susceptible de refléter la relation dialogale entre locuteur et allocataire.

Mais pour partager ce que l'on veut dire, il nous faut avant tout un moyen de dire, et c'est le langage verbal, le signe linguistique. Chaque langue possède un système phonétique et morphosyntaxique qui rend possible l'échange verbal, oral ou écrit. L'échange est, en un sens, un système filtré par le mode de pensée d'une communauté linguistique, par lequel on exprime ce que l'on veut dire. C'est là la fonction représentative du langage. Comme les produits de l'activité de langage – syllabe, mot, phrase, texte – ont un calibre différent pour une langue donnée, l'ordre des « mots » est susceptible de renfermer le mécanisme associatif de l'unité linguistique à différents niveaux d'analyse. Cet ordre est alors perçu comme le résultat d'une opération de mise en disposition commandée par la visée de discours du locuteur. La linéarité des éléments linguistiques devient ainsi contrainte, à la fois par le système linguistique et à la fois par le sens d'intention du locuteur. En coréen, la position syntaxique des constituants de l'énoncé et le choix du mot formel, soit dans le plan nominal, soit dans le plan verbal, cachent leur propre mécanisme, représentatif du fonctionnement du langage dans son entièreté. S'il y a déplacement d'un des constituants, la signification de l'énoncé change. Tout au long de cette étude, notre préoccupation sera donc de rechercher la corrélation entre la position des éléments en surface et le mécanisme sous-jacent à cette position. Mais avant de développer ce sujet, il peut être nécessaire d'effectuer un tour d'horizon rapide des études antérieures sur l'ordre des mots.

On commencera ici par les perspectives psychologiques.

## 2. Les études antérieures sur l'ordre des mots en coréen

Il semble que les études sur l'ordre des mots en coréen ont été stimulées par les travaux de J. H. Greenberg (1966), d'une part pour justifier la place du coréen comme modèle de langue de type SOV, d'autre part, pour introduire la perspective communicationnelle<sup>4</sup> dans l'analyse de l'énoncé, en termes de thème-rhème (topic-comment). En coréen, le sujet s'identifie au thème, l'objet et le verbe au rhème. C'est un retour en quelque sorte la structure sujet-prédicat de l'énoncé, mais dans une perspective communicationnelle.

### 2.1. L'ordre des « mots » : perspective psychologique

L'étude pionnière, concernant l'ordre des mots en coréen, est celle de Chae Wan (1986)<sup>5</sup>. Il s'agit d'une étude centrée sur l'ordre des éléments dans les mots composés, soit réitératifs de mots similaires, soit juxtaposés, d'après une perspective psychologique et phonologique. Selon elle, la réitération des mots similaires est un moyen phonétique qui plaît à l'oreille, basé sur un jeu de langage. De fait, ce type de mot ne s'emploie pas dans un contexte de politesse. Ce phénomène apparaît beaucoup dans la formation des onomatopées, par exemple le mot *chul leong chul leong* 'clapotant'. Il y a aussi *chol lang chol lang* 'clapotant', 'attitude irréfléchie', ou 'être frivole, agir de façon frivole'. Le premier possède une structure de voyelles *u - eo*, le deuxième *o - a*. Selon l'ordonnement des voyelles, nous avons l'idée de grandeur dans la structure voyelle *u - eo*, *chul leong chul leong*, tandis que le deuxième mot *o - a* manifeste l'idée de petitesse. De ce point de vue, il existe trois types d'alternance : alternance de voyelles, alternance de consonnes et alternance syllabique. La caractéristique majeure de ce type de mot est une opposition phonétique qui confère de la clarté à l'impression

---

4. F. Daneš.,(1967), Order of elements and sentence intonation, *To honor Roman Jakobson*, Mouton.

5. W. Chae (1986), *Etude de l'ordre des mots en coréen*, Séoul, éd. Tab.

phonique (Chae Wan, 1986 : 112).

Concernant la logique de l'ordre des mots juxtaposés, Chae Wan propose 7 logiques combinatoires : i) le mot temporel : présent-futur ; ii) le mot verbal : départ-retour ; iii) dessus-dessous ; iv) avant-après ; droit-gauche ; vertical-horizontal ; v) positif-négatif ; vi) moi-toi ; vii) jugement de l'importance : adulte (super-hiérarchie)-hiérarchie inférieure, homme-femme, tout-partie ; le locuteur peut également évaluer une importance de façon subjective, et ainsi ordonner deux mots juxtaposés. Comme son étude sur l'ordre des mots est limitée aux mots composés réitératifs et juxtaposés, les mots composés de type dérivatif et de type « composé du verbe » sont exclus. Par exemple le mot dérivatif *seon saeng-jil* 'professeur-travail' est un mot composé du mot nominal *seon saeng* et d'un suffixe, tandis que le mot *nop-pu leu da* 'être haut-être bleu' s'obtient au moyen de deux mots verbaux. Le deuxième mot se comporte comme un suffixe de sens 'être bleu fortement'. Il manifeste une intensité 'être bleu'. Dans tous les cas le support dans ce type de mot a tendance à se situer après le mot d'apport. Le suffixe *-jil* 'acte de faire', de sens péjoratif, est un support formel, qui intègre le mot dans la catégorie nominale. Au contraire, dans le mot *nop-pu leu da* 'être haut-être bleu', c'est *pu leu da* 'être bleu' qui assume le support et qui fait le mot verbal. Malgré une différence de quantité quant à la matière notionnelle dans les deux cas, c'est le deuxième mot qui assume la fonction de support.

On trouve aussi un autre essai d'analyse du mot complexe qui explique la logique de l'ordre des mots dans l'étude de Kim Seung-lyeol (1988 : 127-192). Ce dernier analyse l'ordre des éléments dans les mots complexes selon la vision de Cooper et Ross (1975)<sup>6</sup>. Il propose également les 7 logiques combinatoires de Chae Wan (1986). Il traite parmi les mots composés, mots coréens, mots chinois, le mot juxtaposé de même sens, le mot juxtaposé au mot verbal et le mot réitératif.

---

6. Cooper et Ross (1975), *Word order, Functionalism*, Grossman, San et Vance (eds.), Chicago linguistic society.

Tout cela nous mène vers des approches phonétiques et psychologiques, et au niveau du mot seulement. Nous pensons que ce domaine est à revoir d'un point de vue syntactico-sémantique. La logique syntaxique seule permet d'expliquer l'ordre des éléments dans le mot complexe.

## 2.2. L'ordre des « mots » : perspective typologique

La problématique de l'ordre des « mots » dans la perspective typologique est centrée sur la question suivante : le coréen est-il un modèle-type de langue SOV ? À cela, on peut certainement répondre oui, dans la mesure où l'on ne considère que l'énoncé déclaratif et transitif. L'étude de Kim Seung-lyeol (1988) démontre que le coréen est un type de langue SOV selon le principe universel proposé par J. H. Greenberg (1966). Cette étude mentionne aussi la contrainte syntaxique de l'ordre des mots. La règle principale est de mettre le noyau en post-position par rapport au déterminant, quelle que soit l'unité syntaxique. Ce qui donne : 1) l'ordre déterminant-**déterminé** ; 2) l'ordre SOV ; 3) l'ordre nom-**quantifiant** ; 4) l'ordre adverbe-verbe. On peut encore ajouter à cette liste la place de la particule, d'après l'ordre nom-particule dans le syntagme nominal (SN).

De l'énoncé au syntagme, le coréen a une tendance à postposer l'élément support dans les relations de dépendance. Quant à l'ordre des constituants, il s'effectue de façon libre, ou du moins obéit à une relation gouvernée par le point nodal entre les arguments de l'énoncé — sachant que ceux-ci ne construisent pas la relation hiérarchique au sein de l'énoncé. Selon Kim Seung-lyeol toujours, c'est là le trait majeur d'une langue non-configurationnelle. Il est vrai que la place finale d'une unité syntaxique est un support. Mais en ce qui concerne l'ordre libre des constituants, il ne peut pas être expliqué simplement par la relation de dépendance entre les arguments, puisque c'est le signifié de la particule qui participe à la signification globale de l'énoncé.

Il existe une étude sur l'ordre fixe des mots à l'intérieur d'une langue non-flexionnelle. C'est l'étude de Jo Mi-Jeong (1986), à propos de l'ordre fixe verbe-

auxiliaire dans la vision générative<sup>7</sup>. Parmi les cas d'ordre fixe, elle analyse la construction de double sujet — l'ordre thème-sujet n'étant pas déplaçable (pp. 40-49). Également, elle étudie la place de l'attribut et du sujet dans la construction attributive (pp. 99-137). Dans le débat sur l'ordre des mots en coréen, il y a donc une permutableté relative des constituants au sein de l'énoncé, d'une part, et un ordre fixe inscrit dans le système de la Langue, d'autre part.

Lorsque l'on étudie l'ordre des mots en coréen, la question dont il faut se préoccuper avant tout est de déterminer si oui ou non la particule est une marque casuelle du SN. Étant donné que les arguments se réalisent au moyen du SN en coréen, un rôle casuel attribué à la particule permet d'affirmer que l'ordre des constituants en coréen est libre — une fois admis que les arguments réalisés en SN disposent d'une certaine liberté (cf. infra). Soit un énoncé ayant les constituants déplacés suivants :

[1] Min-Su. ga Su-Ji. e ge ggoch. eul ju. eoss. da.  
 Minsu-*sj* Suji-*loc* fleur-*oj* donner-*pass-T(ass)*

‘Minsu a donné des fleurs à Suji.’

[1]' Su-Ji e ge Min-Su ga ggoch eul ju eoss da.

‘C'est à Suji que Minsu a donné des fleurs.’

[1]'' Ggoch eul Min-Su ga Su-Ji e ge ju eoss da.

‘Ce sont des fleurs que Minsu a donné à Suji.’

Les deux énoncés [1]', [1]'' démontrent que le COI et le COD peuvent être mis en tête de l'énoncé. Si l'on adopte le point de vue de la particule-marque casuelle, chaque particule accompagne une fonction syntaxique à l'intérieur de l'énoncé : *ga*, fonction sujet, *e ge*, fonction de COI (*constituant adverbial* dans la grammaire coréenne), *leul*, fonction de COD (*objet* dans la grammaire coréenne).

---

7. Jo Mi-Jeong (1986), *Fixed order and the theory of the pre-verbal focus position in korean*, Séoul, éditions Han Shin.



À cela, l'étude de Lee Nam-Soun (1988 : 11-37) oppose cette affirmation, que les cas nominatif, accusatif et génitif se réalisent simplement à travers le mot nominal. Les trois cas ci-dessus ne seraient donc pas marqués. C'est ce que l'auteur appelle le cas non-défini. Les cas ne sont pas déterminés par la particule, mais par la relation sémantique avec le lexème verbal — puisque le cas indique la relation sémantique entre les arguments et le prédicat verbal donné. Tandis que le locatif, le comitatif et l'instrumental seront marqués par la particule. Le problème se pose ici de savoir si à chaque particule correspond une fonction syntaxique du SN. Ce n'est pas le cas. L'absence de la particule est assez fréquente en coréen. Dans ce cas, c'est la relation sémantique entre le mot nominal et le mot verbal qui permet de repérer le rôle sémantico-syntaxique du SN. Ce n'est donc pas un cas inscrit en Langue comme le latin. Le cas coréen est celui du Discours, qui se construit en même temps que l'énoncé. Chaque particule a son signifié spécifique, choisi en Discours. On peut moduler l'énoncé [1] en retirant la particule du SN, comme dans l'exemple suivant :

[2] Min-Su  $\emptyset$  Su-Ji e ge ggoch eul ju eoss da.

'Minsu a donné des fleurs à Suji.'

[2]' Min-Su ga Su-Ji  $\emptyset$  ggoch eul ju eoss da.

'C'est à Suji que Minsu a donné des fleurs.'

[2]'' Min-Su ga Su-Ji e ge ggoch  $\emptyset$  ju eoss da.

'Ce sont des fleurs que Minsu a donné à Suji.'

Dans la mesure où la particule peut être remplacée par la particule délimitative, telle que *neun* 'contrastive ou thématique', *do* 'aussi', *man* 'seul', *ya* 'emphatique', etc, le problème se complique encore. Il y a en effet une interrelation entre la particule et l'interprétation du SN, ainsi qu'entre l'ordre des mots.

Une autre thèse explique que la particule en coréen n'est pas un simple

marqueur casuel. C'est l'étude de Yu et Lee (1996)<sup>8</sup>. Ces auteurs démontrent la non-casualité de la particule en coréen à travers l'analyse de la particule *leul*. Traditionnellement, celle-ci est considérée comme particule d'objet. Le problème est qu'elle peut également s'agglutiner au constituant adverbial. Dans ce cas, et si l'on accepte temporairement que cette particule soit une particule objet, nous sommes contraints d'affirmer que le constituant adverbial accompagné par la particule *leul* assume la fonction d'objet. Or ce ne peut être le cas. Les auteurs en concluent que la particule *leul* suppose une relation intime avec le champ sémantique objet (*theme*) de l'argument, sous un verbe dit actif, souvent lorsque le sujet a une caractéristique d'agent. De là, la théorie de la particule *leul* comme marqueur casuel serait une preuve que cette dernière manifeste le champ sémantique objet, *theme*. La particule *leul* ne serait donc pas le marqueur casuel de l'accusatif (de la fonction syntaxique d'objet, chez Yu et Lee). Il s'agit-là d'une remarque importante pour révéler non seulement le caractère essentiel de la particule *leul*, mais encore le caractère général de la particule en coréen.

En effet, il y a une interrelation entre cette vision de la particule et notre étude sur l'ordre des mots. Cette vision de la particule qui n'est pas marque casuelle, au moins en ce qui concerne la particule *leul*, permet d'expliquer la présence de la particule *leul* dans la construction intransitive, et notamment dans la construction passive, où il y a double objet. Le SN en *leul* exprime alors le caractère de *casually affectedness*<sup>9</sup>. Soit un exemple<sup>10</sup> :

[3] Yeong-Su. ga meo li. **leul** oeun jjog. **eul** da chi. eoss. da.  
 Yeongsu-sj tête-oj gauche-oj se blesser-pass-T(ass)

‘Yeongsu s’est blessé à la tête du côté gauche.’

8. Yu Hyeon-Gyeong et Lee Seon-Hee (1996), « Le champ sémantique et le changement de la particule casuelle », dans *Recherche sur la grammaire coréenne III*, Ed. Nam Gi-Sim, Seoul, Compagnie de Tae Hag, pp.129-171.

9. D. Dowty (1991), Thematic proto-roles and argument selection, *Language*, 67, cité dans Yu et Lee (1996 : 165).

10. *Op.cit.*, p. 166.

Peut-on dire que les deux SN en *leul* assument une fonction d'objet dans l'énoncé [3] ? Sous le verbe passif, ils ne précisent que les lieux d'être affectés par l'opération verbale, tout en formant une relation tout-partie. Ce qui est un peu regrettable dans cette description, c'est qu'elle n'octroie nullement à la particule un signifié positif. Pour autant, cette idée que la particule *leul* a un sens *casually affectedness* rejoint notre étude : en termes de psychomécanique du langage, on observe tout d'abord le phénomène d'incidence, de l'apport-objet au support-prédicat ; *leul* précise alors le point affecté par la causation effective de l'opération verbale. Selon notre point de vue, un énonciateur, devant l'événement à exprimer, choisit le point de départ de son énoncé et le mot verbal à prédiquer. Si celui-ci, de par son sens actif, exige deux arguments, le point affecté par l'opération verbale sera généralement marqué par le SN en *leul*. Mais pour examiner le déplacement du SN donné au sein de l'énoncé, il faudrait une étude encore plus serrée, qui révèle le signifié de la particule, capable d'expliquer le champ sémantique du SN sous l'opération verbale. Il nous semble qu'en coréen, chaque SN prend son sens par la relation qu'il instaure avec le verbe. La particule, déterminant nominal, fonctionne comme relateur entre le mot nominal et le mot verbal.

Ainsi, l'énoncé coréen s'engendrerait plutôt par juxtaposition d'unités autonomes, caractérisées à la fois par la partie lexicale et par la partie grammaticale du syntagme autour du mot verbal. De fait, le coréen est sûrement une langue de type SOV, où la position du verbe est quasiment fixe.

Nous avons pu nous faire ici une idée générale de l'énoncé déclaratif, transitif dans une langue donnée. Mais ayant affirmé que l'ordre des mots renfermait une stratégie discursive, il est nécessaire d'analyser en coréen la morphologie du syntagme qui permet de déplacer librement le SN. Sur ce point, la post-position du mot formel dans le SN est significative, puisque la particule forme un relais entre le mot nominal et le mot verbal. C'est elle qui permet de

déplacer librement le SN. La mobilité du SN s'effectue ainsi : le signifié que la particule attribue à un constituant permet son déplacement à l'intérieur de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'une étude sur l'ordre des mots en coréen devrait considérer non seulement la position relative d'un constituant au sein de l'énoncé, mais également le signifié du mot formel présent dans le syntagme. La morphologie du syntagme (syntaxe interne) est ainsi liée intimement à la disposition des constituants (syntaxe externe) dans l'étude de l'ordre des mots en coréen. Ceci fera l'objet d'une étude approfondie en troisième partie.

### **2.3. L'ordre des mots : perspective communicationnelle**

L'étude de l'ordre des mots en coréen, au niveau de l'énoncé, est intimement liée à l'analyse de la structure de l'énoncé en thème-rhème. Des études telles que « Le sens de la particule *neun* » (1979), « Le sens du thème » (1979) et « La théorie de langage chez H. Weil » (1989, in Chae Wan) visent à expliquer non seulement la signification du changement de l'ordre des constituants, mais également celui de la particule au sein du SN, par exemple la particule dite thématique *neun*. Le SN en *neun* dans la position initiale de l'énoncé exprime le point de départ, ou « ce dont on parle », quelle que soit sa fonction syntaxique dans l'énoncé coréen. Ceci suffit à démontrer, pour une étude sur l'ordre des constituants en coréen, l'importance qu'il y a à considérer le sens de la particule d'un SN donné. C'est sans doute la raison pour laquelle les études sur le sens de la particule *neun* et le SN en *neun* en position initiale sont abondantes.

En perspective communicationnelle et intonative<sup>11</sup>, la position du thème sous le SN en *neun* se fait en position initiale, tandis que le focus s'identifie

---

11. Yu Dong-Seog (1986), « Le déplacement de l'objet et la thématization en coréen », dans *Une nouvelle étude de la linguistique coréenne, Hommage à professeur Kim Min-su*, Séoul, éd. Tab, pp.199-211.

devant le verbe<sup>12</sup>. De là, l'objet en position initiale sans changement de particule, qui inclut le SN en *leul* (cf. supra), est considéré comme thème, tandis que le sujet devant le verbe est considéré comme focus. Soit un exemple :

[4] Ppang. eul Cheol su. ga meog. eoss. da.  
Pain-*oj* Cheolsu-*sj* manger-*pass-T(ass)*

‘Le pain, Cheolsu l’a mangé.’

Dans l'énoncé assertif et transitif, comme cet exemple, le premier SN en *leul*, fonction objet, est considéré comme thème, tandis que le deuxième SN en *ga*, fonction sujet, est considéré comme focus de l'énoncé. Si ‘Ppang eul’ a été choisi comme thème, alors ‘Cheol su ga’ sera focus en perspective communicationnelle. De là, on constate que le SN ayant la particule aura plus de chances d’être déplacé librement. De plus, on a encore le choix de mettre la particule *neun* après le mot nominal, à la place de *eul* et *ga*. Par exemple dans :

[4]’ Ppang. **eun** Cheol Su. ga meog. eoss. da.  
Pain- *θ* Cheolsu-*sj* manger-*pass-T(ass)*

‘Quant au pain, Cheol Su l’a mangé’ ou ‘Quant au pain, c’est Cheol Su qui l’a mangé.’

[4]’’ Ppang eul Cheol Su **neun** meog eoss da.  
Pain- *θ* Cheolsu-*sj* manger-*pass-T(ass)*

‘Quant au pain, Cheol Su (mais pas Ji Yeon, Mi Su, Young Jin....) l’a mangé.’

Sous le même verbe *meog da* ‘manger’, deux arguments sont choisis, *ppang* et *Cheol su*, mais la signification de l'énoncé change en fonction du choix de la particule. Le SN en *neun* dans [4]’’ a une valeur contrastive. Quant au focus, il peut être exprimé soit au moyen de l'intonation, soit au moyen d'une construction syntaxique, à l'instar des constructions clivées en français, ~ *geos eun* ~ *i da*

---

12. J. -H., Jeong (1991), « Sur l'ordre des mots et le focus en coréen », dans *Études de notre langue* 1, pp.275-289.

‘c’est ~ que’. Dans ce type de construction, c’est devant ~ *i da* que le focus se place. Il nous semble que le sens focalisé de *Cheol su* est saisi par la particule *ga* dans le cas de l’énoncé [4]’, non par sa position. La perspective thème-rhème est donc plus explicative du point de vue de l’échange interlocutif : ‘ce dont on parle’ est posé avant ; ‘ce qui est dit’ après.

La partie duale en thème-rhème de l’énoncé n’explique cependant pas la signification de l’énoncé par le choix de la particule. Le débat sur l’ordre des mots en coréen, comme il a été dit plus haut, implique un état des lieux sur la morphologie du SN<sup>13</sup>. Si le SN a une position généralement libre devant le prédicat verbal, c’est que la fonction syntaxique du SN est indiquée par la particule. La perspective communicationnelle n’essaie donc pas d’expliquer le choix de la particule, non plus que le changement de signification de l’énoncé lors du déplacement de l’objet en position initiale, ni même la relation sémantique entre le mot nominal et le mot verbal, toujours relative à la particule employée.

Au cours de la genèse de l’énoncé, le schème prédicatif, donné par le choix du mot verbal, conditionne la disposition des constituants selon un ordre de base SOV. Si la place du verbe en Discours est fixée quasiment à la fin de l’énoncé, sa formation discursive demande continuellement au locuteur de choisir les mots formels à son propos. Cette situation reste la même au plan du SN en Discours. Étant donné que le mot nominal en coréen s’actualise par le choix de la particule, il est impossible de mettre de côté son signifié, car celle-ci contribue à la signification de l’énoncé dans son entier. Une modification de la signification de l’énoncé peut donc être obtenue : soit par la redistribution des constituants ; soit par le choix du mot formel propre au syntagme durant la genèse de l’énoncé. L’explication de la structure de l’énoncé en thème-rhème met de côté ces deux points, par lesquels un locuteur exerce sa stratégie discursive.

---

13. La structure du SV en coréen doit également être expliquée : pourquoi le SV se place presque toujours à la fin de l’énoncé ?

L'ordre proposé des arguments dans l'énoncé coréen est donc variable selon le signifié du lexème verbal employé. Le choix de la particule a sa limite en fonction du champ sémantique propre à ce lexème. On se demandera quelle peut être alors la corrélation entre le champ sémantique de la particule et celui du verbe donné, en termes de structure argumentale de l'énoncé. Dans ce qui suit, nous examinerons l'approche de la structure argumentale de l'énoncé d'après la disposition des constituants et en fonction des traits sémantiques du mot verbal employé.

#### **2.4. L'ordre des mots : structure argumentale de l'énoncé**

À partir de trois articles de Shin Seo-In (2003, 2007, et 2009)<sup>14</sup>, nous allons esquisser la ligne de pensée de l'auteur concernant l'ordre des mots. Nous mettrons ainsi en évidence le point de vue de la structure argumentale et ses limites. Cette lignée de travaux se focalisent sur les deux aspects suivants : 1) explication du changement dans l'ordre des constituants ; 2) sens de la place contiguë au verbe. Shin Seo-In essaie d'expliquer, dans son article de 2003, les cas les plus fréquents de disposition des arguments de l'énoncé sous le verbe *ju da* 'donner'. Cette étude a pour but de raisonner le principe de disposition des arguments et ses modes de réalisation sous ce verbe. Celui-ci demande en effet des arguments à trois places. Shin extrait alors 265 énoncés afin d'étudier la fréquence de l'ordre de la disposition du SN. De là, il observe que les énoncés construits avec le verbe *ju da* se réalisent généralement en deux places.

La tendance à l'absence d'un champ sémantique propre au SN est indiquée

---

14. S.-I., Shin (2003) « L'ordre de la disposition des arguments et ses modes de réalisation – autour de la construction verbale *ju da* 'donner' », dans *Recueils du 15<sup>ème</sup> Colloque sur le Han geul et le traitement informatique du coréen*, pp.137-141 ; Shin Seo-In (2007), « Étude sur la tendance du changement de l'ordre des mots et ses éléments », *La linguistique coréenne*, 50, pp.213-384 ; Shin Seo-In (2009), « Le changement de l'ordre des mots et l'interprétation du sens de la phrase », *La sémantique de la langue coréenne*, 28, pp.105-125

comme suit : GOL > AGT > THM<sup>15</sup>. Cette étude montre qu'il y a en effet un ordre dominant l'énoncé construit avec le verbe *ju da*, c'est l'ordre [AGT-GOL-THM], et principalement l'ordre AGT-THM, observé dans 42% des énoncés. A titre indicatif, le taux d'énoncés avec des arguments à deux places est de 50% dans cette liste. Nous trouvons aussi la fréquence de la particule choisie dans chaque champ sémantique du mot nominal. Ce travail a été focalisé sur un ordre de base, en vue de la traduction automatique du coréen. C'est la raison pour laquelle l'auteur essaie de tirer un ordre de base de l'énoncé coréen à partir d'une base de données, ainsi que l'ordre des arguments du schème prédicatif en fonction du lexème verbal employé. Ce qui est appréciable dans cette étude, c'est le constat que le verbe est au centre de la disposition des SN dans l'énoncé, puisque la plupart des arguments se réalise sous un type de SN en coréen.

Dans les deux études qui ont suivi celle-ci (2007, 2009), Shin traite la question de la place contiguë au verbe comme élément obligatoire. On peut en effet observer dans certaines constructions verbales une contrainte de déplacement du SN. C'est le cas du verbe *man deul da* 'faire' et *sam da* 'prendre ~ pour ~'. Par exemple, dans la construction du verbe *man deul da* 'faire', la place du SN en *eu lo* est mobile, dans le cas où il introduit un constituant facultatif. Tandis qu'elle est fixe dans le cas où il manifeste le sens du champ sémantique 'état final' (par exemple si l'opération verbale *man deul da* 'faire, créer' à le sens de 'transformer ~ en ~'). Un exemple où le SN en *eu lo* dans la construction verbale *sam da* 'prendre ~ pour ~' n'est pas mobile :

*sam da* 'prendre ~ pour ~'

[5a] NP-*i* + NP-*eul* + NP-*eu lo*    Geu. ga    a nae. leul    chin gu. lo    sam. ass. da  
           AGT    THM    GOL            il-sj        femme-*oj*    ami-*loc*    prendre-*pass-T(ass)*

'Il a pris sa femme pour une amie.'

[\*5b] NP-*i* + NP-*eu lo* + NP-*eul*    \*Geu.    ga a nae. lo    chin gu. leul    sam. ass. da.

---

15. AGT : agent ; GOL : *Goal*, point d'afférence ; THM : thème, objet de l'action



AGT GOL THM \*il-sj femme-loc ami-oj prendre-pass-T(ass)

\*‘Il a pris une amie pour sa femme.’

Ainsi aussi des verbes tels que *chwi geub ha da* ‘traiter’, *gan ju ha da* ‘considérer comme ~’, *ggu mi da* ‘décorer’, *dan jeong ha da* ‘affirmer’, pour lesquels le SN en *eu lo* n’est pas mobile :

*chwi geub ha da* ‘traiter’ : NP-i NP-eul NP-eu lo

*gan ju ha da* ‘considérer comme ~’ : NP-i NP-eul NP-eu lo

Il s’agit-là d’une spécificité propre au champ sémantique à deux arguments d’un verbe donné. Ceci tend à montrer que la particule n’est pas un simple marqueur de la fonction syntaxique, elle exprime un champ sémantique précis. La particule *leul* indique bien l’objet de l’action verbale, *lo* une directionnalité, le mouvement afférent, ce qui permet d’interpréter le résultat de l’opération verbale *sam da* ‘prendre ~ pour ~’. De là l’impossibilité de changer la particule de l’énoncé comme en [\*5b]. Du fait que le SN est en *eu lo* dans cet exemple, *a nae* ‘femme’ s’interprète comme instrument — à noter cependant qu’un nom animé refuse d’être considéré ainsi.

Il faudrait expliquer la raison de cette impossibilité. À nos yeux, il s’agit de la corrélation sémantique entre le mot nominal (argument) et le mot verbal. Il y a bel et bien une affaire sémantique lors de la disposition des arguments réalisés sous forme du SN. Sur ce point, il y a d’un côté le signifié de la particule, et d’un autre côté la disposition du SN dans l’énoncé. Sur cette base encore, on peut considérer que l’étude de l’ordre des constituants en coréen relève à la fois de la morphologie d’un syntagme donné (choix de la particule) et d’une syntaxe que l’on suppose toujours liée à la visée de discours de l’énonciateur. Afin d’alimenter ce point de vue, il est important d’éclairer le niveau énonciatif, dès lors que nous observons un changement de disposition des constituants à l’intérieur de l’énoncé.

Dans son article de 2009, Shin tente d’expliquer le but du changement de

l'ordre des constituants, en observant le SN en *leul* en position initiale et en position préverbale. À propos de l'objet en position initiale, il relève deux cas de possibles :

1) soit l'objet est thématisé, du fait qu'il soit repris d'une phrase antécédente : le thème de la proposition précédente est repris comme objet thématisé, souvent sous la forme déictique + nom, comme dans cet exemple :

[6] Gyo yug cheong. e seo. neun    ji    yeog. jeong ab gi. leul    seol chi ha.l  
 Bureau enseignement-*loc-θ*    région-régulateur-*oj*    installer-*t.adj*  
 gyeong u    **geu. bi yong. eul**    ga seu. hoe sa. cheug. i    bu dam [...]  
 cas    cela + charge-*oj*    gaz-société-côté-*sj*    prendre la charge

‘Le Bureau de l’enseignement [veut] que la Société de gaz prenne la charge au cas où on installe le régulateur de tension régional...’ (Shin, 2009, p.119)

2) soit il y a un constituant long et, pour éviter l’ambiguïté, on place l’objet en position initiale, comme dans cet exemple :

[7] Mal. ggo li. leul    jab. go    neul. eo. ji. deus  
 Parole-fin-*oj*    prendre-*jonc*    allonger-*jonc*-devenir-*n.dép*  
 mud. neun    nam gyeong sa. **leul**    geu. ga    jam. ggan  
 demander-*t. adj M.*    Nam-sergent-*oj*    celà-*sj*    détailler-*jonc*  
 hult. eo. bo. ass. da.  
 voir-*pass-T(ass)*

‘Le sergent de police Nam, qui demande à s’allonger à la fin de son temps de parole, l’a regardé un moment des pieds à la tête.’ (*ibid.*)

L’objet étant longuement déterminé par la proposition adjectivale, il est difficile de saisir son sens clairement si nous le posons à sa place canonique :

[7]’ Geu ga mal ggo li leul    jab go    neul eo ji deus    mud neun    Nam  
 gyeong sa **leul**    jam ggan    hult eo bo ass da.

L’exemple [7] montre que l’objet long, devant adverbe, augmente le temps opératif nécessaire à la formation du prédicat. Ce faisant, il alourdit la tâche

d'interprétation du sujet écoutant. Pour Shin (2009 : 122), l'objet long muni de la particule *leul*, malgré sa position initiale, n'est pas thématisé. Il s'agit simplement d'une stratégie discursive destinée à une communication efficace. Mais peut-on simplement réduire ce déplacement à une communication efficace ? Un SN déplacé sans changement de la particule n'est-il pas, *de facto*, un thème ? Où se trouve alors le thème-support de la prédication dans l'énoncé [7] ? De telles questions ne sont malheureusement pas posées dans cette étude<sup>16</sup>.

Concernant maintenant la position contiguë au verbe, Shin voit que le sujet est focalisé *en fonction* du résultat de la prise de la position initiale de l'objet dans l'exemple [8].

[8] Cha. gabs. eun je. ga gye san ha. gess. seub ni da.  
thé-prix-*θ* moi-*sj* compter-*cj-T(ass)*

‘Quant au prix du thé, c'est moi qui le paie.’

Selon lui, l'objet du SN en *neun* est thématisé, cette fois-ci accompagné par un changement de particule de *leul* à *neun*. À nos yeux, cette double opération syntaxique ne produit pas seulement la thématisation. Thématiser un constituant de l'énoncé en coréen peut être suivi par un simple déplacement du constituant de l'énoncé en position initiale. De plus, si l'on change la particule, il y a encore le sens d'intention du sujet parlant, qui s'exprime à travers le signifié de la particule choisie. Si l'on laisse la particule *leul* à la place de *neun* comme l'énoncé [8]', l'objet sans changement de particule reste le thème, tout en conservant le signifié de la particule *leul* (signe de la personne puissancielle de l'effection du verbe).

[8]' Cha gabs eul je ga gye san ha gess seub ni da.  
thé-prix-*oj* moi-*sj* compter-*cj-T(ass)*

‘Quant au prix du thé, c'est moi qui paie.’

---

16. C'est ici que la notion de temps opératif dans l'incidence sémantique (syntaxe résultative) devient pertinente, à nos yeux, pour expliquer le changement d'ordre des mots. Cette question du changement du constituant-objet en position initiale sera longuement développée sous la perspective énonciative au chapitre 3.

Le changement de position syntaxique au sein de l'énoncé relève nécessairement de la visée d'effet du locuteur, même s'il n'y a pas de changement de la particule. Celle-ci se réalise par plusieurs moyens conférés au locuteur d'une communauté linguistique donnée. Ceci constituera notre point de départ au cours du débat sur l'ordre des constituants ou des « mots » dans notre étude. Le point de vue de la structure argumentale de l'énoncé dans ce type d'études explique la disposition canonique des constituants, nécessaires pour un schème prédicatif donné, que l'on peut observer, dans une certaine mesure, à travers l'ordre fixe des arguments sous des verbes tels que *sam da* 'prendre ~ pour ~' et *man deul da* 'faire ~ avec ~'.

À ce stade, il faut remarquer l'ordre des mots en coréen (la manière dont sont disposés les constituants), ainsi que le choix de la particule (mot formel), sont des outils au service d'une stratégie discursive du locuteur dans la communication verbale. C'est dans ce sens que la thématization et la focalisation doivent être comprises. À savoir qu'au-delà d'un ordre canonique, un ordre changé implique une nouvelle visée de la part du locuteur. C'est justement de ce point de vue que nous voyons un manque d'explication dans les études qui précèdent sur l'ordre des « mots ». C'est la raison pour laquelle nous avons adopté la perspective énonciative, qui permet de considérer non seulement le système linguistique dans son entier mais également le but et la manière de l'employer de la part du locuteur. La disposition tactique des constituants, dès qu'elle comprend le choix du mot formel en coréen, recouvre deux niveaux d'analyse : celui du syntagme et celui de l'énoncé.

Pour mieux cerner ce problème de la stratégie de l'ordre des constituants, il faut admettre que la place des éléments, telle qu'elle est inscrite en Langue, ne permet pas au locuteur de changer quoi que ce soit. Cependant il semble que l'ordre figé du mot matériel (lexical) et du mot formel (grammatical) dans le syntagme est compensé par le choix ouvert du mot formel en coréen. C'est ce

choix, tel qu'il intervient au moment de la construction de l'énoncé, qui fait varier la signification sans déplacement du constituant. La re-disposition des constituants est une stratégie discursive importante pour transmettre le but de l'énoncé en coréen. C'est pourquoi il est nécessaire de voir la logique de disposition ou de re-disposition des constituants qui la dissimule par la justification du choix du mot formel, soit sur le plan nominal, soit sur le plan verbal, dans un contexte donné. Ce besoin d'explication systématique pour la question de l'ordre des « mots » nous a conduit à adopter la théorie linguistique de l'énonciation fondée sur la psychomécanique du langage. Nous proposerons dans ce qui suit quelques critères d'analyse tirés de cette théorie, en vue de mieux l'apprécier.

### **3. L'ordre des « mots » en coréen : introduction à la systématique énonciative**

De ce qui précède, nous pouvons retenir que l'ordre des constituants dans l'énoncé est susceptible d'endosser une signification. La disposition des constituants pourrait alors, toute entière, relever de l'arbitraire du signe. Elle pourrait tout aussi bien être de l'ordre des phénomènes naturels. Aussi devons-nous déterminer s'il existe une logique qui la gouverne. Si tel est le cas, un changement dans l'ordre des constituants suffirait à révéler une stratégie discursive, par sa dépendance à la visée d'effet du locuteur. On sait bien que, pour exprimer une intention, nous pouvons avoir recours à plusieurs moyens, tels que l'intonation, l'accent, le mouvement physique. En coréen, ainsi qu'il vient d'être vu, nous pouvons avoir recours au choix du mot formel, ainsi qu'à un changement d'ordre des constituants. Si, d'après le linguiste Gustave Guillaume, l'expressivité est le médium universel de l'expression, chaque langue naturelle possède en revanche son propre système linguistique, qui lui permet de représenter les phénomènes de la nature. Mais sans doute devrait-on parler d'un autre ordre de phénomènes, car la Langue se forme de la pensée et de la reconnaissance des choses naturelles, non des phénomènes en eux-mêmes.

Le changement de l'ordre des constituants engendre nécessairement celui de la structure informative et/ou communicationnelle. L'ordre des constituants, tel qu'étudié dans les diverses approches ci-dessus, ne saurait donc se réduire à une vision qui n'explique qu'un seul des aspects de l'ordre résultatif de l'énoncé. Il y faut un éclairage qui explique l'ensemble de ces aspects. Le coréen a recours à de nombreuses alternances par le paradigme du mot formel, afin d'exprimer des nuances touchant au but de l'énoncé. Dans un même contexte, on peut dire que, si l'ordre des constituants change, il apporte une modification de la signification de l'énoncé. C'est un effet maximal de la part de l'énonciateur, qui joue sur l'emphase d'un constituant.

D'après sa classification morphologique, le coréen est une langue agglutinante. Le syntagme, une fois constitué, devient suffisamment autonome pour pouvoir être déplacé au sein de l'énoncé. Or il y a une grande disparité entre le SN et le SV, en ce qui concerne cette autonomie. Lorsque l'on dit que le coréen possède un ordre libre, on songe essentiellement à la position du SN, qui est constitué de la combinaison du mot nominal (mot matériel) et de la particule (mot formel). Par contre, le SV prend sa place toujours à la fin de l'énoncé. Il a donc une place quasiment fixe. C'est un fait constant de la syntaxe coréenne. Quant à la déplaçabilité du SN, elle est permise par le rôle que joue la particule : celle-ci permet d'assurer la relation syntaxico-sémantique entre le mot nominal qu'elle détermine et la base verbale. De là, quelle que soit sa position syntaxique, le SN conserve une certaine liberté. Par contre, en ce qui concerne l'auxiliaire et le verbe principal, leurs positions appartiennent à un ordre fixe.

De là, Jo (1986) indique que le coréen a un ordre libre, mais également un ordre fixe. Il faut rappeler que le coréen est une langue agglutinante, ayant beaucoup de mots formels, soit au plan nominal, soit au plan verbal. C'est ici que nous voyons la logique de l'ordre des éléments en coréen. À savoir que le coréen a deux ordres tactiques, d'une part au niveau des constituants au sein de l'énoncé,

d'autre part au niveau des éléments au sein du syntagme. Pour nuancer un énoncé au cours de sa genèse, le locuteur coréen peut sélectionner plusieurs mots formels et ainsi former son syntagme en vue de la construction de son énoncé. Ces mots formels, comme il a été vu, permettent d'ajuster la relation prédicative entre les constituants.

Pour élucider la question de l'ordre des « mots » en coréen autour du mot formel, nous aurons recours quelques concepts de la systématique énonciative, à savoir le *temps opératif* et l'*incidence*. Ces deux paramètres permettront de mesurer le fonctionnement de la disposition des constituants ainsi que le changement de signification en fonction de l'ordre des constituants. Ensuite nous nous efforcerons de faire coïncider à la « syntaxe de résultat », dont rend compte l'ordre des mots, une « syntaxe génétique ». Puisque l'ordre des mots présuppose le résultat d'opérations énonciatives sous-jacentes, il sous-tend la transition de la Langue au Discours, du *dire* (syntaxe génétique) au *dit* (syntaxe de résultat), dans la perspective de la systématique énonciative.

### **3.1. Visée de discours et visée phrastique : syntaxe opérative**

Pour voir justement la mise en ordre des signes en discours, nous avons tout d'abord opté pour la démarche sémasiologique, qui part des faits observables dans le Discours, ici l'énoncé, afin de remonter à leur signification. Or le fait de Discours, qui s'inscrit dans la successivité immédiate de la Langue, possède une double face : l'une qui recouvre ce qui est accessible à notre expérience (l'effectif) ; l'autre (l'effection) qui échappe à toute possibilité de conscience et qui, par conséquent, doit être appréhendée, comme les langues, par les voies de la théorisation. C'est ce qu'on nomme l'*effection* dans l'acte de langage, ou encore la syntaxe génétique en psychomécanique<sup>17</sup>. Pour mieux expliquer l'ordre des

---

17. Dans cette perspective de syntaxe opérative (niveau de l'effection), on trouve des travaux sur la syntaxe de l'adverbe en anglais de C. Guimier (1991), la syntaxe française autour du SN et de la phrase dans le travail de R. Valin (1981), la

« mots » qui est de l'ordre du résultatif, notre idée de départ est que l'ordre des mots en surface de l'énoncé n'est pas un objet isolé, sans opération qui le sous-tende. Devant cette évidence, nous posons alors les principes qui gouvernent l'acte de langage en systématique énonciative.

Le locuteur, qui dispose d'un système de représentation (l'unité puissancielle), médiateur entre sa pensée profonde et la phrase, construit son énoncé à travers diverses opérations qui mènent à un résultat : l'énoncé construit. L'ordre linéaire dans la chaîne parlée est ainsi un résultat qui sous-tend des opérations internes.

Cette opération constructive de l'énoncé se déclenche par la visée de discours du locuteur (vouloir-dire). Percevoir cette visée implique de remonter la chaîne des causations du langage, dans la perspective de la systématique énonciative, c'est-à-dire partir du résultat observable, le Discours, et obtenir la visée de discours (le projet) en passant par l'opération constructive de l'énoncé. Il s'agit des trois étapes de l'acte de langage en termes d'opérations successives : savoir-dire / dire / dit, relevés dans le travail de Joly et Roulland (1987) puis repris dans les *Essais de systématique énonciative* (Joly, 1987)

### **3.1.1. Niveau de la puissance : savoir-dire**

La visée d'effet (savoir-dire effectif) est une condition momentanée du discours où, selon la situation d'énonciation et l'environnement linguistique (un acte d'énonciation n'est jamais isolé), le locuteur opère une saisie mentale de la matière à dire (pensé) en vue d'un certain effet à produire (sens d'intention). Le choix du lexème implique la situation d'énonciation dans laquelle l'acte d'énonciation va s'effectuer. Le langage puissanciel (savoir-dire / dire puissanciel, puissance / effectuation puissanciel) renferme la visée de discours et le savoir-dire, qui sont les compétences linguistiques et pragmatiques de tout locuteur.

---

systématique énonciative de l'anglais de A. Joly et D. O'Kelly (1990), ainsi que sur la langue esquimaude par G. Cornillac (1993).



À partir du moment où l'énonciateur, qui est à l'origine des valeurs modales, a « à dire », l'énonciation lui fournit également les moyens de se situer par rapport au contenu de son énoncé. Cette prise de position de l'énonciateur face à son énoncé est toujours là, plus ou moins explicitée. La reconstruction des systèmes dont se compose la langue est l'objet de la psychomécanique. Cela revient à dire que la Langue, en tant que système entier de représentation, constitue une compétence du sujet parlant, une aptitude à dire, comme nous l'avons rappelé plus haut, un savoir-dire. Ce savoir-dire relève de la compétence linguistique, mais aussi pragmatique. Par exemple l'honorification en coréen - *si* -, qui s'ajoute à la base verbale, marque un rapport social entre l'énonciateur et le co-énonciateur. Ceci explique que « connaître une langue, ce n'est pas seulement posséder les moyens de s'exprimer dans cette langue, c'est aussi savoir où, quand et comment utiliser ces moyens, c'est posséder un où-quand-comment dire »<sup>18</sup>. Le sujet parlant qui « sait une langue [...] a en effet intériorisé une connaissance de l'expérience linguistique de cette langue »<sup>19</sup>.

Dans l'ensemble des faits de langage, il y a une compétence linguistique intériorisée, « tout un savoir relatif » aux situations d'énonciations ou « aux emplois de la langue en situation »<sup>20</sup>, d'une part. D'autre part, il y a l'expression, déclenchée par la visée d'effet.

Ainsi, l'acte de langage, dans la perspective dynamique du langage, est une effectation du savoir-dire au dit, écrit ou oral ; le savoir-dire est non seulement une compétence linguistique qui fait l'expression dans le discours, mais une compétence pragmatique qui représente aussi « les règles pragmatiques d'emploi de la langue ». Les étapes de l'acte d'énonciation sont représentées en termes de passage de la puissance à l'effectation, et de l'effectation à l'effet. L'acte d'énonciation prend ses racines dans la Langue, savoir-dire puissanciel, et est lié à une visée

---

18. A. Joly & D. O'Kelly (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, p.46.

19. *Ibid.*, pp.13-15.

20. *Ibid.*, p.45.

d'effet, condition momentanée du Discours, en fonction de la situation d'énonciation et de l'environnement linguistique. La figure suivante montre que chaque étape représente, dès la visée d'effet, deux opérations simultanées et inséparables, l'opérativité et sa conséquence, la résultativité ; le savoir-dire effectif constitue l'avant par rapport au dire-puissanciel, qui est l'après. Figurativement (A. Joly et D. Roulland, 1987:41) :

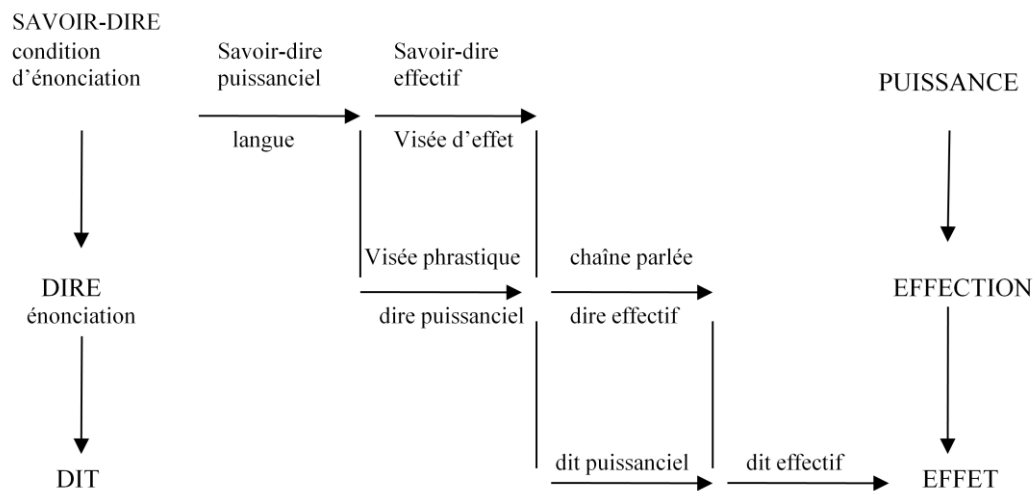


Fig. 1

On conçoit que le dire, de la puissance à l'effet, se développe sous une visée phrastique par « recours mis à la disposition du sujet parlant ». Le dire puisanciel ne se matérialisera en un dire effectif qu'une fois qu'il aura procédé à l'assemblage des mots en fonction de leur rapport *incidenciel*, afin d'en faire des syntagmes. Les syntagmes eux-mêmes seront ensuite mis également en rapport afin de constituer l'énoncé. La visée phrastique conduit à deux aspects de la syntaxe : l'une, « génétique », vue dans la perspective dite « verticale » chez Guillaume (LL3:216), opère la mise en incidence des mots entre eux, c'est-à-dire au « choix des modalités phrastiques, des formes verbales (aspect, voix), des déterminants nominaux, etc., bref de tout ce qui concourt à la genèse formelle de

la phrase »<sup>21</sup> par rapport au "moi-ici-maintenant", cadre énonciatif du locuteur ; l'autre, « syntaxe de résultat » dite « horizontale », consiste à observer dans la chaîne parlée, objet de la grammaire descriptive, les mécanismes inhérents à la production d'une phrase.

La transmutation du dire puissancier en dire effectif (voir le schéma ci-dessus), consiste pour l'énonciateur à construire une chaîne parlée linéarisée, ce qui correspond à la production d'un énoncé. Dans le sens de production de l'énoncé, la visée d'effet, causation de la visée phrastique, existe pendant toute la durée de l'acte d'énonciation. D'où vient la possibilité pour nous de raisonner sur le processus de construction morpho-syntaxique des constituants sous visée phrastique (cf. Fig.1) : celui-ci implique aussi le moment de sa re-construction en fonction de la situation d'énonciation. Le processus de linéarisation des constituants de l'énoncé ne vient qu'après. L'ordre résultatif des constituants dans l'énoncé n'est donc pas nécessairement une simple affaire de syntaxe.

### **3.1.2. Dire puissancier : visée phrastique**

La visée phrastique (dire puissancier) où, de façon simultanée, le locuteur organise formellement la matière à dire, est la « mise en forme » de la visée d'effet (le choix de la forme verbale, de la modalité de la phrase, de l'extensité nominale et du verbe de Langue ou du verbe de Discours en coréen). La phrase se construit mentalement<sup>22</sup>, d'un dire puissancier à un dire effectif : c'est une étape prise en charge par l'énonciateur, une étape transitoire de l'effection puissancière à l'effection effective, qui constitue à proprement parler l'énonciation.

La visée phrastique comprend deux aspects : i) la reconstruction des mots, qui est l'opération de la structuration ; ii) les modalités phrastiques et l'aspect, la voix, les déterminants, les temps opératifs discursifs. C'est une étape de saisie des

---

21. C. Guimier (1988), *Syntaxe de l'adverbe anglais*, p.73

22. Ceci correspond *grosso modo* au schème d'entendement dans le schéma du parcours énonciatif de B. Pottier(1992), pp. 126-133.

formes de discours. Elle se conclut par la forme du discours, la chaîne parlée, l'opérativité du dit. C'est notamment ici qu'intervient la modalité phrastique.

### **3.1.3. Dire effectif : niveau de la linéarisation des constituants phrastiques**

Dans le dire effectif, le sujet parlant, support du langage et non pas simple exécutant d'un projet, transite du langage puissanciel au langage effectif. Opérativement, la production du dit (énoncé) est co-extensive à la production du dire (énonciation). En d'autres termes, le dit se développe sous le dire ; le résultat de l'opération énonciative est l'énoncé. La production d'une chaîne parlée linéarisée correspond à la production minimale de l'énoncé. Il y a là mise en relation effective de constituants phrastiques. C'est l'incidence sémantique (résultatativité) qui règle la relation prédicative entre les divers éléments de l'énoncé. C'est à ce niveau que se manifeste la syntaxe de résultat.

### **3.2. Le temps opératif dans l'ordre des mots : mécanisme d'incidence**

Linéariser les éléments, quelle que soit l'unité linguistique, demande un certain temps opératif pour obtenir un résultat en Discours. Au niveau de l'effection, c'est la chaîne parlée qui fait l'objet d'une étude sur l'ordre des mots. Celui-ci suit naturellement l'ordre donné dans une langue. Le locuteur, ayant la « matière à dire », construit son énoncé selon cet ordre. Même s'il dispose d'une certaine liberté pour placer un constituant, il ne peut pas échapper à la logique d'une langue donnée. On peut observer facilement ces ordres fixes au niveau du syntagme, une fois sélectionné le mot verbal (qui confère à l'énoncé un schème prédicatif donné). À ce niveau, la disposition des éléments suit un ordre canonique. Or, le coréen a un ordre mot nominal + particule dans son syntagme. Il suggère ainsi un ordre fixe soit dans le SN, soit dans le SV. A titre d'exemple, nous observerons le cas du SN, en termes de temps opératif, qui représente la transition

de l'état puissanciel du mot nominal à celui d'effet. Voici donc comment les choses se passent en coréen. Soit l'exemple suivant :

[9] Mal. i        dal li. n. da  
Cheval-sj    courir-cert-T(ass)

'Le cheval court'

Le mot nominal *mal* 'cheval' doit être accompagné d'une particule pour être actualisé dans la phrase. Pour que *mal* s'actualise, on y a ajouté la particule *-i*. Dans le passage de la Langue au Discours, le coréen a recours au processus d'agglutination des mots. Le mot nominal *mal* prévoit en Langue sa composition avec le mot grammatical dont le rôle est de déterminer le mot nominal. Le syntagme nominal (SN) « mal + i » assume alors la fonction de sujet dans la phrase [9]. La composition entre « mal + i » est éphémère puisqu'elle est née en fonction d'un besoin expressif momentané de l'énonciateur. Le mot nominal « mal » se réalise sous la particule (*l*)eul dans l'énoncé [10].

[10] Mi jeong. i        mal. eul        balabo. n. da  
Mijeong-sj        cheval-oj        regarder-cert-T(ass)

'Mijeong regarde le cheval'

L'exemple [10] montre le mot nominal « mal » en fonction objet après l'ajout de la particule « eul », qui est le choix, sous le mot verbal transitif, de la forme congruente en Discours. Cette particule postposée au nom est un post-déterminant en termes topologiques, mais aussi un déterminant formel en termes sémantiques. Puisqu'elle fonctionne comme indicateur de l'extensité du nom<sup>23</sup>. Voici l'ordre génétique du SN, ainsi que l'orientation de l'incidence :

---

23. Cf. détermination nominale (GSA : 382-384).

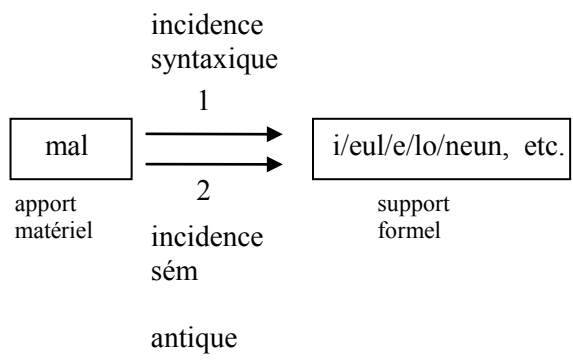


Fig. 2

L'incidence de l'apport nominal au support formel particule constitue l'incidence syntaxique, qui traduit l'ordre génétique. Sous cette incidence syntaxique, l'incidence sémantique traduit l'ordre résultatif en surface. Ainsi l'ordre génétique des éléments du SN en coréen est identique au niveau de la direction des mouvements d'incidences syntaxique et sémantique. La figure suivante montre que le mot nominal s'actualise en vue de la construction de l'énoncé, l'endo-phrastique, à l'intérieur de la phrase/énoncé. Tandis que l'exophrastie, qui signifie l'extériorité de la phrase, apparaît à deux moments distincts : avant l'endophrastie, qui est l'état du mot de langue, l'exophrastie 1, et après l'endophrastie, soit le SN au sein de l'énoncé, l'exophrastie 2. Soit en figure :

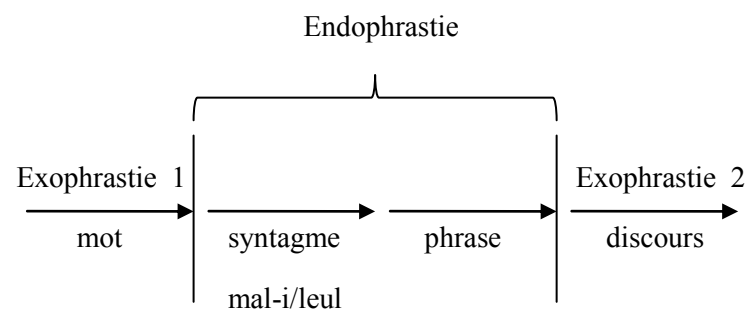


Fig. 3

Le mot tel qu'inscrit en Langue entre dans une opération de re-construction, en vue de la formation de la phrase. C'est ce que signifie l'état d'endo-phrastique. Le choix de la particule est donc un acte qui manifeste une visée d'effet en ce qu'il permet d'ajuster la relation entre le mot nominal et la base verbale d'une part (cf. supra), et du fait qu'il détermine l'extensité nominale d'autre part.

Or, la thématization en coréen se réalise par l'ajout de la particule *neun*. Le SN que cette particule thématise fait partie en quelque sorte la syntaxe d'expression. Par simple ajout de la particule, qui est un ordre proposé, la thématization se manifeste dans cette langue. Par exemple :

[11] Mal. eun dal li. n. da.  
Cheval- $\theta$  courir-cert-T(*ass*)  
'Le cheval, il court.'

De ce qui précède, on retient donc que le rôle de la particule est d'actualiser le mot nominal. La particule est choisie sous visée phrastique.

En effet, les mouvements d'incidence sur l'axe du temps opératif, porteur de la visée phrastique, nous permettent de repérer dans quel ordre les différents apports de signification sont introduits et à quels supports ils sont rendus incidents. Mais on peut se poser la question suivante « quelles sont les conditions nécessaires et suffisantes pour être un apport dans une opération de la relation incidencielle, quelle que soit la forme du mot, du syntagme ou encore de l'énoncé ? ». À ce propos, nous pouvons lire la précision de J.-Cl. Chevalier (1978 : 23), si l'apport est pouvoir de l'être, la supposition serait « tout simplement d'en avoir déjà, puissanciellement, le statut, c'est-à-dire de porter en soi la représentation d'un support. Rien en effet n'est de soi apport : on ne l'est que pour un support. C'est le sort de toute notion relative ». Prenons par exemple le syntagme « un petit vase », réalisé par un énonciateur. Il résulte d'une opération

de mise en œuvre de relation incidencielle dans la visée phrastique<sup>24</sup>. Or, toute opération linguistique, en l'occurrence une relation incidencielle, demande du temps, un temps « non mesurable et non perceptible », dont l'existence doit être posée en concevabilité<sup>25</sup>, c'est le temps opératif.

L'idée selon laquelle « la construction de la chaîne parlée dans le temps discursif intervient tardivement dans l'acte d'énonciation, après la construction mentale des syntagmes et de la phrase, dans l'inconscient de la visée phrastique » est cause d'une confusion possible entre le niveau du dire et celui du dit. Or l'ordre de surface observable n'est pas entièrement arbitraire. La considération des relations effectives, qui résultent de la visée phrastique entre les constituants (niveau du dit) et de leur mise en relation (niveau du dire) devient alors nécessaire pour analyser le problème syntaxique de l'ordre des constituants, non seulement au niveau de leur signification effective (dit), mais aussi au niveau des opérations de mise en incidence (dire).

L'analyse de l'énoncé en termes d'incidence nous permet d'entrevoir la construction du syntagme sous la visée phrastique. Le mécanisme d'incidence au cours de la construction de l'énoncé fonctionne d'abord matériellement. Sous la visée de discours, l'énonciateur choisit le lexème verbal approprié. Ce lexème verbal conditionne le schéma prédicatif de l'énoncé. Il y a donc choix du lexème. Le choix du mot formel pour la construction du syntagme vient ensuite. D'abord le mot formel du SN sous relation avec le schème prédicatif verbal, ensuite le mot formel du SV sous visée phrastique, en référence au temps de parole, à la personne et à l'espace où l'énonciateur se situe.

L'ordre tactique des constituants phrastiques en coréen dans la chaîne parlée,

---

24. C. Guimier (1988), *Syntaxe de l'adverbe en anglais*, pp.77-79.

25. C. Guimier (1988), « Incidence, ambiguïté et paraphrase : approche psychomécanique », *L'ambiguïté et la paraphrase - opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*. Actes du colloque de Caen, 9-11 avril 1987, publiés sous la direction de C. Fuchs avec le concours du CNRS, université de Caen.



qui constitue notre préoccupation principale, est ainsi mesurable en Discours en termes d'incidence. Il s'agit d'un fait tardif dans l'acte de langage. La disposition effective des éléments phrastiques n'est pas arbitraire. Il y a une logique interne, propre à la Langue.

Le coréen a un ordre qui va de la matière à la forme. Il s'agit d'un fait constant, non seulement au niveau du syntagme mais également au niveau de l'énoncé. Il existe ici une disparité en ce qui concerne la portée opératoire du mot formel dans le plan nominal et dans le plan verbal. Celui-ci a sa portée au niveau de l'énoncé : *-n-* (présent), *-da* (conclusif de l'énoncé déclaratif) ; celui-là au niveau du SN : *-i*, *-eul*. Ce qui est important à remarquer dans les incidences, c'est qu'il y a en effet deux types d'incidence formelle : niveau du syntagme et de l'énoncé. Tous deux s'observent à l'intérieur des mots matériels, respectivement nominaux et verbaux, il n'y a que leurs portées opératives qui diffèrent : la particule reste le support formel du mot nominal au sein du SN, relateur du mot nominal et de la base verbale, sa position contigüe justifie par ailleurs son rôle de support formel ; en revanche, les mots formels sur le plan verbal, une fois agglutinés à la base verbale, opèrent au niveau de l'énoncé. Ce qui masque un peu la corrélation entre la sémiologie des mots formels et leur portée opérative. On observera, dans l'exemple qui suit, l'incidence de chaque élément de l'énoncé, d'abord au niveau du syntagme et ensuite au niveau de la phrase (Fig.4).

[12]	Mi jeong. i	mal. eul	balabo. n. da
	Mi jeong- <i>sj</i>	cheval- <i>oj</i>	regarder- <i>cert-T(ass)</i>

'Mijeong regarde le cheval'

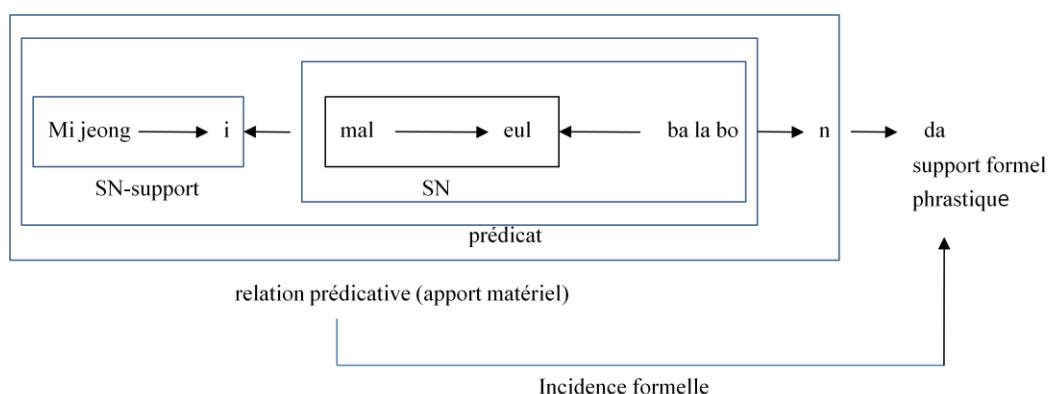


Fig. 4

L'axe vertical (syntaxe génétique) de l'énoncé nous permet d'expliquer systématiquement l'ordre des constituants dans la chaîne parlée en coréen. Le mécanisme d'incidence, placé au fondement de la syntaxe, explique les divers effets de sens dans le temps opératif en Discours. Tout au long de la genèse phrastique, l'allocutaire comprend (le moment étant repéré) la signification de l'énoncé et peut ainsi rendre compte de la raison d'être de chaque élément.

### 3.3. En guise de conclusion

Dans cette perspective énonciative, l'ordre des « mots », en fait *constituants*, est le résultat d'opérations linguistiques. Pour obtenir un résultat, il nous faut disposer d'un Savoir-dire, qui comporte à la fois la compétence linguistique et la compétence pragmatique. L'ordre des mots, qui fait partie de la compétence linguistique, existe en Langue. Il y a donc un ordre fixe dans la Langue, d'une part, mais aussi un certain ordre transformé, qui ne peut pas pour autant trahir ce système. La post-position du mot formel dans le SN a un sens dans la mesure où il ajuste la relation sémantique entre le mot nominal et la base verbale située après le SN. Étant donné que le coréen a recours à la particule *neun* pour thématiser un constituant, que l'on ajoute la particule *neun* au mot nominal ou au SN, on peut dire que la thématisation en coréen fait partie de la syntaxe d'expression, dans la mesure où l'agglutination de la particule *neun* se fait avec le mot nominal sans

changer la position syntaxique du SN. La thématization, dans une langue comme le coréen, procède ainsi. On peut en déduire que chaque langue a son système de thématization.

Un locuteur possédant le système de sa langue, un Savoir-dire, déclenche l'acte de langage en vue de communiquer, c'est la visée de discours. Animé par cette visée de discours, l'ordre des mots, au départ, est fixé par la Langue. Le locuteur a alors la possibilité de changer la position syntaxique des constituants ou de substituer le mot formel, quel que soit le champ sémantique. Jusqu'à maintenant, les études antérieures sur l'ordre des mots étaient centrées sur un ordre de surface des constituants. Pourtant, le coréen possède un système très développé en ce qui concerne le mot formel, lequel s'agglutine toujours après le mot matériel quelque soit le champ linguistique. C'est ici que nous pensons pouvoir alimenter les études sur l'ordre des mots en coréen. Par exemple, l'idée de l'ordre des constituants, jugé libre en coréen, vient de ce phénomène d'agglutination du mot formel sur le plan nominal, qui joue le rôle de relateur, et du mot formel sur le plan verbal, qui joue le rôle de support formel de la phrase.

La conception du temps opératif et celle de l'incidence permet d'expliquer le choix du mot formel sous visée phrastique. Une fois choisi le lexème verbal, le choix du mot formel devient un marqueur de la visée de discours réalisée au cours de la construction de l'énoncé. Ainsi, une fois déterminé le schème prédicatif par le lexème verbal, le choix du mot formel affecte la manière de dire le contenu de l'énoncé. Il participe à la construction de l'énoncé, mais tardivement par rapport au lexème prédicatif. Mesurer ainsi le temps opératif du mot lexical et du mot grammatical dans la construction de l'énoncé permet ainsi d'expliquer la relation de dépendance et déterminative des éléments entre eux. Le changement de position syntaxique d'un des constituants peut également être mesuré par le mécanisme d'incidence.

Dater et mesurer l'ordre des constituants permet d'expliquer l'ordre interne

des constituants en surface, mais également celui de l'ordre des éléments au sein du SN et du SV. De l'ordre proposé à l'ordre transformé, que ce soit au niveau du syntagme ou de la phrase, nous disposons donc un outil capable de mesurer et de dater les éléments ordonnés tout au long de notre étude.

## Chapitre 2

### Structure de l'énoncé

#### 1. La relation prédicative en coréen

##### 1.1. La prédication en psychomécanique

L'énoncé, envisagé ici comme produit de l'acte d'énonciation, possède une structure morphosyntaxique. La linéarité des constituants appartient à cette structure. À son propos, nous nous sommes posés plusieurs questions : exprime-t-elle un ordre informationnel (de type thème-rhème) ? Traduit-elle un ordre construit (de type incidenciel) ? Nous avons supposé en outre que le locuteur fabriquait son énoncé selon sa propre vision du procès, les ruptures de continuité étant une preuve de sa liberté. L'analyse en thème-rhème s'est avérée tout à fait éclairante de ce point de vue. La linéarité doit-elle alors être envisagée comme le reflet d'un ordre cognitif, guidé par une typologie des situations ? Si l'existence de champs pragmatiques est aujourd'hui reconnue en linguistique<sup>26</sup>, leur influence sur l'ordre des éléments reste problématique.

Selon A. Rousseau, il faut se résoudre à constater que *tous* ces paramètres interviennent dans la construction de la linéarité, mais qu'il n'est guère possible de déterminer avec exactitude leur influence respective. Commencer par expliquer l'ordre linéaire par la morphosyntaxe est ce qui semble le plus pertinent, si nous voulons déterminer un vouloir-dire que la linéarité encode linguistiquement. Il est par ailleurs communément admis que l'ordre des mots renferme le résultat d'opérations énonciatives. Ordonner les constituants pour construire l'énoncé est lié à la genèse de la phrase.

---

26. Cf. A. Rousseau, (1999), « Topologie linéaire et ruptures de continuité dans l'énoncé allemand », pp.151-175 dans *Langage et linéarité*, éd. P. Cotte, Villeneuve-d'Ascq, Presse Universitaire du Septentrion.

En psychomécanique du langage, il existe autant de modèle de la phrase que de mouvements d'incidence mis en jeu. Au centre de cette typologie, il y a, bien entendu, le verbe. Par exemple, dans le cas de la phrase transitive, le verbe se caractérise par une double incidence externe de premier degré : incidence de l'apport verbal au support nominal sujet, appelée *incidence active* ; incidence de l'apport verbal au support nominal objet, appelée *incidence passive*. Ce modèle sera ensuite affiné par différents point de vue au cours de l'histoire de la psychomécanique<sup>27</sup>, le problème central étant à chaque fois l'extériorisation du support personnel. Si cette extériorisation du support personnel est un fait de discours, le support personnel, lui, est compris dans la sémantèse verbale comme « personne support d'événement ».

Dans l'étude de Moignet, le support personnel est compris comme la personne puissancielle de causation. La sémantèse verbale est présentée comme une opération qui va de la causation à l'effection. Dans ce cadre, l'incidence active (cf. supra) est interprétée comme extériorisation du support personnel que le verbe contient dans son sémantème. C'est la raison pour laquelle on présuppose, dès l'infinitif, l'existence d'une personne puissancielle de causation. À ce propos, Guimier rappelle qu'

Évoquer un verbe, quel qu'il soit, c'est en même temps évoquer tous les « initiateurs » possibles de l'événement exprimé par ce verbe. Par exemple, appeler à l'esprit le procès « courir », c'est conjointement et virtuellement susciter l'image de tous les « coureurs » possibles. En d'autres termes, avant d'être rendu incident à un support-sujet particulier, le verbe l'est d'abord, intérieurement, à tous les supports-sujets dont, par sémantèse propre, il est susceptible de se dire.

Guimier, 1988 : 91

C'est la raison pour laquelle « l'infinitif incorpore en lui un support, dont la

---

27. En ce qui concerne les autres modèles de la phrase de Valin, Curat, Le flem et Moignet, nous nous référons à C. Guimier (1988 : 83-90). L'auteur propose des résumés clairs sur les mouvements d'incidence au sein de la phrase nucléaire de type SVO.

nature reste à définir ». Dans la phrase déclarative, le support personnel existe avant tout dans la sémantèse verbale. Il est extériorisé ensuite devant le verbe. Or le choix du sujet-support affecte la voix de la phrase. Par ailleurs, ce peut être un signe de la présence de l'énonciateur au cours de la construction de la phrase.

Le sujet-support est exigé dès que nous choisissons le lexème verbal. De là, le support personnel externe devient incident à la personne-sujet qu'implique la matière notionnelle du verbe ; de même l'objet est incident à la personne support d'événement que contient ce sémantème. Ainsi le sujet et l'objet dans le modèle de Le flem sont incidents au verbe qui a la personne sujet et la personne objet dans son sémantème. Ils sont les apports du verbe du point de vue de « la mise en place des incidences en genèse phrastique » (Guimier, 1988 : 89). Les mouvements d'incidence au sein de la phrase nucléaire ne sont pas envisagés de façon unanime : le sujet est compris comme support personnel chez Guillaume ; chez Moignet comme mise en incidence du verbe. Le Flem voit le sujet comme un apport, dans la mesure où la personne sujet du verbe (support interne du verbe dans son sémantème) est support par opposition au sujet personnel externe.

D'autres points de vue existent sur l'incidence dans la relation prédicative. Claude Guimier propose un modèle phrastique d'après l'opposition fondamentale entre syntaxe génétique et syntaxe de résultat. On rappelle que l'une se situe au niveau du dire, l'autre au niveau du dit dans l'énonciation. Une syntaxe doit considérer non seulement le rapport notionnel entre les constituants, mais également « la mise en incidence proprement dite ». Guimier appelle *incidence sémantique* le rapport notionnel entre constituants, *incidence syntaxique* la mise en incidence proprement dite. Dans cette conception, le sujet est d'abord l'apport à la personne *puissancielle* de causation contenue dans le sémantème du verbe. Il se manifeste au niveau du dire. Il s'agit ici de lier à la syntaxe génétique une opération de linéarisation. En revanche, l'incidence de la personne *effective* de causation au support personnel externe (*i.e.* du prédicat au sujet) constitue une

incidence sémantique. C'est l'ordre résultatif, le niveau du dit. Il y a donc une symétrie entre le sujet et le prédicat. L'ordre, dans la genèse de la phrase, commence alors par le choix du sujet. L'incidence du prédicat au sujet-support externe forme ainsi la relation prédicative effective. Le choix du sujet, support personnel externe, est le point de départ de l'énonciation en visée phrastique. C'est la raison pour laquelle C. Guimier affirme qu'il est avant tout un apport d'information.

Dans le premier chapitre, nous avons envisagé l'énoncé comme un message à communiquer, c'est-à-dire du point de vue de la communication. Dans ce qui suit, l'énoncé sera envisagé comme le résultat d'un acte d'expression. Ce sera notre point de départ avant d'entamer concrètement une étude sur l'ordre des mots. Celle-ci suppose en effet qu'ait été déterminée une structure de base de l'énoncé — gardant à l'esprit que chaque langue possède son propre système de construction de l'énoncé. Il est vrai que l'énoncé de base n'est qu'un modèle représentatif, qui incorpore une possibilité parmi d'autres possibilités réalisables en discours. En ce sens, il appartient à la compétence linguistique. Nous débuterons logiquement cette présentation par le mécanisme de la prédication en psychomécanique du langage.

Du point de vue terminologique, la phrase, unité d'expression dotée d'un sens, devient l'énoncé, unité de communication dotée d'une signification par la visée d'effet de l'énonciateur. La question qui se pose en premier lieu est celle des composantes de la phrase, du mode de construction du sens ? Ce mode de construction, c'est la prédication. Elle est une opération de référence de quelque chose qui est dit, ou « prédiqué » (= apport de signification) à quelque chose dont on parle (= support de signification), soit en figure :

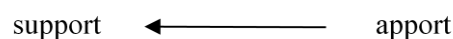


Fig. 5



Ceci revient à dire que *la mise en relation* d'un apport de signification (A) avec un support de signification (S) est une condition nécessaire pour qu'il y ait prédication. Quant aux séquences, AS ou SA, dit A. Joly<sup>28</sup>, l'une des deux devrait être universellement considérée comme canonique. Il pose ce schéma comme invariant linguistique, sans décider *a priori* du sens canonique. Soit en figure<sup>29</sup> :

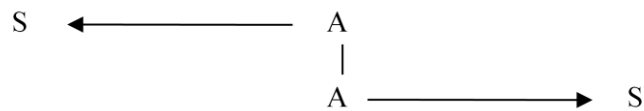


Fig. 6

Le mouvement de l'apport au support s'appelle, en psychomécanique du langage, l'incidence. Selon les langues, cette *mise en rapport*, mouvement de référence, permet d'instaurer le sens de la phrase. Cette notion d'« incidence » est en effet le moteur de la syntaxe, conçue comme la « mise en forme du sens » en systématique énonciative. La phrase est, par excellence, le lieu de la prédication, dans lequel un apport de signification doit se rapporter à un support de signification.

Dans ce contexte, la notion de support, empruntée à Guillaume, signifie ce qui est « posé dessous » (lat. *sub-positum*). Elle renvoie à l'idée de « base », de « soubassement », de « fondation », ou encore de « soutien » chez Damourette et Pichon (A. Joly, 1992-1993 : 94). Le support de signification se réalise en français et en coréen dans le constituant nominal. Quant à l'apport de signification, il peut s'agir, en français, soit d'un prédicat verbal (Pv), soit d'un prédicat nominal (Pn). Soit en figure (*ibid.*) :

28. A. Joly (1992-1993), «Thématisation et focalisation, Fondements d'une syntaxe énonciative», *Modèles linguistiques*, 27, p.94.

29. *Ibid.* p. 94.

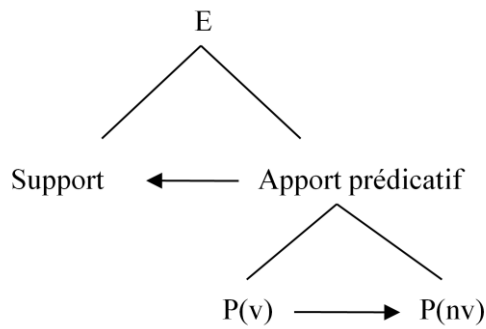


Fig. 7

Tous les éléments présentés ci-dessus peuvent rendre compte de l'ordre des vocables. Comme la syntaxe, en systématique énonciative, est « la mise en forme du sens », il y aura d'un côté la syntaxe génétique, qui relève de la « mise en forme puissancielle », du « dire-effectif », et d'un autre la syntaxe de résultat, qui relève de la « mise en forme effective », du « dit effectif ».

La syntaxe au niveau du dire pose la question de l'intervention du sujet parlant dans le processus de construction de l'énoncé, et plus précisément, pour notre sujet, de la prise en charge de la visée de discours dans l'ordre des vocables. On remarquera que les possibilités de discours offertes à la langue sont tout à la fois une contrainte systémique et une possibilité d'expression, dans les limites des virtualités offertes par la langue.

Par rapport à la figure ci-dessus, l'ordre des constituants du prédicat en coréen se manifeste différemment. Si la place du support de signification se trouve généralement avant l'apport de signification, dans le cas sujet-prédicat par exemple, à l'intérieur du prédicat, c'est le complément du prédicat verbal qui se trouve devant le verbe. L'ordre des constituants, dans l'apport de signification qu'est le prédicat, se présente systématiquement, en Discours, sous la forme Pnv – Pv. Le mouvement de référence se produit alors sous la forme Pnv → Pv. La figure ci-dessus nous offre toutefois un modèle syntaxique de base, qui sera utilisé dans notre analyse. Il nous servira à expliquer le modèle syntaxique de l'énoncé

en coréen. Dans ce qui suit, nous présenterons le modèle syntaxique de la phrase en fonction de la qualité du verbe, en observant l'ordre des constituants.

## **2. Structure de l'énoncé coréen : les trois types d'énoncé**

Nous présenterons ici la structure de base de l'énoncé coréen en fonction du type de mot verbal employé — puisque, ainsi que nous venons de le voir, c'est le lexème verbal qui conditionne le schème prédicatif de l'énoncé. Le mot verbal peut être classé en trois types : le verbe d'action, transitif ou intransitif (selon la présence de l'objet) ; le verbe d'état comme adjectif verbal ; et enfin la copule *i da* 'être'. De même qu'en psychomécanique, on admettra que le lexème verbal prévoit le type d'événement dont il s'agit. Ce qui est caractéristique, dans la classification du verbe en coréen, c'est l'adjectif verbal. Son trait sémantique manifeste l'événement d'état.

En ce qui concerne l'ordre des constituants, le sujet-support se situe au début de l'énoncé. Au cas où l'objet existe, il se trouve devant la base verbale du prédicat, du moins dans l'énoncé assertif. La base verbale du prédicat prend sa position presque toujours en fin de phrase. Dans ce qui suit nous allons identifier les constituants phrastiques tels que sujet, objet, verbe, complément et attribut en coréen, ainsi que leur position canonique au sein de la phrase affirmative.

### **2.1. L'énoncé à travers le verbe d'action**

#### **2.1.1. L'énoncé intransitif**

En ce qui concerne la distinction transitif/intransitif, elle dépend du trait sémantique du lexème verbal. En Langue, le sémème du verbe comprend déjà les actants nécessaires à la construction de l'énoncé. La *présence* de l'objet, personne puissancielle d'effection en psychomécanique, est le critère qui nous permet de considérer l'énoncé comme transitif ou intransitif. Si l'énoncé comprend la personne puissancielle d'effection, le verbe opère alors la transition de la personne puissancielle de causation à la personne puissancielle d'effection. L'effet procède

de cette action verbale, qui consiste à transiter de l'entité A à l'entité B ; d'où « transitivity ».

Au contraire, la présence du support suffit à l'énoncé intransitif. Du fait que le lexème verbal n'a pas besoin de la personne puissancielle d'effection, la résultativité de l'événement se restreint au sujet-support.

Prenons le lexème verbal *phi da* 'fleurer'. Dans l'énoncé [13], nous pouvons identifier le sujet-support, et l'apport-prédicat verbal. C'est un exemple typique de construction intransitive d'ordre sujet-verbe.

[13] Ggoch i phi. n. da  
 fleur-sj fleurir-cert-T(ass)  
 'La fleur fleurit.'

Nous pouvons présenter la relation prédicative de l'énoncé [13] en termes d'incidence, en reprenant le schéma précédent (Fig.7) :

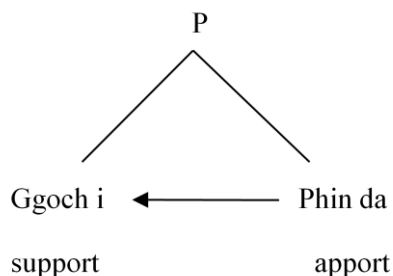


Fig. 8

Si le complément circonstanciel devait être présent dans l'énoncé intransitif, quel serait alors sa place syntaxique ? Le circonstant dit adverbial dans la grammaire scolaire en coréen est traduit en français par le syntagme prépositionnel, complément de lieu. Sa place se trouve devant le verbe en coréen ; c'est sa position canonique. Soit l'énoncé [14].

[14] Yeong mi. ga eui ja. e anj. ass. Da  
 Yeongmi-sj chaise-loc s'asseoir-pass-T(ass)

‘Yeongmi s’assoit dans la chaise.’

Le complément circonstanciel, en tant qu’apport sémantique du verbe, forme le prédicat verbal étendu. Ce prédicat (apport 2 sur le schéma — cf. Fig.9) est incident au sujet-support de l’énoncé. C’est ainsi que se conclut l’opération prédicative du point de vue de l’incidence. Le complément, prenant sa place entre le sujet-support et le verbe, est un élément de l’apport prédicatif. Il apporte ici une information sur le lieu de l’événement. Soit en figure :

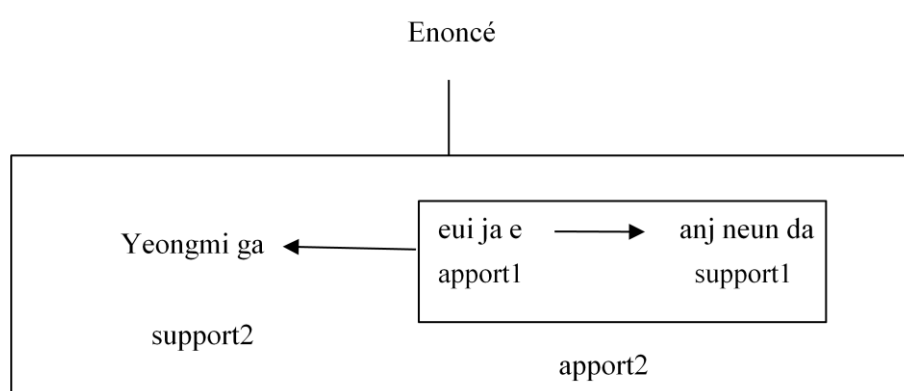


Fig. 9

Voyons maintenant l’énoncé construit avec le complément attributif.

[15] Jun ho. neun eui sa. ga doe. eoss. da.  
 Junho-*θ* adulte-*att* devenir-*pass-T(ass)*

‘Junho est devenu médecin.’

Dans la phrase [15], le complément prend sa place entre le sujet-support et le verbe. En français, ce constituant peut être considéré comme attribut, du fait qu’il caractérise le sujet par l’intermédiaire d’une copule ou d’un verbe d’état. La copule ou le verbe d’état sert de médiateur entre le sujet et le verbe. En ce cas, le rôle de la copule sera conditionné par la relation entre ces deux constituants. Or, dans la grammaire scolaire en coréen, comme sa dénomination le démontre, la copule est considérée comme complément du sujet. Le coréen signale le caractère

d'explication supplémentaire que réclame le SN en *i/ga*, dit « attribut », à l'égard du sujet. Au contraire du français, où les verbes d'état sont nombreux, seuls les deux verbes *doe da* et *a ni da* acceptent le SN en N + *i/ga* comme complément. C'est donc le sémantisme du verbe qui réclame la présence de ce type de SN particulier. Le verbe 'devenir' nécessite en effet deux places, avec l'ordre suivant en français : /X devenir Y/. Or l'ordre des constituants en coréen du verbe *doe da* 'devenir' met les deux entités en avant par rapport à la place du verbe. De là, il est logique que la particule se pose après le mot nominal au sein du SN en face du verbe, puisque c'est la particule qui ajuste la relation syntactico-sémantique entre le complément et le verbe. Ici, la contiguïté montre l'importance de la notion de temps opératif : le complément prend d'abord sa relation avec le verbe, ensuite avec le sujet-support. Le SN *eui sa ga* explique en effet la résultativité de l'action du verbe *doe da* 'devenir'. Ensuite, ce prédicat verbal devient incident au sujet-support. En termes d'incidence, le complément, apport sémantique du sujet, est incident au verbe qui est son support, c'est une incidence sémantique d'ordre résultatif. Génétiquement, c'est le verbe qui réclame le SN complément. C'est ainsi que nous pouvons expliquer l'ordre syntaxique complément-verbe dans l'énoncé attributif. Soit en figure :

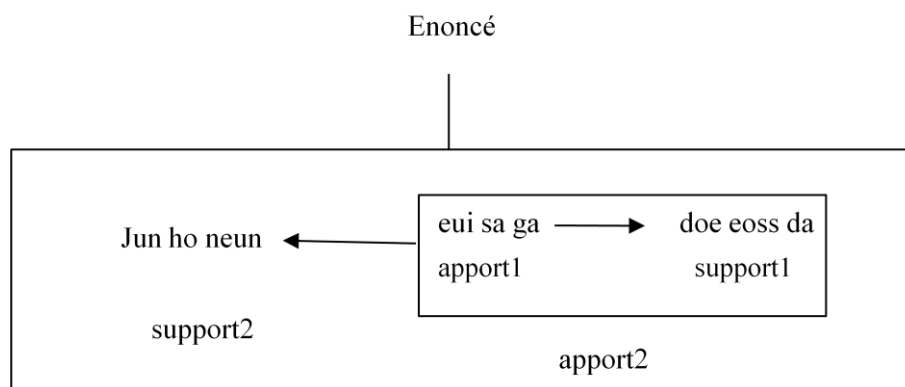


Fig. 10

Dans ce sens, le rôle du verbe *doe da* en coréen n'est pas d'assumer la

fonction de médiateur entre le sujet-support et le complément attributif. Il est plutôt de marquer le rôle prédicatif et énonciatif des constituants. De là, on comprend que la postposition de la particule a sa raison d'être, par analogie avec les mots formels du verbe, qui se posent après la base verbale. Ceci reconnu, la place syntaxique du SN obtient une certaine liberté au sein de l'énoncé, car la particule suffit à ajuster la relation syntactico-sémantique entre le mot nominal et le mot verbal, après le choix du lexème verbal. Il existe toutefois un effet d'attraction, en ce qui concerne la proximité du SN contigu avec le verbe.

Si l'on change la place du sujet-support et du complément attributif, que devient l'énoncé [15] ? L'ordre inverse entre le sujet et le complément attributif a un effet emphatique entre l'élément contigu et le mot verbal. Ici c'est le sujet-support qui se comporte comme complément attributif du mot verbal : *Eui sa ga Jun ho neun doe eoss da*. 'Un (le ?) médecin, c'est Junho.' De plus la particule *neun*, dite thématique, a valeur contrastive ici, étant donné que les autres éléments du paradigme de *Junho* rendent celui-ci exclusif (parmi les amis de *Junho*, ce n'est pas *Yeongsu*, *Minsu*, *Seungju*, etc., c'est *Junho* qui est devenu médecin). *Junho* est alors considéré comme le lieu de résultativité de l'événement 'devenir Junho comme médecin', comme si l'événement était exprimé par un verbe pronominal réflexif en français. Ceci peut être montré à travers la figure suivante.

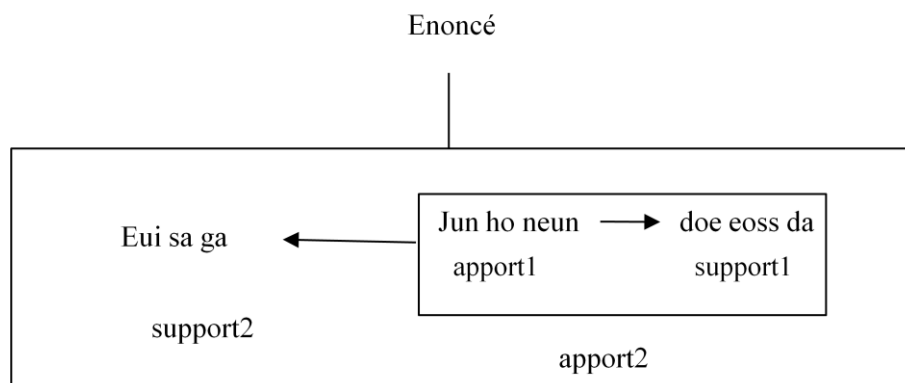


Fig. 11

De ce qui précède, on constatera que tous les constituants (sujet-support, complément circonstanciel, attribut) se trouvent avant le verbe.

### 2.1.2. L'énoncé transitif

Rappelons que l'énoncé transitif se caractérise par la présence de la personne puissancielle d'effection. Dans l'énoncé transitif, la résultativité de l'opération verbale atteint son point d'aboutissement. Voyons l'énoncé transitif en coréen. La place canonique de l'objet s'y trouve devant le verbe, comme dans cet exemple :

- [16] Yeong mi. neun Jun ho. leul sa lang ha.n da.  
 Yeongmi- $\theta$  Junho-*oj* amour-faire-*cert-T(ass)*  
 'Yeongmi aime Junho.'

L'apport principal est alors l'objet de l'événement *sa lang ha da* 'aimer'. Il complète sémantiquement le lexème verbal, formant ainsi le prédicat. Celui-ci sera ensuite incident au sujet-support. Figurativement :

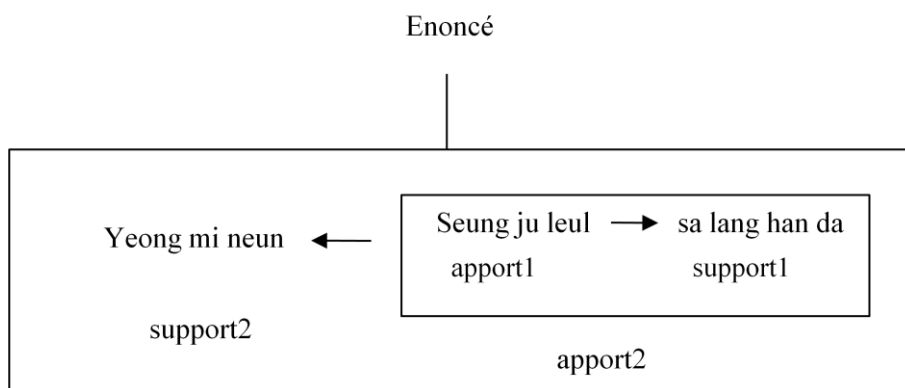


Fig. 12

L'exemple suivant a deux compléments, qui se présentent entre le sujet-support et la base verbale du prédicat :

- [17] Minsu. neun Ji su. leul cheon jae. lo yeo gi. n. da.  
 Yeongmi- $\theta$  Jisu-*oj* génie-*loc* considerer-*cert-T(ass)*  
 'Minsu considère Jisu comme un génie.'



Le premier complément *Jisu. leul* est objet, le deuxième complément *cheon jae. lo* est attribut de l'objet. Les deux compléments sont nécessaires pour que l'énoncé soit complet linguistiquement, car le lexème verbal *yeo gi da* 'considérer' demande deux arguments. Ce phénomène se retrouve en français dans des énoncés du type 'Je l'ai trouvé ennuyeux.' Mais le problème se pose autrement dans la grammaire coréenne. La dénomination de la fonction du SN dans la grammaire coréenne laisse place à une certaine discordance. Si *Jisu. leul* y est objet, alors *cheon jae. lo*, qui caractérise le sens d'objet, doit être un « complément » d'objet, au sens strict du terme. Pourtant le deuxième complément de SN est ici considéré comme constituant adverbial nécessaire. Pourquoi cette discordance existe-t-elle ?

La raison en est que la particule *lo* est classée comme particule adverbiale, et que c'est le sens du lexème verbal qui demande cet élément. La particule ajoutée (*eu*)*lo* manifeste divers champs sémantiques en fonction de la qualité de la sémantèse verbale. Pour faire simple, disons que le champ sémantique de (*eu*)*lo* recouvre des prépositions en français telles que *pour* (par exemple dans *prendre X pour Y*), *à travers*, *avec*, *en*, *comme*. En coréen, il s'agit simplement de marquer le syntagme nominal comme attribut de l'objet. L'idée de constituant adverbial nécessaire vient d'une distinction de la particule avec les différentes fonctions syntaxiques. Il s'agit d'un débat entre catégorie et fonction. Étant donné que la particule (*eu*)*lo* est classée comme particule à fonction adverbiale dans la grammaire traditionnelle en coréen, on considère que le rôle de la particule en coréen n'est pas décisif pour désigner une fonction syntaxique du SN. La fonction du syntagme lui-même devient fluctuante. Le classement traditionnel de la particule dans ce système linguistique n'est nullement une garantie pour identifier la fonction syntaxique du SN.

Ici les deux SN compléments ne sont pas déplaçables entre eux, ils appartiennent à un ordre fixe. Cela provient de la sémantèse verbale. Étant donné

que le déroulement de l'événement se produit de l'entité A (SN en *leul*) à l'entité B (SN en *lo*), la logique veut que l'élément résultatif se pose juste devant le verbe. Si on le déplace devant le SN en *leul*, l'énoncé n'est plus acceptable.

[17]' \*Minsu. neun cheon jae. lo Ji su. leul yeo gi. n. da.  
 \*Minsu- $\theta$  génie-*loc* Jisu-*oj* considérer-*cert-T(ass)*

'Minsu considère Jisu comme un génie'

Il y a là une « intimité sémantique » entre le SN en *lo* et le verbe *yeo gi da* 'considérer comme ~'. De là, on peut expliquer le mouvement d'incidence des constituants de l'énoncé [17]. Soit en figure :

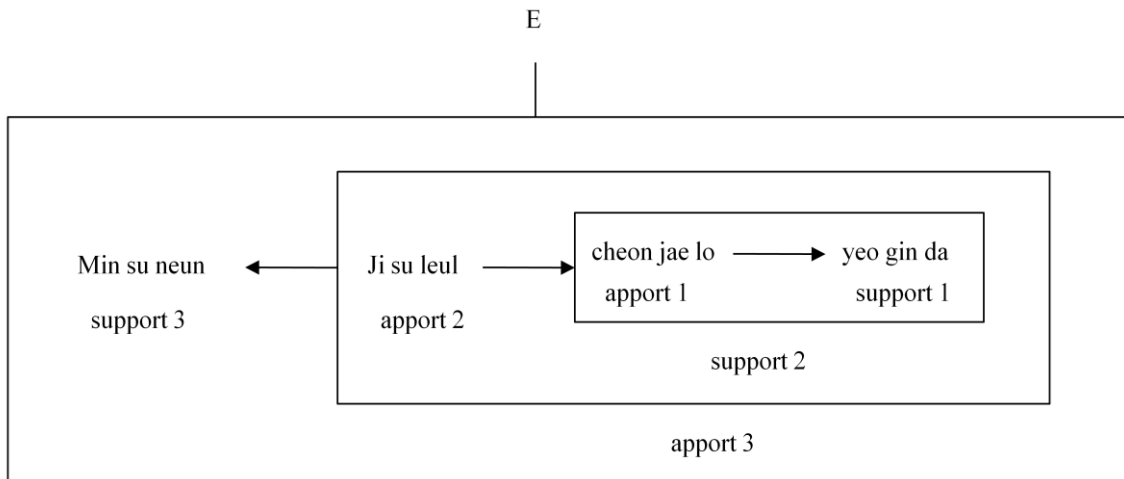


Fig. 13

Étant donné que les deux compléments prennent leur relation avec le verbe, tous les compléments sont d'abord incidents au verbe. Ils forment ensuite le prédicat verbal qui constitue l'apport du sujet, incident au sujet-support.

Au contraire de cet exemple, le suivant possède deux compléments, mais ceux-ci sont déplaçables :

[18] Seon saeng nim. i Yeong mi. e ge sang. eul ju. si. eoss. Da.  
 Professeur-*sj* Yeong mi-*loc* prix-*oj* donner-*hon-pass-T(ass)*

'Le professeur a donné, à Yeongmi, le prix.'

La linéarisation des constituants phrastiques dans la phrase [18] correspond à l'ordre canonique. Ce qu'il faut remarquer, c'est que la particule *e ge* 'à' se positionne après un nom de qualité animé, pour manifester le lieu où se produit l'action de l'agent, généralement le sujet-support. Quant à la fonction de cette particule, elle est aussi un constituant adverbial nécessaire, obligatoire d'après la grammaire traditionnelle. De là, on pourrait dire, d'un point de vue purement fonctionnel, que tout ce qui n'est pas objet, à l'exception du sujet et de la base verbale du prédicat, s'il est un constituant phrastique nécessaire de la sémantèse verbale, devient un constituant adverbial dans la grammaire scolaire coréenne. C'est un point de vue purement fonctionnel. C'est là que se trouve l'amalgame entre fonction et catégorie. Puisque la particule au plan nominal est vue comme marqueur de la fonction du SN, toutes les particules qui ne sont ni marqueur de sujet, ni marqueur d'objet, *i/ga* et *eul/leul*, sont devenues des particules adverbiales. Du point de vue de l'ordre des constituants, l'identification de la particule comme marqueur de la fonction du SN alourdit la distinction de la fonction syntaxique du SN lui-même à l'intérieur du schème prédicatif.

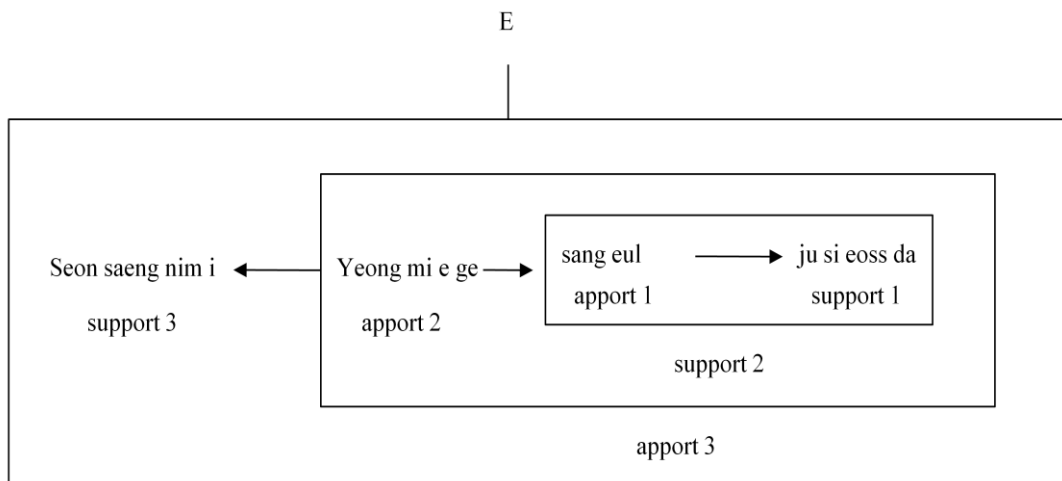


Fig. 14

[18]' Seon saeng nim. i sang. eul Yeong mi. e ge ju. si. eoss. da.  
 Professeur-sj prix-oj Yeongmi-loc donner-hon-pass-T(ass)

‘Le professeur a donné le prix à Yeongmi.’

Si on déplace le complément de SN en *e ge* devant le verbe, il prendra la relation sémantique avant le SN en *leul*. On peut compter alors le temps opératif de mise en incidence du SN en *e ge*. L’incidence du SN en *e ge* précède du SN en *eul*. Nous pensons qu’elle peut expliquer l’effet emphatique du constituant contigu au verbe. Cette contiguïté permet d’avoir une relation étroite entre le SN contigu du mot verbal et celui-ci.

## 2.2. L’énoncé avec adjectif verbal

Dans le classement des lexèmes verbaux en coréen, on trouve l’adjectif verbal. Cette catégorie se traduit toujours par la construction attributive « être + adjectif » en français. En coréen, la morphologie de l’adjectif verbal se signale par la forme « adjectif + *da* ». La sémantèse de l’adjectif verbal en coréen comprend la nature et/ou l’état du sujet-support. De ce fait, l’adjectif verbal se réalise comme schème phrastique sous le verbe d’état, excepté qu’il est intransitif. Soit un exemple :

[19] Min ji. ga ddog ddog ha. da.  
Minji-sj intelligent-faire- $\emptyset$ -T(ass)

‘Minji est intelligente.’

L’énoncé du verbe adjectif est schématiquement identique à celui du verbe intransitif. Ce qui le différencie dans un premier temps du verbe d’action, c’est le mot formel associé à la base verbale. Mais c’est surtout le mode de la réalisation du temps présent : *-neun-* pour le verbe d’action et *zéro* ( $\emptyset$ ) pour l’adjectif verbal. Étant donné que l’adjectif verbal n’a pas besoin de son apport prédicatif, l’énoncé [19] se limite à deux constituants. Dans ce cas, le mouvement d’incidence peut se présenter comme dans la figure suivante.

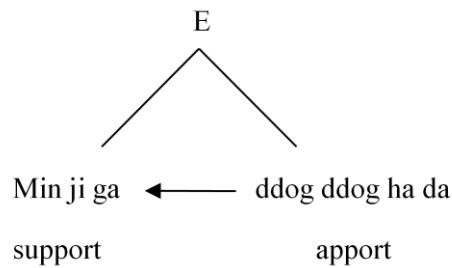


Fig. 15

Dans ce qui suit, nous présentons le dernier type d'énoncé verbal en coréen. Il s'agit de l'énoncé construit avec la copule *i da* 'être'.

### 2.3. L'énoncé avec copule *i da* 'être'

Le verbe *i da* 'être' est classé dans la grammaire traditionnelle comme particule prédicative. Il se trouve toujours après un mot nominal en discours. Son trait de verbalité a souvent été négligé du fait de sa position syntaxique. Attention cependant, malgré (ou grâce à) sa légèreté phonologique (base verbale *i*), plusieurs mots formels — de temps, honorifique, de modalité — peuvent être agglutinés après lui. Soit l'exemple suivant :

[20] I geos. i chaeg sang. i da.  
 ceci-chose-sj chaise-être-T(ass)

'Ceci est une chaise.'

Comme nous le voyons dans la phrase [20], *i da* ne précise pas la relation sémantico-syntaxique entre le sujet « ceci » et l'attribut « table » au sein de la phrase. Il permet de transformer le mot nominal *chaeg sang* 'chaise' en prédicat, au cours de la visée qui consiste à identifier le sujet.

À partir du moment où *i da* est considéré comme une particule prédicative du plan nominal (cf. p.144 dans *La grammaire scolaire en coréen*, Lee Kwan-kyu, [1999] 2005), il faut aussi accepter l'idée qu'il existe une « conjugaison » du nom. Du fait de cette possibilité, toutes les « conjugaisons verbales » sont considérées

comme des particules nominales sous *i da* dans la grammaire traditionnelle coréenne. Cela se complique encore avec la notion de la « déclinaison » du mot verbal...

La particule *i da* fait encore l'objet de discussions chez les grammairiens. Par exemple, chez Choi Hyeon-bae (1930, 1955), Nam Gi-sim (1986), Yang Jeong-seong (1996), *i da* est considéré comme *ji jeong sa*, il détermine la qualité du mot précédent comme mot verbal. C'est la raison pour laquelle la postposition de *i da* — en réalité *i*, chez ces auteurs — permet de l'envisager comme un affixe. Chez d'autres, il est envisagé comme voyelle intercalaire (thématique). De l'affixe à la voyelle intercalaire, il existe encore plusieurs positions à propos du statut de *i da*.

Pour nous, il s'agira d'un mot verbal, équivalent du verbe *être* en français comme le suggère la traduction française dans la phrase [20]. Car dans tous les débats autour de *i da*, l'élément, qui permet de faire de *i* un mot verbal, *da*, a été négligé<sup>30</sup>. C'est en fait le signe *da* dans *i da* qui confère la qualité de verbe en coréen. L'attribut du verbe *i da* en coréen se comporte comme le complément d'une copule qui attend son support. Étant donné que la place du verbe est la fin de l'énoncé, les éléments qui précèdent le verbe, sauf le sujet-support, sont

---

30. La sémiologie de *i*, base verbale de la copule, est identique à la particule-sujet *i/ga*. Rappelons qu'elle possède le trait sémantique de *désignation*. Il nous semble que nous pourrions poser une base sémiologique des différentes fonctions de *i*, à savoir particule du sujet, de l'attribut et base verbale de la copule en coréen. Le signe *i* aurait-il partout même origine ? S'agit-il d'une homonymie ? Il est vrai que le signe *i* s'emploie maintenant soit au plan nominal, soit au plan verbal. *I*, en tant que particule du plan nominal, a le trait sémantique de *désignation par extraction* (aussi dit « d'exclusivité »). *I* au plan verbal, comme copule, met en relation le sujet et l'attribut. Pourtant sa place finale (S-Att-Copule) suit l'ordre des constituants canonique en coréen. *I* a donc le même trait sémantique quelle que soit la nature qu'on lui attribue, mais la fonction diverge, soit au plan nominal (particule), soit au plan verbal (copule). Ce serait un sujet à développer en termes de signifié du mot formel et de fonction syntaxique du mot formel. Car le mot formel en coréen possède un signifié formel. La copule est un mot verbal possédant un sémantisme léger, en termes de dématérialisation du mot verbal (on parle de *subduction*, chez Guillaume). Il s'agit d'un verbe dématérialisé au sein de la catégorie du mot verbal. Ainsi le signe *i* partage-t-il un caractère formel quel que soit son trait lexical apparent.

incidents d’abord au verbe. C’est ici que la particule *i* fonctionne : elle ajuste la relation sémantique entre le mot nominal et le mot verbal. De là, le mouvement d’incidence des constituants de l’énoncé sous copule suit celui de l’attribut sous forme *zéro* particule. La base verbale *i*, identique sémiologiquement à la particule du sujet et de l’attribut en coréen, partage dans *i da* le même signifié de puissance que celles-ci. On peut démontrer ceci figurativement dans l’exemple suivant.

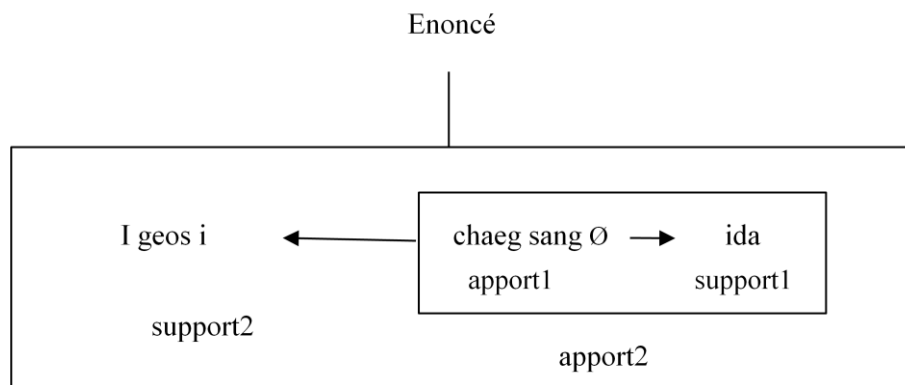


Fig. 16

Au cas où le son dernier de l’attribut est une voyelle, la base verbale *i* en est absente.

[21] I. bun. i            do ji sa. da.  
Ce-personne-sj    préfet-Ø(cop)-T(ass)

‘Cette personne est préfet.

Cette absence de la base verbale *i* dans *i da* a conduit certains linguistes à l’envisager comme une particule prédicative, ‘N+Ø da’ (prédicat sous copule)<sup>31</sup>.

31. La vision à propos de la copule diffère selon les points de vue : i) la plus courante est celle de *i da* comme copule (Choi Hyeon-bae) ; ii) étant donné qu’il s’emploie après le mot nominal, il s’envisage aussi comme une particule qui permet de « conjuguer » le mot nominal (Lee Heui-Seung) ; iii) il est signe du cas support, celui qui permet la prédication (Jeong In-seung). Étant donné que *i da* accepte les mots formels du verbe de discours tels que temps, mode et terminatif, translatif ou connectif, entre la base *i* et la terminaison *da*, il semble bien que l’on puisse parler de « verbe-copule ». Cette position est défendue dans « Une réflexion sur le débat du verbe *i da* » de *Une nouvelle éclairage sur la grammaire coréenne : la structure syntaxique et*

## 2.4. En guise de conclusion

Nous avons opté pour une classification de l'énoncé coréen en trois types, selon la nature de la base verbale qui constitue son prédicat : verbe d'action, verbe d'état (adjectif verbal) ou copule. Étant donné que c'est le verbe qui conditionne le schème prédicatif dans l'énoncé, les autres éléments nécessaires y sont envisagés comme corrélatifs. On peut observer que ceux-ci s'ordonnent toujours devant le verbe. De là, les éléments satellites entrant en relation étroite avec le verbe sont généralement en incidence immédiate avec lui. Ils constituent les apports du verbe et forment avec ce dernier le prédicat verbal. Celui-ci sera à son tour incident, en dernière instance, au sujet support. Ainsi la relation prédicative de l'énoncé est conclue par cette incidence du prédicat verbal.

La caractéristique majeure de l'ordre des constituants en coréen est le verbe en fin d'énoncé. La place des compléments se situe entre le sujet-support et le verbe. De ce fait, le complément le plus proche du verbe entretient une relation plus étroite avec celui-ci. Le temps opératif qui résulte de la mise en incidence suffit à le montrer (cf. Fig.17, *infra*).

---

*l'interprétation sémantique* Song Seog-Jung (1993 : 388-422), notamment p. 394. Étant donné que le mot nominal en coréen s'utilise en Discours par agglutination de la particule, les deux dernières positions considèrent seulement l'aspect résultatif, en Discours. Après consonne, la copule se réalise *i da*, après voyelle *Ø da*. L'instabilité de la base verbale en *i* peut être justifiée par le fait que l'absence de particule est restaurée sous le verbe négatif *a ni da* 'ne pas être'. Par exemple l'énoncé négatif de [21] devient comme [21]' *I bun i do ji sa ga a ni da*, 'Cette personne n'est pas préfet.' Le SN en *ga* est bel et bien l'attribut du verbe négatif du copule *a ni da* (an 'adverbe négatif' *i da*).



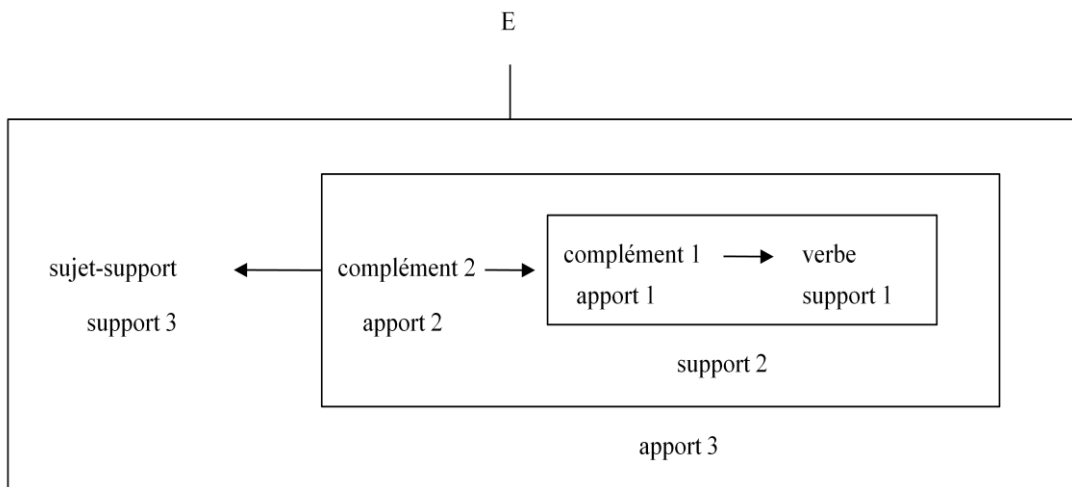


Fig.17

## Chapitre 3

### Le mot de discours en coréen : syntagme nominal et syntagme verbal

#### 0. Introduction

Dans le premier chapitre nous avons discuté de la linéarisation des différents constituants de l'énoncé. Nous avons vu que l'énoncé coréen possédait une unité syntagmatique, composée d'une partie lexicale et d'une partie grammaticale. La partie grammaticale, qu'elle se situe sur le plan nominal ou sur le plan verbal, établit la relation syntactico-sémantique entre les constituants de l'énoncé. Pour dégager cette unité de puissance de la langue coréenne, nous avons opté pour la démarche sémasiologique : à partir d'une observation de l'acte de langage en surface (l'énoncé), il est possible d'isoler et de conceptualiser une unité fonctionnelle du syntagme coréen.

Cette unité fonctionnelle, appelée *eo jeol*, unité syntagmatique qui lie partie lexicale et fonction grammaticale dans l'énoncé coréen, procède par agglutination. Cette agglutination effectuée, en psychomécanique, deux opérations : d'abord, elle lexicalise l'unité de puissance qu'est le mot en Langue ; ensuite, elle en fait une unité fonctionnelle en vue de la formation de l'énoncé. Cette agglutination discursive est donc non seulement à la base de la syntaxe interne des éléments d'une unité fonctionnelle donnée, mais elle aussi fondamentale dans la syntaxe de l'énoncé. Nous pouvons situer sa formation au cours de l'acte de langage, soit le passage de la Langue au Discours en psychomécanique, dans la figure suivante :

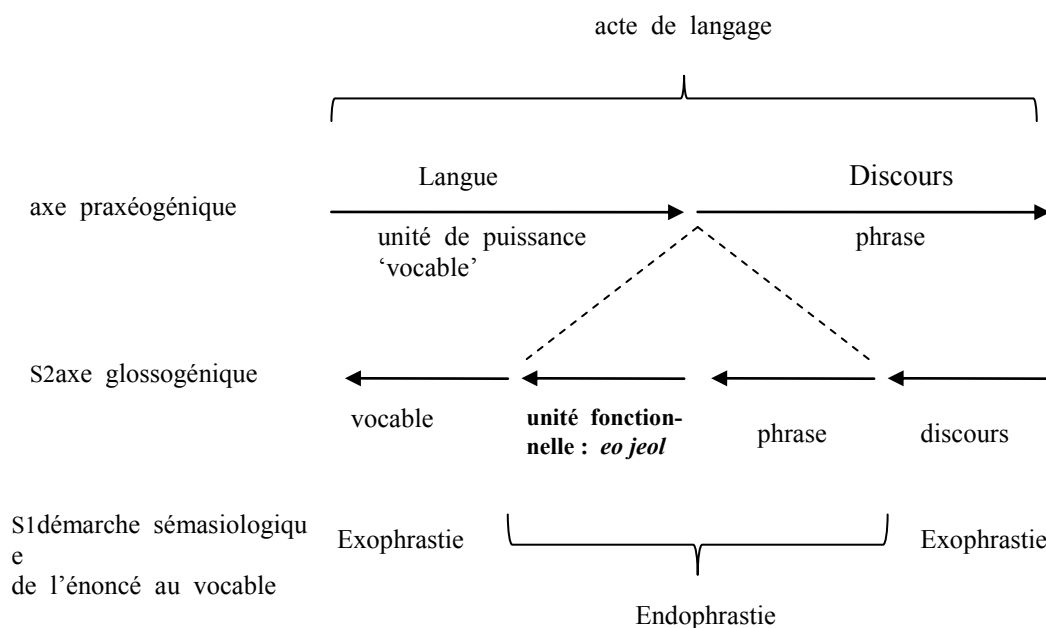


Fig. 18. Unité fonctionnelle, *eo jeol*, dans l'acte de langage

La figure ci-dessus positionne l'unité fonctionnelle de l'énoncé, *eo jeol*, au niveau de l'endophrastie, à savoir à l'intérieur de l'énoncé. L'énoncé, qui a été notre point de départ pour discuter de l'ordre des constituants, résulte d'une stratégie discursive du locuteur. Dans le premier chapitre, nous avons déduit de cette définition que l'ordre des constituants pouvait endosser une signification. L'énoncé, en tant qu'*exprimé*, contient un message du locuteur, formé à partir des unités qui constitueront la langue en tant que *représenté* (les vocables). C'est ce que Gustave Guillaume appelle l'axe glossogénique du langage, soit le langage vu « dans son devenir existentiel », « l'édification de l'être du langage dans le temps historique ». Au contraire, la « saisie du langage dans sa fonctionnalité » relève de l'axe praxéogénique<sup>32</sup>. C'est la vision la plus courante : la Langue est un système de représentation qui permet au locuteur d'exprimer ce dont il veut parler,

32. A. Joly (1988), « Évolution du langage et typologie des langues, Perspectives guillaumiennes », in *La linguistique génétique, Histoire et théories*, André Joly (éd.), P.U. de Louvain, p. 250

produisant ainsi le Discours. D'après ce dernier axe, sans représenté préalable (Langue), il ne peut pas y avoir d'exprimé (Discours).

L'unité de puissance en coréen, le « vocable », possède un caractère agglutinatif, qui lui permet de former une unité fonctionnelle à l'intérieur de de l'énoncé. Tous les vocables lexicaux, à part l'adverbe, doivent être agglutinés à des vocables grammaticaux. C'est là un fait de Langue, et celui-ci devrait nous permettre de décrire l'unité de puissance du coréen, le « vocable », terme que l'on privilégiera afin de ne pas abuser de la notion de « mot », telle qu'elle s'emploie généralement dans le cadre des langues indo-européennes. Si *eo jeol* est reconnue comme l'unité fonctionnelle de base pour les coréanisants, la démarche psychomécanique nous impose de dégager l'*unité de puissance* de la Langue coréenne. Nous examinerons d'abord trois points de vue sur la reconnaissance de l'unité fonctionnelle dans la tradition grammaticale coréenne. Ensuite nous examinerons le fait agglutinatif lui-même dans la formation de l'unité fonctionnelle de l'énoncé, souvent reconnu comme déclinaison au plan nominal, et comme conjugaison au plan verbal.

## **1. Trois points de vue sur la reconnaissance du mot dans la tradition grammaticale coréenne**

Dans la tradition grammaticale coréenne, l'unité fonctionnelle de l'énoncé est appelée *eo jeol*. Elle est constituée d'une partie matérielle, lexicale, et d'une partie formelle, grammaticale — l'adverbe de langue excepté. En fonction du traitement de cette partie formelle, il existe trois positions qui permettent la reconnaissance du mot en Langue :

- i) le point de vue synthétique*
- ii) le point de vue analytico-synthétique*
- iii) le point de vue analytique*

Posons un énoncé, et décrivons-le afin d'en isoler l'unité minimale de la

langue coréenne, respectivement selon les points de vue proposés ci-dessus.

[22] Cheol su. ga    dong wha. leul            ilg. eoss. da  
Cheolsu-*sj*    conte pour les enfants-*oj*    lire-*pass-T(ass)*

‘Cheolsu a lu le conte pour les enfants.’

Le point de vue synthétique a été retenu par Jeong Yeol-mo (1946), Lee Sung-nyeong (1956) et Kim Min-su (1971). Tous considèrent que le mot est une entité complexe, constituée d’une partie matérielle et d’une partie formelle. De là l’énoncé [22] peut être découpé en trois mots, comme suit :

[22]’            Cheol su ga /    dong wha leul            /    ilg eoss da

Ici, *eo joel* est identique aux mots retenus, il se compose *in fine* du nom et de la particule. Si la composition de deux éléments forme un mot, il faut alors dire que le nom change de forme comme une entité complexe. Par exemple le « vocable » *Cheol su* :

Cheol su + {ga, leul, eui, e ge, lo, neun, do, man, ya...}

ga = *sj*                    leul = *oj*                    e ge = *à (COI)*            lo = *à, vers*

neun = *thème*            do = *aussi*                    man = *seul*                    ya = *quand*

Est-ce alors que cette unité synthétique est de type flexionnel ? Ce n’est pas le cas. Le nom n’y est pas envisagé comme une racine nominale, la particule n’y est pas envisagée comme une déclinaison. D’une part, la particule peut être éludée. D’autre part, le choix de la particule dépend du schème prédicatif sous la visée phrastique du locuteur. Cette combinaison du nom et de la particule n’est donc pas une entité figée en Langue, mais elle est une entité formée à un certain moment du Discours. Le point de vue synthétique ne survit donc pas à cette exigence de la psychomécanique.

C’est ici que l’on perçoit, en outre, le caractère agglutinatif de la langue coréenne. *Eo joel* est, selon nous, une entité fonctionnelle de l’énoncé composée

de deux (ou plusieurs) mots. Le fait, qu'après le mot nominal il puisse y avoir plusieurs particules, confirme suffisamment le point de vue d'après lequel la combinaison du nom et de la particule n'est pas de type flexionnelle. Voici le cas de la double particule après un mot nominal :

[23] Cheol su. man. i dong hwa. leul ilg. neun. da.  
 Cheolsu-*seul-sj* conte pour les enfants-*oj* lire-*cert-T(déc)*

'*Seul Cheolsu* lit le conte pour les enfants.'

Après *Cheolsu*, les deux particules *man* et *i* s'agglutinent. Elles peuvent être aussi elliptiques. Dans ce cas, c'est le signifié lexical du verbe qui permet de repérer le rôle sémantico-syntaxique du nom sans particule.

[23]' Cheol su  $\emptyset$  dong hwa. leul ilg. neun. da.  
 Cheolsu- $\emptyset$  conte pour les enfants-*oj* lire-*cert-T(ass)*

'*Seul Cheolsu* lit le conte pour les enfants.'

Observons maintenant le mot verbal. L'entité verbale dans l'énoncé [22] est aussi considérée comme un mot. Dans ce cas, la combinaison de la base verbale et des éléments grammaticaux est également envisagée comme une entité flexionnelle. Après la base verbale, *eoss* et *da* sont choisis par le locuteur pour construire l'énoncé en fonction de sa visée de discours. Le prédicat verbal n'est pas une entité proposée en Langue, mais selon un ordre interne des éléments, propre à l'unité fonctionnelle *eo jeol*, il est construit en Discours. Ici encore, considérer *eo jeol*, l'unité flexionnelle, comme un mot, dissipe le procédé agglutinatif qui la constitue. Voyons maintenant le deuxième point de vue qui est analytico-synthétique.

Ce point de vue a été proposé par Choi Hyeon-bae (1937), Heo Ung (2000) et a été introduit dans les grammaires de lycées en 2007. Comme son nom l'indique, il est ambivalent selon le plan linguistique : la particule au plan nominal est regardée comme mot, tandis que les éléments formels du plan verbal sont

envisagés comme appartenant à la conjugaison du verbe. Selon cette vision analytico-synthétique, on peut découper l'énoncé [22] en 5 mots :

[22]” Cheol su / ga dong wha / leul ilg eoss da

À nos yeux, il n'y a pas de raison de donner seulement le statut de *mot* à la seule particule. Les éléments formels du verbe de discours ont pleinement le droit d'être considérés comme mots, dans la mesure où eux aussi sont permutable, séparables — n'ayant de place fixe qu'au sein du prédicat verbal —, et jouent un rôle sémantique équivalent sur le plan verbal. Là encore, ce point de vue, pourtant intégré à la grammaire scolaire actuelle, masque le procédé agglutinatif, tel qu'il se produit sur le plan verbal. Les éléments formels du verbe de discours sont considérés comme sa conjugaison. Certes, mais ce terme donne une image confuse du procédé tel qu'il se produit en coréen, en l'assimilant à celui des langues indo-européennes. Le verbe de discours en coréen ne suit pas la flexion au sens original du terme. Il se forme dans l'instant de parole, par le choix des éléments formels, et selon le besoin expressif du locuteur. Il n'y a que l'ordre des éléments grammaticaux qui soit déterminé par le système de la langue. Il est donc dommage de ne pas prendre en considération ce caractère agglutinatif au plan verbal. Ceci a d'ailleurs été souligné par les partisans du point de vue analytique, Ju Si-gyeong (1914) et certains disciples, Kim Du-bong (1922) et Kim Yun-gyeong (1948) notamment, soit la plupart des grammairiens du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Ces derniers découpent les éléments de l'énoncé en *mots*, dans une perspective analytique qui suffit à démontrer que celui-ci est bien l'unité minimale de la langue coréenne. Ainsi l'énoncé [22] peut être analysé en six mots :

[22]”” Cheol su / ga dong wha / leul ilg /eoss da (6 mots)

À nos yeux, ces auteurs ont clairement perçu le caractère agglutinatif de la langue coréenne dans les deux plans linguistiques, nominal et verbal. Ju Si-gyeong envisage également le conclusif comme « partie de langue », l'on dira

*unité de puissance* en psychomécanique du langage. Ce qui est curieux, c'est que Ju Si-gyeong envisage le conclusif comme partie de langue, mais ne l'inclut pas dans son analyse. Il faut alors pousser ce point de vue plus avant, de façon à ce que les éléments intercalés entre la base verbale et le conclusif aient la qualité du mot comme unité de puissance. Nous pouvons découper l'énoncé [22] selon un point de vue analytique étendu :

[22]''' Cheol su / ga dong wha / leul ilg / eoss / da (7 mots)

Ce point de vue analytique étendu sera notre point de départ pour l'analyse des unités de puissance. Il permettra aussi d'expliquer d'un point de vue systématique la syntaxe interne du verbe de discours, comme celle du nom. Omettre le caractère agglutinatif de la Langue, dans une description syntaxique de l'énoncé, conduit à envisager le coréen comme une langue flexionnelle. Il ne faut pas aussi perdre de vue que ce caractère agglutinatif est foncièrement endophrastique : le moment où cette agglutination du mot matériel et du mot formel a lieu s'effectue en cours de construction de l'énoncé. Avant d'analyser *eo jeol* selon une vision analytique étendue, nous devons nous renseigner sur sa fonctionnalité au sein de l'acte de langage.

## **2. Le syntagme coréen dans la perspective dynamique de l'acte de langage : puissance/effet**

Au cours de la discussion sur la linéarisation des constituants en coréen et sur la structure globale de l'énoncé, nous avons pu dégager une unité fonctionnelle, nommée *eo jeol*, 語節 (parole, unité), dans la grammaire coréenne. Elle se réalise en coréen sous la forme *mot matériel + mot formel*. Les mots matériels sont le nom et le verbe, tandis que les mots formels sont la particule pour le plan nominal et les éléments formels pour le plan verbal. Cette combinaison se réalise sous le schème prédicatif du lexème verbal choisi. Celui-ci a pour origine l'*à-dire* du locuteur. Si le mot de Langue, en tant qu'il est livrée par la langue, est du déjà



construit, la phrase, en revanche, se réalise dans l’instant de parole, en fonction de besoins expressifs momentanés. Elle doit toutefois respecter certaines conditions, imposées par la Langue, notamment en ce qui concerne la combinaison des mots. *Eo jeol*, le syntagme coréen, se positionne à l’intérieur de ce processus de réalisation que nous nommons l’acte de langage, entre le mot et la phrase, de la puissance à l’effet :

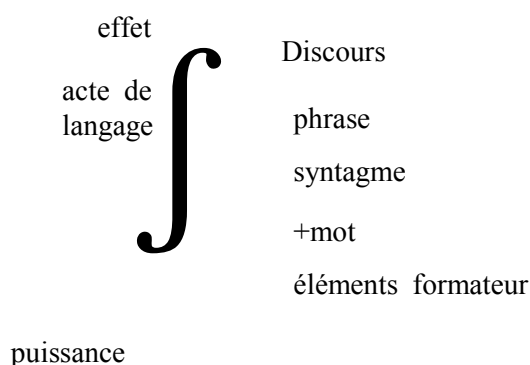


Fig. 19. La position du syntagme dans l’acte de langage

L’acte de langage, dans la perspective guillaumienne, a deux pôles : l’élément formateur (plus petite unité contenue) sur le plan de puissance ; le discours (plus grande unité contenant) sur le plan d’effet. La position de syntagme se retrouve alors entre le mot, unité de puissance et la phrase, unité d’effet. Elle effectue ainsi la transition entre les deux axes de l’acte de langage. Cette transition, en coréen, se manifeste à travers la structure sémiologique du mot matériel et du mot formel dans le syntagme nominal. S’il s’agit d’un effet, à l’égard de la phrase (on appréciera le caractère résultatif de l’ensemble), le mécanisme constructif de cette structure réside en Langue. Le mot proposé en langue se transforme en un mot de discours en vue de la construction de l’énoncé. Ceci peut être représenté à partir du schéma suivant :

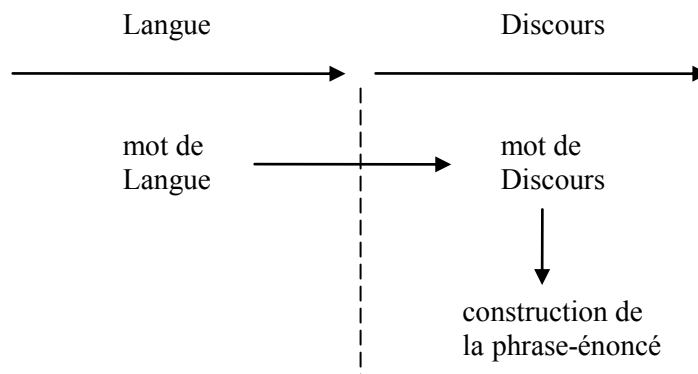


Fig. 20. La transition du mot de langue au mot de discours

Le mot de discours en coréen se réalise sous les formes différentes en fonction de la classe du mot, même s'il se réalise en général sous la forme d'une combinaison entre mot matériel et mot formel. C'est une entité syntagmatique. Il y a en effet deux états d'existence du mot : mot de Langue et mot de discours. Si le mot de Langue est une unité de puissance, le mot de discours se forme en vue de la construction de la phrase-énoncé. Il se génère au cours de l'acte de langage. Il marque une transition de la Langue au Discours.

Étant donné que le coréen est une langue où se sont richement développés les éléments formels, le problème de leur statut linguistique se pose avant tout : sont-ils des mots de Langue ou des suffixes flexionnels (*i.e.* des désinences et des conjugaisons) ? Nous avons déjà vu trois points de vue sur le « mot », unité fonctionnelle, dans la tradition grammaticale coréenne. Parmi ceux-ci, le point de vue analytique s'est avéré le plus proche de notre position. Il a seulement été étendu au plan verbal. Les éléments formels y sont alors considérés comme des mots, mais cette fois en tant qu'unités de puissance. L'unité fonctionnelle *eo jeol* y est alors envisagée comme mot de discours, formée par un procédé d'agglutination. C'est à ce procédé auquel nous allons nous intéresser à présent. L'analyse de l'unité fonctionnelle nous conduira à admettre l'existence de sa

morphologie discursive et permettra d'approfondir son ordre logique combinatoire au sein de l'énoncé. Nous commencerons d'abord par étudier l'unité fonctionnelle sur le plan nominal.

### 3. Déclinaison nominale ou le syntagme nominal

Dans ce qui suit, nous allons nous concentrer sur l'unité fonctionnelle nominale, soit la combinaison du nom et de la particule. La question est de savoir si cette unité syntagmatique fonctionne comme un mot ou comme un syntagme ? De ce qui précède, nous avons pu constater que le nom en coréen, pour être employé en discours, devait être accompagné de la particule. Nous avons déduit de cette observation qu'il s'agissait de deux unités distinctes en Langue. Reprenons l'exemple [23] :

[23] Cheol su. ga    dong wha. leul            ilg. eoss. da  
Cheolsu-sj    conte pour les enfants-oj    lire-pass-T(ass)

‘Cheolsu a lu le conte pour enfants.’

Nous voyons ici ‘Cheol su ga’ et ‘dong wha leul’ comme deux unités fonctionnelles qui combinent nom et particule. Selon le point de vue synthétique, le nom est ici décliné par ajout de la particule. De notre point de vue, le nom est un mot prédicatif qui prévoit, dès la Langue, la possibilité combinatoire avec la particule, en Discours. C’est là un mécanisme constructif du syntagme nominal en coréen. *Cheolsu ga* assume la fonction de sujet et *dong hwa leul*, la fonction objet sous le verbe transitif *ilg da* ‘lire’. Ainsi la combinaison du nom et de la particule diffère du mécanisme de la flexion. En latin, par exemple, dans *boni*, *i* est à la fois marque du pluriel, marque du nominatif et marque du masculin, rien de tel dans le syntagme coréen. De même, l’ellipse de *i* dans *boni* n’est pas acceptable, tandis que la particule en coréen peut être elliptique si le contexte le permet. Il est par conséquent impossible d’envisager la particule comme une marque casuelle, ainsi que le fait la tradition grammaticale coréenne. C’est la raison pour laquelle

l'énoncé [23] peut se réaliser en l'absence de la particule.

[23]' Cheol su  $\emptyset$  dong wha. leul ilg. eoss. da  
Cheolsu-  $\emptyset$  conte pour les enfants-*oj* lire-*pass-T(ass)*

'Cheolsu a lu un conte pour les enfants.'

Ou encore

[23]" Cheol su ga dong wha  $\emptyset$  ilg eoss da

'Cheolsu a lu un conte pour les enfants.'

Ou encore

[23]"' Cheol su.  $\emptyset$  dong wha.  $\emptyset$  ilg. eoss. da  
Cheolsu-  $\emptyset$  conte pour les enfants-  $\emptyset$  lire-*pass-T(ass)*

'Cheolsu a lu un conte pour les enfants.'

Dans ce cas, sous le schème prédicatif du verbe *ilg da* 'lire', la forme /*X-ga Y-leul ilg da*/ permet de repérer immédiatement le rôle syntactico-sémantique du SN sans particule. Ainsi, le nom coréen en discours peut se réaliser en l'absence de particule.

À vrai dire, *domin-* ne s'utilise pas sans désinence nominale. Tandis qu'une flexion en latin comme *dominus* existe en Langue (le nom est d'ailleurs enseigné avec sa déclinaison), le mot formel se lie au nom *au moment où* s'effectue la transition de la Langue au Discours, c'est-à-dire au cours de la formation du syntagme (ici nominal). Soit en figure :

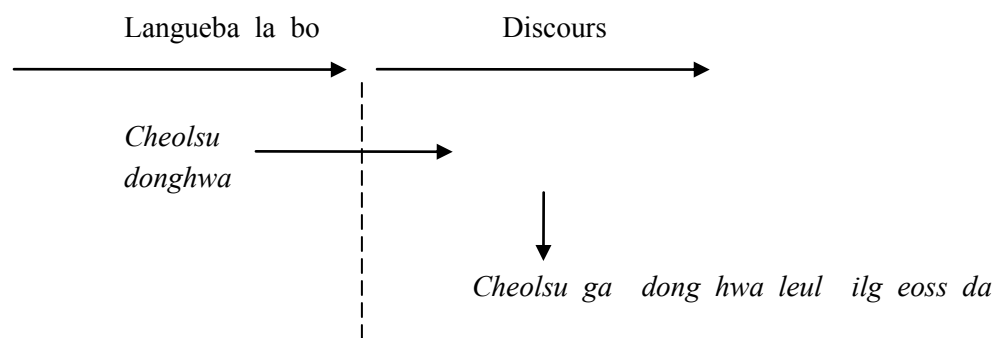


Fig. 21

Cette transition constitue le *dire* dans l'acte de langage. La particule manifeste la visée de discours du locuteur : en fonction du choix de la particule, la signification de l'énoncé change. On peut substituer par exemple *do* 'aussi' à la place de *ga*, nous obtenons l'énoncé suivant :

[23]''' Cheol su. do    dong wha. leul    ilg. eoss. da  
 Cheolsu-*aussi*    conte pour les enfants-*oj*    lire-*pass-T(ass)*

'Cheolsu aussi a lu un conte pour les enfants.'

À savoir que l'actant de *lire un conte pour les enfants* n'est pas seulement Cheolsu, mais fait aussi allusion à plusieurs personnes telles que Yeongsu, Miju, Yiyeon, etc., qui entrent en relation paradigmatique avec *Cheolsu*. C'est la raison pour laquelle la particule en coréen n'est pas seulement un *actualisateur* nominal, mais un déterminant qui permet aussi d'ajuster la relation entre le mot nominal déterminé qui se trouve devant elle et le prédicat verbal — ici *ilg da*. C'est ce que nous appelons ici, suivant J.-C. Rossigneux (1997) *l'agglutination*. Le procédé de l'agglutination est antérieur à celui de la flexion, comme le soulignaient les comparatistes à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Ceci étant dit, nous pouvons décrire le syntagme nominal en coréen comme l'incidence formelle du nom à la particule, assise formelle (cf. Fig. 22). Ainsi la particule est un mot formel, une unité de puissance de la Langue qui actualise le nom dans la perspective de l'acte de langage.

Le mot de discours en anglais, le syntagme nominal par exemple, est défini comme « une suite de mots formant un tout sémantique et syntaxique, dont le noyau est un nom accompagné de ses déterminants » d’après l’étude d’A. Joly et D. O’Kelly (GSA, pp. 373-375). Au plan nominal, le mot formel, particule en coréen, qui se trouve après le nom, est conçu comme l’assise formelle du syntagme. Il reste un « mot nominal » tant qu’il n’est pas l’objet de l’incidence formelle du nom au déterminant. C’est par cette incidence que se crée le syntagme nominal. Voici le schéma représentatif du syntagme nominal en coréen :

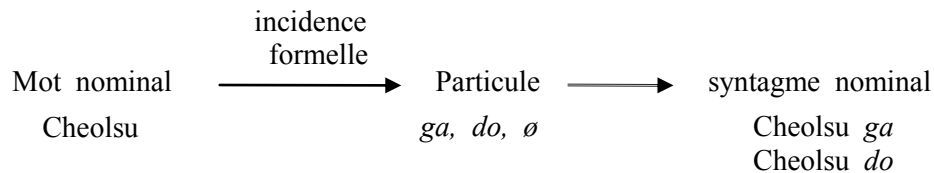


Fig. 22 La genèse du syntagme nominal en coréen

Comme il a été vu, la particule peut se réaliser sous forme zéro. Cet ordre de la partie matérielle et de la partie formelle dans le syntagme est un fait constant de la syntaxe interne de l’unité fonctionnelle. Il forme un « tout syntaxique et sémantique » cohérent, un constituant phrastique à part entière.

#### 4. Conjugaison verbale ou syntagme verbal ?

D’autres problèmes se posent : pourquoi, par exemple, le verbe de discours, qui se compose du verbe (BV) et des éléments formels, doit être une entité conjuguée, et selon quels critères ? Un mot de discours, n’est-ce pas *déjà* une unité syntagmatique composée de plusieurs éléments ? À nos yeux, le point de vue analytique doit être étendu jusqu’à chaque élément occupant une place au sein du verbe de discours, tel que le mot formel. Puisque *ilg-eoss-da*, verbe de discours, s’analyse en deux mots, *ilg // eoss-da*, selon le point de vue analytique représenté par Ju Si-Gyeong, nous nous proposons, dans notre perspective étendue, de l’analyser en trois mots, *ilg // eoss // da*, prétextant que, au-delà du verbe, chaque

élément possède un rôle syntactico-sémantique.

Le verbe de discours est alors produit par agglutination de deux ou plusieurs éléments en Langue. Car la base verbale (BV), le temporel et le conclusif y sont des éléments obligatoires. Lorsque le temporel, sous le verbe adjectif, se réalise sous forme zéro, les éléments minimaux du verbe de discours se limitent à deux éléments. Ainsi, le verbe de discours combine de deux à plusieurs éléments : matériel + formels. C'est la raison pour laquelle nous l'appellerons le syntagme verbal, en coréen verbe de discours.

#### **4.1. Deux états d'existence du mot : mot de langue et mot de discours**

Rappelons que le verbe en coréen demande toujours le mot formel pour être employé en discours. Au cours de la transition de la langue au discours, le verbe se transforme alors en vue de la construction de l'énoncé. Nous reprenons ici l'exemple [23] :

[23] Cheol su. ga    dong hwa. leul                    ilg. eoss. da.  
Cheolsu-sj    conte pour les enfants-*oj*    lire-pass-T(*ass*)

‘Cheolsu a lu le conte pour les enfants.’

Le verbe de langue *ilg da* devient *ilg eoss da* ‘avoir lu’ en discours. On y trouve les deux informations grammaticales sur l'énoncé [23]. À savoir que l'événement a eu lieu dans le passé, par le formel *-eoss-*, et le type déclaratif de l'énoncé par *-da*. Les deux mots formels sont obligatoires pour actualiser le verbe de langue comme verbe de discours. Le verbe en coréen a donc deux états d'existence, soit en Langue, mot institué qui est en système « pré-formé » ou « pré-construit », c'est-à-dire unité de puissance, tandis que le verbe de discours se constitue en vue de la construction de l'énoncé, selon les besoins expressifs du locuteur dans l'instant de parole. La logique combinatoire des éléments formels du verbe de discours suit aussi un mécanisme d'emploi prévisionnel, institué en

Langue. Cela peut être représenté en figure comme ceci :

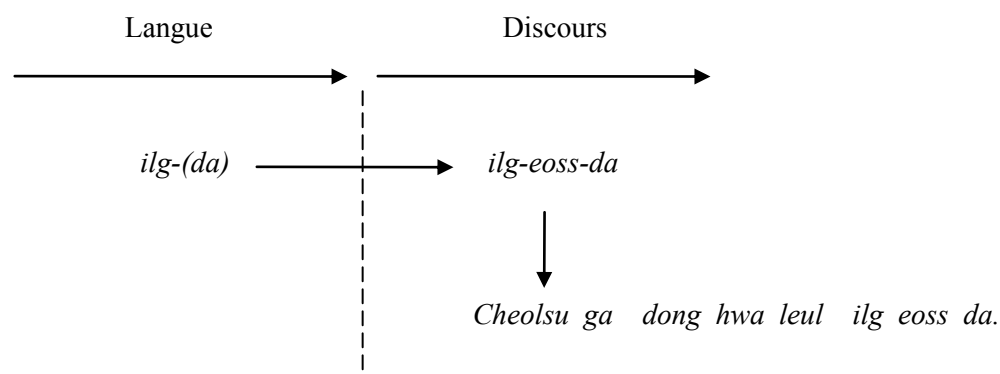


Fig. 23. Verbe de langue et verbe de discours dans l'acte de langage

La logique combinatoire, la syntaxe interne des éléments formels du verbe de discours, est aussi un système institué en Langue qui s'actualise en Discours. L'ordre interne des éléments du verbe de discours est la suivante : Base verbale + causatif/passif + honorifique + temporel + conjectural + modestie + rétrospectif + conclusif/non-conclusif. Le verbe de discours *ilg-eoss-da* est formé par agglutination des éléments formels *-eoss-*, passé, et *-da*, énoncé déclaratif, à la base verbale comme « partie de langue ». Si nous considérons les éléments formels du verbe de discours comme mots formels, on peut dire que le verbe de discours en coréen est un syntagme verbal, au sens d'unité syntagmatique qui assume le rôle de prédicat. Ainsi le mot verbal a deux états d'existence dans l'acte de langage : un comme mot de langue ; l'autre comme mot de discours, une fois agglutinés la base verbale et les éléments formels.

#### 4.2. Une ouverture vers le verbe de discours : vision analytique étendue

Le verbe de discours en coréen est une unité syntagmatique formée par le procédé de l'agglutination au cours de la transition de la Langue au Discours. De là, la morphologie du verbe de discours sera variable selon le choix du mot formel



propre à la visée de discours du locuteur. Le verbe de discours, dans l'exemple [23], a été analysé en deux mots : *ilg // eoss da* 'avoir lu' selon le point de vue analytique. Or nous pensons que cette méthode analytique devrait être étendue à chaque élément formel. Car, étant donné que chaque élément du verbe de discours représente une catégorie grammaticale propre à la conjugaison, *eoss* comme temporel passé, et *da* comme conclusif, il est aisé d'expliquer le mot formel selon la catégorie grammaticale qu'il représente. Ce verbe de discours peut s'analyser alors en trois mot : *ilg // eoss // da*. Un mot matériel, la base verbale — ici un verbe de langue —, *eoss* et *da*, unités proposées en Langue, choisies en fonction des besoins expressifs du locuteur. De là, le verbe de discours devient une occurrence temporelle. Chaque verbe de langue se transforme en une forme unique, formée de l'agglutination du mot matériel et des mots formels. À titre d'exemple, on peut présenter un événement exprimé par le mot matériel *ilg da* 'lire', de plusieurs façons, en fonction du choix des mots formels :

*Cheol su neun dong hwa leul ilg eoss da*  
 'Cheolsu a lu le conte pour les enfants'

*ilg neun da* 'Cheolsu lit le conte pour les enfants'

*ilg gess da* 'Il semble que Cheolsu lirait le conte pour les enfants'

*ilg eul gga ?* 'Cheolsu pourrait lire le conte pour les enfants ?'

*ilg eoss eul gga ?* 'Cheolsu aurait pu lire le conte pour les enfants'

*ilg gess gu na !* 'Que Cheolsu puisse lire le conte pour les enfants !'

Nous rappelons que l'ordre des éléments du verbe de discours a huit places fixées au sein du SV : BV + causatif/passif + honorifique + temporel + conjectural + modestie + rétrospectif + conclusif/non-conclusif. Parmi les mots formels, le conclusif, qui fixe la modalité, est extrêmement variable par rapport aux autres mots formels qui se trouvent entre la base verbale et le conclusif. Tous sont généralement représentés par des monosyllabes, comme *-eoss-*, temporel passé.

Les sept formels peuvent être combinés selon le but de l'énoncé. La forme du verbe de discours est une unité variable, une occurrence temporelle unique.

Cette vision analytique étendue à la reconnaissance du mot comme unité de langue, nous ouvre justement la possibilité, plus adéquate pour la classification des mots dans le champ formel, de la dématérialisation. Bien que tenus au sens lexical, les mots formels ont un sens grammatical en ce qu'ils manifestent chaque catégorie grammaticale du verbe. Ainsi la syntaxe interne du SV explique aisément pourquoi et comment nous parvenons à une telle forme en discours. Puisque expliquer la forme verbale du verbe de discours est nécessairement lié à la relation sémantique avec les constituants phrastiques le sens du mot formel contribue à la signification globale de l'énoncé, qui justifie en retour le choix du mot formel.

C'est la raison pour laquelle le verbe de discours en coréen est une forme de l'occurrence temporelle, un *hapax*. De là, la forme verbale « conjuguée » ne peut être inscrite dans un inventaire des formes linguistiques en coréen, comme un dictionnaire ou un tableau des conjugaisons. On y met seulement la liste des éléments formels à leur place alphabétique. Il est donc nécessaire que la grammaire coréenne commence par traiter la place syntaxique du mot formel au sein de l'énoncé, ainsi que le signifié grammatical de chaque mot formel. Ces places syntaxiques représentent clairement la problématique qui nous occupe ici, à savoir le traitement de la partie grammaticale de l'unité fonctionnelle *eo jeol*. Ici le mot est une unité inférieure de *eo jeol* (mot < *eo jeol*). Nous avons par ailleurs pu démontrer le lieu de la construction de *eo jeol* au sein de l'acte de langage, la transition de la Langue au Discours que nous appelons le *dire*, en systématique énonciative. C'est aussi le lieu de la syntaxe opérative. On peut représenter le processus de la formation de *eo jeol* dans la construction de l'énoncé au niveau du *dire* par la figure suivante :

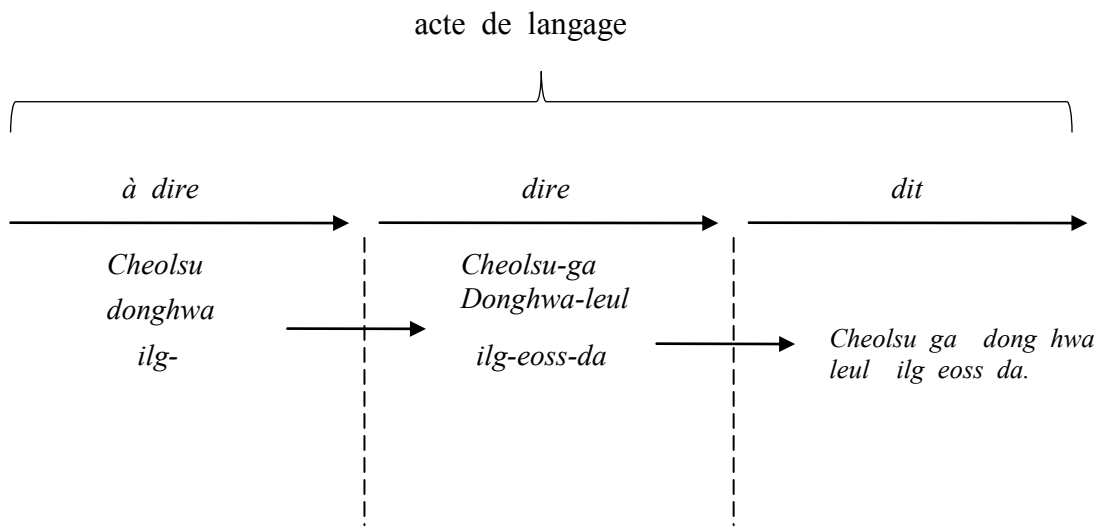


Fig. 24. Lieu de la genèse de *eo jeol* au sein de l'acte de langage

## 5. En guise de conclusion

Si le phénomène d'agglutination est un fait linguistique banal au niveau de la lexicalisation, non seulement dans l'histoire des langues indo-européennes, mais aussi dans la langue coréenne, le coréen met en évidence le processus d'agglutination au sein d'une unité fonctionnelle *eo jeol*, unité syntagmatique constituée d'une partie matérielle et d'une partie formelle. Une langue agglutinante, dans la typologie des langues, montre alors que ce caractère agglutinatif ne se manifeste pas seulement en Langue, disons dans la formation historique des unités qui la composent, mais aussi en Discours, au cours de la construction de l'énoncé. Le syntagme verbal coréen est encore le meilleur représentant de ce processus.

## **Partie 2**

-

# **LA DISPOSITION DES CONSTITUANTS DANS L'ÉNONCE**

## Chapitre 4

### La place du sujet

#### 0. Introduction

Le sujet, dans la grammaire scolaire coréenne, est défini comme un mot nominal accompagné de la particule *i/ga*. Mais il n'est pas pour autant permis d'inférer de cette définition que le SN en *i/ga* implique la fonction sujet. Les points de vue des grammairiens, du moins, ne s'accordent pas toujours à ce sujet.

La question du sujet en coréen doit être envisagée systématiquement sous deux aspects : d'une part, reconnaître le sujet en coréen ; d'autre part, savoir si la particule *i/ga* est le marqueur de la fonction sujet, ou si elle affecte simplement le syntagme dans cette position. Dans ce dernier cas, il convient d'envisager la fonction sujet comme « effet de sens » de la particule *i/ga*. De nombreux linguistes se sont penchés sur cette question.

Envisageons la particule *i/ga* comme marqueur du sujet, suivant la règle de transformation. Selon cette règle, lorsqu'un nom est accompagné de la particule *i/ga*, il est toujours sujet, quelle que soit sa position syntaxique. Une telle position n'est pas tenable dès lors que le SN en *i/ga* apparaît deux fois dans un énoncé. De là, la notion de « thème » surgit pour permettre l'interprétation des deux SN en *i/ga* dans un même énoncé ; ceci en sachant qu'un SN en *eun/neun* peut également être interprété comme thème et/ou comme sujet. Serait-il possible d'affirmer, en ce cas, que thème et sujet désignent le même objet linguistique ?

Un autre point de vue sur le sujet, c'est le point de vue sémantique sur la particule *i/ga*, qui consiste à dégager le sens grammatical de cette particule, alors appelé « focus », « d'exclusivité », « de désignation »... Ceci, malheureusement, indépendamment de la fonction grammaticale qu'il semble assumer dans l'énoncé. Mais, ainsi qu'il a été dit, la fonction sujet ne semble pas exclusivement réservée à

la particule *i/ga*.

Dans notre corpus, si le SN en *i/ga* et celui en *eun/neun* ne sont pas marqueurs de sujet, ils s'emploient largement comme sujet-support de l'énoncé. Face à ce constat, il faudra toutefois se demander pourquoi la particule *i/ga* est reconnue comme simple marqueur de sujet dans la syntaxe coréenne. Si elle est dotée d'un sens grammatical qui lui est propre, en tant que mot formel, comment alors affecte-t-elle la signification de l'énoncé ? Et quel est alors son rôle sémantico-syntaxique au sein du syntagme lui-même ? Ce sont ces questions qui formeront notre problématique dans ce chapitre. Nous y proposons une systématique du SN en *i/ga* et et du SN en *eun/neun*, en fonction de leur position à l'intérieur de l'énoncé.

## 1. La place du sujet-support

### 1.1. À propos de la morphologie du sujet-support :

#### le choix de la particule

Linéariser les constituants au niveau de la visée phrastique dans l'opération énonciative, c'est d'abord poser ce dont il est parlé afin qu'il y ait prédication. En coréen, la position initiale du sujet est une caractéristique prépondérante, elle constitue l'ordre canonique. Cette position canonique peut néanmoins être modifiée. Soit l'énoncé [24] de type transitif.

[24] Ppol. i ba da. leul ba la bo.n. da  
Paul-sj mer-oj regarder-cert-T(ass)

‘Paul regarde la mer.’

Dans celui-ci, le sujet est en position initiale, l'ordre est canonique. Il y a toutefois possibilité de permuter les positions, comme en [24]’, comme de changer la particule, en [24]’’.

[24]’ Ba da. leul Ppol. i ba la bo.n. da.  
mer-oj Paul-sj regarder-cert-T(ass)

‘La mer, c’est Paul qui la regarde.’

[24]” Ppol. eun ba da. leul ba la bo.n. da.  
Paul-*θ* mer-*oj* regarder-*cert-T(ass)*

‘Quant à Paul, il regarde la mer.’

On observe, dans ces énoncés, respectivement un déplacement syntaxique et un changement de particule. Même s’il est vrai que modifier la particule sans déplacer le SN n’est pas directement lié à la question de l’ordre des mots, le choix de la particule *eun/neun* pose le problème du thème. Faut-il, afin de recentrer ce travail sur l’ordre des mots, envisager le sujet et le thème comme des entités similaires ? Notre traduction en français envisage, entre les énoncés [24] et [24]’, une signification différente. De là, nous postulons que changer la particule du SN n’apporte pas la même valeur énonciative. Entre [24]’ et [24]”, on observe la même différence morphologique, avec respectivement le choix de la particule *i/ga* et *eun/neun*. Dans la grammaire traditionnelle coréenne, le sujet se reconnaît par la morphologie du SN, à savoir le SN en N + *i/ga*. Mais cette reconnaissance du sujet par sa morphologie se heurte tout de suite au problème de la morphologie de l’attribut. Par exemple dans [25],

[25] Mul i eol eum i doe.n. da.  
eau-*sj* glace-*att* devenir-*pré-T(déc)*

‘L’eau devient la glace.’

Le constituant-attribut *eol eum i* n’est pas le sujet, il est l’attribut du sujet. Ainsi nous pouvons affirmer que la morphologie du syntagme N + *i/ga* n’implique pas la fonction sujet.

La position initiale n’est pas non plus une garantie de reconnaissance du sujet, comme le montre l’exemple [24]’. Rappelons que le sujet se réalise toujours sous la forme N + particule. De là seulement, le choix de la particule affecte une signification particulière au SN. Ce point sera discuté plus longuement dans le

chapitre 6 du point de vue du signifié de puissance de la particule. Dans tous les cas, le sujet en coréen peut se réaliser linguistiquement sous les formes : i) N + p ; ii) N +  $\emptyset$  ; iii)  $\emptyset$ , à savoir zéro forme, absence de sujet.

[24] Ppol. i ba da. leul ba la bo.n. da  
Paul-sj mer-oj regarder-pré-T(déc)

‘Paul regarde la mer.’

[24]''' Ppol.  $\emptyset$  ba da. leul ba la bo.n. da.  
Paul- $\emptyset$  mer-oj regarder-pré-T(déc)

‘(Quant à) Paul, il regarde la mer.’

[24]''''  $\emptyset$  ba da. leul ba la bo.n. da.  
 $\emptyset$  mer-oj regarder-pré-T(déc)

‘(...) regarde(-s/-ons/-ez/-ent) la mer.’

Étant donné que la particule, en tant que mot formel, assume la fonction de support au sein du SN (support formel ; cf. chapitre 1), elle est alors actualisateur du mot nominal, elle effectue la transition du nom de langue au nom de discours. C’est en tout cas par cette agglutination discursive que le mot nominal s’emploie en Discours. Seulement, le choix de la particule est arbitraire<sup>33</sup>, il est fonction de la visée d’effet du locuteur. Le mouvement d’incidence du SN, soit la forme interne du constituant nominal en coréen, peut être schématisé ainsi :

---

33. En effet, le SN (syntagme nominal) en coréen peut être réalisé sans particule. Si le choix de la particule est arbitraire, et si elle est effectivement absente, le vide sémantique est rempli par la structure argumentale donnée par le verbe principal. En revanche, si le locuteur veut se positionner par rapport à son propos, c’est-à-dire le modaliser, le choix de la particule est obligatoire. Le choix de la particule marque plus que tout autre élément l’intention du locuteur. La présence de la particule implique de ce fait une focalisation, par contraste avec l’emploi du SN sans particule. Cf. étude de I. Choi-Jonin (2001), « Thèmes en coréen », pp. 84-85.



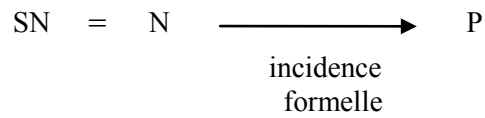


Fig. 25

Mais cela ne peut se produire qu'après le choix du lexème verbal, car la particule ajuste la relation entre le mot nominal et le verbe — la base verbale. La postposition du mot formel est un indice de son ajustement avec le mot verbal : elle suit l'ordre d'incidence entre les constituants. Non seulement le choix de la particule permet d'ajuster la relation sémantique entre le mot nominal et le mot verbal, mais il actualise également ou détermine le mot nominal. La figure ci-dessous met en évidence le rôle de *relateur* de la particule, dans cette postposition au mot nominal. Grâce à elle, chaque mot nominal peut prendre la relation directe avec le mot verbal, même si le mot nominal a pris une certaine distance avec le mot verbal.

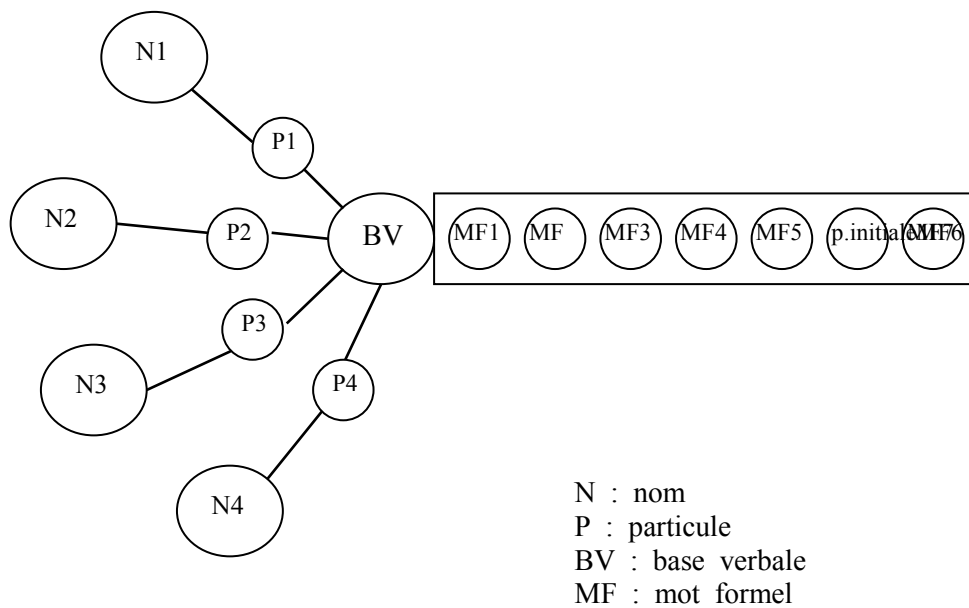


Fig. 26 : Structure cubique de l'énoncé simple

Rien ne semble indiquer, dans le fonctionnement de la particule en coréen, une distinction entre les notions de thème et de sujet. Si la forme du SN en N + *eun/neun* joue le rôle de thème en position initiale, comme dans l'exemple [24]”, d'où vient alors cet « effet de sens » thématique, par opposition à la fonction sujet ? Par rapport à la particule *i/ga*, la particule *eun/neun* a-t-elle pour fonction de thématiser le mot nominal ? Assume-t-elle toujours, en ce cas, la fonction sujet ? On répondra à ces questions dans ce qui suit.

## 1.2. Sujet ou thème ?

Nous nous concentrerons ici sur les particules *i/ga* et *eun/neun*. Puisque le SN en *i/ga* et le SN en *eun/neun* sont concurrents pour ce qui est d'affecter la fonction sujet à un mot nominal. Étant donné que le sujet en coréen n'a pas d'accord grammatical avec le verbe, l'incidence du verbe prédicatif au sujet, qui achève la relation prédicative, demeure une relation sémantique. Depuis l'École de Prague, qui a proposé une structure de l'énoncé en thème-rhème, privilégiant ainsi l'angle de la communication, la notion du thème se définit comme ce dont on parle, ce à

propos de quoi il est parlé. De là, le thème coïncide la plupart du temps avec le sujet sémantique. Le sujet, dans la langue coréenne, peut s'identifier seulement par relation sémantique ou dépendance notionnelle entre mot nominal et mot verbal. C'est la raison pour laquelle le sujet est identifiable seulement d'après sa relation sémantique, sans considération de la particule, dans les énoncés suivants :

[24] Ppol. i ba da. leul ba la bo.n. da.  
Paul-sj mer-oj regarder-cert-T(ass)

‘Paul regarde la mer.’

[24]' Ba da. leul Ppol. i ba la bo.n. da.  
mer-oj Paul-sj regarder-cert-T(ass)

‘La mer, c'est Paul qui la regarde.’

[24]'' Ppol. eun ba da. leul ba la bo.n. da.  
Paul-θ mer-oj regarder-cert-T(ass)

‘Quant à Paul, il regarde la mer.’

[25] Mul. i eol eum. i doe.n. da.  
eau-sj glace-att devenir-cert-T(ass)

‘L'eau devient la glace.’

De l'énoncé [24] au [24]'', le sujet est identifiable quelle que soit sa position syntaxique et la particule choisie. Sous le schème prédicatif du verbe *ba la bo da* ‘regarder’, la personne effective de la causation *ne peut être que Paul*. S'il est absent de l'énoncé, on imagine seulement que cette entité absente n'est que celle qui puisse regarder. Mais si le sujet est identifiable seulement par la relation sémantique entre mot nominal et mot verbal, que peut être alors un thème en coréen ? Comparons les trois énoncés ci-dessus dans ce sens. Entre [24] et [24]', la différence, c'est que le déplacement de l'objet en position initiale, sans changement de particule. Le sujet prend la position initiale dans l'énoncé [1]. Le sujet et le thème sont alors identiques, tandis qu'ils sont divergent dans [1]'. C'est

l'objet, pris en position initiale, qui devient le thème de l'énoncé (cf. traductions). À partir de là, il devient tentant d'admettre que le thème en coréen, quelle que soit la particule, a pour seule contrainte de prendre la position initiale de l'énoncé. La preuve en est donnée par l'énoncé [24]". Le changement de la particule de *i* à *eun* n'affecte pas la relation de causation entre le nominal et le verbal. La particule détermine la façon de déterminer/focaliser l'entité *Paul* dans la relation paradigmatique qu'il entretient par rapport à une entité précédemment introduite. Par exemple Ce n'est pas Pierre, Michel, Sophie, mais c'est Paul qui regarde la mer. Cet effet de focalisation est encore accentué lorsqu'on déplace *Paul eun* devant le verbe. Soit :

[24]” Ba da leul Ppol eun ba la bon da.

‘La mer, c’est Paul qui la regarde.’

Cette construction est un peu lourde, mais le sujet est ainsi focalisé devant le verbe. De là, on peut dire que le sujet et le thème peuvent être manifestés par la même entité, la particule *eun/neun*, mais que celle-ci n'est pas uniquement marqueur du thème. Par ailleurs, d'autres particules complétives sont possibles, telles que *do* ‘aussi’, *man* ‘seul’ et *ya* ‘emphatique’. Mais il semble que seule la position initiale attribue le statut de thème en coréen. Ainsi le sujet en coréen reste identifiable sous la relation sémantique entre le mot nominal et le mot verbal, tandis que le thème, qui est ce dont on parle, peut être assumé par tous les SN de type N + p. La notion de support en coréen, ce qui reçoit l'incidence de l'apport verbal, peut être décrite de la façon suivante<sup>34</sup>.

---

34. Cf. A. Joly (1992-1993), « Thématisation et focalisation : fondements d'une syntaxe énonciative », *Modèles linguistiques*, vol. 27, pp. 87-98.

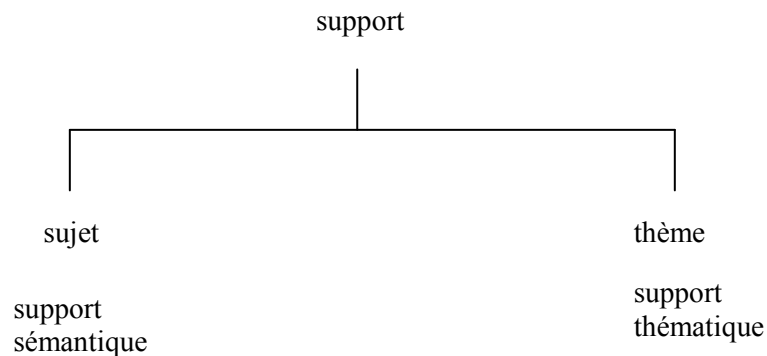


Fig. 27

## 2. La place du sujet et le degré de l'attraction sémantique du SN en *i/ga* et en *eun/neun*

### 2.0. Introduction : temps opératif de la particule

Dans la tradition grammaticale, le sujet en coréen est défini morphologiquement par le SN en *i/ga*. Mais il faut encore que la forme linguistique N + *i/ga* au sein de l'énoncé soit considérée comme sujet. Cette solution n'a donc rien d'adéquate.

Dans l'exemple déjà cité, deux SN en *i/ga* successifs créent une confusion :

[25] Mul i eol eum i doe eoss da.  
 eau-sj glace-att devenir-cert-T(ass)

'L'eau devient la glace.'

Le premier SN en *i* est sujet, le second, attribut du sujet. La même forme linguistique du SN assume donc différentes fonctions grammaticales. De là vient le problème de l'identification du sujet en coréen. On voit que la fonction sujet en coréen n'est pas seulement l'affaire de la morphologie. Or la grammaire coréenne propose la particule *i/ga* comme marqueur du sujet. Le problème qui se pose en premier lieu est donc de définir le rôle de la particule. Nous dirons ici simplement que la particule en coréen n'est pas le marqueur de la fonction grammaticale. Elle

est déterminante à l'égard du mot nominal précédent, mais fonctionne bien plutôt comme relateur au moment de l'opération prédicative. Il nous semble que c'est là qu'elle justifie sa postposition vis-à-vis du mot nominal déterminé : en tant que relateur, elle se situe entre le mot nominal déterminé et le verbe-prédicat. C'est ainsi que la particule *i* se retrouve en début de verbe-copule (*i da*), immédiatement après le nom qu'elle détermine comme attribut (cf. infra).

Mais si la particule ne permet pas d'identifier la fonction grammaticale du SN, quel mécanisme le permet ? Selon nous, le schème prédicatif du lexème verbal suffit à induire le réseau sémantique de l'événement. L'énoncé minimal en coréen a été représenté comme suit : support ← apport. La particule qui s'ajoute après le mot nominal vient en effet ajuster la relation syntactico-sémantique entre le support nominal et l'apport verbal. Du point de vue opératif, le choix de la particule vient *après* le choix du lexème verbal et du lexème nominal. Ainsi le temps opératif propre à la sélection de la particule est à la fois celui de la détermination nominale et celui propre à l'ajustement de la relation prédicative.

De même, si la particule *i/ga* n'est pas marqueur du sujet, elle manifeste en revanche un signifié de puissance qui marque l'« exclusivité »<sup>35</sup>. De même, la particule, dite thématique, *eun/neun* possède une valeur de « contrastivité »<sup>36</sup>. Ces deux valeurs, propres à la langue coréenne, se définissent l'une par opposition à l'autre. Elles mettent en jeu la notion de *paradigme* et seront détaillées plus loin. Par définition, les formes N + *i/ga* et N + *eun/neun* peuvent assumer toutes les

---

35. Il existe de nombreuses recherches sur la particule *i/ga* : Im Hong-bin(2007), *Analyse syntaxique sur le thème : un nouveau développement sur le concept du thème*, Presses de l'université nationale de Séoul, Park Iou-jeong(1991), *Ellipse du sujet grammatical en coréen*, Thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne ; Choi Jae-ho(1988), *Le sujet en coréen : essai de définition et étude de l'ellipse*, Thèse de doctorat, Université de Paris V.

36. Pour les recherches sur les particules *eun/neun* : Kim Jin-Ho(2000), *Etude syntaxico-sémantique sur les particules spécifiques en coréen : autour de la particule « eun / neun »*, Ed. Yeog lag, Im Hong-bin (2007), Park Iou-jeong(1991), *Idem*, Choi Jae-ho(1988), *Idem*.

fonctions grammaticales : sujet, objet, attribut, et complément. Ce qui nous préoccupe ici, c'est donc le SN en *i/ga* et en *eun/neun* qui, à travers son signifié de puissance, se voit corrélér à une fonction selon sa position syntaxique.

D'après les observations qui précèdent dans le chapitre, position initiale et non-initiale du SN en *i/ga* et en *eun/neun* manifestent différents degrés d'attraction sémantique avec le verbe. Par ailleurs, nous postulons toujours que la manière de linéariser les constituants pour former l'énoncé est une stratégie discursive du locuteur. Poser le SN support en position frontale ou en position médiane (non-initiale) de l'énoncé permet en effet d'obtenir différentes valeurs discursives. Comme notre problématique exige de savoir s'il existe une corrélation entre la distribution du SN en fonction de support et le signifié de puissance des particules *i/ga* et *eun/neun* — que nous désignons pour le moment par les termes d'« exclusivité » et de « contrastivité » —, nous étudierons dans le détail les deux particules supports dans ce qui suit, d'abord en position initiale, puis en position médiane.

## **2.1. Le SN en *i/ga* et en *eun/neun* en position initiale**

Dans cette position initiale, nous étudierons successivement plusieurs exemples de SN en *i/ga* et en *eun/neun*, d'abord à l'intérieur de la relation prédicative, puis en dehors de la relation prédicative. On observe notamment que, pris à l'intérieur de la relation prédicative, le syntagme à l'initiale partage en même temps le rôle de thème et la fonction de sujet.

### **2.1.1. Incidence intra-prédicative**

#### a) Le support en *i/ga*

Selon sa position et le schème prédicatif de l'énoncé, le support en *i/ga* peut assumer, sur le plan nominal, non seulement la fonction de sujet, mais également celle d'attribut. Sur le plan verbal, on le retrouve à la racine du verbe-copule (*i da*). Ainsi, une fois élargi le champ d'application de la particule, elle manifeste plus

clairement son double rôle de déterminant nominal *et* de relateur.

Comme il a été dit, la particule *i/ga* manifeste le sens d'« exclusivité ». Ce sens concerne la valeur paradigmatique du syntagme. On dira de la particule *i/ga* qu'elle permet de dégager la notion nominale qu'elle détermine des présupposés propre à l'univers de discours du locuteur. Dans le langage de la phénoménologie, on pourrait dire de cette particule qu'elle détermine l'entité qualifiée comme étant « en soi et pour soi ».

Mettre la particule *i/ga* au mot nominal *hae*, 'soleil', dans l'exemple qui suit, peut paraître redondant, tant ce dernier brille déjà par son unicité :

[26] Hae. ga ddeu.n. da.  
Soleil-sj se lever-cert-T(ass)  
'Le soleil se lève.'

Son caractère exclusif est toutefois nuancé par le fait qu'il occupe en même temps la position de thème et de sujet de l'énoncé. En position initiale, le SN en *i/ga* devient automatiquement le support thématique de l'énoncé, et ce quelle que soit sa fonction grammaticale. Il faut donc ajouter à notre description, paradigmatique, les observations syntagmatiques qui conviennent. Un fait, de premier ordre dans la psychosystématique, est que le sujet-support, lors de la formation de l'énoncé, est saisi sous une vision générale, dans un mouvement de particularisation qui va du sujet-support à l'énoncé — *i.e.* qui va du général au particulier. Le SN en *i/ga* s'interprète donc, dans cette position initiale, comme « quelque chose dont on parle », quelque chose *qui attend une précision de signification*.

Comparons [26] avec [27] :

[27] Hae. ga dong jjog. e seo ddeu.n. da.  
Soleil-sj est-loc se lever-cert-T(ass)  
'Le soleil se lève à l'est.'



Le SN *hae ga* ‘le soleil’, posé tel quel, est toujours sujet sémantique *et* thème. Seulement dans [27], on réduit la portée générale du nom « soleil » en ne s’intéressant qu’à la direction de l’événement de ‘se lever’. Par rapport à [26], le caractère exclusif du lexème s’en trouve renforcé.

Voyons maintenant un autre mot nominal déterminé par *i/ga* :

[28] Chu jin lyeog.i dae dan ha.b ni da.  
 Poussée-*sj* être énorme-*T(ass)*

‘La poussée est énorme.’

Le mot nominal *chu jin lyeog* ‘poussée’ dans l’énoncé [27] peut s’interpréter comme « la poussée » en général (la force centrifuge), celle dont on parle, celle dont a parlé juste avant, ou encore celle dont on va parler. Ce point de vue, s’il semble communicationnel, est toujours celui de la détermination nominale à l’égard de la notion nominale<sup>37</sup>. Le rôle de *i/ga* en tant que relateur, c’est-à-dire au moment où entre en jeu son incidence au niveau de l’énoncé, est de poser le constituant nominal comme support, de le placer sous une vision générale. Son signifié de puissance actualisé dans le discours, il en fait en même temps l’objet exclusif de la prédication.

Voyons maintenant le sujet doublement déterminé, par la particule et par un déterminant matériel indéfini, dans l’énoncé interrogatif :

[29] Eo ddeon eui mi ga iss. na yo ?  
 Quel sens-*sj* exister-*T(inte)*

‘Quel sens y a-t-il [...] ?’

Le pronom indéfini détermine le mot nominal ‘sens’. La particule *ga* dans ce contexte est prise sous une vision moins générale (on recherche déjà le « sens » au moment où l’incidence de la particule entre en jeu). Sa valeur exclusive s’en

---

37. Cf. J. C. Rossigneux (1997), *La détermination nominale en japonais*. Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne.

trouve d'avantage affirmée.

Un sujet en *i/ga* qui serait d'avantage déterminé posséderait une valeur d'autant plus exclusive au moment de l'opération prédicative. Le mouvement de discernement allant du général au particulier, il se trouverait ainsi saisi sous une vision moins générale, plus étroite. Le sujet-support de l'énoncé [30], longuement déterminé, manifeste de fait une valeur de plus en plus exclusive. En réalité, il ne s'agit que d'une indication, de plus en plus précise, de ce à propos de quoi il est parlé dans l'opération prédicative.

- [30] Gi eob ga. deul. eui wi heom. hoe pi. chu se **ga**  
Entrepreneur-*pl-dét* risque-fuite tendance-*sj*  
  
gang hwa. doe. go. iss.da.  
renforcer-*devenir-jonc* exister-*T(ass)*

‘La tendance des risques de fuite chez les industriels se renforce.’

Jusqu'à maintenant nous avons vu des énoncés de type S-V, c'est-à-dire dans lesquels le verbe constitue la totalité du prédicat. Maintenant voyons le cas des énoncés de type S-X-V où *X* est l'attribut, l'objet ou encore le complément.

Soit l'énoncé [31] de type attributif en ordre S-Att-V. Le verbe, ici typique du coréen, c'est la copule *i da* ‘être’.

- [31] Igeos i sil li con bael li seong gong. eui bon jil. i. da.  
Cela-*sj* silicon vallée réussite-*app* essence-*cop-T(ass)*

‘Cela est essentiel à la réussite de la *Silicon Valley*.’

- [32] Yung hab si dae eui dae pyo jeog a i con. i a i pon. i. da.  
Fusion époque-*app* représentatif icône-*sj* i phone-*cop-T(ass)*

‘C'est l'*I-phone* qui est l'icône représentatif de l'époque de fusion.’

Dans l'un le sujet est court, dans l'autre long. Comme il y a à chaque fois deux *i*, on voit que l'un fonctionne au plan nominal en support, l'autre au plan verbal, comme racine verbal de la copule placée juste après lui. L'attribut en

coréen, au niveau de l'écrit, est agglutiné à la copule. Formellement il a une structure N + (*i*)*da*. C'est un groupe verbal, qui ne peut être déplacé dans le reste de l'énoncé. Le sujet et l'attribut ayant, l'un par rapport à l'autre, une place fixe, et le sujet possédant nécessairement une particule *i/ga*, deux SN en *i/ga* parallèles sont produits lors de la linéarisation des constituants de l'énoncé attributif.

Au niveau de l'incidence sémantique entre les constituants, syntaxe de résultat, l'attribut est incident au verbe. Le mot nominal attribut, en tant que racine verbale participiale, a plus de valeur exclusive que le SN sujet-support. Nous pouvons nous demander pourquoi cet effet discursif ? Une réponse serait le temps opératif, qui influence discrètement la valeur discursive du SN en *i/ga*. L'attribut (SN2) est un apport, le sujet (SN1) son support. De là le SN1 en *i/ga*, en position initiale, diminue sa valeur exclusive au profit de sa fonction de support, à la fois grammatical et discursif. La position syntaxique affecte également la valeur de la particule, formant du SN. Plus la place de cette dernière sera contiguë du verbe, plus le SN manifestera un caractère exclusif.

Dans ce qui suit nous allons voir le SN en *i/ga* en position initiale, mais pris dans une structure de type S-X-V. On y observera l'effet d'une plus grande séparation entre le sujet-support et le verbe.

[33] Dae gi eob. i            il ja li. leul    200 man. gae. do  
 Grande entreprise-*sj*    emploi-*oj*    deux millions-place-aussi

mos                            chang chul. ha go...  
 ne pas pouvoir            création-faire-*jonc*...

'La grande entreprise n'a même pas créé deux millions d'emploi...'

[34] Dae hag    gyeong yeong ja. deul. i    i. e. dae han  
 Université    administrateur-*pl-sj*            cela-*loc*-en face

mun je.    eui sig. eul            ga jy.eo ya. ha. go...  
 avoir-*jonc*    faire-*jonc*            problème-conscience-*oj*

‘Les administrateurs de l’université devraient avoir des cas de conscience sur ce point...’

Cette structure S-X-V est plus aisée à appréhender d’un point de vue communicationnel (type : thème-propos). On pose quelque chose, on développe un propos sur cette chose. C’est la raison pour laquelle le SN en *i/ga*, sujet-support, prend le rôle de thème sous la vision générale, et qu’il s’oriente naturellement vers un propos particulier. Le support saisi sous le déterminant *i/ga* est expliqué en un point précis par le prédicat verbal. La valeur exclusive de la particule, lorsqu’elle est en position initiale, se « dilue », en quelques sortes, sous la vision générale.

En comparaison, l’exemple suivant [35] présente un sujet-support, longuement déterminé par l’énumération de *mun je* ‘problèmes’. Or celui-ci semble avoir une valeur plus exclusive, qui va de pair avec la distance entre le sujet-support et le prédicat verbal, laquelle est considérablement réduite par rapport aux exemples précédents.

[35] Cheong nyeon. sil eob, jung san. cheung. bung goe,  
 Jeune-chômage            moyen-classe            effondrement,  
  
 bin bu.            gyeog cha            sim hwa. deung  
 pauvre-riche    fracture            approfondissement-etc.  
  
 mo deun    mun je eui    haeg sim. i    yeo gi e    iss da.  
 tout            problem-*app*    essentiel-*sj*    ici-*loc*    exister-*T(ass)*

‘Le chômage des jeunes, l’effondrement de la classe moyenne et l’approfondissement de la fracture entre les riches et les pauvres, etc., l’essentiel de tous ces problèmes est ici.’

Le complément circonstanciel entre le sujet et le prédicat, *yeo gi e*, est incident d’abord au verbe qui forme le prédicat. Il a une valeur focale. Placé au contact du verbe, il construit une relation plus intime avec ce dernier, d’où l’effet

de focalisation qui en résulte<sup>38</sup>. Or ceci est également vrai du sujet-support qui le précède.

Voyons maintenant le même ordre de type S-X-V, mais la position initiale se réalise par le SN en *eun/neun*.

### b) Le support en *eun/neun*

Ce qui importe ici, c'est de savoir que la particule *eun/neun* a un signifié de puissance de « contrastivité ». Celui-ci sera également affecté par la position syntaxique du SN en *eun/neun*, et verra sa valeur diminuée en position initiale. Elle aussi joue doublement, en tant que déterminant, au niveau du syntagme nominal, et en tant que relateur, au niveau de l'énoncé. Le SN en *eun/neun* en position initiale est d'avantage concentré sur la fonction thématique, indépendamment de laquelle il joue le rôle de déterminant dans le syntagme. Soit l'exemple [36] qui a les mêmes constituants que [27] :

[36] Hae. **neun** ddeu.n. da.  
Soleil-*θ* se lever-pré-*T(ass)*

'Le soleil se lève.' (mais la lune, elle, se couche, tandis que les étoiles sont toujours visibles dans le ciel...)

Si la même traduction se présente en français, la signification de l'énoncé [36] n'est plus la même que celle de [27], puisque le déterminant *neun* met en contraste avec le déterminé tous les éléments qui entrent en relation paradigmatique avec lui, aussi appelés '*sister members*'. L'énoncé [36] fait allusion aux choses qui n'ont pas été réalisées dans l'énoncé. Ces éléments paradigmatiques peuvent être variables en fonction du contexte. Ici on peut

---

38. Ce phénomène s'observe également dans l'étude de I. Choi-Jonin (2003) : « la focalisation des circonstants représentant le temps, le lieu, la cause, la manière, l'instrument, etc., est souvent marquée par leur position initiale ou préverbale ». Selon elle, « la position initiale semble être utilisée en coréen, langue à SOV, pour la focalisation d'un constituant surtout quand il s'agit d'un circonstant [...] ». Cf. I. Choi-Jonin (2003), « A propos de la focalisation d'un constituant en français et en coréen », pp. 144-145.

supposer une situation où l'on est devant le soleil, est en train de se lever dans la montagne. Le rôle de *neun*, non seulement permet de rappeler les éléments paradigmatiques de la notion nominale déterminée, mais également la relation prédicative que ceux-ci laissent entendre par la relation négative qu'ils entretiennent avec la chose nommée. Il se peut donc que 'le soleil se lève', mais que le climat soit trop rude pour grimper ou que l'équipement d'escalade ait pris l'humidité. Par *neun*, la notion nominale déterminée rappelle les éléments paradigmatiques, mais aussi la relation prédicative avec ceux-ci supposent, par contradiction avec l'énoncé. C'est souvent une façon détournée de dire les choses en coréen. Ce qu'on veut dire, en effet, n'est pas la prédication elle-même, mais les différentes implications que suggère l'énoncé.

On peut observer cette valeur contrastive diminuer dès lors que des éléments viennent se placer entre le sujet-support et la base verbale du prédicat. Soit l'exemple [37] :

- [37] Hae. **neun** dong jjog. e seo ddeu.n. da.  
soleil- $\theta$  est-loc se lever-cert-T(*ass*)  
'Le soleil se lève à l'est.'

Le complément circonstanciel spatial précise le sens du verbe, ainsi le SN en *eun/neun* en position initiale voit sa fonction thématique accentuée (en français, on peut former une proposition clitique avec [37], par avec [36]). Il est posé comme support avec moins de valeur contrastive que dans l'énoncé [36]. Le complément joue à ce titre un double rôle : le premier est qu'il apporte plus d'informations au prédicat ; le second est que, du point de vue de la linéarisation des constituants, il éloigne le SN en *eun/neun* de la base verbale. De ces deux points, il ressort que la valeur contrastive diminue par rapport à un énoncé où le verbe forme la totalité du prédicat.

Si le SN en *eun/neun* permet de rappeler les éléments paradigmatiques de la notion nominale déterminée, rappelle la relation prédicative à sens inverse par

rapport à l'énoncé proposé, la particule *i/ga* permet, par opposition, d'établir une relation spécifique avec le prédicat verbal. Il découle de ce point de vue que le SN en *eun/neun* aura plutôt tendance à être envisagé comme thème, tandis que le SN en *i/ga* aura plutôt tendance à être envisagé comme sujet.

Dans l'énoncé de type Sujet-Verbe, le support du SN en *eun/neun* a valeur de « contrastivité » minimale, même si le support se trouve au côté du verbe. Ce type d'énoncé prend la relation prédicative simple : S ← P, dont voici quelques exemples :

[38] I yu. **neun** gan dan. ha. da. (p.20)  
raison- $\theta$  simple-faire-T(*ass*)

‘La raison est simple.’

[39] Si hye seong. **eun** gon lan. ha. da.  
fausse générosité- $\theta$  gêné-faire-T(*ass*)

‘La fausse générosité est gênante.’

[40] Ib yang **eun** mu eos il gga ? (Who am I ?, p.16)  
adoption- $\theta$  quel-être-T(*int*)

‘Quelle est l'adoption?’

[41] **A :** Geu jjog geo lae cheo bun wi gi neun eo ddeo.n. ga ?  
Là-bas client atmosphere- $\theta$  comment-être-pré-T(*int*)

‘Quelle est l'atmosphère de ce client-là ?’

**B :** Geu jjog bun wi gi neun gwaen chanh. seub ni. da.  
Là-bas atmosphere- $\theta$  bon-être-pré-T(*int*)

‘Il est bon.’ (*litt*) ‘Il n'est pas mauvais.’

La valeur contrastive minimale ne signifie pas que le SN en *eun/neun* en position initiale interdit de rappeler les éléments paradigmatiques. On peut voir que l'énoncé négatif inverse cette tendance, en renforçant la valeur contrastive du SN placé à l'initiale :

[42] Chul sin. seong bun. eun jung yo. ha. ji an.h. da.  
 Origine-tendance idéologique- $\theta$  important-*faire-jonc* ne pas-être-*T(ass)*

‘La tendance idéologique d’origine n’est pas importante (mais les autres tendances, telles que la compétence communicationnelle, la fusion interdisciplinaire, etc., le sont).’

Dans un énoncé de type S-Att-V, le support du SN en *eun/neun* exprime *toujours* la valeur contrastive minimale. Ci-dessous deux exemples qui ont comme sujet-support des mots nominaux déictiques :

[43] Geu. neun eui sa. i.eoss da.  
 Lui- $\theta$  médecin-être-*passé-T(ass)*

‘Il est médecin.’

[44] Geu geos eun dan. gi cheo bang. i.l bbun. i. da.  
 Ce-chose- $\theta$  court-terme mesure-être-*t.adj* n.dép-être-*T(ass)*

‘Ce n’est qu’une mesure à court terme.’

Il semble que la valeur spécifique du déictique provoque l’atténuation de la valeur contrastive. C’est le mot nominal postposé, appelé par le déictique, qui permet d’obtenir ce type d’effet. Ainsi le contexte linguistique interagit avec la valeur discursive du SN : le champ sémantique du mot nominal déterminé, sa détermination matérielle, comme sans doute la qualité du verbe et le type de l’énoncé.

C’est notamment le cas de l’attribut longuement déterminé matériellement. Rappelons que, dans l’énoncé sous copule, l’ordre des constituants. Celui-ci est dépendant de la structure communicationnelle thème-propos. L’attribut long prolonge le support thématique et le définit ainsi de plus en plus. Cette explication plus concrète au moyen de l’attribut diminue la valeur contrastive du SN-support en *neun*. Ce faisant, sa position thématique s’en trouve renforcée. L’exemple [45] est particulièrement représentatif de ce point de vue (la valeur contrastive s’efface presque complètement) :



- [45] Ho gi sim **eun** ga ch. iss. neun salm. eui weon dong lyeog. i. da.  
Curiosité- $\theta$  valeur-exister- $\theta$  vie-*app* force motrice-*cop-T(ass)*

‘La curiosité est le moteur de la vie valeureuse.’

- [46] Sil li con bael li. **neun** ‘sil pae eui yo lam’. i. myeo...  
Silicon vallée- $\theta$  insuccès-*app* berceau-*cop-jonc*

‘La *Silicon Valley* est le berceau de l’insuccès...’

- [47] Na **neun** jae beol hae che. leul ju jang. ha. Neun  
Je- $\theta$  trust dissolution-*oj* insiste-*faire-t. adj*

sa lam eun a n.i. da.  
vie- $\theta$  ne pas-*cop-T(ass)*

‘Je ne suis pas une personne qui insiste sur la dissolution des *trust*.’

- [48] Gi eob ga jeong sin yag hwa. **neun** ben cheo. eui  
entrepreneur esprit affaiblissement- $\theta$  start-up-*app*

toe jo. e dda leu.n geos i.n. ga ?  
affaiblissement-*loc* suivre-*t. adj* chose-*cop-pré-T(inte)*

‘L’affaiblissement de l’esprit d’industriel est-il suivi de celui des *start-up* ?’

L’intervention d’un complément circonstanciel produit un effet analogue à celui de l’attribut longuement déterminé. C’est-à-dire que le support déterminé par la relative contribue également à la valeur thématique du support en *eun/neun*. La détermination matérielle que porte le mot nominal affecte l’extension nominale, ainsi réduite. La particule postposée *eun/neun* régule ensuite l’extensité nominale, en précisant la relation sémantique entre le mot nominal et le mot verbal. Il s’agit là d’une corrélation entre la détermination matérielle, formelle et la linéarisation des constituants. L’attribut déterminé longuement introduit de la distance entre le support et l’apport verbal. C’est précisément cette distance qui accroît la valeur thématique du support en *eun/neun*. C’est le cas dans l’exemple qui suit :

- [49] Beon ddeug i. neun a i di eo. **neun** cho chang gi. e  
Briller-*t. adj* idée- $\theta$  début-*loc*

han beon. i.l            bbun. i. da.  
 une fois-*com-t. adj*    seul-*cop-T(ass)*

‘Quant à l’idée brillante, elle l’est seulement une fois, au début.’

Dans le type de S-C-V également, on peut observer le SN en *eun/neun* en position initiale avec un degré variable de « contrastivité », selon la qualification, la distance avec le verbe ou l’apparition dans l’énoncé d’éléments en relation paradigmatique avec le mot nominal déterminé. Voici le cas de deux SN en *neun* qui se présentent dans le même énoncé. Le fait qu’il s’oppose l’un l’autre implique une valeur contrastive augmentée. Les observations qui précèdent impliquent toutefois une « contrastivité » accrue du second.

[50]    Go yong. no dong. bu    jang gwan. eun    no dong ja. eui    ib jang eul  
 Emploi-travail-ministère    ministère- $\theta$             employé-*app*            position-*oj*

dae byeon ha go            ji sig.    gyeong je. bu                            jang gwan **eun**  
 parler pour-faire-*jonc*    connaissance-économie-ministère    ministre- $\theta$

san eob che. eui    ib jang. eul    dae byeon ha.  
 industrie-*app*            position-*oj*            parler pour-*jonc*

myeon seo    seo lo    yeol sim hi            ssa w.eo ya ha.n. da.  
 l’un et l’autre            avec ardeur            combattre-*faire-cert-T(ass)*

‘Le Ministre du travail parle pour la position de l’employé et le Ministre de la finance et de l’intelligence pour celle des compagnies, il leur faut se combattre l’un l’autre (pour leurs travaux).’

Le contenu de l’énoncé [50] signifie que les deux Ministres doivent faire leur travail dans leur domaine respectif, chacun au détriment de l’autre. Dans ce cas les éléments paradigmatiques sont réduits à deux éléments posés, le SN en *eun/neun* exprime une convergence entre ces deux éléments.

Dans ce qui suit, la valeur thématique du SN est plus affirmée que sa valeur contrastive. Le SN en *eun/neun* prend une certaine distance avec le verbe par l’insertion du complément entre le sujet-support et le verbe prédicatif. Soit

l'exemple [51].

- [51] Haeg sim. eun jung so gi eob. gwa                      geo lae. ha. neun  
 Essentiel- $\theta$       moyen-petit-entreprise-*conj*      affaire-*faire*- $\theta$
- dae gi eob nae bu                      gwan leyon. bu seo. eui  
 grande entreprise intérieur      rapport-section-*app*
- in sa              pyeong ga      gi jun. e      iss da.  
 personnel      évaluation      critère-*loc*      exister-*T(ass)*

‘L’essentiel est que les critères d’évaluation du personnel dans chaque section à l’intérieur de l’entreprise soient établis en fonction des relations avec les petites et moyennes entreprises.’

Le sujet-support en *eun/neun* pose le thème nu. Tant que le verbe n’apparaît pas, l’opération prédicative reste inachevée, l’attention de l’allocutaire est forcée de se maintenir. Lorsque le support en *eun/neun* comporte une détermination matérielle, il détourne l’attention de l’allocutaire des éléments paradigmatiques de la notion nominale déterminée. C’est la raison pour laquelle la valeur contrastive est diminuée, en même temps que la valeur thématique augmente. Indépendamment de leur position, le support en *eun/neun* de l’exemple [52] est plus déterminé que l’exemple [53], et possède en conséquent une « contrastivité » moins forte que celle de l’exemple [53].

- [52] Bul gong jeong. geo lae      gat eun                      bul beob jeog      i ig  
 partialité-transaction      être la même-*t. adj*      illégal              bénéfice
- yag tal      haeng wi. **neun**      gi eob ga. jeong sin. eul      hae chi. go...  
 pillage      action- $\theta$               entrepreneur-esprit-*oj*      nuire-*jonc*

‘Les actions telles que le pillage du profit ou la transaction illégale nuisent à l’esprit d’industriel...’

- [53] Gang eui. man      jal ha. neun                      gyo su. **neun**      u li  
 Cours-seul              bien se conduire-*t. adj*      professeur- $\theta$       notre
- dae ha. e seo              sal a nam. ji              mos. ha.n da.  
 université-*loc*              survivre-*jonc*              ne pas-faire-*cert-T(ass)*

‘Un professeur qui est compétent seulement à l’enseignement ne survit pas dans notre université.’ (Donc, pour survivre dans notre université, le professeur doit être compétent dans d’autres domaines, tels que la recherche, la publication, la politique, etc.)

Ainsi, la détermination matérielle, qui s’antépose au mot nominal, affecte d’une certaine manière la valeur discursive de la particule postposée au mot nominal. C’est l’effet de la linéarisation des éléments intérieurs au syntagme.

### c) Bilan

Dans la conclusion de ce chapitre, nous effectuerons un classement ordonné des valeurs du SN en fonction de sa position dans l’énoncé, de son incidence prédicative et de la particule qui l’accompagne. En attendant, nous pouvons dire que le SN en *i/ga*, en position initiale sous incidence intra-prédicative, est saisi dans une visée qui va du général au particulier : valeur thématique sous mouvement de particularisation. Sa valeur exclusive, quoique présente, s’en trouve amoindrie. Au contraire, du fait de sa valeur contrastive, le support SN en *eun/neun*, en position initiale sous incidence intra-prédicative, est saisi dans une visée qui va du particulier au général : valeur thématique sous mouvement de généralisation. Sa valeur contrastive, quoique présente, s’en trouve également amoindrie.

#### 2.1.2. Incidence extra-prédicative

Dans ce qui suit nous observerons la structure suivante : le support en *i/ga* est toujours en position initiale, mais il est saisi en dehors de la prédication. Le type de linéarisation des constituants est alors indiqué comme suit :  $\theta[S-(X)-V]$ . On le différencie de ce qui précède par la distinction du thème et du sujet.

Dans les énoncés qui suivent, deux syntagmes N + *i/ga* apparaissent côte à côte. Cette construction est appelée « double sujet » dans la linguistique coréenne. L’un est le support discursif, l’autre le support grammatical. Le premier SN en *i/ga* n’a pas de relation directe avec le lexème verbal à la fin de l’énoncé. Il sert à

ouvrir la parole dans un cadre thématique donné. Comparons les deux énoncés suivants :

[54] Cheol su. ga don. i manh. da.  
Cheolsu-sj argent-att être beaucoup-T(ass)

‘Cheolsu, il a beaucoup d’argent.’

[54]’ Cheol su. neun don. i manh da.  
Cheolsu-θ argent-att être beaucoup-T(ass)

‘Quant à Cheolsu, il a beaucoup d’argent (mais la santé, le talent, l’amour, etc., ça ne va pas fort)’

Encore que la traduction française ne permette pas de l’apprécier, le premier SN et le deuxième SN n’assument pas tous deux la fonction de sujet. Seul le deuxième SN joue le rôle de support grammatical du verbe. Quant au premier SN, il sert de *cadre énonciatif*. S’il sert de support à la prédication, la portée de cette dernière diffère d’un SN à l’autre. Ce qui est double, en fin de compte, ce n’est pas tant le support que l’incidence du prédicat.

#### a) Le support en i/ga [N1-ga + N2-ga + V]

Il faut maintenant expliquer le choix de la particule pour le premier et pour le deuxième support. Comme les deux exemples [54] et [54]’ le démontrent, il peut y avoir deux types de construction avec « double sujet » : Xga-Yga-V ; Xga-Yneun-V. Le cas que nous allons observer dans un premier temps, c’est celui de i/ga en position initiale :

[55] Ga jug. ga bang. i goeng jang hi bun wi gi. ga iss. neun. de yo.  
Cuir sac-sj très air-att exister-cert-T(ass)-p.au

‘Le sac en cuir, il a un très bon air.’

[56] Geu leon de eun haeng. i li seu keu cheug jeong sil lyeog. i  
 Or banque-*sj* risque évaluation capacité-*sj*

eobs. eu ni gga geu. bu dam. eul jeon bu chang eob  
 ne pas exister-*jonc* ce charge-*oj* tout

gi eob. e jeon ga ha.n. da.  
 start-up-*loc* rejeter-cert-*T(ass)*

‘Or, étant donné que la banque n’a pas la capacité d’évaluer le risque, elle rejette la charge sur les *start-up*.’

[57] Cheol su ga son i keu da.  
 Cheolsu-*sj* main-*sj* être grand-*T(ass)*

‘Quant à Cheol su, ses mains sont grandes.’

Si le premier SN n’est pas le support grammatical, il manifeste une relation tout-partie avec le SN contigu dans l’exemple [57]. Mais cette relation est à sens unique. Dans les deux exemples qui précèdent, le deuxième SN établit une relation univoque avec le premier. Dans l’exemple [55], le deuxième SN explique en effet la caractéristique du premier SN, de sorte que l’ordre inverse serait difficile à accepter :

[? 55]’ Bun wi gi ga goeng jang hi ga jug ga bang i iss neun de yo.  
 air-*att* très cuir sac-*sj* exister-*pré-T(déc)*

‘Le sac en cuir, il a un très bon air.’

L’exemple [56] est dans la même situation.

[? 56]’ Geu leon de li seu keu cheug jeong sil lyeog. i eun haeng. i  
 Or risque évaluation capacité-*sj* banque-*sj*

eobs.eu ni gga geu. bu dam. eul jeon bu chang eob  
 ne pas exister-*jonc* ce charge-*oj* tout

gi eob. e jeon ga ha.n. da.  
 start-up-*loc* rejeter-cert-*T(ass)*

‘Or, étant donné que la banque n’a pas de capacité d’évaluer le risque, (elle) rejette la charge sur une start-up.’

Il semble que les deux SN contigus servent, en quelques sortes, à produire une détermination matérielle de façon paratactique. Le premier SN serait comme déterminé par rapport au deuxième SN, support grammatical.

Il faut ajouter à ce type de construction la variante paradigmatique *Xga-Yneun-V* :

[58] Ahn Cheol su gyo su. **ga** gug nae eon lon. gwa  
 Ahn Cheolsu professeur-*sj* intérieur presse-*conj*

cheo eum in teo byu ha.n. geos. **eun** 1988. nyeon. i. da  
 premièrement interviewer-*pré* chose-*θ* 1988 année-*cop-T(ass)*

‘C’est en 1988 que le professeur Ahn a été interviewé pour la première fois par la presse intérieure.’

[59] Ju ju jung sim gyeong yeong. **i**  
 Actionnaire centre gestion-*sj*

ja bon ju eui. eui jeong dab. **eun** a n.i. da  
 capitalisme-*app* bonne réponse-*θ* ne pas être-*T(ass)*

‘La gestion par les actionnaires n’est pas une réponse correcte au capitalisme. (Il n’est qu’un capitalisme américain, en Europe c’est la gestion par les intéressés qui prédomine)’

L’on peut donner une interprétation du SN en *i/ga* dans cette position initiale extra-prédicative, au regard des deux constructions « double-sujet » qui précèdent. Comme dans les constructions intra-prédicatives, son rôle thématique dans cette position implique la diminution de la valeur exclusive que lui confère la particule. Dans les deux exemples *Xga-Yneun-V*, les SN contigus ne partagent pas une relation sémantique aussi étroite que dans les exemples [55] à [57]. Ici, il y a un réel apport prédicatif qui s’effectue sur le SN en *i/ga*.

Mais pour mieux comprendre cette construction, il est nécessaire d’étudier

celle avec le premier SN en *eun/neun*.

**b) Le support en eun/neun [N1-neun + N2-ga + V]**

Dans le type de construction  $\theta[S-(X)-V]$ , le premier support peut se réaliser sous la particule *eun/neun*. Le SN en *eun/neun* en position initiale tient toujours lieu de thème. De fait, la prédication  $[S-(X)-V]$  est incidente à ce support initial. Le problème qui se pose concerne la valeur discursive du premier support de SN en *eun/neun*. La structure *Xneun-Yga-V* est l'exemple prototypique d'une structure thème-propos en coréen. Au contraire, et curieusement, la structure *Xneun-Yneun-V* est introuvable dans un corpus. À défaut, nous pouvons fabriquer ce type d'énoncé, ici à partir de l'exemple [54] :

[54]” Cheol su **neun** don **eun** manh da.  
 Cheolsu- $\theta$  argent- $\theta$  être beaucoup-*T(ass)*

‘Quant à Cheolsu, il a beaucoup d’argent (mais il n’a pas d’intelligence, de sagesse etc.)’

Le premier support sert, en ce cas, de support discursif, le second de support grammatical. Cependant, ils n'établissent pas de relation univoque entre eux, telle qu'en présentait la structure *Xga-Yga-V*. On constate en revanche, au moyen de la traduction au besoin, que la valeur contrastive du second support devient forte, tandis que celle du premier support reste faible.

Concernant le support en *eun/neun* dans la structure *Xneun-Yga-V*, il permet de séparer radicalement le thème du propos dans l'énoncé, au contraire de la structure *Xga-Yga-V*. Ce que démontrent les exemples suivants :

[60] Dang sin. eui gweon li. **neun** eo ddeo.n  
 Vous-*app* droit-  $\theta$  être comment-*t.adj*  
 geos. deul. **i** iss. eul gga yo ?  
 chose-*pl-sj* exister- $\emptyset$ -*T(inte)*

‘Quant à vos droits, quels sont-ils ?’ (Who am I ?, p.22)



[61] Li seu keu. neun      ju ju. na      eun haeng. i      eo neu. jeong do  
 Risque- $\theta$                   actionnaire-*jonc*      banque-*sj*                  quel-degré

bu dam ha. ji                  anh. neun. ga ?  
 charger-*jonc*                  ne pas être-*T(int)*

‘Dans quelle mesure les risques sont-ils à la charge des actionnaires et dans quelle mesure sont-ils à la charge des banques ?’

[62] Yo jeum      jeolm eun i.      deul. **eun**      ye jeon gwa      ma chan ga ji. lo  
 Aujourd’hui      jeune-*pl- $\theta$*                   avant-*conj*      comme-*loc*      être le même-*T(ass)*

ho gi sim **i**      gang ha. go      do jeon      jeong sin. i      iss. da.  
 curiosité-*sj*      être fort-*jonc*      défi                  esprit-*sj*                  exister-*T(ass)*

‘Les jeunes d’aujourd’hui ont une curiosité vive et un esprit de défi comme autrefois.’

[63] Geu geos. eun      ji geum. do                  byeon ham. i      eobs. da.  
 Ce-chose- $\theta$                   maintenant-*aussi*      changement-*sj*                  ne pas être-*T(ass)*

‘Cela n’a pas changé jusqu’à maintenant.’ (p. 29)

[64] Gug ga. eui      jon jae      i yu. **neun**      sa hoe jeog      yag ja. leul  
 Etat-*app*                  existence      raison- $\theta$                   social                  faible-*oj*

bo ho ha. gi      wi han                  myeon i      gang hae ya. han. da.  
 protéger-*t.nom*      être pour-*t. adj*      aspect-*sj*                  être fort-faire-*T(ass)*

‘(Quant à) la raison d’être de l’Etat (elle) est d’avoir un aspect fort pour protéger les faibles de la société.’

[65] Jung gyeon. i sang      dae gi eob. **eun**                  gug ga. **ga**      manh i  
 Moyen-plus                  grand entreprise- $\theta$                   état-*sj*                  beaucoup

gu je h.ae. ju. go                  iss. neun de,      sa sil      jung gyeon gi eob. deul. eun  
 sauver-*jonc-donner-*jonc**      exister-*jonc*      fait      moyen-entreprise-*pl- $\theta$*

gug ga. eui ‘pum’      ddo neun      gug ga. la neun      ‘yo lam’. e seo  
 état-*app-couveuse*      ou                  état- $\theta$ -*jonc*                  berceau-*loc*

beos eo na. ya                  ha.n. da.  
 se trouver hors de-*jonc*                  faire-*cert-T(ass)*

‘Quant aux grandes entreprises qui ne sont plus que moyennes, c’est l’Etat qui les sauve, mais celles-ci doivent en effet se trouver hors du berceau ou de la couveuse de l’Etat.’

Comme il a été dit, la structure  $\theta[S-(X)-V]$  est celle typique des reprises thématiques. Le premier support ouvre le cadre énonciatif, qui est ce dont on va parler. Du fait de son rôle thématique, sa valeur contrastive est minimisée. Ce type d’énoncé sert couramment à clarifier ce dont on est en train de parler. En cela, le support *eun/neun* en position initiale est un excellent médium pour introduire le thème en coréen. On peut également, à travers ce type d’énoncé, thématiser un complément circonstanciel, comme dans ces exemples :

[66] Han gug. **e seo. neun** chang eob ha. neun han gae in. **i** mo deun  
 Corée-loc- $\theta$  créer-t. *adj* un individu-*sj* tout  
 li seu keu. leul ddeo an. a ya ha.n da.  
 risque-*oj* avoir involontairement-*jonc* faire-cert-T(*ass*)

‘En Corée, un individu qui crée une start-up prend involontairement tous les risques.’

[67] Gi eob hon ja ha gi. e. neun bu dam. i manh. da.  
 Entreprise seul faire-t.*nom-loc- $\theta$*  charge-*sj* être beaucoup

‘Démarrer une start-up tout seul, c’est prendre trop de risques.’

[68] Han gug. jeog hwan gyeong. **e seo. neun** si jang.e ‘sim pan’. **i**  
 Corée-suf.*adj* milieu-*loc- $\theta$*  marché-*loc* jugement-*sj*  
 iss. eo ya. ha.n. da.  
 exister-devoir(*jonc*)-faire-cert-T(*ass*)

‘Quant à la situation coréenne, elle doit faire l’objet d’une évaluation en fonction de ses parts de marché.’

La thématization du complément circonstanciel se réalise par l’ajout de la particule *eun/neun* après la particule locative *e seo* ‘en, à’ ou de la particule locative simple, *e*, dans [67]. C’est ce que l’on appelle la *double agglutination* de

la particule. Ensuite, il y a le déplacement du constituant en position initiale. C'est ainsi que s'effectue le procédé de thématization en coréen. La relation syntactico-sémantique avec le verbe se précise par le choix de la particule, locative ici. Ensuite la particule *eun/neun* rappelle la place thématique qu'occupe le constituant en position initiale.

### **c) Bilan**

Les observations effectuées en incidence extra-prédicative, du point de vue de la valeur de la particule et de la saisie phrastique, sont à peu de choses près identiques à celles effectuées en incidence intra-prédicative. La valeur que la particule confère au syntagme (exclusif en *i/ga*, contrastif en *eun/neun*) tend à diminuer du fait de la position thématique initiale. Le SN est alors pris dans un mouvement de particularisation avec *i/ga*, puisqu'il voit sa valeur se préciser par sa relation avec le SN suivant, de généralisation pour *eun/neun*, qui demeure, en quelques sortes, le sujet de la conversation, au détriment de la prédication qui s'ensuit.

## **2.2. Le SN en *i/ga* et en *eun/neun* en position médiane : incidence intra-prédicative**

### **2.2.1. Le SN-support contigu au verbe**

#### **a) Le support en *i/ga***

Le support en *i/ga* contigu au verbe ne diffère pas résultativement de celui en position initiale. Dans ce dernier, le sujet était identique au thème-support. Pouvaient en conséquent s'introduire plusieurs éléments complétifs entre le sujet-support et la base verbale du prédicat. C'est pourquoi nous avons représenté ce type d'énoncé de la manière suivante : [S-(X)-V].

Dans ce qui suit la structure de l'énoncé sera représentée par la formule X[S-V]. À savoir que les éléments complétifs se trouvent en position initiale,

tandis que le sujet-support se trouve, lui, juste à côté du verbe. Nous étudierons quel rôle peut avoir cette contiguïté du sujet-support, au moment où se forme la prédication. D'une certaine façon, la prédication due à l'incidence de l'apport prédicatif au sujet-support est plus intime par sa contiguïté. À défaut d'être parfaitement contigu, nous dirons de ce SN qu'il est en position médiane dans l'énoncé. Dans les exemples suivants, il faut comparer deux à deux les énoncés :

- [69] Jeong mal nal ssi. ga dda ddeus h.ae. jy.eoss. jyo ?  
 Vraiment temps-sj être doux-*jonc* devenir-*pass-T(inte)*

‘Vraiment le temps devient-il doux ?’ ou ‘Le temps devient vraiment doux (vous ne trouvez pas) ?’

- [70] Nal ssi. ga dda ddeus ha.e. jy.eoss. jyo ?  
 temps-sj être doux-*jonc*-devenir-*pass-T(inte)*

‘Le temps devient-il doux ?’

- [71] Mul lon sa sil. i a n.i. ji yo. (Who am I ?, p. 40)  
 Bien sûr fait-sj ne pas être-*T(déc)*

‘Bien sûr, ce n'est pas vrai.’

- [72] Sa sil. i a ni. ji yo. (Who am I ?, p. 40)  
 Fait-sj ne pas être-*T(déc)*

‘Ce n'est pas vrai.’

Dans les deux énoncés [69] et [70], l'adverbe en position initiale joue le rôle de *modalisateur* de ce dont on va parler. On remarque alors que le support-sujet en *i/ga*, déplacé en position médiane, prend une valeur plus exclusive que celui en position initiale. Si l'on enlève l'adverbe en position initiale, le sujet-support *i/ga*, replacé en position initiale, voit sa valeur exclusive diminuée. C'est là l'un des effets de la linéarisation sur le sujet-support.

Comme nous l'avons dit, cette valeur accrue résulte en partie de la détermination matérielle du support en *i/ga*. Soit les exemples :

[73] I leul wi ha.e seo. **neun** sil pae. leul yong in ha. neun  
 Ce-*oj* être pour-*jonc-θ* échec-*oj* tolérer-*t. adj*

mun hwa. **ga** pil yo ha. da.  
 culture-*sj* être nécessaire-*T(ass)*

‘Pour cela, il faut une culture qui tolère l’échec.’

[74] Jeug da leu.n sa lam. gwa eui hyeob eob. i. na  
 À savoir être différent-*t. adj* personne-*conj-app* collaboration-être-*jonc*

tim weo keu keo myu ji ke i sheon neung lyeog **i** pil yo ha da.  
 travail d’équipe communication capacité-*sj* être nécessaire-*T(ass)*

‘À savoir qu’il faut un travail de collaboration, une capacité à travailler en équipe et à communiquer avec les autres.’

La valeur exclusive de *i/ga* est accentuée par la détermination matérielle, ce qui se traduit dans ces exemples par une tendance du SN à être focalisé juste devant le verbe dans les énoncés [73] et [74]. Ces deux conditions, détermination matérielle et position médiane, affectent directement l’effet produit par la particule *i/ga*. Ce phénomène s’observe d’autant plus dans l’énoncé complexe. Le sujet-support, dans la proposition principale qui se trouve *après* la proposition subordonnée, échoue en position médiane. Dans ce cas, la proposition subordonnée tient lieu de détermination matérielle à l’égard de la proposition principale.

[75] [Gi eob. deul. i dan gi. seong gwa ju eui. e ppa ji ji  
 Entreprise-*pl-sj* court-résultat-*loc* tomber-*jonc*

an.h go jang gi jeog. i.n an mog. e seo ‘in nae ha. neun  
 ne pas être-*jonc* long-*cop-t. adj* vision-*loc* endure-*t. adj*

ja bon’ eul tu ja ha ge ha lyeo **myeon**] je do jeog. eu lo  
 capital-*oj* investor-*jonc* faire-*jonc* institution-*loc*

mu eos **i** pil yo han ga ?  
 quel-*sj* être nécessaire-*T(inte)*

‘De quoi a-t-on besoin, du point de vue institutionnel, pour investir le capital accumulé chez les entreprises dans une vision à long terme, pour ne pas tomber dans le principe du résultat à court terme ?’

- [76] [Han sa lam. eui in jae. ga han gug gyeong je. leul  
 Un personne-*app* talent-*sj* Corée économiste-*oj*  
 meog y.eo sal li.l su do iss. gess. **ji man**],  
 faire-manger-*jonc* sauver-*t.adj* possibilité-*aussi* exister-*conj-jonc*  
 ‘geu leo.n’ in jae. ga hwal yag ha.l su iss. neun  
 ce-*être-t.adj* talent-*sj* exercer-*t.adj* possibilité exister-*t. adj*  
 to yang. i gaj cheo jy.eo ya ha.n. da.  
 terrain-*sj* munir-*jonc* faire-*cert-T(ass)*

‘C’est peut être un certain talent qui fait avancer l’économie de la Corée, mais il faut encore un terrain où ‘ce type de’ talent puisse s’exercer.’

L'exemple [75] se présente comme suit : [proposition conditionnelle], Circ-S-V ; l'exemple [76] : [proposition concessionnelle], S-V. La conditionnelle est marquée par le jonctif *-myeon* ‘si’ dans la proposition subordonnée ; la concessionnelle par le jonctif *-ji man* ‘même si’. Dans l'énoncé interrogatif [75], le sujet-support en *i* est focalisé par sa place contigüe au verbe. De là, il voit sa valeur exclusive augmentée, par focalisation : le rôle de la particule est ici bien plus nécessaire et manifeste que dans les énoncés simples. Comme nous l'avons dit, la détermination matérielle du sujet-support affecte à sa valeur discursive. Dans l'exemple [76], non seulement l'antéposition de la subordonnée sert à donner le contexte par rapport à la principale, mais le sujet-support de la principale, ainsi déterminé, voit l'extension de la notion nominale réduite. C'est ainsi, selon nous, que sa valeur exclusive s'en trouve augmentée.

#### **b) Le support en *eun/neun***

Dans une structure de type X[S-V], le sujet-support en *eun/neun* prend une valeur contrastive accentuée, au détriment de sa valeur thématique. Dans ce qui suit le

SN en *eun/neun* assure la fonction d'attribut. Sa valeur contrastive est d'autant plus forte. On appréciera notamment l'énoncé négatif de ce point de vue.

- [77] Na. **neun**    jae beol                    hae che. leul    ju jang ha. neun  
 Je- $\theta$             grand conglomérat    dissolution-*oj*    insister-*t.adj*
- sa lam. **eun**      a ni. da.  
 personne- $\theta$       ne pas être-*T(ass)*

'Je ne suis pas une personne qui insiste sur la dissolution des grands conglomérats.' (Mais il semble qu'on aurait besoin de changer la politique économique de l'État...)

- [78] Ju ju. jung sim            gyeong yeong. **i**    ja bon ju eui. eui  
 actionnaire-centre    gestion-*sj*            capitalisme-*app*
- jeong dab. **eun**            a ni. da.  
 correct-réponse- $\theta$     ne pas être-*T(ass)*

'La gestion par les actionnaires n'est pas une réponse correcte.'  
 (Il existe d'autres types d'administration...)

Le déplacement de l'attribut étant difficile, le SN en *eun/neun* en fonction d'attribut manifeste une valeur contrastive qui ne se confond pas avec celle du sujet-support en position initiale, qui elle manifeste clairement une valeur thématique.

L'attribut, du fait qu'il est longuement déterminé dans ces exemples, réduit l'extension nominale et rappelle ainsi les éléments paradigmatiques au moyen de la particule *eun*. Dans [77] le locuteur dit qu' « il n'est pas une personne qui insiste sur la dissolution des grands conglomérats » *mais* il rappelle qu'il faut prendre des mesures permettant de les contrôler. Ainsi l'attribut contigu au verbe voit sa valeur contrastive s'accroître par focalisation. On peut substituer la particule *i/ga* à *eun/neun* dans l'énoncé négatif sous copule. Nous mettrons ainsi en évidence la différence sémantique entre deux particules.

[77]' Na. **neun**    jae beol                    hae che. leul    ju jang ha. neun  
 Je- $\theta$             grand conglomerat    dissolution-*oj*    insister-*t.adj*

sa lam. **i**            a ni. da.  
 personne-*sj*        ne pas être-*T(ass)*

‘Je ne suis pas une personne qui insiste sur la dissolution des grands conglomerats.’

[78]' Ju ju. jung sim            gyeong yeong. **i**    ja bon ju eui. eui  
 actionnaire-centre    gestion-*sj*            capitalisme-*app*

jeong dab. **i**            a ni. da.  
 correct-réponse- *sj*    ne pas être-*T(ass)*

‘La gestion par les actionnaires n’est pas une réponse correcte.’

Les énoncés [77]’ et [78]’ exprime une simple constatation, et ne font aucune allusion à travers la notion nominale qui forme l’attribut.

La particule *eun/neun*, dite thématique en position initiale, perd sa valeur thématique dans cette position. Elle introduit la notion nominale et rappelle en même temps, par contraposée, les éléments paradigmatiques avec lesquels elle entre en relation. Dans cette position, elle génère un surcroît de valeur contrastive, qu’elle étend à toute la prédication. D’où cette possibilité, de rappeler la proposition sous-entendue en introduisant le conjonctif ‘mais’ en français.

Dans ces exemples, la place contigüe n’est pas réservée au sujet-support. Ce sont l’attribut et/ou le complément circonstanciel qui sont touchés par la particule. Le cas suivant présente un sujet-support en *eun/neun*, à valeur plutôt thématique. La place initiale de la principale se joue dans l’énoncé complexe. Après la subordonnée conditionnelle par le jonctif *myeon*, le SN en *eun/neun* devient le support de la principale. Il se trouve au milieu de l’énoncé, mais pris en position initiale il a la valeur thématique. Or il semble que même si sa position initiale dans la proposition principale est affectée par le contexte d’avant, il se trouve contigu au verbe et après le complément, qui est en effet la subordonnée. Soit



l'exemple suivant :

[79] [Myeoch sa lam. man ba ggu.n. chae ggeut na. go ddo  
Plusieurs personne-*seul* changer-*t.adj-état* finir-*jonc* encore  
ij eo beo li.n. da myeon] bal jeon. **eun** eobs. da.  
oublier-jetter-*pré-jonc* développement-*θ* ne pas être-*T(ass)*

‘Le développement n’existe pas, si on l’oublie après avoir seulement changé seulement quelques personnes.’

Le sujet-support dans la principale, lorsqu’il se trouve entre la subordonnée et le verbe, manifeste une valeur thématique en tant que support de la principale, ainsi qu’une valeur contrastive, propre à la particule. On notera toutefois que cette valeur est considérablement diminuée, comparativement aux exemples précédents.

### c) Bilan

Le support SN en *i/ga* en position contigüe au verbe possède une valeur exclusive maximale. Le mouvement de particularisation, tel qu’il se produit naturellement dans la linéarité de l’énoncé, est particulièrement avancé. Aussi le SN sujet devient-il l’élément focal dans cette position.

Le support SN en *eun/neun* en position contigüe au verbe possède une valeur contrastive maximale. Mais il est pris dans un mouvement de généralisation propre à l’emploi de la particule (début du mouvement de généralisation ; cf. fig.28, fin du chapitre). De fait, sa valeur contrastive dans cette position se trouve diminuée dès lors qu’il se présente comme thème de l’énoncé.

## 2.2.2. Le SN-support éloigné du verbe

### a) Le support en *i/ga*

Il faut encore traiter le cas du sujet-support qui ne prend ni la position initiale, ni la position contigüe au verbe. Ce dernier s’intercale alors entre deux compléments. Dans la majorité des cas, il se place après le conjonctif. Étant donné que la

fonction du conjonctif en ce cas consiste à lier deux propositions indépendantes (ici des énoncés), le SN en *i/ga* après le conjonctif se comporte quasiment comme en position initiale. En voici quelques exemples :

- [80] Geu leo ni gga nae. **ga** gun dae. e seo se myeong. eul  
 Alors je-*sj* armée-*loc* trois personne-*oj*
- dda dol li. ja chyus. eul ha.ess. eo yo.  
 esquiver-*jonc* shoot-*oj* faire-*pass-T(ass)*

‘Alors j’ai fait un shoot dans l’armée après avoir esquivé trois personnes.

- [81] Geu leon de eun haeng. **i** li seu keu cheug jeong sil lyeong. i  
 or banque-*sj* risque évaluation capacité-*sj*
- eobs. eu ni gga geu bu dam. eul jeon bu  
 ne pas être-*jonc* ce charge-*oj* tout
- chang eob gi eob. e jeon ga ha.n. da.  
 start-up entreprise-*loc* rajouter-*cert-T(ass)*

‘Or, étant donné que la banque n’a pas la capacité d’évaluer le risque, (elle) rajoute des charge sur les *start-up*.’

- [82] Geu leo na sa hoe gu jo. jeog mun je **ga**  
 Mais société-structure-*suf.adj* problème-*sj*
- deo keun him. eu lo jeolm eun i. deu.l eul an jeon  
 plus grand e puissance-*loc* jeune-*pl-oj* sécurité
- ji hyang. jeog seon taeg. eul ha. do log  
 direction- *suf.adj* choix-*oj* faire-*jonc*
- mol. a. neoh. go iss da.  
 conduire-*jonc-mettre-jonc* exister-*T(ass)*

‘Mais c’est tout le problème socio-structurel, de permettre aux jeunes de choisir la direction qui leur offre le plus de sécurité ou le plus d’avantage.’

Cette position quasi-initiale du support en *i/ga* tend à prendre une valeur exclusive. Contrairement à la position initiale où cette valeur tendait à diminuer. Il

semble que, là encore, la position non-initiale permette à la particule d'exprimer son signifié. Dans les exemples ci-dessous, c'est également le cas du support en *i/ga* après adverbe :

- [83] Ba lo      geu. sa lam i    dans sin. Eui 'jin jja' bu mo. nim. i.b ni da.  
 Justement    ce-personne-*sj*    vous-*app*    'vrai'    père-mère-*suf.hon-cop-T(ass)*
- 'Cette personne-là, c'est lui, justement, qui est votre 'vrai' parent.'  
 (Who am I ?, p. 47)

Même si l'adverbe se trouve en position initiale dans l'exemple [83], il ne modalise pas entièrement l'énoncé. Il n'est incident qu'au sujet-support par l'entremise du prédicat-attribut. De par sa position et son intimité sémantique avec *geu sa lam i* 'cette personne', il est considéré comme adjectif dans le dictionnaire coréen. Mais ceci relève exclusivement d'une analyse discursive. L'adverbe précise donc, dans cet exemple du moins, la matière notionnelle du sujet-support. La valeur du sujet-support en *i/ga* reste thématique tout en manifestant sa valeur exclusive — que l'adverbe vient souligner.

Qu'en est-il alors du sujet-support en *i/ga* lorsque l'adverbe modalise tout l'énoncé — *i.e.* se trouve lui-même thématisé.

- [84] Ddae. lo. neun      i leo.n      jeom. i      mun je. ga  
 Parfois-*loc-θ*      ce-*cop-t.adj*      sujet-*sj*      problème-*att*
- doe. gi. do      ha.b ni da.  
 devenir-*t. nom-aussi*      faire-*T(ass)*

'Parfois ce type de sujet devient le problème.' (Who am I ?, p. 34)

L'adverbe en position initiale et thématisé par la particule *neun*, qui ouvre un cadre énonciatif temporel. À noter que la valeur exclusive de la particule *i/ga*, dans cet exemple, n'est pas particulièrement affirmée, en dépit de sa position médiane.

Dans la linéarisation de type Conj[S-X-V], le sujet-support en *i/ga* après

adverbe voit sa valeur exclusive modalisée selon la qualité de l’adverbe. Après l’adverbe conjonctif, il semble plutôt thématique, comme s’il se maintenait en position initiale. Le sujet-support en *i/ga* directement modalisé par un adverbe antécédent a valeur à la fois thématique et exclusive. Quant au sujet-support après adverbe thématisé, il perd sa valeur thématique mais ne prend pas pour autant une valeur plus exclusive. Ainsi la valeur discursive du sujet-support en *i/ga* est affectée non seulement par sa position syntaxique, mais également par son environnement linguistique. Ici, c’est la qualité de l’adverbe qui influence l’interprétation du SN.

#### b) Le support en *eun/neun*

C’est également le cas du SN en *eun/neun* dans ce qui suit. Ici encore, le SN peut se trouver soit après un adverbe conjonctif, soit après un modalisateur spatial ou temporel. L’adverbe conjonctif n’affecte pas sémantiquement le sujet-support en *eun/neun*. Il n’assume qu’une fonction de liaison de l’énoncé d’avant et celui d’après, et conserve les valeurs précédemment observées en position initiale. Voici deux exemples qui présentent respectivement une relation oppositive et une concessive :

[85] Geu leo na i bang sig. eun i je han gye. e do dal ha.ess. da.  
 mais ce method- $\theta$  maintenant limite-*loc* arriver-*pass-T(ass)*

‘Mais cette méthode est arrivée à sa limite désormais.’

[86] Geu leom. e. do jo si peu chyum pe teo i hu  
 alors-*loc-aussi* Joseph Schumpeter après

gi eob ga. jeong sin. eun hyeon sil gyeong je. e seo  
 entrepreneur-esprit- $\theta$  réalité économie-*loc*

gyeong yeong mich jae gye. leul jung sim. eu lo  
 gestion et économie-milieu-*oj* centre-*loc*

ggeunh im. eobs. i hoe ja. doe. eoss. da.  
 cessation-*ne pas être-t.nom* popularité-*devenir-pass-T(ass)*

‘Malgré l’après Joseph Shumpeter, l’esprit d’entreprise, le management et la finance au cœur de l’activité économique, sont sans cesse sur toutes les lèvres.’

Le support en *eun/neun* juste après l’adverbe oppositif assume pleinement la fonction thématique dans l’exemple [86] : il ne perd pas du tout la valeur qui incombe à la position initiale. La situation reste la même dans l’exemple [86’] d’ordre Adv1[Cir1-S-Cir2-Cir3-Adv2-V]. Même si on le déplace après le Cir2, il conserve cette fonction thématique :

[86]’ Geu leom. e. do      hyeon sil. gyeong je. e seo      jo si peu      chyum pe teo  
 alors-loc-aussi      réalité-économie-loc      Joseph      Schumpeter

i hu      gi eob ga. jeong sin. eun      gyeong yeong. . mich      jae gye. leul  
 après      entrepreneur-esprit- $\theta$       gestion      et      économie-milieu-*oj*

jung sim. eu lo      ggeunh im. eobs. i      hoe ja. doe. eoss. da.  
 centre-loc      cessation-*ne pas être-t.nom*      popularité-devenir-pass-T(*déc*)

‘Malgré l’après Joseph Shumpeter, l’esprit d’entreprise, le management et la finance au cœur de l’activité économique, sont sans cesse sur toutes les lèvres.’

De même, la place du support en *eun/neun* après le Cir3 ne perd pas non plus sa valeur thématique. Seulement, dès lors qu’il se place près du verbe, il manifeste d’autant plus sa valeur contrastive : Adv1[Cir1- Cir2-Cir3-S-Adv2-V]. On dira que, plus il se place devant le verbe, plus le sujet-support en *eun/neun* possède une valeur contrastive importante. Soit l’exemple [86]”.

[86]” Geu leom. e. deo      jo si peu      chyum pe teo      i hu  
 alors-loc-aussi      Joseph      Schumpeter      après

hyeon sil. gyeong je. e seo      gyeong yeong      mich      jae gye. leul  
 réalité-économie-loc      gestion      et      économie-milieu-*oj*

jung sim. eu lo      gi eob ga. jeong sin. eun      ggeunh im. eobs. i  
 centre-loc      entrepreneur-esprit- $\theta$       cessation-*ne pas être-t.nom*

hoe ja. doe. eoss. da.  
popularité-devenir-pass-T(ass)

‘Malgré l’après Joseph Shumpeter, l’esprit d’entreprise, le management et la finance au cœur de l’activité économique, sont sans cesse sur toutes les lèvres.’

Il peut enfin se trouver directement accolé au verbe, derrière la forme adverbiale seconde. C’est ici qu’on peut saisir la valeur contrastive maximale du sujet-support en *eun/neun*.

[86]””	<u>Geu leom e deo</u>	jo si peu	chyum pe teo	i hu
	alors-loc-aussi	Joseph	Schumpeter	après
	hyeon sil. gyeong je. e seo	gyeong yeong	mich	jae gye leul
	réalité-économie-loc	gestion	et	économie-milieu-oj
	jung sim eu lo	ggeunh im. eobs. i		<u>gi eob ga. jeong sin. eun</u>
	centre-loc	cessation-ne pas être-t.nom		entrepreneur-esprit-θ

hoe ja. doe. eoss. da.  
popularité-devenir-pass-T(ass)

‘Malgré l’après Joseph Shumpeter, l’esprit d’entreprise, le management et la finance au cœur de l’activité économique, sont sans cesse sur toutes les lèvres.’

Si la notion de contiguïté est évidente, celles de proximité et d’éloignement demeurent toutefois subjectives et dépendantes du contexte linguistique : la qualité sémantique du verbe, l’ellipse des compléments nécessaires, le nombre de ces compléments, le type de l’énoncé, les modalisateurs etc. Pour creuser d’avantage la corrélation entre la place syntaxique et la valeur discursive du sujet-support, il faudrait sans doute élargir le SN-sujet aux autres particules susceptibles de l’actualiser telles que *do* ‘aussi’, *man* ‘seul’ etc.

Nous développerons à défaut les différentes valeurs du SN en *eun/neun* juste après un circonstant dont le rôle est défini comme « thème » dans les grammaires coréennes. Dans l’exemple qui suit, le circonstant en position initiale ouvre le

cadre énonciatif temporel ‘aujourd’hui’. Il constitue le thème par rapport à la prédication suivante, de type [S-V]. C’est là une structure typique thème-propos. Nous le schématiserons ainsi : Cir(T)-θ-[S-V]. Positionner le support en *eun/neun* après le circonstant implique donc une distinction entre thème et sujet-support :

- [87] Yo jeum            se sang. e seo    gyeong je. sa hoe jeog            gang ja neun  
 Aujourd’hui    monde-*loc*    économie-société-*suff.nom*    fort-*θ*
- gug ga. do    pil yo.            eobs. ji                    anh eun ga ?  
 état-*aussi*    nécessité    ne pas être-*jonc*    ne pas être-*T(inte)*
- ‘Aujourd’hui, le fort n’a même pas besoin de l’État ?’

De même dans l’exemple qui suit, le SN en *eun/neun* se trouve après le circonstant, il assume la fonction du sujet grammatical :

- [88] Yeog sa. jeog. eu lo            gyeong je. yu hyeong. eun    sa hoe jeog  
 Histoire-*suff. nom-loc*    économie-type-*θ*                    société-*suff.nom*
- gong gam dae    hyeong seong. e            dda l.a            bang hyang. eul  
 sympathie-lien    formation-*loc*                    suivre-*jonc*    direction-*oj*
- jab. a. ga.n. da.  
 prendre-*jonc*-aller-*cert-T(ass)*
- ‘Historiquement, le modèle économique a toujours pris sa direction en fonction de liens de sympathie.’

Le circonstant initial dans l’énoncé [88] ouvre pareillement un cadre énonciatif temporel. Le sujet-support à cette place exprime toujours une valeur thématique car, dans cet énoncé, la manipulation qui consiste à déplacer du SN en *eun/neun* ne permet pas d’obtenir de valeur contrastive. Dans une structure de type Cir(T)-θ-[S-V], sa place au sein de l’énoncé est nécessairement après l’adverbe. L’ordre des constituants est donc le suivant : Cir-Adv-S-O-V. Puisque la relation objectale de OV est intime, elle ne permet pas l’enclavement du sujet. Dans ce type de structure, le sujet-support a donc valeur thématique, même s’il se trouve après le circonstant, et ne conserve qu’une valeur contrastive minimale.

Dans l'exemple [89], c'est également le cas de la proposition subordonnée au SN :

[89] Ji geum      han gug      gyeong je **neun**      jung so gi eob,  
maintenant    Corée      économie-*θ*      moyen-petit-entreprise

ben cheo gi eob. **eun**    geo eui    da      jug. eo      beo li. go...  
start-up- *θ*                    presque    tout      mourir-*jonc*      jeter-*jonc*

‘Maintenant, l'économie coréenne, les moyennes et les petites entreprises,  
et les start up sont presque morts...’

L'Adv2 et l'Adv3 sont en incidence intra-prédicative, et le thème et le sujet sont distincts. Étant donné que le thème sert au cadre énonciatif par rapport au sujet-support, il n'est pas permis de déplacer quoique ce soit. Le thème en *eun/neun* est posé comme cadre énonciatif, ce dont on parle. Mais parallèlement, le sujet grammatical en *eun/neun* prend une valeur contrastive, qui lui permet de rappeler les éléments paradigmatiques. Ce syntagme étant constitué de deux notions nominales distinctes — ‘petites et moyennes entreprises’ et ‘start-up’ —, il implique que la chose importante soit en fait la troisième notion, celle qui n'est pas exprimée dans le SN. Le professeur Ahn, locuteur de cet énoncé, veut insister sur le fait que seules les grandes entreprises sont vives dans l'économie coréenne. Le sens oppositif de l'exemple [89] découle là encore du contenu de l'énoncé.

Par comparaison des différents énoncés entre eux, nous voyons que cette valeur discursive, « contrastive », de la particule *eun/neun* découle d'un signifié qu'elle possède en puissance dans la Langue. Les valeurs thématique et contrastive se trouvent ainsi liées, en Discours, par leur position syntaxique. L'opposition la plus évidente étant la position initiale vs la position contigüe au verbe.

De ce qui précède nous pouvons conclure que la syntaxe coréenne utilise beaucoup la parataxe pour le sujet-support en *i/ga* et en *eun/neun*, grâce à un développement spécifique et autonome de la particule dans le plan nominal.



### c) Bilan

Le support SN en *i/ga* en position éloignée du verbe possède une valeur exclusive affirmée, quoique réduite par opposition à la position contigüe au verbe. Étant pris dans un mouvement de particularisation, sa valeur thématique s'en trouve parallèlement diminuée. Le support SN en *eun/neun* possède une valeur contrastive affirmée bien que réduite par rapport à une position contigüe au verbe. La particule *eun/neun* ouvre un mouvement de généralisation, qui implique la perte de cette valeur contrastive au profit de sa fonction thématique, selon l'environnement linguistique immédiat (cf. fig. 28, *infra*).

### 3. En guise de conclusion

La linéarité du langage est la caractéristique majeure de toutes les langues. Pour moduler le sens d'intention du locuteur, celui-ci peut immédiatement avoir recours à la mise en place des constituants. De ce qui précède, nous pouvons constater que la place syntaxique du sujet-support est en effet variable, et se retrouve essentiellement dans quatre types de structures linéaires distinctes : 1) S/ $\theta$ -(X)-V ; 2)  $\theta$ -[S-(X)-V] ; 3) X-S-V ; 4) X(Conj)-S-Y-V.

Le premier type est celui où sujet et thème sont identiques ; la disposition des constituants entre le sujet et le verbe est libre. Dans le deuxième type, le sujet et le thème sont distincts ; la disposition des constituants entre le sujet et le verbe est libre, comme le premier type. Le sujet contigu au verbe est une linéarisation de troisième type ; elle établit une soudure forte de la prédication par au sujet-support. Quant au quatrième type, le sujet-support éloigné du verbe par différents constituants, il faut étudier ces constituants, parfois, au cas par cas.

La morphologie du sujet-support peut être soit en *i/ga*, soit en *eun/neun*. Le positionnement du sujet-support influe sur la signification globale de l'énoncé, cela, en vertu du temps opératif nécessaire pour que se mettent en place les différentes relations d'incidence sémantique entre les constituants.

Nous pouvons présenter la valeur du sujet-support dans ces quatre types d'énoncé d'après le schéma du tenseur binaire radical. La particule *i/ga* manifeste ses différentes valeurs discursives dans un mouvement de particularisation. Son signifié de puissance est l'exclusivité, à savoir qu'elle permet de saisir la notion nominale déterminée en excluant les éléments paradigmatiques. D'où cette possibilité, d'observer l'évolution de cette valeur en discours par contraste avec sa valeur communicationnelle. Au contraire, la particule *eun/neun* possède un signifié de puissance de « contrastivité ». Elle permet de rappeler les éléments paradigmatiques par rapport à la notion nominale déterminée, par un sens oppositif (un contraste) à l'égard de l'énoncé proposé. C'est la raison pour laquelle la valeur de la particule *eun/neun* est mise en jeu lorsqu'on veut exprimer ce qui n'est pas présent dans l'énoncé. C'est une façon détournée de ne pas mentionner ce qui est important. Ces signifiés de puissance des deux particules sont corrélés à la fonction de la position syntaxique que les SN occupent au sein de l'énoncé. La position initiale est la place privilégiée du thème, quelle que soit la morphologie du SN. Cette fonction diminue la valeur de la particule. Au contraire, plus le SN en *i/ga* ou en *eun/neun* est proche du verbe, plus la valeur discursive de chaque particule devient celle du signifié de puissance.

La corrélation entre le sujet-support en *i/ga* ou en *eun/neun* et sa position syntaxique peut être illustrée via la figure suivante :

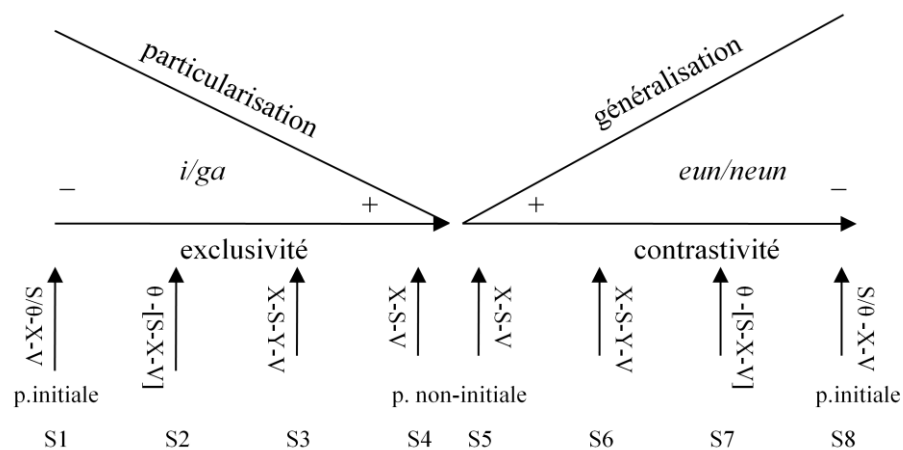


Fig. 28

Ce schéma démontre que le SN en *i/ga* en position initiale est moins exclusif, à savoir plus thématique. Quant au SN en *eun/neun* en position initiale, il est moins contrastif, toujours du fait de sa position thématique. Les valeurs exclusives et contrastives sont donc plus fortes lorsque chaque SN est contigu au verbe.

## Chapitre 5

### La relation objectale

#### 1. Pour une définition de l'objet en coréen

##### 1.0. Introduction

Ainsi qu'il a été démontré au troisième chapitre, l'unité syntaxique qui constitue l'énoncé coréen, c'est la structure « mot matériel + mot formel ». Parmi ces unités syntaxiques, *N-leul* est considérée comme le *syntagme nominal à fonction objet*. Dans la grammaire scolaire, la particule *leul* est traitée comme une particule casuelle, qui indique que l'unité syntaxique envisagée a la fonction objet dans l'énoncé. Le problème qui se pose, c'est que *N-leul* n'assume pas toujours cette fonction. La particule *leul* peut également se trouver après l'adverbe, ou après le syntagme verbal. Dans ce dernier cas, elle forme la terminaison jonctive appelée complémentiseur, de même que *eo*, *ge*, *ji*, *go*. On la retrouve également dans le schème prédicatif des verbes de mouvement. Soit les exemples :

[90] Gi cha. ga bbal li. leul dal li.n. da.  
train-sj rapidement-*oj* courir-cert-T(*ass*)

'Le train roule rapidement'

[91] Sin mun. eui geul ja. deul. i jal bo i. ji. leul anh. neun. da.  
journal-dét lettre-pl-sj bien voir-pass-jonc-*oj* ne pas-cert-T(*ass*)

'(Je) ne vois pas bien les lettres de journal' (litt)

[92] Bi haeng gi. ga ha neul. eul na.n da.  
avion-sj ciel-*oj* voler-cert-T(*ass*)

'L'avion vole dans le ciel'

Dans l'exemple [90] la particule *leul* s'agglutine après l'adverbe

‘rapidement’. Elle est agglutinée après le SV en *ji* devant le mot de négation en [91]. Le dernier exemple [92] montre que la particule *leul* peut venir après le nom sous un verbe de mouvement. Comme l’interprétation en français le laisse entendre, dans ce dernier exemple, le SN en *leul* tient la fonction de complément circonstanciel de lieu du verbe intransitif ‘voler’. La situation se complique donc en ce qui concerne l’interprétation de *N-leul*. On comprend du moins que *N-leul* n’est pas une garantie suffisante pour identifier la fonction objet. Ce qui suit expose différentes interprétations de *N-leul* dans les grammaires du coréen.

### **1.1. Les études antérieures sur l’objet en coréen**

Comme nous l’avons vu ci-dessus, la particule *leul* dite « d’objet » ne s’ajoute pas seulement au mot nominal assumant la fonction objet, bien que le SN objet se réalise dans la plupart des cas au moyen de la particule *leul*. Le débat sur l’objet en coréen peut donc se réduire au statut linguistique de la particule *leul*. Est-elle une particule marquant la fonction objet ou une particule de type emphatique qui n’indiquerait pas la fonction syntaxique, mais lui serait seulement liée ? Face à cette question, nous remarquons qu’il y a deux types d’approche sur le statut linguistique de la particule *leul*. L’une est de considérer cette particule comme marqueur de la fonction objet, mais de la considérer accessoirement comme particule d’emphase dans le cas où *N-leul* n’assume pas la fonction objet. Les coréanisants de ce groupe sont représentés par Lim Hong-bin (1972, 1987) et Lee Kwang-ho (1988). L’autre approche, nous l’avons dit, est d’envisager *leul* uniquement comme particule d’objet. Cette approche se restreint toutefois au SN objet qui accompagne généralement le verbe transitif. Le principal représentant de cette approche est le générativiste Kang Yeong-se (1985, 1986). En dehors de ces deux approches, il existe une approche plus spécifique de la particule *leul* dans le cadre exclusif de la construction des verbes de mouvement. *N-leul* devant un verbe de mouvement a deux possibilités d’interprétation : soit *N-leul* est remplaçable par la particule locative *e*, ‘à’, *e seo* ‘à’ ou ‘de’ ; soit *N-leul* n’est pas

remplaçable par la particule locative. Le deuxième cas est considéré comme complément d'objet du verbe de mouvement, dans ce type d'approche. Il s'agit des recherches de Hong Jae-Seong (1989).

La première approche, représentée par Lim Hong-Bin, peut être caractérisée de la façon suivante : la particule *leul* est *essentiellement* marqueur d'objet, mais dans les constructions intransitives, elle marque l'emphase au moyen d'une opposition non-contrastive avec les particules *neun* et *ga*. Le sens propre à la particule *leul* est celui d'objectivité et de spécificité. Dans les cas où la particule n'indique pas la fonction objet, il est dit que le SN en *leul* est le thème d'un constituant — à ne pas confondre avec le thème de l'énoncé —, d'où « emphase ».

Dans le même courant de recherche, Lee Kwang-ho (1988) insiste sur le fait que la particule *leul* soit thématique dans les cas où le SN manifeste des cas locatif, datif, matériel, ou encore sous le SV *eo*, *ge*, *ji*, *go*. Il reste toutefois marqueur d'objet lorsque le SN en *leul* est gouverné par le lexème verbal.

La deuxième approche, celle représentée par Kang Yeong-se (1985, 1986) consiste à envisager le SN en *leul* sous verbe transitif comme objet, selon la vision de la distribution du cas dans le cadre de la théorie générative du gouvernement. Cette recherche nécessite une formation en grammaire générative pour pouvoir être appréhendée dans ses détails. Dans la forme, il s'agit toujours d'affirmer que le SN en *leul* est objet du verbe.

Hong Jae-Seong (1989) essaie d'identifier N-*leul* devant le verbe de mouvement dans l'étude intitulée « Le complément du parcours et le verbe de mouvement ». Dans cette construction syntaxique, un verbe de mouvement, tel que *ddeo na da* 'partir', intransitif, accepte N-*leul* comme complément de lieu. La question est de savoir si N-*leul* dans l'énoncé intransitif assume la fonction objet ou s'il est complément de lieu. Pour résoudre cette question, il suppose deux existences possibles de *leul*, soit comme marqueur syntaxique d'objet, soit comme marqueur modal, emphatique. Il ajoute également que si N-*leul* répond aux

questions partielles *où, quoi, qui*, il peut être considéré comme objet, indépendamment du fait qu'il signifie le lieu où aboutit le verbe de mouvement. Soit un exemple :

[93] Sun i. neun beol sseo seo ul. eul ddeo na.ss. da  
 Sunni- $\theta$  déjà Séoul-*oj* partir-*pass-T(ass)*  
 'Suni est déjà partie à Séoul'

Dans l'exemple [93], Hong (1989 : 20) considère *seo ul eul* comme un complément d'objet de lieu, qui recouvre le champ sémantique de l'espace ou du lieu de l'action dénotée par le verbe de mouvement. Ainsi, il suppose la double fonction de *leul* : l'une marque la fonction objet et l'autre la fonction discursive. Cette construction, supposée au départ intransitive, devient dans le discours une construction transitive. Hong (1989 : 22) pose N-*leul* dans la construction du verbe de mouvement comme objet, lorsqu'il constitue un élément de réponse à la question formulée par le mot interrogatif *quoi* et lorsque *leul* n'est pas remplaçable par les autres particules locatives, telles que *e 'à' e seo* 'dans'. Ainsi des exemples suivants (Hong, 1989 : 20) :

[94] a. Cheol su. neun da li. (leul + \*e + \*e seo) geon neo. ga.n. da.  
 Cheolsu- $\theta$  pont-(*oj*+\*loc+\*loc) traverser-*aller-cert-T(ass)*  
 'Cheolsu traverse le pont'

b. Cheol su. neun dam (leul + \*e + \*e seo) neom eo. ga.n da.  
 Cheolsu- $\theta$  mur-(*oj*+\*loc+\*loc) dépasser-*aller-cert-T(ass)*  
 'Cheolsu s'en va en dépassant le mur'

Dans ce qui précède *da li leul* et *dam eul* sont objets selon Hong, car ils remplissent les deux conditions énumérées plus haut. Pour identifier la fonction de N-*leul* dans la construction du verbe de mouvement, il essaie donc d'analyser leur comportement syntaxique au moyen d'aspects sémantiques tels que < parcours >, < scène >, < trajet >. Même s'il explicite l'aspect sémantique de chaque exemple,

celui-ci n'est pas apte à révéler la systématique plausible du signifié de *leul*. Il conclut que N-*leul* assume la fonction objet au regard du sens de < parcours > dans la construction des verbes de mouvement.

Pour l'identification de la fonction objet, il propose deux critères purement syntaxiques : d'une part, l'impossibilité de substituer des particules casuelles (syntaxiques) à la place de *leul* dans le N-*leul* ; d'autre part, la possibilité de répondre à une interrogation formulée par les trois mots interrogatifs *quoi*, *qui*, et *où*. Si N-*leul* ne répond pas à ces deux critères dans la construction du verbe de mouvement, il n'est pas le complément d'objet direct, mais ce sera un complément circonstanciel qui manifestera l'espace, le temps et/ou la manière.

Arrivé à ce degré de réflexion, on peut néanmoins se poser la question suivante : l'objet en coréen se manifeste-t-il toujours par N-*leul* ? Si l'on ne peut pas identifier l'objet en coréen par le critère formel en N-*leul*, la particule *leul* n'est plus, alors, un marqueur fonctionnel. Le danger, pour la définition de la fonction syntaxique, est que la particule *leul* selon Hong (1989 : 52-53) devienne à la fois un marqueur fonctionnel de l'objet et un marqueur non-fonctionnel. C'est pourtant ainsi qu'elle doit être envisagée, comme marqueur discursif d'une valeur modale (« emphatique », *i.e.* thème d'un constituant chez Lim Hong-Bin (1979), dans l'article de « Sur le phénomène de la séparabilité de la matière verbale dans le verbe composé de type O-V »), et ce pour les raisons suivantes : la particule *leul* peut être combinée avec d'autres particules dites fonctionnelles, comme venir après l'adverbe. Il est possible d'ailleurs de la combiner après la matière nominale du verbe composé en verbe formel *ha da* 'faire' (exemples : *gong bu leul ha da* 'travailler' ou encore *gong bu ø ha da*).

Hong (1989 : 58) propose une liste de verbes de mouvement acceptant N-*leul* comme complément d'objet direct. Il en dénombre vingt-deux, tirés d'une liste obtenue parmi les différents verbes de mouvement en coréen *pur*, c'est-à-dire qui exclue les verbes d'origine chinoise. Ensuite, il propose une liste d'une



centaine de noms qui peuvent prendre la place de N-*leul* dans cette construction. Au cours de cette recherche, il remarque une chose intéressante sur la qualité du nom. Celui-ci se compose presque toujours d'un mot d'origine chinoise, en dehors de quelques cas. Parmi les noms d'action d'origine chinoise, certains, comme *do chag* 到着 'arrivée', *chul bal* 出發 'départ', *gwi ga* 歸家 'rentrée', *deung gyo* 登校 'aller à l'école', *do bul* 渡佛 'partir en France', ne sont pas systématiquement substituables à N-*leul* en fonction de complément d'objet direct. La caractéristique importante de ce genre du nom, c'est qu'il forme un verbe composé de type O-V. Dans ce cas, la particule *leul* s'efface {N-Ø-V} : *yeo haeng eu ha da* → *yeo haeng ha da* 'voyage-faire : voyager'.

Dans la conclusion de Hong (1989 : 64), sur le caractère de N-*leul* dans la construction des verbes de mouvement {N0 Ω N1-*leul* Vmvt}, N1-*leul* est un complément d'objet direct qui a une relation spécifique avec la structure {Ω V-*leo*} qui sert à exprimer le but d'une action. Le cas du verbe *ta da* 'prendre ou monter' en est un exemple selon Hong (1989 : 75-78) :

- i) N0 N1-*leul ta da* au sens du verbe **prendre** en français
- ii) N0 N1-*e ta da* au sens du verbe **monter** en français

Selon les critères formels, N0 N1-*leul ta da* est une construction du verbe de mouvement, donc transitif, tandis que N0 N1-*e ta da* est une construction du verbe de non-mouvement, plutôt statique, donc intransitif. Le premier remplit les deux critères proposés par Hong pour l'identification du verbe de mouvement, tandis que le deuxième exemple est une construction intransitive qui refuse la chaîne {Ω V-*leo*}. Dans cette construction, le N1-*e* n'est qu'un complément de lieu, non un COD.

Hong (1989 : 76) pose une question importante, à nos yeux, concernant l'identification du signifié grammatical de *leul*. Il suppose le cas où N-*leul* est une réduction de N-*e-leul* en effaçant la particule locative *e* 'à'. Dans la structure de N-*leul* que nous venons de voir, la surface est identique au N-*leul* COD de la

construction transitive. En revanche, dans N-*leul* comme réduction de N-*e-leul*, la particule *leul* n'est plus un marqueur d'objet, mais un marqueur emphatique.

La question, toutefois, demeure : la morphologie de N-*leul* est-elle une garantie suffisante pour ce qui est d'identifier l'objet en Discours ? Si tel est le cas, possède-t-elle ou non un signifié grammatical ? Est-ce que le changement de la particule d'un SN en coréen est une affaire purement formelle ?

Dans les études syntactico-sémantiques antérieures, la particule est considérée comme un simple marqueur fonctionnel n'ayant pas un sens. Il est vrai que la particule en coréen n'est pas un signe lexical, mais un signe grammatical. Mais du point de vue de la genèse de l'énoncé, le choix de la particule du SN n'est pas arbitraire non plus. Un signe, selon Guillaume, n'est jamais *ex nihilo*. Il faut dépasser le statut linguistique de la particule *leul* tel que défini par la grammaire scolaire, et envisager sa nature de mot en même temps que sa fonction « casuelle ».

Nous chercherons une interprétation de N-*leul* qui satisfasse à la perspective énonciative. Un mot grammatical tel que *leul* n'est pas un simple marqueur, il est l'actualisateur d'un mot lexical, en l'occurrence un nom, en Discours, et est choisi d'après une visée d'effet. Elle est un signe synoptique. Elle offre une détermination sur le plan du nom en même temps qu'un support formel sur le plan du syntagme. Son interprétation est liée naturellement à son environnement linguistique (co-texte) et situationnel, mais cela n'entre pas en contradiction avec son signifié de puissance. Avant de développer cette réflexion sur l'objet en coréen à travers l'approche systématique de la particule *leul*, nous observerons d'abord la fonction objet dans ce cadre théorique.

## **1.2. L'objet en psychomécanique**

Rappelons que la fonction d'une unité phrastique et la catégorie d'un mot (ou groupe de mots) ne se situent pas aux mêmes niveaux d'analyse linguistique.

Dans un énoncé de type SVO en français, le sujet-support peut se réaliser en un mot nominal, l'objet également. L'un et l'autre sont formés par la même catégorie en Langue. Pourtant, ils assument différentes fonctions phrastiques au niveau de la phrase. Il n'y a guère que le verbe, qui reçoit traditionnellement la dénomination de sa catégorie au profit de la fonction qu'il semble occuper dans la phrase.

Sujet et objet, même s'ils se forment à partir de la même catégorie de mot, possèdent un comportement syntaxique différent. Le sujet a une portée opératoire au niveau de la phrase, qui en fait le support de tout le prédicat. L'objet n'a pas ce statut syntaxique de support de la phrase, mais du verbe, avec lequel il forme un prédicat de type {V-O}, qui s'attribue alors au sujet-support.

Ainsi le sujet-support et l'objet n'ont pas le même statut syntaxique. Il faut en outre distinguer deux états d'existence du mot : le mot avant son emploi effectif, en tant qu'il appartient à une catégorie, et le constituant phrastique, après emploi effectif, en tant qu'il revêt une fonction.

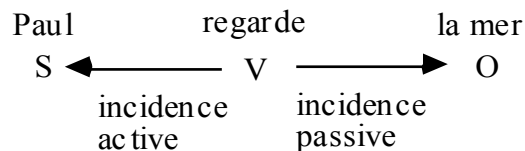
Selon la vision syntaxique, par exemple chez Denis Creissels en français, l'objet est « un constituant nominal en fonction d'objet, qui est reconnu au fait que la position syntaxique qu'il occupe est en relation avec le paradigme d'indices *me/te/le/la/nous/vous/les* » (1979 : 113-114), ceci explicité afin de ne pas mêler à cette fonction une définition sémantique. Il juge la définition traditionnelle de l'objet « subissant l'action » inacceptable, et propose cette définition syntaxique de l'objet. La notion d'objet purement syntaxique doit selon lui être traitée comme suit : « l'utilisation du même terme 'objet' s'interdit pour caractériser le mode de participation au procès appréhendé au niveau conceptuel, à ce niveau, on pourra avoir recours à des termes comme 'patient' ou 'siège du procès' » (*ibid.*).

Étant donné que la relation sémantique entre l'objet et le prédicat verbal est variable, Denis Creissels rejette catégoriquement la notion d'*objet* pour définir l'objet en termes syntaxiques. Mais il reste d'accord avec la définition sémantique de l'objet inscrit dans l'univers expérientiel, qui consiste à définir un terme de la

relation (sujet-objet) comme *non puissant*. Il est vrai que la notion d'*objet* n'est pas un terme de l'univers expérientiel. Elle est celui de l'univers de langage projeté dans l'univers expérientiel. Est-ce pour autant que la définition fonctionnelle d'un terme en syntaxe doit être complètement déliée de sa définition sémantique ? Le problème est que la définition de l'objet en Discours est étroitement liée au sémantème du verbe, elle demeure variable d'un cas concret à un autre. Pour la définition de l'objet en coréen, dans la perspective d'une psychosystématique de cette langue, nous nous sommes référés aux études faites en français.

Deux visions s'opposent en psychosystématique, celle de la syntaxe dite « génétique » et celle de la syntaxe dite « de résultat ». La première se retrouve dans les analyses de Guillaume et de Moignet (cité par Claude Guimier, 1988), l'objet est vu comme un support nominal par rapport à l'apport verbal, dont l'incidence est dite passive (Guillaume) :

[1] Paul regarde la mer.



La deuxième syntaxe se retrouve dans les analyses de Valin et de Curat (*ibid.*), l'objet est considéré comme un « complément d'idéation notionnelle » sous forme d'apport du verbe. L'incomplétude sémantique du verbe est, pour ces auteurs, un fait de Langue. Ce manque est alors complété par l'objet en Discours. La distinction Langue/Discours dans l'acte de langage, chère à cette théorie, semble ici opérationnelle.

Pour Guimier (1988 : 95-97), l'incomplétude de la sémantèse verbale est aussi un fait de Discours. La sémantèse du verbe 'manger' est complète dans 'Pierre mange', elle ne l'est pas dans 'Pierre mange du chocolat'. Ce n'est que dans le Discours que l'objet est compris comme un apport notionnel, incident au

verbe. Il en déduit que l'incomplétude notionnelle du verbe est un fait de Discours.

André Joly<sup>39</sup> voit, comme Roch Valin, « l'incomplétude notionnelle » qui caractérise le verbe transitif comme un fait de Langue, mais dont le lieu de complétude effective, d'un apport nominal à la base verbale, demeure le Discours. C'est pourquoi la relation objectale en visée phrastique s'effectue toujours du verbe (opération) à l'objet, comme support de l'opération (résultat).

Au contraire, Valin et Curat, si l'on en croit Guimier, suggèrent que :

[l'incidence syntaxique de l'objet au verbe] a pour fonction de réduire prévisionnellement, et pour certaines sémantèses verbales seulement (sur lesquelles il faudrait s'interroger : c'est tout le côté « sémantique » de la transitivité), l'extension de la résultativité verbale.

Guimier, 1988 : 97

Selon cette vision « résultative », l'explication du mouvement d'incidence de l'objet au verbe est basée sur la notion de *dématérialisation*. Non pas la dématérialisation d'un auxiliaire — qui correspond à la grammaticalisation d'un mot et est en conséquent un fait de Langue —, mais la dématérialisation du verbe, qui est, toujours selon Guimier, un fait de Discours, entièrement dépendant du choix de l'apport nominal. Ce que l'auteur constate, c'est que « moins l'affinité notionnelle entre l'objet et le verbe est grande, plus le verbe apparaît subduit [*i.e.* dématérialisé] » (Guimier, 1988 : 95). Guimier prend comme exemple le verbe 'manger' et cite les expressions *manger une pomme*, *manger ses mots*, *manger la consigne*, *manger son capital*, *manger des kilomètres*. Dans ces exemples, l'apport nominal réduit l'événement-procès, sans pour autant évoquer le procès contenu dans le verbe lui-même. Nous pensons, comme Guimier, que la dématérialisation d'un verbe est un fait de Discours, car les prédicats énumérés ci-dessus ne sont que des occurrences uniques, donc des syntagmes possibles parmi

---

39. A. Joly (1987), « Sic Transit : points de vue psychomécaniques sur la transitivité », in *La transitivité et ses corrélats*, Cycle de conférences organisées par D. François-Geiger, Centre de linguistique, travaux n°1, Univ. René Descartes, pp.121-139.

d'autres, non pas des unités figées en Langue.

Seulement, l'incidence syntaxique qui en résulte n'est pas de l'ordre de la genèse de la phrase, elle est de l'ordre de la résultativité.

André Joly (*op.cit.*) envisage l'incidence syntaxique comme un ordre qui s'établit, à un moment donné, entre deux termes, en l'occurrence à la genèse de la relation objectale entre le verbe transitif et son support nominal. Cette vision génétique (et non relationnelle) donne priorité à un mouvement d'incidence allant du verbe à l'objet. Soit en figure :

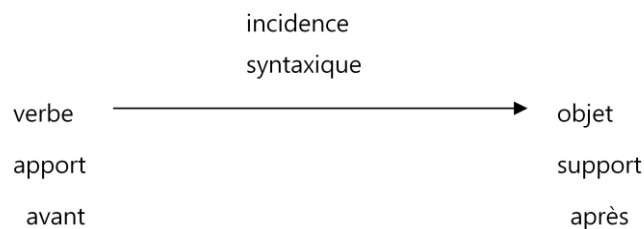


Fig.29

Au niveau du *dit*, qui est le résultat de la syntaxe génétique, cet ordre génétique implique une relation de dépendance sémantique inverse, c'est ce que Guillaume appelle la syntaxe de résultat, la chaîne parlée, l'ordre fixe dans un énoncé. Soit en figure :

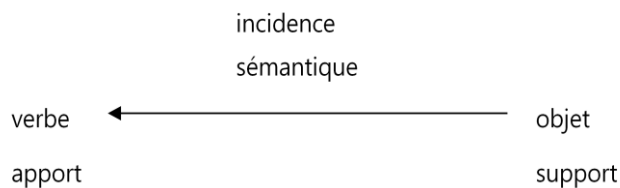


Fig.30

Cette incidence, sémantique, ne concerne que la relation entre syntagmes. L'objet, support du verbe dans le prédicat, devient apport à l'intérieur de la phrase ('qu'est-ce que Pierre mange ?' : *du chocolat*). Ces deux mouvements d'incidence

permettent donc de distinguer le niveau d'analyse où se situe le prédicat : la notion de prédicat se situe au niveau de la prédication en tant qu'apport verbal (incidence syntaxique) ; le rapport objectal vient de la prédicativité de la sémantèse verbale (incidence sémantique).

Considérons maintenant le processus de construction de la phrase pour comprendre la notion d'objet. Dans l'acte de langage, c'est la visée de discours qui déclenche le choix du lexème. Parmi tous les lexèmes de la Langue, c'est le verbe qui va conditionner le schème de la phrase. À ce niveau, les notions primitives sont choisies en fonction de la matière pensée. Les notions choisies vont alors être ordonnées en fonction du schème de la phrase. C'est donc en *visée phrastique* qu'elles deviennent des constituants syntaxiques.

Si, linéairement, l'objet est incident au verbe, d'un point de vue notionnel, c'est-à-dire au niveau de la Langue, le lexème verbal forme le schème de la phrase. L'« incomplétude notionnelle » du verbe va être complétée en visée phrastique par l'objet. On peut expliquer cette incomplétude notionnelle de différentes façons. Le fait est que, pour évoquer un événement, on a besoin de participants. L'« incomplétude notionnelle » du verbe ne signifie donc pas que le verbe soit dématérialisé par le choix de l'objet. Au niveau de la visée phrastique, étant donné que le choix du verbe conditionne le schème de la phrase, le verbe cherche son support, l'objet, lieu de résultat espéré de l'opération évoquée par le verbe. Ce n'est que passée cette opération que le choix effectif de l'objet modifie le sens du verbe. C'est à ce niveau que l'on peut discuter effectivement de la dématérialisation du verbe<sup>40</sup>.

Lorsque Guimier développait le point de vue de Valin et Curat, il était question de dépendance entre deux notions. Cette seule idée, de dépendance notionnelle, implique que nous parlions d'incidence *sémantique*. L'opération, qui consistait pour le verbe à se chercher un support, est achevée, le prédicat s'en

---

40. Il s'agit du phénomène que Guillaume a nommé *subduction exotérique*.

trouve ainsi formée. Cet ordre manifeste à présent une dépendance notionnelle : à savoir, le manque sémantique du verbe (sa dématérialisation) rend l'objet incident au verbe, ce qui a pour effet d'augmenter la compréhension de celui-ci en écartant par avance toute effectation qui ne pourrait porter *que* sur l'être désigné par l'objet. C'est pourquoi la transitivité fonctionne à l'infinitif, en l'absence de sujet-support, c'est-à-dire de toute référence à un initiateur et à un acte réel. Pourtant, cette manière de pensée la transitivité n'explique pas l'emploi absolu du verbe transitif tel que 'Pierre mange'. Dans cet exemple, le verbe 'manger' est intransitif : 'acte de se nourrir'. De là, nous pouvons déduire de la transitivité du verbe, de sa dépendance notionnelle, qu'elle est un fait de Discours, qui dépend de l'existence de l'objet *en tant que fonction*. Ce n'est que dans cette ultime perspective que l'objet peut être pensé en termes d'apport nominal.

### 1.3. L'objet en coréen

À la différence du modèle de la phrase en français, « agent – action – patient », celui de la phrase coréenne est « agent – patient – action ».

En coréen, la position finale du verbe est un fait syntaxique quasi-permanent, quel que soit le type de l'énoncé. L'objet s'antépose généralement au verbe selon un ordre canonique SOV. De fait, si l'on observe de plus près la succession des syntagmes, la morphologie du syntagme nominal est sensiblement différente du français au coréen. Sujet et objet étant contigus en coréen, il existe un relateur dans le SN, appelé particule, systématiquement postposé au nom. On rappelle donc qu'il n'existe pas, en coréen, de relation syntaxique sans particule.

En coréen, l'objet est une notion qui, dans la linéarité du discours, attend l'arrivée du verbe. Si l'on considère le verbe *meog da* 'manger', on voit que ce dernier présuppose deux entités au niveau de la représentation, l'une 'mangeuse', l'autre 'mangée'. La réalisation linguistique de l'événement 'manger' en coréen est de poser le 'mangeur' d'abord, et le 'mangé' après. D'où la formule représentative du modèle de phrase en coréen : 'mangeur' – 'mangé' - *meog da*



‘manger’.

De l’incidence de l’apport verbal au sujet-support naît la phrase. Quant à la relation objectale, étant donné que c’est la matière notionnelle du verbe qui commande le choix du complément verbal, l’ordre de type OV est naturel. Il traduit un ordre qui va de l’expliqué (objet) à l’explication (verbe). Le verbe en position finale dans l’énoncé prédique ainsi les constituants phrastiques qui le précèdent, jusqu’au sujet, support de la prédication.

Selon le modèle de Moignet, il y a deux supports formels à l’intérieur du verbe, qui sont à l’état virtuel. L’un est la personne puissancielle de causation (PPC), l’autre la personne puissancielle d’effection (PPE). La PPC est un initiateur du procès exprimé par le verbe. La PPE est le lieu du résultat de l’événement-procès. En coréen, la PPC est en position initiale, tandis que la PPE est en position médiane. La causation elle-même est en fin de phrase. Si le schéma de la phrase existe mentalement par le choix du verbe qui exprime l’événement dont il s’agit, le coréen a grammaticalisé l’ordre linéaire des éléments de la phrase de l’initiateur de l’événement à l’événement, en passant par le lieu du résultat. De là nous pouvons postuler un schéma prédicatif mental en coréen d’après l’ordre suivant : PPC-PPE-MV. En tenant compte de la matière verbale, linéairement la PPC et la PPE s’ordonnent en coréen d’après le mouvement d’incidence syntaxique décrit plus haut :

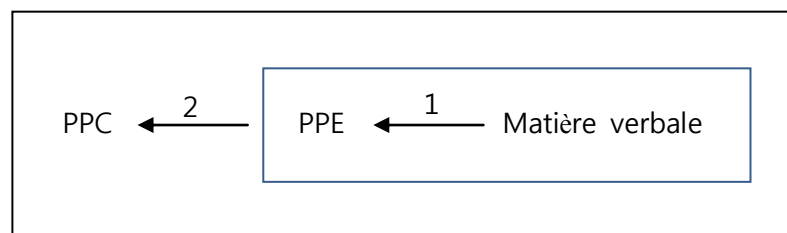


Fig.31

Lorsque le verbe entre dans la construction de la phrase, la PPC et la PPE se réalisent en fonction de la visée phrastique. L’ordre linéaire des constituants

phrastiques devient un objet pensable et vérifiable. La position initiale sera donc occupée par le sujet-support, la position médiane par l'objet-apport dans la phrase active / transitive. Le verbe, avec ses mots formels, se positionne à la fin de l'énoncé.

Ce qui fait la phrase, c'est l'incidence de l'apport verbal au sujet-support. D'après l'actualisation des personnes puissancielles dans la chaîne parlée en coréen, la position de l'objet, actualisation de la PPE, illustre alors l'attraction sémantique entre le sujet et le verbe. Il est intéressant, de ce point de vue, de noter que l'objet coréen recourt la particule postposée au nom. Soit un exemple :

[95] In su. ga    te le bi jeon. eul    bo.n. da.  
Insu-sj    télévision-oj    voir-cert-T(ass)

"Insu regarde la télé."

Entre le sujet et le verbe, l'objet ayant la particule *leul* réduit l'extension de la sémantèse verbale. L'objet étant le lieu où aboutit le résultat de l'action, il apparaît comme un apport notionnel du point de vue sémantique. À noter que, dans le coréen, l'accord verbal avec la personne n'existe pas. La relation entre le sujet-support et l'apport verbal se réalise donc sémantiquement.

L'ordre du verbe et de l'objet dans l'énoncé canonique coréen est inversé par rapport au français. On peut se demander si l'ordre linéaire de l'objet et du verbe en coréen influe sur le mouvement d'incidence lui-même. Soit en figure :

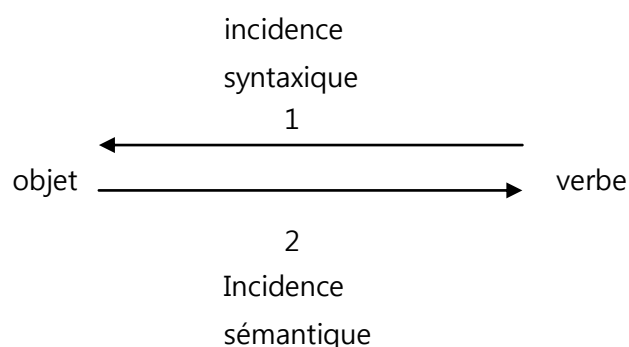


Fig.32

Si la position syntaxique de l'objet est médiane entre le sujet-support et le verbe, sa position syntaxique est, au contraire de ce dernier, modulable au sein de l'énoncé. On peut se demander, en conséquent, quel est l'effet attendu en discours de sa position syntaxique, selon qu'elle devienne initiale ou finale dans l'énoncé ? L'autre question qui se posera à nouveau, à travers cette étude, concernera le statut de la particule *leul* dans la grammaire traditionnelle.

## 2. La place de l'objet : stratégie discursive

On rappelle que l'incidence qui fait de l'objet un apport notionnel du verbe est une incidence *sémantique*. Le mouvement d'incidence syntaxique s'effectue, dans un premier temps, du verbe à l'objet, puis du prédicat ainsi formé au sujet-support. Cet ordre, génétique, se retrouve dans l'énoncé coréen dans l'ordre linéaire de ses constituants, ainsi qu'il vient d'être vu.

Or, si l'objet ne se trouve pas devant le verbe, ordre canonique en coréen, c'est qu'il en va probablement d'un effet de sens qui dépend de la visée d'effet du locuteur. C'est pourquoi nous nous situons, dans cette analyse, au niveau de l'incidence *sémantique*. Nos observations concernent le mouvement d'incidence qui va de l'objet au verbe. Si l'on suppose que celui-ci demeure, l'effet de sens qui en résulte reste-t-il le même après changement de la place de l'objet ?

Dans notre corpus, nous pouvons classer la place de l'objet selon trois types :

i) L'objet en position initiale : OSV

ii) L'objet en position initiale, non par inversion du sujet mais du fait de l'absence de ce dernier : ØOV

iii) L'objet en position finale : SVO ; dans ce cas, l'objet se trouve après que la phrase semble avoir été clôturée.

Nous observerons les trois cas de figure présentés ci-dessus tour à tour en éclairant l'intention, la visée d'effet, que ces énoncés laissent entendre malgré eux.

### 2.1. La place initiale de l'objet : inversion du sujet

L'ordre OSV a une caractéristique propre qui fait que l'objet tend à être thématique, tandis que le sujet tend à être rhématisé. Avant de débattre sur l'un des cas de figure exposé ci-dessus, nous rappelons le schéma du mécanisme de la prédication, invariant linguistique proposé par André Joly (1992-3 : 93). La prédication se définit selon lui comme « l'opération de référence (incidence) de quelque chose est dit, ou prédiqué (A = apport de signification), à quelque chose dont cela est dit (S = support de signification). » Soit en figure :

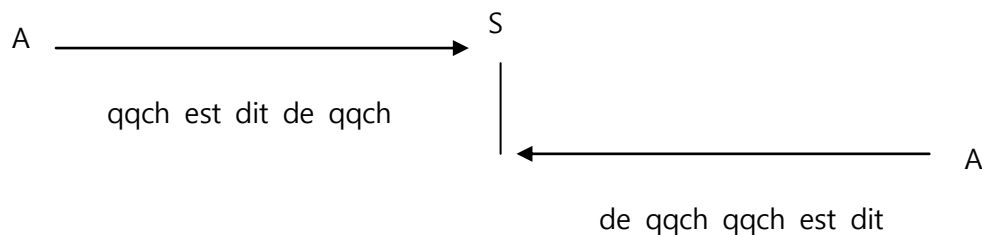


Fig.33

Si l'on applique ce schéma au prédicat lui-même (O-V), la première construction prédicative (A→S) correspond au type SV/O qui sera traité au §2.2. La deuxième construction (S←A) correspond aux deux types O/SV et ØOV. C'est au premier cas de figure de cette deuxième construction que nous allons nous

intéresser tout d'abord.

L'effet de sens produit par l'objet en position initiale est variable. Un critère permet d'expliquer cette variabilité, il s'agit de la longueur de l'objet, qui affecte différemment la compréhension qu'en a le récepteur. Plus l'objet est long plus il prend de temps à manifester la dépendance notionnelle entre les deux constituants, c'est-à-dire à opérer l'incidence *sémantique* de l'objet au verbe. Nous étudierons donc l'objet court en premier lieu.

### a) L'objet court

Comme l'objet court ne prend pas beaucoup de temps pour former la signification avec le verbe, celui-ci ne se présente à l'initiale que de façon facultative. À cette fin, il est conduit non pas par la syntaxe, mais par la sémantique, et plus précisément par la visée d'effet de l'énonciateur qui veut mettre l'accent sur l'objet en le posant à la tête de l'énoncé. L'énonciateur attire ainsi l'attention sur ce constituant, par simple déplacement.

Les deux exemples suivants ont le même verbe, *mo leu da* 'ne pas savoir'. Le sujet est à la première personne. Le déplacement de l'objet apporte un fait intéressant, qui est que le sujet se retrouve du coup devant le verbe (OSV). De là, nous pouvons observer une attraction plus forte entre le sujet et le verbe, que produit la contiguïté :

[96]    Geu deul. eui    haeng bang. *eul*    na. neun    mo leu.n da.  
         lui-*pl-app*       piste-*oj*                    moi-*θ*        ne pas savoir-*cert-T(ass)*

‘Leur piste, j’ignore où elle se trouve.’ (litt.) ‘Leur piste, je ne la sais pas’  
(Kim Houn, 2001 : 27)

L'objet, en position initiale dans cet exemple, se réfère à des réfugiés de la guerre entre la Corée et le Japon au 15<sup>e</sup> siècle. L'énonciateur — en réalité l'auteur — met l'accent sur la piste à partir de laquelle il — ‘je’, l'amiral Yi — pourrait suivre leurs traces.

Au niveau de la structuration de l'énoncé, l'objet en position initiale se comporte comme le thème de l'énoncé. L'objet, tout en demeurant un apport notionnel au niveau sémantique, se comporte comme un support énonciatif (thème). En termes d'incidence sémantique, l'objet est incident au verbe, le verbe est incident au sujet (de même qu'en incidence syntaxique). Ce deuxième mouvement d'incidence produit la prédication, ce qui se dit du support énonciatif. Or ici, le support est l'objet, qui est en même temps l'apport notionnel du verbe. On retrouve ici le rôle de support syntaxique de l'objet en syntaxe génétique, lorsqu'il forme le prédicat. Quant au support syntaxique en syntaxe de résultat, il prendra ici une valeur contrastive par rapport aux autres soldats, du fait de la particule *neun*, étudiée au chapitre précédent. Soit en figure :

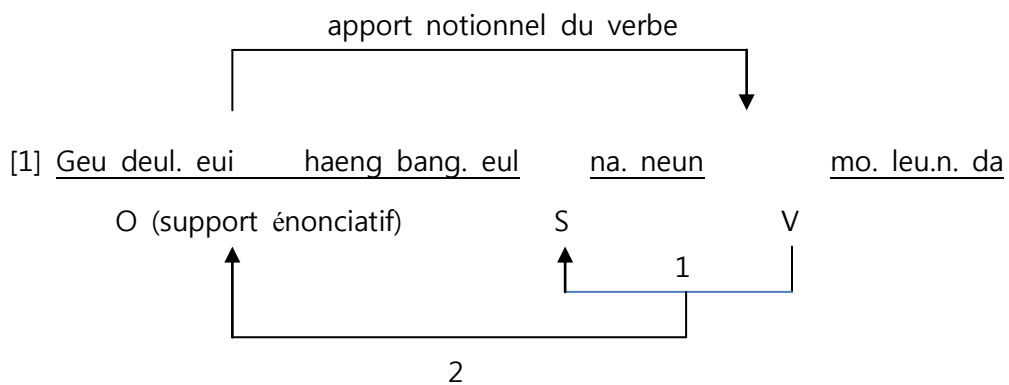


Fig.34

Autre exemple :

[97]    Geu    us eum. eui    eui mi. **leul**    i bang in. deul. eun  
          ce    rire-*app*        sens-*oj*        étranger-*pl-θ*

jeon hyeo    al. ji            mos ha.n. da.  
 jamais        savoir-*jonc*    ne pas faire-*cert-T(ass)*

‘Le sens de ce rire, les étrangers ne le sauront jamais.’

(Shin Kyeong-sug, 2002 : 45)

Par déplacement, l'objet en position initiale sans changement de particule a pour effet de thématiser l'objet. Comme la traduction de ces deux exemples le montre, la thématization en français a fréquemment recours à l'extra-position d'un segment. Celui-ci est ensuite repris par le pronom dans le noyau prédicatif. En coréen, le déplacement d'un constituant en position initiale suffit. Ainsi, l'objet en position initiale possède deux statuts, sémantiquement il est l'apport notionnel du verbe, tandis que, du point de vue énonciatif, il est le thème, support énonciatif. L'énonciateur veut mettre l'accent sur l'objet. Cela veut dire que ce dernier a un effet non seulement thématique, mais est également focalisé, par opposition à d'autres éléments qui se trouveraient en relation paradigmatique avec lui. Cette description vaut pour les deux exemples qui précèdent. Dans ce qui suit c'est également le cas de l'objet long en position initiale.

#### b) L'objet long

L'objet long dans l'ordre canonique SOV fait peser le sens de la phrase, renforce l'incidence sémantique, surtout lorsqu'il contraste avec un sujet court de type pronominal. Les objets des exemples suivants sont tous déterminés par une proposition relative. La « charge sémantique » de l'objet s'en ressent :

[98]	Ise sang. e	wi lo. la,n	bon lae
	ce monde- <i>loc</i>	consolation- <i>être-jonc</i>	essentiellement
	eobs da. neun	geos. <b><i>eul</i></b>	na. neun
	ne pas être- <i>faire-jonc</i>	chose- <i>oj</i>	moi- <i>sj</i>
			al. ass. da.
			savoir- <i>pass-T(ass)</i>

‘La chose la moins capable de vous consoler dans ce monde, je l’ai connu.’

(Kim Houn, 2001 : 18)

[99] Nae sog. e seo u. neun kal. **eul**  
 Moi intérieur-*loc* pleurer-*t.adj* couteau-*oj*

na .neun dal. ae.ss da.  
 moi-  $\theta$  consoler-*pass-T(ass)*

‘Le couteau qui pleure à l’intérieur de moi, je l’ai consolé.’  
 (Kim Houn, 2001 : 61)

[100] [Ul. eo. ji. ji ahn. neun ul. eum  
 [pleurer-*jonc-devenir-jonc* ne pas faire-*t.adj* larme-*t.nom*

gat. gi. do ha. go seul peum. gat. gi. do ha.n  
 semblance-*aussi* faire-*jonc* tristesse-semblance-*aussi* faire-*t.adj*

bul. deong eo li. ga na.e mom gip. eun gos. e seo  
 feu-boule-*sj* moi-*app* corps être au fond-*t.adj* lieu-*loc*

chi bad. go. ol. la. o. neun geos] **eul** na. neun neu ggi. eoss. da.  
 heurter-*jonc* monter-*jonc-venir-t.adj* chose]-*oj* moi- $\theta$  sentir-*pass-T(ass)*

‘La boule de feu, comme la larme ou la tristesse qui est montée du fond de mon corps, je l’ai sentie.’ (Kim Houn, 2001 : 32)

[101] Ga yeo. um. gwa mu seo. um. i gat da. neun  
 être pitoyable-*t.nom-conj* avoir peur-*t.nom-sj* être égal-*faire-t.adj*

geos **eul** na neun al. ass. da.  
 chose-*oj* moi- $\theta$  savoir-*pass-T(ass)*

‘Que l’apitoiement et la peur soient égales, je l’ai connu.’  
 (Kim Houn, 2001 : 52)

[102] Il sang. eui so eum. i jeon hyeo ggi. eo. deul. ji  
 ordinaire-*app* bruit-*sj* jamais intervenir-*jonc-prendre-jonc*

ahn. eun jeog mag ha.n geo sil. **eul** jeon wha bel. eun  
 ne pas faire-*t.adj* être calme-*p. adj* salon-*oj* telephone- $\theta$

gye sog gong myeong eum. eul nae. myeo  
 continuellement résonance son-*oj* envoyer-*jonc*

heun deul. eo. dae.ss da.  
 agiter-*jonc-être (tellement)-pass-T(ass)*



‘Le salon où il n’y a d’ordinaire aucun bruit et où règne le calme, le téléphone le remue en sonnante continuellement’  
(Shin Kyeong-sug, 2002 : 34)

Dans l’exemple [102], l’objet est déterminé par deux propositions adjectivales. D’une façon générale, lorsque l’objet est très long, il est préférable de le poser en position initiale, le sujet court et le verbe forment alors un noyau prédicatif facile à isoler. Ce dernier exemple fait partie d’une description de début de roman. Il s’agit d’un salon dans lequel va se dérouler un événement inattendu. L’objet en position initiale sert à ouvrir un repère spatial. La description s’étend, afin de permettre au lecteur d’entrer dans le lieu et apprécier les événements qui vont suivre. En position initiale, l’objet long crée une attente, tant bien au niveau de la narration qu’au niveau de l’énonciation.

### c) L’objet très long et thématisé avec la particule *neun*

Soit l’exemple suivant,

[103] [Geo gi. seo    jon mang. eui    gi. i    eo ddeoh. ge  
[là-loc            destin-app            route-sj    être comment-jonc  
  
bbeod. eo            iss. eul            geos. i.n. ji.] **neun**  
s’étendre-jonc            exister-t.adj            chose-être-t.adj]-θ  
  
na. neun    al. su            eobs. eoss. da.  
moi-θ            savoir-possibilité    ne pas être-pass-T(ass)

‘Comment le chemin de la vie et de la mort s’étendait au loin, je ne pouvais le savoir.’ (Kim Houn, 2001 : 94)

Celui-ci présente un objet long en position initiale, mais également un changement de la particule *leul* en *neun*. L’objet en position initiale, lorsqu’il se présente avec la particule *neun*, provoque une thématisation forte de l’objet. Si l’on déplace ce constituant devant le sujet-support en *neun*, nous obtenons l’exemple suivant :

[103]’ Na. neun [geo gi. seo jon mang. eui gi. i  
 moi- $\theta$  [là-*loc* destin-*app* route-*sj*  
 eo ddeoh. ge bbeod. eo iss. eul geos. i.n. ji. **neun**]  
 être comment-*jonc* s’étendre-*jonc* exister-*t.adj* chose- être-*t.adj*-  $\theta$   
 al. su eobs. eoss. da.  
 savoir-possibilité ne pas être-*pass-T(ass)*

‘Moi, je ne pouvais pas savoir comment le chemin de la vie et de la mort  
 s’étendait au loin.’ (Par contre, je pouvais savoir que la guerre contre les  
 japonais devait être gagnée...)

Les deux SN en *neun* successifs alourdissent considérablement la tâche  
 d’interprétation du récepteur. Deux thèmes successifs dans un énoncé, du point de  
 vue de l’ordre informatif, provoque une ingérence chez le récepteur. L’un étant à  
 la fois le support syntaxique et énonciatif, l’autre perd sa fonction de thème mais  
 conserve sa fonction objet, à laquelle s’ajoute la valeur contrastive propre à la  
 particule. Comme la glose entre parenthèse le suggère, l’exemple pourrait  
 manifester la signification suivante : *Je (Amiral Yi) pouvais savoir autre chose que  
 la vie et la mort, par exemple que la guerre contre les japonais devait être gagnée  
 si l’on voulait sauver la vie des réfugiés, etc.* L’objet devant le verbe en *neun* a  
 donc une valeur, non pas thématique, mais uniquement contrastive. On rappellera  
 donc que la place initiale d’un constituant prend fréquemment la valeur  
 thématique, d’une part, et d’autre part, qu’il demeure tout à fait possible que  
 l’objet long se place devant le verbe, sans changement de particule cette fois :

[103]’’ Na neun [geo gi seo jon mang eui gil i eo ddeoh ge bbeod  
 eo iss eul geos in ji] **leul** al su eobs eoss da.

‘Moi, je ne pouvais pas savoir comment le chemin de la vie et de la mort  
 s’étendait au loin.’

Dans l’exemple [103]’’, on constate que le support syntaxique (sujet  
 grammatical) et le support énonciatif (thème) est ‘moi/je’, comme la traduction  
 française le montre clairement. En français, la thématization se fait par extra-

position d'un segment concerné, celui est repris par le pronom sujet ou objet. En coréen, elle s'effectue sans extra-position du segment. Si un constituant prend la position initiale, quelle que soit la particule, il a plus de chance d'être thème. Si un constituant nominal ayant la particule *neun* prend la position initiale, il acquiert une valeur thématique encore plus forte. Ainsi, la place initiale dans l'énoncé est le lieu privilégié du thème.

De ce qui précède, on peut observer trois choses sur l'énoncé de type OSV :

- 1) L'objet en *leul* en position initiale devient le support énonciatif, il prend une valeur thématique ; l'objet en *neun* en position initiale a une valeur thématique plus forte ;
- 2) Sa nature de thème est perdue dès qu'il est précédé d'un autre support en *neun* en position initiale : celui-ci devient le support phrastique ; sa tendance sera d'être court, pronominal ;
- 3) après l'objet en place initiale, le sujet-support et le verbe forme un noyau prédicatif minimal.

## **2.2. Ø-O-V : l'absence du sujet**

Nous avons observé la position initiale de l'objet lorsque celui-ci était inversé avec le sujet. À présent, nous traiterons l'objet dont la position initiale est due à l'absence de sujet-support (ØOV). Ce type d'énoncé est très fréquent en coréen. Lorsque, dans l'énoncé de type transitif, le sujet-support n'est pas exprimé, c'est l'objet qui va prendre la position initiale dans l'énoncé, du moins en apparence. À noter que l'absence de référence pour le sujet-support n'implique pas l'absence de référent, ce dernier reste aisément identifiable dans la situation d'énonciation. C'est la raison pour laquelle l'objet en position initiale dans ce type d'énoncé sera lié à la modalité phrastique, premier élément concerné par la situation d'énonciation.

Pour cela, nous avons classé d'abord l'énoncé de type ØOV en fonction de

sa modalité phrastique, puis de sa structure syntaxique.

### 2.2.1. En fonction de la modalité phrastique de l'énoncé

#### a) Dans l'énoncé interrogatif

L'objet en position initiale, dans l'énoncé interrogatif, est plutôt naturel dans la mesure où la modalité interrogative en coréen implique de ne pas poser de support syntaxique dans l'énoncé : celui-ci se déduit de la situation d'énonciation. On peut dire que ce phénomène vient d'une contrainte propre à la langue, car c'est le conclusif à la fin du syntagme verbal qui indique la modalité de l'énoncé ; en l'occurrence *na*, dans l'exemple :

[104] Se sang. *eul* da sal. ass. na ?  
monde-*oj* tout vivre-*pass-T(inte)*

‘A-t-il vécu le monde complètement ?’ = ‘A-t-il vécu longtemps ?’  
(Shin Kyeong-sug, 2002 :167)

La formation de l'énoncé interrogatif se fait simplement au moyen du conclusif, sans changement de constituant. Voici le contexte : un homme âgé de 35 ans se présente dans un lieu de rencontre pour jeunes gens qui rêvent de mariage. Or, il n'a vraiment pas envie de se marier avec qui que ce soit. Il ne s'intéresse donc à personne. En outre, cette forme de rencontre lui déplaît de plus en plus. Dans cet énoncé, il s'imagine l'impression qu'il ferait à une femme qui s'intéresserait à lui. Conscient de son état physique, il se dit trop vieux pour lui plaire — il a, de plus, des petits yeux « comme des trous de bouton ». Dans cet énoncé, il s'agit donc bien de 'lui', noté 'il' dans la traduction, support syntaxique de l'interrogation.

Étant donné que la situation d'énonciation suffit à mettre en évidence ce à propos de quoi une question est posée, il n'est pas nécessaire de le préciser verbalement en coréen. Si la langue reconnaît la non-présence du support syntaxique, dans le cas où l'on peut repérer le référent directement à travers la

situation d'énonciation, comment peut-on expliquer l'opération de prédication effectuée en l'absence d'un tel support ? La réponse proposée dans cette étude est que le prédicat (O-V) est autosuffisant en tant que *prédication*. En dépit de support syntaxique explicite, il recherche un support contextuel auquel s'attribuer. On peut dire que le mouvement d'incidence s'effectue du prédicat (apport) à un référent du contexte situationnel (support).

Voyons maintenant l'exemple [105], dans lequel il manque la personne seconde, tandis que cette dernière est doublement rappelée dans l'énoncé.

- [105] An kko. ppang. *leul* joh. a. ha. s.e yo ?  
 haricot-pain-*oj* aimer-*jonc-faire-hon-T(inte)*
- ‘Est-ce que (vous) aimez le pain aux haricots rouges ?’  
 (Shin Kyeong-sug, 2002 : 92)

Comment reconnaître l'absence de sujet quand il s'agit de la seconde personne du pluriel, celle de politesse ? En fait, cela peut se faire doublement. D'une part, à travers le mot honorifique, *si*, dans le SV, qui suggère, implicitement, la référence à l'allocutaire. D'autre part, à travers le mot formel interrogatif, qui implique une référence à la situation d'énonciation. Une jeune femme travaille dans une maison d'édition et un homme, traducteur, vient y rendre visite pour rencontrer le directeur. Les deux se promènent ensemble dans un parc en automne. C'est donc une situation de conversation entre deux personnes. La requête étant sans rapport avec le contexte, il est évident qu'il ne peut s'agir d'autre chose que d'une question adressée à l'allocutaire.

Un autre cas d'énoncé transitif interrogatif sans support syntaxique qu'il est possible de rencontrer est celui où l'objet n'est pas accompagné de sa particule :

- [106] Ppang joh. a. ha. s.e yo?  
 pain aimer-*jonc-faire-hon-T(inte)*
- ‘(Vous) aimez le pain ?’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 96)

Nous avons une formule de type ØOV, mais l'objet y est sans particule. La relation syntaxique entre l'objet et le verbe reste la même que dans les exemples précédents. L'objet sans particule est généralement marqué par une légère pause, comme si celle-ci venait à la place de la particule propre au SN. Cette pause permet d'établir la relation manquante entre le SN-objet et le SV. Là encore, l'absence de support syntaxique est compensée à la fois par le mot honorifique dans le SV et par la situation d'énonciation.

D'autres modalités phrastiques impliquent l'absence de support syntaxique. C'est le cas notamment de l'énoncé impératif.

#### **b) Dans l'énoncé impératif**

D'une façon analogue aux deux exemples qui précèdent, locuteur et allocataire sont évidents dans la situation d'énonciation. Pour l'impératif, il n'est donc pas nécessaire de préciser le support syntaxique qui reçoit l'ordre. De même, en français, la formulation de l'énoncé impératif n'implique pas celle du support syntaxique (exemple : *Ferme la porte !*). Cependant, le support syntaxique absent se révèle généralement dans la seconde personne, souvent marquée dans la déclinaison du verbe. De là, nous pouvons supposer, avec A. Joly et D. O'Kelly (1990), que la proposition principale 'Je vous ordonne' est linguistiquement absente de ce type d'énoncé. La situation d'énonciation permet donc de repérer facilement le support syntaxique. La différence grammaticale avec le français est la présence du jonctif *la* en coréen, qui marque ce type d'énoncé.

[106] Bae. *leul*   bo nae. la.  
bateau-*oj*   envoyer-Ø-*T(imp)*

'Envoie le bateau.' (Kim Houn, 2001 : 72)

L'exemple [106] est tiré du roman *La chanson du couteau*, dont l'histoire se déroule durant la guerre contre les japonais. Cette parole est un ordre que lance l'amiral Yi à son subordonné, destiné à ramener un espion allié. Le récepteur de

cet énoncé est bien évidemment présent au moment de l'énonciation. Le support syntaxique absent est donc repérable immédiatement : il n'est pas nécessaire de l'explicitement verbalement. À noter que cet exemple emploie un impératif en *-la*. Or, le coréen dispose plusieurs conclusifs susceptibles de marquer l'impératif. On pourrait manipuler l'exemple [106] afin de les mettre en évidence :

[106]' Bae. **leul** bo nae. si. o.  
 bateau-*oj* envoyer-*hon-Ø-T(imp)*  
 'Envoie le bateau.'

[106]'' Bae. **leul** bo nae. s.e yo.  
 bateau-*oj* envoyer-*hon-Ø-T(imp)*  
 'Envoie le bateau.'

L'exemple [106]' présente un changement du conclusif, ainsi que l'emploi de l'honorifique *-si-*. Face à cet énoncé, nous pouvons dire du support syntaxique implicite qu'il renvoie à une personne qui n'est pas un subordonné, ou qui possède un grade élevé. Quant à l'exemple [106]'', le support syntaxique absent, qui est par définition l'allocutaire, correspond à une personne à traiter courtoisement, ou dont il faut conserver le respect.

L'exemple [107] présente un impératif avec construction causative. De là, nous pouvons spécifier le support syntaxique absent ('tu' dans la traduction), puisque celui-ci, exprimé ici par le causatif *-u-*, s'accorde avec la cause, en l'occurrence l'allocutaire. Le verbe *ja da* 'dormir' devient transitif par l'ajout du causatif. Ainsi la base verbale, *ja-* s'accorde avec la conséquence, à savoir l'objet dans l'énoncé. Soit :

[107] Gyeog gun. deul. **eul** jae. u. la.  
 soldat-*pl-oj* dormir-*cau-T(imp)*

'(Tu) fais dormir les soldats' (Kim Houn, 2001 : 79)

Encore une fois, la même formule peut-être énoncée à la deuxième personne

du pluriel. Cette fois, c'est la situation énonciative qui l'explique. En voici un exemple :

[108] Dach. **eul** deul. eo la.  
ancre-*oj* enlever-*T(imp)*

'Enlevez l'ancre' (Kim Houn, 2001 : 83)

L'exemple [108] est produit durant un combat naval contre les japonais. L'amiral Yi commande à ses soldats d'enlever l'ancre pour faire avancer le bateau. On peut supposer que le support syntaxique absent a une valeur de pluralité, du fait de la situation d'énonciation. Si la formulation de l'énoncé reste la même, son support-syntaxique absent peut varier en fonction de la situation d'énonciation, comme le montre les exemples suivants, tous énoncés dans la même situation de combat.

[109] Doch. **eul** se. weo la.  
ancre-*oj* dresser-*cau-T(imp)*

'Dressez l'ancre' (Kim Houn, 2001 : 83)

[110] Il ja jin. **eul** pyeol chi.eo la.  
ligne-camp-*oj* étendre-*T(imp)*

'Etendez les bateaux en une ligne sur la mer' (litt.) 'Etendez le camp en une ligne' (Kim Houn, 2001 : 85)

[111] Jin. **eul** mul ly.eo la.  
camp-*oj* faire reculer-*T(imp)*

'Faites reculer la ligne de combat' (Kim Houn, 2001 : 89)

De ce qui précède, nous avons constaté que la place de l'objet à l'initiale, lorsqu'elle est due à l'absence du sujet, est possible si la situation énonciative le permet, soit à travers le co-texte (contexte linguistique), soit dans le contexte situationnel.



### c) Dans l'énoncé déclaratif

Il s'agit toujours d'étudier l'objet en position initiale, lorsque cette position résulte de l'absence du support syntaxique. Dans ce qui précède nous avons traité la structure ØOV en fonction de la modalité phrastique, car le support syntaxique absent était repérable dans la situation d'énonciation. Dans ce qui suit, nous observerons l'objet en position initiale dans l'énoncé déclaratif. La situation est sensiblement la même que ci-dessus. Dans un roman à la première personne, le narrateur décrit son personnage au moyen d'énoncés déclaratifs sans support syntaxique. Soit un exemple :

[112] Chul geun. *eul*        hae. ya        ha. neun de.  
aller-travailler-*oj*    faire-*jonc*    faire-*cert-T(ass)*

‘(Je) dois aller au bureau.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 39)

Dans les énoncés qui précèdent, le narrateur décrit l'état d'âme de son personnage au moyen de la particule *geu* ‘il’. Celui-ci doit aller au bureau par le métro. Comme l'action se déroule au printemps, les arbres sont verts. Il n'a pas envie de prendre le métro qui passe par le souterrain. Afin de mieux décrire les sentiments de son héros, le narrateur personnifie son état d'âme par l'emploi de la troisième personne : ‘même s'il fait beau, il doit donc prendre le métro pour aller au bureau’. Cette lecture est rendue obligatoire par l'ajout du morphème *-ya* dans le verbe principal *ha da* ‘faire’, et est renforcée par le conclusif *-de* après auxiliaire. Le lieu d'existence du support syntaxique ne se trouve donc pas dans le contexte situationnel décrit, mais dans le co-texte. À noter que l'énoncé, étant tiré d'un récit à la première personne, n'est pas une description de l'auteur à propos de son personnage, mais bien la parole du personnage sur lui-même. C'est un monologue.

Un autre exemple de support syntaxique dépendant du co-texte :

[113] Bae seol. *eul*        jab. ji        mos. ha.ess. da.  
Bae Seol-*oj*        attraper-*jonc*    ne pas faire-*pass-T(ass)*

‘(Le commandant en chef) n’a pas attrapé Bae Seol.’ (Kim Houn, 2001 : 62)

L’amiral *Yi* vient d’ordonner à son subordonné d’attraper son collègue *Bae Seol*, qui a fui après avoir perdu la bataille. Le support syntaxique absent est donc connu du lecteur, grâce au co-texte.

Dans l’exemple suivant, il est difficile de trouver le référent explicite du support syntaxique dans le co-texte, comme de le trouver dans la situation d’énonciation. Tiré du même roman, à la première personne, l’auteur, à travers le personnage principal, l’amiral *Yi*, raconte l’histoire. À partir de là, le lecteur devine que le support syntaxique absent est en fait la première personne *en tant que* narrateur. C’est là l’univers de discours partagé par le narrateur, l’auteur et le lecteur. C’est donc là que se trouve le référent manquant. Un exemple :

[114] Kim Su cheol. *eul* na.eui bang.e jae. w.eoss da.  
Kim Su cheol-*oj* moi-*p. dét* chambre-*loc* dormir-faire-*pass-T(ass)*

‘(Je) fais dormir Kim Su cheol dans ma chambre.’ (Kim Houn, 2001 : 111)

L’exemple suivant montre que le lieu du support manqué se trouve dans le co-texte avant, juste devant de cet énoncé. Il est donc facile de retrouver l’élément manquant dans la mémoire du lecteur. Un effort mémoriel et perceptif facilite la communication. C’est ainsi, du moins, que Claude Hagège explique la rareté des langues VSO et l’absence, fréquente, de morphèmes intercalés entre O et V : elle permet de maintenir la contiguïté OV et VO (Hagège, 1990 : 60).

[115] Gyeog gun. *eul* ja ju gyo dae. si ki. eoss. da.  
soldats-*oj* souvent relayer-faire-*pass-T(ass)*

‘(Je) fais souvent se relayer les soldats.’ (Kim Houn, 2001 : 96)

De ce qui précède, nous pouvons constater que l’objet en position initiale, lorsqu’il est dû à l’absence de sujet explicite (OV), sera incident, en tant qu’apport prédicatif, à un référent immédiatement présent dans le contexte. Par rapport à l’énoncé déclaratif, les énoncés interrogatif et impératif réclament une action de la

part d'un co-énonciateur. Tandis que l'énoncé déclaratif ne présuppose aucune action de sa part. Si le référent du support syntaxique des énoncés interrogatifs et impératifs se trouve dans la situation d'énonciation, le déclaratif a tendance à le situer dans le contexte linguistique (co-texte).

### **2.2.2. En fonction de la structure syntaxique de l'énoncé**

#### **a) L'énoncé simple : dans la proposition adjectivale (relative)**

Rappelons que la position de l'antécédent de la relative en coréen se trouve *après* celle-ci. On devrait donc dire le « postcédant », par opposition à sa position en français ; l'on conservera toutefois la terminologie du français. La relative est un mécanisme d'intégration de deux événements en un énoncé sous forme d'une détermination nominale. Le déterminant est ici la relative adjectivale, qui détermine l'antécédent. Ce dernier peut assumer n'importe quelle fonction, telle que sujet/thème, objet, attribut ou circonstant, selon la phrase. En coréen, la particule après le SN antécédent n'opère pas seulement au niveau de l'antécédent, elle opère également au niveau de la proposition adjectivale.

La relative adjective de type ØOV a deux valeurs : déterminative et explicative ; selon sa relation avec l'antécédent. Nous traiterons dans un premier temps des relatives à valeurs déterminatives.

Dans les exemples [116] à [120], tous les SN-antécédents, supports syntaxiques de la relative, assument le rôle de support syntaxique dans la phrase. De fait, la notion de support syntaxique s'y applique doublement. Afin d'éviter toute confusion, on ne parlera, dans ces descriptions, que de la proposition relative et de son antécédent, le support syntaxique de la relative. Ce support se trouve, dans la relative, juste après le verbe qui la termine. C'est en quelque sorte une inversion du sujet, d'une position SOV à une position OV/S. Contrairement à la place du pronom relatif en français, qui se trouve la tête de la relative, le marqueur de la proposition relative en coréen, généralement *eun*, se situe à la fin de la

proposition, agglutiné au verbe. Prenons un exemple :

[116] Bam. *eul* sae. ul mang gun. deul. i j.e cho so. lo  
 nuit-*oj* passer-*t.adj* sentinelle-*pl-sj* soi-*app* garde-*loc*  
 na. a. ga.ss. da.  
 sortir-*jonc*-aller- *pass-T(ass)*

‘Les sentinelles qui vont passer la nuit sont allées à leur lieu de garde.’  
 (Kim Houn, 2001 : 74)

Dans cet énoncé, l’ordre des constituants est le suivant : [O1-V1]*t.rel*-S1(antécédent)/S2-Circ-V2. On voit, dans cette analyse, un dédoublement du sujet, d’une part en tant que support de V1 *sae ul*, d’autre part en tant que le support syntaxique de V2, *na a ga ss da*. La relative [O1-V1]*t.rel* a valeur déterminative : elle restreint l’extension de l’antécédent. Comme la traduction française le montre, celui-ci désigne une partie des soldats de l’amiral Yi, à savoir, parmi les soldats, ceux qui vont passer la nuit dans le lieu de garde. Suivent plusieurs exemples de propositions relatives déterminatives :

[117] No. *leul* mol. a. chi. neun jeog. eui da geub. ha.n  
 rame-*oj* conduire-*jonc*-battre-*t.adj* ennemi-*app* se hâter-faire-*t.adj*  
 bug so li. ga deul. li. eoss. da.  
 tambour-son-*sj* entendre-*passif-pass-T(ass)*

‘Le son de tambour qui hâtent les rames des ennemis est entendu.’  
 (Kim Houn, 2001 : 89)

[118] Beon. *eul* ma chi.n su jo. deul. eun ba wi. teum. e seo  
 service-*oj* finir-*t.adj* soldat-*pl-θ* rocher-fente-*loc*  
 jeo nyeog. eui ja kwang. eul sso i. myeo [...]  
 soir-*t.dét* lumière-*oj* exposer-*jonc*

‘Les soldats qui ont fini leurs travaux sont exposés à la lumière du soir par la fente du rocher.’ (Kim Houn, 2001 : 74)

[119] Bae. *leul* dda. la i dong. ha. neun gal mae gi. deul. i  
 bateau-*oj* suivre-*jonc* déplacement-faire-*t.adj* mouette-*pl-sj*

meol li. seo neo ul geo li. eoss. da.  
 être loin-*jonc* s'agiter-*pass-T(ass)*

‘Les mouettes qui suivaient la bateau s’agitaient.’

(Kim Houn, 2001 : 87)

[120] Geu. *leul* ga jang ban gi.n sa lam. eun ddeo na.l  
 lui-*oj* le mieux accueillir-*t.adj.* personne-*θ* partir-*m.adj*

ddae 22. gae. weol. i. eoss. deon [...] dul jjae  
 temps 22-morceau-mois-être-*pass-t.adj* [...] deuxième

jo ka. i. eoss. da.  
 cousin-être-*pass-T(ass)*

‘Cette personne qu’il était très content d’accueillir, c’était le cousin qui avait 22 mois au moment de son départ.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 31)

Dans l’exemple qui suit, l’antécédent de la relative déterminative est objet. Le support syntaxique absent peut être repéré à travers l’emploi passif du verbe dans la proposition principale.

[121] Nag yeob. *eul* ba la bo. deon nun. eul tte. go nam ja. neun  
 feuille mort-*oj* regarder-*t.adj* yeux-*oj* retirer-*jonc* homme-*θ*

*J.* eui eol gul. eul ttulh. eo. ji. eo la eung si ha. ess. da.  
*J-app* visage-*oj* se percer-*jonc*-devenir-*jonc* être fixe-*pass-T(ass)*

‘Détournant les yeux des feuilles mortes, cet homme a regardé fixement le visage de *J.* (Shin Kyeong-sug, 2002 : 96)

La relative explicative a une structure syntaxique identique à la relative déterminative (ou restrictive). Ce qui diffère, c’est le type de l’antécédent en coréen. En français, la relative explicative ne joue aucun rôle dans l’identification référentielle de l’antécédent. Par exemple, dans l’énoncé suivant, *Ce roman, que je viens de finir, me plaît beaucoup*, elle peut, sans dommage pour l’identification du sujet-support, être supprimée. (Martin, Riegel *et al.*, 2001 : 484). Tandis que

dans les relatives à valeur explicative en coréen, le trait sémantique de l'antécédent a un caractère pronominal. C'est la raison pour laquelle, contrairement au français, la relative explicative dans cette langue ne peut être supprimée. Elle conserve toujours le rôle de déterminant à l'égard de l'antécédent. L'antécédent de la relative explicative est souvent un nom dépendant qui ne peut pas être employé en discours sans déterminant. Dans ce cas, l'antécédent reprend le sens de la relative. Le trait lexical du nom dépendant, comme son nom l'indique, a un caractère purement formel, qui doit être rempli par le sens de la relative. Le nom dépendant est donc un mot formel possédant le caractère d'un mot nominal. Ainsi dans les exemples suivants :

[122] Gi chas gil. eui      le il wi. leul      geol. eo. bo.n  
 train route-*p.dét*      rail-supérieure      marcher-*jonc-essayer-t.adj*  
 jeog      iss. eo ?  
 temps      exister-*T(inte)*

‘As-tu assez d’expérience pour marcher sur les rails du chemin de fer ?’  
 (Shin Kyung-sug, 2002 : 22)

Dans l'exemple [122], l'antécédent de la relative, ‘jeog’, possède un trait sémantique de ‘chose’, il doit donc être interprété ici dans le sens d’‘expérience’. Le sens de la relative décrit en effet une expérience dans le passé. Le jonctif adjectival a valeur fonctionnelle d’adjectif, mais prend également une valeur temporelle selon la particule qui l’accompagne, passée en *-eun*, présent en *-neun*, futur en *-eul*.

Dans l'exemple [123], l'antécédent *ji* manifeste la temporalité. Cette structure sera incidente au nom *myoe chil hu*, qui assumera le rôle de circonstant par ajout de la particule locative. La relative de cet exemple est un déterminant du circonstant :

- [123] Na. **leul** sam. do. su gun. tong je sa. lo im myeong. ha.n **ji**  
 moi-*oj* trois-province-marine-chef-*loc* nommer-faire-*t.adj* temps  
 myeo. chil. hu. e im geum. eun tto geu leo.n  
 quelque- jour-après-*loc* rois-*θ* encore être comme-*t.adj*  
 yu si. leul nae ly.eo. bo nae.ss. da.  
 commande-*oj* descendre-*jonc*-envoyer-*pass-T(ass)*

‘Quelques jours après qu’il m’ait nommé chef de trois Provinces, le roi m’a envoyé pareille commande.’ (Kim Houn, 2001 : 75)

Si l’antécédent de la relative explicative n’est pas le nom dépendant, il est aussi possible de mettre le nom à un sens très général qui a besoin une certaine explication pour avoir une valeur référentielle.

- [124] Geu. **leul** gyeon di.eo nae.l jae gan. i  
 lui-*oj* supporter-*jonc* résister-*t. adj* talent-*sj*  
 J.e ge. neun eob. da.  
 J-*loc-θ* ne pas être-*T(ass)*

‘J n’a pas assez de force pour le supporter.’ (litt.) ‘Les moyens par lesquels J peut le supporter, il ne les a pas.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 136)

L’antécédent de l’exemple [124], *jae gan* ‘talent’ prend une valeur restrictive. Il ne s’agit pas de n’importe quel talent, mais du talent de le supporter. Dans l’exemple [125], *il* ‘travail’ est pareillement restreint au travail qui consiste à lire des rapports. C’est ainsi que l’antécédent de la relative — après celle-ci — obtient une valeur référentielle. L’ordre de la relative et de l’antécédent est une contrainte grammaticale, non pas énonciative. Cela fait partie du mécanisme de détermination matérielle du nom, l’ordre va de l’explication à l’expliqué.

- [125] Bo go seo. **leul** sal pi. neun il. e ha lu. ga  
 rapport-*oj* examiner-*p. adj* travail-*loc* jour-*sj*  
 geol li. eoss. da.  
 prendre-*passif-pass-T(ass)*

‘(J’)ai mis un jour pour examiner le rapport.’ (litt.) ‘Dans le travail d’examiner le rapport, un jour est pris.’ (Kim Houn, 2001 : 106)

Dans l’énoncé simple, l’objet en position initiale, dans la structure [ØOV] en fonction adjectivale, n’est qu’un constituant qui va se rapporter à l’antécédent placé après la proposition adjectivale. Il n’assume pas nécessairement un rôle thématique, en dépit de sa position initiale. L’ordre imposé ici est purement grammatical : proposition adjectivale + antécédent. L’objet en position initiale dans la proposition adjectivale avec absence du sujet doit donc être distingué d’une thématisation de l’objet.

**b) L’énoncé complexe : dans la proposition jonctive (subordonnée)**

En coréen, la proposition subordonnée dont l’objet se retrouve en position initiale de l’énoncé prend une valeur circonstancielle (spatio-temporelle et/ou notionnelle) à l’égard de l’événement principal. Rappelons que l’énoncé complexe en coréen possède un ordre canonique subordonnée + principale. Le marqueur de jonction de la subordonnée se place à la fin de la subordonnée, plus précisément à la fin du verbe de la subordonnée. Soit un exemple :

[126] Bi. ga o. a seo na. neun u san. eul sseo. ss. da.  
 Pluie-sj venir-jonc moi-ø parapluie-oj prendre-pass-T(ass)

‘Puisqu’il pleuvait, j’ai pris mon parapluie.’

Dans l’exemple ci-dessus, la proposition *Bi ga o a seo* forme la subordonnée, *na neun u san eul sseo ss da*, la principale. La place du jonctif est à la fin du verbe qui termine la subordonnée. Il permet, comme son nom l’indique, de lier la subordonnée à la principale. Le jonctif *a seo* ‘puisque’ manifeste ici, en sus de sa fonction de jonctif, la notion de cause<sup>41</sup>. Étant donné que sa position syntaxique

41. Le jonctif *-a seo* peut exprimer aussi l’ordre chronologique des événements, en fonction du sens de la subordonnée et celui de la principale. Par exemple :

Mi su. neun gwa ja. leul meog. eo seo son. eul ssis. eoss. da.  
 Misu-θ gâteau-oj manger-jonc main-oj laver-pass-T(déc)  
 ‘Puisque Misu a mangé le gâteau, (elle) s’est lavée les mains.’



au sein de l'énoncé se trouve à la fin de la subordonnée, en même temps qu'au début de la principale, le sens du jonctif dépend largement du sens de la subordonnée et de celui de la principale. Remarquons au passage que la position syntaxique du jonctif en coréen et en français est diamétralement opposée. Le statut linguistique du jonctif dans ces deux langues diffère également : le coréen se compose d'un morphème en deux syllabes, le français d'un mot conjonctif en début de subordonnée. L'ordre de la subordonnée et de la principale en coréen fonctionne d'après la figure suivante :

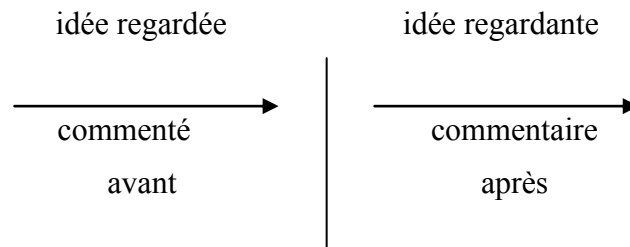


Fig.35

Nous observerons l'effet discursif de l'objet en position initiale de la subordonnée. D'après notre corpus, deux cas peuvent se présenter, soit schématiquement :  $[\emptyset O_1 V_1 - \emptyset O_2 V_2]$  ou  $[\emptyset O_1 V_1 - S_2 (O_2) V_2]$ .

Les exemples [127] à [133], appartiennent au premier type, que nous étudierons donc en premier. Ce type  $[\emptyset O_1 V_1 - \emptyset O_2 V_2]$  est produit par la juxtaposition de deux propositions. La relation entre les deux propositions est exprimée par le jonctif. Indépendamment du jonctif, leur relation pourrait être dite « paratactique ». Au contraire dans le deuxième type,  $[\emptyset O_1 V_1 - S_2 (O_2) V_2]$ , la subordonnée possède en elle-même une attraction sémantique plus forte vis-à-vis de la proposition principale.

- [127] Jong. *eul*      bul l.eo      phi. leul      dagg. ge. ha.ess da.  
           *serviteur-*oj**    *appeler-*jonc**    *sang-*oj**      *essuyer-*jonc*-faire-*pass-T(ass)**

‘(J’) ai appelé le serviteur, et (il m’)a fait essuyer le sang.’ (Kim Houn, 2001 : 112)

- [128] Pho wi mang. *eul* jo i. myeon seo, jeog e ge da ga. ga.ss. da.  
encercler-réseau-*oj* serrer-*jonc* ennemi-*loc* approcher-aller-*pass-T(ass)*

‘En serrant le siège, (nous) nous sommes approchés de l’ennemi’ (litt)  
‘Nous (le Général Lee et ses soldats) avons serré le siège, (nous) nous sommes approchés de l’ennemi.’ (Kim Houn, 2001 : 325)

- [129] Na phal. *eul* bul. eo seo hu mi. leul dang gi. eoss. da.  
trompette-*oj* souffler-*jonc* arrière-*oj* tirer-*pass-T(ass)*

‘Nous (le Général Lee et ses soldats) avons fait sonner le cor, et (nous) avons tiré sur la ligne de combat arrière.’ (Kim Houn, 2001 : 85)

- [130] Gun kwan. *eul* bo nae gga dalg. eul  
Soldat-*oj* envoyer- $\emptyset$  raison-*oj*

al. a. o. ge. ha.ess. da.  
savoir-*jonc*-venir-*jonc*-faire-*pass-T(ass)*

‘(J’)ai envoyé un soldat et je lui ai fait connaître la raison.’ (Kim Houn, 2001 : 78)

- [131] Yeon an. *eul* da dol. a bo. go na. seo,  
Côtes-*oj* tout tourner-*jonc* voir-*jonc* apparaître-*jonc*

mal sseum ol li. gess. so i da.  
parole- $\emptyset$  monter-*cj-T(ass)*

‘Une fois que (nous) aurons tourné le long des côtes, (je vous) dirais ce que vous voulez savoir.’ (Kim Houn, 2001 : 32)

- [132] San. *eul* nae ly.eo. ga. seo pho gu jjog. eu lo  
montagne-*oj* descendre-*jonc*-aller-*jonc* port direction-*loc*

ba ssag da ga. ga.ss. eub ni da.  
près approcher-aller-*pass-T(ass)*

‘(J’) ai descendu la montagne, et (je) me suis rapproché tout près du port.’  
(Kim Houn, 2001 : 73)

[133] Bi. **leul** cheol cheol. maj. eu myeo gi cha.s. gil. eul geon neo  
 pluie-*oj* beaucoup-recevoir-*jonc* train-*app*-route-*oj* traverser- $\emptyset$   
 a beo ji. han te ga.ss. ji.  
 père-*loc* aller-*pass-T(ass)*

‘(J’) étais sous la pluie lorsque (je) suis allé à (mon) père, traversant les rails du chemin de fer.’ (litt.) ‘(J’) ai reçu la pluie, (j’) ai traversé les rails du chemin de fer, (je) suis allé à (mon) père.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 23)

L'exemple [133] présente deux propositions subordonnées devant la proposition principale. Le champ sémantique de la proposition subordonnée est marqué par le jonctif. Cependant, on constate l'absence de support syntaxique pour chaque proposition, de même que dans la plupart des exemples qui précèdent. La première proposition a une valeur simultanée avec le troisième événement « aller », à travers le jonctif *myeon seo*. Étant donné que le support syntaxique est absent dans la proposition subordonnée, cette proposition produit un effet d'attente chez le récepteur, une tension que dénoue l'explication fournie par la proposition principale. La proposition subordonnée dans l'énoncé complexe se réalise fréquemment en français par l'emploi du gérondif ou emploi participial du verbe en français. C'est ainsi qu'a été traduite la deuxième proposition subordonnée de cet exemple, qui met en évidence sa valeur de simultanéité.

Au contraire de ceux qui viennent d'être vus, les exemples suivants explicitent le support syntaxique dans la proposition principale. Il s'agit du deuxième type présenté plus haut [ $\emptyset O_1 V_1 - S_2 V_2$ ]. Soit un exemple :

[134] Nae gab os. **eul** beos gi. myeon seo *Song heui lib. eun*  
 moi-*p.dét* cuirasse-*oj* enlever-*jonc* *Song heui lib- $\theta$*   
 ul. eoss. da.  
 pleurer-*pass-T(ass)*

‘En enlevant ma cuirasse, Song heui lib a pleuré.’ (Kim Houn, 2001 : 326)

Comme dans les exemples ci-dessus, le sens de la subordonnée est exprimé par le jonctif, ici *myeon seo*. Celui-ci exprime une valeur progressive. Ce type d'énoncé manifeste une attraction sémantique plus importante entre la subordonnée et la principale. Par rapport au type précédent, qui manifeste une relation paratactique dépendante du jonctif employé, dans ce type-ci, la subordonnée ayant l'objet en position initiale joue un rôle descriptif vis-à-vis de l'événement principal.

[135] San. bong u li. deul **eul** geon neo ddwi. myeo yeon gi. Neun  
 montagne pic-*pl- $\theta$*  traverser- $\emptyset$  courir-*jonc* fumée- $\theta$

da ga. wa.ss da.  
 approcher-venir-*pass-T(ass)*

‘Plus nous traversions les pics montagneux, plus la fumée s’approchait.’

(Kim Houn, 2001 : 82)

[136] Jam. **eul** ja. gi. e. neun neo mu bi job. ass. ji man,  
 dormir-*oj* dormir-*t.nom-loc- $\theta$*  trop être étroit-*pass-jonc*

keo da la.n ba wi. saeng gim sae. ga ma eum e deul eoss da.  
 être grand-*t.adj* rocher forme-*sj* coeur-*loc* plaire-*pass-T(ass)*

‘Bien que le lieu était trop étroit pour dormir, le rocher à la forme imposante nous a plu.’ (Linda Sue Park, 2000 : 59-60)

Prenons un autre exemple :

[137] Don **eul** jwi go gi chas gil eul geol. eo. o. neun de  
 argent-*oj* prendre-*jonc* train-route-*oj* marcher-*jonc-venir-jonc*

ma eum i a phass eo.  
 coeur-*sj* être malade-*pass-T(ass)*

‘Après avoir reçu de l’argent (de mon père), (j’) étais peinée en marchant le long des rails de chemin de fer.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 25)

Comme l'exemple [137] le montre, la subordonnée sans support syntaxique fonctionne comme arrière-plan de l'événement principal. L'absence de support

syntaxique dans la subordonnée oblige à mettre cette dernière en relation avec la principale. Les trois événements successifs construisent alors le sens, en partant de la proposition subordonnée sans support syntaxique. Suivent alors la terminaison jonctive *go* ‘et’, *neun de* ‘alors’, deux propositions jonctives. L’une a valeur de progression, l’autre une valeur thématique.

Voyons maintenant le cas où l’objet de la proposition jonctive est thématifié. Dans l’énoncé suivant, la terminaison jonctive *ji man* ‘bien que’, confère une valeur concessive à la subordonnée.

[138] Gye jeol. *eun* ij eoss. ji man bi. ga nae li. neun  
saison-*θ* oublier-*pass-jonc* pluie-*sj* pleuvoir-*t.adj*  
a chim. i. eoss. eo.  
matin-*être-pass-T(ass)*

‘Même si (j’) ai oublié la saison, (c’) était un matin sous la pluie.’ (litt.) ‘qui pleuvait.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 23)

Il est intéressant de savoir quel est l’effet discursif de l’objet en position initiale de la subordonnée dans l’exemple [138]. Contrairement à la valeur que lui attribuerait normalement les grammairiens, celui-ci n’est pas à comprendre comme un thème de l’énoncé complexe. Comme nous l’avons dit plus haut, l’objet de la proposition subordonnée n’assume pas nécessairement un rôle thématique. Il prend en revanche une valeur contrastive (par rapport aux éléments tels que l’année, le mois, la température, etc.) qui entrent en opposition avec le mot nominal ‘saison’, du fait de la particule.

L’exemple [138] est un énoncé avec double absence du support syntaxique, de la subordonnée et de la principale. Dans le contexte où se situe le personnage principal, ‘moi’ dans l’énoncé, il n’est pas nécessaire de préciser qui se rappelle la « saison », puisqu’il s’agit de lui-même.

Concernant la principale, elle correspond à la tournure de l’impersonnel en français. Mais en coréen l’attribut ‘matin’ est déterminé par la proposition

adjectivale. Le support syntaxique est absent, mais il est évident que ‘matin’ est à comprendre comme se situant pendant la ‘saison’. De là, nous pouvons de nouveau affirmer que l’objet en position initiale de la subordonnée, même marqué par la particule *neun*, ne prend pas une valeur thématique.

De ce qui précède, nous pouvons retenir que l’objet en position initiale, dans le premier type d’énoncé complexe, [ $\emptyset O_1 V_1 - O_2 V_2$ ], permet de focaliser la proposition jonctive subordonnée, là où le support syntaxique est absent. Sémantiquement, la proposition jonctive, subordonnée sans support syntaxique, recouvre le champ sémantique des circonstances de l’événement : espace, temps et manière. L’énoncé complexe de deuxième type, [ $\emptyset O_1 V_1 - S_1 (O_1) V_2$ ], dans lequel le support syntaxique de la proposition principale est explicité, possède en outre une attraction forte entre la subordonnée à la principale.

### 2.3. S-V-O : la place finale de l’objet

Nous étudierons enfin un type d’énoncé extrêmement rare, d’ordre SVO. En réalité, il vaut mieux parler d’ordre SV/O, avec une séparation entre l’objet et le prédicat auquel il est censé être attaché. Le corpus initial ne rendait compte d’aucun ordre de ce type. Dans le roman de Kweon Ji-ye (2002), *La matelote d’anguilles*, cet ordre SOV apparaît au contraire dominant. Il en résulte un style romanesque descriptif qui réclame une attention accrue de la part de lecteur.

Curieusement, l’objet en position finale dans les quatre exemples qui suivent est lié à des événements qui touchent à la connaissance, à la question du ‘savoir’. L’effet de sens que produit la position finale de l’objet, soit après le verbe, est de provoquer l’attente de ce savoir, anticipé à l’intérieur de l’énoncé à travers des verbes tels que *savoir*, *connaître*, *comprendre*... :

[139]	Geu nyeo. do	al. go	iss. eoss. da.	eo li. eoss. eul
	elle-aussi	savoir- <i>jonc</i>	exister- <i>pass-T(déc)</i>	être jeune- <i>pass-t.adj</i>
	ddae. bu teo.	Si jag hae. seo	ggu jun hi	hae. do
	temps-à partir de	commencer- <i>jonc</i>	continuellement	faire-aussi

eo lyeo. un	gil. eul	do jung. e	pho gi ha.n
être difficile- <i>t.adj</i>	route- <i>oj</i>	milieu- <i>loc</i>	abandonner- <i>t.adj</i>
ji o nyeon. i	doe. eoss. eu ni	geu. eui	
temps cinq année- <i>att</i>	devenir- <i>pass-jonc</i>	lui- <i>app</i>	
mal. dae lo	mang sang. i. la. neun	geos eul.	
parole- <i>comme</i>	illusion être- <i>T(ass)-t.adj</i>	chose- <i>oj</i>	

‘Elle aussi la connaît, la difficulté de reprendre après avoir abandonné le piano depuis cinq ans, même après avoir joué continuellement depuis l’enfance, « l’illusion », comme disait son ami’. (Shin Kyeong-sug, 2002 : 128)

[140] *J. neun al.go iss. eoss. da. [...], a ju ja yeon seu leob. Ge*  
*J-θ savoir-jonc exister-pass-T(déc) très être naturel – Ø- jon*

haeng dong hae. ya. ha.n. da neun geos **eul**.  
 se comporter-*jonc-faire-cert-T(ass)-t.adj* chose-*oj*

‘*J* la connaît, cette attitude très naturelle qu’elle manifeste dans son comportement.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 133)

[141] *Ha. ji man sa jang. eun al. go iss. eoss. da.*  
*faire-jonc patron-θ savoir-jonc exister-pass-T(ass)*

Bil ding ba ggat. eu lo na ga. gi. do jeon. e  
 bâtiment extérieur-*loc* sortir-*nom-aussi* avant-*loc*

ja sin. eui ma eum. i heun deul li.l geos. i. la neun geos **eul**.  
 soi-*p.adj* coeur-*sj* se troubler-*t.adj* chose-être-*t.adj* chose-*oj*

‘Cependant le patron savait que son cœur serait ébranlé avant de sortir du bâtiment.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 193)

Il semble que l’objet en position finale maintienne l’attention du récepteur jusqu’à la fin de l’énoncé, qu’il soit allocutaire ou lecteur, ce que les traductions ont tenté ici de mettre en évidence au moyen du pronom clitique en position d’objet. Pour partager la révélation du sujet dans ces énoncés, comme dans le suivant, le lecteur doit attendre qu’aient été énumérées, les circonstances, les états d’âmes du sujet, etc. :

[142]	<i>J</i> neun	geu nam ja ga	jun	geos eul	
	<i>J-θ</i>	ce homme- <i>sj</i>	donner- <i>p.adj</i>	chose- <i>oj</i>	
	jeong li ha	myeon seo	ggae dal ass da.	<i>J</i> eui	bang e
	arranger- <i>jonc</i>	comprendre- <i>pass-T(déc)</i>		<i>J-p.dét</i>	chambre- <i>loc</i>
	iss neun	chaeg kwa	seu ka peu wa	seu taen deu	geu
	exister- <i>p.adj</i>	livre- <i>p.conj</i>	écharpe- <i>p.conj</i>	lampe [...]	ce
	nam ja ga	ja sin e ge	ju.n	geos deul	tu seong i
	homme- <i>sj</i>	soi- <i>o.i</i>	donner- <i>p.adj</i>	chose- <i>pl</i>	plein de
					sog. e seo
					intérieur- <i>loc</i>
	sal. go. iss. eoss. eum. <b><i>eul.</i></b>				
	vivre- <i>jonc-exister-pass-nom-oj</i>				

‘*J* (l’)a compris en rangeant les choses que cet homme lui a données. Parmi les livres, les écharpes et la lampe reçus de cet homme, elle avait vécue plein de choses dans sa chambre.’ (Shin Kyeong-sug, 2002 : 78)

Comme la traduction française le montre, l’objet en position finale de l’énoncé coréen est un élément extra-prédicatif. Il est ici posé en dehors de l’énoncé, sans reprise du pronom devant le verbe. De là, la tension qui mène jusqu’à la cause de la compréhension elle-même.

Quant à la longueur de l’objet, le moins que l’on puisse dire et qu’il est long, très long même. Si l’objet long se trouvait devant le verbe, il pourrait ici gêner la compréhension du prédicat (O-V). La position finale de l’objet rend paradoxalement l’énoncé plus clair, dans la mesure où l’attention du lecteur demeure jusqu’à la fin de l’énoncé. Quant au locuteur, il transmet plus clairement le but de son énoncé en posant l’objet en position finale.

### 3. En guise de conclusion

Dans ce chapitre, nous n’avons pas discuté de la place de l’objet devant le verbe, dans l’énoncé canonique. Comparativement aux exemples traités, on considère son effet discursif comme neutre.

La place initiale de l’objet doit être considérée selon la présence ou



l'absence du support syntaxique, c'est-à-dire du type d'énoncé : OSV ou ØOV.

Dans le type OSV, la position initiale implique une thématization de l'objet. Syntaxiquement, ce dernier conserve sa fonction d'objet, d'apport notionnel du verbe, mais devient sémantiquement le support énonciatif (thème) de l'énoncé. Il est compris, sémantiquement, comme un apport de signification à l'égard du verbe, mais devient en outre le support de l'énoncé, avec pour incidence le noyau prédicatif SV.

Dans le type ØOV, dû à l'absence du sujet-support syntaxique, il y a annulation de l'incidence sémantique du prédicat au support syntaxique. Il s'agit de l'énoncé transitif sans support syntaxique. L'absence linguistique de support syntaxique est possible dans la mesure où il est récupérable soit dans la situation d'énonciation, soit dans le co-texte. De là, le type ØOV devient dépendant à la modalité phrastique, qui codifie en soi une importante partie de la situation d'énonciation, en même qu'une importante partie de la structure grammaticale de l'énoncé. Ceci se vérifie aussi bien dans la proposition adjectivale, qui ne modifie pas l'énoncé de base, que dans la proposition subordonnée à l'intérieur de l'énoncé complexe.

En ce qui concerne la place finale de l'objet, celui-ci est en réalité posé en dehors du noyau prédicatif. Il conserve l'attention du récepteur sur l'événement représenté. C'est la raison pour laquelle, ce type SV/O se réalise plus communément lorsqu'un verbe de connaissance/compréhension est en jeu. La cause de celui-ci se révèle après la clôture de la phrase. L'énonciateur crée ainsi une tension, un « suspense ».

Par ces différents truchements de la position objet, on voit qu'il existe un ordre énonciatif, qui supprime l'ordre grammatical par la visée d'effet de l'énonciateur.

## Chapitre 6

### La place du verbe dans l'énoncé : ordre fixe ou ordre libre ?

#### 1. Le sens de la place finale du verbe dans l'énoncé : morphologie discursive du verbe et incidence du mot formel du verbe de discours

##### 1.0. Introduction

Si l'on s'en tient à notre problématique sur l'ordre des mots, le verbe en coréen se trouve presque toujours à la fin de l'énoncé. De même, les mots formels auxquels il sera agglutiné, tels que causatif / passif, honorifique, temporel, conjectural, rétrospectif, terminatif, sont disposés d'après un ordre strict après la base verbale. Ces mots formels représentent différentes catégories grammaticales, qui modifient la signification de l'énoncé. Ils sont tous facultatifs, excepté le terminatif. Ceci a été vu dans le chapitre 3. La notion de verbe est quasiment immuable au sein de l'énoncé, quel que soit le type de phrase. C'est d'ailleurs le mot formel terminatif qui déterminera la modalité de la phrase en coréen.

Chaque formel prend sa relation avec l'un des constituants. Au cours de la construction de l'énoncé, chaque constituant va donc prendre son sens en fonction du mot formel auquel il est lié. Le choix du mot formel dépend de la visée de discours du locuteur. Le verbe est à ce titre une entité momentanée, sa forme devient variée en fonction de l'énoncé.

Dans ce qui suit, nous étudierons l'impact de la place assignée au verbe dans l'énoncé, d'après sa morphologie, d'après l'incidence du mot formel au verbe. Nous verrons quelle corrélation existe entre la place finale assignée au verbe et celle du conclusif. Nous étudierons enfin le jeu de la personne à travers le

formel *gess*.

### 1.1. L'ordre interne du verbe de discours en coréen

La place syntaxique du verbe-prédicatif en coréen est assignée à la fin de l'énoncé. Bien sûr, après le verbe-prédicatif, il peut y avoir d'autres constituants. Mais la situation de l'inversion du verbe avec un autre constituant ne s'envisage pas de la même façon en coréen et en français. Car une fois le verbe-prédicatif énoncé, l'énoncé est considéré comme construit. Le verbe n'a pas seulement valeur de prédication dans l'énoncé, sa morphologie discursive témoigne d'une corrélation avec les constituants qui sont censés le précéder. Les mots formels choisis pour former le verbe de discours sont variables pour chaque énonciation. Notre préoccupation sera de savoir pourquoi la place du verbe est quasiment fixe à la fin de l'énoncé en coréen<sup>42</sup>.

Rappelons tout d'abord qu'il y a une disparité du mot formel au plan nominal et au plan verbal. Au plan nominal, le mot formel, dit particule, a la caractéristique d'être elliptique, dans le cas des particules locatives et phrastiques dans le SN. Même si plusieurs particules peuvent être agglutinées au nom, leur nombre est souvent limité à deux particules en Discours. Or la situation au plan verbal est plus complexe. Si nous observons de près le verbe-prédicatif dans l'énoncé, nous comprenons pourquoi la grammaire scolaire coréenne appelle *déclinaison* ou *conjugaison* du verbe les mots formels auxquels il s'agglutine<sup>43</sup>. On peut se demander si le verbe coréen se conjugue en fonction de la personne ou

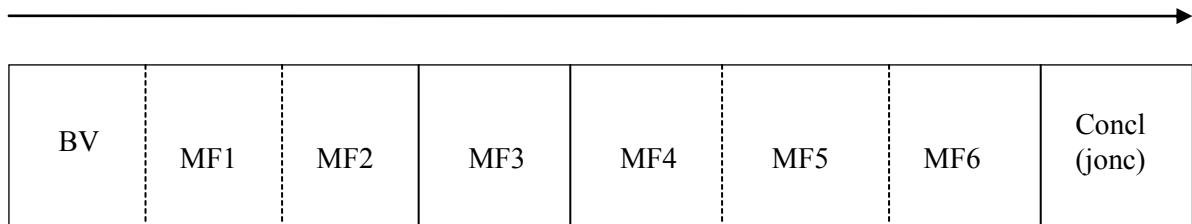
---

42. La place du verbe peut être inversée, mais en réalité on ne trouve une telle inversion que dans le style poétique.

43. Il semble que ce type d'appellation soit influencé par la grammaire occidentale — elle tient directement de la tradition gréco-latine. On en trouve un exemple dans les paradigmes de conjugaison du verbe coréen dans le *Dictionnaire coréen-français* par Ridèle, écrit par les Missionnaires de Corée de la Société des missions étrangères de Paris, (1999 [1880], Yokohama, Institut des documents coréens). Le verbe *ha da* 'faire' y est sélectionné comme conjugaison représentative. Le nombre de pages consacrées à l'exercice (54 — non exhaustif) rendent compte d'un verbe de discours comme occurrence temporelle, qui peut avoir une grande variété de formes durant l'acte d'énonciation.

du nombre, comme en français. C'est ici que la distinction entre mot de langue et mot de discours devient opérationnelle. Le verbe coréen, en tant que mot de langue, est avant tout un proposé en Langue, sous la forme d'une base verbale. Par exemple, le verbe *meog* 'manger' + *da* 'terminaison de l'énoncé déclaratif' est considéré comme une forme de base en grammaire coréenne. Nous pouvons schématiser la forme du verbe de discours<sup>44</sup> en coréen par la figure suivante :

Ordre proposé des éléments du verbe en Langue



- BV : base verbale
- MF1 : mot formel, causatif ou passif ; *i, hi gi, li, u, gu, chu*
- MF2 : honorifique envers au sujet-support ou à l'objet ; *si*
- MF3 : aspectuo-temporel, modal ; *neun, eoss, eoss eoss*
- MF4 : conjectural ; *gess*
- MF5 : modestie du locuteur ; *ob*
- MF6 : rétrospectif ; *deo*
- Concl (jonc): conclusif (jonctif)

*Jab-hi-si-eoss-gess-deo-i.da* (Je pense/ imagine/ comprend qu'il a été repris)

'Prendre'-MF1-MF2-MF3-MF4- $\emptyset$ -*deo-i. da*

Choi Hyeon-bae, 1991 [1937]

Fig. 36

L'ordre interne du verbe en Discours est strict : il va de la base verbale au conclusif dans l'énoncé simple. Si on veut construire un énoncé complexe, il suffit de placer un jonctif à la place du conclusif, et la proposition principale suit immédiatement. La base verbale se trouve toujours en position initiale au sein du

44. Choi Hyeon-Bae ([1937]1991), Seo Tae-Lyong (1987).

verbe de discours, tandis que le conclusif prend sa place à la fin du verbe de discours en même temps qu'à la fin de l'énoncé. Outre ces deux éléments, le mot formel aspectuo-temporel (MF3) est aussi un élément obligatoire en vue d'obtenir une forme conclusive du verbe de discours. Ces trois éléments sont obligatoires, les autres sont facultatifs.

Une fois choisi, le lexème verbal implique un schème prédicatif. Le locuteur choisit alors des mots formels adaptés à sa visée de discours ainsi qu'au temps d'événement. Si la base verbale prend une relation sémantique avec les constituants qui se trouvent devant elle, les mots formels du verbe seront choisis postérieurement pour conduire à la bonne formation de l'énoncé. Du MF1 au MF6, ils sont sélectifs, à part le MF3. Le choix du mot formel représente une opération de transition du mot verbal de la Langue au Discours. Il s'agit d'une opération d'effectation en syntaxe énonciative, soit une opération de sélection en fonction de la visée de discours. Si nous avons un verbe de discours qui évoque un événement passé, comme *meog eoss da* 'avoir + mangé', la signification du verbe seul suffira à évoquer un événement passé, le mot formel de l'énoncé manifeste simplement qu'il s'agit d'un propos déclaré, à travers le conclusif 'da'<sup>45</sup>. Le degré d'honorification à l'égard de l'allocutaire y est neutre ici. On peut donc d'ores-et-déjà proposer une forme conclusive du verbe en Discours, en fonction de trois éléments agglutinés du type de *meog eoss da* :

---

45. Il nous semble que le conclusif coréen est comparable aux morphèmes énonciatifs *que, be, e* en béarnais dans la mesure où ils assument le rôle d'actualisateurs de la phrase. « [...] en leur absence (morphème énonciatif), la phrase n'accède donc pas au statut d'énoncé, [...] : *plau* (« il pleut »), en béarnais, n'est qu'un mot. Il doit être porté en phrase par *que, e* ou *be*, selon le cas. », cf. A. Joly (2004), p. 325. Ils sont donc « les signes de l'incidence verbale, par voie de conséquence, les réalisateurs de la phrase. Leur fonction première est en effet prédicative, puisque leur présence est la condition *sine qua non* d'existence de la phrase ». Sans conclusif ou morphème énonciatif, l'énoncé devient indicible dans ces deux langues. Ils sont non seulement les supports prédicatifs de la personne, mais également les marqueurs des modalités syntaxiques de l'assertion et de l'interpellation. Cf. A. Joly (2004), « Morphèmes de prédication verbale en béarnais », pp. 321-332 ; A. Joly (1976), « Les morphèmes énonciatifs du béarnais » repris dans l'Essai(1987), pp. 265-283.

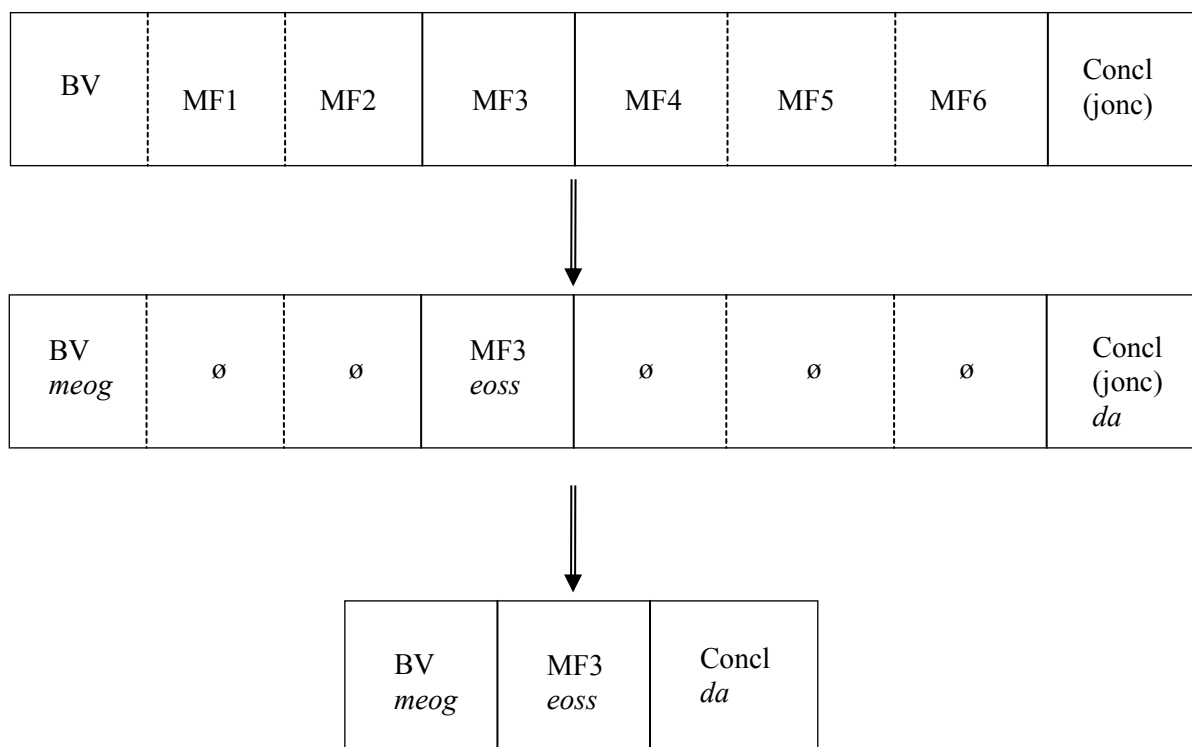


Fig. 37

La forme de *meog eoss da* ‘avoir mangé’ peut être employée à n’importe quelle personne grammaticale, à n’importe quel genre ou nombre. L’information grammaticale qui accompagne le verbe de discours en coréen n’explicite pas la personne. La personne en coréen est à l’état virtuel tant que le sujet grammatical est apparent. Elle peut être marquée de façon indirecte par le conjectural *gess* (MF4)<sup>46</sup> ou éventuellement par le rétrospectif *deo* (MF6).

Le verbe de discours manifeste une occurrence temporelle différente pour chaque énonciation. Il se constitue de trois parties selon sa portée opératoire :

*i)* la base verbale et le passif-causatif (MF1) peuvent être considéré comme la base du verbe de discours dans la mesure où celle-ci affecte le schème prédicatif, les constituants nécessaires, ainsi que l’incidence sémantique, ils

46. Il y a la restriction de la personne au moyen des formels *-gess-* et *-deo-*. Cf. section 2 du présent chapitre.

constituent la prédication : de la base verbale (prédicat) au sujet-support ;

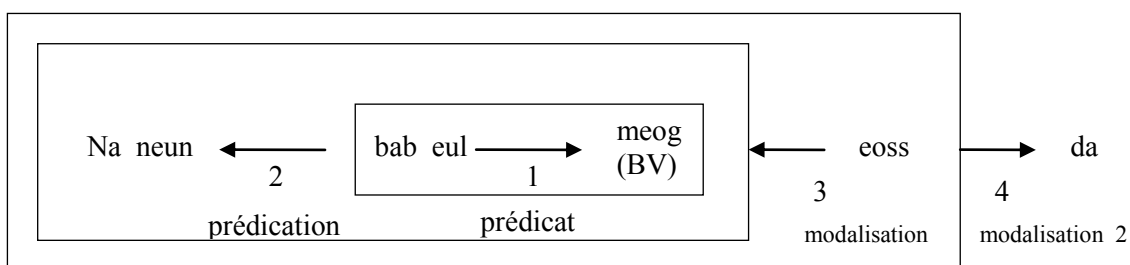
ii) la partie prédicative (MF2-MF3) : MF2 prend la relation soit avec le sujet, soit avec l'objet ; MF3 manifeste le temps de l'événement sur toute la prédication ;

iii) MF4, MF5 et MF6 modalisent le propos formé par la prédication.

On étudiera de ce point de vue l'exemple [143] dans le schéma suivant.

[143] Na. neun    bab. eul    meog. eoss. da.  
 Moi- $\theta$       riz-*oj*      manger-*pass-T(ass)*

‘Je mange du riz.’



1. Incidence matérielle de l'objet à la base verbale
2. Incidence matérielle du prédicat au sujet-support
3. Incidence formelle du temporel à la prédication
4. Incidence formelle de la prédication au support formel phrastique (conclusif)

Fig. 38

La figure ci-dessus montre que la prédication s'obtient par l'incidence sémantique du prédicat [O-BV] au sujet-support (2). Ce qui est important ici, c'est de voir qu'après la base verbale, tous les mots formels du verbe de discours s'agglutinent à la base verbale, mais portent sur la prédication entière. Du point de vue du temps opératif nécessaire à la construction de l'énoncé, la prédication s'établit avant l'incidence du mot formel du verbe. De là, nous pouvons dire que les mots formels après la base verbale opèrent non pas au niveau de la base verbale, mais au niveau de la prédication entière. C'est ainsi que *da* est appelé

« suffixe terminatif de fin de phrase »<sup>47</sup> dans la grammaire contemporaine coréenne : sa portée opératoire ne se restreint pas au SV, mais à la prédication toute entière.

Le système verbal en coréen repose donc sur un ordre établi pour chaque élément du verbe : sa réalisation en Discours permet de sélectionner certains mots formels en vue de la construction de l'énoncé. Contrairement à la conjugaison du verbe en français, le verbe en coréen se construit au niveau de l'effection, lieu de transition du verbe de langue au verbe de discours, qui procède par agglutination de plusieurs éléments formels à la base verbale, en fonction de la visée de discours du locuteur. Il devient ainsi une occurrence temporelle. Il est transformé au niveau de l'effection, où se produit la tripartition du verbe de discours. À ce moment, nous pouvons parler de syntagme verbal, dans la mesure où les éléments formels du plan verbal, qui ne sont pas autonomes en Discours, manifestent différentes catégories grammaticales spécifiques. En tant que mots formels, leur rôle n'est pas minime. Une approche du verbe de discours coréen comme agglutination discursive est susceptible d'apporter une importante contribution, à nos yeux, dans l'enseignement du coréen langue étrangère : le verbe de discours en coréen n'est pas une conjugaison ou une déclinaison, il est une entité discursive, formée par la combinaison d'éléments verbaux selon une visée de discours.

---

47. En grammaire générative, les mots formels, y compris le conclusif, sont traités comme inflexion(INFL), dans le travail de Jo Mi-Jeong(1986). La déclinaison du verbe fini chez Kim Seung-Lyeol(1988). INFL s'opère au niveau de l'énoncé dans le diagramme de l'analyse de l'énoncé sous le noeud de la phrase. Pourtant Jo et Kim ne touchent pas à la question de son niveau d'opération. INFL situé au niveau de la phrase, mais ses explications restent toujours comme déclinaison du verbe qui est le niveau du verbe de discours.



## 1.2. La corrélation entre la place finale du verbe et celle du mot conclusif

### 1.2.1. Conclusif : support formel phrastique

Une fois l'opération prédicative achevée, les formels après la base verbale sont incidents à la prédication entière, même si chaque formel prend une relation corrélatrice avec l'un des constituants en particulier. De là, nous avons appelé *modalisation prédicative* la partie médiane (les éléments après la base verbale, devant le conclusif). L'élément final du SV est appelé *mot conclusif*, il est incident, du point de vue génétique, à la prédication assortie des modalisateurs. Il est, de ce point de vue, l'apport formel phrastique. Nous ne traiterons ici que du mot conclusif. Quant aux mots formels de la modalisation prédicative, nous nous contenterons de rappeler leur ordre interne au sein du verbe de discours. S'ils réfèrent à l'honneur dû au sujet-support, au temps d'événement, au conjectural ou à la rétrospection de la prédication établie<sup>48</sup>, le mot conclusif, lui, réfère plutôt à la relation interlocutive.

Situé à la finale du SV et de l'énoncé, le mot conclusif, agglutiné au SV, opère sur l'entièreté de l'énoncé. Il est, en syntaxe de résultat, le support formel phrastique. Par lui, le locuteur tend à agir sur son allocataire. Par exemple, dans l'énoncé [143] ci-dessus, le conclusif *da* est déclaratif à degré neutre d'honorification à l'égard de son allocataire.

Parmi les formels du verbe de discours, le mot conclusif possède son propre paradigme, établi en fonction du type de l'énoncé. Du point de vue de l'incidence, étant donné que c'est par lui que l'énoncé se clôture, il assume le rôle du support formel phrastique. Sans lui, l'énoncé ne peut pas s'achever. Soit l'exemple suivant :

---

48. Les modalisateurs de la prédication feront l'objet d'une étude à part, en fonction de leur catégorie grammaticale, selon qu'ils affectent l'énoncé sous la vision de l'aspect, du temps linguistique ou de l'honorification.

[144] Ggoch. i    ma dang. e    phi. eoss. da.  
 Fleur-sj    jardin-loc    fleurir-pass-T(ass)

‘Les fleurs sont fleuries dans le jardin.’

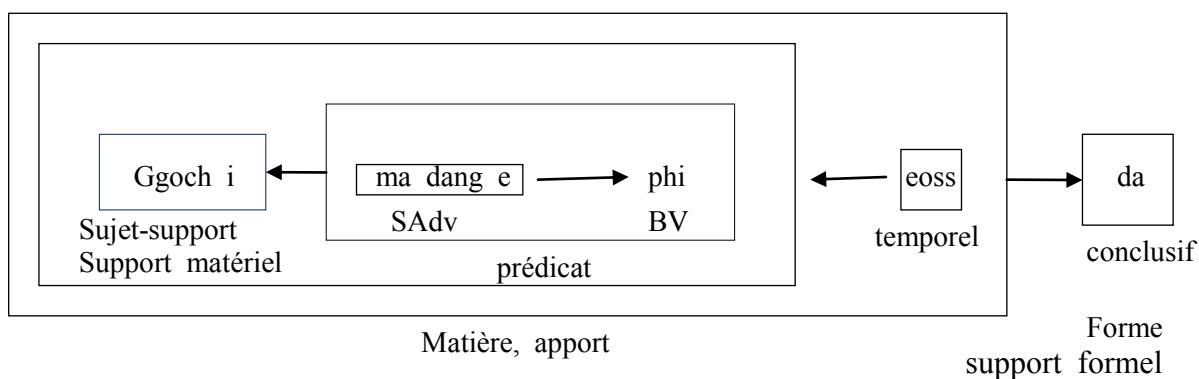


Fig. 39

En coréen, le sujet grammatical peut être facilement absent, s’il est récupéré dans le contexte, soit linguistique, soit situationnel, tandis que le mot conclusif n’est elliptique en aucun cas.

Le sujet-support, qui reçoit l’incidence de l’apport-prédicat, est une matière sémantique au niveau de l’énoncé. Le mot conclusif en est, à l’opposé, le support formel. En termes de matière et de forme, on peut considérer l’énoncé coréen en deux parties : la prédication (*dictum*), qui constitue la matière de l’énoncé, et la modalisation (*modus*), mots formels qui opèrent au niveau de l’énoncé, qui constitue la forme de l’énoncé. On peut en déduire que l’énoncé coréen possède un ordre matière → forme, qui s’observe systématiquement au niveau du syntagme : SN = Nom (matière) + Particule (forme) ; SV = Base verbale (matière) + MF1 + ... + MF6 + conclusif (formels, support formel phrastique). C’est le système de la linéarisation des constituants de l’énoncé coréen.

### 1.2.2. Conclusif : visée modale et visée locutive

Par l’ajout du conclusif, l’énoncé en construction devient l’énoncé construit. On peut observer son rôle dans la visée modale lorsqu’il est précédé du formel

conjectural *gess* ou du formel rétrospectif *deo*. Mais quelques conclusifs expriment aussi la visée modale à leur manière. C'est le cas du conclusif *ji*. Comparons les deux énoncés :

[145] Jol eob. eun      ha.ss. **ji** ?  
 Fin d'études-*θ*    faire-*pass-T(inte)*  
 '(Toi, tu) as fini tes études ?' (je pense que, d'après ma connaissance')

[146] Jol eob. eun    ha.ess. **eo** ?  
 Fin d'études-*θ*    faire-*pass-T(inte)*  
 '(Toi, tu) as fini tes études ?' (je me demandais si...)

Comme les interprétations françaises le montrent, l'énoncé [145] suppose l'idée regardée (proposition principale) certaine. Tandis que l'énoncé [146] est une authentique interrogation sur le fait de 'finir ses études'. Le locuteur ne sait pas si le contenu de l'énoncé est vrai ou pas. Le même propos suppose différentes modalités selon le choix du conclusif<sup>49</sup>. Tous les conclusifs ne manifestent pas la modalité, l'attitude du locuteur sur son propos, mais ils peuvent l'exprimer. Le conclusif exprime non seulement la formulation modale<sup>50</sup>, mais également la formulation locutive<sup>51</sup> dans la mesure où il exprime le degré d'honorification de son allocataire.

Cette formulation locutive se distingue d'abord selon le rapport interlocutif dans le lieu de la communication. Nous parlerons ici de style formel ou non-formel. À titre d'exemples, nous présentons cinq conclusifs dans un style formel et deux conclusifs dans un style non-formel (Han Gil, 1991).

49. Y.-N. Jeong (2009), « Étude sur les conclusifs non-polis du caractère de la modalité {-ji} et {-eo} » dans *Temps, aspect et mode en coréen*, Ed. Bagmun, pp.183-250.

50. Je renvoie à cette définition de la formulation modale : « ensemble des classes de caractérisation du propos, liées aux intentions du destinataire JE ». Cf. *La linguistique générale*, Bernard Pottier(1974), p. 41.

51. Définition de la formulation locutive : « ensemble des classes de caractérisation du propos, par lesquelles le destinataire JE manifeste des relations avec le destinataire TU ». *Ibid*, p. 324.

Nous poserons d'abord deux exemples de styles formels dont l'un est hyper-honorifique, l'autre honorifique :

[147] Seon saeng. nim. gge seo. neun    geu. il. eul    ha. **si.b ni da.**  
 Professeur-*suf.hon-loc-θ*                    ce-travail-*oj*    faire-*hon-T(ass)*

‘Le professeur fait ce travail.’ (Han Gil, 1991 : 300)

[148] Dang sin. eun    cham. eu lo    hul lyung ha. **si o.**  
 Vous-*θ*                    vrai-*loc*                    être excellent-*hon-T(ass)*

‘Vous êtes vraiment excellent.’ (Han Gil, 1991 : 200)

Le conclusif dans l'énoncé [147] s'accorde au sujet-support, qui est la troisième personne dans cet exemple. Il n'est donc ni locuteur, ni allocutaire. Le formel honorifique *si* y est figé devant le conclusif, dans [147] et [148]. Dans l'énoncé [148], le conclusif s'accorde également au sujet-support, qui est la deuxième personne, donc la désignation de l'allocutaire. Le locuteur honore son allocutaire en agglutinant le conclusif *si o*, composé de deux morphèmes *si* (honorifique) + *o* (conclusif-déclaratif) à la base verbale. En effet, le conclusif *o* sans *si* n'informe pas la valeur honorifique.

Il y a une autre forme du conclusif *da*, qui représente la forme neutre du point de vue de l'honorification. Le sujet étant la troisième personne, il n'est pas seulement honoré, il indique la forme locutive neutre à l'égard de l'allocutaire, ici lecteur. Ce type d'énoncé s'utilise souvent dans les manchettes de journaux. Les lecteurs potentiels sont considérés comme une personne neutre du point de vue de l'honorification. C'est le cas de l'exemple suivant :

[149] U li. na la    weon jeong. dae    deu di eo    e be le seu teu    jeong bog ha. **da.**  
 Notre-pays    expédition-équipe    enfin                    Everest                    conquérir-*T(ass)*

‘L'équipe d'expédition de notre pays conquiert le Mont Everest.’ (Han Gil, 1991 : 312)

Dans l'exemple [150], le sujet, non-agent, n'est pas par définition un objet à

honorer, le conclusif désigne ici l’allocutaire qui est moins âgé que le locuteur. La même forme *da* comme l’exemple [149] peut exprimer la position inférieure de l’allocutaire avec l’intonation descendante :

[150] I. geos. eun    ae gi. han te    ju. neun    seon mul. **il se.**  
 Ce-chose-*θ*    enfant-*loc*    donner-*t.adj*    cadeau-*T(ass)*

‘Ceci est un cadeau pour le bébé.’ (Han Gil, 1991 : 167)

[151] Cheol su. ga    ma eum. i    joh. da. (↘)  
 Cheolsu-*sj*    coeur-*att*    être bon-*T(ass)*

‘Cheolsu a du bon coeur.’ (Han Gil, 1991 : 245)

Du premier exemple [147] à celui-ci [151], nous observons des styles formels, à savoir des conclusifs de style formel qui s’utilisent dans le lieu, toujours plus ou moins formel, de la communication. Dans ce qui suit nous présenterons les conclusifs de style non-formel. D’après Han Gil (1991), le style formel a une tendance à disparaître, surtout à l’oral depuis 1945, passée l’indépendance de l’impérialisme japonais. Les Coréens envisagent une nouvelle situation avec l’arrivée des Américains : le style formel diminue alors, le style non-formel s’accroît. La culture coréenne, qui respecte le confucianisme, permet de créer une forme nouvelle avec l’ajout de *yo* au conclusif de style non-formel. Voici un exemple du conclusif non honorifique *eo+yo*, style non-formel, mais dont le degré d’honorification est élevé.

[152] Jol eob. eun    haess **eo yo.**  
 Fin d’études-*θ*    faire-*pass-T(ass)-p.au*

‘(J’) ai fini mes études.’ (Han Gil, 1991, p. 50)

À la question de *est-ce que vous (tu) avez (as) fini vos (tes) études ?*, le locuteur, qui est la personne inférieure, répond sous forme conclusive *eo yo*. Supposons que l’on enlève *yo* de l’exemple [152], nous obtenons :

[153] Jol eob. eun      ha.ess eo.  
 Fin d'études- $\theta$    faire-pass- $T(ass)$

‘(J’) ai fini mes études.’

Il s’agit là d’un énoncé que l’on peut échanger entre collègues, entre pairs, mais il ne s’adresse pas à la personne âgée qui vient de poser une question au locuteur. Prononcé devant une personne plus âgée, il devient socio-linguistiquement inacceptable. Ainsi le conclusif en coréen est un élément projeté, par le regard du locuteur envers, sur le sujet-support ou sur son allocutaire. Il relève donc de la visée modale dans la mesure où il exprime une attitude du locuteur envers son propos, comme de la visée locutive, dans la mesure où il comprend un degré d’honorification de l’allocutaire ou du sujet-support. Cela peut être représenté par le schéma suivant<sup>52</sup> :



Fig. 40

À partir de la figure ci-dessus, les conclusifs non-polis *ji / eo* et le conclusif poli *eub ni da* ont une tendance à se partager l’un l’autre le domaine de la modalisation. Si les conclusifs *ji / eo* représentent une vision sur le propos et l’allocutaire, le conclusif poli *eub ni da* ne s’occupe pas du propos du locuteur, mais est exclusivement dirigé vers la considération de l’allocutaire (TU)<sup>53</sup>. Soit en

52. Cf. B. Pottier (1974), *La linguistique générale*, p.157.

53. D’après les recherches de D. Roulland, le basque permet aussi de marquer l’allocutaire au moyen de l’auxiliaire « selon qu’on le vouvoie ou qu’on le tutoie, et qu’il soit une femme ou un homme si on le tutoie. Par exemple, on aurait *diot* au lieu de *zionat* sans allocutif », in « Perfectivité et schémas actanciels en basque », (2004, p. 311). Le coréen, en privilégiant l’ordre verbe-auxiliaire, exprime aussi la présence de l’allocutaire dans l’auxiliaire, la forme de politesse étant marquée après la base verbale dans le verbe simple. Le respect de l’allocutaire en coréen peut se manifester, par exemple, au moyen du formel *-si-*, qui est en quelque sorte un équivalent du vouvoiement (*i.e.* il réfère au sujet de l’énoncé).

figure :

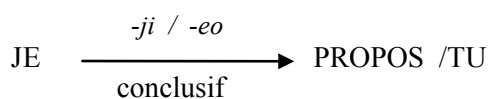


Fig. 41

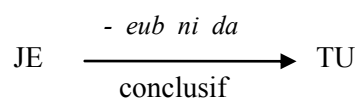


Fig. 42

On dit du coréen qu'il doit être écouté attentivement et jusqu'au bout. Cette fin d'énoncé est un point important du coréen. Puisque c'est ici que se décide ou s'exprime le degré d'honorification de l'allocutaire, en fonction de critères sociaux tels que l'âge, le statut social, le sexe, etc., ainsi que le type d'énoncé, dans la mesure où l'on veut terminer l'énoncé — faute de quoi nous mettrons un jonctif pour continuer à former la proposition principale. Cette situation est résumée dans la figure suivante :

Degré d'honorification	Style formel	Style non-formel
+ ↑ ↓ -	Hyper-honorifique	Non-poli + - yo
	Plus-honorifique	
	Neutre	Non-poli
	Abaissé	
	Plus abaissé	

Fig. 43

### 1.2.3. Conclusif : marqueur de modalité

Dans ce qui suit, les exemples [154] à [161] confirment que la place syntaxique

du verbe se situe dans tous les cas en fin d'énoncé. Le mot conclusif dans le SV marque enfin le type de l'énoncé, sa modalité phrastique en français. En se situant en même temps à la fin du SV et de l'énoncé, il confère à ce dernier un « moule » syntaxique. Le syntagme verbal et les mots formels auxquels il s'agglutine se placent donc *logiquement* en fin d'énoncé. Il n'y a guère que l'effet poétique ou emphatique pour l'en déloger. Soit un exemple :

[154] I je. ya                      deul. eoss. da.                      geu dae. deul    eum seong. eul  
 Maintenant-*p.emp*    écouter-*pass-T(ass)*    vous-*pl*                      voix-*oj*

‘Maintenant (je les ai) écoutées. Vos voix.’ Kim Chun-sou (1960 ?)  
 « Le poème de la Révolution du 19 Avril en Corée ».

C'est un cas de déplacement de l'objet après le prédicat verbal, comme vu à la fin du chapitre précédent. Comme on peut le remarquer, un signe de ponctuation est placé après le prédicat verbal, il marque la fin de l'énoncé. Même s'il ne s'agit pas d'un énoncé à l'impératif, celui-ci doit être lu avec un accent fort, notamment sur l'objet. On rappelle que le conclusif *da* marque l'énoncé déclaratif. Normalement, la place de l'objet déplacé après le verbe implique l'ouverture d'un second énoncé. Ce que montre cet exemple, c'est que la place syntaxique du prédicat verbal prend sa position à la fin de l'énoncé, malgré le déplacement de l'objet, même si l'objet est bel et bien celui du verbe *deud da* 'écouter'. L'objet a valeur emphatique dans cette postposition au verbe. C'est le cas aussi de l'exemple suivant :

[155] Na w.ass.eo. yo !                      Gong ju. dae. aep.                      [V! S]  
 Sortir-*pass-T(ass)-p.aux*                      Gongju-Université-application

‘Est sortie ! App(lication de smart phone) de l'Université de Gongju.’ dans  
*Journal de l'Université de Gong ju*, le 23 Mai 2011, p.1

Il ne s'agit pas ici d'une inversion du sujet. Le conclusif étant employé, l'énoncé est fini une fois pour toute. Le sujet après énoncé est un *rappel* du sujet — ou du moins se présente comme tel. Le sujet aussi prend une valeur



emphatique après le verbe marqué du conclusif.

L'exemple suivant est un énoncé déclaratif avec honorification neutre *da*. C'est un style tout à fait formel, courant dans la presse ou dans les textes officiels :

[156] Jeon hwa. neun i mo. ga bad. ass. da. [O-S-V]  
Téléphone-*θ* tante-*sj* recevoir-*pass-T(ass)*

‘La téléphone, la tante l’a reçu.’ Lee Jin Yeong (2005 [1996]), « La tristesse tombe en pluie », éd. Le ginko, Séoul, p. 227.

Voyons maintenant le cas de l'énoncé interrogatif.

[157] Nae. ga wae yeo gi iss. ji ?  
moi-*sj* pourquoi ici exister-*T(Inte)*

‘Pourquoi suis-je ici ?’ Seong Seog-Je ([1996] 2005), « Les dernières 4.5 secondes de ma vie », éd. La rivière, Séoul. p.15.

Il s’agit bien de l'énoncé interrogatif, mais sans le déplacement des constituants de l'énoncé, c’est le mot conclusif *ji*<sup>54</sup> qui indique le type de l'énoncé. La place du prédicat verbal reste à la fin de l'énoncé. Les exemples qui suivent présentent des phénomènes analogues.

D’abord l'énoncé impératif ayant le conclusif *ae* ou *gu na* :

[158] Ja si jag ha.e !  
allons commencer-*T(Imp)*

‘Allons, commence !’ Lee Jin-yeong (2002), « La tristesse tombe en pluie », éd. Le ginko, Séoul, p. 175.

---

54. G. -H. Jang (1985 : 110-116), *Étude de la catégorie de la modalité en coréen contemporain*. J.-Y., Park (1990 : 147-150), « Établissement de la catégorie de la modalité en coréen et sa description sémantique sur la déclinaison : autour de la modalité épistémique », in *La linguistique coréenne*, vol. 34, pp. 199-225. H.-S., Lee (1991 : 438, 454), *Tense, aspect and modality : a discourse-pragmatic analysis of verbal affixe in Korean from a typological perspective*. D.-H., Lim (2008 : 244-245), *Le système du mode et de la modalité en coréen*, in *La sémantique coréenne*, vol. 26. Quant au conclusif *ji*, il s’emploie au déclaratif, à l’exclamatif, à l’impératif et à l’interrogatif. C’est l’intonation à la fin de l'énoncé qui permet de changer le type de l'énoncé sous le même conclusif *ji*.

[159] Bom. i w.ass gu na !  
printemps-sj venir-pass-T(*exc*)

‘Que le printemps arrive !’

L'exemple [160] est aussi un énoncé impératif, mais avec le conclusif *la*.

[160] Sul jom ga jy.eo. w.a.  
Alcool un peu avoir-jonc-venir-T(*imp*)

‘Apporte un peu d'alcool.’ Seong Seog-Je (2005 [1996] : 33).

Ci-dessous un énoncé propositif, où un locuteur propose à son allocataire de faire ensemble quelque chose :

[161] Gat i hag gyo e ga ja.  
ensemble école-loc aller-T(*prop*)

‘(Nous) allons ensemble à l'école.’

Le propos de cet énoncé [161] ne concerne pas seulement l'allocataire, mais également le locuteur. Ils sont deux actants sur ce propos. Les énoncés propositifs, interrogatifs et impératifs servent à provoquer une réponse ou une action de la part de l'allocataire. Si le propositif ressemble un peu à l'énoncé impératif, le locuteur y demeure malgré tout sujet à part entière. Le coréen possède des conclusifs spécifiques à l'énoncé propositif.

L'exemple suivant [162] est un énoncé de type déclaratif formé avec le conclusif *yo*. Avec un accent tonique en fin d'énoncé, l'énoncé est un peu sur-asserté par rapport à un énoncé déclaratif. Ce que souligne à l'écrit le point d'exclamation. C'est un énoncé déclaratif emphatique avec l'accent fort :

[162] Geu l.ae yo! (↗) Geu leo.n de ga.l su ga  
Être ceci-T(*déc*)-p.aux être cela-t. adj-n. dép aller-t.adj-n. dép-sj  
eobs. eo. yo !  
ne pas être-T(*ass*)-p.aux

‘Oui, mais, (je) ne peux pas y aller !’ Lee Jin Yeong (2005 [1996] : 227).

De là, on peut résumer la modalité phrastique<sup>55</sup> en coréen en fonction de la non exigence ou de l'exigence d'une réponse ou d'une action de la part de son allocataire, soit assertion et interpellation, comme suit :

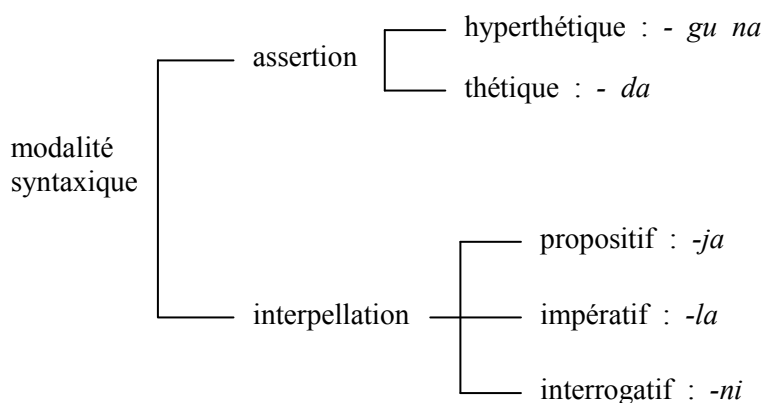


Fig. 44

La forme de chaque modalité syntaxique est proposée comme étant la plus représentative<sup>56</sup>. Il faut rappeler que le même conclusif peut recouvrir plusieurs types d'énoncé au moyen de l'intonation qui convient. Un conclusif tel que *ji* recouvre alors les cinq types d'énoncé par sa seule intonation :

[163] U li. neun eo je san chaeg. eul ha.ess. ji ! (↗) (exclamatif)  
 Nous-θ hier promenade-*oj* faire-*pass-T(exc)*

‘Que nous nous sommes promenés !’

[164] Geu. neun i leum na.n hyo ja. ji. (→) (assertif)  
 Il-θ devenir renommé-*t.adj* fils dévoué-(être)-*T(ass)*

‘Il est un fils renommé pour son dévouement envers ses parents.’

55. Cf. A. Joly et D. O’Kelly (1991), dans *GSA*, p. 33. A. Joly (1987), « L’inversion en français », dans *Essai de systématique énonciative*, p. 303 ; D.-H., Lim (2011), « Le type de l’énoncé coréen et son emploi », vol. 60, dans *La linguistique coréenne*, pp. 323-359.

56. Chaque modalité a connu une dizaine de conclusifs. Cf. J.,-I., Gweon (1992), *La syntaxe coréenne*, pp. 86-114.

- [165] U li    han. jan    gat i    ha. ji. (↗)    (*propositif*)  
 Nous    un-verre    ensemble    faire-*T(prop)*  
 ‘Prenons ensemble un verre.’
- [166] Cheong so    jom    ha. ji. (↘)    (*impératif*)  
 nettoyage    un peu    faire-*T(imp)*  
 ‘Fais le ménage.’
- [167] Gong ju. e    bi. ga    manh i    o.ass. ji ? (↗)    (*interrogatif*)  
 Gong ju-*loc*    p-etre    beaucoup    pleuvoir-*pass-T(inte)*  
 ‘À Gongju pleuvait-il beaucoup ?’ (je savais que...)

Le même conclusif peut marquer différents types d'énoncé en fonction de l'intonation descendante ou montante. De ce qui précède, nous pouvons constater que la fonction de l'ordre des mots en coréen n'est pas de marquer la modalité phrastique de l'énoncé. Le locuteur coréen devant la variété des conclusifs que la langue met à sa disposition est libre de choisir le conclusif adéquat en fonction de sa visée de discours. C'est le conclusif choisi qui marquera le type d'énoncé. De là, nous pouvons dire qu'au moment de la construction de l'énoncé c'est le choix du conclusif qui décide, non seulement du type de l'énoncé, mais également du degré d'honorification de son co-énonciateur.

Même si la place-étalon du verbe dans l'énoncé coréen est presque toujours à la fin de l'énoncé, elle peut être mobile sous le contrôle de la visée d'effet de l'énonciateur. Dans ce cas, l'élément après le SV prend une valeur emphatique. Ce qu'il est important de constater, c'est l'ordre interne des mots formels qui forment le SV, puisqu'ils encodent des informations grammaticales à propos de l'événement représenté dans l'énoncé. De là, nous pouvons analyser le SV, verbe de discours, en trois parties, de la base verbale du SV à la partie modale, en passant la partie qui concerne directement la prédication. Après le *dictum* de l'énoncé, le *modus* s'installe donc en fin de SV et d'énoncé. Ainsi le conclusif se rapporte à l'entièreté de l'énoncé, qui est construit avant le choix du conclusif.

Avec l'agglutination des derniers mots formels, la construction de l'énoncé s'achève.

## 2. Le jeu de la personne : modalité virtuelle *gess*

Il n'est pas possible, au regard de ce qui précède, de dire que le prédicat verbal se conjugue en fonction de la personne, du genre et du nombre en coréen. De plus identifier le sujet-support, qui est la réalisation de la personne virtuelle du verbe, ne peut s'effectuer qu'à travers la relation sémantique avec la base verbale en coréen. Il n'y a donc pas de contrainte morphologique entre le sujet-support et le verbe de discours. Une fois le lexème verbal choisi, les mots formels sont sélectionnés en fonction de la visée de discours par agglutination, selon un ordre propre au verbe de discours. Du mot formel causatif ou passif au mot formel conclusif, le mot formel *gess* dit conjectural est le seul qui soit affecté par le jeu de la personne. En effet, ses effets de sens varient en fonction de la personne du sujet-support.

Dans la grammaire scolaire en coréen, *gess* est considéré comme une désinence du futur, possédant un caractère de modalité, qui exprime l'attitude du locuteur sur son propos. Sa formation historique supposait, selon Lim Dong-Hun (2001)<sup>57</sup>, une grammaticalisation de l'expression *ge ha yeoss* 'quelque chose ayant été fait' au sens de *ge doe eo iss* 'état qui est devenu'. D'après lui, il aurait eu au départ le sens de *prévoir*, porté seulement dans le plan du verbe. Son sens s'est étendu à la *capacité* et à la *possibilité* de *prévoir*, et ce jusqu'à avoir le sens de *supposition*, porté à la totalité du propos, à savoir à la prédication entière<sup>58</sup>. C'est ici que nous retiendrons notre attention en ce qui concerne sa portée opératoire, puisqu'il s'agit de sa position syntaxique. Étant donné que le verbe de discours en coréen se trouve en fin d'énoncé, l'opération prédicative en coréen

---

57. D.-H., Lim (2001), « L'emploi de *gess* et son interprétation historique » in *Revue de linguistique coréenne*, Société de linguistique coréenne, n° 37, pp.139-143.

58. *Ibid.*, pp.144-145.

s'achève avant que les formels du SV ne soient agglutinés à cette prédication. Sans conclusif, il n'y a pas d'achèvement de l'énoncé coréen. *Gess* est donc incident à la prédication construite un instant avant lui. Il modalise la prédication construite, le propos du locuteur. L'ordre linéaire témoigne de sa portée opératoire.

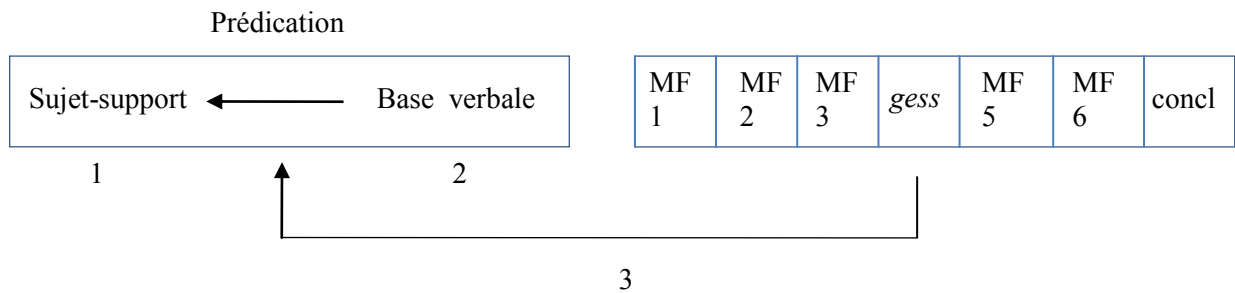


Fig. 45

Une fois le propos construit, le système linguistique coréen permet sa modalisation en fin d'énoncé. Cette modalisation pourra être thétique ou hypothétique. *Gess* a pour rôle d'asserter virtuellement le propos du locuteur. D'où cette possibilité d'avoir pour valeurs discursives, prédiction, possibilité ou probabilité. Nous dirons que le locuteur *virtualise* son propos en mettant *gess* après la base verbale. Son temps opératif, au cours de la construction de l'énoncé, est tardif par rapport à la construction de la prédication. Cette linéarisation tardive signifie que l'attitude du locuteur se manifeste à la fin de l'énoncé, rien d'autre. Pour saisir l'intention de l'énoncé, il faut donc à l'allocataire attendre la fin.

*Gess*, parmi les mots formels, est particulièrement sensible à certains effets de sens en fonction du jeu de la personne. Pour en juger de plus près, nous proposons de voir quelques énoncés à titre d'exemples, dont chacun présente une personne différente. Soit un sujet-support à la première personne :

[168] Eo meo ni. leul        dob. **gess**. eo. yo.  
 Mère-oj                aider-cj-T(ass)-p.aux

‘(Je) vais aider (ma) mère.’ (*intention*) (Gweon Jeong-Saeng, *La Sœur Mongsil*, 2000 [1984] : 92)

Le sujet-support est absent, mais, dans le contexte linguistique, nous comprenons qu'il s'agit de la première personne. Le sujet-support absent *nae ga* 'je' permet d'interpréter *gess* comme ayant valeur d'intention. Le sujet parlant projette en effet sa visée modale sur son propos à travers *gess*. Étant donné que la première personne est identique au sujet parlant, celui-ci prend en charge la distance qui le sépare de son propos<sup>59</sup>. De là, *gess* obtient une valeur d'intention, quelque chose qui n'est pas encore réalisé dans le temps.

Voyons maintenant la deuxième personne :

[169] Eo ddeoh ge o.l su iss. **gess**. ni ?  
comment venir-*t.adj* possibilité exister-*cj-T(inte)*

‘(Tu) peux venir (ici) ?’ (supposition-probable) ‘Je suppose que tu pourrais venir (ici).’ (*Ibid.*, p.258)

L'énoncé interrogatif s'adresse directement à son allocutaire, sujet écoutant. Le sujet-support est absent dans l'énoncé, mais la visée modale du sujet parlant par *gess* instaure une distance entre le propos et le sujet-parlant. De là naît la probabilité que l'événement se réalise. De cette probabilité découle la valeur future ou conditionnelle. Puisque l'événement n'est pas encore réalisé, il est en attente de se réaliser. Le locuteur projette son doute sur la réalisation ou la non-réalisation de l'événement. Cette valeur de probabilité par *gess* dépend

---

59. En anglais, il semble que la complexité psychique du verbe principal gouverne le comportement syntaxique de son complément, d'après l'analyse de D. O'Kelly (2004 : 284-287). La classe des auxiliaires modaux dans cette langue n'a pas de traits morphologiques ou syntaxiques qui la caractérisent : les auxiliaires *ought to*, *must* restent invariable, tandis que *want to* se comporte comme un verbe lexical en prenant la marque de la troisième personne, la personne d'énoncé. Dans l'énoncé *Brenda wants to have a divorce and marry him*, le signe -s manifeste aussi l'absence et la « simplicité psychique », du fait qu'elle exclut toute relation interlocutive. La marque zéro dans les deux auxiliaires exprime le *point de vue du sujet d'énonciation* quant aux conditions d'existence de l'événement désigné par le verbe principal. Pour une analyse plus poussée en termes de jeu de personne dans le champ de l'auxiliaire en anglais, voir l'article « La syntaxe des compléments propositionnels », D. O'Kelly(2004), pp. 277-288.

entièrement du sujet-écoutant dans l'énoncé interrogatif. Le locuteur suppose seulement de son propos qu'il puisse se réaliser.

Voyons maintenant le cas où le sujet-support est à la troisième personne.

[170] Geu leo myeon a beo ji. neun i je god  
 alors père- $\theta$  maintenant immédiatement

dol. a. o. si. **gess.** gu na.  
 tourner-*jonc-venir-hon-cj-T(exc)*

'Alors (ton) père rentrerait immédiatement.' (supposition-possible)  
 (*Ibid.*, p.143)

Le sujet-support à la troisième personne instaure une plus grande distance, du fait d'une personne délocutée. Il se place en dehors du lieu de la communication. Le sujet-écoutant ne peut donc pas prendre en charge ce propos. La probabilité de réalisation de l'événement diminue encore, et devient une possibilité. Lorsque le locuteur modalise son propos par *gess*, le propos va du prédictible au possible, selon la personne-sujet. Il modalise ainsi son propos en cours de l'élaboration en agglutinant *gess* après la base verbale, il projette une visée modale virtuelle à son propos. On retiendra donc la figure suivante :

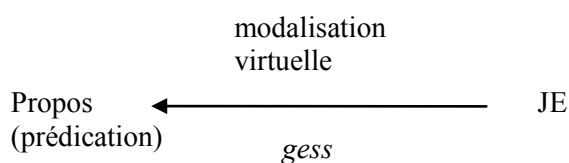


Fig. 46

Dans ce qui suit nous observerons plusieurs énoncés, afin d'examiner la corrélation entre *gess* et ses différentes valeurs en fonction de la personne du sujet-support.



## 2.1. Le sujet-support à la première personne (locutive)

Ci-dessous, différents énoncés dotés d'un sujet-support à la première personne :

[171] Nae gil. eul      nae. ga      al a seo  
Moi-route-*oj*      je-*sj*      savoir-*jonc*

geol. eo. ga.n da. neun g.e      mu eo. ga      mu eon. ji  
marcher-*jonc*-aller-*pré-T(ass)-t.adj*-chose-*sj*      Quel-*sj*      que-(être)-*jonc*

mo leu. **gess**. gu na.  
ignorer-*cj-T(exc)*

‘Quel sera cette route sur laquelle je marche et que je croyais connaître ?’  
(supposition-probable) (*Ibid.*, p. 83)

[172] Geu man      meog.y.eo. do      doe. **gess**. j.yo ?  
pas plus      manger-faire-aussi      devenir-*conj-T(inte)-p.aux*

‘(Je) peux m’arrêter de (le) faire manger ?’ (supposition-probable,  
admission) (*Ibid.*, p. 106)

[173] Mo leu. **gess**. eo. yo.      Mu eos. i.n ji...  
ignorer-*conj-T(ass)-p.aux*      que-(être)-*t.adj-jonc*

‘(Je) ne sais pas. Lequel...’ (supposition-probable) (*Ibid.*, p. 188)

[174] Mong sil. a, i. joe. leul eo ddeoh ge      yong seo. bad. **gess**. ni ?  
Monsil-voc      ce-crime-*oj*      comment      pardonner-donner-*cj-T(inte)*

‘Mongsil, comment serai(-je) pardonnée de ce crime ?’ (supposition-  
probable) (*Ibid.*, p. 258)

Dans tous ces énoncés, le sujet-support est absent. La première personne reste néanmoins repérable via le contexte linguistique. Les quatre énoncés ci-dessus montrent qu’en dépit de la première personne, *gess* ne manifeste pas de valeur de volonté. Il exprime la supposition avec une valeur temporelle de futur. Il s’agit de l’événement qui n’a pas encore lieu à l’instant de parole. Dans ces énoncés, *gess* exprime un recul de l’assertion pour son propre propos, même si le

sujet-support est à la première personne et absent<sup>60</sup>, d'où cette valeur de probabilité. *Gess* peut néanmoins exprimer la valeur de la volonté toujours à la première personne :

[175] Mong sil. a, na anj. a. ya. **gess.** gu na.  
Mongsil-voc moi s'asseoir-devoir-cj-T(exc)

'Mongsil, je dois aller m'asseoir.' (avenir-volonté) (*Ibid.*, p. 241)

[176] U li. do bos jim. eul ssa. ya. **gess.** eo. yo.  
Nous-aussi ballot-oj emballer-devoir-cj-T(ass)-p.aux

'Nous aussi, nous devons faire notre valise.' (avenir-volonté) (*Ibid.*, p.99)

Les deux derniers exemples ci-dessus n'ont aucune différence grammaticale par rapport aux quatre énoncés qui précèdent [171 à 174]. D'où vient cette valeur de volonté dans ces exemples ? Il s'agit du sémantisme du lexème verbal, qui indique l'activité. De fait, *gess* modalise le propos, en le faisant passer sous le « contrôle » du sujet parlant. La valeur de volonté naît alors par effacement de la distance qui sépare le locuteur de son propos. Ici, l'agent de l'événement et le locuteur sont identiques, car le verbe exprime une action.

## 2.2. Le sujet-support à la deuxième personne (allocutive)

Afin de montrer que c'est bien au sujet-écoutant que le propos s'adresse, les énoncés qui suivent sont de type interrogatif. Le locuteur pose son propos en demandant l'avis ou l'action de son allocataire.

---

60. Nous avons déjà constaté que la valeur de la volonté en première personne de *gess* ne s'observe pas dans tous les cas. Selon l'aspect grammatical du verbe, ses valeurs sont variables : pour les verbes cognitifs, valeur probable ; pour les verbes d'action, valeur de volonté. Sur le développement historique de *gess*, nous nous référerons à D.-H., Lim(2008), « Le système du mode et de la modalité en coréen » dans *La sémantique coréenne*, Société de la sémantique coréenne, n° 26, p. 237. On peut y trouver chaque étape du processus de la formation de *gess*, de l'expression syntaxique figée au mot formel.

- [177] Geu leom meog. ji. anh. go mu seun. il. Eul  
 Alors manger-*jonc*-ne pas-faire-*jonc* quel-travail-*oj*  
 si jag. ha. **gess.** da. neun. geo ya ?  
 commencement-faire-*cj-T(ass)-t.adj*-(chose)-être-*T(inte)*  
 ‘Alors (tu) ne mange pas, (tu) vas commencer quel travail ?’ (supposition-  
 probable) (*Ibid.*, p. 258)
- [178] Eon ni eobs. eo do sal. **gess.** ne ?  
 Soeur aînée ne pas être-*jonc* vivre-*cj-T(inte)*  
 ‘Si (tu) n’avait pas de sœur, (tu) pourrais vivre ?’ (supposition-possible,  
 capacité) (*Ibid.*, p. 77)
- [179] Ya, Mong sil. i. neun joh. **gess.** ne ?  
 Tiens, Monsil-*v.int-θ* être bien-*cj-T(inte)*  
 ‘Eh bien, Mongsil, (tu) serais contente ?’ (supposition-possible)  
 (*Ibid.*, p. 187)
- [180] Seong gu ya, neo na jang ga ga. myeon joh. **gess.** ji ?  
 Seonggu-*voc* toi moi mariage aller-*jonc* être-*cj-T(inte)*  
 ‘Seong-gu, si je me mariaais, (tu) serais contente ?’ (supposition-possible)  
 (*Ibid.*, p. 187)
- [181] A beo ji byeong. i eo seo na. a. ya. man neo. do  
 Père maladie-*sj* vite se guérir-*jonc*-devoir-seul toi-aussi  
 go saeng. eul deo.l. su iss. ji. anh. **gess.** ni ?  
 peine-*oj* diminuer-*t.adj* possible exister-*jonc*-ne pas faire-*cj-T(inte)*  
 ‘Il faudrait que ton père se guérisse de sa maladie, et ta peine serait réduite,  
 n’est-ce pas ?’ (supposition-possible) (*Ibid.*, p. 238)

À noter que si le sujet-support est absent de la plupart de ces énoncés, *gess* manifeste chez tous la valeur de supposition. Le locuteur donne en charge son propos à l’allocutaire, de là, il est possible de lui octroyer une valeur de capacité. Dans l’énoncé [178], après la proposition concessive, le locuteur demande à son allocutaire s’il aurait la capacité de vivre sans sa sœur, qui est le sujet-parlant lui-

même. Tandis que les énoncés [179] et [180] expriment une valeur de supposition, du fait que la base verbale soit un verbe-adjectif. Puisque ce dernier exprime un état de l'événement, le locuteur peut étendre son jugement sur la probabilité que cet événement se réalise. Les valeurs de possibilités et de capacités deviennent moindres pour le verbe-adjectif. Tandis que *gess*, dans l'énoncé avec verbe d'action, manifeste plutôt la capacité possible de l'agent, son allocutaire. Ici encore, le sémantisme du lexème verbal affecte l'interprétation du formel *gess* à la deuxième personne.

### 2.3. Le sujet-support à la troisième personne (délocutée)

La troisième personne est une personne délocutée, absente du lieu de la communication. *Gess* dans l'énoncé de troisième personne a une valeur de probabilité moins forte. Il marque tout au plus l'hypothèse. De là, il exprime plutôt la possibilité de réalisation de l'événement. La personne du sujet-support étant délocutée, le locuteur et l'allocutaire ne peuvent pas tenir compte exactement de la validité du propos. Observons quelques exemples :

[182] Nu gu. na                    han. beon    jjeum            saeng gag. hae  
 Qui-(être)-*p.spé*            une fois    environ            réflexion-faire

bo. ass. **gess**. ji. yo ?  
 sembler-*pass-cj-T(inte)-p.aux*

‘(Il serait possible que) tout le monde (le) pense au moins une fois ?’  
 (supposition-possible) (*Ibid.*, p. 76)

[183] Geu leom, u li. do            sae            eom ma. ga    iss. eu myeon,  
 Alors            nous-aussi    nouveau            mère-*sj*            exister-*jonc*

u li. leul    jal    ki w.eo. ju. **gess**. ne ?  
 nous-*oj*    bien    élever-*jonc-donner-cj-T(inte)*

‘Alors, si nous avons la belle-mère, (elle) nous élèverait bien ?’  
 (supposition- possible) (*Ibid.*, p. 237)

- [184] Geu to log a pheu. si. eoss. neun de eo ddeoh ge sal  
 Tellement être malade-*hon-pass-jonc* comment vivre-*t.adj*  
 su iss. **gess.** eo. yo ?  
 possibilité exister-*cj-T(inte)-p.aux*

‘Il était malade à un tel point, comment aurait(-il) pu vivre ?’ (supposition-possible) (*Ibid.*, p. 259)

- [185] Mol la. geo gi ga. seo gat i sa. **gess.** ji ?  
 ignorer-*T(ass)* là-bas aller-*jonc* ensemble vivre-*cj-T(inte)*

‘(Je) ne sais pas. (Ils) y vont, y vivront(-ils) ensemble ?’ (supposition-possible) (*Ibid.*, p. 271)

Les quatre énoncés ci-dessus sont de type interrogatif. Le locuteur demande alors une réponse, sous forme de jugement ou de consentement, de la part de son allocutaire. Le formel *gess* projette la visée modale hypothétique lorsqu’il accompagne la personne délocutée. La conviction sur son propos y est réduite. De là, il a la valeur du possible. Le cas des énoncés déclaratifs montre que la situation est la même que pour les énoncés interrogatifs, mais ils prennent une charge hypothétique supplémentaire par la distance personnelle entre la personne délocutée et le locuteur. Le sujet absent dans le lieu de la communication a une distance non seulement physique, mais aussi psychique. C’est la raison pour laquelle le locuteur choisit *gess*, pour indiquer cette distance spatiale entre les personnes dans son assertion. Cette situation sera encore plus poussée dans le temps passé, marqué par le formel *eoss*. Comme c’est le cas dans l’exemple qui suit :

- [186] Ha gi ya nan li gyeogg. ji an.h. eun gos i  
 c’est vrai que guerre subir-*jonc* ne pas faire-*t.adj* lieu  
 eobs.eoss.**gess.ji.**  
 ne pas être-*pass-cj-T(ass)*

‘Alors (il serait possible que) l’endroit où la guerre n’est pas passée n’existe pas.’ (supposition-possible) (*Ibid.*, p. 148)

Le locuteur pose son propos dans le temps passé, donc accompli. *Gess* est incident à la prédication entière, telle qu'elle a eue lieu dans le temps. L'événement est réalisé déjà, et le locuteur projette sa visée modale hypothétique en retirant toute responsabilité sur son propos. De fait, on retient la valeur de modestie de *gess*, car *gess* pose l'énoncé passé, qui est devenu un fait objectif, comme si le locuteur ne le considérait pas comme réel. Sa valeur de modestie provient d'une distance par rapport au passé. C'est ici que nous rejoignons l'emploi du conditionnel en français. Ainsi l'aspect grammatical (accompli/non-accompli) affecte à la modalité virtuelle réalisée par *gess*. Comparons encore cet énoncé avec le suivant :

[187] Eo ddeon yeong hwa. deun ji da geu leo.n  
 Quel cinema-soit tout être cela-*t.adj*  
 myeon. deul. i iss. **gess.** ji. man.  
 aspect-*pl-sj* exister-*cj-T(ass)-seul*

‘(Il serait possible) alors que tous les cinémas aient cet aspect-là.’  
 (supposition- possible) — « White : mélodie de malédiction », dans  
*Ciné 21*, le 13 juin 2011.

Les conclusifs *-ji* ‘(je) suppose que-’ et *-ji man* ‘mais’ affectent la prédication avec *gess* dans les deux énoncés. Puisque, du point de vue de la linéarisation des éléments du SV, *gess* se trouve avant, le conclusif après, celui-ci devient incident à la prédication avec *gess*. L'énoncé précédent [186] était déjà suppositif, du fait qu'il est achevé par conclusif *ji*, qui confirme un propos basé sur l'expérience du locuteur. Tandis que *ji man* marque la valeur concessive par l'ajout de *man*, qui est particule complétive au sens de ‘seul’. Mais ici, cette particule perd son sens lexical, et est grammaticalisé en position de concessif en se combinant avec *ji*. Ainsi le formel *gess* ayant le sens d'avenir, prédit selon diverses valeurs en fonction de la personne du sujet-support : de l'avenir au sens de ‘aller + infinitif’ en français (ou ‘*be going to*’ en anglais) à la supposition, en

passant par la volonté à la première personne, la capacité ou la probabilité pour la deuxième personne, et à la supposition pour la troisième personne<sup>61</sup>. On peut résumer les valeurs de *gess* en fonction du jeu de la personne tout en considérant l'aspect lexical du verbe.

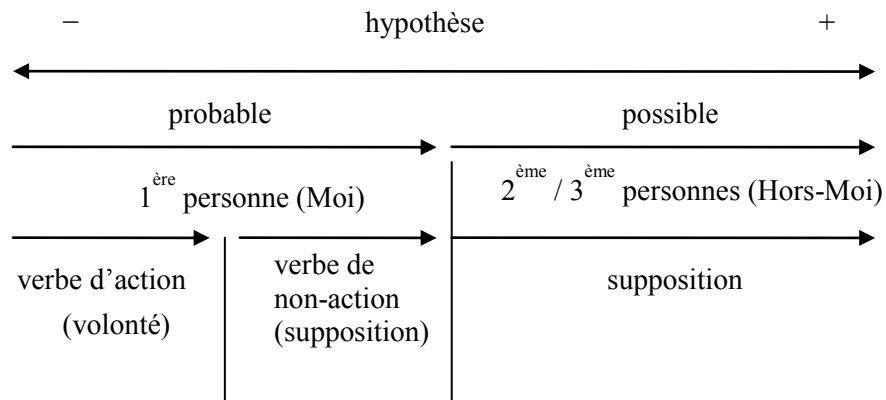


Fig. 47

### 3. En guise de conclusion

De ce qui précède, nous avons constaté que le verbe de discours se pose presque toujours à la fin de l'énoncé. De là, nous pouvons dire que le coréen est une langue à verbe fixe. Ceci influe sur la portée opératoire des mots formels, sept éléments qui se postposent après la base verbale. La morphologie du verbe en Discours démontre alors le caractère agglutinatif des mots formels en fonction de la visée de discours du locuteur. Nous avons envisagé ce phénomène comme une occurrence temporelle. Si l'ordre proposé des mots formels est figé en Langue, sa réalisation, en revanche, dépend entièrement de l'intention du locuteur. Le verbe coréen est d'abord une unité de langue qui a pour forme de base : base verbale

61. Ce phénomène s'observe aussi dans la disposition des constituants en anglais, lorsque le complément circonstanciel prend la position initiale. Cf. D. O'Kelly (1992-1993), "Aspect et thématization en anglais : To the right of the window sat the Gioconda" dans *Modèles linguistiques*, t. XIV-1, pp. 99-108.

(BV) + *da*. Par la suite, il se forme au fur et à mesure de la transition de la Langue au Discours, à savoir dans l'opération énonciative, en systématique énonciative.

Sa position syntaxique à la fin de l'énoncé implique que sa portée s'étende à l'entièreté de l'énoncé. De là, les mots formels après la base verbale forme une expansion d'explication, selon un ordre d'incidence qui va du mot formel à la prédication. L'ordre Matière-Forme en coréen s'observe ici au niveau du syntagme verbal : BV (M) + Mots formels (F). Parmi les formels du verbe de discours, le conclusif, qui est un élément obligatoire, manifeste non seulement le type de l'énoncé, mais aussi le degré d'honorification de l'allocutaire. De la base verbale, les formels tels que causatif/passif, honorifique, temporel, conjectural, rétrospectif et conclusif/jonctif, représentent chaque catégorie verbale en coréen. Ils prennent alors une relation sémantico-grammaticale avec un ou plusieurs constituants de l'énoncé, par exemple *gess*, dit « conjectural », prend sa valeur de supposition par une relation intime qu'il entretient avec la personne du sujet-support.

Nous ne pensons pas que le verbe en Discours soit « décliné », comme le disent les grammaires scolaires du coréen. S'il est décliné, on peut librement se demander selon quel critère ? En fonction de la personne, du genre ou du nombre ? D'après notre perspective, qui est celle de la systématique énonciative, il s'agit d'une occurrence temporelle, formée selon un ordre interne proposé par la Langue, et dont la réalisation concrète s'effectue en Discours, par un procédé d'agglutination. La morphologie du verbe de discours conditionne ainsi la syntaxe coréenne. Cet essai analytique sur l'ordre des constituants, ainsi que la position relativement fixe sur le verbe de discours, serviront à expliquer systématiquement les faits discursifs de la syntaxe coréenne, non seulement pour la grammaire coréenne systématique, mais également pour l'enseignement du coréen comme coréen langue étrangère.



## **Partie 3**

-

# **L'ORDRE DES ELEMENTS DANS LE SYNTAGME NOMINAL**

## Chapitre 7

### Les éléments matériels et formels à ordre fixe dans le syntagme nominal

#### 0. Introduction

On sait que la forme du syntagme nominal coréen est d'ordre mot nominal + particule. Comparé au syntagme nominal en français, dans lequel le nom est précédé de sa détermination, cet ordre est inversé. La particule, assise formelle du mot nominal, est considérée dans la tradition grammaticale comme l'équivalent de la déclinaison nominale en latin. Cependant, elle sera envisagée ici comme *actualisateur*, du fait qu'elle permet au nom de transiter de sa forme en Langue à sa forme en Discours. Le SN coréen est une unité syntaxique au sein de l'énoncé, mais c'est aussi une forme discursive, variable en fonction du choix de la particule. Son interprétation est liée au schème du prédicat verbal, mais aussi au contexte dans lequel il est employé.

Dans ce qui suit nous observerons l'ordre d'apparition des éléments du SN, considérant la position syntaxique des déterminants matériels selon un ordre génétique, c'est-à-dire d'après le processus de formation du SN. Nous nous efforcerons d'interpréter cet ordre d'apparition dans les limites de l'acte de langage. Ce que l'on peut appeler une syntaxe énonciative.

#### 1. Le mécanisme constructif du SN

##### 1.1. La morphologie du SN : rappel

En coréen, le mot nominal réclame une particule pour être employé en Discours. Celle-ci prend sa place après le mot nominal. C'est la raison pour laquelle elle est appelée postposition, par contraste avec la préposition dans les langues indo-européennes. L'agglutination de la particule au mot nominal forme le syntagme

nominal. Soit un énoncé :

[188] Ji su. ga      hag gyo. e      ga.n. da.  
Jisu-sj          école-loc      aller-cert-T(ass)

‘Jisu va à l’école.’

Dans l’exemple [188], les particules *ga* et *e* marquent le rôle syntactico-sémantique du SN par rapport au prédicat verbal *ga da* ‘aller’ : elles indiquent d’une part la fonction syntaxique, et ajoute d’autre part un sens grammatical voire lexical au mot nominal qui précède. Il existe une vingtaine de particules environ. Parmi elles, les particules dites « casuelles » sont au nombre de six : *i/ga*(sujet), *eul/leul*(objet), *e(seo)* ‘à’, *eu lo (se o)* ‘vers’, *bu teo* ‘de, à partir de’, *gga ji* ‘jusqu’à’(fonction adverbiale). Les autres particules, telles que *wa/kwa* ‘et’, assument effectuent la jonction entre les mots nominaux. On trouve enfin des particules délimitatives, telles que *ma jeo* ‘même’, *do* ‘aussi’ *eun/neun* < mise en contraste >, *man* ‘seul’, *jo cha* ‘même’. Ce qui est intéressant, dans cette classification fonctionnelle, en trois catégories, c’est qu’il y a, à chaque fois, dématérialisation du nom. La particule positionne le nom à un certain endroit d’une *tension* de type forme-matière-forme — dite « de subduction ». Si le sens des particules casuelles est abstrait — + syntaxique, formel —, celui des particules délimitatives est concret — + sémantique, matériel ; on les retrouve dans le champ adverbial en français. Les questions qui se posent, en systématique énonciative, concernent donc l’actualisation du nom et le choix de la particule<sup>62</sup>.

---

62. Si le choix de la particule au cours de la construction de l’énoncé ne peut être entièrement arbitraire, pour les raisons évoquées jusqu’ici, il existe, de la part du locuteur, une assez grande liberté de choix, quelle que soit *a priori* la visée de discours. Cette entité linguistique est comprise parfois comme suffixe, parfois comme clitique. Pourtant, elle peut être omise, comme les particules phrastiques *i/ga* et *eul/leul*. Une particule dispensable peut-elle être considérée comme suffixe ou clitique ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire d’observer la particule sous ces deux aspects : d’après le signifié de la particule ; d’après la construction de l’énoncé en coréen. En tant que mot formel, la particule a un champ de signification large : du

## 1.2. La transition de la Langue au Discours

Rappelons le schéma de l'acte de langage de A. Joly et D. Roulland (1980)<sup>63</sup>. Un locuteur a quelque chose à dire à son allocutaire. Ce quelque chose à dire est appelée *visée de discours*. Celle-ci serait conditionnée par un Savoir-dire, que constitue la Langue, en l'occurrence le système du coréen. Supposons qu'un locuteur choisisse les lexèmes suivants : Jisu, *hag gyo* 'école', *ga da* 'aller' en accord avec sa visée de discours. Plusieurs énoncés sont alors possibles. Soit les exemples :

[189] Ji su. ga      hag gyo. e      ga.n.da.  
Jisu-sj      école-loc      aller-cert-T(ass)

'Jisu va à l'école.'

[189]' Ji su. man      hag gyo. e      ga.n.da.  
Jisu-dél      école-loc      aller-cert-T(ass)

'Seule Jisu va à l'école.'

[189]'' Ji su. do      hag gyo. e      ga.n.da.  
Jisu-dél      école-loc      aller-cert-T(ass)

'Jisu aussi va à l'école.'

[189]''' Ji su. gga ji      hag gyo. e      ga.n.da.  
Jisu-dél      école-loc      aller-cert-T(ass)

---

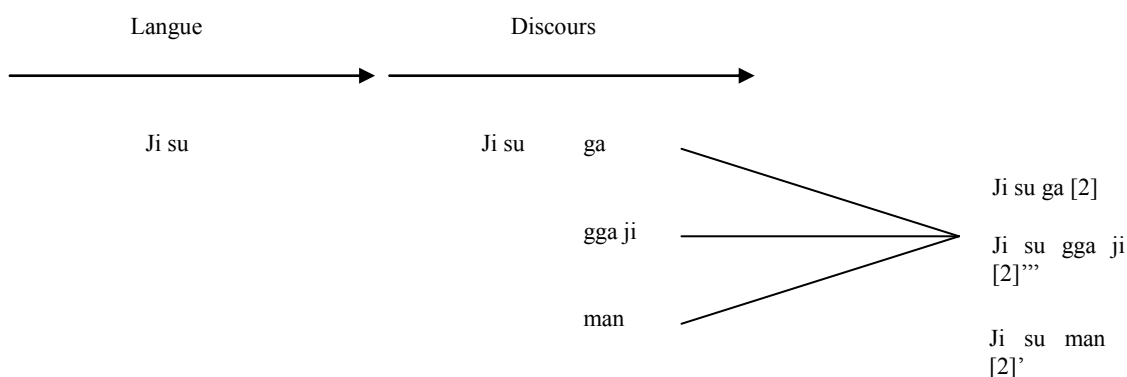
plus abstrait au tangible, de la fonction syntaxique et la signification du syntagme une fois muni de la particule.

Ensuite, il nous semble que le système d'écriture qui combine un mot nominal à une particule peut donner une impression de suffixe à la particule aux yeux des Occidentaux. Du fait notamment qu'il puisse ne pas y avoir d'espace à l'écrit. Pourtant, la particule vient tardivement s'ajouter au mot nominal en Discours. C'est la raison pour laquelle les exemples dans cette thèse sont marqués d'un point, afin d'insister sur la démarcation entre deux « mots ». Il ne faut pas perdre de vue l'origine d'une particule, qui est modale. Cette unité linguistique en coréen n'est pas une unité de Langue comme la déclinaison en latin. Elle opère au niveau du syntagme, non pas au niveau du mot, et doit donc être envisagée comme une unité de Discours.

63. A. Joly et D. Roulland, (1980), « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », dans *Langage et psychomécanique du langage, mélanges offerts à Roch Valin*, P.U. de Lille ; Québec, P.U. de Laval, pp. 537-581.

‘Même Jisu va à l’école.’

Dans les exemples dérivés, nous avons remplacé la particule sujet par des particules délimitatives. Comme la traduction française le montre, chaque particule change la signification globale de l’énoncé. Ces manipulations mettent en évidence la dépendance du mot nominal coréen à sa particule en Discours, ainsi que le conditionnement du schème prédicatif par le lexème verbal. Le lexème verbal donné *ga da* exige **normalement** une entité-agent et un lieu, il construit un schème prédicatif de type : /Entité-agent - Entité-lieu - Comportement/. Le schème prédicatif obéit à l’ordre canonique sujet-complément-prédicat verbal. Or un mot nominal exige une particule appropriée, non seulement à la visée phrastique, mais également à la visée de discours. Autrement dit, la particule est doublement conditionnée : d’un côté par la visée phrastique, de l’autre par la visée de discours. Soit, en figure, les deux mots nominaux, *Jisu ga* :



Le mot nominal, le nom propre *Ji su*, exige une particule au moment de sa transition de la Langue au Discours. Nous aurons donc *Ji su -ga/ -gga ji/ -man* etc. C’est la raison pour laquelle nous pouvons définir la particule comme un actualisateur, conditionné par la visée phrastique sous la visée de discours.

### 1.3. Le mouvement d'incidence au sein du SN

D'un point de vue résultatif, nous pouvons observer que le SN coréen *Jisu ga* est un prototype. En ce sens que la particule, si le contexte le permet, peut être elliptique. Par exemple,

Ji su.  $\emptyset$  hag gyo e ga.n da.

Ou encore

Ji su. ga hag gyo  $\emptyset$  ga.n da.

De là, nous pouvons nous figurer le mécanisme de la constitution du syntagme nominal comme suit :

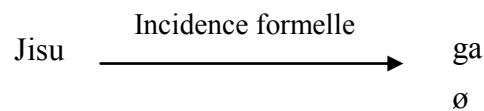


Fig. 49

Cette figure montre que le mot nominal apparaît dans la visée de discours avant et après la particule. Avant, du fait qu'il sert lui-même support en Discours, après, du fait qu'il est incident à la particule. Ce qui respecte le processus de construction de l'énoncé. Le SN, vu dans la perspective de la psychomécanique, s'oppose au point de vue traditionnel, où la particule est considérée comme une déclinaison du nom. Nous développerons notre point de vue sur une particule à la fois déterminant et mot formel, considérant que, une fois choisis les lexèmes appropriés à la visée de discours en vue de la construction de l'énoncé, la portée opératoire de la particule ne se limite plus au syntagme nominal. Mais décrivons d'abord cette étape de détermination nominale.

## **2. Mise en lumière de la détermination nominale au sein de l'acte de langage**

### **2.1. Les déterminants matériels et leurs positions syntaxiques : extension et extensité**

De ce qui précède, on peut déduire que le début de la construction de l'énoncé commence par la visée de discours. Cependant, étant donné que le lexème verbal conditionne le schème prédicatif, le lexème nominal, quelle que soit sa fonction au sein de l'énoncé, sera gouverné, sémantiquement, par le prédicat verbal.

Si la particule joue un rôle formateur vis-à-vis du SN, elle indique également la relation syntactico-sémantique du SN par rapport aux autres constituants de l'énoncé. Le mot nominal est donc à la fois objet d'une détermination formelle, par la particule, et d'une détermination matérielle, par le déterminant nominal. La détermination matérielle ressort de ce que la grammaire traditionnelle appelle la « qualification ». Autrement dit, contrairement à la détermination formelle, qui affecte la syntaxe du nom, elle affecte le sémantisme du mot nominal. C'est ce que la psychomécanique du langage nomme l'*extension*. Les déterminants matériels en coréen se posent toujours devant le mot nominal au sein du SN. Les déterminants nominaux se distinguent clairement : le déterminant matériel devant le mot nominal, le déterminant formel après. Or le déictique *i* 'ceci', *geu* 'cela', *jeo* 'cela' se trouvent exceptionnellement devant le mot nominal, même s'ils sont considérés comme des déterminants formels. C'est la raison pour laquelle le déictique coréen fonctionne comme déterminant matériel, par le mouvement de référence qu'il implique. Pour le moment nous ne parlerons que de la position syntaxique des déterminants formels et matériels.

### **2.2. Le temps opératif du SN**

En termes de psychomécanique du langage, on peut effectivement dater les éléments du SN. Soit un exemple de SN :

[190]... Jeo gi ha hag jeog dan pyeon. deul. i mo yeo...  
 Cela géométrique pièce-pl-sj se réunir-jonc

‘Ces pièces géométriques s’assemblent...’

(Jin Jung-gweon et Lee Woo-il, *Odyssée esthétique en trois personnes et en trois couleurs*, 2006 : 26)

Dans le SN *Jeo gi ha hag jeog dan pyeon. deul. i*, le mot nominal est *dan pyeon*. L’ordre intérieur des éléments du SN va de la détermination matérielle à la détermination formelle. Nous pouvons en induire un ordre génétique dans le dire puissanciel (cf. chapitre 1, Fig.1). Devant le mot nominal, il y a le prédéterminant, l’adjectif *gi ha hag jeog*, et le déictique. Après, il y a le formel pluriel ainsi que la particule *i*. Nous pouvons résumer l’ordre de résultat des éléments du SN en termes de matière/forme en fonction du temps opératif nécessaire à l’agencement des éléments du SN. La figure 50 illustre cet ordre génétique des éléments avec, au centre, la matière notionnelle :

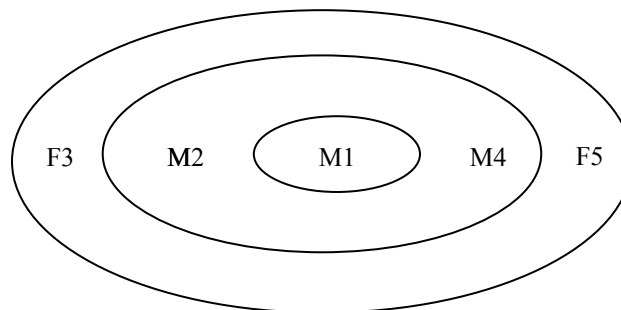


Fig. 50

F3 : déictique  
 M2 : adjectif  
 M1 : mot nominal  
 M4 : marqueur de pluriel  
 F5 : particule de sujet

### 2.3. La particule, signe d’extensité ?

Comme on le voit dans la figure 50, la répartition des déterminants matériels et



formels du SN coréen apporte une conséquence importante du point de vue de la relation syntactico-sémantique. Dans un premier temps, le déterminant matériel affecte son extension ; hormis le déictique préposé au mot nominal, qui suppose une incidence matérielle du mot nominal par le mouvement de référence. Ainsi, malgré sa position d'extension nominale, le déictique coréen fonctionne dans le SN comme un mot matériel par le mouvement de référence. Il affecte en cela le sémantisme du mot nominal. Il est donc un déterminant, qui indique une extension.

Quant au post-déterminant, la particule, il règle la relation syntactico-sémantique du SN, ce qui implique son extensité. Or, il nous semble que la valeur de l'extensité est restreinte aux particules casuelles, soit *i/ga*, pour le sujet, soit *eun/neun*, pour le thème.

#### **2.4. La portée opératoire de la particule**

Avant de discuter de la portée opératoire de la particule, il faut rappeler la particularité syntaxique du mot nominal coréen en Langue. Tous les noms coréens ont puissanciellement le cas synthétique. Autrement dit, le mot nominal coréen en Discours peut assumer toutes les fonctions syntaxiques telles que sujet, objet, attribut et complément circonstanciel, ou encore prédicat sous copule *i da* 'être'. Au cours de la transition de la Langue au Discours, le nom coréen exige normalement une particule. C'est par elle que le nom est actualisé. Il devient alors un nom de discours. Cette agglutination discursive du mot nominal et de la particule forme le syntagme nominal. On peut dire que, par cette agglutination discursive, le nom est déterminé, et donc muni d'une forme.

Cependant, en ce qui concerne le choix de la particule, il se passe dans un contexte donné, mais aussi, et surtout, en fonction d'un schème prédicatif propre au lexème verbal. C'est ici que se différencient, à nos yeux, l'article français et la particule coréenne. Celle-ci règle la relation syntactico-sémantique entre le mot nominal donné et le mot verbal dans l'énoncé. Elle permet d'appréhender la fonction du nom comme le permet la préposition en français. Elle marque alors le

cas de discours. Ainsi, la particule fonctionne doublement : 1) comme formant du SN, déterminant formel, « quantifiant », 2) comme marque de la fonction de discours associée au SN.

La définition de la particule ainsi posée est encore liée à la position syntaxique du verbe-prédicat au sein de la phrase, du moins nous semble-t-il. La position du verbe-prédicat étant presque toujours à la fin de la phrase, elle suit le nom muni de la particule d'un ou de plusieurs SN dans l'énoncé. Si la fonction de sujet et d'objet du SN de type SVO se décide par l'ordre des mots en français, le coréen est confronté à deux SN contigus devant le verbe-prédicat, au moins dans l'énoncé de type SOV. Par conséquent, il a besoin de distinguer les deux SN l'un après l'autre. De fait, la particule indique sémiologiquement la relation syntaxique entre le SN et le verbe donné dans la phrase. Le lexème nominal choisi sera déjà influencé par le lexème verbal. De fait, l'agglutination de la particule au mot nominal est une opération formelle *secondaire*.

### **3. Extension et extensité : déterminant matériel et déterminant formel**

#### **3.1. Question de l'extensité du SN sous la particule**

En psychomécanique du langage, l'extensité désigne « le champ d'application effective de la notion nominale en discours ». L'article en français est « le signe sous lequel s'opère la transition du nom en puissance, capable de toute extension, au nom en effet, assujéti à une extension que le discours détermine ». (*LSL* : 145) Si le premier cas est celui d'une extension matérielle en Langue, le second est celui d'une extension formelle, ou *extensité*, en Discours. Dans la *Grammaire systématique de l'anglais* (1990 : 382), A. Joly et D. O'Kelly définissent l'extensité, « c'est la largeur d'application de cette matière nominale dans un contexte donné, en fonction d'une visée d'effet particulière... Ainsi, l'extensité de *man* est plus large [dans] *The child is father to the man* que [dans] *The man calls*

again ». Derrière cette définition, ils introduisent cette autre de M. Wilmet (1986) comme « Quantité d'êtres ou d'objets auxquels un substantif ou un syntagme nominal sont appliqués ». De là, les déterminants formels, indicateurs de l'extensité nominale, sont considérés comme des « quantifiants ».

La vingtaine de particules que l'on retrouve en coréen, notamment la particule sujet *i/ga*, la particule thématique *eun/neun* et la particule objet *eul/leul*, s'observent comme largeur d'application nominale, l'extensité. Cependant, en ce qui concerne les particules dites adverbiales, dans la tradition grammaticale coréenne, telles que *e* 'à', *eu lo* 'vers', *bu teo* 'à partir de', *gga ji* 'jusqu'à', il serait difficile de dire que le mot nominal déterminé par ce genre de particule manifeste sa largeur d'application. Elles indiquent plutôt le lieu, le temps et la notion de l'événement.

Il y a aussi d'autres remarques à faire sur l'extensité nominale réduite par la particule : l'extensité nominale est affectée par l'extension matérielle, définition matérielle. Celle-ci se retrouve dans l'ordre des mots. Étant donné que les déterminants caractérisants se positionnent toujours devant le nom, l'extension nominale est réduite dans un premier temps par cette détermination nominale, après que le GN soit rendu incident à la particule. L'extensité nominale, à nos yeux, dépend d'avantage de la détermination matérielle que de la détermination formelle dans cette langue.

### **3.2. Remarques sur la particule**

Traditionnellement, la particule en coréen est considérée comme une marque casuelle associée au nom. Comme nous l'avons remarqué, l'ajout de la particule au mot nominal est une actualisation, du fait qu'elle marque la transition du nom de langue au nom de discours. En ce sens, elle détermine le nom. Cette détermination forme le SN, par agglutination en Discours — au niveau de l'écriture, elle vient sans blanc après le nom. À la différence de la déclinaison latine, la particule peut être elliptique, dans la mesure où le contexte le permet.

La particule sera choisie dans un contexte donné sous visée de discours, puis conditionnée par la visée phrastique au cours de la construction de la phrase. Cette nouvelle visée situe le moment où le nom transite de la Langue au Discours, ce qui se passe dans le Dire puissancier de l'acte de langage. Conséquence de quoi, la particule se comporte comme marqueur de la visée de discours, conditionné par la visée phrastique.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons affirmer que la particule est à la fois le support formel du SN, mais également une marque secondaire de la relation syntactico-sémantique entre un mot nominal donné et le verbe-prédicat, puisque le lexème nominal choisi est d'abord contrôlé par le sémème du lexème verbal.

Une autre remarque à faire concerne la subduction de la matière notionnelle que contient la particule. La plus dématérialisée se trouve être la particule casuelle, plus abstraite que la particule délimitative, plus concrète puisque dotée d'un sémantisme propre. Cette catégorisation de la particule en fonction de la charge de matière notionnelle répond curieusement à la qualité de l'extensité du nom : plus la matière notionnelle de la particule est importante, moins il y a de manifestation de l'extensité du nom ; tandis que moins la matière notionnelle de la particule est importante, plus l'extensité du nom se manifeste.

### **3.3. La place du déterminant : éléments antéposés et éléments postposés**

Nous proposons alors un classement des déterminants en fonction de leur place autour du nom. La position des déterminants nominaux en coréen se répartit très clairement : les déterminants matériels en préposition du nom ; les déterminants formels en postposition du nom, d'après le schéma qui suit :

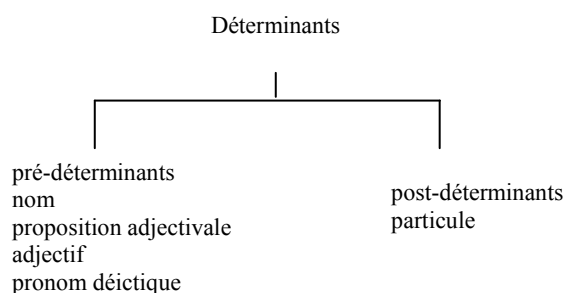


Fig. 51

La figure 51 rappelle que le déterminant déictique, à la fois caractérisant et quantifiant, prend sa place devant le nom. De là, malgré sa qualité formelle, un mot de langue non-prédicatif, le pronom déictique, assume une détermination matérielle par la fonction référentielle.

#### 4. En guise de conclusion

Rappelons que le SN en coréen se construit en Discours sous la forme N + particule. C'est justement l'incidence du nom à la particule, formelle, qui permet de former le SN. Le nom en coréen exige en principe une particule au cours de sa transition de la Langue au Discours. Ce n'est qu'ainsi qu'il peut devenir un constituant phrastique au sein de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle nous avons décrit la particule dans ce chapitre comme un signe qui rend possible l'actualisation du nom comme entité de Discours. Du point de vu de l'ordre des éléments du SN, la place de la particule se trouve après le nom.

Par la suite, nous avons identifié les positions symétriques réciproques entre déterminant matériel et déterminant formel. Le déterminant matériel se trouve devant le nom ; le déterminant formel, après. Le déterminant matériel, qui touche au champ sémantique du nom, permet de réduire ce champ en Discours, ce que l'on nomme l'*extension*. Quant au déterminant formel, il réduit le champ d'application du nom dans la phrase, ce que l'on nomme l'*extensité*. Ainsi, la

symétrie du nom coréen en Discours éclaire le mécanisme interne du SN. Par analogie, elle est susceptible d'introduire différentes hypothèses sur le mécanisme syntaxique de l'énoncé coréen, dont la position du verbe fixée à la fin de l'énoncé, donc formelle, réduit l'extensité du SN, etc.

## Chapitre 8

### Les éléments antéposés du nom : le déterminant nominal

#### 0. Introduction

Le domaine de la prédétermination nominale en coréen est assez vaste. Il renferme le déictique, le numéral, l'adjectif et la proposition adjectivale (relative). L'adjectif et la proposition adjectivale peuvent être envisagés comme des mots matériels ; le déictique et le numéral sont des mots formels. Étant donné que le pronom relatif n'existe pas en coréen, c'est l'adjonction du terminatif adjectival dans le SV qui donne à la proposition une fonction adjectivale. Cette proposition adjectivale témoigne de la pauvreté de la catégorie adjectif en coréen.

Notre discussion, dans le domaine de la prédétermination, portera d'abord sur le déictique, qui est un mot lié au Moi-Ici-Maintenant de l'énonciation, puis sur la proposition adjectivale. Leur étude nous permettra de saisir l'ordre des pré-déterminants et son impact de la détermination matérielle du nom.

Le pré-déterminant est un mot qui modifie l'extension/intension du mot nominal. Du fait de sa position syntaxique, le déterminant matériel influence également l'extensité du nom, d'après nos observations.

Après quelques remarques sur la nature des déterminants coréens, nous étudierons la représentation tripartite du déictique coréen, *i*, *geu*, *jeo*, sur le plan spatial et sur le plan temporel, telle qu'elle apparaît en syntaxe de résultat, puis nous essaierons de rendre compte de sa syntaxe génétique en visée phratique. Nous appliquerons ensuite la même méthode vis-à-vis des autres déterminants matériels tels que l'adjectif sur le plan spatial et l'adjectivation du SV sur le plan temporel.

## 1. Caractérisation de la matière nominale

### 1.1. Remarques préliminaires sur la complémentation du nom

Du point de vue de l'ordre des mots, la place de l'adjectif en syntaxe coréenne est fixe, devant le mot nominal. La catégorie de l'adjectif, dans la grammaire coréenne, est la plus pauvre. De fait, l'extension nominale dans cette langue se réalise par différents moyens : par la translation adjectivale du SV en Discours au moyen d'une terminaison, par le SN en *eui*, etc.

Structurellement, nous pouvons distinguer deux modes d'incidence adjectivale : la construction directe et la construction indirecte. Cette distinction est fondée sur la non-présence ou la présence d'un mot formel au cours de l'incidence adjectivale. Le dernier type, avec médiation du mot formel, peut se réaliser sur le plan nominal et sur le plan verbal. Sur le plan nominal, il se réalise par la médiation de la particule *eui* agglutinée au nom (N2), qui devient ainsi incident au nom suivant (N1). Sur le plan verbal, par la terminaison adjectivale *eun*, *neun* pour le présent, *deon* pour le passé, *eul* pour le futur. Ceci équivaut en quelque sorte à la relative en français : la translation adjectivale du SV est marquée devant le mot nominal. La pauvreté de la catégorie de l'adjectif a également été compensée par le mot chinois ajouté devant le mot nominal, par exemple : 最新式, extrêmement-nouveau-type, (*c'est*) le modèle dernière génération.

Parmi les constructions directes, nous pouvons citer le quantifiant numérique, extensité discontinue, qui se caractérise par un flottement de sa position syntaxique autour du mot nominal, surtout dans les cas où le nom de l'unité quantifiée vient après le numéral. C'est l'unique cas dans lequel on peut observer un adjectif placé après le nom. En effet, la construction directe s'effectue au moyen de l'adjectif indéfini dans les corpus observés. Ce sont *i leon*, *geu leon* 'tel', *eo neu* 'lequel', *mu seun* 'quel', *myeos* 'combien', *eo ddeon* 'quel ou lequel', *mo deun* 'tout', *a mu* 'aucun', *yeo neu* 'autre', etc.



Les déterminants-déictiques seront traités comme des pré-déterminants formels. Bien que formels, ils caractérisent le mot nominal par un mouvement référentiel dans un contexte donné. Pour cette raison, ils sont quantifiants-caractérisants, selon l'expression de Marc Wilmet, car ils assument non seulement une fonction de quantification mais aussi de caractérisation.

## **1.2. La construction directe du caractérisant**

Parmi les procédés de détermination du mot nominal en coréen, la catégorie de l'adjectif correspond à la construction directe : elle détermine le nom sans la médiation d'un mot formel. Plus loin, nous verrons que la pauvreté de la catégorie adjectif est recouverte par divers procédés, tels que le nom, la particule *eui*, l'adjectivation discursive du SV ou encore le numérique. Il y a encore le mot chinois, lorsqu'il précède le mot nominal. Au niveau de la genèse de l'énoncé dans l'acte de langage, l'opération de détermination nominale s'effectue sous visée phrastique. Le choix du déterminant nominal, surtout le déterminant matériel, sera alors contrôlé par la visée phrastique, elle-même dépendante de la visée de discours du locuteur.

Dans la détermination matérielle du coréen, la place du déterminant est fixée devant le mot nominal déterminé. L'ordre syntaxique du mot nominal et du déterminant matériel en surface est toujours de type déterminant matériel – mot nominal. Le champ de la pré-détermination nominale est celui de la complémentation du mot nominal, ce qui veut dire que la portée opératoire du déterminant matériel se limite au mot nominal : elle ne suffit pas à former le syntagme nominal. Le formant du SN en coréen, ou « assise formelle » du SN, est uniquement représenté par le post-déterminant en coréen. Nous pouvons figurer le modèle du SN constitué de ses déterminants matériels et formels comme suit :

SN

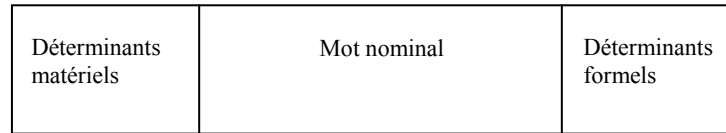


Fig. 52

La distinction claire du champ de la détermination nominale est une caractéristique majeure de la langue coréenne. Le déterminant y forme avec le nom un groupe nominal non syntaxiquement intégré. Il y faut encore l'assise formelle, la particule, post-déterminant.

Si l'on s'en tient maintenant à l'ordre de construction qui va de la visée de discours à la visée phrastique, le pré-déterminant vient après le mot nominal. L'ordre linéaire des constituants du groupe nominal en Discours est donc inversé par rapport à l'ordre génétique.

Concernant la nature du déterminant, le coréen use de deux types de mots : soit l'adjectif coréen pur, soit le mot chinois, qui se comporte quasiment comme préfixe. À l'intérieur du corpus, on constate que le déterminant adjectif coréen est peu employé. Ce qui montre, comme nous l'avons dit, que catégorie de l'adjectif est très pauvre en coréen pur. Dans ce qui suit, nous observerons l'attribution du déterminant matériel par l'adjectif coréen pur.

Celui-ci se distingue encore en deux types : soit l'adjectif pur, soit l'adjectif issu du mot verbal. Les exemples [191] à [193] présentent des adjectifs purs.

[191] **yes.** mo seub  
ancien-apparence  
'un ancien paysage' (Kim Nam-il, 2007 : 114)

[192] sang tae. neun    geo eui    **sae**    geos  
état- $\theta$             presque    nouveau chose

‘son état est presque neuf’ (Bae Su-a, *Hul*, 2006 : 53)

[193] **sae** tel e bi jeon  
nouveau télévision

‘une télévision neuve’ (Bae Su-a, *Hul*, 2006 : 54)

Au contraire, les exemples [194] à [196], sont des cas de verbes en position adjectivale :

[194] **gaj eun** go saeng  
tout peine

‘toutes sortes de peines’ (exemple repris de Kim Jeong-sug *et alii*,  
*Grammaire coréenne pour les étrangers*, 2005 : 448)

[195] **ddan** sa lam  
autre personne

‘une autre personne’ (*Ibid.*)

[196] **heon** os  
Vieil vêtement

‘vêtement usé, vieil habit’ (exemple repris de Choi Hyeon-bae, 1929 : 579)

L'exemple [194] est construit sur une prédication de type N+V copule : *ga ji ga ji + i da* ‘être une espèce, une espèce’ (litt) au sens de ‘être variable’. Nous pensons que l’adjectif *gaj eun* provient de la réduction d’un attribut constitué de deux mots au départ. Le mot *ga ji gaji* s’obtient par la répétition du mot ‘espèce’ en coréen. Ce type de répétition en coréen s’observe fréquemment dans l’onomatopée, par exemple dans *chul leong cheul leong (i da)* ‘calpoter’, *ban jjag ban jjag (ha da)* ‘briller’, *deong sil deong sil (geo li da)* ‘en bondissant de joie ← bondir de joie’. La répétition du même mot sert à mettre l’accent sur le sens lexical de ce mot. L’adjectif *gaj eun* semble provenir d’une réduction de ce type de construction, en ce sens que *Ga ji ga ji i da* ‘être variable’ devient \**ga ji i da*, qui n’existe pas dans la pratique. Le marqueur du mot verbal *da* en coréen se superpose alors à la terminaison conclusive. Dans tous les cas, il correspond à la marque du mot verbal à la forme infinitive. À ce stade, le mot formel terminatif de

translation, *eun*, qui sert à former l'adjectif de discours, s'ajoute au radical du verbe. De là, nous obtenons la forme *gaj eun*. En fait, celle-ci est un adjectif de discours, classé dans la grammaire coréenne. Ce type d'adjectif, devenu un mot de langue, n'accepte pas les mots formels qui peuvent être ajoutés après le radical du verbe, tels que temporel, aspectuel, honorifique, etc. Par exemple, si nous ajoutons le temporel après le radical du verbe nous avons *\*ga ji eoss neun*, forme qui n'existe pas en coréen.

Du point de vue de l'incidence, ce type d'adjectif formé sur le verbe en Discours est le produit d'une incidence indirecte, par rapport à l'adjectif originel. Comparons le mode de l'incidence adjectivale des exemples [193] et [194], soit en figure :

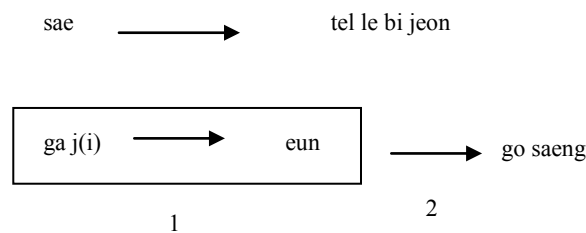


Fig. 53

*Sae tel le bi jeon* 'une télévision neuve' s'obtient par incidence de l'adjectif au nom. Tandis que *gaj eun go saeng* 'toutes sortes de peines' se réalise en deux étapes : d'abord par incidence formelle à l'intérieur du verbe adjectif, devenu adjectif de discours, puis par incidence adjectivale. C'est un procédé tout à fait courant dans une langue agglutinante comme le coréen. L'ajout du mot formel à un mot donné en Discours permet sa translation en un mot d'une autre catégorie grammaticale. L'écriture de [194] subit aussi une légère transformation dans la partie radicale : *ga ji* → *gaj*, avec une contraction de la voyelle finale.

Les deux exemples [195] et [196] se différencient de [194] dans la mesure où ils peuvent accepter des mots formels verbaux. Par exemple l'adjectif *ddan*

‘différent’, < *da leun* < *da leu da* ‘être différent’, accepte un mot formel verbal tel que *eoss deon*, qui marque le passé rétrospectif. De là nous avons [195]’ (cf. *infra*). Nous remarquons toutefois que leur champ sémantique diffère suite à l’insertion du temporel. L’exemple [195]’ est une forme relative, qui réduit temporellement l’extension nominale. Il permet de contraster avec l’instant de parole. En revanche, l’exemple [195], *ddan*, exclut complètement toute forme de temporalité. Malgré la terminaison de l’adjectivation, (*eu*)*n*, dans l’exemple [195], l’incidence adjectivale suit d’abord l’incidence formelle du radical à la terminaison, *dal ass deon* conserve donc virtuellement sa valeur de verbe. C’est un adjectif de discours qui n’est pas encore un mot de langue.

[195]’ **dal. ass. deon** sa lam  
 être différent-pass-t.adj personne  
 ‘une personne qui était différente (par rapport au maintenant)’

[195] **ddan.** sa lam  
 être différent- t.adj personne  
 ‘une autre personne’

L’exemple [196] représente aussi une étape intermédiaire entre un mot de langue, toujours un verbe, et un mot de discours, adjectif, qui accepte le formel verbal. Comparons encore :

[196]’ **heol.eoss.deon** os  
 être usé-pass-t.adj vêtement  
 ‘le vêtement qui était usé’

[196] **heo.n** os  
 être usé-t. adj vêtement  
 ‘vêtement usé, vieil habit’

La situation est la même entre [195] et [196]. L’exemple [196] accepte aussi le formel temporel du passé rétrospectif comme dans [195]’. On ignore alors l’état actuel du vêtement dont il est question. C’est la raison pour laquelle cette

expression s'emploie dans le cas limite où l'on décrit une situation passée de façon rétrospective, un fait passé revisité par la mémoire. À travers les exemples [195]' et [196]', nous constatons qu'en coréen la terminaison adjectivale peut assumer le rôle de relatif temporel. Dans ce sens, la terminaison de translation du SV est un signe synoptique, qui manifeste le relatif et la temporalité. Avant le déclenchement de l'incidence adjectivale, du SV adjectif au N, elle est un support formel, du point de vue de l'incidence au sein du SV.

Dans ce qui suit, nous présentons un adjectif d'une syllabe qui a tendance à être employé comme préfixe du nom :

[197] **maen** ggog dae gi  
le plus haut  
'le plus haut' (Kim Jeong-sug *et alii*, 2005 : 448)

Dans l'exemple [197], l'adjectif originel, *maen* 'le plus', se comporte non seulement comme un adjectif, qui détermine le mot nominal au niveau du GN, mais aussi comme un préfixe, du point de vue de la morphologie du mot composé. Nous nous situons ici dans une syntaxe de résultat, qui de l'incidence adjectivale produit un mot composé. En voici une liste d'exemples :

*maen bal* 'pied nu', *maen son* 'mains vides (nues)', *maen eol gul* 'visage nu' (visage qui n'est pas maquillé), *maen nun* 'œil nu (sans lunette)', *maen ju meog* 'poings nus (mains vides)', *maen ddang* 'terrain nu', *maen ba dag* 'plancher nu', *maen bab* 'riz nu (sans autre aliment)', *maen a lae* 'le plus bas', *maen ap* 'endroit le plus avancé', *maen wi* 'le plus haut', 'sommet', etc.

L'adjectif en une syllabe devient ainsi fréquemment le préfixe d'un nom composé. Les adjectifs *yes* 'ancien', *sae* 'nouveau', dans les exemples [191] et [192], sont dans le même cas. En se combinant avec le nom, l'adjectif *maen*, ayant le sens de 'nu, dénudé', devient « incident à un substantif dont le procès d'idéogénèse n'est pas achevé ». (Guimier, 1988, pp. 204-208) Avec les mots de corps, l'adjectif *maen* réduit l'extension du mot nominal, avant que soit achevée

l'idéogénèse du substantif. De là s'obtient le mot composé, dont le sens est le plus souvent métaphorique. Par exemple, le sens du mot composé *maen ju meog*, littéralement 'poings dénudés', a le sens de « quelqu'un qui n'a pas de capital » avec le verbe *sa eob ha da* 'diriger une affaire', tandis qu'il aura le sens de « sans arme, sans instrument » avec le verbe *ssa u da* 'lutter contre'. Avec les mots de localisation, l'adjectif *maen* manifeste le sens de 'le plus'. Cette anticipation de l'adjectif au cours de l'idéogénèse du substantif est un moteur de création de mots composés. On peut le comparer à des composés anglais tel que *(an) old maid*. De la syntaxe interne au GN à la syntaxe du nom composé, nous pouvons figurer comme suit l'idéogénèse des noms composés :

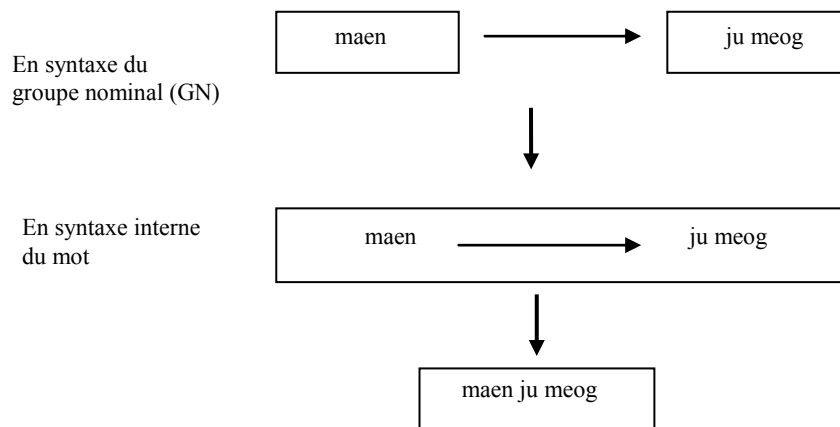


Fig. 54

Cette figure montre les deux niveaux d'analyse linguistique de *maen ju meog*. Dans ce qui suit nous présentons ce type de préfixation à travers l'étude du mot chinois en coréen.

### 1.2.1. Catégorie du mot nominal chinois

#### a) Adjectif + N

Caractériser le mot nominal par le mot chinois en coréen permet de poser

quelques questions sur la syntaxe interne des mots ou des groupes nominaux. Il s'agit d'étudier le degré d'intégration de deux mots. Dans le lexique coréen, le mot chinois occupe une place importante. Le groupement de deux mots [mot chinois adjectif + mot nominal chinois ou coréen] dans la syntaxe coréenne est particulièrement lâche, mais cela est aussi dû à la possibilité de créer des mots nouveaux en coréen. Nous constatons aussi que ces emprunts au chinois, lorsqu'ils déterminent le mot nominal, souvent en mot chinois, le débarrasse de son trait syntaxique chinois. Ils suivent la logique de la syntaxe coréenne. Leurs qualités d'origine se perdent. Ils sont devenus soit des adjectifs, soit des noms, soit des préfixes, selon la qualité de mot que leur aura attribué la langue coréenne.

Dans la pratique, quelle que soit la qualité du mot de chinois à fonction déterminante, le mode de la détermination obéit à la même structure déterminant + mot nominal. Comme nous l'avons dit, cet ordre syntaxique de surface est fixe dans la syntaxe coréenne. C'est donc le cas de l'adjectif verbal en chinois. Dans l'exemple qui suit, l'adjectif *go* 'mort, défunt' :

[198] *go* (故) Yu Jae-ha

'défunt Yu Jae-ha' (Kim Jeong-sug *et alii*, 2005 : 448)

Afin de mettre en évidence l'analogie avec l'adjectif en français, nous prendrons l'exemple du mot *sin* (新) 'nouveau' dans *sin se dae* 'nouvelle génération'. Au niveau de l'écriture, il y a deux façons de retranscrire le mot chinois : soit avec espacement entre deux mots, soit sans espacement. S'il y a un espacement dans le groupe de *sin se dae* 'nouvelle génération', alors l'accent est mis sur l'adjectif : une génération tout à fait nouvelle par rapport à un repère particulier. C'est le sens que l'on obtiendrait en postposant l'adjectif au nom en français. Tandis que dans le cas où il n'y a pas d'espacement dans le groupe de *sin se dae* 'génération nouvelle', ces deux mots se comportent comme un seul, sous une forme plus ou moins figée, à la manière de l'expression « nouvelle génération » en français. Ce genre d'adjectif oscille donc entre deux pôles : adjectif et préfixe



(‘néo-’ en français). Cela étant, il conserve son sens lexical et sa disposition syntaxique, l’antéposition au mot nominal. Pareillement, l’adjectif *go* ne s’emploie que pour parler d’une personne humaine, non d’un objet. C’est un croisement du sens chinois et de l’emploi coréen. L’énoncé [199] en est aussi un exemple :

[199] man (滿) 29 se  
Révolu ving-neuf an  
‘(avoir) vingt-neuf ans révolus’ (*Ibid.*)

L’adjectif *gag* ‘chaque’ en coréen est un adjectif nominal dérivé du mot *gè* en chinois. Typologiquement l’ordre déterminant – déterminé est le même dans les deux langues, coréen et chinois. Nous pensons que cet ordre identique est ce qui a permis l’emploi du mot chinois en fonction déterminante.

[200] te i beul **gag** (各) bu bun (部分)  
table chaque partie  
‘chaque partie de table’ (Jin Jung-gweon, 2006 : 63)

Dans ce qui suit nous traiterons toujours du mot chinois en fonction déterminante. Mais pour des raisons de comportement syntaxique, ces derniers seront classés comme le mot nominal. En discours, ils peuvent être employés comme des mots qui acceptent la particule. Le mot chinois, dans sa position déterminante, devient donc un apport, et ne l’a pas nécessairement été dès son introduction dans le coréen.

#### **b) N2 + N1**

Les trois mots chinois classés comme noms dans la grammaire coréenne sont issus d’adjectifs chinois. Tout en conservant l’antéposition nominale, ils acceptent l’agglutination de la particule. Se sachant, nous pouvons inclure dans la structure déterminant + déterminé des groupes de deux mots ayant la structure [N2 + N1]. Ce groupe est un cas d’agglutination discursive du N2 comme nom apport incident au N1, nom support, ou noyau. C’est un groupement momentané en

discours.

[201] sa (私) saeng hwal (生活)  
privé vie  
'vie privée' (Choi Hyeon-bae, 1929 : 580)

[202] gong (公) gi eob (企業)  
publique comparnie  
'compagnie publique' (*Ibid.*)

[203] ju (主) weon in (遠因)  
principal cause  
'cause principale' (*Ibid.*)

### c) Préfixe + N

Parmi les préfixes qu'accepte le mot nominal, les mots chinois en une syllabe telle que *ga*, *choe*, *geub*, et *jeo* sont d'origine différente. *Ga* vient de l'adjectif, *choe* de l'adverbe, *geub* et *jeo* de l'adjectif verbal en chinois. Le coréen emprunte uniquement le sens de base de chaque mot. Bien qu'il existe, pour tous ces mots, des équivalents coréens, son utilisation devant le mot nominal chinois se conserve afin de former des termes techniques ou scientifiques.

Les deux mots employés ensemble n'acceptent pas de séparation. Ils forment un mot à part entière, c'est-à-dire un mot de langue possédant un sens nouveau par rapport au mot nominal non-préfixé. Le degré d'intégration est donc plus fort que dans les deux cas ci-dessus. La préfixation du mot nominal chinois est un procédé très productif en coréen. En voici des exemples :

[204] ga (假) geon mul (建物)  
provisoire construction  
'construction provisoire' (Jin Jung-gweon et Lee Woo-il, 2006 : 58)

[205] choe (最) sin hyeong (新型)  
Dernier nouveau modèle  
'dernier modèle' (Bae Su-a, 2006 : 55)

[206] geub (急) jeong geo (停車)

brusque arrêt  
'arrêt brusque' (Choi Hyeon-bae 1929 : 580)

[207] jeo (低) mul ga (物價)  
bas prix  
'prix bas' (Choi Hyeon-bae 1929 : 581)

### 1.2.2. Mot chinois + *jeog* (的)

Le mot *jeog* vient aussi de la langue chinoise. Le 的 /de/ en chinois est une particule qui permet au mot d'être incident au nom noyau. Une structure du chinois 我的家 /wǒ de jiā/ 'ma maison' montre que la particule /de/ prend place entre deux mots nominaux. Il s'agit bien, en cela, de l'équivalent chinois de la particule *eui* en coréen, ou du *deki* japonais, ou encore de la préposition *de* en français (litt. \*« la maison de moi »). C'est un mot diastématique, qui comble la rupture de deux nominaux en discours. Le N2 (second génétiquement, premier linéairement) devient alors un nom-apport. *Jeog* a une seule contrainte pour être ajouté au mot nominal, qui est d'être placé après un nom chinois en coréen. C'est la raison pour laquelle on le trouve classé parmi les suffixes. C'est un procédé de la suffixation en discours, mais c'est aussi un signe de l'incidence adjectivale du mot nominal comme nom-apport. Comme nous l'avons constaté, l'ordre déterminant –déterminé en chinois est identique au coréen. Or, si le mot chinois 的 est un mot autonome en discours, il devient suffixe en coréen. Ce phénomène peut donc être analysé comme une agglutination discursive par suffixation en coréen, à condition, toujours, que le nominal soit un nom chinois, mais aussi un nom noyau. En voici quelques exemples :

[208] gan jeob. jeog (間接的) hyo gwa  
indirect-suf. adj effet  
'effet indirect' (Kim Jeong-sug et alii, 2005 : 448)

[209] dae jo. jeog (對照的) seong gyeog  
contrastif-suf. adj caractère

‘caractère contrastif’ (*Ibid.*)

[210] seo jeong.. jeog (抒情的) nae yong  
lyrique-suf. adj contenu  
‘contenu lyrique’ (*Ibid.*)

[211] gi ha hag jeog (幾何學的) dan phyeon deul  
géométrique-suf. adj contenu  
‘fragments géométriques’ (Jin Jung-gweon et Lee Woo-il, 2006 : 27)

[212] ye sul. jeog (藝術的) jeong bo  
art-suf. adj information  
‘information artistique’ (Jin Jung-gweon et Lee Woo-il, 2006 : 49)

[213] ja yeon. jeog (自然的) se gye  
nature-suf. adj monde  
‘monde naturel’ (Jin Jung-gweon et Lee Woo-il, 2006 : 59)

[214] weon cho jeog (原初的) man nam  
instinctif-suf. adj rencontre  
‘rencontre instinctive’ (Jin Jung-gweon et Lee Woo-il, 2006 : 63)

Ce type de groupement, qui produit un terme technique ou scientifique, est largement employé dans la langue écrite. C’est en quelque sorte un procédé de transcatégorisation du mot nominal en fonction déterminante, reconnaissable par l’emprunt au chinois et la suffixation.

### 1.2.3. Remarques conclusives

En coréen, tous les déterminants nominaux qui touchent au sémantisme du nom se placent devant le mot nominal. L’extensité nominale variera en fonction de la qualité de ce pré-déterminant, qui va du plus matériel au plus formel. Cette qualité, qui se mesure à la quantité de matière notionnelle apportée par le déterminant, joue sur la compréhension du mot nominal, c’est ce que l’on appelle le régulateur d’extension nominale en psychomécanique du langage. Nous avons pu l’observer ici dans le cas de l’incidence adjectivale entre deux noms contigus.

En ce qui concerne l'interprétation sémantique du déterminant formel de type quantifiant-caractérisant, elle dépend également de sa matière notionnelle, mais également du contexte linguistique et situationnel dans lequel s'effectuera le mouvement référentiel. Ainsi la position syntaxique du déterminant nominal affecte le mot nominal de façon différente, selon que la pré-détermination soit relative à l'extension nominale, par le caractérisant, ou relative à l'extensité nominale, par le quantifiant-caractérisant. Celui-ci manifeste en quelques sortes une extensité « contextuelle ou référentielle » par opposition à l'extensité « syntaxique ou relationnelle » représentée par la particule, post-déterminant.

### **1.3. Le quantifiant numérique : quantifiant, extensité discontinue, extensité chiffrable**

Le coréen a deux séries de numéraux : une en coréen pur : *ha na* (1), *dul* (2), *ses* (3), *nes* (4), *da seos* (4), *yeo seos* (4), *il gob* (4), *yeo deolb* (4), *a hob* (4), *yeol* (4)... ; une autre en chinois *il* (一), *i* (二), *sam* (三), *sa* (四), *o* (五), *yug* (六), *chil* (七), *phal* (八), *gu* (九), *sib* (十)... . Toutes ces formes sont nominales. Les numéraux, en tant que déterminants du nom, sont de type adjectival : *han* (1), *du* (2), *se* (3), *ne* (4), *seu mu* (20), etc.

Si les quantifiants stricts servent à déterminer une extensité variable, les quantifiants numériques déterminent une extensité chiffrable (Cf. M. Wilmet, 1998, GCF : 169, 174), et donc une *extensité discontinue* précise. (Cf. Joly et O'Kelly, 1990 : 383). La disposition du numéral dans l'énoncé se place toujours devant le nom déterminé. Le coréen est donc une langue centripète d'après Lucien Tesnière. Nous observerons le déterminant numéral coréen du point de vue de la genèse du SN et de son extensité.

#### **1.3.1. Numéral + Nom**

Du point de vue de l'acte de langage, le nom-noyau sera choisi d'abord en fonction de la visée de discours. La détermination nominale s'effectuera ensuite

en fonction de la visée phrastique. Or, en coréen, la position syntaxique du déterminant sera toujours devant le déterminé. Résultatativement, l'ordre déterminant-déterminé dans le SN coréen est un fait constant de sa syntaxe de surface.

L'adjectif numéral se présente généralement sous la forme d'un mot composé. En voici des exemples :

1. *han ga ji*, *n.* 'une sorte'
2. *han du*, *adj.* 'un ou deux'
3. *han ma eum*, *n.* 'un coeur accordé' (litt), 'un seul coeur'
4. *ha ma di*, *n.* 'un mot'
5. *han mogs*, *n.* 'une part'
6. *han beon*, *n.* 'une fois'
7. *han a leum*, *n.* 'une brassée'
8. *han jum*, *n.* 'une poignée', 'un peu'
9. *han cham*, *n.* 'un bon moment'
10. *han cheung*, *adv.* 'un étage' (litt), 'plus',
11. *han ddae*, *n.* 'un moment', 'un certain temps', etc

Devant le mot nominal, l'adjectif numéral en tant que préfixe est incident au déterminé nominal. Il forme alors un mot composé tout en gardant le sens de 'un' ou 'un seul'. Il précise l'extension nominale sous l'extensité chiffrable. C'est le cas des exemples [1] à [7] :

[215] **Dou** phal. eul han ggeos beol y.eo haes sal. eul bat a nae.ss. da.  
Deux bras-*oj* pleinement ouvrir-*jonc* rayon de soleil-*oj* recevoir-*pass-T(ass)*

'(Il) a ouvert pleinement les **deux** bras, puis (il) était au soleil.' (Kim Nam-il, 2007: 119)

[216] Geo eui wan seong. dan gye. e i leu le.oss. deon yeong gug. pung  
presque achèvement-étape-*loc* atteindre-*pass-t.adj* anglais-style

dae jeo taeg. i **han**. sun gan. e hyeong che. do eobs. neun  
résidence-*sj* un-moment-*loc* forme-*aussi* ne pas être-*t. adj*

weon ja. deul. lo bun hae doe. eo. beo ly.eoss. da.  
atome-*pl-loc* décomposer-*jonc-achever-pass-T(ass)*

‘Une résidence à l’anglaise, qui est presque la dernière étape de l’accomplissement de soi, se décompose comme le font des atomes sans forme à **un** moment.’ (Kim Nam-il, 2007: 106)

[217] **Dou** sa lam. eun god gil ga phan ja. dae mun  
Deux personne-*θ* immédiatement bord de la route planche-porte

jib. eu lo sa la jy.eoss. da.  
maison-*loc* disparaître-*pass-T(ass)*

‘Les **deux** personnes ont disparues tout de suite à une maison de la porte en planche de bois près de la route.’ (Kim Nam-il, 2007: 99)

[218] **Han** geol eum **han** geol eum, geu lim ja. ga  
Un pas un pas ilhouette-*sj*

yeos ga lag. cheo leom neul eo na.ss da.  
bâtonnet-comme se plier-*pass-T(ass)*

‘Pas à pas (**un** pas, **un** pas), la silhouette s’étendait comme la baguette de sucre d’orge.’ (Kim Nam-il, 2007: 101)

[219] **Seu mou.** sal jja li. e ge. neun a leum da. ul bang hwangn do  
Vingt-âge en-*loc-θ* être beau-*t.adj* égarement-*spé*

u li na i. myeon chu ha. ge bo i.l su. iss. jo.  
Notre âge-(être)-*jonc* être laid-*jonc* apparaître-*t.adj* possibilité-exister-*T(ass)*

‘L’errance des gens de **vingt** ans est peut-être belle, mais, à notre âge, elle pourrait être perçue comme malhonnête.’ (Kim Nam-il, 2007: 121)

[220] Geun **han.** dal. man. i. eoss. da.  
Presque un mois-*seul-être-pass-T(ass)*

‘C’était presque **un** mois.’ (Kim Nam-il, 2007: 103)

[221] Sa bug eul **dou** beon jjae lo chaj ass eul ddae neun Cheol-hwi wa  
Sabug-*oj* deux fois-*loc* visiter-*pass-t.adj* moment-*θ* Cheolhwi-*conj*

ham gge Ssa lis jae. leul neom. eoss. da.  
avec Ssalishae-*oj* traverser-*pass-T(ass)*

‘Du temps où (je) visitais pour **la deuxième** fois Sabug, (je) passais le col de Ssali avec Cheol-hwi.’ (Kim Nam-il, 2007: 112)

Il y a d'autres incidences adjectivales. C'est le numéral nominal qui est incident au nominal. C'est en quelque sorte une caractérisation du mot nominal. C'est ce que montrent les exemples [222] à [224].

[222] (...) Bo. gi. man. hae. do    nun. i    a jjil ha.n                    **cheon. o. baeg**  
 voir-*t.nom-spé-faire-spé* yeux-*sj* avoir des vertiges-*t.adj* mille-cinq-cent

jo gag jja li    peo jeul. i    na ta na.ss. da.  
 pièce            puzzle-*sj*    apparaître-*pass-T(ass)*

‘...un puzzle en **mille cinq cents** pièces, vertigineux pour la vue, est apparu.’  
 (Kim Nam-il, 2007: 105)

Une fois le numéral nominal rendu incident au nom-quantificateur, le groupe nominal devient incident à son tour au nom dépendant. Le numéral précise ainsi l’extensité du nom déterminé dans l’exemple [223] :

[223] Geu lae, ji nan    **sib nyeon.** dong an    ong geu.n            him. eu lo  
 Oui, dernier    dix an -    durant    être parfait-*t.adj*    force-*loc*

ki u.n    nae. a deul.i    yo jeum    deul. eo            wae  
 élever-*t. adj*    mon fils-*sj* ces temps-ci    s’introduire-*jonc*    pourquoi

bing bing    geot do. neun ji    mal. hae. yo?  
 en rond    se mêler mal-*jonc* parole-faire-*T(ass)*

‘Oui, je parle, alors pourquoi mon fils, que j’ai élevé pendant dix années entières avec toute ma force, ne fait pas bon ménage avec moi ces temps-ci ?’ (Kim Nam-il, 2007: 123)

Un autre cas encore, c’est celui de la détermination qui manifeste une quantité limitée à l’éventail donné par le numéral. C’est une quantification dite répétitive de la part du numéral :

[224] Beo li.l            geos. eul    ddag            **ha na. ssig.** man  
 débarasser-*t.adj*    chose-*oj*    seulement    un-un par un-spé

ga jy.eo. ga. gi.  
 emporter-*jonc*-aller-*t.nom*



‘N’emporter qu’un seul élément de ce dont on doit se débarrasser.’(Kim Nam-il, 2007: 120)

### 1.3.2. Numéral + nom d’unité + *eui* + Nom

Une caractéristique intéressante de la détermination par le numéral en coréen, c’est l’existence du nom d’unité. Il s’agit d’un nom dépendant, à savoir qui doit être lui-même déterminé par un adjectif. On l’appelle aussi classificateur, car il désigne une quantité, nombre, proportion, longueur, largeur, poids ou durée, selon le sens du nom déterminé.

L’ordre [Numéral + nom d’unité + *eui* + N] s’emploie en général à l’écrit. La particule *eui*, qui comble le vide de deux noms, nom d’unité et nom déterminé, peut être elliptique, par exemple *han jan eui sul* ‘un verre d’alcool’ ou *han jan sul* \*‘un verre alcool’. On peut avoir également l’ordre [nom + numéral + nom d’unité], comme *sul han jan* \*‘alcool un verre’, qui est l’équivalent des deux types mentionnés ci-dessus en coréen. Si nous observons de plus près leur ordre de surface, la structure [Numéral + nom d’unité + *eui* + N] envisage le groupe nominal de la partie vers le tout. Pour cette raison, l’ordre numéral-nom d’unité n’est pas interchangeable. C’est un groupe soudé. Poser la partie avant le tout comme *han jan sul* ou *han jan eui sul* ou le tout avant la partie comme *sul han jan* dépend en revanche de la visée de discours du locuteur. Ils manifestent l’un et l’autre un rapport du tout-partie ou de partie-tout.

La particule *eui*, quant à elle, est un signe d’incidence adjectivale. Soit en figure :

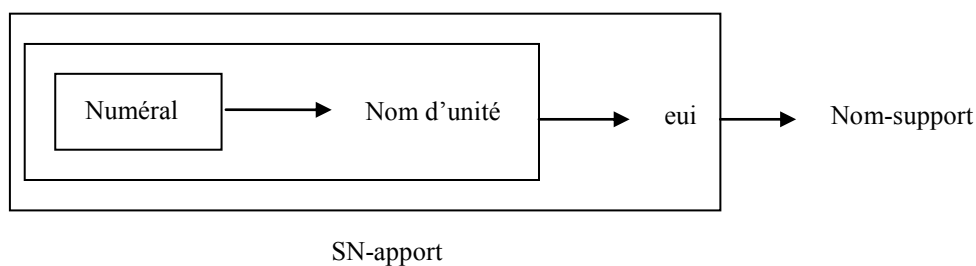


Fig. 55

L'ordre *sul han jan* peut être présenté par la figure 56 :

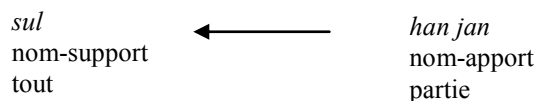


Fig. 56

Les trois exemples ci-dessous doivent alors être mis en contraste en fonction de leurs ordres comme le montre les figures qui précèdent.

[225] han chae.eui jib *Vs* jib han chae  
 un bâtiment-*app* maison *Vs* maison un bâtiment  
 ‘une (seule) maison’

Par rapport au nom comptable, les noms abstraits, ou non-comptables, acceptent mal l'ordre inversé.

[226] han beon.eui gi eog *Vs* ?? gi eog han beon  
 Un fois-*app* mémoire *Vs* mémoire un fois  
 ‘un seul bloc (?) de mémoire’ (Kim Nam-il, 2007: 119)

Par contre, du fait qu'un nom comme *gang mul*, la rivière (l'eau de la), est difficile à comptabiliser comme un seul (à cause d'un volume inchiffrable dans la

réalité), l'ordre *gang mul han jul gi* produit une expression comique. L'eau de la rivière est réduite en un courant d'eau comptable, ce qui n'est vraisemblable que dans un contexte de fantaisie ou de conte. On retrouve ce même effet dans l'expression *bich han jul gi* 'un rayon de lumière', déjà plus acceptable.

[227] han jul gi (eui) gang mul Vs gang mul han jul gi  
 Un cours(app) fleuve VS fleuve un cours  
 'un courant de rivière' (*Ibid.*)

### 1.3.3. N + Numéral + Nom d'unité

L'ordre [N + Numéral + Nom d'unité] manifeste également une relation tout-partie, excepté que l'on pose d'abord le tout, puis le quantifie par le numérique. C'est un ordre inversé par rapport à l'ordre déterminant-déterminé dans la syntaxe coréenne. De là, nous pouvons envisager cet ordre déterminé-déterminant comme un moyen emphatique d'agir sur la partie. C'est ce que nous allons examiner.

Dans un panneau d'autoroute, l'ordre nom numéral-nom d'unité est une réduction de la prédication 'Tae baeg (*eun*) 56 km (*e iss da* 'à exister')'. C'est le cas dans l'exemple [228] :

[228] Tae baeg 56 km.  
 'Taebaeg est à 56 km.' (Kim Nam-il, 2007: 99)

De l'exemple [229] à l'exemple [234], l'ordre déterminé-déterminant figure une relation tout-partie. Dans l'exemple, *o du mag han chae* 'une cabane', exemple [229], le numéral-nom d'unité, qui forme un groupe nominal, détermine le nom-support. Syntactiquement, le nom déterminé est un support. Cependant, il nous semble qu'une focalisation sur le déterminant nominal en GN a lieu. Génétiquement, sans un nom-noyau, le GN quantifiant numéral-nom d'unité n'a pas de raison d'être. Mais l'ordre de surface nom numéral-nom d'unité semble suivre un fait constant dans la syntaxe coréenne, comme si *o du mag* 'une cabane'

était incident à *han chae* ‘(est à) une’. Car le GN quantifiant détermine l’extensité du nom qui le précède. Il y a d’abord le nom-support, qui représente un ‘tout’ par rapport au déterminant, ‘partie’. En voici quelques exemples :

- [229] O. da ga eo ddeon **o du mag. han. chae** bo. ass. ji. yo ?  
 Venir-*jonc* certain cabane un bâtiment voir-*T(ass)-aux*  
 ‘(Vous) avez vu **une cabane** en venant (ici) ?’ (Kim Nam-il, 2007: 102)
- [230] Na. neun **gwang san. ji dae leu po cheos jul.** eul  
 Je-*θ* mine-région reportage premier ligne-*oj*  
 geu. mal. lo jang sig ha.ess da.  
 ce-parole-loc décorer-*pass-T(ass)*  
 ‘J’ai décoré **la première ligne de ce reportage** sur la région de mines par cela.’ (Kim Nam-il, 2007: 112)
- [231] **Bul bich han. jeom** sae. eo na o.ji. anh. ass. da.  
 Rayon un-point filtrer-*jonc* sortir-*jonc*-ne pas être-*pass-T(ass)*  
 ‘**Un seul rayon de lumière** n’est pas filtré.’ (Kim Nam-il, 2007: 117)
- [232] **Dam bae han. gae bi. leul** da tae un da eum  
 Cigarette un-morcequ-*oj* tout brûler-*t.adj* après  
 il eo na chang mun eul yeol eoss da.  
 se lever-*jonc* fenêtre-*oj* ouvrir-*pass-T(ass)*  
 ‘Après avoir fumé **une cigarette**, (je) me suis levé et (j’) ai ouvert la fenêtre.’ (Kim Nam-il, 2007: 121)
- [233] **Gyeol hon seog dal** man e phal a beo lin  
 Mariage trios-mois-*seul-loc* vendre-*jonc*-jeter-*t.adj*  
 geum ban ji, yeon tan. ga seu e sseu leo ji go, (...)  
 or-bague, briquette de charbon-gaz-*loc* tomber-*jonc*, (...)  
 ‘... l’anneau d’or vendu après **3 mois de mariage**, (elle) est tombée dans le gaz de briques de charbon...’ (Kim Nam-il, 2007: 124)
- [234] (...) Mu su ha.n eo neu nal. eui geu sae byeog, mu sim ko  
 être innombrable-*t.adj* certain-jour-*app* ce-aube, par hasard  
 son. eul bbeod. eoss. eul. ddae jab hi. deon **ja li ggi**  
 main-*oj* allonger-*pass-t.adj* temps trouver-*t.adj* eau  
**han. dae jeob.** eui a nae. neun ?

un bol-*app*                femme-*θ*

‘À cette aube des jours innombrables, (il y avait) (ma) femme (qui avait préparé) **un bol d’eau** au moment où (j’) étendais ma main.’ (Kim Nam-il, 2007: 124)

De là nous pouvons constater que cette structure [N + Numéral + Nom d’unité] n’a de sens que dans le cadre de la présupposition du tout. Par exemple, *gyeol hon seog dal* ‘mariage + trois mois’ suppose que *le mariage (a dépassé) les trois mois*. Ainsi que *ja li ggi han dae jeob* ‘eau que l’on met dans la table de nuit + un bol’ est présupposé comme l’eau *que ne contenait qu’un (seul) bol*.

Le GN numéral + nom d’unité réduit ainsi l’extensité du GN qui le précède. Nous pouvons le présenter en figure comme suit :

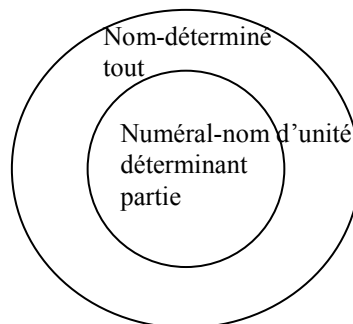


Fig. 57

#### **1.4. Déictique : quantifiant-caractérisant, incidence formelle ou incidence matérielle**

Le déictique en coréen est un mot dont la matière notionnelle est très ténue. Ce pourquoi il est généralement envisagé comme un mot déprédicatif en langue. Il détermine alors formellement le mot nominal en se positionnant devant lui. En dehors de son rôle de déterminant, le déictique *i/geu/jeo* participe activement à la construction du mot de discours. Ce qui est intéressant, c’est que le déictique ne distingue pas le champ formel de type nominal, verbal ou encore adverbial, tout

en gardant sa qualité de désignation ou de monstration. C'est la raison pour laquelle, en coréen, le déictique assure la cohésion discursive, non seulement sur le plan nominal, mais également sur le plan verbo-adverbial. De plus, il s'utilise sans agglutination, en tant que pronom de troisième personne.

Dans la tradition grammaticale coréenne, le déictique, classé comme adjectif démonstratif, a été décrit principalement par sa fonction exophorique, comme mouvement de référence à l'intérieur d'une situation de communication ou d'un univers de discours. L'aspect qui concerne sa fonction endophorique a été systématiquement négligé. Pour donner une idée globale du mécanisme du déictique, nous nous proposons donc d'étudier différents emplois à l'intérieur de champs linguistiques donnés. Ceci devrait nous permettre de mieux comprendre le mécanisme de détermination nominale au sein du SN. En tout état de cause, un déictique au plan nominal, en dehors de son rôle de pronom personnel, assume un rôle de déterminant. Ce qui nous intéresse en priorité, c'est d'appréhender les effets discursifs qui découlent de sa position pré-nominale. Nous verrons que le mécanisme d'incidence du déictique diffère alors selon le champ linguistique environnant.

#### **1.4.1. Le déictique sur le plan nominal**

##### **a) Pronom de 3<sup>e</sup> personne**

En coréen, la référence directe à la 3<sup>e</sup> personne, ou personne absente de l'interlocution, peut être indiquée par *geu*, classé parmi les trois formes déictiques. Tandis que le pronom personnel de 3<sup>e</sup> personne en *i/jeo* ne s'emploie que par agglutination au nom ou au nom dépendant. Par exemple *i bun* 'cette personne-ci', *jeo bun* 'cette personne-là' pour la personne honorifiée, ou *i sa lam* 'cet homme', *jeo sa lam* 'cet homme-là', mais également *geu bun* 'cette personne-là', *geu sa lam* 'cet homme-là' pour la personne non-honorifiée. Ainsi employés, ils ne sont plus envisagés comme des pronoms personnels, mais comme des pronoms

déictiques complétifs qui appellent une matière nominale. Un exemple où *i/jeo* s'emploie comme pronom personnel de 3<sup>e</sup> personne, c'est après l'agglutination de la marque de pluriel *deul*. De là nous avons *i deul, jeo deul* au sens de 'ils/eux' ou 'elles' à la 3<sup>e</sup> personne de pluriel. Il s'agit là de mots de discours. Prenons des exemples :

- [235] **Geu.** neun i gos pe lou. eui hae byeon. gga ji  
 Lui-*θ* ce-chose Pérou-*app* bord-*jusqu'à*
- do mang chy.eo o. ji. anh. ass. deon ga.  
 s'évader-*jonc* venir-*jonc*-ne pas être-*jonc*
- 'N'est-il pas venu jusqu'au bord de la mer du Pérou après s'être évadé !'  
 (Romain Gary, *Les oiseux vont mourir au Pérou*, traduit en coréen par Kim Nam-ju, 2005 : 19)

- [236] A mu yog sim. do eobs. neun **i / jeo. deul.** eul bo sal phi. so seo.  
 Certain avidité-spé ne pas exister-*t.adj* ce-*plu-oj* soigner-*T(exc)*
- '(Nous vous prions que) soigniez ces hommes qui sont désintéressés.'

Dans l'exemple [235], *geu* est un pronom personnel de 3<sup>e</sup> personne, un pronom déictique supplétif qui renvoie à une matière notionnelle qu'il présuppose, quelle que soit la place de celle-ci dans le discours. Tandis que *i / jeo deul* en fonction d'objet dans [236] prennent le pluriel comme matière notionnelle. À noter qu'il s'agit toujours de personnes humaines.

Le déictique *i / geu / jeo* permet également de désigner une chose, généralement après agglutination du nom dépendant *geos* 'chose' : *i geos* 'cette chose', *jeo geos* 'cette chose-là'. Il peut éventuellement indiquer un lieu en fonction de la matière notionnelle du mot nominal. Tous sont des pronoms de 3<sup>e</sup> personne non-humain formés en discours :

- [237] I you. neun al. su eobs. go, da man  
 Raison-*θ* savoir-*(t.adj)*-possibilité ne pas exister-*jonc*, seulement
- geu/i/jeo.** geos. i geu.sun gan. eui choi seon. i. eoss. da.  
 ce-chose-*sj* ce-moment-*app* meilleur-être-*pass-T(ass)*

‘On ne sait pas la raison, seulement cela a été meilleur à ce moment-là.’

[238] Weon ban deu.l i mul leo seo.n **geu/i/jeo.** gos. eun ba lo  
disque-*pl-sj* retirer-*t.adj* ce-chose-*θ* justement

og su su. bat. i. eoss. da.  
maïs-champ-être-*pass-T(ass)*

‘Ce lieu où le disque a été retiré était justement le champ de maïs.’ (Park Min-gyu, 2005 : 207)

La forme discursive [*i/geu/jeo* + nom dépendant] couvre donc la reprise anaphorique de tous les domaines sémantiques : temporels, spatiaux, notionnels.

#### **b) Pré-déterminant nominal**

Un pronom déictique complétif qui appelle une matière nominale est par définition de type formel. Ce n’est pourtant pas l’assise formelle du mot nominal. Génétiquement, le mot nominal est choisi avant le déterminant déictique, en fonction du schème prédicatif sous la visée phrastique. Le déictique antéposé au mot nominal dans la syntaxe résultative en coréen apporte le contenu par le mouvement de référence. Il est formel, mais au moment de l’incidence au mot nominal, il rajoute alors le sens référé comme le ferait un adjectif. De là, le déictique dans la tradition grammaticale est classé comme adjectif démonstratif. Or le déictique coréen en reste là, il n’est jamais envisagé comme un actualisateur formel du mot nominal. Sur ce propos, nous pouvons remarquer que, dans une structure déictique-nom dépendant temporel, la particule est très souvent eludée. En voici un exemple :

[239] **Geu. ddae** mog so li. ga deul ly.eo. o.ass da.  
Ce-moment voix-*sj* entendre-jonc-venir-*pass-T(ass)*

‘À ce moment-là, une voix a été entendue.’ (Kim Nam-il, 2007 : 164)

Le groupe nominal *geu ddae* ‘ce temps’, sans particule, est un circonstant temporel sous forme nominal. Si l’on veut reconstituer ce SN avec particule, nous



pouvons supposer la particule locative *e* ‘à’. Il semble que cela vienne d’abord d’une caractéristique propre au nom dépendant. Mais le rôle du déictique suivi du nom temporel confirme déjà, en quelques sortes, qu’il s’agit du temps d’événement du contenu énonciatif. De là, la particule locative devient redondante. Dans ce qui suit, nous éclairerons cet aspect en étudiant le déictique à travers la triade énonciative : personne, espace, temps.

#### 1.4.2. Le déictique sur le plan verbal

Au plan verbal, le déictique coréen peut servir à la construction d’un mot verbal, sous la forme [i/geu/jeo + leo + ha da], qui comprend respectivement le déictique *i/geu/jeo*, *leo*, un ‘l’, consonne intercalée, ‘eo’, voyelle thématique, et *ha da* ‘faire’. Cette construction par le déictique correspond à un verbe adjectif de sens « être ceci/cela ». Le verbe *ha da* est en effet un verbe formel qui a perdu sa matière notionnelle ‘faire’. Dans cette construction, il ne conserve qu’un seul des formants du verbe composé :

[240] Geu deul. eun san chaeg. eul ha.ess. da.  
 Lui-plu- $\theta$  promenade-*oj* faire-*pass-T(ass)*  
 ‘Ils ont promené.’

[241] U li. neun jeom sim. eul ha.ess. da.  
 Nous- $\theta$  déjeuner-*oj* faire-*pass-T(ass)*  
 ‘Nous avons pris le déjeuner.’

Dans l’exemple [240], le verbe *ha da* s’utilise au sens plein de ‘agir’, par contre *ha da* dans [241] s’emploie comme auxiliaire du verbe ‘manger’ (ou ‘prendre’). C’est une dématérialisation du verbe *ha da*. C’est cette dernière qui s’emploie dans le verbe adjectif composé en déictique : *i/geu/jeo leo ha da* ‘être ceci/cela’. Pour rappel, le coréen n’ayant pas de conjonctifs emploie cette forme comme « mot conjonctif » après la translation adverbiale. Le procédé de cette

translation du mot verbal se fait par une simple agglutination de la terminaison jonctive du verbe. Le coréen exprime alors toutes les gammes du champ sémantique de la conjonction, de la cause en effet, de l'énoncé simple à l'énoncé complexe, par l'ajout de la terminaison jonctive du verbe en discours avant de clôture de la construction de l'énoncé.

[242] Geu leoh ge ddeo. nass. go, geu leoh ge dol. a. o. ass. da.  
 Ainsi partir-pass-jonc ainsi tourner-jonc-venir-pass-T(ass)  
 '(Elle) est partie comme cela, (elle) est rentrée comme cela.' (Kim Nam-il, 2007 : 165)

[243] Geu leo na jae mi. iss. neun chaeg. i. da.  
 Mais intérêt-exister-t.adj livre-être-T(ass)  
 'Mais (c') est un livre intéressant.'

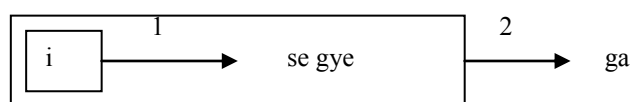
*Geu leo ha ge* > *geu leoh ge* 'être ceci' dans [242] est une forme issue de l'ajout de *ge* à la terminaison jonctive. Le verbe-déictique permet d'éviter la redite de ce qui a été énoncé un peu plus tôt. Il assume fidèlement la référence de la fonction anaphorique au plan verbal (ici, la femme dont il est parlé a quitté la Corée à cause d'un homme). Comme on le voit, le déictique coréen couvre la référence dans le domaine nominal, verbal et adverbial. *Geu leo na* > *geu leo ha na* 'mais', dans l'exemple [243], a le sens d'opposition par rapport au contenu qui précède. Le mouvement de référence désigne la qualité du livre, qui est ce qui fait débat. Tout en conservant la fonction référentielle assurée par le déictique, la terminaison y ajoute le sens d'opposition.

### 1.4.3. L'incidence référentielle du déictique

Examinons l'ordre [déictique - N - particule] :

[244] Mun deug **i. se gye. ga** woi gye cheo leom neu ggyeo ji. eoss. da.  
 Soudain ce-monde-sj extérieur comme sentir-pass-T(ass)  
 'Soudain ce monde est senti comme le monde extérieur.' (Park Min-gyu, 2005 : 194)

Le SN *i se gye ga* dans l'exemple [244] a une structure typique [déictique + nom + particule] 'ce monde'. Il assume la fonction de sujet-support de l'énoncé. Le coréen, comme il possède une vingtaine de particules, n'est pas aussi catégorique pour la description de la particule. Nous en discuterons dans le chapitre suivant. L'ordre des éléments du SN, [déictique + nom + particule], ainsi construit, implique une relation syntaxique et donc un mécanisme d'incidence dans le SN interne. On peut le représenter en termes d'incidence par la figure suivante :



1. Incidence matérielle
2. Incidence formelle

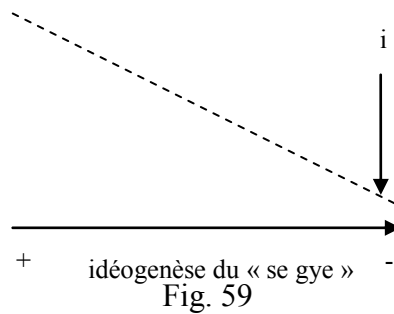
Fig. 58

On peut analyser le SN ci-dessus à travers ses deux incidences successives. D'abord incidence du déictique au mot nominal *se gye* 'monde'. Cette incidence est considérée comme une *actualisation lexicale spécifique* (J. C. Rossignaux, 1997 : 244) du mot nominal *se gye* 'monde', actualisation du groupe nominal. Ensuite, la particule *ga* opère une actualisation phrastique, faisant du groupe nominal un syntagme nominal. Ou autrement dit, tant que le groupe nominal n'est pas objet de l'incidence formelle à la particule, il s'envisage comme GN. On peut en conclure que le déictique, déterminant de nature formelle, est avant tout incident par cette incidence qui permet à la détermination matérielle de fonctionner. Le déictique, avant de déclencher l'incidence au mot nominal, réfère à un référent. C'est ainsi que le vide sémantique est rempli. C'est la raison pour laquelle l'incidence du déictique au mot nominal se définit comme une incidence matérielle.

Du point de vue de la syntaxe génétique dans le SN, le mot nominal forme un noyau, choisi d'avance, viennent ensuite le pré-déterminant et la particule. L'ordre des éléments du SN, qui est le résultat de la syntaxe génétique, « n'est pas linéaire de la même manière et n'appartient pas en soi à la chaîne parlée. Celle-ci n'est que la fixation en résultat de ce qu'a produit une syntaxe sous-jacente générique, dont la syntaxe en résultat représente une saisie par le travers. » (LL3 : 216, 1987)

La pré-détermination nominale du déictique étant, finalement, de type matériel, elle réduit la possibilité du sémantisme du mot nominal comme l'exemple *i se gye*. Dans la transition de *se gye* → *i se gye* 'ce monde', il s'agit d'un monde symbolisé par la ferme d'un ancien ami, que le narrateur a sous les yeux au moment où il le décrit. Le déictique réduit l'extension nominale. En ce sens, le déictique est un prédéterminant qui détermine formellement et matériellement le mot nominal, par la référence. Le déictique contribue à la compréhension du mot nominal en discours, en lui attribuant un environnement, en l'enfermant dans un univers de discours. Cependant, il n'est pas une assise formelle, qui permettrait d'actualiser le mot nominal au cours de la transition de la Langue au Discours. Ce rôle est dévolu à la particule, post-déterminant. Pourtant, nous avons vu plus haut que cette qualité de l'extension formelle du déictique exerçait une grande influence sur la présence ou non de la particule dans le nom dépendant temporel. Cela semble montrer que le déictique suffit à assumer momentanément le rôle d'assise formelle du mot nominal.

La réduction du champ sémantique du mot nominal est bien le rôle du pré-déterminant. On peut illustrer l'idéogénèse du mot *se gye* au moyen du schéma suivant :



Le déictique permet de saisir le mot nominal au plus étroit de son extension. Il réduit ainsi la matière nominale. Même s'il est envisagé comme une incidence formelle par la grammaire traditionnelle, il est plus intéressant de l'envisager par son incidence matérielle, du fait que le nom va être restreint au sens de son référent. Le déictique, mot déprédicatif, est rendu incident au mot nominal en y apportant sa matière référentielle. Cette incidence devient alors une incidence référentielle. Elle est en fait une extension matérielle.

### 1.5. Remarques conclusives

Le déictique coréen opère pleinement, non seulement au plan nominal, mais également au plan verbal. Les mots ainsi formés, quel que soit le niveau de langage auquel on se situe (Langue / Discours), assument leur fonction référentielle. Le mot formé au moyen du déictique procède facilement par l'ajout du translateur : fonctions adverbiale, nominale et adjectivale. Étant donné que le translateur s'ajoute au verbe, c'est la proposition entière qui va assumer ces fonctions, selon le type de translateur. Celui-ci assume par excellence la fonction de cohésion, pouvant joindre toutes les fonctions syntaxiques dans le texte. Il couvre ainsi le champ connecteur par le mot déictique en fonction adverbiale. En ce qui concerne la fonction adjectivale du déictique, qui nous occupe ici, elle s'intègre à la détermination nominale.

Le verbe adjectif de type *i/geu/jeo leo ha da* ‘être ceci/cela’ est un mot composé. C’est une lexicalisation systématique en coréen. De là, nous pouvons le considérer comme un mot de langue, à savoir une forme pré-construite à la disposition du locuteur. Il fonctionne non seulement sur le plan nominal, mais aussi verbal et adverbial. Toutefois, la démarcation entre mot de Langue et mot de Discours reste floue à ce niveau, du fait que le procédé syntaxique l’agglutination est un trait typologique du coréen. Rappelons qu’au niveau de l’écriture, ils sont agglutinés sans blanc.

Le procédé de l’agglutination en coréen est ainsi le principal mode de lexicalisation d’un mot, mais il est également un fait de syntaxe en Discours. Voyons brièvement quelques exemples de mots lexicalisés comportant le déictique. Voici quelques exemples tirés du corpus : *i li* ‘par ici’ ; *yeo gi* > *i eo gi* ‘ce lieu’ ; *geu jeo* ‘de tout temps’ ; *geu dae lo* ‘justement’ ; *i nae* ‘aussitôt’ ; *geu man* ‘dans cette mesure’ ; *i je* ‘en ce moment’ ; *geu nyang* ‘comme cela’ ; *i dda geum* ‘de temps à autre’ ; *geu na ma* ‘même cela’ ; *geu to log* ‘jusque là’ ; *i dae lo* ‘comme ceci’ ; *geu nyang jeo nayng* ‘comme cela comme ceci, ordinairement’ ; etc. Ce sont des mots de Langue, soit adverbe, soit nom. Ils ont une forme fixe, en quelque sorte comme lexie, forme mémorisée.

Voici des mots de discours qui sont tirés également du corpus :

*Geu jung* ‘parmi ceux qui...’ ; *i jjos* ‘par ceci’ ; *geu geos* ‘cette chose’ ; *geu ddae* ‘ce moment-là’ ; *i ddae* ‘ce temps’ ; *geu nal* ‘ce jour’ ; *i beon* ‘cette fois’ ; etc.

Les exemples ci-dessus sont des mots de discours possédant une structure de type [déictique + mot nominal]. Ils ont une forme momentanée en discours, mais se retrouvent fréquemment sous cette combinaison. Le mot nominal y est généralement un nom dépendant. Ainsi ce type de mot construit devient une expression figée. Il assume la fonction d’adverbe-circonstant, notamment lorsqu’il se présente sous la forme [déictique + nom d’espace ou de temps]. Dans ce qui

suit nous observerons la structure [radical du verbe + ... + T.adj], incidente au nom qui lui est postposé.

## **2. Le déterminant au plan verbal, mot de discours**

### **2.0. La détermination nominale par la proposition relative : préliminaires**

Dans ce qui précède nous avons observé le déterminant matériel devant le nom. Sa caractéristique essentielle est d'affecter la matière notionnelle du nom qui le suit en réduisant son extension. Ce qui est intéressant pour notre sujet, c'est de constater que les éléments qui modifient l'extension du nom se trouvent toujours devant celui-ci, en coréen. En cela, ces éléments appartiennent à la catégorie de l'adjectif au plan nominal. Comme cette catégorie est très pauvre en coréen, elle est compensée par l'adjectivation du mot verbal.

Il existe un autre outil de détermination en coréen, qui consiste à ajouter un morphème translateur — équivalent du pronom relatif en français — au verbe, afin de caractériser le nom au moyen d'une proposition verbale. La place de ce morphème translateur, au sein de la structure du verbe de discours, se trouve à la fin du SV. Il est un signe de translation de la proposition en fonction adjectivale.

Il existe deux types de translateur en coréen, *-eun* et *-eul*. Étant donné que chacun prend sa place à la fin du SV, les autres particules, temporel, honorifique, conjectural, etc., qui concourent à la construction du verbe de discours, se retrouvent entre la base verbale et le terminatif, ici le translateur en fonction adjectivale. Du coup, tous les mots verbaux en coréen peuvent générer une incidence adjectivale par simple ajout du translateur à la fin du SV. C'est là une caractéristique majeure de la détermination nominale (matérielle) en coréen.

La détermination matérielle du nom sera donc observée, dans ce qui suit, à travers la proposition adjectivale en *-(n)eun*, en *-deon*, puis en *-eul*.

## 2.1. Le SV en (n)eun : mode actuel

En coréen, le verbe de discours peut assumer non seulement la fonction prédicative, devenant résultativement l'apport du sujet-support, mais également une fonction adjectivale, par l'ajout du morphème translateur, *eun* ou *eul*, à la place de la terminaison dans le verbe de discours. Par ce simple ajout, qui s'effectue au cours de la construction de l'énoncé, la proposition peut assumer une fonction adjectivale. Nous poserons la structure morphologique du verbe de discours par son prototype comme la figure suivante :

Verbe de discours

base verbale	causatif-passif	honorifique	temps	conjecture	modestie	rappel	terminaison
--------------	-----------------	-------------	-------	------------	----------	--------	-------------

Fig. 60

Un verbe de discours coréen consiste en une « transformation » d'un radical par l'agglutination puissancielle de sept morphèmes grammaticaux. Parmi les morphèmes grammaticaux, seule la terminaison est une unité obligatoire. C'est cette entité de discours qui sera incidente au sujet-support et formera la prédication. La terminaison se distingue encore selon qu'elle soit conclusive, et achève ainsi la construction de l'énoncé, soit non-conclusive, elle se lie alors à d'autres propositions. C'est cette dernière terminaison qui permet la translation d'une proposition en proposition nominale ou adjectivale. Rappelons que la fonction (le mode) d'une phrase en construction se décide par le choix du morphème terminatif. Dans cette section, nous excluons tous les modes de terminaison pour concentrer notre attention sur la proposition déterminative, donc adjectivale. On considère qu'il existe deux types de translateur capables de former des propositions adjectivales : *eun*, mode actuel ; *eul*, mode virtuel.

Pour déterminer un mot nominal en Discours, le coréen dispose plusieurs



moyens : l'adjectif, le nom sous la particule *eui* 'de', la forme déictique. C'est ce que nous avons survolé dans ce chapitre. Nous étudierons maintenant la détermination nominale au moyen de la proposition. Qui dit proposition dit verbe, il y aura donc une incidence temporelle sous cette proposition. Nous rappelons que la catégorie du verbe en coréen se distingue dès la Langue, soit en tant que verbe, soit en tant que verbe adjectif, en fonction des traits sémantiques du mot. En tant que partie de Langue, le verbe est un mot qui s'achève au temps, il s'envisage comme une action que l'on peut saisir chaque instant de l'événement ; tandis que le verbe adjectif saisit l'événement dans son intégralité, comme état. Dans la proposition adjectivale, la qualité du verbe crée une disparité entre les deux catégories verbales quant au choix du morphème translateur de type *eun*. Car le verbe adjectif n'accepte pas le morphème translateur *neun*.

Lorsque le morphème translateur s'agglutine à la construction discursive du verbe coréen, la proposition devient incidente au mot déterminé. Cette proposition pré-déterminante affectera l'extension ou éventuellement l'extensité du mot nominal déterminé. En fonction de la relation entre la proposition et le nom déterminé, on distinguera alors la proposition relative de la proposition appositive (complétive). Du point de vue de l'ordre des mots, le nom déterminé par la proposition se situera toujours après la proposition déterminante, de là, nous l'appellerons, en grammaire coréenne, le *nom-tête*, et non l'antécédent<sup>64</sup>.

Dans ce qui suit, nous observons la proposition déterminante en *(n)eun* en commençant par le syntagme verbal terminé par *neun*.

Du point de vue de l'incidence, le signe *neun* agglutiné au radical du verbe manifeste l'événement imperfectif, tout en conservant le temps propre à la proposition principale. Il s'analyse morphologiquement *neu + n = neun*. Dans les faits, le *n* seul est un morphème qui suffit à former une proposition adjectivale, sa portée opératoire s'étend à la proposition entière. Du point de vue sémantique, *neu*

---

64. Cf. G.-S., Nam ([2001] 2004), *La syntaxe du coréen contemporain*, p. 243.

a valeur aspectuelle d'imperfectivité, par opposition au signe *eoss*, perfectif. C'est la raison pour laquelle le morphème translateur adjectival *neun* n'est compatible qu'avec le verbe doté d'un radical, car le verbe adjectif en coréen est considéré comme lexicalement perfectif. Comme il s'agit d'un verbe d'état, il « évoque un événement non susceptible de développement intérieur : il parvient d'emblée à la complétude, ce qui n'exclut pas qu'il perdure dans le temps, d'instant en instant. » (Cf. Joly et O'Kelly, *GSA*, 1990 : 136-137). De fait le verbe adjectif ne se combine pas avec *neun* pour former une proposition déterminante. Avant d'entrer dans le détail, nous allons distinguer la proposition déterminante en *neun* en fonction de sa structure, soit relative, soit complétive.

### 2.1.1. Le SV en verbe + *neun*

Une proposition déterminative est relative lorsque le nom déterminé est l'un des constituants de la phrase matrice. D'après notre observation, il n'y a pas de contrainte pour le nom-tête, quelle que soit sa fonction syntaxique dans la phrase. Curieusement, dans nos exemples, le nom-tête était le sujet dans la majorité des cas. *Neun*, qui ne s'applique qu'avec le verbe, exprime alors l'imperfectivité de l'événement rapporté par la proposition déterminative. Si le temps linguistique de la proposition principale est au présent, la proposition déterminative avec *neun* s'interprète comme étant au présent. Tout événement présent est considéré en coréen comme un événement non-fini. Prenons des exemples :

[245] Jeo gi. seo sin mun. eul ilg **neun** sa lam. i nu gu. ni ?  
 Là-bas-loc journal-oj lire-t.adj personne-sj qui-(être)-T(inte)  
 'Qui est l'homme qui lit (lisant) le journal là-bas ?' (*Grammaire pour les étrangers I*, Kim Jeong-Sug et alii, 2005 : 165)

[246] Jeo gi ga. **neun** a i. neun nae chin gu. i.eoss. da.  
 Là-bas aller-t.adj enfant-θ mon ami-être-pass-T(ass)  
 'L'enfant qui va là-bas était (a été) mon ami(e).' (*Ibid.*)

La proposition déterminante en *neun* coïncide avec l'instant de parole. Le

présent coréen est en fait le non-passé, par opposition au passé. Le *neun* n'indique donc pas le temps chronologique, mais aussi l'aspect. Cela veut dire que, par ses morphèmes grammaticaux, le coréen indique non seulement quand se situe l'action mais aussi comment elle se déroule. C'est la raison pour laquelle le *neun* manifeste une action qui est au présent, parce que cette action n'est pas terminée (inaccomplie)<sup>65</sup>. Le *neun* indique donc que l'événement n'est pas encore accompli par rapport à l'instant de parole (I). Nous pouvons ainsi représenter la proposition en *neun* au moyen de la figure suivante.

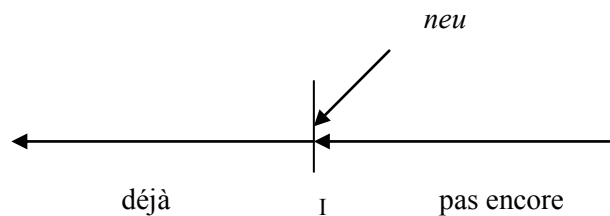


Fig. 61

Cette valeur aspectuelle est plus mise en relief, si la proposition portante est au passé. La proposition déterminative en *neun* exprime l'événement inaccompli, donc imperfectif dans le passé. Nous étudierons cette dernière en fonction de la position syntaxique du nom-tête dans la proposition principale, et procéderons ainsi pour toutes les propositions déterminatives qui suivront.

#### a) Sujet

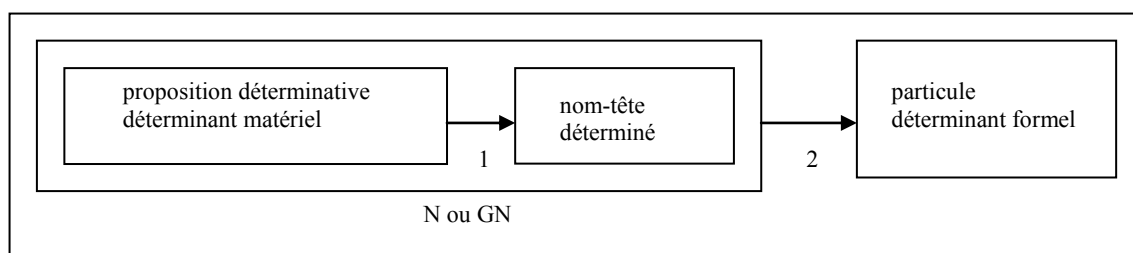
Nous proposons des exemples dont le nom-tête est en fonction de sujet dans la proposition principale. Quelle que soit la fonction assumée, le nom-tête, déterminé par la proposition déterminative en *neun* coïncide avec la temporalité de la proposition portante. La proposition déterminative réduit alors l'extension du nom déterminé, ainsi que son extensité (la quantité des êtres auxquels le nom

65. Cf. A, Fabre (1997), « À la recherche du temps coréen », dans *Culture coréenne*, Paris, Centre culturel coréen, n° 45, p. 21.

est appliqué). Prenons un exemple :

- [247] Tucche ga. **neun** gil. i ddeo ol l.ass. da.  
 Tucche aller-*t.adj* route-*sj* se rappeler-*pass-T(ass)*  
 ‘(Je) me suis rappelé la route qui conduisait à Tucche.’ (*litt.*) ‘La route qui  
 conduisait à Tucche (m’) est revenue.’ (Kim Nam-il, 2007 : 100)

Le nom déterminé dans l’exemple [247] assume la fonction de sujet-support, étant déterminé formellement par la particule *i*. À partir de sa double détermination, matérielle-formelle, nous pouvons montrer en figure l’incidence en cascade saisie par le temps opératif au cours de la construction de l’énoncé. Soit en figure :



SN

1. Incidence adjectivale, détermination matérielle
2. Incidence formelle, détermination formelle

Fig. 62

Dans cette figure, nous pouvons constater que la portée opératoire de la proposition est restreinte à un nom (N) ou un groupe nominal (GN). Ce qui fait le syntagme nominal, c’est l’incidence formelle du N ou du GN à la particule. L’ordre de cette opération déterminative matérielle est posée avant, la déterminative formelle après. C’est un fait syntaxique constant en coréen, que l’on pourra également vérifier au moyen de ce qui suit. Le nom-tête, déterminé, assume la fonction de sujet dans l’exemple [248], d’objet dans les exemples suivants [249] et [250]. Quant à la valeur discursive, la proposition déterminative

en *neun* manifeste l'imperfectivité (cf. *supra*), liée à sa temporalité par rapport à la proposition principale. C'est la raison pour laquelle elle est traduite en français par l'imparfait. Si le temps avait été au présent dans la proposition principale, elle-même aurait été traduite par un présent, un événement non-fini alors.

[248] Jeong weon. eui son gil ggeut. e ga lo ji leu. neun  
 Jeongweon-*app* main fin-*loc* croiser-*t.adj*

hyeon su mag. i bo y.eoss. da.  
 Banderole-*sj* être vu-*pass-T(ass)*

‘Une banderole suspendue est vue là où pointe le doigt de Jeong-Weon.’

Kim Nam-il (2007: 114)

[249] Eo jjeo da ha na. ssig nae lyeo o. neun. cha. deul. eul  
 par hasard un-un par un descendre-*t.adj* voiture-*plu-oj*

yu sim hi sal phy.eoss. da.  
 attentivement observer-*pass-T(ass)*

‘(J’)ai observé attentivement les véhicules qui descendaient au hasard un par un.’ Kim Nam-il (2007 : 108)

En principe le *neun* n’accepte que les verbes dotés d’un radical, nous avons néanmoins trouvé un exemple dans le corpus où un verbe adjectif, *han eobs da*, littéralement ‘la fin n’existe pas’ (‘être infini’), accepte une terminaison non conclusive, *neun*, dans la proposition qui le détermine :

[250] Haes sal. i han eobs. **neun** si gan. eul tae u.eoss. da.  
 Rayon de soleil-*sj* être infini-*t.adj* temps-*oj* brûler-*pass-T(ass)*

‘Le soleil a brûlé le temps infini.’ (Kim Nam-il, 2007 : 120)

*Han eobs da* est bel et bien un verbe adjectif. En fait, il s’agit d’une lexie<sup>66</sup> de la prédication du verbe adjectif en SV *han i + eobs da* ‘la fin n’existe pas’. Le fait qu’il accepte le *neun* peut être expliqué par le sémantisme du verbe adjectif

66. C’est une unité fonctionnelle, mémorisée en compétence, constituée naturellement à partir du mot, suite à des transferts variés. Cf. B. Pottier (1974), *Linguistique générale, théorie et description*, pp. 272-279.

*eobs da*, qui est saisi comme un événement-procès imperfectif en discours. L'événement est « non-susceptible de développement intérieur : il parvient d'emblée à la complétude, ce qui n'exclut pas qu'il perdure dans le temps, d'instant en instant » (GSA : 137, déjà cité). Il peut donc être entendu à chaque instant comme un processus qui dure, non-fini. C'est un cas où l'aspect grammatical affecte l'aspect lexical.

On trouve également le verbe adjectif en *iss da* 'exister', par exemple *jae mi iss da* 'être intéressant', lexie de *jae mi ga iss da* 'le plaisir existe'. L'exemple est emprunté à la *Grammaire coréenne pour les étrangers, vol.1* (2005 : 167).

[251] Jae mi iss. **neun** il eobs. eul gga ?  
 Plaisir-*t.adj* chose ne pas exister-*T(inte)*  
 'N'y a-t-il pas quelque chose d'intéressant ?'

Nous pensons que la raison est la même que pour *eobs da* 'ne pas exister' dans l'exemple [250]. L'événement *jae mi iss da* 'être intéressant' est saisi non pas comme un état, mais comme un événement imperfectif en discours, du moment que lui est jointe la proposition en *neun*.

Observons dans ce qui suit la détermination par la proposition adjectivale, du point de vue de l'extension et de l'extensité du nom-tête :

[252] Nae seu seu lo geu. dong an. eun ddeo do. **neun** so mun. eul  
 Moi-seul-*loc* ce-durant-*θ* circuler-*t.adj* rumeur-*oj*  
 jim jis bi ggeyeo bo nae. go. man. iss. eoss. deon  
 délibérément traversant envoyer-jonc-seul-exister-*pass-t.adj*  
 geos. i. da.  
 chose-être-*T(ass)*

'Moi-même (j')ai passé délibérément sur la rumeur qui circulait pendant ce temps.' (Kim Nam-il, 2007 : 115)

Nous pouvons constater qu'il sagit d'une inter-relation sémantique entre la proposition déterminante et le nom déterminé. Le nom déterminé dans l'exemple

[252], *so mun* ‘la rumeur’, est réduit par la détermination propositionnelle. Cependant, étant donné que son contenu reste imprécis, ‘qui circulait’, à défaut de le définir d’avantage, l’inscrit dans le temps. Son extensité reste aussi vague, tant que nous ne sommes pas en mesure de déterminer de quelle rumeur il s’agit. La détermination exprime la valeur aspectuelle imperfective dans le passé, manifestée par la proposition principale.

### b) Thème

Les verbes *iss da* ‘exister’ et *eobs da* ‘ne pas exister’ sont en coréen des verbes adjectifs. À l’opposé des langues indo-européennes, l’expression de l’existence dans cette langue est saisie comme un événement-état en Langue. Or ils acceptent en Discours le translateur *neun*, qui a une valeur imperfective. Cela a été expliqué plus haut déjà.

Étant donné que le *neun* marque l’événement non-fini par rapport au temps de la proposition principale, la proposition déterminative exprime non seulement un événement continu en *neu-*, mais également le contour sémantique du nom-tête par le *-n*. La détermination nominale en *neun* apporte dans l’exemple [253] une extension à *sin heyong che in* ‘nouvelle chaîne (antidérapante)’, qui réduit son usage à la catégorie de la femme-conducteur. La matière notionnelle du nom déterminé s’y applique ainsi :

[253] Yeo seong un jeon ja. do swib ge da lu.l su  
 Femme conductuer-*aussi* facilement traiter-*t.adj* possibilité  
 iss **neun** sin hyeong. che in. i. la go ha.ess da.  
 exister-*t.adj* nouveau-chaîne-être-*jonc* faire-*pass-T(ass)*

‘On disait que c’était une nouvelle chaîne (antidérapante) que même une femme-conducteur pouvait traiter facilement’ (Kim Nam-il, 2007 : 107)

L’exemple [254] est dans le même cas. Un événement-état en Langue accepte *neun* en Discours. De là, le verbe adjectif *eobs da* ‘ne pas exister’ est saisi

comme un événement-procès, ici le fait, pour des « atomes », de n'avoir pas de forme. Le contour sémantique est ici précis. Son extensité s'en trouve ainsi réduite.

[254] Geo eui wan seong. dan gye. e i leu l.eoss. deon yeong gug. pung  
Presque achèvement-étape-loc arriver-pass-t.adj anglais-style

dae jeo taeg. i han. sun gan. e hyeong che. do eobs. **neun**  
residence-sj un-moment-loc forme-spé ne pas exister-t.adj

weon ja. deul. lo bun hae doe .eo. beo ly.eoss. da.  
atome-pl-loc décomposer-jonc-jeter-pass-T(ass)

‘La residence de style anglais, qui en était à l'étape ultime de son accomplissement, a été décomposée en un instant en atomes qui n'avaient pas de formes.’ (Kim Nam-il, 2007 : 120)

Du point de vue de la temporalité, la proposition déterminative s'accorde avec l'« imperfectivité » de la proposition principale.

[255] (...)Yang. jjog san. i man deul eo nae. **neun** gye gog. eun jeom jeom  
Deux côté montagne-sj créer-t.adj vallée-θ de plus en plus

gip eo ji. eoss. da.  
être profond-pass-T(ass)

‘La vallée où les montagnes formaient deux côtés devenait de plus en plus profonde.’ (Kim Nam-il, 2007 : 102)

### c) Objet

Voici un exemple où l'objet de la proposition principale est déterminé par une proposition adjectivale. Il démontre que l'extension et l'extensité du nom-tête dépend de l'inter-relation sémantique entre la proposition déterminante et le nom déterminé. À noter là encore que la proposition déterminante en *neun* est traduite au moyen de l'imparfait en français. La valeur aspectuelle imperfective de *neun* exprime ici une certaine durée dans le temps passé.



[256] Eo jjeo da mog tan. cha. man beol mog jim eul sid go  
 Par hasard charbon de bois-voiture-*seul* abattage d'arbre-*oj* charger-*jonc*  
 dol a ga. **neun** gub i. gil. eul han eobs i geol. eo. ol l.ass. da.  
 rentrer-*jonc* courbe-route-*oj* infiniment marcher-monter-*pass-T(ass)*  
 '(J)' ai monté indéfiniment la route coudée où rentrait seul un véhicule du  
 charbon de bois chargé de l'abattage des arbres.' (Kim Nam-il, 2007 :  
 112)

De ce qui précède, nous pouvons constater que, quelle que soit la fonction de la proposition principale, le nom-tête n'a aucune contrainte, et assume pleinement sa fonction syntaxique au moyen de la particule. Quant à la portée opératoire de la proposition déterminative, elle est restreinte au nom-tête. Elle en modifie alors l'extension, ainsi que, éventuellement, l'extensité. Le degré d'extension et d'extensité va dépendre entièrement de l'inter-relation sémantique dans le contexte donné. La détermination nominale sous la proposition en *neun* s'interprète en coréen par *neu-*, actuel, imperfectif et par *-n*, signe de translation adjectivale.

### 2.1.2. Le SV en verbe + *eun*

#### a) Sujet

Nous avons posé la valeur fondamentale du *neun* comme imperfective. Dans ce qui suit nous étudierons la particule *(eu)n*. Ce qui revient, en un sens, à étudier l'absence de *neu-*. *Eun* entre en opposition avec *neun*, et pour cause, il a une valeur perfective. Soit en figure :

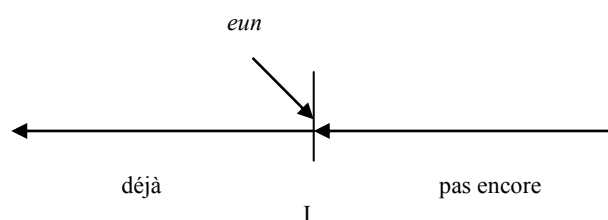


Fig. 63

L'absence de *neu* dans le translateur adjectif en *eun* exprime temporellement ce qui est déjà passé ; aspectuellement l'événement perfectif. Le translateur adjectif en *eun* dans la proposition exprime l'événement révolu par rapport à l'évènement de la proposition principale. C'est la raison pour laquelle la déterminative en *eun* se traduit en français par le passé composé ou le participe passé. Ce qui est comparable avec la déterminative en *neun*, qui, pour rappel, se traduit en français par l'imparfait lorsque la proposition principale est au passé, ou par le présent lorsqu'elle est au présent.

La portée opératoire de la proposition relative est de former un GN avec le nom déterminé. Une fois le nom déterminé par la déterminative en *eun*, son extension sera précisée par la relation qu'il entretient avec elle à l'intérieur d'un contexte donné :

- [257] Han gyeol jit eo ji.n                    eo dum. i      keo teun. cheo leom  
 Nettement   devenir foncé-*t.adj*   ténèbres-*sj*   rideau-*comme*
- hwi gam gyeo deul. eoss. da.  
 s'enrouler-*pass-T(ass)*  
 'L'obscurité, (qui est) devenue plus ténébreuse, s'est enroulée comme des rideaux.' (Kim Nam-il, 2007 : 100)
- [258] Geob. e   jil li.n            a i. deul. i      bang. eu lo      dal a na.ss. da.  
 Peur-*loc*   pâlr-*t.adj*   enfant-*plu-sj*   chambre-*loc*   se sauver-*pass-T(ass)*
- 'Les enfants qui ont eu peur se sont sauvées à la chambre.' (Kim Nam-il, 2007 : 107)
- [259] Che in. eul   chi.n            cha lyang. eun   geo eui   eobs. eoss. da.  
 Chaîne-*oj*   installer-*t.adj*   véhicule-*θ*   presque   ne pas exister-*pass-T(ass)*
- 'Il n'y a presque pas de véhicule qui ait installé ses chaînes.' (Kim Nam-il, 2007 : 108)
- [260] Geu lim ja. cheo leom   bang. an. e            deul eo seo.n            hyeong. i  
 Ombre-*comme*            chambre-intérieur-*loc*   entrer-*t.adj*   grand-frère-*sj*
- mal ha. deo. gun. yo.

parler-*rét-T(ass)-p.aux*

‘Le grand-frère (Cheol-Hwi), qui est entré comme une ombre dans la chambre, (m’)a parlé.’ (Kim Nam-il, 2007 : 123)

Ces exemples présentent tous un nom-tête dans la proposition principale qui est en fonction de sujet. La détermination par la proposition inverse l’ordre sujet-verbe dans l’énonciation. On peut dire en effet que le prédicat verbal dans la principale caractérise le sujet-support. En cela, la relation prédicative est ce qui précise l’extension nominale par excellence. Sur ce mécanisme se forme la proposition déterminative.

### b) Thème

Quelle que soit la fonction qu’il assume dans la proposition principale, le nom déterminé par le déterminant propositionnel forme un GN. Le nom-tête est déterminé par le prédicat-adjectif. Dans ce sens, la détermination sous la proposition n’est rien d’autre qu’une prédication. À savoir que l’incidence de la proposition déterminante au nom-déterminé est identique de celle du prédicat au thème. Il n’y a que l’ordre qui soit inversé. Voici des exemples où le nom-tête est le thème dans la proposition principale :

[261] I mi ja jeong. i neom. **eun** si gag. i. eoss. da.  
Déjà minuit-*sj* passer-*t.adj* temps-être-*pass-T(ass)*

‘C’était déjà le temps où la minuit est passée.’ (Kim Nam-il, 2007 : 106)

[262] Na i deul. eo jin pye. ga deu leo na. **n** gaeng bu. neun  
Âge avoir-*jonc* pneumoconiose-*sj* se révéler-*t.adj* mineur-*θ*

mag jang an. bo da na. eul. ge eobs neun  
mine intérieur-plus être mieux-*sup-jonc* ne pas exister-*t.adj*

pan jas. jib han. kyeon gol bang. e seo(...)  
planche-maison un-côté petite chambre-*loc*

‘Le mineur qui s’était découvert une maladie de poumon, ayant pris de l’âge, (restait) dans une petite pièce sombre où il ne valait pas mieux que l’intérieur de la mine...’ (Kim Nam-il, 2007 : 111)

[263] “Sil nae pho jang. ma cha” la neun gan phan. i but **eun**  
intérieur emballage-charette (être)-T(imp)-*t.adj* panneau-*sj* coller-*t.adj*

heo leum ha.n sul jib. eul chaj. a deul eo ga.ss da.  
Etre pauvre-*t.adj* cabaret-*oj* chercher-*jonc* entrer-*pass-T(ass)*

‘(J’) ai cherché une auberge pauvre qui avait mis un panneau « cabaret mobile ». (Kim Nam-il, 2007 : 116)

[264] Dong an. i ddeu.n chim mug sog. e seo(...)  
Intervalle-*sj* écarter-*t.adj* silence intérieur-*loc*

‘Dans un silence qui a passé un certain temps...’ (Kim Nam-il, 2007 : 121)

[265] (...)Jeon. gwan. gye yo lo. e yeon ju.l i manh a ji.n  
politique-administration-monde autorités-*loc* connexions être plein-*t.adj*

geu. neun IT. san eob. e seo saes byeol. cheo leom ddeo o l.eun  
lui-*θ* IT-industrie-*loc* étoile du matin-comme émerger-*t.adj*

gi eob ga. lo seo ib ji. leul gud hi. go iss. neun ji do mol l.ass. da.  
Entrepreneur-*loc* position-*oj* assurer-*jonc* exister-*jonc* ignorer-*pass-T(ass)*

‘On ne savait pas que, lui, qui a eu beaucoup de relations intimes avec la politique et le gouvernement, en tant qu’entrepreneur, comme une étoile du matin (Vénus), assurerait peut-être sa position.’ (Kim Nam-il, 2007 : 122)

Du point de vue de l’extension, l’incidence de la déterminante au nom-déterminé permet de réduire son extension. Là encore, le degré d’extension du mot nominal naît alors par inter-relation sémantique entre le déterminé et la déterminante.

### c) Objet

L’extension du nom-tête est encore plus réduite, à nos yeux, au moment de l’incidence de la déterminante au déterminé, lorsque ce dernier est objet dans la phrase matrice. Rappelons que le choix de l’objet permet de diminuer l’extension du verbe dans la prédication. « Rendre l’objet incident au verbe a pour effet d’augmenter la compréhension de celui-ci en écartant par avance toute effection qui pourrait porter sur l’être désigné par cet objet. » Cf. Cl. Guimier (*SAA* 1988 :

97). Si l'objet fonctionne comme « un sème spécifique venant s'ajouter au sème générique contenu dans le verbe » (*Ibid.* : 97), alors la détermination propositionnelle au déterminé-objet produit une situation inverse du point de vue de l'ordre des mots. En syntaxe coréenne, l'objet se trouve devant le verbe dans la prédication. Nous trouvons ici l'objet déterminé par un prédicat placé avant lui. La prédication ajoute maintenant un sème spécifique au nom-tête-objet, tout en ajoutant la valeur perfective de *eun*. Soit les exemples :

[266] Chae sseo.n ga lae ddeog. cheo leom ppu lyeo ji. neun  
 Petit morceaux couper-t.adj gâteau de riz-comme saupoudrer-t.adj

jeong do. i.eoss da.  
 niveau-être-pass-T(ass)

‘(La neige) tombait comme des gâteaux de riz coupés.’ (Kim Nam-il, 2007: 108)

[267] Cheol-Hwi ga ha.n mal. i gi eog na.n. da.  
 CheolHwi-sj faire-t.adj parole-sj mémoire-se rappeler-cert-T(ass)

‘(Je) me rappelle la parole que Cheol-Hwi a prononcée.’ (Kim Nam-il, 2007 : 112)

[268] Na. neun nae. ga deul. eun so mun. eul him deul ge  
 Moi-θ moi-sj entendre-t.adj rumeur-oj difficilement

i ya gi. ha.ess da.  
 dire-pass-T(ass)

‘J’ai parlé difficilement de la rumeur que j’ai entendue.’ (Kim Nam-il, 2007 : 115)

[269] Geu lae, Myeong-Hee. ssi. e ge ju.n su mo. neun  
 Oui, Myeonghee-mademoiselle-loc donner-t.adj humiliation-θ

i. jeong do. myeon chung bun ha.e.  
 ce-degré-jonc être suffisant-T(ass)

‘Oui. L’humiliation que tu a donné à Myeong-Hee suffit.’ (*litt.*) ‘De telles humiliations suffisent à Myeong-Hee.’ (*Ibid.*)

[270] Gil ga. e se weo noh. eun cha. deul ji bung. e seo

Route-bord-*loc* garer-*t.adj* voiture-*pl* toit-*loc*

nun mu deo gi.ga tug tug ddeol eo jy.eoss. da.  
neige amas-*sj* toc toc tomber-*pass-T(ass)*

‘L’amas de neige tombait *toc toc* sur la voiture garée à côté de la route.’  
(Kim Nam-il, 2007 : 117)

Il est à remarquer que le trait sémantique du déterminé affecte la relation entre la déterminante et le déterminé. Lorsque le déterminé est un nom dépendant, la relative et le déterminé manifestent une relation de type contenu-contenant. Le nom dépendant *geos*, a valeur anaphorique, reçoit de la déterminante le contenu auquel il réfère (NB : le déterminé *geos* se traduit en français par *ce que*).

[271] Na. neun Jeong-Weon. i ga jyeo o.n geos. eul  
Moi- *θ* Jeongweon-*sj* apporter-*t.adj* chose-*oj*

ggeut nae bo. ji mos ha.ess da.  
enfin voir-*jonc* ne pas pouvoir-*pass-T(ass)*

‘Je n’ai pas pu voir finalement ce que Jeong-Weon a apporté.’  
(Kim Nam-il, 2007 : 120)

#### d) Circonstant

Le mécanisme de la détermination reste le même. Mais l’extension du déterminé-circonstant est encore plus réduite par la déterminante, du fait que le circonstant possède en lui-même une valeur explicative. Disons qu’elle est plus explicative que les autres noms (N ou GN) déterminés, tels que le sujet, le thème ou l’objet. On se contentera ici de citer deux exemples :

[272] ...Sseog. eun jip mus. cheo leom go ggu la ji.n eo neu. nal...  
Pourri-*t.adj* paille-comme crever-*t.adj* certain-jour

‘...un jour où j’ai crevé comme une botte de paille pourrie...’ (Kim Nam-il, 2007 : 124)

- [273] Gun de gun de nun. i mi cheo sash i. ji anh. **eun**  
 Ici et là neige-sj préalablement s'entasser-*jonc* ne pas exister-*t.adj*
- maen ba dag. eul ta.l ddae. neun so eum. i yeo jeon ha.ess. da.  
 plancher nu-*oj* rouler-*t.adj* temps- $\theta$  bruit-*sj* rester-*pass-T(ass)*
- ‘Le bruit restait toujours un moment lorsque (la voiture) roulait à un endroit où la neige s’était entassée.’ (Kim Nam-il, 2007 : 108)

### 2.1.3. Le SV en verbe adjectif + *eun*

#### a) Sujet

Le verbe adjectif, pour des raisons sémantiques, n’accepte pas le translateur *neun*, du fait de sa valeur imperfective. Comme nous l’avons déjà dit, la raison en est que le verbe adjectif saisit l’événement comme intégralité. De là, la déterminative qui emploie un verbe adjectif sera automatiquement terminée par un *eun*, qui exprime la perfectivité. C’est en fait l’absence du morphème *neu-* qui implique l’aspect perfectif du verbe, ainsi que nous l’avons supposé.

Étant donné que l’adjectif de discours s’obtient facilement par l’ajout du translateur, la proposition déterminative qui emploie le verbe-adjectif recouvre la faiblesse de la catégorie de l’adjectif en coréen. Ce qui fait à défaut à la Langue se forme en Discours. Les exemples de verbe-adjectif en fonction adjectivale sont légions en coréen. Comme ci-dessus, nous traiterons d’abord des exemples où le déterminé est sujet de la proposition principale. Ils sont souvent traduits, selon le contexte, par un participe passé, par un adjectif ou par une relative en français.

- [274] Bun myeong han mog pyo. Geu geon ba lo si gan i eoss da.  
 Être clair-*t.adj* objectif. ce-chose- $\theta$  justement temps-*sj*-ne pas exister  
 ‘Le but (est) clair. C’était justement le temps.’ (Kim Nam-il, 2007 : 105)
- [275] A nae. ga deo eobs i cha bun ha.n mog so li. lo mal hae.ss. da.  
 Femme-*sj* très être calme-*t.adj* voix-*loc* parler-*pass-T(ass)*  
 ‘(Ma) femme a parlé avec une voix calme inestimable.’ (Kim Nam-il, 2007 : 107)

- [276] I mi han beon eui gi eog. eun cheo cham ha.n sil phae. i.eoss. da.  
 Déjà un-fois-*app* mémoire-*θ* être épouvantable-*t.adj* échec-être-*pass-T(ass)*  
 ‘La première mémoire a déjà été un échec épouvantable.’ (Kim Nam-il, 2007 : 119)

La déterminative en *eun* constituée du verbe adjectif permet de saisir un événement incluant un commencement et une fin. L'événement-état saisi au présent peut se traduire par la forme participiale en français. Le trait du radical verbal s'accorde ainsi avec le translateur. *Eun* focalise l'événement fini. Il manifeste ici la durée d'un état statique, quelle que soit l'intériorité de l'événement. Il permet de saisir l'événement au-delà de sa fin, un instant après l'opération verbale. Une fois événement fini, *eun* ne s'occupe pas après la fin de l'événement. De là, l'événement-état donne une impression de la durée de l'état. Soit en figure un exemple avec *geo chil* ‘agir’ :

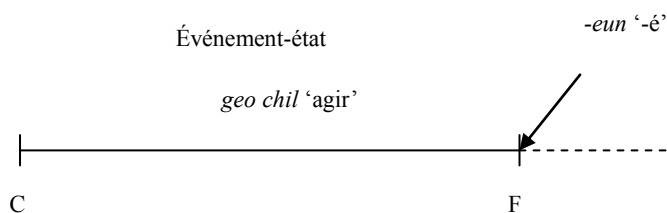


Fig. 64

- [278] Geo chi.n heulg. ba lam. i eol gul. eul ddae ly.eoss. da.  
 Etre grossier-*t.adj* terre-vent-*sj* visage-*oj* frapper-*pass-T(ass)*  
 ‘Le vent agité a frappé le visage.’ (Kim Nam-il, 2007 : 100)
- [279] Nop da la.n a pha teu. deul. i ol la ga. neun jung. i. eoss. da.  
 Etre haut-*t.adj* appartement-*pl-sj* monter-*t.adj* milieu-être-*pass-T(ass)*  
 ‘Les appartements (déjà) élevés étaient en train de monter.’  
 (Kim Nam-il, 2007 :125)

#### b) Thème

Le déterminé en position de thème voit son extension d'avantage réduite, car la proposition prend alors la fonction de sujet. Ici ce n'est pas le prédicat seul qui



explique le déterminé, c'est la prédication entière qui le détermine. Une fois l'événement fini, la valeur de *eun* permet de saisir la durée de l'état. Dans les exemples suivants, la déterminative en *eun* exprime la durée d'un état dans le passé.

[280] nun. i a jjil ha.n **cheon. o. baeg**  
yeux-*sj* être vertigineux-*t.adj* mille-cinq-cent

jo gag. jja li peo jeul. i na ta na.ss. da.  
morceau-pièce puzzle-*sj* apparître-*pass-T(ass)*

‘...un puzzle en **mille cinq cents** pièces, vertigineux pour la vue, est apparu.’ (Kim Nam-il, 2007: 105)

[281] Peong peo jim ha. go eol gul. i gga ma.n yeo ja. i.eoss da.  
Être rond-*jonc* visage-*sj* être noir-*t.adj* femme-être-*T(ass)*

‘C’était une femme ronde ayant le visage noirâtre.’ Kim Nam-il (2007 : 112)

[282] (...)Jeon. gwan. gye yo lo. e yeon ju.l i manh a ji.n  
politique-administration-monde autorités-*loc* connexions être plein-*t.adj*

geu. neun IT. san eob. e seo saes byeol. cheo leom ddeo o l.eun  
lui-*θ* IT-industrie-*loc* étoile du matin-*comme* émerger-*t.adj*

gi eob ga. lo seo ib ji. leul gud hi. go iss. neun ji do mol l.ass. da.  
Entrepreneur-*loc* position-*oj* assurer-*jonc* exister-*jonc* ignorer-*pass-T(ass)*

‘On ne savait pas que, lui, qui a eu beaucoup de relations intimes avec la politique et le gouvernement, en tant qu’entrepreneur, comme une étoile du matin (Vénus), assurerait peut-être sa position.’ (Kim Nam-il, 2007 : 122)

La valeur de la déterminante dans l'exemple [283] est mise en relief plutôt sur la perfectivité dans le passé. Il nous semble que cela vient de l'aspect lexical. La déterminante du verbe *ig da* ‘être habitué’ comporte une cognition du locuteur en avance : sans connaître, on ne peut pas être habitué. Soit l'exemple :

[283] I leum. i ig. **eun** i jeong pyo ha na dul dwi. lo  
Nom-*sj* être familier-*t.adj* panneau un deux derrière-*loc*

mul li.l ddae. ma da Sa bug. eun geu. man keum

dépasser-*t.adj* temps-chaque Sabug- $\theta$  ce-autant que

ga gga w.eo. ji. go iss. eoss. da.  
être proche-*jonc*-devenir-*jonc* exister-*pass-T(ass)*

‘Chaque fois que je dépassais un ou deux panneaux familiers, Sa-bug devenait de plus en plus proche.’ (Kim Nam-il, 2007 : 110)

De la valeur de perfectivité comme instant à celle de la durée du résultat, le verbe adjectif manifeste des effets de sens variables. L’interprétation sémantique de *eun* sous le verbe adjectif dépend donc largement du co-texte. C’est lui qui, en dernier lieu, déterminera avec précision l’aspect lexical (choatif/inchoatif) et l’aspect grammatical (global/sécant) du verbe adjectif.

### c) Circonstant

Dans un co-texte au passé, *eun* manifeste la durée de l’état dans le passé. Il ne s’occupe pas de la perfectivité de l’événement. Mais la durée de l’état suppose en même temps la perfectivité. L’événement-état dont le caractère est perfectif en soi manifeste nécessairement la durée de l’état. Quant à l’extension, c’est l’interrelation déterminant-déterminé, lorsque le dernier est circonstant dans la proposition principale, qui va jouer. Dans l’exemple suivant, la station de métro dont il s’agit reste très vague tant que le nom de cette station n’est pas marqué, l’information est donnée seulement sur la quantité de la fréquence.

[284] (..)In jeog deu mu.n jeon cheol. yeog ap. e seo na. leul  
Trace humaine être rare-*t.adj* métro-station devant-*loc* moi-*oj*

gi da li. deon a nae. neun ?  
attendre-*t.adj* femme- $\theta$

‘Était-ce une femme qui (m’)attendait devant une station de métro que (je) fréquentais peu ?’ (Kim Nam-il, 2007 : 124)

Si la déterminative dont le verbe est en *eun* a une valeur fondamentale de perfectivité, celle du verbe-adjectif en *eun* exprime la durée de l’état soit dans le

présent, soit dans le passé, en fonction du temps verbal de la proposition portante. Étant donné que l'aspect lexical du verbe-adjectif est en soi perfectif, la déterminante en *eun* du verbe adjectif saisit l'événement hors de son intégralité, elle donne une impression que l'événement perfectif continue. L'aspect lexical, itératif ici, conduit à interpréter comme non-perfectif le procès de la déterminative. Sans développer plus loin cette observation, nous voyons que l'aspect lexical peut influencer grandement la valeur aspectuelle du translateur.

## 2.2. Le SV en *deon*

### 2.2.1. - *deon*

Le translateur adjectif *deon* est une combinaison de *deo* et de *-n*. Celui-ci est en effet le translateur adjectif du mode indicatif, celui-là, le temporel qui permet de rappeler l'événement dans le passé. L'aspect qui le caractérise est l'imperfectivité. Il ne précise pas le commencement et la fin de l'événement. On peut le représenter par la figure suivante.

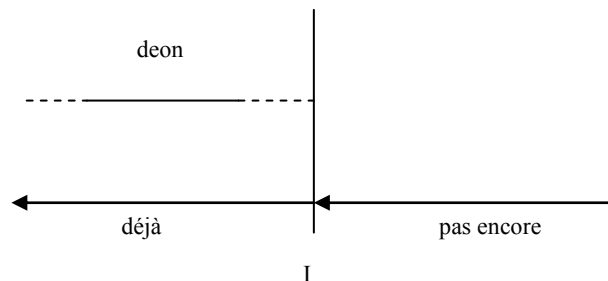


Fig. 65

Le *deo* produit des effets de sens comme l'imparfait en français, tels que rupture, inactualité, non prise en charge par le locuteur, objectivation, arrière plan du passé... « Le locuteur ne focalise son intention que sur la durée de l'action au moment de son intervention réelle ou mentale »<sup>67</sup> dans le passé. Prenons les

67. O. -S., Park (1996), « Imparfait et « tə » », dans *Modèles linguistiques*, vol. 33, p. 40.

exemples avec déterminative en *deon* :

[285] Bun myeong ha. ge bo i. **deon** geos. deul. i sil eun eol ma na  
 être clair-*jonc* apparaître-*t.adj* chose-*pl-sj* en fait combien

heo mang ha. ge u li. leul bae ban ha. neun. ga ?  
 être vain-*jonc* nous-*oj* trahir-*cert-T(inte)*

‘En fait combien les choses, qui étaient claires, nous trahissent vainement ?’  
 (Kim Nam-il, 2007 : 118)

Le *deon* dans l’exemple [285] est employé dans un co-texte au présent. La déterminative en *deon* exprime au contraire un fait du passé, qui est d’inactualité. Le déterminé, le nom dépendant anaphorique *geos deul*, est déterminé par la proposition adjectivale. La déterminative permet ici une mise en contraste par rapport à la proposition principale. Ce qui a été reconnu comme vrai par le passé n’est plus d’actualité au moment de parler.

Dans les exemples [286] à [288] au contraire, la déterminative est employée dans un co-texte passé. *Deon* sert à rappeler l’événement dans le passé. Il exprime la durée d’un événement donné dans le passé. Le chevauchement de l’imperfectivité et du passé produit la valeur du rappel qui n’est plus actualité par rapport au temps de la proposition portante. Etant donné que la portante est au passé, la déterminative en *deon* exprime l’antériorité de la portante. Soit en figure.

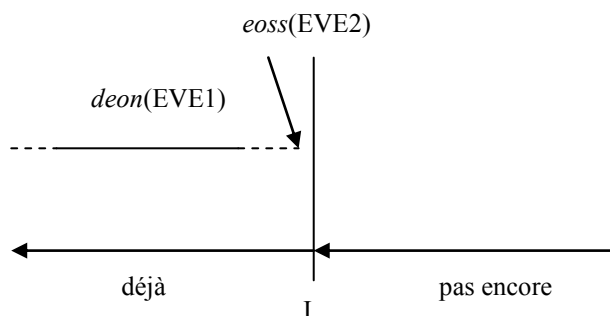


Fig. 66

- [286] Myeoch. bal jjag ga. ji anh. a beol sseo pung gyeong. eun  
 Plusieurs-pas aller-jonc ne pas-jonc déjà paysage- $\theta$   
 sum. gi. go. iss. **deon** eum mo. leul deu leo nae.ss. da.  
 être caché-jonc-exister-t.adj conspiration-oj montrer-pass-T(ass)  
 ‘Après quelques pas, le paysage, qui était caché, a montré sa conspiration.’  
 (Kim Nam-il, 2007 : 100)
- [287] Geu mo deun mal. i na .neun mul lon. i. go Jeong-Weon gwa do  
 Ce tout parole-sj moi- $\theta$  être juste-être-jonc Jeongweon-conj-spé  
 ga ggab ge ji nae **deon** dong lyo. deul. lo. bu teo na o.ass da.  
 Être proche-jonc passer-t.adj collègue-pl-depuis sortir-pass-T(ass)  
 ‘Toutes les rumeurs sont venues de la part de gens qui étaient familiers non  
 seulement avec moi, mais aussi avec Jeong-Weon.’ Kim Nam-il  
 (2007 : 108)
- [288] Gol mog. eo gwi syu peo. ga iss **deon** ja li. leul  
 Ruelle-alentours marché-sj exister-t.adj place-oj  
 jim jag ha gi do eo lyeo weoss da.  
 imaginer-t.nom être difficile-pass-T(ass)  
 ‘(Il) était même difficile à imaginer où se trouvait la place du supermarché  
 qui existait à l’entrée (du village).’ Kim Nam-il (2007 : 117)

Dans une proposition principale au passé, la déterminative en *deon* sert à rappeler un événement qui a une certaine durée et une antériorité par rapport aux événements rapportés. *Deon* exprime une rupture par rapport à l’instant de parole, « le locuteur repousse en arrière sa pris en charge du procès. Le moment de cognition se recule ici dans un temps passé »<sup>68</sup>. Dans l’exemple [288], le personnage a revisité TaeBaeg après s’être absenté quelques années. Il rappelle le supermarché dont il s’agit, déterminé par la proposition en *deon*.

### 2.2.2. -eoss -deon

Si le *deon* s’analyse en deux morphèmes *deo* et *-n*. La combinaison *eoss deon* y ajoute le temporel du passé *eoss*, qui a valeur perfective. *Eoss* marque en coréen le

---

68. *Ibid.* p. 39.

temps passé de l'événement fini. La valeur aspectuelle de *eoss deon* peut être schématisée de la façon suivante :

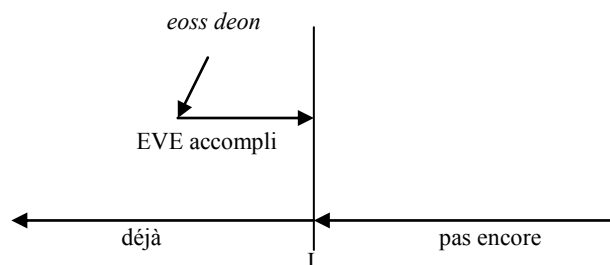


Fig. 67

Étant donné que *eoss* permet de saisir l'événement perfectivement, *eoss deon* permet de rappeler un procès accompli ou dont l'état a une durée dans le repère du passé. L'interprétation de *eoss deon* reflète alors l'ordre linéaire des événements. Soit les exemples :

- [289] [...] Eo jjeol su eobs. **eoss deon** seon taeg. i. la. neun  
 Être par hasard ne pas être-*pass-t.adj* choix-être -*T(imp)-t.adj*  
 sa sil. do al. go. iss. eoss. da.  
 Fait-spé savoir-jonc-exister-*pass-T(ass)*  
 '(Je) savais que ce choix avait été imposé.' (Kim Nam-il, 2007 : 114)

Dans [289] la déterminative en *eoss deon* est incidente au déterminé *seon taeg* 'choix'. Le choix a donc été inévitable dans le passé. C'est un procès accompli dans le passé que le locuteur rappelle dans un contexte également passé. Là encore, rupture provoquée par *deo*, mais également une certaine certitude de la part du locuteur, qui vient du *eoss*, qui marque l'accompli donc objectivement observable. C'est ce qu'on peut observer dans les deux exemples qui suivent :

- [290] Nae. ga Cheol-Hwi. leul hyang hae woe ch.**eoss. deon**  
 Moi-sj Cheolhwi-oj vers crier-*pass-t.adj*

mal. i a seum a seum ha.ess. da.  
parole-*sj* ne pas être clair-*pass-T(ass)*

‘La parole que j’ai criée à Cheol-Hwi a été peu claire.’ (Kim Nam-il 2007 : 115)

[291] Na. leul ggeul. go. gass **deon** Cheol-Hw.i neun yag sog. eul  
Moi-*oj* conduire-*jonc*-aller-*t.adj* Cheolhw-*θ* promesse-*oj*

hae noh. go. do jam. e chwi ha.e il eo na. ji  
Faire-*jonc-spé* sommeil-*loc* être pris-*jonc* se lever-*jonc*

mos ha. neun geu leul ggeut nae ggae u. ji anh. ass. da.  
ne pas pouvoir-*t.adj* lui-*oj* enfin réveiller-*jonc* ne pas-*pass-T(ass)*

‘Cheol-Hwi, qui m’avait conduit (jusque là), ne l’avait pas réveillé. Car il avait été pris par le sommeil.’ (Kim Nam-il 2007 : 111)

On notera donc que l’ajout de *eoss* produit l’aspect accompli, contrairement à *eun* par rapport à *neun*, où c’est la suppression de *neu-* qui, d’après nos propres observations, produisait l’aspect perfectif.

Jusqu’à maintenant nous avons examiné la proposition adjectivale, le SV en *(n)eun*, mode actuel. Nous finirons ce chapitre sur la détermination adjectivale par la proposition adjectivale en *-eul*, mode virtuel.

## 2.3. Le SV en *eul* : mode virtuel

### 2.3.1. *-eul*

Le coréen considère le futur comme un temps non-actuel par rapport au présent et au passé. L’évènement au futur ne peut être ni accompli ni inaccompli, il relève donc d’une virtualité et comporte la valeur du possible, du probable, voire du doute ou de l’imaginaire<sup>69</sup>. Il a valeur d’incertitude. On peut éventuellement le représenter au moyen de la figure suivante :

---

<sup>69</sup> A. Fabre (1997), « A la recherche du temps coréen », p. 21.

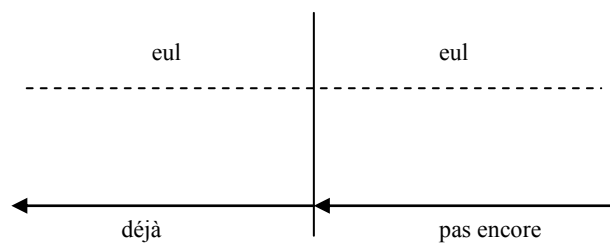


Fig. 68

La déterminative en *eul* exprime ce qui ne peut être, au mieux, qu'une supposition de la part du locuteur. Si le translateur adjectif *eun* exprime le mode actuel, *eul* exprime le virtuel, ce qui n'est pas encore placé dans le temps d'univers. Il se traduit souvent au moyen du conditionnel ou le futur en français :

[292] Meo lis. sog. eu lo peo jeul. eul maj chu. go iss. **eul**  
 tête-intérieur-*loc* puzzle-*oj* assembler-*jonc* exister-*t.adj*

a nae. eui mo seub. i ddeo ol. ass. da.  
 femme-*app* apparence-*sj* se rappeler-*pass-T(ass)*

‘J’ai pensé à ma femme, qui assemblerait le puzzle de tête.’ (Kim Nam-il  
 (2007 : 121)

Dans cet exemple [292], la déterminative en *eul* est employée dans un repère passé. Ce qui démontre que *eul* n’est pas signe du futur, mais de virtualité. Le locuteur suppose sous le repère passé l’événement possible ou probable par la déterminative en *eul*. Dans l’exemple suivant, c’est l’infinitif qui traduit la virtualité :

[293] Geu geos eul beos gyeo jul him eun eobs eoss da.  
 Ce-chose-*oj* enlever-*t.adj* capacité- $\theta$  ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘(Je) n’avais pas la capacité de l’enlever.’ (Kim Nam-il, 2007 : 121)

On trouvera dans les exemples qui suivent des traductions par l’infinitif, le subjonctif, le conditionnel et le futur. La valeur discursive de la déterminative en *eul* dépend, là aussi, du déterminé. Cette valeur ira du possible au probable :



[294] (...) Do mu ji TaeBaeg. i deun Tae Baeg. san. i deun ga.l  
aucun Taebaeg-jonc Taebaeg-montagne-jonc aller-t.adj

do li. ga eobs. eo.

moyen-sj ne pas exister-T(ass)

‘(On) n’a aucun moyen d’aller à TaeBaeg ou au Mont TaeBaeg’

(Kim Nam-il, 2007 : 110)

[295] Gaeng bu. eui a nae. ga nam pyeon. bo da deo ggae ggeus ha.l  
mineur-app femme-sj mari-plus davantage être propre-t.adj

i yu. neun eobs. eoss. eu myeo...

raison-θ ne pas exister-pass-jonc

‘Il n’y avait pas de raison pour que la femme de mineur soit plus propre que

son mari...’ (Kim Nam-il, 2007 : 111)

[296] Geu jjog. e ge. neun geu. eui hwa lyeo ha.n gyeong lyeog. i  
Ce-côté-loc-θ lui-app être splendide-t.adj carrière-sj

jeog janh. eun him. i doe.l teo. i.eoss. da.

ne pas être léger-t.adj capacité-sj devenir-t.adj cause-être-pass-T(ass)

‘Sa carrière splendide sera un coup de main qui ne sera pas léger pour son

camp.’ (Kim Nam-il, 2007 : 122)

[297] Na. neun Jeong-Weon. i beo li.l geos. i mu eos. in ji  
Moi-θ Jeongwzon-sj débarrasser-t.adj chose-sj quel’être-jonc

gi da ly.eoss. da.

attendre-pass-T(ass)

‘J’ai attendu ce que Jeong-Weon aurait dû débarrasser.’ (Kim Nam-il, 2007 :

120)

Dans les exemples suivants, la déterminante en *eul* forme avec le nom dépendant une expression figée. Par exemple, la structure *~eul geos i da* [déterminante en *eul* + nom dépendant ‘ce’ + copule] ‘aller + *infinitif*’, exprime une supposition, événement futur ou conditionnel comme dans [298]. Le locuteur prévoit ou conjecture qu’il pourrait neiger, d’après les signes qu’il perçoit :

[298] Nun. i ggwae o.l geos. i. da.  
Neige-sj beaucoup tomber-t.adj chose-être-T(ass)

‘Il pourra beaucoup neiger.’ (Kim Nam-il, 2007 : 125)

Si le sujet-support de la phrase est à la première personne, la déterminative en *eul geos i da* exprime la volonté du sujet. La probabilité du procès est garantie par le locuteur lui-même, la virtualité est donc minimisée. Soit l'exemple :

[299] Na. neun nae nyeon. e peu lang seu. e **gal** geos. i. da.  
 Moi- *θ* intérieur-*loc* France-*loc* aller chose-être-*T(ass)*  
 ‘Je vais aller en France l’année prochaine.’

D’autres emplois existent pour cette forme, mais ceux-ci ne concernant pas directement notre sujet, nous terminerons ce survol des propositions adjectivales en considérant la combinaison du passé *-eoss-* et du virtuel *-eul*.

### 2.3.2. *-eoss / -ass -eul*

La combinaison *eoss eul* exprime également la supposition, mais en y ajoutant l’aspect accompli. La visée du locuteur demeure saisie comme virtualité par *eul*. Soit en figure :

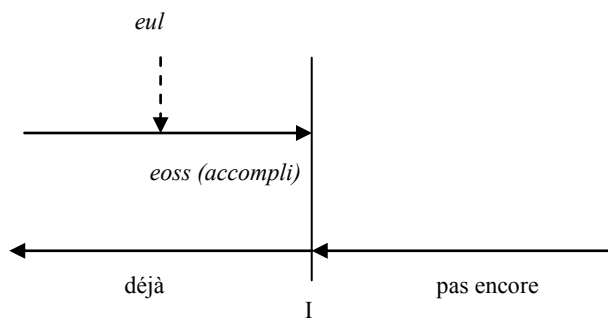


Fig. 69

Dans l'exemple qui suit, le déterminé *gang* ‘rivière’ est expliqué au moyen de la déterminative en *eoss eul*. Les deux événements liés par le conjoncteur *go* et *cha-* ‘remplir’ et *neom chi-* ‘déborder’ sont vus par le locuteur comme des événements supposés accomplis. D’où valeur de probabilité dans un repère passé :

- [300] U gi. e. neun cha. go neom ch.**eoss. eul** gang. i ba dag. eul  
 Temps de pluie-loc- $\theta$  être plein-*jonc* déborder-*pass-t.adj* rivière-*sj* fond-*oj*
- deu leo nae.n chae deu neolb. ge pyeol chyeo jy.eo iss. eoss. da.  
 montrer-*t.adj* état être étendu-*jonc* déployer-*jonc* exister-*pass-T(ass)*
- ‘Par temps de pluie, la rivière, qui devrait être pleine et déborder, montrait le fond.’ (Kim Nam-il, 2007 : 100)

Quant à l’extension du déterminé *gang* ‘rivière’, elle est réduite à la quantité sémantique de la déterminative.

- [301] (...)da leun han phal lo. neun i je mag geol eum. eul dde **eoss eul**  
 Autre un bras-loc- $\theta$  maintenant juste marcher-*oj* poser-*pass-t.adj*
- Seo-Hyeon i leul ggog ggeul leo an. go ja. deon a nae. neun ?  
 Seohyeon-*v.int-oj* juste prendre-*jonc* dormir-*t.adj* femme- $\theta$
- ‘...la femme qui dormait avec Seo-Hyeon dans ses bras, celle qui commençait à marcher ?’ (Kim Nam-il, 2007 : 124)

Dans le cas où le déterminé est un nom dépendant, la proposition déterminative est complétive, elle forme le contenu du nom dépendant. Le nom dépendant *bbun* ‘seul’, dans les exemples [302] et [303], est qualifié par la proposition adjectivale, qui désigne sa quantité matérielle exacte. Ce qui est manqué en langue, le sémantisme est rempli ainsi par l’incidence de la déterminante. Le *eoss eul* donne la valeur de l’accompli, en tant que mot formel, par la visée de probable sous le jugement du locuteur.

- [302] Ma chi na. eui geu leon tae do. leul gi da li. gi. la do  
 Comme moi-*app* pareille attitude-*oj* attendre-*t.nom-aussi*
- ha.n geos cheo leom hil ggeum han. beon chyeo da bo. **ass.eul**  
 faire-*t.adj* chose-comme ce côté un-fois regarder-*pass-t.adj*
- bbun. i. eoss. da.  
 seul-être-*pass-T(ass)*
- ‘(Elle) a regardé seulement une seule fois, comme si (elle) attendait précisément cette attitude de ma part.’ (Kim Nam-il, 2007 : 104)

- [303] A ni yo. Geu nyang myeoch. beon deul l.**eoss. eul** bbun. i. e yo.  
 Non. Seulement plusieurs fois visiter-*pass-t.adj* seul-*être-T(ass)*  
 ‘Non, (j’) ai visité seulement quelques fois.’ (Kim Nam-il, 2007 : 116)

Avec le déterminé *ddae* ‘moment’ en nom monosyllabique, la proposition déterminative dans [304] et [305] qualifie le moment où le procès est supposé s’accomplir. Le locuteur suppose que l’événement est accompli :

- [304] A nae neun nae ga cheo eum deul eo o.**ass. eul.** ddae geo eui  
 Femme-*θ* moi-*sj* premier entrer-*pass-t.adj* temps presque  
 si jag. dan gye. i.eoss. deon. geu lim. eul yog sil. e seo na o.**ass.eul**  
 début-étape-(être)-*pass-t.adj* image-*oj* toilette-*loc* sortir-*pass-t.adj*  
 ddae neun nol lab ge.do geo eui da jja maj chu. go iss. eoss. da.  
 Temps-*θ* étonnant-*spé* presque entier assembler-*jonc* exister-*pass-T(ass)*  
 ‘(Ma) femme en était à la première étape de l’assemblage de l’image, mais  
 après que je sois sorti de la salle de bain, (elle) l’avait presque assemblé  
 entièrement.’ (Kim Nam-il, 2007 : 105)

- [305] Su je bi. lo neuj. eun jeo nyeo sig sa. leul ma chi. go na o.**ass. eul.**  
 Pâte-*loc* être tard dîner-*oj* finir-*jonc* sortir-*pass-t.adj*  
 ddae, nun eun wan jeon hi geu chy.eo iss. eoss. da.  
 Temps neige-*θ* complètement cesser-*jonc* exister-*pass-T(ass)*  
 ‘Au moment où (je) suis sorti, après avoir mangé la pâte au dîner, (il) a  
 cessé de neiger complètement.’ (Kim Nam-il, 2007 : 116)

Soit le déterminé *geos* ayant valeur anaphorique, en ce cas, le ~ *eoss eul* *geos i da* [passé + supposition + nom dépendant ‘ce’ + copule] exprime la supposition de l’événement passé de façon emphatique. Car le nom dépendant *geos* ‘ce’ réfère ici aussi au contenu de la déterminative. Celui-ci s’explique doublement, par la proposition qui l’accompagne et par le nom dépendant, à travers le mouvement de la référence, exactement comme dans la construction clitique en français *c’est ... que*. En voici deux exemples :

[306] (...) Geu nyeo yeog si bal mog. eul ching ching dong yeo mae. neun  
Elle-femme aussi cheville-*oj* de façon serrée enrouler-*t.adj*

saeng. eui jog swae. leul beos. eo deon ji. ji  
vie-*app* chaîne-*oj* débarasser-*jonc* lancer-*jonc*

mos ha. **ess. eul** geos. i. da.  
ne pas pouvoir faire-*pass-t.adj* chose-être-*T(ass)*

‘Peut-être qu’elle aussi ne pouvait pas se débarasser des fers de la vie dont sa cheville était bouclée.’ (Kim Nam-il, 2007 : 121)

[307] Geu. ddae na. neun bun myeong hi da jim ha. **ess. eul**  
Ce-temps moi-*θ* clairement promesse faire-*pass-t.adj*

geos. i. da.  
chose-être- *T(ass)*

‘À ce moment-là, je l’aurais promis clairement.’ (Kim Nam-il, 2007 : 124)

Dans ce qui précède, nous avons observé le mode de la détermination nominale sous forme de la proposition adjectivale. Le translateur est un signe de détermination qui porte avec lui la temporalité, l’aspect, et le mode virtuel/actuel. La proposition déterminative se trouve devant le nom, le caractérise.

### 3. En guise de conclusion

Nous pouvons constater que la faiblesse de la catégorie de l’adjectif au plan nominal est recouverte en coréen par la proposition adjectivale, au plan verbal. La translation est très développée par l’ajout du translateur au SV. De là nous pouvons dire que le mot formel comme translateur joue un rôle important dans la détermination nominale. Il se trouve topologiquement toujours après le mot matériel dans le SV. D’un côté, avant, se trouve le radical verbal qui commande l’argument ; de l’autre côté, après, le mot formel, qui actualise le SV en tant que constituant phrastique. C’est le translateur en fonction adjectivale qui permet de déterminer l’extension nominale. Ce groupe déterminant-nom s’actualisera par le

mot formel, particule, qui se posera après le nom. C'est ce que nous observerons dans le chapitre qui suit.

## Chapitre 9

### Les éléments postposés au nom : déterminants formels ou « relateurs »

#### 0. Introduction

La position de la particule se trouve après le nom dans le SN. Il faut savoir qu'en coréen, les deux particules peuvent s'enchaîner dans le SN. Quatre types de combinaison sont alors possibles : N+loc+comp I/II ; N+comp II+compI ; N+loc+ph ; N+compII+ph. Nous observerons le plus près la structure N+loc+comp I/II en termes de la syntaxe génétique. Notamment le cas du N+*e+neun*, le plus représenté dans les différents corpus.

Ce point de syntaxe peut sembler trop éloigné de notre problématique pour que lui soit consacré tout un chapitre. Mais du fait de l'importance de la particule dans la syntaxe coréenne, il est en réalité nécessaire d'étudier le mécanisme de la double agglutination et les possibilités, effectives comme non-effectives, de cette dernière. En effet, la double agglutination modifie la valeur d'incidence du SN, ce qui est susceptible de corrompre certaines des affirmations précédemment effectuées sur l'ordre des mots en coréen.

#### 1. À propos de la classification de la particule en coréen

##### 1.1. Particule phrastique et particule locative

###### 1.1.1. Particules phrastiques

Ainsi que nous l'avons vu au chapitre 3, la tradition grammaticale considère la particule *i/ga* comme marqueur de sujet et la particule *eul/leul* comme marqueur d'objet. C'est la raison pour laquelle l'une et l'autre sont envisagées comme des particules casuelles, ou « marqueurs » du sujet et de l'objet. Le problème est que

tous les SN en *i/ga* n'assument pas la fonction sujet, et que la particule peut éventuellement être absente d'un énoncé. Ces deux particules, lorsqu'elles sont envisagées comme des cas, perdent leur signifié. Elles deviennent simples marqueurs d'une fonction grammaticale associée au SN. C'est le cas, par exemple, dans un travail de Ko et Nam (1989 : 93).

Quand la particule est absente, la fonction grammaticale du SN peut être comprise par le schème prédicatif du lexème verbal, ou encore soit par l'ordre des mots, ainsi qu'il a été démontré. D'ailleurs, l'absence de la particule est réservée uniquement aux particules *i/ga* et *eul/leul*, les autres particules ne sont pas elliptiques, du fait de leur signifié. Si celles-ci sont absentes, la signification globale de l'énoncé peut être affectée. Généralement, l'énoncé devient incompréhensible.

Une autre perspective est celle de la grammaire transformationnelle, qui perçoit la fonction du SN comme une fonction argumentale associée à un verbe donné. La particule, largement associée à la fonction grammaticale, peut être absente dans cette perspective, c'est un choix. Le SN sans particule peut être interprété comme doté de la particule préalablement assignée selon une configuration déterminée. Par rapport à la grammaire traditionnelle, la grammaire transformationnelle tend à conférer une valeur propre à la particule. Pourtant la conception du cas dans cette perspective n'est pas adéquate non plus, dans la mesure où le SN en *i/ga*, considéré comme particule associée à la fonction sujet, ne marque pas seulement la fonction de sujet.

Selon le principe de l'assignation du trait propre à un cas chez Im Hong-bin (1987 : 32), le cas en coréen distingue le cas structural et le cas inhérent. Soit.

*i*) Le SN gouverné par le prédicat (VP) se voit assigné le trait [+nominatif]

*ii*) Le SN gouverné par le verbe (V) se voit assigné le trait [+objectif]

Cette théorie du cas vient de la relation dite « configurationnelle » qui a lieu dans une syntaxe structurale. Le cas sujet et le cas objet sont les cas de structure



(syntaxique). Il n'en demeure pas moins que, dans les exemples suivants, le SN sous le V, de structure N+i/ga, n'est pas un cas objet :

[308a] [s Paul i [vp eui sa ga [v doe-]]]-eoss-da.

‘Paul devient médecin.’

[308b] [s Na neun [vp yeon eo ga [v joh-]]]-da.

‘Moi, le saumon, je l'aime.’

*Eui sa ga*, dans [308a], et *yeon eo ga*, dans [308b], sont tous des arguments du V. Les deux noms sont agglutinés à la particule dite « sujet », ils sont donc attributs, et non objet. Un autre exemple :

[309a]. [s Paul i [vp ppang eul [v meog-]]]-eoss-da. ‘Paul a mangé du pain.’

[309b] [s Paul i [vp hag gyo e [v ga-]]-ass-da. ‘Paul est allé à l'école.’

Dans [309a], l'argument du V est agglutiné par la particule *eul* dite d'objet, tandis que celui de [309b] par la particule *e* ‘à’, locative. Tous les arguments du V ne sont donc pas réalisés comme objet. Si la théorie comprend l'assignation d'un autre trait par la particule *e* dans le cas de [309b] ([+locatif]), il y a néanmoins un décalage entre le cas préalablement assigné par la configuration et le cas réalisé. On s'en rend notamment compte lorsque la particule est absente, comme dans l'exemple [2'a]. Selon cette théorie, l'énoncé [2'b] ne serait donc pas interprétable.

[309'a] [s Paul i [vp eui sa-ø [v doe-]]]-eoss-da.

‘Paul a mangé du pain.’

[309'b] [s Paul i [vp hag gyo- ø [v ga-]]]-ass-da.

‘Paul est allé à l'école.’

Ainsi, il y a désaccord entre le cas abstrait proposé par la configuration et le choix de la particule dans l'énoncé effectivement réalisé, d'une part. D'autre part, on remarque que la particule du sujet et celle de l'objet ne servent pas uniquement

à marquer les fonctions sujet et objet. Cela a conduit les travaux de Mog Jeong-sou (1998) à rappeler que le SN en coréen se réalise par définition sous forme zéro. À savoir que le nom de discours en coréen n'exige pas la particule. Étant donné que chaque particule porte un signifié spécifique, si le nom de discours est agglutiné à la particule, elle est agglutinée, non pas pour marquer la fonction du nom, mais pour régler l'extensité nominale, en tant que déterminant. C'est la raison pour laquelle ce linguiste essaie de discerner le sens de base de chaque particule. Le sens des particules *i/ga* et *eul/leul*, par exemple, est expliqué à travers le schéma du Tenseur Binaire Radical guillaumien (2003 : 165-168) : la particule *i/ga* est saisie sous un mouvement qui va du général au particulier (de « particularisation »), la particule *eul/leul* est saisie sous un mouvement qui va du particulier au général (de « généralisation »). Les divers effets de sens du SN en *i/ga* et du SN en *eul/leul* s'expliquent alors en termes de subjectivation et d'objectivation. Dans un exemple comme le suivant, l'énoncé a recours aux particules afin de désambiguïser le sujet et l'objet, qui, étant de même nature (noms propres), réclame une subjectivation et une objectivation indépendamment du lexème verbal :

[310] Pierre. **ga** Marie. **leul** joh a h.ae.  
 Pierre-sj Marie-oj aimer-T(ass)  
 'Paul aime Marie.'

Mok n'en reste pas là pour expliquer les signifiés de puissance de *ga* et de *leul*. Il les met en contraste avec les particules *do* 'aussi' et *neun* < mise en contraste >, qui sont alors catégorisées comme déterminants, ainsi que les particules *ga* et *leul*, dont elles partagent la distributivité. Il est évident que les particules *do* et *neun* peuvent être agglutinées à n'importe quel nom en discours. Mais la particule *do* 'aussi' possède un signifié plus concret que les autres particules *ga*, *leul* et *neun*. Elle met le nom en parallèle avec un référent qui le

précède, selon nous. En termes de dématérialisation, *ga* et *leul* sont des particules plus dématérialisées que les autres. L'approche de Mog a l'avantage d'expliquer pourquoi *ga* et *leul* ne sont pas exclusivement destinées à marquer la fonction de sujet et celle d'objet. Elle les conçoit comme des déterminants formels, c'est-à-dire qui règlent l'extensité nominale. On a toutefois l'impression que Mog a négligé de voir dans la particule un mot d'appréhension phrastique. À savoir que *ga* et *leul* règlent non seulement l'extensité nominale — tout en apportant son signifié de puissance au nom de discours —, mais positionnent également le SN dans la visée phrastique, comprise comme la relation sémantico-syntaxique entre le nom déterminé et le lexème verbal. C'est la raison pour laquelle nous proposerons de considérer *ga* et *leul* comme des déterminants formels, dotés d'un signifié de puissance, et servant à ajuster la relation sémantico-syntaxique sous le schème phrastique.

### **1.1.2. Particules locatives**

Ce qui permet de distinguer les particules phrastiques et les particules locatives, c'est d'abord l'ellipse de la particule. Si les particules phrastiques peuvent être absentes, dans la mesure où le contexte le permet, les particules locatives ne le peuvent pas. Ce qui démontre que la charge sémantique des particules locatives est plus importante que celle des particules phrastiques. Du point de vue de la double agglutination de la particule à un nom donné, les particules phrastiques ne sont pas réitérées, tandis que la réitération entre les locatives est possible. Ainsi, la différence de matière entre particules phrastiques et locatives conduit à distinguer deux traits différenciateurs de la particule : i) elliptique / non-elliptique ; ii) possibilité de double agglutination avec complétive / impossibilité de double agglutination avec complétive. Il y a aussi une contrainte de champ sémantique du nom à déterminer, pour la combinatoire entre phrastiques et locatives. Si le champ sémantique du nom déterminé par les phrastiques est relativement libre, celui du nom déterminé par les locatives est déjà plus restreint.

Les particules locatives dans la grammaire scolaire sont comprises comme des particules adverbiales, puisque le SN avec particule locative assume une fonction adverbiale, ou plus exactement devient le complément adverbial de l'énoncé. Il qualifie le verbe prédicatif dans la phrase. C'est la raison pour laquelle, en dehors des particules *i/ga* et *eul/leul*, les autres particules sont considérées comme adverbiales. Dans cette catégorie de la particule adverbiale, nous pouvons citer *e* 'à', *e ge* 'à, pour', *eu lo* 'vers', *e seo* 'à, dans' etc.

La caractéristique majeure d'une particule locative est de déterminer un SN en tant que complément de localisation. Ce qui recouvre le champ du complément circonstanciel dans la grammaire française. Mais tenter de catégoriser la particule locative selon le cas sémantique qu'elle sert à exprimer dans l'énoncé coréen conduit à admettre qu'une particule locative peut exprimer plusieurs cas sémantiques. Par exemple, la locative *e ge* exprime soit l'agent dans l'énoncé passif [311], soit le datif dans l'énoncé actif [312] :

- [311] Ggweong. i bo la mae. **e ge** jap hi. eoss. da.  
 Faison-*sj* fauconneau-*loc* être attrapé-*pass-T(ass)*  
 'Le faisan est attrapé par le fauconneau.' (Seong Gwang-soo, 1978 : 32)
- [312] Bog dong. i. ga Soun i. **e ge** ggoch. ban ji. leul ju. eoss. da.  
 Bogdong-*v.int-sj* Souni-*loc* fleur-bague-*oj* donner-*pass-T(ass)*  
 'Bogdong donne la bague en fleur à Souni.' (*Ibid.*)

Ainsi le SN avec *e* est interprété en fonction de champs sémantiques distincts, selon le schème prédicatif de l'énoncé. La classification de la grammaire casuelle ne vaut donc que d'après un regroupement des effets de sens des locatives en Discours. Dans son étude, Seong (1978 : 28-36) établit dix cas de localisation en coréen : *e ge* (agent), *e ge* (datif), *eu lo* (instrument),  $\emptyset$  (objectif), *wa* (committatif), *e (ge)* (source), *e (ge) lo* (but), *e* (locatif), *e* (temporel), *lo* (parcours). Dans cette classification, une même particule devient susceptible de couvrir plusieurs champs sémantiques, ainsi la particule *e ge* manifeste deux cas

sémantiques (agent et datif), de même que la particule *e* (locatif et temporel), etc.

Il y a autre vue sur la locative, c'est la perspective de la syntaxe configurationnelle, fondée sur la *GB théorie* (*Government and Binding*) de Chomsky. L'étude de Im Hong-bin (1983 : 35) en est représentative. Les locatives sont expliquées ici en termes de cas inhérent. Celui-ci est réalisé par les particules possédant un sémantisme plus concret que le cas structural. Le cas inhérent est lié au champ sémantique du nom ( $\theta$ -rôle) à déterminer. Im (1987 : 35) pose le processus de l'assignation du cas inhérent comme suit :

i)  $\theta^G \rightarrow$  [+datif] (*ju da* 'donner' a besoin le SN en *e ge*)

ii)  $\theta^G \rightarrow$  [+directionnel] (*ddeo na da* 'partir' a besoin le SN en *lo*)

iii)  $\theta^G \rightarrow$  [+locatif] (*noh da* 'poser' a besoin le SN en *e*)

Ainsi que la réalisation effective dans l'énoncé est comme le suit.

[313] Cheolsu. neun Yeonghee. e ge chaeg. eul ju. eoss. da.  
 Cheolsu- $\theta$  Younghee-loc livre-*oj* donner-pass-T(*ass*)  
 'Cheolsu donne un livre à Yeonghee.'

[314] Chin gu. neun bang geum jeon. e go hyang. eu lo ddeo na.ss. da.  
 Ami-  $\theta$  à l'instant avant-loc pays natal-loc partir-pass-T(*ass*)  
 '(Mon) ami est parti pour son pays natal tout à l'heure.'

[315] Nam pyeon. eun byeog. e mos. eul bag. ass. da.  
 Mari- $\theta$  mur-loc clou-loc enfoncer-pass-T(*ass*)  
 '(Mon) mari a enfoncé un clou dans le mur.'

Comme les trois exemples le démontrent, le champ de la direction ( $\Theta^G$ , *goal* 'but') est réalisé comme [+datif] dans [313], comme [+directionnel] dans [314], comme [+locatif] dans [315]. Le cas inhérent est réalisé par les trois particules *e ge*, *lo*, *e*. L'entité du cas inhérent est donc le champ sémantique du nom exigé par le lexème verbal. Ce cas inhérent peut être remplacé par un autre nom et une autre particule. Par exemple on peut dire que *mang chi lo* 'par le marteau' peut être

remplacé par *byeog e* ‘au mur’, dans l’énoncé [315], au sens de ‘Mon mari a enfoncé un clou au moyen d’un marteau’ [+instrumental]. Ainsi le cas inhérent devient un cas abstrait, qui peut être réalisé ou pas dans l’énoncé, selon la visée du discours.

De là, on comprend que l’interprétation du SN en locative n’est pas entièrement liée au schème prédicatif. Il est donc nécessaire de considérer à la fois le champ sémantique du nom et le signifié de la particule. Pour interpréter le SN locatif dans la langue coréenne, nous aurons recours à un Tenseur Binaire Radical, de type guillaumien, représentant le mouvement de la pensée localisatrice. Toute localisation procède en effet d’un mouvement d’efférence ou d’un mouvement d’afférence<sup>70</sup>, sur un axe borné d’un côté par la source, de l’autre par l’objectif ou la finalité. Guillaume emploie les notions d’« afférence » et d’« efférence » pour expliquer le mécanisme de la préposition en français, par exemple « à » et « de », en termes d’« approche » et d’« éloignement » par rapport à une référence. Un tel outil devrait nous permettre de dégager une certaine systématisme du signifié de puissance dans les particules locatives en coréen. Car un SN locatif assume en général une fonction circonstancielle, du fait qu’il désigne une localisation. Quant à ses effets de sens en Discours, ils sont très divers, selon le rapprochement du lexème avec d’autres lexèmes nominaux ou verbaux dans l’énoncé. Or, dans la

---

70. À propos d’afférence et d’efférence, on peut lire à la page 201 de J. Cervoni « [...] la paire *par / pour* a pour argument l’idée de motivation qui est, en efférence, dans l’action, comme motivation *a quo* : c’est *par*, et afférente dans le but ou l’intention exprimée, comme motivation *ad quem* : c’est *pour...* *par moi / pour moi*, contraste de deux motivations : motivation *a quo* : par considération de moi, profiteur, bénéficiaire, ou l’inverse » (Leçon inédite du 6 déc 1951 (a), p. 22) Le module commun à toutes les paires prépositionnelles, fait d’un double cinétisme, est évoqué par les termes « afférence » et « efférence ». Les expressions « *a quo* » et « *ad quem* » indiquent nettement que *par* correspond à un mouvement d’avant et *pour* à un mouvement d’après. Ce passage, en outre, associe à chacun des mouvements des notions que l’on qualifierait volontiers de « casuelles » : notions de but, d’acteur, de bénéficiaire. Cf. J. Cervoni, « La préposition » (p. 71, 73, 96, 201, 202), et J. -C. Rossigneux (1997) pour une explication des particules de localisation spatio-temporelles et notionnelles en japonais, en termes d’« efférence » et d’« afférence ». Quant au signifié des prépositions en français, on pourra se référer au § 2.2. de J. Cervoni, 1991, pp. 143-163.

perspective de la systématique énonciative, on peut supposer que les effets de sens d'une locative viennent d'un signifié de puissance, qui s'actualise en Discours du fait d'un contexte linguistique concret. Il s'ensuit le classement des divers emplois de locatives en coréen suggéré ci-dessous, c'est-à-dire sous l'angle d'un mouvement d'afférence et d'efférence dans la zone casuelle. Par exemple, étant donné que la particule *e* 'à' recouvre trois saisies, elle peut manifester des valeurs différentes selon que nous nous situons à la source ou à l'objectif, mais également entre ces deux pôles, tandis que *e ge* 'à' ne représente que la finalité ou le but sous le nom animé. Si ces trois particules *e*, *e ge*, *e seo* impliquent une vision statique du locatif, par contre la particule *eu lo* 'vers' implique une vision dynamique, indiquant un mouvement de la source à la finalité. Nous pouvons les poser sous la figure suivante :

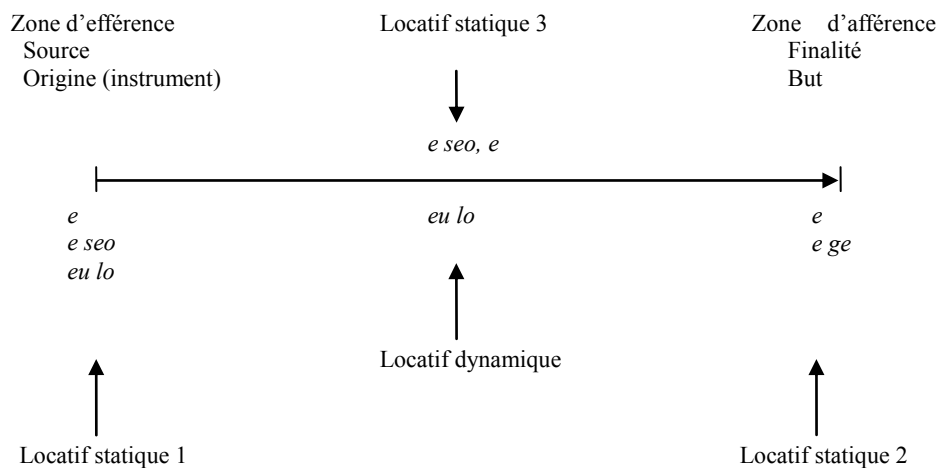


Fig. 70

La localisation saisie sous la vision statique, quelles que soit les zones casuelles (d'efférence ou d'afférence) représentées, couvre donc les deux pôles de la pensée localisatrice. Par exemple, étant donné que la particule *e*, en Langue, recouvre potentiellement trois saisies sur les deux axes, le SN en *e*, en Discours peut être exprimé soit dans la zone d'efférence, soit dans la zone d'afférence, ainsi

que dans la zone intérieure de ces deux pôles. Il se manifeste ainsi comme un ajustement sémantique entre le nom et le verbe. Soit la particule *e* :

### 1. Zone d'efférence

- [316] Cheol su neun jeog gun eui chong *e* jug eoss da.  
Cheolsu-*θ* ennemi-*app* fusil-*loc* mourir-*pass-T(ass)*  
'Cheolsu est mort par le fusil de l'ennemi.' (Lee Jong-Heui et Lee Heui-ja, 1998 :170)

### 2. Zone intérieure entre deux pôles : efférence et afférence

- [317] Eo jes bam seo ul *e* hwa jae ga nass da.  
Hier-nuit Séoul-*loc* incendie-*sj* se produire-*T(ass)*  
'La nuit dernière, il y avait un incendie à Séoul.' (Lee Jong-Heui et Lee Heui-ja, 1998 :162)

### 3. Zone d'afférence

- [318] Nyu yog. *e* mu sa hi do chag ha.ess. da.  
New York-*loc* bien arriver-*pass-T(ass)*  
'(On) est bien arrivé à New York.' (Lee Jong-Heui et Lee Heui-ja, 1998 :163)

Les valeurs représentatives des particules locatives ont un caractère prédicatif. À savoir que le temps, l'espace et la notion constituent des coordonnées nécessaires pour commenter le déroulement de l'événement verbal. Les SN avec particule locative fonctionnent la plupart du temps comme complément circonstanciel. La particule locative ne manifeste pas l'extensité nominale, elle manifeste la fonction du SN en Discours dans un schème prédicatif donné. De là, nous pouvons dire que la particule locative est à la fois une assise formelle du nom, précisant la fonction du SN, et un marqueur dans le champ sémantique de l'évènement rapporté par le verbe. Elle lie, d'un point de vue syntactico-



sémantique, le nom déterminé et le verbe prédicatif. C'est un relateur entre deux éléments linguistiques. Ce point de vue sur la locative nous conduira à expliquer de façon systématique la double agglutination de la particule.

### **1.2. Particule complétive : valeur oppositive et valeur associative**

Les différentes appellations employées pour désigner la particule dite « complétive » ici, dépendent du niveau linguistique duquel elle est observée. Au niveau de la détermination (incidence syntaxique), elle est appelée « délimitative », de par sa façon de déterminer le nom. Au niveau sémantique, elle est considérée comme dotée d'un fonctionnement singulier, car elle possède un signifié plus concret que les particules que nous venons d'étudier en termes de dématérialisation. Les particules complétives possèdent donc des caractéristiques spécifiques au plan syntaxique et au plan sémantique, par rapport aux particules phrastiques et locatives. Parallèlement, elles conservent une trace sémiologique de leur origine, permettant de décrire les procédés de grammaticalisation qui ont eu lieu.

Étant donné que leur sémantisme est concret, l'agglutination des complétives n'est pas réservée uniquement au nom, elle peut se faire après le verbe et l'adverbe. Elle attribue simplement son signifié au mot lexical, lors de son actualisation en SN. Une caractéristique majeure, c'est qu'elle assume à la fois le rôle de support formel, mais aussi celui d'apport formel. En quoi est-elle un apport formel ? Parmi les différentes parties de langue, la particule est considérée comme un mot transprédicatif. Cela explique pourquoi elle ne peut être envisagée comme un mot lexical en discours : elle ne peut s'employer qu'après le mot lexical, donc prédicatif. Elle est alors un mot non-autonome en Discours.

Comme il vient d'être dit, au sein de la catégorie particule, la complétive est l'entité la plus concrète du point de vue de son sémantisme, par contraste avec les particules phrastiques et locatives. Etymologiquement, celles-ci peuvent ne pas

être justifiées sur le plan diachronique, tandis que la complétive est souvent justifiable par ses origines de mot, notamment le mot en deux syllabes.

Du point du mode de la détermination nominale, la complétive se distingue encore des autres catégories. Quelle que soit la catégorie du mot déterminé, la complétive le détermine par rapport aux éléments qui sont en opposition puissancielle avec ce dernier, qui se trouvent à l'arrière-plan ou encore en « fond de tableau ». Dans l'étude de Im Dong-hoon (2004 : 127-131), la complétive est catégorisée en deux types, en fonction de la différence de distribution durant la double agglutination de la particule, et en fonction du degré de charge sémantique de la complétive. C'est surtout la portée opératoire (« *scope* ») de la complétive qui est mis en jeu. Les complétives dont la portée opératoire se limite au nom qui précède sont *bu teo* 'à partir de', *gga ji* 'jusqu'à', *man* 'seul', *jo cha* 'même', *cheo leom* 'comme', *dae lo* etc. C'est ce que l'auteur appelle postposition, par contraste avec la préposition dans les langues indo-européennes. L'autre type de complétive est rangée dans la catégorie « particules additives » (*cheom sa*), dont la portée opératoire s'étend au-delà du nom précédent (cf. Im Dong-hoon, 2004 : 130). Celles-ci représentent une situation présupposée par le locuteur.

Pour résumer, il y a des complétives qui ont tendance à se situer à la première place dans la double agglutination de la particule. Elles ont plus de charge sémantique que les particules *additives*. Nous pensons que cette situation peut être expliquée en termes de subduction exotérique (dématérialisation) entre deux types de complétives. On peut représenter les complétives sur un continuum de dématérialisation (subduction) comme suit :

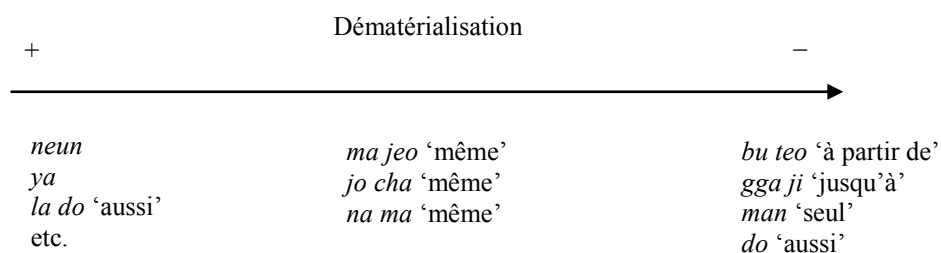


Fig. 71

Parmi les complétives les moins dématérialisées, on peut citer la grammaticalisation de *bu teo* décrit par Lee Gi-baeg (1975), repris ici de Seong Gawang-soo (1978 : 150) :

*bu teo* = *beut* ‘attacher’ > /beut- / + /-eo/ > beu teo > bu teo

Du verbe de *beut* (附) ‘attacher’ -, d’origine chinoise, subit l’ajout du morphème non-terminatif *-eo* en coréen, qui forme le syntagme verbal ; ce SV devient la complétive par évolution phonétique, la dernière consonne de la première syllabe est portée au compte de la dernière syllabe : *beut eo* > *bu teo*. Ci-dessous, le même processus appliqué à trois complétives grammaticalisées :

*ma jeo* : /maj ‘finir’ (終) - / + /-a/ > ma ja > ma jeo (par analogie)

*jo cha* : /joch ‘suivre’ (從) - / + /a/ > joch a > jo cha

*na ma* : /nam ‘rester’ (餘) - / + /-a/ > nam a > na ma

Les quatre complétives ci-dessus sont formées ainsi, par adverbialisation du verbe. Tandis que la complétive *gga ji* ‘jusqu’à’ est formée par adverbialisation du nom. La complétive *do* s’obtient directement de l’adverbe :

*do* : ddo ‘aussi’ (又) ou deo ‘plus’ (益) > do

*gga ji* : /gas- ‘bordure’, ‘bord’ (邊, 極) > *ga jang* (adverbe) > *gga ji*

Toutes les complétives sont issues de mots d’origine chinoise. Ce qui est essentiel, c’est que, quel que soit l’origine, nominale, adverbiale ou verbale, elles sont transformées morphologiquement en mots grammaticaux. Le mot d’origine verbale n’est plus alors un adverbe, mais une particule.

En revanche, les complétives qui se trouvent à l'autre pôle de dématérialisation, comme *neun*, sont plus difficiles à retracer du point de vue de leur évolution morphologique. On peut constater que (i) *ya* vient du verbe copule 'i-' 'être', de l'agglutination du radical *i* + *a*, morphème non-terminatif. Quant à (i) *la do*, elle vient aussi du verbe copule, de l'agglutination du radical *i* + *la*, morphème terminatif + *do* 'aussi'. Le radical de copule *i* peut être présent ou absent, en fonction de l'environnement phonologique, dans ces deux formes complétives : après consonne, le radical est présent, après voyelle, absent.

Cette classification des complétives est fondée sur la caractéristique de la double agglutination des particules. À savoir que les complétives moins dématérialisées se posent avant, les complétives plus dématérialisées après, dans la double agglutination de la particule en Discours. Dans ce qui suit nous classerons les complétives en fonction de leur mode de détermination nominale. Autrement dit, selon la façon dont elles règlent l'extensité nominale, quelle que soit leur portée opératoire. Une telle classification, basée sur l'extensité nominale, explique le mécanisme de la post-détermination nominale au niveau du SN. On peut ensuite mesurer la portée opératoire, en fonction du temps opératif nécessaire à la double agglutination de la particule dans la construction du SN, comme de l'énoncé.

Pour cela, nous nous référons à une étude de Hong Sa-man (2002 : 36-44) sur la classification des complétives en termes d'extensité nominale. La particule complétive a pour rôle de rappeler les éléments qui entrent en relation paradigmatique avec le nom déterminé. Son sens propre lui permet de conférer une valeur prédicative au nom, par opposition aux éléments qui forment ce paradigme. Il y a des complétives à valeur prédicative oppositive et d'autres qui sont associatives. Les complétives ayant valeur prédicative d'opposition sont *neun* 'indication contrastive', *man* 'seul', *ya* 'emphatique', *la do* 'même', *na ma* 'même'. Les complétives ayant valeur prédicative d'association sont *do* 'aussi', *jo*

*cha* ‘même’, *gga ji* ‘jusqu’à’, *ma jeo* ‘même’, *bu teo* ‘à partir de’ :

Valeur prédicative en opposition (pyo byeol): *neun* ‘indication contrastive’, *man* ‘seul’, *ya* ‘emphatique’, *la do* ‘même’, *na ma* ‘même’ ;

Valeur prédicative en association (hyeob su) : *do* ‘aussi’, *jo cha* ‘même’, *gga ji* ‘jusqu’à’, *ma jeo* ‘même’, *bu teo* ‘à partir de’.

On constate que la charge sémantique de la particule influe sur la détermination nominale. Elle affecte également la logique de la double agglutination dans un SN donné, qui influe à son tour sur la signification globale de l’énoncé. Nous allons résumer la classification des particules en se basant sur la notion de la dématérialisation dans ce qui suit.

### **1.3. Synthèse sur la classification de la particule en termes de dématérialisation**

Au début de ce chapitre, nous avons défini la particule comme une entité d’appréhension phrastique du syntagme nominal (SN). En tant que déterminant formel, la particule est un actualisateur du mot nominal en Discours, donc une assise formelle du SN. Elle est ainsi considérée comme post-déterminant.

La particule, en tant que mot de langue non-prédicatif, a été identifiée comme une catégorie non-homogène au cours de la discussion qui précède. Elle peut se distinguer en deux types, selon le degré de dématérialisation qu’elle manifeste. Ce phénomène est intégré à la grammaire coréenne, dans la distinction entre particule casuelle et particule délimitative. Cette catégorisation coïncide avec la classification de la particule en termes de dématérialisation. Celle-ci affecte aussi la fonction prédicative de la particule. En effet, le comportement syntaxique de chaque catégorie diverge. On peut ainsi représenter la classification de la particule en fonction de son degré de la dématérialisation (subduction exotérique) en coréen comme suit :

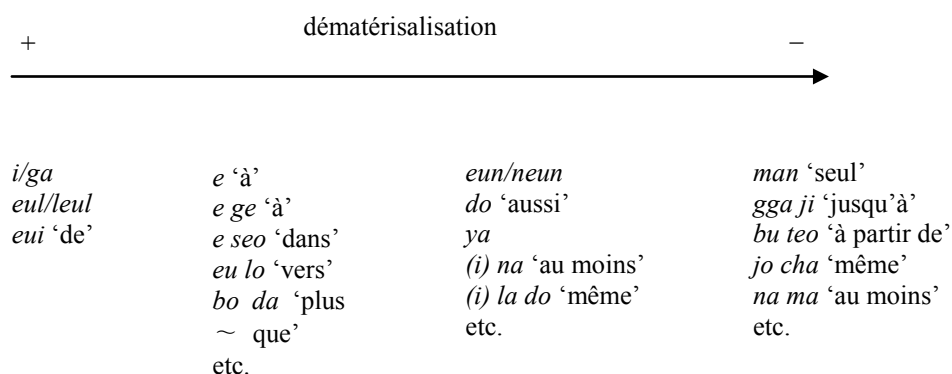


Fig. 72

Le premier groupe (particule phrastique) comprend les particules syntaxiques, qui manifestent d’abord l’extensité nominale et subsidiairement la fonction syntaxique du SN donné : *i/ga*, sujet, *eul/leul*, objet, *eui*, au sens de ‘de’ en français, qui établit une relation entre deux mots nominaux, le premier devenant un apport nominal du second. Le deuxième groupe comprend les particules locatives, particules adverbiales dans la grammaire transformationnelle. Premier et deuxième groupes sont appelés particules casuelles, car elles ajustent la fonction prédicative du SN au schème prédicatif de l’énoncé. Le troisième groupe, les particules complétives oppositives, dispose d’un sémantisme plus concret que les deux premiers groupes. Enfin le quatrième groupe, les particules complétives associatives, est moins dématérialisé que les trois premiers groupes. En cela, il est possible de retrouver son origine morphologique dans la sémiologie de chaque particule<sup>71</sup>. Dans ce qui suit, nous allons tenter d’exprimer la portée opératoire de

---

71. Cette classification de la particule en termes de dématérialisation est importante, elle justifie notamment l’ordre relatif des quatre groupes, le dernier groupe étant le moins dématérialisé. Par exemple *bu teo*, *na ma*, *jo cha* conservent des traces de leur morphème verbale, mais perdent la possibilité d’être prédicat verbal, ils sont très peu dématérialisés. Ce point de vue rejoint celui de I. Choi-Jonin (2008 : 167), où l’on peut lire: « The grammaticalization of postpositions from verbs operates, not by eliminating particles, but by the lost of inflectional possibilities, by the cohesion between the fixed non-finite verbal form and its complement and by the more

chaque particule lors de la double agglutination. Pour cela, nous devons effectuer une typologie de la double agglutination.

## **2. La double agglutination de la particule : le cas de N + loc + compl**

### **2.1. La portée opératoire de la particule au sein de la double agglutination**

On sait que le SN en coréen s'obtient par la combinaison d'un nom et d'une particule. Nous savons également que le choix d'une particule dépend d'un schème prédicatif donné. Le rôle de la particule est d'actualiser le nom en tant que constituant phrastique. Pour cela, le coréen dispose des particules phrastiques (syntaxiques), locatives et complétives. Parmi elles, les phrastiques *i/ga* et *eul/leul*, plus faibles en matière notionnelle, sont les plus formelles. Le SN assume souvent la fonction sujet sous la particule *i/ga* et la fonction objet sous la particule *eul/leul*. Quant aux locatives, pour des raisons de signifié puissanciel, elles participent à la formation du constituant adverbial, qui exprime le cadre spatio-temporel et notionnel de l'événement. En dernier, les complétives, plus fortes en matière notionnelle, déterminent le nom tout en lui attribuant une matière notionnelle. Dans ce sens, elles oscillent souvent entre la particule et le nom dépendant, du fait que sa matière notionnelle soit plus « lourde » comparativement aux phrastiques et aux locatives.

Le SN en coréen possède une propriété discursive intéressante : sa particule peut être elliptique, mais deux ou trois particules peuvent être agglutinées au même SN. Ce qui nous intéresse avant tout, dans cette thèse, est d'expliquer l'ordre des particules dans ces cas de double voire triple agglutination. Mais une telle étude ne peut s'effectuer sans répondre auparavant à un certain nombre de

---

extensive lexical selection of complement for postpositional uses than for verbal uses ».

questions préliminaires. À cette fin, nous examinerons quelques cas de double agglutination.

Soit un exemple de SN de type N+loc+comp :

[319] Hyeon gwan. **e seo. bu teo** mul. i sae. go iss. eoss. da.  
Entrée-*loc<sub>1</sub>-loc<sub>2</sub>* eau-*sj* fuir-*jonc* exister-*pass-T(ass)*

‘L’eau était en train de couler à partir de l’entrée.’ (Kim Ae-Lan, 2007 : 36)

Dans l’énoncé [319], on peut remarquer que le SN en *e seo bu teo* assume une fonction adverbiale dans le schème prédicatif. Car le lexème verbal *sae da* ‘couler’ ne peut avoir qu’un seul support, qui est la personne puissancielle de causation (sujet dans la phrase). Celle-ci est réalisée par *mul* ‘eau’. L’autre nom, *hyeon gwan* ‘entrée, vestibule’, exprime l’espace où l’événement se déroule. Sans lui, l’énoncé reste compréhensible :

[319]’ Mul i sae go iss eoss da.

‘L’eau était en train de couler.’

Dans [319]’ on constate simplement que ‘l’eau était en train de couler’. Nous posons alors le nom *hyeon gwan*, sans particule, du fait qu’il n’entre pas nécessairement dans le schème prédicatif de *sae da* :

[319]’’ ?? Hyeon gwan mul i sae go iss eoss da.

‘L’entrée, l’eau était en train de couler.’

Comme le SN sans particule ne précise pas son rôle syntactico-sémantique dans l’énoncé, celui-ci devient incompréhensible sans un contexte approprié. Ajoutons maintenant la particule locative *e seo* ‘à’.

[319]’’’ Hyeon gwan e seo mul i sae go iss eoss da.

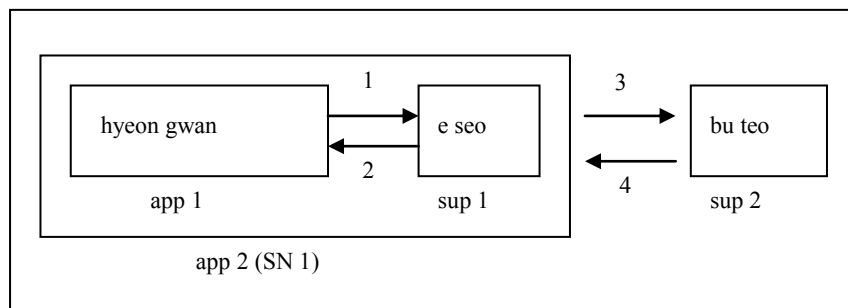
‘À l’entrée, l’eau était en train de couler.’

La particule *e seo* précise en effet le lieu où l’événement se passe. Par-là, on



constate que l'ajout de la particule est un acte d'énonciation, qui sert à préciser le rôle sémantique du nom durant la genèse de l'énoncé. Ce phénomène est encore accentué par la double agglutination de la particule au nom, comme dans l'énoncé original [319]. Le SN en *e seo* se voit attribuer encore le sens de départ ou d'origine de l'événement, par la particule *bu teo*. C'est une caractéristique de la morpho-syntaxe du coréen. Le processus d'agglutination de la particule, mot formel, dans cette langue, est parallèle à celui de la formation du sens. Le nom *hyeon gwan* dans l'énoncé [319] est ici doublement actualisé, du fait de la double agglutination.

Du point de vue de la genèse de l'énoncé, le lexème verbal construit le schème prédicatif. La particule s'ajoute alors au nom après le choix du verbe. Le SN avec particule locative en coréen constitue l'environnement spatio-temporel et notionnel de l'événement. Rappelons que la particule est un support, une assise formelle du nom. Dans l'énoncé [319], la particule complétive devient une assise formelle du SN en *e seo*. Comme *bu teo* se trouve après la locative *e seo*, qui constitue avec le nom un SN, elle assume le rôle d'assise formelle du SN qui précède. La complétive détermine non pas le nom *hyeon gwan*, mais le SN en *e seo*, *hyeon gwan e seo*. De là nous pouvons en déduire que l'ordre de la genèse du SN est identique à l'ordre du SN en Discours. La première particule *e seo* opère avant le nom, la deuxième particule après le SN en *e seo*. C'est un ordre fixe, il n'est pas possible de l'inverser. À ce stade il faut considérer l'ordre de l'incidence syntaxique et de l'incidence sémantique au sein du SN dans la double agglutination de la particule. En coréen, dans la détermination nominale, une fois qu'un nom a son rôle syntactico-sémantique déterminé par une particule, le SN formé peut devenir à son tour objet de détermination par une autre particule. Cette double agglutination de la particule au SN peut être schématisée en termes d'incidence syntaxique et sémantique, selon un ordre bien précis :



SN2

1, 3 : incidence syntaxique  
2, 4 : incidence sémantique

Fig. 73

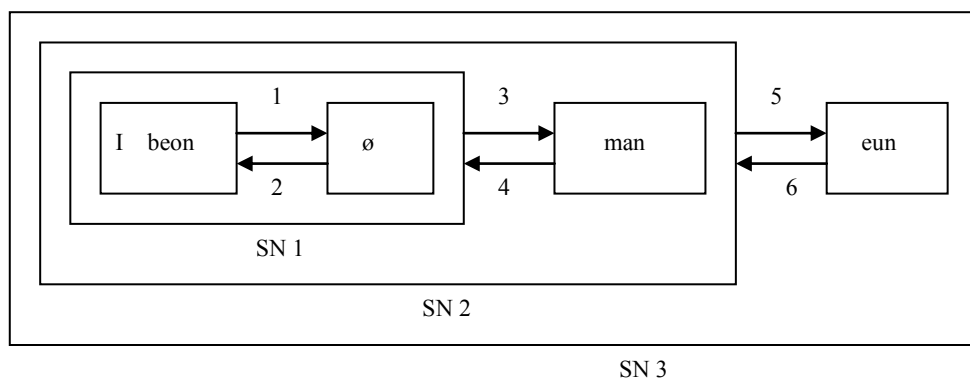
On pourra vérifier cet ordre d'incidence au moyen des exemples qui suivent :

[320] I. beon. **man. eun** a ju yong gi. ga na.ss. da.  
Ce-fois-*spé-θ* vraiment courage-*sj* se produire-*pass-T(ass)*  
'Cette fois-ci, enfin (seulement), le courage était vraiment né'  
(Lushin, 2006: 80)

La fonction du SN en *man eun* est identifiable, non pas par la particule, mais par le schème prédicatif : il ne peut intervenir en tant que constituant phrastique dans le schème prédicatif donné par *nass da*. Il construit un espace notionnel autour de l'événement. Les complétives, qui ont plus de matière notionnelle que les locatives, déterminent ainsi le nom *beon* 'fois' de façon quasi matérielle, du moins comme s'il s'agissait de déterminants matériels (cf. traduction en français). Le nom *beon* est par ailleurs déterminé par le démonstratif *i* 'ce/cette', désignant un point dans l'espace de l'énonciateur. La complétive n'a pas vocation à préciser le rôle syntaxique du SN. Elle a simplement pour rôle de rappeler les éléments qui entrent en relation paradigmatique avec un nom préalablement déterminé. Il faut comprendre que, devant la complétive *man* 'seul', c'est la locative *e* 'dans' qui est absente. Celle-ci est récupérable par le sens du nom *beon* et du démonstratif, *i beon* 'cette fois', qui confèrent explicitement un cadre temporel au procès. Ce

nom dépendant, qui n'est pas autonome sans détermination matérielle, désigne cette occasion tout en éliminant les autres possibilités s'étant présentées par le passé. Ce sens limite est encore accentué par la complétive *man* ayant le sens de 'seul'. L'énonciateur exprime alors une mise au point sur *i beon* par l'ajout de *man*. Il suppose par-là une valeur prédicative *par opposition* à. Nous pourrions dire, à la suite de cet énoncé : 'toutes les autres fois (il) n'avait pas eu de courage'. Par la complétive *eun*, le SN en  $\emptyset$ -*man* manifeste une contrastivité encore plus marquée.

Ainsi la complétive n'a pas pour qualité de marquer la fonction syntaxique du nom, elle détermine plutôt le champ sémantique de ce dernier. Car la matière notionnelle dans la complétive est encore vive : elle touche presque à l'extension du nom. Post-déterminant, la complétive en coréen renvoie au plus près à la visée de discours du locuteur. L'ajout de la particule modifie ainsi la signification globale de l'énoncé<sup>72</sup>. La portée opératoire de la particule du SN en *man eun* dans l'énoncé [10] peut être ainsi représentée au moyen du schéma suivant :



1, 3, 5 : incidence syntaxique  
2, 4, 6 : incidence sémantique

Fig. 74

72. C'est ici qu'on perçoit la portée opératoire de la particule. Si celle-ci est un suffixe, la figure 74 démontre qu'elle opère au niveau du syntagme une fois formé. Ce type d'exemple montre en quoi il est nécessaire d'observer la particule à partir de la structure de l'énoncé.

On observera ce schéma dans le cas de la combinaison de la complétive *man* et de la phrastique *i*. Soit l'exemple :

[321] Geu sa lam **man i** ga.l geos. i. da.

Ce-personne-*spé-sj* aller-*t.adj* chose-être-*T(ass)*

‘Seule cette personne ira là-bas.’ (Hong Sa-man, 2002 : 74)

Par le schème prédicatif sous copule, le nom *sa lam* ‘personne’ est identifiable comme sujet dans l'énoncé. Ce qui est intéressant ici, c'est que la phrastique *i* ne peut pas être devant la complétive *man*. Seul l'ordre en *man i* est possible. À noter que, étant donné que la particule n'est pas un marqueur de la fonction syntaxique, *geu sa lam* même sans particule est reconnaissable comme sujet :

[321]' Geu sa lam  $\emptyset$  gal geos i da.

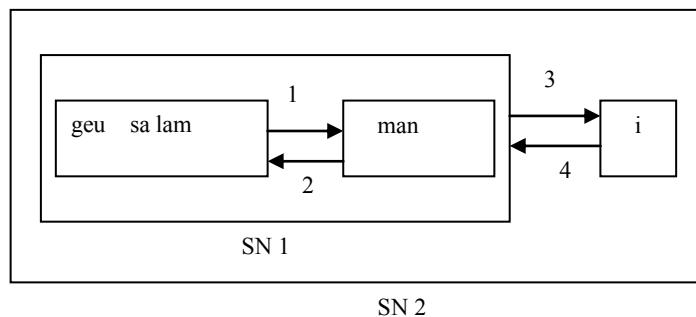
‘Cette personne ira là-bas.’

Comme la traduction française le montre, le sens du SN sans particule est différent de l'énoncé [321]. Si l'on ajoute *man* dans le SN, *geu sa lam*, nous avons l'énoncé [321]''.

[321]'' Geu sa lam *man* gal geos i da.

‘Seule cette personne y ira.’

Si l'on y ajoute encore *i* au SN en *man*, nous aurons l'exemple original [321]. De ce qui précède, nous pouvons constater que quelle que soit la combinaison de particules, c'est l'ordre effectif qui demeure décisif quant à la portée opératoire de la particule dans la double agglutination. La complétive *man* détermine par avance le nom *sa lam*. La phrastique *i* a pour incident le SN en *man* ainsi formé. Le nom déterminé par *man* prend une valeur prédicative oppositive : ‘Cette personne et personne d'autre’. C'est une désignation sélective, à laquelle la phrastique *i* ajoute encore un sens d'exclusivité.



1, 3 : incidence syntaxique  
 2, 4 : incidence sémantique

Fig. 75

## 2.2. Typologie de la double agglutination de la particule

La particule, en tant qu'actualisateur du nom de langue à celui de discours, peut être agglutinée au nom deux à trois fois. Pour étudier le mécanisme de cette double ou triple agglutination, nous avons recueilli 426 exemples dans nos corpus. Parmi eux, 402 exemples (94%) manifestent la double agglutination de la particule, 24 exemples (6%) la triple agglutination. Nous avons constaté aussi que l'ordre /N+loc+comp/ est en majorité absolue avec 321 exemples (75%) dans la liste. Ci-dessous un tableau statistique :

	<b>typologie</b>	<b>fréquence</b>
<b>2 particules</b>	1. cas II + comp I	321 (75%)
	2. cas II + comp II	32 (7.5%)
	3. comp II + comp I	36 (8.5%)
	4. comp II + comp II	2 (0.5%)
	5. cas II + cas I	6 (1.5%)
	6. comp II + cas I	5 (1%)
	<b>total</b>	<b>402 (94%)</b>
<b>3 particules</b>	1. cas II + comp II + comp I	7 (1.6%)
	2. comp II + cas II + comp I	8 (1.9%)
	3. cas II + comp II + comp I	1 (0.2%)
	4. cas II + comp II + comp II	3 (0.7%)
	5. comp II + comp II + comp I	1 (0.2%)
	6. comp II + comp II + comp I	1 (0.2%)
	<b>total</b>	<b>24 (6%)</b>

Tableau 1

Nous avons obtenu de cette façon six types de double agglutination de la particule<sup>73</sup>. En fonction de la qualité de la deuxième particule, nous pouvons résumer la situation comme suit : les deux premiers cas sont ceux de la particule complétive postposée, les deux derniers cas ceux de la particule phrastique postposée. Les deux cas intermédiaires sont des combinaisons de complétives.

### 2.2.1. N + loc + comp I/II

Comme nous l'avons vu dans le tableau 1, l'ordre locative + complétive est le plus fréquent dans le corpus. La combinaison de la locative et de la complétive manifeste en effet un ordre résultatif de l'opération prédicative. Dans l'exemple qui suit [322], le SN avec locative est un constituant adverbial qui précise le lieu d'un événement. Le lexème verbal *heu leu da* 'couler', de par sa sémantèse, n'exige pas de complément. Par la locative *eu lo* 'vers', une « directionnalité » est attribuée au nom (ce dont la traduction ne rend pas compte), qui comprend déjà une notion de localisation, *jjog* 'côté'.

Quant à la position syntaxique du SN en *eu lo* au sein de l'énoncé, il est déplacé en position initiale. Il devient objet de la détermination formelle par l'ajout de la complétive *neun*. Si la locative attribue au nom le statut de constituant adverbial, la complétive dans l'énoncé [322] le thématise en position initiale. Il ouvre l'espace de l'événement, la prédication qui le suit explique ce dont l'énonciateur veut parler. Par rapport aux autres particules, telles que phrastiques et locatives, la complétive *neun* est sémantiquement plus subtile. Elle est complétive par son sens puissanciel de <contrastivité>. Elle entre en concurrence par son rôle thématique avec la particule *i/ga*. C'est ce qui fait son ambiguïté entre sujet et thème :

---

73. Quant au cas de la triple agglutination de la particule, nous pouvons supposer, pour l'instant, qu'elle suit la logique de la double agglutination.

[322] Ma eul nam jjog. **eu lo.neun** Saes gang. i heul le.oss. go,  
 Village sud-côté-loc- $\theta$  Saes-rivière-sj couler-pass-jonc  
  
 gang. eul ga lo ji leu. myeo seo. Jjog. eu lo Sin eui ju. gga ji  
 rivière-oj traverse-jonc ouest-côté-cers(*loc*) Sineuiju-jusqu'à(*loc*)  
  
 i eo ji.n gi chas. gil. i iss. eoss. da.  
 lier-t.adj train-route-sj exister-pass-T(*ass*)

‘Du côté sud du village, la rivière Saes coulait, en traversant, à l’ouest, la route de chemin de fer qui allait jusqu’à Sineuiju.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 22)

Dans cet énoncé complexe, le SN en *eu lo neun*, tout en étant thématique exprime une contrastivité avec le SN en *eu lo, seo jjog eu lo* ‘vers le sud’, dans la proposition suivante. La complétive permet de rappeler les éléments paradigmatiques du SN en *eulo*, tels que l’ouest, le nord, l’est. Ainsi la complétive opère au niveau du SN pour ajuster la visée de discours de l’énonciateur.

Ci-dessous, un exemple avec la complétive *do* ‘aussi’ toujours après locative :

[323] Jeon jaeng. gwa go saeng sog. **e seo-do** cheong chun. eun pu leu go(...)  
 Guerre-conj peine milieu-loc-spé jeunesse- $\theta$  être bleu-jonc  
 ‘Même au milieu de la peine et de la guerre, la jeunesse reste verte...’  
 (Shin Ho-Beom, 2004: 69)

La locative *e seo* détermine le nom *sog* ‘milieu’. Elle sert à désigner le lieu, ici des lieux abstraits. Le SN en *e seo* est aussi déplacé en position initiale, de même que dans l’exemple précédent. Il est cette fois déterminé par la complétive *do* ‘aussi’. Celle-ci exprime ici une valeur de concession, un peu éloigné de son sens de base ‘aussi’. La complétive *do* exprime toujours, néanmoins, une *présentation des éléments paradigmatiques* (Hong Sa-man, 2002 : 195-203). Soit un exemple à une particule :

[324] Geum. gabs. **do** ddeol eo ji. eoss. da. (Hong Sa-man, 2002 : 195)  
 Or-prix-aussi baisser-*pass-T(ass)*

‘Le prix de l’or a baissé.’

La complétive permet ici de rappeler les éléments qui entrent en relation paradigmatique avec le nom déterminé, par exemple le prix de l’argent, du cuivre, du fer, etc., ou encore le prix du saphir, de l’émeraude, du rubis, etc. Tout dépend du contexte linguistique et situationnel.

Dans l’exemple [323], la complétive *do* implique une arrière-pensée de l’énonciateur à propos du SN en *e seo*, celle-ci devient manifeste une fois prise en considération la prédication suivante ‘la jeunesse reste verte’. C’est le rôle de la complétive *do* à travers la détermination du SN au cours de l’opération prédicative. Puisque la complétive *do* permet de supposer, dans l’énoncé [323], qu’en principe, au milieu de la guerre et de la peine tout va mal, l’énonciateur met en exergue les vertus de la jeunesse. Ainsi, la double agglutination de la particule au sein du SN en coréen permet de déterminer un SN déjà saisi dans le mouvement prédicatif. Elle est aussi un moyen d’exprimer une arrière-pensée de l’énonciateur indépendamment du contenu de l’énoncé. On peut donc dire de la complétive qu’elle opère au niveau SN, et exprime de l’implicite à l’intérieur de l’énoncé.

### 2.2.2. N + comp II + comp I/II

Dans ce qui suit, nous observerons le cas des doubles agglutinations à deux complétives. L’une est *gga ji* ‘jusqu’à’, l’autre *la do* ‘même’. Soit l’exemple :

[325] Na neun da jim ha.ess da. Geu. ga ga. neun gos. i. la myeon  
 Moi- *θ* promettre-*pass-T(ass)* lui-sj aller-*t.adj* lieu-être-*jonc*

ddang. ggeut. **gga ji-la do** dda la ga. go, geu. ga sa. neun  
 terre-fin-*loc-spé* suivre-*jonc* lui-sj vivre-*t.adj*

gos. i. la myeon ji og. e seo. la do ham gge sal. li. la.



lieu-être-jonc    enfer-loc-aussi    ensemble    vivre-cau-T(*imp*)

‘J’ai décidé. S’il devait s’en aller, où que ce soit, (je) (le) suivrais, même jusqu’au bout de la terre, s’il devait vivre quelque part, où que ce soit, (nous) vivrions ensemble, même en enfer.’ (Shin Ho-Beom, 2004 [1999] :81)

La première complétive *gga ji* vient du nom en moyen coréen *gach* ‘bord, fin’. Son sémantisme indique une zone d’afférence dans un mouvement de localisation. De fait, la complétive *gga ji* dans [325] indique le bord du nom déterminé. La fonction syntaxique du SN en *gga ji* s’interprète d’après le schème phrastique du lexème verbal *dda la ga da* ‘suivre’, du verbe composé de *dda leu-* ‘suivre’ + *ga-* ‘aller’. Il assume alors la fonction de complément spatial du verbe ‘suivre’. On peut supposer que la particule *eu lo*, particule de « directionnalité », est exigée par le schème prédicatif. Il semble à ce compte qu’elle soit elliptique dans le SN. À noter que le nom déterminé *ggeut* est déterminé matériellement par l’autre nom *ddang* ‘terre’. C’est donc la fin de la terre qui est déterminée par la complétive *gga ji*. L’univers de discours des interlocuteurs joue ici un rôle important. Étant donné que le nom déterminé n’est pas un lieu concret comme une école, un bureau de poste ou un marché, le SN en *gga ji* exprime la valeur de < bord, limite > en fonction de la visée de discours du locuteur. En choisissant la complétive *gga ji*, le locuteur veut insister sur cet *extremum* où il pourrait suivre le sujet elliptique, son futur beau-père, Paul. Celui-ci est un médecin américain qui a participé à la guerre de Corée, où le narrateur l’a rencontré. Ce narrateur, quasi-orphelin, souhaite ardemment travailler aux États-Unis. La complétive *gga ji* met donc l’accent sur la volonté exprimée dans l’énoncé précédent ‘j’ai décidé’. Si le nom restait déterminé au moyen d’une seule particule *gga ji*, le SN s’interpréterait comme une volonté forte du locuteur. Or le SN en *gga ji* est surdéterminé par la complétive *la do*. Celle-ci ajoute alors au SN le sens de choix passif. Du coup, le SN en *gga ji* atténue la volonté forte du locuteur par la complétive *la do*. Le locuteur-narrateur impose sa volonté par avance, et allègue ensuite qu’il s’agit

d'une nécessité au moyen de la concessive *la do*. La complétive *gga ji* permet de rappeler les éléments paradigmatiques avec le 'le bout du monde', comme l'endroit où son va beau-père. La complétive *la do* permet de considérer le SN en *gga ji* comme un élément qui n'est pas meilleur que le souhait du locuteur (mais plutôt équivalent, en définitive), d'où provient sa valeur concessive. Ainsi la visée de discours du locuteur s'exprime par deux fois dans la double agglutination de la complétive.

Un autre exemple de double agglutination de la complétive suit immédiatement, il s'agit de la combinaison de *man-eun* :

[326] A mu li dwi cheog. yeo bo. a do jam. i o. ji an.h a.ss da.  
Même si bouger essayer-*jonc* sommeil-*sj* venir-*jonc* ne pas faire-*pass-T(ass)*

Dwi ba ggwi.n hwan gyeong ddae mun. **man-eun** a ni. eoss. da.  
être changé-*t.adj* entourage cause-*spé-θ* ne pas être-*pass-T(ass)*

'Même si (je me) tourne et retourne, (je) n'arrive pas à trouver le sommeil.  
Mais (cela) ne vient pas uniquement de mon nouvel environnement.'  
(Shin Ho-Beom, 2004 : 110)

On peut facilement identifier la fonction syntaxique du SN en *man eun*, toujours selon un schème prédicatif donné. Le SN en *man eun* assume la fonction d'attribut du verbe négatif *a ni da* 'ne pas être'. Dans l'exemple [326], les deux énoncés sont liés par une relation de cause à effet, inversée dans l'énoncé. La raison de l'absence de sommeil est posée dans l'énoncé qui suit. Le sujet y est absent. Le nom attribut est déterminé deux fois, d'abord par *man* 'seul', puis par *eun* < contrastivité >. La complétive opère au cours de l'incidence sémantique du SN en *man* au verbe. Une fois déterminé le nom *ddae mun* 'raison', par la complétive *man*, le SN est ensuite déterminé par la complétive *eun*. Le SN en *man eun* a valeur d'unicité et de contrastivité. Le SN en *man* peut s'interpréter alors comme 'l'unique raison', dans un premier temps. Par l'ajout de la complétive *eun*, sous le verbe *a ni da* 'ne pas être', il est fait allusion à toutes les raisons qui font

que le locuteur n'arrive pas à trouver le sommeil. Le nom déterminé par les deux complétives permet alors de lire la visée de discours du locuteur-narrateur. Après être venu en Amérique, celui-ci s'inquiétait à peu près de tout. C'est le 'nouvel environnement' dans l'énoncé, présenté alors comme l'élément le moins inquiétant face à l'inquiétude maximale qu'il exprime. C'est ce que la détermination nominale par la complétive permet d'exprimer.

Nous pouvons conclure de ces exemples que le rôle principal de la particule en coréen est de rappeler les éléments qui entrent en relation paradigmatique avec le nom déterminé, et de les exprimer de façon implicite, comme étant en adéquation avec le sens impliqué dans l'opération prédicative.

### 2.2.3. N + loc + phrastique

L'ordre N + loc + phrastique dans nos corpus a été observé seulement sous la forme N + loc + *eui*. Pourquoi les deux autres particules phrastiques semblent si rares ? Il semble que cela vienne d'une restriction quant à la collision de deux particules syntaxiques. Car le SN en locative s'emploie principalement comme complément du verbe. Or cet ordre N + loc + phrastique implique que le SN avec locative doit avoir une autre fonction syntaxique, telle que sujet et objet. Nous observerons les exemples qui suivent en mettant en exergue la valeur de la phrastique. Soit un exemple de Im Dong-houn (2004 : 138)<sup>74</sup> :

[327] Eo jjeo ja go geu gos **e-leul** (el) gass ni ?  
 Alors ce-lieu-loc-*oj* aller-pass-*T(int)*  
 'Alors (pourquoi) tu y étais ?'

La particule *leul* est agglutinée après la locative *e*. Le verbe *ga da* 'aller' dans [327] exige un complément de lieu, et celui-ci est marqué par la locative *e*

---

74. D.-H., Lim (2004), « Classification de la particule et typologie de ses combinaisons en coréen », *La linguistique coréenne*, n° 43, p. 138.

‘à’. Le SN en *e* est ensuite déterminé par la particule *leul*. Celle-ci manifeste une valeur emphatique.

[328] Geu leon sa lam **e ge-leul** (gel) sang. eul ju da. ni !  
 Ce genre personne-*loc-oj* prix-*oj* donner-T(imp)  
 ‘(On) donne le prix à un tel homme !’ (*Ibid.*)

L'exemple [328] suit la même opération que l'exemple [327]. Ce qui diffère, c'est la locative *e ge*, destinée au nom animé. La particule *leul* manifeste pareillement une valeur emphatique en déterminant le SN en *e ge*. Comparons le SN en *e ge* supprimé *leul* par rapport à l'exemple [328'].

[328'] Geu leon sa lam **e ge** sang eul ju da ni !  
 ‘(On) donne le prix à un tel homme !’

La valeur d'exclamation venant de la conclusive *ni* dans le verbe de discours se conserve. Pourtant le SN en *e ge* sans *leul* n'a aucune valeur emphatique, il assume uniquement la fonction de complément indirect au sein de la prédication.

De ce qui précède, nous constatons que la locative convient au schème prédicatif, tandis que la phrastique *leul* prend une valeur modale, emphatique, pour mieux marquer la visée de discours du locuteur ; probablement par analogie avec le phénomène de double agglutination. Dans ce qui suit, nous observerons le cas de la combinaison de la complétive et de la phrastique, qui nous permettra d'approfondir ce qui vient d'être dit.

#### 2.2.4. N + compl + ph

La combinaison de la complétive et de la phrastique démontre clairement la portée opératoire de la particule en fonction de l'ordre de surface. C'est la complétive *man* qui détermine le nom *a nae* ‘femme’, ayant exclu les autres éléments du paradigme. Autrement dit que c'est seule sa femme qui l'attendait. Une fois la

complétive détermine le nom choisi, au cours de l'opération prédicative elle s'opère entre le nom déterminé et le verbe. Ainsi elle ajuste la prédication verbale marquant le regard de l'intention du locuteur. Soit l'exemple.

[329] Jib. e      deul eo. wa    bo. a ya      byeong deu.n      a nae. **man-i**  
 Maison-loc entrer-conj    essayer-jonc    être malade-t.adj    femme-seul-sj

gi da li. go(...)  
 attendre-jonc

‘(Lorsqu’il) rentrait chez lui, seule une femme malade (l’)attendait...’  
 (Shin Ho-beom, 2004 : 22)

Le SN en *man* est déterminé par la phrastique *i*. La phrastique *i* a son signifié puissanciel d'exclusivité, qui désigne un seul élément, excluant tout paradigme. La désignation s'effectue de façon double, d'abord par sélection, au moyen de la complétive *man*, puis par la phrastique *i*. L'ordre de la double agglutination contribue à renforcer l'isolement du référent ainsi nommé. La première particule opère par avance, et la désignation de la phrastique *i* est amoindrie par cette double agglutination. Donc tous les autres membres de la famille, qui constitueraient normalement des éléments paradigmatiques par rapport au nom choisi, sont exclus par cette double détermination. Il n'y a que sa femme qui attend le personnage. Le SN en *man i*, par son sens, s'accorde du point de vue modal à la terminaison jonctive *-a ya* de l'énoncé qui le précède.

Après le choix des mots lexicaux, l'agglutination des mots grammaticaux en coréen est donc un processus qui incombe en même temps à l'opération prédicative et à l'opération modale. Dans ce sens, la double agglutination de la particule est aussi un acte de double modalisation.

### 2.2.5. Synthèse

La particule opère au cours de la prédication, entre le mot nominal et le verbe, elle permet d'ajuster la visée de discours du locuteur. Elle est aussi un actualisateur du nom. Discerner le signifié de puissance de chaque particule permet d'expliquer les

faits discursifs qui se produisent autour d'elle. C'est dans ces trois fonctions que les conditions d'emplois de chaque particule doivent être décelées. Finalement, la particule marque la visée de discours du locuteur au cours de la prédication entre le mot nominal et le mot verbal. Dans ce sens, elle est un marqueur modal qui permet de juger de l'intention du locuteur.

### **3. Double agglutination discursive de la particule: l'exemple du SN en *e neun***

#### **3.1. La particule locative *e* : de la syntaxe génétique à la syntaxe de résultat**

##### **3.1.1. Cadre de discussion sur la particule *e***

Dans ce qui suit, nous discuterons de la double agglutination de la particule de type N + *e* + *neun* ainsi que sa position syntaxique, qui conduira à une variation de l'incidence sémantique. Celle-ci est en effet liée à la portée de l'incidence au sein de l'énoncé. La particule *e* est classée dans la tradition grammaticale coréenne comme adverbiale, elle a été appelée locative<sup>75</sup> dans cette thèse. La locative, en tant qu'assise formelle, précise la fonction du SN en même temps que la localisation du nom déterminé, en fonction du champ sémantique du nom et de la sémantèse verbale. Le SN assume alors la fonction de complément circonstanciel<sup>76</sup>.

Rappelons que la particule phrastique est souvent elliptique, surtout en langue orale. Tandis que la locative ne peut pas être elliptique, en aucun cas. Cela veut dire que la locative n'est pas impliquée directement par le schème prédicatif, ou que le nom lui-même la suppose implicitement. Soit un exemple :

---

75. Du fait de la catégorisation de la particule telle que proposée dans ce chapitre : phrastique, locative ou complétive.

76. C'est ce que la grammaire traditionnelle coréenne nomme la fonction adverbiale. Car le SN en locative est entendu comme élément qualificateur du verbe dans l'énoncé.

[330] ?? Sa lam i Seo ul  $\emptyset$  manh da.  
 gens-*sj* Séoul- $\emptyset$  être nombreux-T(ass)  
 ‘Il y a beaucoup de monde à Séoul.’

On peut effectivement conjecturer de la présence de la locative *e* après ‘Seo ul’, selon le contexte linguistique ou situationnel. Mais cet exemple demeure agrammatical pour plusieurs raisons. Soit le même exemple corrigé :

[330]’ Sa lam i Seo ul *e* manh da.  
 ‘Il y a beaucoup de monde à Séoul.’

Le nom déterminé par *e* est d’abord un nom de lieu. Le prédicat verbal *manh da* ‘être beaucoup’, n’exige pas de complément dans son schème prédicatif. C’est la raison pour laquelle le nom propre choisi ne peut pas être compris sans particule. Le nom coréen, pour être employé en Discours, doit toujours avoir un déterminant formel après le nom. C’est la syntaxe d’expression de cette langue. Considérant que le premier exemple est agrammatical, nous sommes en droit de nous poser la question suivante : l’absence de la particule locative conduit-elle à interrompre l’incidence parmi les constituants au cours de la genèse de l’énoncé ? Si tel est le cas, nous pouvons alors mettre en lumière le mécanisme d’incidence tel qu’il a lieu dans l’énoncé, ainsi que le moment où intervient le complément au cours de sa genèse.

### 3.1.2. Problème de la syntaxe génétique

Considérons le choix de la locative durant la genèse de l’énoncé. Nous avons montré que le SN avec locative n’était pas déterminé par le schème prédicatif (son sens varie toutefois en fonction). Cela veut dire qu’il n’est pas gouverné par le lexème verbal. Par exemple, le SN en *e* dans l’exemple [330]’ est un élément facultatif par rapport à l’énoncé de base :

[330]” Sa lam i manh da.  
 ‘Il y a beaucoup de monde.’

[passage supprimé : confusion] Si l'on compare cet énoncé avec le précédent, le rôle sémantique du SN avec locative apparaît clairement. Il précise le lieu où l'événement 'Sa lam i manh da' se déroule. Sous le nom de lieu, *e* précise la relation syntactico-sémantique du complément circonstanciel avec le reste de l'énoncé. Ce complément en *e* est interprété comme constituant adverbial dans la tradition grammaticale coréenne, car celle-ci considère qu'il qualifie le prédicat verbal, ici *manh da*. Seulement, il peut prendre sa place entre le sujet et le prédicat, comme en tête de l'énoncé. Soit :

[331] Seo ul *e* sa lam i manh da.  
 Séoul-loc gens-sj être nombreux-*T(ass)*  
 'A Séoul, il y a beaucoup de monde.'

Dans l'énoncé [331], *Seo ul e* est à la fois thématisé et focalisé par sa position initiale<sup>77</sup>. Il occupe la même fonction que dans l'énoncé [330]. Génétiquement, le nom est choisi avant, la particule le suit, d'après l'ordre imposé par la visée de discours. Ici le prédicat verbal est incident au sujet-support, *sa lam* 'homme, gens'. Or après le nom de lieu *Seo ul*, le choix de la particule *e* est entièrement libre par rapport au schème prédicatif du verbe *manh da*. Comme nous l'avons affirmé plus haut, l'ellipse de la locative rend l'énoncé incompréhensible. De là nous pouvons en déduire que si la phrastique est récupérable par le schème prédicatif, la locative ne l'est pas. Ce qui a été vérifié dans l'exemple [330].

Or même si le SN avec locative n'est pas un constituant obligatoire, il n'est pas entièrement arbitraire par rapport à l'énoncé de base, ici construit par rapport au SN avec locative. Disons qu'il est subsidiaire. Le SN avec locative devrait

---

77. La place canonique du complément dans la syntaxe coréenne étant entre le sujet et le verbe, ou encore entre le sujet et le complément essentiel du verbe transitif, la place canonique du complément de ce type devrait être devant l'objet (S Circ O V) dans la construction transitive déclarative.



logiquement se construire après l'énoncé de base ainsi obtenu, d'un point de vue génétique. La locative *e* précise le lieu où l'événement décrit se déroule. C'est ici que la situation par rapport à la phrastique est différente. Au cours de la genèse de l'énoncé, on peut constater que *e* détermine le nom choisi, puis prend sa relation sémantique avec le verbe .

[330]' Sa lam i Seo ul *e* manh da.

'Il y a beaucoup de monde à Séoul.'

Nous avons l'impression que le SN en *e*, dans l'exemple [330]' prend sa relation avec le verbe du fait de sa position syntaxique. De fait, nous pouvons supposer que la locative fonctionne comme relateur entre le nominal et le verbe. De même que la préposition en français, elle obéit à une incidence de type diastématique entre le nom et le verbe. Le SN avec locative est ainsi un élément tardif dans la construction de l'énoncé, sa position syntaxique étant en outre variable selon la visée de discours du locuteur. Comparons le SN en locative dans les deux énoncés attributifs :

[330]' Sa lam i Seo ul *e* manh da.

'Il y a beaucoup de monde à Séoul.'

[331] Seo ul *e* sa lam i manh da.

'A Séoul, il y a beaucoup de monde.'

La place canonique du SN en *e* dans la syntaxe d'expression se situe entre le sujet-support et le verbe. Son déplacement en tête de l'énoncé est une thématization au niveau du dire puissanciel, avant la phrase énoncée. C'est un déplacement simple sans ajout de la particule. Cependant la particule *e* peut être elliptique dans le cas d'une particule complétive telle que *neun*, comme dans l'exemple [331]', mais peut également se voir agglutiné la particule *neun* comme

dans l'exemple [331]'' :

[331]' Seo ul *eun* sa lam i manh da.

‘À Séoul, il y a beaucoup de monde.’

[331]'' Seo ul *e neun* sa lam i manh da.

‘À Séoul, il y a beaucoup de monde.’

Afin de préciser le mouvement d'incidence tel qu'il a lieu, il sera donc nécessaire de le comparer à l'incidence de *neun*.

### 3.1.3. Le type de l'incidence sémantique du SN en *e*

Théoriquement, le SN en *e* peut se situer à l'une des trois places suivantes : i) en tête d'énoncé ; ii) entre le sujet-support et le prédicat verbal ; iii) à la fin de l'énoncé. Le troisième cas n'a pas été observé dans le corpus.

La structure N + locative s'analyse en deux temps : le choix du nom, puis le choix de la particule, cette dernière étant requise par le processus d'actualisation du nom de la Langue au Discours. La particule joue le rôle d'assise formelle, formant le syntagme nominal en coréen. La locative, parmi les trois catégories de particule du coréen, fonctionne comme relateur entre le SN et le prédicat verbal. Elle détermine le mot nominal puis le lie sémantiquement au verbe. C'est la raison pour laquelle le choix de la particule *e* est à la fois contraint par le sémantisme du nom à déterminer et le sémantisme du verbe, avec lequel elle doit faire sens. La position du circonstant affecte sa portée opératoire au sein de l'énoncé. Si le circonstant prend la position initiale, son incidence sera de type exo-phrastique. Ainsi dans l'exemple cité :

[331] Seo ul *e* sa lam i manh da.

‘A Séoul, il y a beaucoup de monde.’

Du point de vue de la syntaxe de résultat, le prédicat, en tant qu'apport, est

incident au sujet-support. Ensuite, le circonstant est rendu incident à la prédication déjà établie. La prédication est un support par rapport à l'apport circonstanciel sous forme du SN en *e*. C'est ce qu'on appelle l'incidence exo-phrastique dans la psychomécanique (Guimier, 1988 : 273), car le circonstant, tout en formant un constituant additif par rapport au noyau prédicatif, y opère tardivement, en dehors du noyau prédicatif, d'où l'appellation exo-phrastique.

Reprenons l'exemple [331]', où le circonstant est enclavé, en position médiane, entre le sujet-support et le prédicat verbal.

[331]' Sa lam i Seo ul e manh da.

'Il y a beaucoup de monde à Séoul.'

La position médiane, qui est la position canonique dans la syntaxe d'expression en coréen, peut être envisagée comme incidente au prédicat verbal ou au sujet-support. On peut constater tout d'abord que le circonstant prend une relation intime avec le prédicat-verbal, et qu'il est incident sémantiquement au prédicat verbal. L'incidence devient ici de type endo-phrastique, intra-prédicative, le circonstant est généralement considéré comme membre du prédicat à part entière :

[332] Han gil. eun ju meo ni. e don. eul neoh. eoss. da.  
 Hangil- $\theta$  poche-*loc* argent-*oj* mettre-*pass-T(ass)*

'Hangil a mis de l'argent dans sa poche.'

Dans l'énoncé [332], le SN en *e* ne forme pas le prédicat verbal. Le prédicat verbal est constitué de l'objet et du verbe uniquement. Le circonstant est donc incident à l'extérieur du prédicat verbal. Ce type d'incidence extra-prédicative n'en demeure pas moins endo-phrastique, car il s'intègre à la prédication globale, au noyau prédicatif. Pour examiner la corrélation entre la position syntaxique du circonstant et le mouvement d'incidence, nous pouvons mettre le circonstant au

contact du verbe.

[332]’ Han gil eun don eul ju meo ni e neoh eoss da.

‘Hangil a mis de l’argent dans sa poche.’

La place contigüe du circonstant met alors l’accent sur celui-ci. L’action décrite est le fait de *mettre dans la poche*, et non de *dissimuler de l’argent*, comme dans l’énoncé précédent. L’incidence devient ici intra-prédicative.

Dans ce qui précède, nous avons posé les trois modes d’incidence du circonstant, sous la forme du SN en *e*. Souvent, il prend une relation étroite avec le verbe, mais c’est sa position syntaxique qui détermine en dernier lieu le mode d’incidence sémantique : exo-phrastique, endo-phrastique, et à l’intérieur de cette dernière intra- ou extra-prédicative. C’est ainsi que C. Guimier (1988) a procédé pour classer l’incidence de l’adverbe en anglais.

Avant d’entrer dans le détail sur la double agglutination de type N *e neun*, nous exposerons le champ sémantique de la particule *e*, dite adverbiale dans la tradition grammaticale. On la trouve classée en neuf catégories en fonction de son sens : lieu, objet/objectivité, repère, statut, cause, instrument/moyen, temps, source et unité. En dehors de ces catégories sémantiques, la particule adverbiale *e* participe également à la construction des expressions figées, dans le sens d’addition (Lee Hee-ja et Lee Jong-hee, 1998 : 161-179). Nous pensons que ce type d’analyse démontre que les signifiés d’effet en Discours varient grandement en fonction du contexte linguistique, comme du choix du lexème nominal et du lexème verbal. Elle recouvre en effet tous les champs sémantiques tels que temps, espace et notion ; elle précise la zone sémantique casuelle en fonction d’une saisie au sein de deux pôles : mouvement d’efférence et mouvement d’afférence. En regroupant tous ces signifiés d’effet en Discours, nous pouvons déterminer un signifié de puissance.

## 3.2. Place du SN en *e neun* dans l'énoncé

### 3.2.1. Le choix de la particule *neun* dans la double agglutination : temps opératif et postposition de la locative *e*

Dans la détermination nominale en coréen, le nom déterminé par une particule peut être encore objet de détermination. On assiste ainsi à une expansion morphosémantique du syntagme nominal. Le choix de la particule est conditionné par la visée phrastique, elle-même motivée par la visée de discours. Une fois la première particule choisie et agglutinée, le locuteur a encore la possibilité de moduler le contenu de l'énoncé en déterminant un SN par ajout d'une autre particule. Parmi les combinaisons possibles de particules<sup>78</sup>, la plus fréquente dans le corpus est celle du SN en N + *e* + *neun*. Celle-ci sera longuement détaillée dans ce qui suit afin d'expliquer le mécanisme de la double agglutination de particule.

Dans cette double détermination nominale, la deuxième particule, la particule *neun*, dite complétive, a fait l'objet d'une abondante littérature depuis les années 70. Elle est d'abord étudiée comme particule thématique (cf. chapitre 4). Étant donné que le sujet grammatical se réalise souvent sous la forme N + *neun*, lorsqu'il se trouve en tête de l'énoncé, on a supposé que la particule dite de sujet *i/ga* était nécessairement elliptique. Par exemple,

[333]' \* Ha neul **i neun** phu leu da.

'Le ciel est bleu.'

L'énoncé correct étant :

[333] Ha neul **eun** phu leu da.  
Ciel-*θ* être bleu-*T(ass)*

'Quant au ciel, il est bleu.'

---

<sup>78</sup> A référer la typologie de la combinaison de la particule : P1+P2 dans le Tableau 1 de ce chapitre §2.2.

Ainsi, la particule dite de sujet *i/ga* n'est pas compatible avec *neun*, de même que la particule dite d'objet *eul/leul*. C'est pourquoi la particule *neun* n'a pas d'avantage de contrainte à être agglutinée à l'objet lorsque la particule d'objet est absente :

[334] Mi ja. neun ppang. **eun** meog. neun. da.  
 Mija-*θ* pain-*θ* manger-*cert-T(ass)*

‘Mija mange du pain. (Mais elle ne mange pas d'autres aliments tels que du riz, des salades, des viandes, etc.)’

[334]' \* Mi ja neun ppang-eul-**neun** meog neun da.

‘Mija mange du pain. (Mais elle ne mange pas d'autres tels que du riz, des salades, et des viandes etc.)’

Nous pouvons déduire de ce fonctionnement que la particule *neun* détermine le nom (ici *ppang*, ‘pain’), en l'opposant aux éléments paradigmatiques du nom déterminé *ppang*, ce qui confère une valeur antonymique à l'énoncé. Ainsi la particule *neun* possède un double effet de sens : l'un rappelle les éléments paradigmatiques du nom déterminé ; l'autre reprend implicitement la valeur prédicative de l'énoncé sous une forme antinomique. La conjonction ‘mais’ en français est représentative de cet effet de sens implicite. Cette situation est comparable à la particule dite thématique *wa* en japonais. S. Kuno (1973) analyse ainsi la particule dite de sujet *ga* par opposition à *wa* : la première exprime l'exhaustivité et sert à marquer la forme neutre, tandis que la seconde exprime la contrastivité et sert à marquer le thème. En linguistique coréenne, le sens de la particule *neun* peut être distingué en plusieurs catégories, selon les auteurs et les points de vue descriptifs. Ci-dessous quelques exemples :

- i) particule thématique qui met le nom en contraste avec les autres éléments de son paradigme : Yang In-seog (1973 : 86-87), Seong Gwang-sou (1978 : 161-166), Yeom Seon-Mo (1978 : 21) ;

- ii) particule thématique qui rappelle les éléments présupposés et implique une valeur antonymique par rapport à l'énoncé : Park Seung-bin ([1935]1972), Hong Sa-man (2002) ;
- iii) particule thématique, qui exprime le connu par opposition à la particule *i/ga*, qui exprime le nouveau : Chae Wan (1976 : 96-101), Nam Gi-sim (1972 : 128), Yang In-Seog (1973 : 89) ;
- iv) particule thématique et mise en contraste ayant le sens de désignation, limite, etc. : Kim Jin-ho (« La distinction du thème syntaxique et du thème discursif » (2000))
- v) particule thématique et focalisation contrastive : Park Iou-jeong (1991)
- vi) elle est également considérée comme particule thématique dans la grammaire transformationnelle : Nam Gi-Sim (1972), Kim Han-Gon (1967) ;
- vii) saisie particulière avec reprise anaphorique, ou saisie universelle dans l'énoncé générique dans un mouvement de généralisation, par opposition avec la particule *i/ga* qui est une saisie dans un mouvement de particularisation : Park Dong-lyeol (2001)

Nous retenons ainsi du sens de la particule qu'elle est une particule thématique de mise en contraste. La plupart des particules complétives telles que *do* 'aussi', *man* 'seul', *gga ji* 'jusqu'à', *ma jeo* 'même', *bu teo* 'à partir de' etc. possèdent un signifié lexical avec une caractéristique adverbiale. La particule *neun* est la plus abstraite de cette catégorie. C'est la raison pour laquelle on ne trouve pas d'adverbe qui puisse paraphraser la particule *neun*. Discerner son sens n'est donc pas une chose facile, car il est le plus dématérialisé parmi les particules complétives.

Nous décrivons la particule *neun* de façon déductive, en partant de la double agglutination de type N + *e* + *neun*. Il faut également à cette fin observer sa

position syntaxique dans l'énoncé, son champ sémantique, ainsi que sa portée opératoire. C'est en fin de compte une syntaxe énonciative de l'agglutination de *neun* au SN en *e* dont il faut rendre compte. En procédant ainsi, nous aurons l'occasion d'isoler le signifié de puissance de *neun*, ainsi que la condition de son fonctionnement.

### 3.2.2. La position initiale du SN en *e neun*

#### a) N *e neun* dans l'énoncé simple

La position initiale du SN en *e neun*, rappelle la mobilité du SN en *e*, circonstant ou adverbe de discours dans la tradition grammaticale coréenne. Le SN en *e* prend sa place généralement entre le sujet et le complément du verbe, dans l'énoncé transitif de type S-Circ-O-V. Comme en français, le circonstant se démarque par sa mobilité au sein de l'énoncé. La structure N + *e* + *neun* lie d'abord le syntagme au verbe, en tant que circonstant obligatoire ou facultatif, l'ajout de *neun* implique ensuite une thématization, que renforce la position initiale.

Nous avons relevé 113 exemples de SN de ce type. Parmi eux, 50 se trouvent en position initiale dans l'énoncé, 40 se trouvent en position médiane, les autres se retrouvent dans plusieurs propositions à l'intérieur d'énoncés complexes. Parmi les 50 exemples en position initiale, 24 le sont à l'intérieur d'énoncé simple, soit 21% des exemples. D'après notre observation, la position initiale est privilégiée lorsqu'il s'agit de localiser spatialement ou temporellement l'énoncé — la localisation notionnelle est moins fréquente. Ce type de SN sert donc à poser le cadre énonciatif. C'est ce que nous étudierons dans ce qui suit.

#### *Cadrage temporel*

Ont été retenus dans cette partie 5 exemples de SN en *e neun* qui manifestent un champ sémantique temporel. Tous sont indépendants du verbe. Ils sont compris comme compléments de phrase. C'est ce que l'on appelle le constituant facultatif dans la grammaire. Ci-dessous, un exemple typique de SN en *e neun* en position



initiale :

[335] U mul. gga ji eol. eo beo li. neun han gyeo ul. **e neun** Dae gol  
Puits-*jusqu'à* geler-*jonc* terminer-*t.adj* milieu-hivers-*loc-θ* Daegol

ma eul in sim. do ham gge eol. eo beo ly.eoss da. [Cir-S-Adv-V].  
village sympathie-*aussi* ensemble geler-*jonc* finir-*pass-T(ass)*

‘Au milieu de l’hiver, lorsque le puits est gelé, la sympathie du village  
Daegol se glace en même temps.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 24)

Soit le même exemple sans circonstant :

[335]’ Dae gol ma eul in sim do ham gge eol eo beo lyeoss da. [S-Adv-V]

‘La sympathie du village Daegol se glace en même temps.’

On dira que l’énoncé [335]’ est toujours compréhensible sans circonstant. Cependant, on peut dire aussi qu’il y a une différence sémantique entre les deux énoncés. Comme il a été dit, poser le circonstant temporel en position initiale précise le temps d’événement de l’énoncé. À noter que le nom *han gyeo ul* ‘au coeur de l’hiver’ est longuement déterminé par la relative. Comme il s’agit d’une détermination matérielle, celle-ci le précède. Cet énoncé met en comparaison le froid de l’hiver avec l’humeur des villageois, *Dae gol ma eul in sim* ‘le village Daegol – le coeur du peuple (donc de ce village)’, ici sujet de l’énoncé. L’élément circonstanciel *u mul gga ji eol eo beo li neun han gyeo ul e neun* ‘au milieu de l’hiver, lorsque le puits est gelé’ rappelle un épisode de la jeunesse du narrateur.

Le rôle des particules est syntaxico-sémantique. Par *e*, le nom est entendu comme circonstant de l’énoncé, fonction adverbiale. Il devient ensuite un élément satellite du verbe par l’emploi de *neun*, et est entendu comme thème, support énonciatif informant du cadre temporel. On assiste en même temps à une focalisation sur le circonstant, qui va permettre la comparaison que met en place l’énoncé. Aussi le SN en *e neun* en position initiale de l’énoncé fonctionne-t-il, dans cet exemple du moins, comme thème focalisé. Son incidence est ici exo-phrastique. Il anticipe sur la visée de discours de l’énonciateur, telle qu’elle se

manifeste à l'intérieur de l'énoncé. La position syntaxique d'un constituant est ainsi un moyen de manifester la visée de discours de l'énonciateur.

Ce phénomène, l'incidence exo-phrastique du circonstant, se manifestera plus clairement si l'on manipule à nouveau l'exemple [335], cette fois en modifiant sa position à l'intérieur de l'énoncé.

[335]” Daegol ma eul in sim do u mul gga ji eol eo beo li neun  
han gyeo ul e **neun** ham gge eol eo beo lyeoss da. [S-Cir-Adv-V]

‘La sympathie du village Daegol se glace en même temps que le cœur de l'hiver, lorsque le puits est gelé.’

L'énoncé [335]” a un ordre de type S-Circ-Adv-V. C'est la seule permutation qui semble possible ici, car l'adverbe *ham gge* ‘ensemble’ n'autorise que peu de constructions. Le circonstant est ici dans une position canonique. Il trouve ainsi un support dans l'énoncé. Étant donné que l'adverbe est incident au verbe, on peut dans un premier temps envisager le circonstant comme essentiel au prédicat verbal. Deux cas sont théoriquement possibles. Soit le circonstant est incident du prédicat au sujet-support (dans la relation prédicative résultative) ou du sujet au prédicat (dans la relation prédicative opérative) : il se trouve alors en incidence endo-phrastique de type extra-prédicatif. Le circonstant intervient ainsi après les mouvements d'incidence entre sujet et prédicat. Soit le circonstant partage son incidence avec celle du prédicat (ce qui implique une incidence sémantique du verbe au circonstant), et nous sommes alors dans un cas d'incidence endo-phrastique intra-prédicative.

Étant donné que le sujet et le verbe entretiennent une relation d'incidence étroite, le circonstant fonctionne d'avantage comme une incise dans cet énoncé, à l'extrême rigueur comme un modalisateur. Il offre un cadre temporel à la prédication. Sa place enclavée entre le sujet et le prédicat peut suggérer plusieurs interprétations. Il faut bien voir que ce circonstant, déterminé par une relative, est un peu lourd pour être enclavé entre le sujet et le prédicat. Dans cette position, il

augmente la valeur contrastive de la particule *neun*, qui rappelle les éléments paradigmatiques tels que l'été chaud, le printemps doux et l'automne frais.

Dans cet énoncé, le circonstant en N + *e* + *neun* en position initiale est un élément thématique qui définit le cadre temporel ; tandis que sa position en milieu d'énoncé met en avant sa valeur contrastive et tend à intégrer ce circonstant dans la construction de la phrase<sup>79</sup>.

Dans les exemples qui suivent, nous constatons que les circonstants en N + *e* + *neun* en position initiale décrivent tous un cadre temporel, ils ont une incidence exo-phrastique. Le déplacement du circonstant provoque un changement d'incidence, qui devient endo-phrastique, intra- ou extra-prédicative. Ci-dessous un exemple avec un circonstant en position initiale :

---

79. La thèse de I.-J. Park (1995) examine d'abord la corrélation entre la position syntaxique et la thémativité du SN (syntagme nominal), sans particule *eun/neun* qui permettrait d'y voir automatiquement un thème. La réponse n'y est pas positive. Selon elle, ce n'est pas la position qui décide le thème, c'est le SN formé avec la particule *eun/neun*, le cas nominatif étant un argument décisif. Dans l'exemple suivant, le thème n'est pas 'la semaine dernière', mais 'Marie'. Soit l'exemple :

Ji nan. ju. e	Jeanne. e ge	Marie. neun	pyeon ji. leul
dernier-semaine- <i>loc</i>	Jeanne- <i>coi</i>	Marie- $\theta$	lettre- <i>oj</i>

bo nae. eoss. da.  
envoyer-*pass-T(déc)*

'La semaine dernière, Marie a envoyé une lettre à Jeanne.'

Comme le sujet dans cet exemple est 'Marie'. Le premier SN 'la semaine dernière' devrait être le thème. Mais le circonstant placé en position initiale manifeste, selon nous, la valeur thématique la plus forte, tandis que 'Marie', en tant que sujet syntaxique de cet énoncé, possède une valeur contrastive, par opposition à la position initiale qu'il aurait pu avoir. Le caractère contrastif vient en effet du signifié puissanciel de la particule, mais également de la position syntaxique, qui joue un rôle dans l'interprétation sémantique. Il nous semble que 'Marie', en milieu d'énoncé, perd sa thémativité du fait même de sa position syntaxique. Puisque le temps opératif du constituant peut varier selon sa position. Quant à la corrélation entre la position du thème et son interprétation, on peut référer à I.-J. Park (1995), *Ellipse du sujet grammatical en coréen*, Thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, pp. 68-83.

[336] Eo jjeo da un. i joh. eun nal. **e. neun** gi cha. pyo. leul sa. go  
 Par hasard chance-*sj* être bon-*t.adj* jour-loc- $\theta$  train-ticket-*oj* aheter-*jonc*

Nam. eun jan don. eul deon jy.eo ju. neun sa lam. deul. eul  
 rester-*t.adj* monnaie-*oj* jeter-*jonc* donner-*t.adj* gens-*pl-oj*

man na. gi. do ha.ess. da. [Adv-Cir-O-V]  
 rencontrer-*t.nom-aussi* faire-*pass-T(ass)*

‘Un jour où (j’) ai eu plus de chance, (j’) ai rencontré des gens qui (m’) ont donné de la petite monnaie après l’achat du billet de train.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 28)

Le circonstant peut ici être déplacé après l’objet, nous aurons donc l’ordre [ø-O-Cir-V]. Soit l’énoncé [336]’ :

[336]’ Gi cha pyo leul sa go nam eun jan don eul deon jyeo ju neun sa lam deul eul eo jjeo da un i joh eun nal **e neun** man na gi do haess da. [Adv-Cir-O-V]

‘(J’) ai rencontré des gens, qui (m’) ont donné de la petite monnaie après l’achat du billet de train, un jour où (j’) ai eu plus de chance.’

Étant donné que l’objet est longuement déterminé dans cet exemple, il alourdit la compréhension de l’énoncé dans cette dernière position. Ceci peut être en partie dû à l’incidence intra-prédicative qui s’y manifeste. Le déplacement du circonstant au sein du OV permet de l’interpréter comme temps *expérientiel*, par opposition au cadre temporel en position initiale. Comme si l’auteur porte son jugement exclusivement au regard de ses expériences passés. C’est aussi le cas de l’énoncé [337], mais l’incidence y est extra-prédicative, tandis que sa valeur contrastive augmente devant le verbe. Comparons les deux énoncés [337] et [337]’.

[337] I. seong ga. ga chul hyeon ha. gi i jeon. **e. neun** i leoh ge sa lang. eul  
 Ce -cantique-*sj* apparaître-*t.nom* avant-loc- $\theta$  tellement amour-*oj*

jig jeob jeog. eu lo go baeg ha.n ga sa. ga eobs. eoss. da. [Cir-S-V]  
 directe-loc confesser-*t.adj* paroles-*sj* ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘Avant d’apparition de cette chanson bouddhique, il n’y avait pas de chant qui confesse directement l’amour de cette manière.’ (Hebdomadaire *Han gyeo* le 21, N° 754, le 6 Avril 2009, p. 102)

[337]’ I leoh ge sa lang eul jig jeob jeog eu lo go baeg han ga sa ga i seong ga ga chul hyeon ha gi i jeon **e neun** eobs eoss da. [S-Cir-V]

‘Il n’y avait pas de chant qui confesse directement l’amour de cette manière avant d’apparition de cette chanson bouddhique.’

La contiguïté du verbe *eobs da* ‘ne pas exister’ oblige à interpréter le circonstant d’abord par sa valeur contrastive.

Le prédicat de structure Att-V n’accepte pas le circonstant. Par exemple le circonstant dans l’exemple suivant, qui est un énoncé attributif avec copule, n’est pas déplaçable. La soudure entre attribut et copule forme un bloc. De fait, le circonstant est déplaçable seulement entre le sujet et l’attribut. Si l’on compare les deux énoncés [338] et [338]’, nous avons encore un cadre temporel dans [338] et un circonstant qui contraste avec d’autres éléments paradigmatiques dans [338]’, ici *seung pae ga gal li gi jeon e neun* ‘avant de déclarer le résultat de l’élection’.

[338] Seung pae. ga gal li. go na.n hu. **e. neun**  
 Victoire ou défaite-sj s’enrouer-jonc se produire-t.adj après-loc-θ

go ma um. eul pyo hyeon ha. gi. ga deo eo lyeo. ul geos  
 reconnaissance-*oj* exprimer-t.nom-sj plus être difficile-t.adj chose

gat. ass gi ddae mun. i. da.  
 être-pass-t.nom cause-être-T(ass)

‘Après avoir partagé le résultat de l’élection, il (m’) aurait été plus difficile d’exprimer mes remerciement.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 101)

[338]’ Go ma um eul pyo hyeon ha gi ga seung pae ga gal li go nan hu **e neun** deo eo lyeo ul geos gat ass gi ddae mun i da.

‘Puisqu’il serait plus difficile d’exprimer mes remerciement après avoir partagé le résultat de l’élection.’

Le plus important, vis-à-vis de notre problématique, est que de l’ordre de Circ-S-Att-V à l’ordre de S-Circ-Att-V, il y a changement d’incidence, d’exo-phrastique à endo-phrastique, généralement de type extra-prédicatif<sup>80</sup>.

### *Cadrage spatial*

À la suite du SN en *e neun*, circonstant temporel, nous étudierons le circonstant spatial. Nous avons pu constater, dans ce qui suit, que le circonstant spatial était d’avantage lié au sémantisme du verbe que le circonstant temporel. Le verbe existentiel *iss da* ‘exister’ est dominant dans notre corpus, mais c’est d’avantage aux verbes de mouvement que ce constat s’applique, par exemple *deul eo ga da* ‘entrer’. Sa place canonique se trouve entre le sujet et le verbe. En position initiale, le circonstant est thématique, il ouvre un cadre spatial dans lequel va s’inscrire l’énoncé. Une caractéristique encore pour le circonstant spatial en position initiale, qui a été vue pour le circonstant temporel, est d’être fréquemment déterminé par la relative ou encore par le nom. C’est généralement dans ce cas qu’il devient trop lourd pour se situer à sa place canonique. L’exemple suivant en témoigne :

[339] An nae. leul bad. a deul eo ga.n seon sil. **e. neun** loum me i teu. ga  
accueil-*oj* recevoir-*jonc* entrer-*t.adj* cabine-*loc-θ* calarade-*sj*

meon jeo o.a iss. eoss. da.  
avant venir-*jonc* exister-*T(ass)*

‘Dans la cabine du bateau où (on) m’a conduit, se trouvait déjà mon compagnon (de voyage).’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 101)

[339]’ ?? Loum me i teu ga an nae leul bad a deul eo gan seon sil **e neun**

---

80. La position initiale du circonstant en coréen sert à la focalisation, dans l’étude de I. Choi-Jonin (2003 : 144). Tandis que le sujet lorsqu’il prend la place finale, « agirait plutôt comme présentation d’un référent, observable dans la construction suivante : *le long d’un clair ruisseau buvait une colombe*, ou dans une construction pseudo-clivée : *ce que j’ai vu est un petit éléphant*. ». Cf. I. Choi-Jonin (2003), « A propos de la focalisation d’un constituant en français et en coréen », p.145.

meon jeo wa iss eoss da.

?? ‘Mon compagnon (de voyage), dans la cabine du bateau où (on) m’a conduit, se trouvait déjà.’

Le nom déterminé formellement par *e neun* est longuement déterminé par la relative. Le circonstant spatial ainsi déterminé crée une distance entre le sujet et le verbe qui nuit à la cohésion de l’incidence prédicative — rappelons que la particule *e* est liée à un verbe donné, tandis que *neun* thématise le SN dans l’énoncé. Au contraire l’énoncé [340], de même type que le précédent, n’a pas de contrainte particulière quant à la position du circonstant dans l’énoncé :

[340]’ Aen deo seun ssi wa Peo meon ssi ga u ji sa gwan jeo **e neun** meon jeo wa iss eoss da.

‘Anderson et Perman sont venus déjà dans la résidence officielle du gouverneur de la province (de Washington).’

Ci-dessous l’énoncé dans sa forme d’origine :

[340] Ju ji sa gwan jeo **e neun** Aen deo seun ssi wa Peo meon ssi ga  
Gouverneur résidence-*loc-θ* Anderson-monsieur-*conj* Perman-monsieur-*sj*

meon jeo o.a iss. eoss. da.  
avant venir-*t.adj* exister-*pass-T(ass)*

‘Quant à la résidence officielle du gouverneur de la province (de Washington), Anderson et Perman y sont déjà venus.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 267)

Entre l’ordre Circ-S-V à l’ordre S-Circ-V, le circonstant devant le verbe marque le lieu de l’événement de façon plus emphatique. Soit l’énoncé [341]’.

[341]’ Mu eos i la pyo hyeon hal su eobs neun jeog mag gam i bang hag hae seo hag saeng deul i ppa jyeo na gan jib e neun gam don da.

‘Une tranquillité, qu’on ne saurait expliquer, règne dans la maison où les élèves de pension sont partis après les vacances’

[341] Bang hag ha.e seo hag saeng. deul. i ppa jyeo na ga.n jib **e neun**

être en vacances-*jonc* étudiant-pl-*sj*      sortir-*t.adj*      maison-*loc-θ*

mu eos. i. la pyo hyeon ha.l su      eobs. neun jeog mag gam i  
quel-être-*jonc* manifester-*t.adj* possibilité ne pas être-*t.adj* solitude-*sj*

gam do.n. da.  
tournoyer-*cert-T(ass)*

‘Dans la maison où les élèves de pension sont partis après les vacances, une tranquillité qu’on ne saurait expliquer domine’ (Park Wan-Seo, 2007: 237)

La comparaison entre l’énoncé [341] et l’énoncé [341]’ révèle à nouveau cette différence sémantique en fonction de la position syntaxique du circonstant en *N e neun*. Pour la version coréenne en tout cas, la position médiane du circonstant manifeste plus clairement la mise en contraste avec les éléments paradigmatiques du SN en *e*, que la position initiale. La tranquillité règne en ces lieux contrairement à d’autres lieux, tels qu’écoles, restaurants, bibliothèques. Cette maison, qui est un lieu de pension étudiante, est sentie comme déserte. La mise en contraste qui vient de la particule *neun* a tendance à focaliser l’énoncé sur la détermination matérielle du syntagme. Étant donné que le nom *jib* ‘maison-pension’, déterminé par la relative, est déjà spécifique, il est ensuite focalisé par la détermination formelle. Nous pourrions en déduire que la détermination nominale matérielle affecte l’interprétation de la détermination formelle. Il nous semble que la linéarité du langage joue un rôle dans ce cas, à savoir que la détermination matérielle réduit l’extension du nom, qui ne devient qu’ensuite objet de la détermination formelle. C’est aussi l’effet de l’ordre fixe de la détermination, matérielle-formelle en coréen. On peut comparer à cette fin les trois énoncés qui suivent, dont le nom est déterminé plus ou moins longuement :

[342]’ Mu mal laeng i ga man du so **e neun** deul eo gass da. [S Circ V]

‘(Nous) avons incorporé du navet séché dans la farce des raviolis chinois.’

Soit l’énoncé original :



[342] Man du so **e neun** mu mal laeng i ga deul eo gass da. [Circ S V]  
 Ravioli-loc- $\theta$  navet séché-sj entrer-pass-T(ass)  
 ‘Dans la farce des raviolis chinois, (nous) avons incorporé du navet séché.’  
 (Kim Ae-Lan, 2007 :19)

[343] Park Se-Ri dwi. **e. neun** a ppa. ga iss. eoss. jyo. [Circ S V]  
 Park Seri derrière-loc- $\theta$  père-sj exister-pass-T(ass)  
 ‘Derrière Park Se-Ri, il y avait le père.’ (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21,  
 n°755, 13 Avril 2009, p. 54)

[343]’ A ppa ga Park Se-Ri dwi **e neun** iss eoss jyo. [S Circ V]  
 ‘Le père était derrière Park Se-Ri.’

[344] I tal li a ib jang gweon. **e. neun** ti ket. gu mae ja. eui i leum. i  
 Italie billet d’entrée-loc- $\theta$  ticket-acheteur-app nom-sj  
 jeog hyeo iss. da. [Circ S V]  
 noter-T(ass)  
 ‘Sur les tickets d’entrée en Italie, le nom de l’acheteur est noté.’  
 (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21, n° 754, 6 Avril 2009, p. 120)

[344]’ Ti ket gu mae ja eui i leum i i tal li a ib jang gweon **e neun** jeog  
 hyeo iss da. [S Cir V]  
 ‘Le nom de l’acheteur est noté sur les tickets d’entrée en Italie.’

L’énoncé [343]’ est altéré par rapport à l’énoncé originel, du fait de la valeur antinomique de la particule *neun*. Puisque le nom déterminé *dwi* ‘derrière’ par *e neun* est employé de façon métaphorique comme *background*, le circonstant devant le verbe retrouve son sens initial, c’est-à-dire d’expression spatiale, qui suppose le mot contraire *ap* ‘devant’. C’est pourquoi les exemples d’ordre Cir-S-V sont si abondants dans notre corpus, surtout sous le verbe existentiel *iss da* ‘exister’ ou non existentiel *eobs da* ‘ne pas exister’. En voici quelques exemples :

[345] Il bon **e neun** ye. lo. bu teo ‘i gyeoss da go o man mal go,  
 Japon-loc- $\theta$  ancien-vers-de ‘gagner-pass-T(ass)-jonc arrogance ne pas faire,

jyeoss da go gi jug ji ma la' neun gyeog eon i iss da.  
 perdre-*jonc* être déprimé-*jonc* ne pas faire'-*cit* proverbe-*sj* exister-*T(ass)*

‘Au Japon, il y a un proverbe qui dit ‘pas d’arrogance après la victoire, pas de dépression après la défaite.’ (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21, n°755, 13 Avril 2009, p. 53)

[346] Jja o ssi daeg sig gu. deul sog. **e. neun** i teul. gan. i na  
 Zao-monsieur-chez famille-*pl* intérieur-*loc-θ* deux jours-distance-*jonc*

a mu. geos. do jab sus. ji anh. eun ma nim. do  
 n’importe-chose-*aussi* prendre-*jonc* ne pas faire-*t.adj* Madam-*aussi*

iss. eoss. go(...)  
 exister-*pass-jonc*

‘Dans la famille de Zao, il y avait Madame, qui n’avait rien mangé depuis deux jours...’ (Lushin, 2006 : 89)

[347] Han gug in. eui ga seum. sog. **e. neun** il je. ga jo seon. eul  
 Coréens-app cœur-intérieur-*loc-θ* empir japonais-*sj* Corée-*oj*

chim lyag ha.e sig min ji bae ha.n hyeon dae. sa. eui  
 attaquer-*jonc* coloniser-*t.adj* contemporaine-histoire-*app*

a peum. i iss. da.  
 souffrance-*sj* exister-*T(ass)*

‘Dans le cœur du peuple coréen, il reste la souffrance face à l’histoire contemporaine, lorsque l’empire japonais attaquait la Corée.’ (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21, n°755, 13 Avril 2009, p. 53)

[348] Mul li jeog gong gan gwa dal li sa i beo. gong gan. **e. neun**  
 Physique espace-*conj* être différent-*jonc* cyber espace-*loc-θ*

jung lyeog. i eobs. da.  
 gravité-*sj* ne pas exister-*T(ass)*

‘À la différence de l’espace physique, dans le cyberspace, il n’y a pas de gravité.’ (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21, n°754, 6 Avril 2009, p. 120)

Les exemples d’ordre Cir-S-V, dans l’énoncé simple, présente une thématization du circonstant, qui ouvre le cadre spatial pour l’événement qui va

venir. Le test consistant à déplacer le circonstant devant le verbe présente bien un caractère systématique, à savoir une valeur contrastive accrue qui va jusqu'à modifier le sens du syntagme. Ce déplacement du circonstant provoque également un changement de son incidence, qui d'exo-phrastique devient endo-phrastique.

### *Cadrage notionnel*

Parmi les circonstants en position initiale dans l'énoncé simple, le circonstant notionnel a une fréquence faible comparativement aux deux qui viennent d'être vus. Nous n'avons que deux exemples de circonstant notionnel. Tous sont longuement déterminés au moyen d'une relative, ainsi que par le nom déterminé au moyen de la particule *eui* 'de'. Le circonstant dans l'énoncé [349] n'autorise pas de déplacement au milieu de l'énoncé ; on pourra éventuellement le rejeter à la fin de l'énoncé, comme dans l'exemple [349]' :

[349]' Nam mo leu neun geu mu eos i iss neun geol gga ? Ban jjag i neun jeo nun bich sog eui chyeo jeol han oe lo um **e neun**...

'Qui aurait pu exister dans cette désolante solitude qui se reflétait dans ses yeux... ?'

[349] Ban jjag i neun jeo nun bich sog eui chyeo jeol han oe lo um **e neun**  
 Briller-t.adj ce-regard intérieur-app être désolé-t.adj solitude-loc-θ

nam mo leu. neun geu mu eos i iss neun geol gga ?  
 être secret-t.adj ce quel-sj exister-t.adj chose-T(int)

'Dans cette solitude désolante qui se reflétait dans ses yeux, qui aurait pu exister ?' (Shin Ho-Beom, 2004 : 143)

Le circonstant notionnel précise la cause ou le lieu abstrait, comme dans cet exemple. Le nom *oe lo um* 'solitude' est un nom abstrait. Le mot ainsi désigné par l'étiquette « notionnelle » dans la classification du circonstant<sup>81</sup> représente tout ce qui ne s'intègre pas à la référence spatio-temporelle. Le circonstant notionnel dans

---

<sup>81</sup> Cf. B. Pottier, (1992), *Sémantique générale*, p. 128

l'énoncé [39] n'assume que la fonction thématique. L'énonciateur se demande la cause de la solitude d'une japonaise sans poser directement la question. Le cadre notionnel avec *eul*, offre une occasion d'interpréter les différentes conjectures de l'énonciateur. Sa visée de discours a déjà été énoncée auparavant.

[350] U li sa hoe jung san cheung eui hyeong seong gwa jeong **e neun**  
 Notre société classe moyenne-*app* formation-processus-*loc-θ*

mul jil ju eui, gae in ju eui. ga paeng bae. ha. da.  
 Materialism, individualism-*sj* déferler-faire-T(ass)

‘Dans le processus de formation de la classe moyenne de notre société, le matérialisme et l’individualisme déferlent.’ (*Hebdomadaire Han gyeo le 21*, n°754, 6 Avril 2009, p.106)

Le circonstant sous le verbe *paeng bae ha da* ‘déferler’ est aussi entendu comme le lieu abstrait de l'événement. Le circonstant ici classé comme notionnel sert en effet à désigner un espace abstrait (quoique temporel dans la traduction). La longueur du déterminant nominal joue également, si on le déplace devant le verbe, il suppose alors un ailleurs où n'existerait pas *le matérialisme ni l'individualisme*.

Dans ce qui précède, nous avons constaté que le circonstant en position initiale est un thème qui sert à ouvrir le champ sémantique temporel, spatial ou notionnel, dans lequel va se dérouler l'événement rapporté, quelle que soit sa corrélation avec le sémantisme du verbe. On notera que le circonstant temporel est moins lié au verbe que le circonstant spatial ou notionnel.

En position initiale, le circonstant se caractérise par une incidence exo-phrastique. Il encadre ainsi l'événement. Or, si l'on pose le circonstant au milieu de l'énoncé, en position médiane, on obtient un effet stylistique qui dépend nettement du temps opératif de l'incidence entre les constituants phrastiques. Devant le verbe, il construit sa signification avec le verbe, et devient un apport de signification, soit du verbe lui-même, soit de l'énoncé. Le plus intéressant est de

voir que le circonstant en *N e neun*, au sein de l'énoncé, a une valeur contrastive beaucoup plus forte qu'en position initiale. Elle rappelle les éléments paradigmatiques qui entrent dans la relation antinomique<sup>82</sup>. Poser le circonstant soit en position initiale soit en position médiane, devient ainsi un choix de l'énonciateur qui manifeste sa visée de discours.

#### **b) Le *N e neun* dans l'énoncé complexe : sa portée opératoire**

Avant de parler de la portée opératoire du circonstant dans l'énoncé complexe, il faut rappeler le mécanisme de la proposition subordonnée dans la syntaxe coréenne. D'abord, du point de vue de l'ordre des mots, on peut remarquer que la position de la proposition subordonnée (avant) et celle de la principale (après) sont les mêmes qu'en français. Cependant la place du joncteur (équivalent de la conjonction en français) en coréen se place à la fin de la subordonnée, au sein du syntagme verbal. Le circonstant en position initiale peut alors être incident soit à l'énoncé entier, soit à la proposition subordonnée, soit à la proposition principale. Si l'ordre de la subordonnée et de la principale est fixe, la portée opératoire en position initiale du circonstant peut varier en fonction de sa relation sémantique avec le verbe et avec le joncteur lui-même. En somme, une même position syntaxique du circonstant peut manifester différentes portées opératoires. Seront présentés tour à tour la portée opératoire du circonstant à l'énoncé entier, à la proposition d'avant (subordonnée) et à la proposition d'après (principale).

#### ***Au niveau de l'énoncé***

Nous avons 11 exemples de circonstant en position initiale dans l'énoncé complexe. Ces derniers ont été analysés comme précédemment, par déplacement du circonstant dans la proposition principale. Là encore, le circonstant temporel supporte plus facilement ce déplacement. Tandis que les circonstants spatial et

---

82. Cf S. -B, Park, « *pyo byeol*, valeur antynomique de la particule *neun* » ([1935]1972), cité dans Hong Sa-man (2002), *Une nouvelle étude sur les particules spécifiques en coréen*, pp. 147-193.

notionnel n'ont pas toujours cette liberté. D'après nos observations, le déplacement du circonstant est lié au sémantisme du verbe, ainsi qu'à celui du joncteur. La position initiale possède des propriétés analogues à celles de l'énoncé simple. Comparons les deux énoncés :

[351] Na jung. **e. neun** eol gul. gga ji teo jy.eo pi. ga na.ss da.  
 Après-*loc-θ* visage-jusqu'à éclater-*jonc* sang-*sj* couler-*pass-T(ass)*  
 [[Circ-S-V] [S-V]]

'Par la suite, (les vaisseaux sanguins) ayant éclatés jusqu'au visage, le sang coulait.' (Shin Ho-Beom, 2004 : 124)

[351]' Eol gul gga ji teo jyeo na jung **e neun** pi ga nass da.  
 [[S-V] [Circ-S-V]]

'(Les vaisseaux sanguins) ayant éclatés jusqu'au visage, par la suite, le sang coulait.'

Dans l'énoncé [351], le circonstant temporel en position initiale affecte les deux événements qui suivent, à savoir l'éclatement des vaisseaux sanguins du visage et le sang qui coule. Tandis que sa portée ne s'étend que jusqu'à la principale dans l'énoncé [351]'. Le joncteur en fin de subordonnée implique une relation de cause à effet, son effet résultatif est de mettre en succession l'événement subordonnée (avant, cause) et la principale (après, effet).

Si le circonstant temporel est souvent mobile, le spatial portant à l'énoncé entier n'accepte pas d'être déplacé à l'intérieur de la principale, ainsi que le démontrent les deux exemples qui suivent :

[352] Yeon gu sil an. eui chaeg ggoch i. **e. neun** ju mun ha.e  
 Recherche-salle intérieur-*app* bibliothèque-*loc-θ* commander-*jonc*  
 noh. ass. deon gyo gwa seo. deul. i beol sseo do chag ha.e ggch hy.eo  
 mettre-*pass-t.adj* texte-*pl-sj* déjà arriver-*jonc* être mis-*jonc*  
 iss. go cham go seo jeog. deul. do jeul bi ha. ge  
 exister-*jonc* références-*pl-aussi* aligner-*jonc*

neul eo. seo. iss. eoss da.

ordonner-exister-*pass-T(ass)* [[Circ-S-Adv-V] [S-Adv-V]]

‘Dans la bibliothèque du bureau, les manuels demandés sont déjà arrivés, ordonnés, et les références sont bien alignées.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 202)

[352] \* Ju mun hae noh ass deon gyo gwa seo deul i beol sseo do chag  
hae ggch hyeo iss *go* yeon gu sil an eui chaeg ggoch i **e neun**  
cham go seo jeog deul do jeul bi ha ge neul eo seo iss eoss da.  
[[S-Adv-V] [Circ-S-Adv-V]]

[353] Ib yang. ga jeong jung. **e. neun** bu bu ga a i. mun je. lo  
adoption-famille milieu-*loc-θ* couple-*sj* enfant problème-*pour*

da tu da i hon ha. gi. do ha. go, eo leun. deul mun je. lo  
disputer-*∅* divorcer-*t.nom-aussi* faire-*jonc*, adulte-*pl* question-*pour*

i hon ha. gi. do ha.n da.  
divorcer-*t.nom-aussi* faire-*cert-T(ass)*  
[[Cir-S-Comp-V] [Comp-O-V]]

‘Chez les familles adoptives, le couple divorce après s’être disputé sur l’enfant ou sur ses problèmes.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 233)

[353] \* Bu bu ga a i mun je lo da tu da i hon ha gi do ha go, ib yang ga  
jeong jung **e neun** eo leun deul mun je lo i hon ha gi do han da.  
[[S-Comp-O-V] [Circ-S-Adv-V]]

Étant donné que le circonstant spatial dans les deux énoncés [352] et [353] est incident à l’énoncé entier, s’il devait être déplacé devant la principale, sa portée serait réduite à une seule proposition dans l’énoncé complexe. Or ceci est impossible dans ces exemples.

Mais le déplacement du circonstant de la subordonnée à la principale peut produire un changement de signification en se liant uniquement à la principale. Dans ce cas, il manifeste une valeur contrastive plus forte qu’à l’initiale de la subordonnée. Soit l’exemple [354] :

[354] Ja jeon geo. leul ta. go jib. eu lo dol a o. neun gil. **e. neun**

Bicyclette-*oj* prendre-*jonc* maison-*pour* rentrer-*t.adj* route-*loc-θ*

gil mog. eul dol ttae. ma da baeg. i la. neun i leum. eui  
passage-*oj* tourner-*t.adj* temps-*chaque* Baeg-*être-cit-t.adj* nom-*app*

geu. hag saeng. i deop chi.l geos. man gat. a deung gol. i  
ce-élève-*sj* s'attaquer-*t.adj* chose-*seul* sembler-*jonc* dos-*sj*

o ssag ha.ess da.

frissonner-*pass-T(ass)*

[[Circ1-Circ2-S-Att-V] [S-V]]

‘Au retour de la maison, en conduisant la bicyclette, chaque fois (je)  
tournais le passage, je frissonnais de peur, car il (me) semblait que  
l’élève Baeg pourrait m’attaquer.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 203)

[354]’ gil mog eul dol ttae ma da baeg i la neun i leum eui geu  
hag saeng i deop chil geos man gat a ja jeon geo leul ta go  
jib eu lo dol a o neun gil e neun deung gol i o ssag haess da.  
[[Circ2-S-Att-V] [Circ1-S-V]]

Dans l’énoncé [354], déplacer le circonstant en position initiale de la subordonnée à la principale permet de le lier exclusivement à cette dernière, ce qui produit une focalisation sur ce dernier au moyen de la valeur contrastive de *neun*. Le moment où le narrateur frissonnait, c’était surtout au retour de sa maison en conduisant la bicyclette. Portée opératoire et effet stylistique s’inversent selon la position syntaxique. La position initiale du circonstant dans l’énoncé complexe, lorsqu’il affecte l’énoncé entier, est stricte. Changer cette position apporte nécessairement un changement de la portée opératoire et de la signification globale de l’énoncé. Ainsi la décision de mettre le circonstant à telle ou telle place est d’abord liée à sa portée opératoire au sein de l’énoncé.

### ***Au niveau de la subordonnée***

Le circonstant en position initiale n’affecte pas nécessairement l’énoncé entier. Il y a en effet une corrélation sémantique entre le circonstant et le verbe, d’après nos observations. Par exemple le circonstant dans l’énoncé [355] n’affecte que le verbe dans la subordonnée ; le verbe de la principale n’a rien à voir avec le



circonstant :

[355] Gong bu **e neun** jeon hyeo do um i doe ji anh ass ji man  
Travail-*loc-θ* pas du tout aide-*sj* devenir-*jonc* ne pas faire-*jonc-seul*

eo jjaess deun gi bun. man. eun hu lyeon ha.ess da.  
en tout cas humeur-*seul-θ* se sentir libéré-*pass-T(ass)*  
[[Circ2-Adv-S- V] [Adv-S-V]]

‘Pour le travail, (cela) n’a pas été d’un grand secours, mais en tout cas (je) me sentais libéré.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 121).

Le circonstant n’opère donc qu’au niveau de la subordonnée, il n’autorise pas de placement au début de la principale. À ce titre, l’énoncé [45]’ qui est inconcevable :

[355]’ \*Jeon hyeo do um i doe ji anh ass ji man gong bu e neun eo  
jjaess deun gi bun man eun hu lyeon haess da.

Le verbe de la principale n’est pas compatible sémantiquement avec le circonstant. Le déplacement du circonstant est ainsi lié au sémantisme du verbe.

L’énoncé complexe étant constitué de plusieurs propositions, la portée opératoire du circonstant en position initiale peut très bien être confinée à l’une de ces propositions. Par exemple, le circonstant dans la troisième subordonnée de l’énoncé [356], constitué de sept propositions, reste dans sa proposition contenante. Il n’est pas déplaçable où que ce soit, gouverné par le verbe donné de la proposition :

[356] Jo gug eui pyeong hwa tong il. eul yeom weon ha. yeo  
Patrie-*app* paix réunification-*oj* espérer-*jonc*

gu seong doe.n wi weon. deul. i jeong bu don. eu lo cho dae bad. a  
constituer-*t.adj* membre-*pl-sj* gouvernement argent-par être invité-*jonc*

ga. seo haeng sa. e. neun gwan sim. do eobs. go  
aller-*jonc* cérémonie-*loc-θ* attention-*aussi* ne pas exister

gi saeng jib. e ga. seo sul ma si. go chu tae. leul  
 courtisane-maison-loc aller-jonc alcool boire-jonc conduite scandaleuse-oj

bu li. ni gyo min. deul. i gwa yeon il ha. gess. da go  
 se tenir-jonc résident-pl-sj en effet travailler-conje-jonc

na seo.n sa lam. deul. eul mid. eo ju.l gga ?  
 se présenter-t.adj gens-pl-oj croire-jonc donner-T(inte)

‘Les membres du comité, construit pour la réunification pacifique de la patrie, ont été invités par l’argent gouvernemental et y sont allés, mais n’étant pas intéressés par la réunion, (ils) sont allés boire dans un restaurant de courtisane, et se sont mal tenus en public. Comment les résidents pourraient croire en ces personnes lorsqu’elles se présentent aux élections ?’ (Shin Ho-Beom, 2004 [1999] : 239)

Le circonstant dans l’énoncé [356] précise le cadre spatial de la subordonnée. Sa valeur thématique ne vaut qu’à l’intérieur de cette dernière Par contre le circonstant dans les énoncés [357] et [358], même s’il se trouve en position initiale de la subordonnée, entre en relation oppositive avec un élément de la proposition principale :

[357] Ju jung. **e. neun** nae. ga jjam. eul nae. eo jam ggan. ssig  
 Semaine-milieu-loc-θ moi-sj temps-oj trouver-jonc un moment-chaque

deul li. eo bo. ass. go, ju mal. i myeon jib. eu lo de lyeo w.a  
 passer-jonc essayer-pass-jonc week-end-jonc maison-pour ramener-jonc

ham gge ji nae. da ga il yo il jeo nyeog. e da si geu. eui  
 ensemble passer-jonc dimanche soir-loc encore ce-app

a pa teu. lo de lyeo. da ju. eoss. da.  
 appartement-loc ramener-jonc donner-pass-T(ass)

‘Durant la semaine, j’ai trouvé un peu de temps pour passer un instant (avec elle), le week-end je (l’)ai ramené à la maison, et (nous l’avons) passé ensemble, le dimanche soir je (l’)ai emmenée à son appartement.’  
 (Shin Ho-Beom, 2004 : 248)

[358] Pyeong so. **e. neun** deung bul. eul kyeo. ji mos. ha. ge hae. seo

Ordinaire-*loc-θ*    lampe-*oj*    allumer-*jonc* ne pas faire-*jonc*    faire-*jonc*

bab. eul    meog. go    na.myeon    god jang    jam. eul  
riz-*oj*    manger-*jonc*    achever-*jonc*    directement    sommeil-*oj*

ja.ss. ji man    ddae lo    ye wae. do    iss. eoss. da.  
dormir-pass-*jonc*    souvent    exception-*aussi*    exister-pass-*T(ass)*

‘D’ordinaire, puisqu’(on nous) interdit d’allumer la lampe, on devait dormir tout de suite après le repas, mais il y avait parfois des exceptions.’  
(Lushin, 2006 : 87)

Le circonstant de la proposition subordonnée forme un couple oppositif avec celui de la principale : « durant la semaine » vs « le week-end » ; « d’ordinaire » vs « parfois ». La présence du circonstant oppositif dans la proposition subordonnée et dans la proposition principale, le circonstant en position initiale a une valeur contrastive nette. Nous traiterons cette question de l’opposition entre deux circonstants plus loin, lorsque deux SN en *e neun* se manifestent dans l’énoncé.

#### *Au niveau de la principale*

Un seul exemple dans le corpus présente un circonstant en position initiale qui n’affecte que la principale. C’est la longueur du déterminant matériel qui est en jeu. Il est alors possible, en dépit de sa détermination, de poser le circonstant à l’intérieur de la principale. Lorsqu’il se situe en position initiale dans la subordonnée, il exprime un cadre thématique qui a d’abord trait à la principale. Son déplacement témoigne de cette dépendance. En effet, si nous le déplaçons devant la principale, il met l’accent sur la résultativité de l’événement principal :

[359] Ddael gam. jo cha    gu ha.l    su    eobs. neun  
Combustible-*même*    chercher-*t.adj*    possibilité ne pas exister-*t.adj*

chu. un    gyeo ul. e. neun    os. eul    a mu li    ggyeo ib. eo do  
être froid-*t.adj*    hiver-*loc-θ*    vêtement-*oj*    aussi    enfiler-*jonc*

bbyeos. sog. gga ji    pa go deu. neun    chu wi. leul    mag. eul    su

os-intérieur-*jusqu'à* s'infiltrer-*t.adj* froid-*oj* empêcher-*t.adj* possibilité

eobs. eoss. da.

ne pas être-*pass-T(ass)*

‘En hiver, lorsqu’on ne pouvait pas avoir de combustible, même habillés de plusieurs vêtements, on ne pouvait empêcher le froid de nous transir jusqu’aux os.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 24)

[359] Os eul a mu li ggyeo ib eo do ddael gam jo cha gu hal su  
eobs neun chu un gyeo ul e neun bbyeos sog gga ji pa go deu neun  
chu wi leul mag eul su eobs eoss da.

‘Même habillés de plusieurs vêtements, en hiver, lorsqu’on ne pouvait pas avoir de combustible, on ne pouvait empêcher le froid de nous transir jusqu’aux os.’

La subordonnée avec concessif est posée en avant, le circonstant sert de cadre temporel de la principale. La longueur du déterminant implique toutefois de marquer une pause pour la compréhension.

Étant donné que la place du jonctif se trouve à la fin de la subordonnée, la place initiale du circonstant dans la proposition principale le met côte-à-côte avec ce dernier. Les circonstants après le joncteur de la subordonnée, tels que ~ *ji man* ‘mais’, ~ *eu na* ‘or’, voit leur valeur contrastive accentuée par leur opposition avec *neun*.

[360] I geos eun yong gam mu ssang ham i na tim eui seung li leul  
Ce-lieu-*θ* avoir un grand courage-*t.nom-jonc* équipe-*app* victoire-*oj*

wi ha.n ja gi heui saeng. jeong sin deung. eul gang jo ha. neun  
être pour-*t.adj* soi-même sacrifice-esprit etc-*oj* souligner-*t.adj*

eui do ga iss ***ji man***, seu po cheu se gye e neun eo ul li ji  
intention-*sj* exister-*jonc* sports-monde-*loc-θ* s’entendre-*jonc*

anh neun da.

ne pas faire-*cert-T(ass)*

‘Il y avait là l’intention de souligner l’intrépidité et l’esprit de sacrifice de soi pour la victoire de l’équipe, mais cela n’est pas allé de pair avec le monde du sport.’ (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21, n°755, 13 Avril 2009, p.52)

[361] Nae pan dan. eu lo. neun geu. deul.eui sa yeon. i ji geum. do  
Moi jugement-pour- $\theta$  ce-pl-app histoire-sj maintenant-aussi

heung mi lob. **ji man** dang si. **e. neun** deo ug keu.n  
être intéressant-jonc à l’époque-loc- $\theta$  plus être grand-t.adj

ban hayng. eul il eu ky.eoss. eu li la.  
répercussion-oj causer-pass-T(exc)

‘De mon point de vue, leur histoire était toujours intéressante, mais à l’époque (elle) aurait eu une plus grande répercussion (que maintenant).’ (*Hebdomadaire Han gyeo* le 21, n°754, le 6 Avril 2009, p.102)

[362] Han gug. e. do i leon gwa il. i iss. neu nya, i. ppang. eul  
Corée-loc-aussi tel fruit-sj exister-T(int), ce pain-oj

han gug. e seo. do meog. eo bo. ass. neu nya ha. neun dda wi. eui  
Corée-loc-aussi manger-jonc essayer-T(int) faire-t.adj comme-app

jil mun eul deud go iss ja ni bi log nae ga chim baet go  
question-oj écouter-jonc exister-jonc même moi-sj salive cracher-jonc

ddeo na o.n han gug i **ji man** nae jo gug i mu si dang ha neun  
quitter-t.adj Corée-être-jonc moi patrie-sj être méprisé

**geos e neun** hwa ga chi mil eoss da.  
chose-loc- $\theta$  colère-sj sentir-pass-T(ass)

‘Lorsque j’entendais des questions telles que « trouve-t-on ce genre des fruits en Corée ?, avez-vous mangé de ce pain-là ? », même parti de la Corée sur laquelle j’ai craché, (je) me mettais en colère contre le mépris de ma patrie.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 122)

Le circonstant en position initiale d’une proposition manifeste son cadre temporel. Posé devant la proposition principale, le circonstant ouvre la condition d’énonciation, soit spatio-temporelle, soit notionnelle, non pas à l’énoncé entier,

mais à la proposition principale. Comparons les énoncés [364], [365] et [366] avec jonctif consécutif *go* avec [360], [361] et [362], avec jonctif oppositif *ji man* dans la subordonnée.

[364] Geu leon de jeong mal nae. ga dal gyal. eul silh eo ha neun jul  
Alors vraiment moi-*sj* oeuf-*oj* detester-*t.adj* possibilité

al. **go** na jung. e. neun a ye mud. ji do  
savoir-*jonc* après-*loc-θ* vraiment demander-*jonc-aussi*

anh. ass. da.  
ne pas faire-*pass-T(ass)*

‘Alors (elle) dut penser que je n’aimais vraiment pas les œufs, car après (elle) ne m’en demandait même plus.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 125)

[365] Baeg bang. eu lo su so mun. hae mi gug. e seo  
Tous les moyens-*loc* renseigner-*jonc* Amérique-*loc*

du beon jjae. lo keu.n ta ko ma yang lo weon  
deux ordre-*loc* être grand-*t.adj* Tacoma maison de retraite

gwan li. hoe sa. e un yeong. eul mat gi. **go**,  
gestion-société-*loc* ménage-*oj* confier-*t.nom-jonc*

pa.l gyeong u. e. neun i. hyeob hoe. e u seon gweon. eul  
vendre-*t.adj* cas-*loc-θ* ce-association-*loc* priorité-*oj*

ju. neun jo geon eu lo mo deun il i hae gyeol doe. eoss. da.  
donner-*t.adj* condition-*loc* tout chose-*sj* être réglé-*pass-T(ass)*

‘(Nous) sommes allé chercher des renseignements par tous les moyens, et (nous) avons confié le ménage (de la société de mon père) à la société gestionnaire de la maison de retraite, qui est la deuxième plus grande société de Tacoma aux États-unis. Si nous la vendons, à condition d’y donner la priorité de droit d’achat, tout aura été réglé.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 245)

[366] Dong saeng. deul. eun bam sae ul eo da.ess. **go**  
Frère-*pl-θ* toute la nuit pleurer-*pass-jonc*

sae byeog nyeog e neun chu weo seo  
aube-*loc-θ* être froid-*jonc*

o deul o deul ddeol. eo ya ha.ess da.  
en tremblant frissonner-devoir-*pass-T(ass)*

‘Mes frères pleuraient toute la nuit et à l’aube nous devions encore  
frissonner de froid.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 58)

Dans les énoncés ci-dessus, la valeur contrastive du circonstant n’apparaît pas du tout après le jonctif *go*. Le circonstant reste confiné dans son rôle de cadre énonciatif. Il assume ainsi un rôle thématique. Les autres jonctifs tels que *~ eu lyeo go* ‘pour’ (but), *~ la* ‘puisque’ (cause), *~ neun de* ‘au cours de’ (progressif), *~ geo na* ‘ou’ (énumération sélectif) ajustent la valeur contrastive avec le circonstant en *N + e + neun*. À savoir qu’après *~ eu lyeo go* ‘pour’, *~ la* ‘puisque’, dans les exemples [367] et [368], le circonstant ne manifeste pas de valeur contrastive, mais assume sa fonction de cadre spatial, c’est-à-dire de support énonciatif de la proposition principale.

[367] In min. gun. eui jin lo. leul mag. **eu lyeo go** gang dug. e. neun  
Peuple-armée-*app* chemin-*oj* défendre-*jonc* digue-*loc-θ*

yu en. gun. i ju dun ha.e iss. eoss. da.  
UN-armée-*sj* rester-*jonc* exister-*pass-T(ass)*

‘Pour défendre le chemin contre l’armée du peuple (de la Corée du Nord), à  
la digue, l’armée des Nations Unies est restée en garnison.’ (Shin Ho-  
Beom, 2004 : 58)

[368] Han ba tang jeom sim jang sa. ga ggeut na.n dwi **la**,  
Chahut déjeuner commerce-*sj* finir-*t.adj* après-(être)-*jonc*

ga ge e neun tal su gi jin dong eum. man  
magasin-*loc-θ* essoreuse vivration-seul

mi se ha. ge      deul ly.eo. o. go      iss. eoss. da.  
 être fin-*jonc*    entendre-*jonc-venir-jonc*    exister-*pass-T(ass)*

‘Après le chahut du commerce au petit-déjeuner, au restaurant, seule la vibration de l’essoreuse se faisait d’entendre finement.’ (Kim Ae-Lan, 2007 : 20)

La position attenante du jonctif et du circonstant en N+e+*neun* contribue à une sémantique corrélatrice la subordonnée et le circonstant. La valeur contrastive du circonstant apparaît cette fois. On ajoutera le cas du jonctif ~ *neun de*, employé avec le circonstant *i beon e neun* ‘cette fois-ci’, pour en rendre compte :

[369] Sin gi ha.e      ha. myeo ssib. go      iss. ***neun de***    *i. beon. e. neun*  
 Etre curieux-*jonc* faire-*jonc* lâcher-*jonc*    exister-*jonc*    ce-fois-*loc-θ*

cho kol lis. eul    ju. eoss. da.  
 Chocolat-*oj*    donner-*pass-T(ass)*

‘Comme (nous) étions en train de mâcher du chewing-gum en faisant les curieux, cette fois, (ils nous) ont donné du chocolat.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 61)

Le jonctif ~ *neun de*, couplé avec le circonstant temporel *i beon e neun* ‘cette fois-ci’, produit une valeur contrastive, sans doute moins nette que dans les exemples précédents. C’est en fait le contenu de la subordonnée qui entre en relation oppositive avec la principale. Et cette opposition résulte de la présence consécutive du jonctif ~ *neun de* ‘pour’ et du circonstant *i beon e neun* ‘cette fois-ci’, qui continue d’assumer la fonction du cadre temporel thématique de la principale.

Dans l’exemple suivant, le jonctif ~ *geo na* ‘ou’ et le circonstant ~ *oe e neun* ‘sauf ~’ forme l’énumération de deux événements :

[370] U li neun    ja yeon hi      anj. a seo      i ya gi ha. ***geo na***  
 Nous-*θ*    naturellement    s’asseoir-*jonc*    converser-*jonc*



gab pan. e na ga nan gan. e gi dae. eo pa do. leul bo. myeo  
 pont-*loc* sortir- $\emptyset$  parapet-*loc* s'appuyer-*jonc* vague-*oj* voir-*jonc*

i ya gi ha. neun geos oe. e. neun geu da ji da leu.n  
 converser-*t.adj* chose hors-*loc- $\theta$*  si être différent-*t.adj*

ha.l il. i eobs. eoss. da.  
 faire-*t.adj* travail-*sj* ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘Que (nous) parlions en (nous) asseyant naturellement ou que (nous) parlions après être sortis du pont (d’un bateau), en (nous) appuyant contre le parapet et en regardant les vagues, (nous) ne serons pas en train de faire autre chose’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 149)

De ce qui précède nous avons constaté que la valeur contrastive du *N e neun* dépendait du résultat de l’ajustement entre le jonctif de la subordinée et le circonstant en *N + e + neun* en position initiale de la principale. Les derniers exemples montrent que la parataxe de ces deux constituants peut également conférer une valeur contrastive au circonstant.

### 3.2.3. Le *N e neun* dans la relative

Parmi les circonstants en position initiale, il y a le cas du circonstant pris en tête de la relative. Celle-ci, en tant que déterminant matériel, se situe toujours devant le nom déterminé. Il s’ensuit naturellement que, lorsqu’une relative se trouve en position initiale pour déterminer le sujet, le circonstant peut prendre la position initiale au sein de la relative, et donc de l’énoncé. Le circonstant est alors en position initiale, mais sa portée est restreinte à la relative. S’il peut être déplacé, il ne peut pas quitter la relative. En voici quelques exemples :

[371] Cheo eum. e. neun sib. yeo. myeong. eu lo si jag ha.n  
 Premier-*loc- $\theta$*  dizaine-personne-*loc* commencer-*t.adj*

geos. i jeom cha ho eung. eul eod. eo o. baeg. myeong. eu lo  
 chose-*sj* peu à peu réponse-*oj* obtenir-*jonc* cinq-cent-personne-*loc*

neul. eoss. da.

augmenter-pass-T(ass)

[[Circ1-Circ2-V]rel N]sj-Adv-O-V]prop

‘Ce que (nous) avons commencé au départ par une dizaine de participants a petit à petit augmenté jusqu’à cinq cent en obtenant l’appui des gens.’  
(Shin Ho-Beom, 2004 : 230)

Le circonstant dans la relative (soulignée) peut être déplacé après le complément, donc devant le verbe de la relative. En général, si le circonstant prend la position initiale, il a valeur thématique. Cependant le circonstant initial dans l’énoncé [371] n’assume pas le rôle de thème, malgré sa position initiale. La présence de l’élément contrastif, *jeom cha* ‘petit à petit’, par rapport au circonstant lui confère une valeur contrastive. Il entre en relation comparative avec le circonstant *cheo eum* ‘au départ’. Il peut être déplacé devant le verbe, dans ce cas, par anticipation de l’incidence du circonstant au verbe, il met l’accent sur l’élément circonstanciel ‘au départ’ :

[371]’ Sib yeo myeong eu lo cheo eum **e neun** si jag han geos i  
jeom cha ho eung eul eod eo o baeg myeong eu lo neun eoss da.  
[[Cir2-Cir1-V]rel-N]sj-Adv-O-V]prop

Dans l’énoncé [372], le circonstant n’est pas déplaçable. Il instaure un contraste ente *i ddae* ‘cette fois-ci’ et *pyeong so* ‘en général’.

[372] Pyeong so. **e. neun** neo geu leob. gi. man ha.ess. deon  
Ordinaire-loc- $\theta$  être généreux-t.nom-seul faire-pass-t.adj  
  
pol dae wi. do i. ddae. man keum. eun ddeus. eul  
Paul- lieutenant-aussi ce-temps-tant- $\theta$  intention-*oj*  
  
ggeogg. ji an.h. ass. da.  
briser-jonc ne pas faire-pass-T(ass)  
[[Circ1-Comp-V]rel-N]sj-Comp-O-V]ph

‘Le lieutenant Paul, qui était généreux en tant que général, a eu une volonté ferme cette fois-ci. (Shin Ho-Beom, 2004 : 84)

Dans les exemples qui suivent, le circonstant prend la position initiale, il exprime le cadre temporel de la relative, et n'autorise pas non plus de déplacement.

[373] Pyeong so. **e. neun** ju lo hon ja chaeg. i na bo. deon  
ordinaire-*loc-θ* en général seul livre-*jonc* voir-*t.adj*

geu. ga ul. go iss. eoss. da.  
lui-*sj* pleurer-*jonc* exister-*pass-T(ass)*  
[[[Cir-Adv-Adv-S-V]rel-N]sj-V]ph

‘D’ordinaire, lui qui lisait en général des livres seul, il pleurait.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 61)

[374] Eo neu si gi. **e. neun** eo ddeo eo ddeo. han geos. eul  
Quel période-*loc-θ* tel tel-faire-*t.adj* chose-*oj*

hae. ya ha.n. da neun pung mun. deul mal. i. da.  
faire-*jonc* faire-*cert-t.adj* rumeur-*pl* parole-*être-T(ass)*

[[[[[Cir-V]rel N]oj-V1]prop-V2]rel-N]comp-Att-V]

‘Dans un temps donné, je veux dire des rumeurs où il faudrait faire ceci ou cela.’ (Kim Ae-Lan, 2007 : 13)

Dans le cas où le circonstant de la relative prend la position initiale de l'énoncé, il ne déborde pas de la proposition relative. Pourtant, même si sa portée opératoire reste à cette proposition, on a l'impression que sa place à l'initiale force à le considérer comme cadre thématique de l'énoncé. Cet effet est d'autant plus fort que la relative sert à déterminer le sujet-support. La liberté relative du SN en *e neun* vient alors du rôle de la particule, qui précise sa relation sémantico-syntaxique avec le verbe.

Le circonstant en position initiale dans la relative n'est pas une garantie pour exprimer la valeur thématique, dans le cas où l'énoncé introduit un élément contrastif par rapport au circonstant. Il prend alors une valeur contrastive même s'il se trouve en position initiale, du fait de la structure linguistique déterminant-

déterminé. Il peut également être déplacé au sein de l'énoncé, et est focalisé lorsqu'il entre en contact avec le verbe de la proposition où il se trouve. Ainsi la place du circonstant, même dans la relative, est un indicateur de la visée de discours de l'énonciateur. Du point de vue de l'incidence, sa place syntaxique détermine le moment où l'incidence sémantique a lieu et la portée de cette dernière.

### 3.3. Le SN en *e neun* en position médiane

#### 3.3.1. Après l'adverbe en tête d'énoncé

Le circonstant en position médiane juste après l'adverbe fonctionne quasiment comme le circonstant en position initiale. Ce qui diffère entre les circonstants initiaux ou médians, c'est le temps opératif du circonstant, qui intervient après l'adverbe en position initiale. Par exemple, l'adverbe connecteur qui se pose en tête de l'énoncé a la fonction de connexion entre l'énoncé qui précède et l'énoncé qu'il introduit. Il influe donc sur la totalité de l'énoncé, qui forme un tout sous la domination du connecteur. Le circonstant après l'adverbe connecteur fonctionne comme s'il se positionnait en tête de l'énoncé, tout en préservant le rôle de l'adverbe en tête. Dans les exemples qui suivent, le circonstant se trouve après le connecteur dans l'énoncé complexe. Il prend la fonction thématique, et ouvre un cadre spatial [375] ou temporel [376] de l'événement à venir. Tous ces circonstants sont déplaçables devant le verbe, dans ce cas, ils manifestent une valeur contrastive.

- [375] Geu leo na seo ul yeog geun cheo **e neun** gang do si naes mul do  
 Mais Séoul-station alentour-*loc-θ* rivière-*aussi* ruisseau-*aussi*
- eobs eo mog yog eun keo nyeong se su han beon  
 ne pas exister-*jonc* bain-*θ-même* toilette une fois
- je dae lo hal su eobs. eoss. da.  
 Bien faire-*t.adj* possibilité ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘Mais près de la station de Séoul, comme il n’y avait pas de rivière ou de ruisseau, on ne pouvait même pas de se laver la figure, tant s’en fallait-il qu’on prît un bain.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 29)

[375]’ Geu leo na gang do si naes mul do seo ul yeog geun cheo e neun  
 eobs eo mog yog eun keo nyeong se su han beon je dae lo hal su  
 eobs eoss da.

‘Mais comme il n’y avait pas de rivière ou de ruisseau près de la station de Séoul, on ne pouvait même pas de se laver la figure, tant s’en fallait-il qu’on prît un bain.’

[376] Geu leon de i beon **e neun** geu. geog jeong. i jeog jung ha.ess. deon  
 Alors ce-fois-*loc-θ* ce-souci-*sj* se réaliser-*pass-t.adj*

geos. i. da.  
 chose-être-*T(ass)*

‘Or cette fois-ci, ce souci était devenu réel.’  
 (Shin Ho-Beom, 2004 : 251)

[376]’ Geu leon de geu geog jeong i i beon e neun jeog jung haess deon  
 geos i da.

‘Or ce souci, cette fois-ci, était devenu réel.’

Quant à l’énoncé suivant [377], il prend une valeur contrastive du fait de la présence d’un élément contrastif dans la proposition principale. Après le connecteur, le circonstant se pose quasiment en position initiale, mais sa valeur est contrastive. Cela montre que la position initiale du circonstant n’est pas une garantie quant à la valeur thématique du circonstant, la présence d’un élément qui entre dans une relation paradigmatique avec le circonstant semble effacer le mécanisme de l’ordre des mots :

[377] Geu leo na sal pyeo bo. ni a lae jjog. **e. neun** gun in. deul. i han jul lo  
 Mais observer-*jonc* bas côté-*loc-θ* soldat-*pl-sj* un-ligne-*loc*

seo iss. go yang yeop. **e. neun** ddo jang sam. eul  
 debout exister-jonc deux côté-loc- $\theta$  encore robe de moine-*oj*

ib. eun sa lam. deul. i sib yeo myeong seo iss. neun de(...)  
 s'habiller-*t.adj* gens-*pl-sj* dizaine-personne debout exister-*cert-jonc*

‘Mais alors que nous observons, en bas, les soldats se mettent en rang,  
tandis que des deux côtés viennent se positionner des dizaines de  
 personnes portant la robe de moine...’ (Lushin, 2006 : 122)

Voyons maintenant après l’adverbe de fréquence :

[378] Da si neun i dong ne **en** eol ssin do ha ji ma la !  
 Encore- $\theta$  ce-quartier-loc- $\theta$  approcher-*aussi* faire-jonc ne pas faire-*T(imp)*  
 ‘Pour l’instant, il ne faut pas approcher ce quartier !’ (Shin Ho-Beom,  
 2004 : 53)

Dans l’énoncé exclamatif [378], chaque élément de l’énoncé est emphatique, par *neun* et par *do* ‘aussi’. Comme l’adverbe en tête est emphatique par l’ajout de la particule *neun*, le circonstant en N + *e* + *neun* est focalisé, ce qui confère à l’énoncé le sens de « ce n’est pas un lieu où tu peux venir pour l’instant ».

Citons encore l’exemple du vocatif en tête d’énoncé, après lequel le circonstant temporel a valeur contrastive. Dans l’exemple suivant, il suppose une autre fois, où un garçon serait né. C’est la particule *neun* qui rappelle ainsi l’élément paradigmatique dont la valeur prédicative est antinomique. Pour information, il s’agit d’une annonce de la part d’un institut d’adoption, dans l’attente de futurs parents :

[379] Mi seu teo. sin i. beon. **e. neun** ddal. i ji geum  
 Monsieur Sin ce-fois-loc- $\theta$  fille-*sj* maintenant  
  
 mag tae eo na.ss seub ni da.  
 juste être né-pass-*T(ass)*

‘Monsieur Shin, cette fois-ci, une fille est née, tout à l’heure.’  
 (Shin Ho-Beom, 2004 : 222)

De l’énoncé [380] à l’énoncé [382], l’adverbe en tête ne prive pas le circonstant d’assumer une fonction thématique, qui sert à poser un cadre notionnel (complément du verbe) dans [380], un cadre spatial dans [381] et [382]. C’est donc une incidence exo-phrastique. On remarquera l’attachement du circonstant au sujet-support au sein de l’énoncé.

[380] Ma chim gong gong i ig. eul wi ha.n sa eob. **e. neun**  
 justement publique bénéfice-*oj* être fait pour-t.adj affaire--loc- $\theta$   
  
 jeong bu. ga ssa.n i ja. lo don. eul  
 gouvernement-sj ne pas être cher intérêt-loc argent-*oj*  
  
 bil. lyeo. ju. go iss. eoss. da.  
 emprunter-jonc-donner exister-pass-T(ass)

‘Justement, pour les affaires concernant l’intérêt public, le gouvernement a prêté de l’argent à faible taux d’intérêt.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 244)

[381] Bam. ma da, i. gos ban ji ha. **e. neun** ta ja so li wa,  
 nuit-chaque ce-lieu demi-sous-sol-loc- $\theta$  machine à écrire bruit-conj  
  
 yeong eo dan eo oe u. neun so li. ga ggeunh i. ji  
 anglais mot mémoriser-t.adj bruit-sj cesser-jonc  
  
 anh. ass. da.  
 ne pas faire-pass-T(ass)

‘Chaque nuit, dans ce lieu, demi sous-sol, s’entend continuellement un bruit de machine à écrire mêlé à celui de quelqu’un qui mémorise des mots en anglais.’ (Kim Ae-Lan, 2007 : 31)

[382] Mul li jeog gong gan. gwa dal li  
 Physique espace-conj defféremment  
  
 sa i beo gong gan. **e. neun** jung lyeog. i eobs. da  
 cyber espace-loc- $\theta$  pesanteur-sj ne pas être-T(ass)

‘À la différence de l’espace physique, dans le cyberspace il n’y a pas de pesanteur.’ (*Hebdomadaire Han gyeo le 21*, n°754, 6 Avril 2009, p.124)

Un adverbe métalinguistique tel que *ga lyeong* ‘par exemple’ est le signe du regard de l’énonciateur, donc un modalisateur, qui n’affecte nullement la signification du noyau de l’énoncé. Il est d’incidence exo-phrastique ; le circonstant sert de cadre spatial à l’énoncé :

[383] Ga lyeong beu la jil. e. neun hwan gag je. leul i yong ha.e ddo  
 Par exemple Brésil--loc-θ stupéfiant-øj utiliser-jonc encore

da leun se gye lo neom eo ga. neun geos. i il sang jeog. in  
 différent monde-loc traverser-t.adj chose-sj quotidien-être-t.adj

jong gyo hwal dong. eu lo neol li in jeong doe. go iss. da.  
 religion activité-loc largement être reconnu-jonc exister-T(ass)

‘Par exemple, au Brésil, ce que l’on traverse dans l’autre monde en utilisant des stupéfiants est reconnu comme une activité religieuse.’ (*Hebdomadaire Han gyeo le 21*, n°754, 6 Avril 2009, p.124)

Étant donné que l’adverbe-connecteur a pour fonction de lier l’énoncé qui précède à celui qui est introduit par l’adverbe, c’est la position initiale qui est privilégiée. Mais il est limité à sa fonction de connecteur. C’est la raison pour laquelle le N *e neun* pris à la deuxième place conserve une fonction thématique, d’après notre observation, à condition que le SN en *e neun* soit extra-posé à la prédication.

### 3.3.2. Thème-[N e neun]-Sj

L’ordre thème-[N e neun ]-sujet implique qu’il y ait déjà un thème dans l’énoncé. De plus, le sujet est présente après le SN en *e neun*. Nous avons donc deux thèmes qui se succèdent dans l’énoncé, et dont l’ordre, comme nous allons le voir, manifeste une hiérarchie.



[384] Nae. ga ha.l su iss. neun geos. eun gi do oe. e. neun  
 Moi-sj faire-t.adj possibilité exister-t.adj chose-θ prière excepté-θ

a mu geos. do eobs. eoss. da.  
 rien chose-aussi ne pas exister-pass-T(ass)

‘De ce que j’aurais pu faire, hormis une prière, rien ne m’était permis.’

(Shin Ho-Beom, 2004 : 140)

Le premier thème est déterminé par la relative. Il constitue le thème principal par rapport au SN en *e neun*. Du point de vue de la relation entre les deux thèmes, on peut parler d’hyponymie. Le SN en *e*, qui assume en général la fonction adverbiale, donc un circonstant, est incident au prédicat. Cependant, si la particule *neun* s’y ajoute, le SN en *e neun* devient alors support énonciatif, « ce dont on parle ». Dans ce sens la particule *neun* permet d’inverser le mouvement d’incidence : d’apport il devient support. Deux thèmes consécutifs forment ainsi une sorte de détermination nominale matérielle par le procédé de la parataxe. C’est ce que l’on appelle une double thématization dans la linguistique coréenne. Le grand thème est posé en premier, suivi du petit thème, par hyponymie. Si le grand thème constitue un cadre global, le petit thème constitue un cadre partiel. Quant à l’ordre d’incidence, en termes de syntaxe de résultat, la prédication (S-V) est incidente au circonstant en *e neun*, qui sert de support énonciatif. Cette prédication expansive sera incidente encore au grand thème. Nous pouvons en déduire que l’ajout de la particule *neun* au SN en *e* est un procédé de détermination nominale, lorsqu’elle suit l’ordre thème-[N *e neun*]-sujet-verbe. Dans ce qui suit nous allons étudier la valeur du SN en *e neun* placé entre le sujet et le complément.

### 3.3.3. Sj-[N *e neun*]-Comp

Nous observerons le N *e neun* (Cir1) enclavé entre le sujet et le complément. Soit l’exemple suivant :

[385] Jung hag saeng. i.n dan bal. meo li. eui ju in. jib

Collégien-*être-t.adj* carré-coupe-*app* propriétaire-maison

ddal. eun nae nun. e. neun dong ne. e seo je il ye bb.eo  
fille-*θ* moi-yeux-*loc-θ* quartier-*loc* le plus beau-*jonc*

bo y.eoss. go yu il ha. ge gu du. leul sin. go  
se montrer-*pass-jonc* être unique-*jonc* chaussure-*oj* mettre-*jonc*

da ny.eoss. da. [S-Circ1-Circ2-Adv-V]  
aller-*pass-T(ass)*

‘La fille de propriétaire qui est au collège, avec une coupe au carré, est, à mes yeux, la plus belle de tout le quartier et a mis des chaussures uniquement (pour moi).’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 52)

Le SN en *e neun*, qui n’entre pas dans une relation déterminative avec le sujet, exprime la valeur contrastive et permet de focaliser l’évènement décrit. Enclavé entre le sujet-support et le complément, il fonctionne comme une incise. Dans l’énoncé [385], le circonstant « à mes yeux » manifeste le regard subjectif de l’énonciateur sur la prédication. Le circonstant, du fait de sa valeur contrastive, suppose que les autres personnes pourraient penser que le sujet de l’énoncé « la fille de propriétaire » n’est pas belle. Il caractérise la prédication en intervenant au moment de l’incidence du prédicat au sujet-support. Après le sujet-support, une courte pause est nécessaire pour bien prononcer cet énoncé. Cela va généralement de soi dès lors qu’il s’agit de prononcer une incise.

Ci-dessous, un exemple avec un circonstant temporel enclavé entre le sujet long et le complément d’objet :

[386] Myeong dong. seong dang sin bu sa taeg sam cheung. e  
Myeongdong-Cathédrale Père résidence personnelle trois-étage-*loc*

sal. ge doe.n na. neun ju jung. e. neun seong dang. eul  
vivre-*jonc* devenir-*t.adj* semaine-milieu-*loc-θ* Cathédrale-*oj*

sseul. go sa taeg. eul cheong so ha.ess. da. [S-Cir-O-V]  
balayer-*jonc* résidence personnelle-*oj* nettoyer-*pass-T(ass)*

‘Moi, qui pouvait habiter au 3<sup>ème</sup> étage de la résidence personnelle du Père dans la Cathédrale Myeong-Dong, dans la semaine, je nettoyait et balayais la cour de la Cathédrale.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 85)

Le circonstant dans l'énoncé [386] porte sur tout l'énoncé. Sa position syntaxique étant canonique, l'ajout de la particule *neun* produit là encore un contraste et une focalisation. Une relation oppositive s'instaure entre la semaine et le week-end. La valeur prédicative du circonstant exclut donc le week-end. Après un sujet très long, le circonstant fonctionne comme cadre temporel du prédicat, comme « petit thème » par rapport au sujet thématique. Le cadre temporel comme petit thème a toujours une valeur contrastive<sup>83</sup>.

Dans l'ordre de S-Cir-Att-V de l'énoncé [387], le circonstant notionnel manifeste une valeur contrastive, qui génère une opposition avec « l'oreille des autres personnes » :

[387] Yeon geug pan eui jing so li wa bug so li ga  
Théâtre situation-*app* gong-son-*conj* tambour-son-*sj*

AQ eui gwi e neun sib li bagg e seo na neun  
AQ-*app* Oreille-*loc-θ* dix-mesure dehors-*loc* entendre-*t.adj*

geos gat ass go AQ e ge deul li neun geos eun o jig  
chose sembler-*pass-jonc* AQ-*loc* être entendu-*t.adj* chose-*θ* seulement

mul ju. eui no laes. so li bbun. i. eoss. da. [S-Cir-Att-V]  
propriétaire-*app* chant-bruit seul-être-*pass-T(ass)*

‘Le son du gong et celui du tambour dans le théâtre, pour l'oreille d'AQ, a semblé être entendu à dix lis (environ 6 km), et ce qu'AQ a entendu, c'est seulement le chant du propriétaire.’ (Lushin, 2006 : 76)

Le circonstant est ici incident à l'incidence qui va du prédicat au sujet. On parle donc d'incidence extra-prédicative.

---

83. À propos du « petit thème », circonstant en position canonique, il nous semble qu'il vient de l'affectation de la particule *neun* au sujet-support ayant la plus de caractère thématique que le sujet-support en particule *i/ga*.

Le circonstant en *e neun* en position canonique, c'est-à-dire après le thème ou le sujet, a fondamentalement une valeur contrastive. Dans cette position, sa fonction de cadre spatio-temporel (« petit thème ») va de pair avec sa valeur contrastive.

### 3.3.4. Contiguïté avec le verbe : [N *e neun*]-V

Le N *e neun* dans les deux exemples suivants, [388] et [389], assume la fonction de complément essentiel du verbe. Cette situation, où le complément est enclavé entre le sujet et le verbe, implique que le SN en *e neun* possède une incidence intra-prédicative. Il est d'abord incident au verbe, avec lequel il forme le prédicat, lui-même incident au sujet-support :

- [388] Mul lon gyeol seung jeon. e seo han gug. tim. i gu hoe e  
 Bien sûr finale-*loc* Corée-équipe-*sj* neuf-tour-*loc*
- han jeom eul bo tae seo dong jeom eul man deul go  
 un point-*oj* ajouter-*jonc* égalité-*oj* faire-*jonc*
- gyeong gi leul yeon jang eu lo i ggeun bu bun e seo neun  
 match-*oj* prolongation-*loc* conduire-*t.adj* part-*loc-θ*
- « yeog si han gug tim eun jeo lyeog i iss da » myeo sil lyeog eul  
 « Ici Corée-équipe-*θ* force latente-*sj* exister-*T(ass)* »-*cit* capacité-*oj*
- ggae ggeus i in jeong ha. neun mo seub i il bon **e neun**  
 définitivement reconnaître-*t.adj* attitude-*sj* Japon-*loc-θ*
- iss da. [S-Comp-V]  
 exister-*T(ass)*

‘Bien sûr, l'équipe coréenne égalise alors en finale, ajoutant un point au 9<sup>ème</sup> tour, conduisant à la prolongation, tandis qu'au Japon, on reconnaît définitivement la force latente (de cette équipe) : « l'équipe coréenne a en effet un fort potentiel ». (Hebdomadaire *Han gyeo* le 21, n°755, le 13 Avril 2009, p.52)

Le verbe *iss da* ‘exister’ a pour schème prédicatif [X-ga Y-e iss da]. Le

complément du verbe prend donc ici une valeur contrastive forte par l'ajout de la particule *neun*. Cependant, c'est le contexte linguistique qui joue un rôle important dans l'interprétation du circonstant en *e neun*. Cet énoncé est tiré d'un article qui compare l'attitude générale des sportifs et du public après une rencontre au football entre la Corée du sud et le Japon. Le SN en *e neun* permet de rappeler ici l'élément paradigmatique auquel s'oppose le Japon, à savoir la Corée du Sud. La contiguïté entre le complément et le verbe crée une relation étroite entre les deux membres du paradigme, le circonstant lui-même étant exigé par le lexème verbal.

Dans l'exemple [389], le complément après le support thématique a aussi une valeur contrastive :

- [389] I leo ha.n      jeong eui. neun    sa jeon. **e. neun**      na o. ji  
 Ce-être-*t.adj*    définition- $\theta$       dictionnaire-*loc-\theta*    apparaître-*jonc*
- an.h. neun. da.  
 ne pas faire- *cert-T-(ass)*    [S-Comp-V]

‘Ce type de définition n’apparaît pas dans le dictionnaire.’ Seo Gyeong-sig et als, 2007 : 170)

Le verbe *na o da* ‘figurer, se trouver’ a pour schème prédicatif [X-ga Y-e na o da]. Le SN en *e neun* devient alors un complément obligatoire du verbe. Il est incident au verbe, donc intra-prédicatif. Le SN en *e neun* produit toujours sa valeur contrastive, qui oppose les autres textes au dictionnaire dans cet exemple.

Le SN en *e neun* est donc complément du verbe dans l'énoncé simple. Son incidence intra-prédicative fait que sa valeur contrastive est plus forte.

### 3.4. L'emploi de deux SN en *e neun* dans l'énoncé : contrastivité

#### 3.4.1. L'un dans la subordonnée, l'autre dans la principale :

##### énumération contrastive

Les exemples qui suivent possèdent tous deux SN en *e neun* au sein de l'énoncé complexe. L'un se trouve dans la subordonnée, l'autre dans la principale. La présence de deux N *e neun* produit un contraste maximal :

[390] Non bat e neun      gog sig i    ig eo ga go      gang e neun  
Rizière-champ-loc- $\theta$     épis-sj    mûrir-jonc-aller-jonc    rivière-loc- $\theta$

bung eo ga    han ga lob ge    no nil go      iss eoss da.  
carassin-sj    librement      se promener    exister-pass-T(ass)  
[[Cir-S-V] [Cir-S-Adv-V]]

‘Dans la rizière et le champ, des épis mûrissaient, tandis que, dans la rivière, le carassin se promenait librement.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 59)

Le premier SN *e neun* se trouve en position initiale de la subordonnée et l'autre en position initiale de la principale. Ils ouvrent l'un et l'autre le cadre spatial de leur proposition respective. La portée opératoire de chaque circonstant est restreinte à chaque proposition. Le contraste est produit par la présence du référent, la rizière, employé comme comparant, et du comparé, la rivière, dans le contexte linguistique. Le rappel des éléments paradigmatiques s'effectue par la particule *neun*. D'après notre observation, le sens du nom déterminé par *e neun* crée alors la relation paradigmatique avec le SN en *e neun* dans l'autre proposition. Les deux circonstants spatiaux ainsi mis en contraste, « dans la rizière » vs « dans la rivière », la lecture implicite de cet énoncé est que, dans la rizière et le champ, le carassin ne se promène pas librement.

Dans l'énoncé [391], les deux circonstants entrent également en relation contrastive : « dans l'hiver froid » dans la subordonnée vs « dans l'été chaud » dans la principale. Par cette présence de deux circonstants au sein de l'énoncé, les

éléments qui entrent en relation paradigmatiques avec le circonstant 1 sont réduits au circonstant 2 :

[391] Chu. un gye ul. **e. neun** dda ggeun dda ggeun ha.n gun. go gu ma. wa  
 Etre froid-*t.adj* hiver-*loc-θ* être chaud-*t.adj* grillé-patate douce-*conj*

gun. bam. eu lo ggong ggong eo.n son. eul nog y.eoss. go  
 grillé-châtaigne-*loc* complètement geler-*t.adj* main-*oj* fonder-*pass-jonc*

mu deo. un yeo leum. **e. neun** nam san. e ol l.a si weon ha.n  
 être chaud-*t.adj* été-*loc-θ* Nam Mont-*loc* monter-*jonc* être frais-*t.adj*

san ba lam. gwa a i seu ke ki. lo ddam eul sig hy.eoss. da.  
 montagne vent-*conj* glace-*loc* sueur-*oj* rafraîchir-*pass-T(ass)*  
 [[Cir1-Cir2-O-V] [Cir1-Cir2-V]...]

‘Dans l’hiver glacé, je me suis réchauffé les mains gelées complètement par la patate douce chaude et la châtaigne grillées, tandis que dans l’été brûlant, (nous avons) monté le Mont Nam et (nous) nous sommes rafraichis dans le vent frais et la glace.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 86)

[392] Naj. e. neun bang. e son nim. eul deul i. go, bam e neun  
 jour-*loc-θ* chambre-*loc* client-*oj* faire entrer-*jonc* nuit-*loc-θ*

sig gu. deul. i i bul. eul pyeo. go ja. neun sig. eu lo  
 famille-*pl-sj* couette-*oj* étendre-*jonc* dormir-*t.adj* coutume-*loc*

mal. i. da.  
 parole-*être-T(ass)*

[[Cir1-Cir2-O-V] [Cir1-S-Comp-Att-V]]

‘Le jour, (nous) accueillons des clients dans la chambre, tandis que la nuit, la famille étend la couette et y dort.’ (Kim Ae-Lan, 2007 : 13)

Dans l’énoncé [392], les deux circonstants « le jour » vs « la nuit » servent l’un et l’autre à établir un cadre temporel, respectivement pour la subordonnée et pour la principale.

Il y a le cas où le circonstant se présente l’un et l’autre dans chaque

proposition sous le support thématique de l'énoncé entier. Les deux circonstants entrent en relation contrastive : l'un après thème, l'autre en position initiale. C'est le cas de l'énoncé [393] : « au départ » vs « plus tard ».

[393] AQ neun cheo eum e neun sil mang ha.ess. ji man  
 AQ- $\theta$  premier-*loc*- $\theta$  décevoir-*jonc*  
  
na jung. e neun bul man. i saeng gy.eoss. da.  
 dernier-*loc*- $\theta$  mécontentement-*sj* apparaître-*pass-T(ass)*  
 [[S-Cir-V] [Cir-S-V]]

‘Au départ, AQ a déçu, mais plus tard (il) eut son propre mécontentement.’  
 (Lushin, 2006 : 79)

Dans l'énoncé [393], même si le deuxième circonstant entre en relation contrastive, il forme une énumération avec le premier circonstant a valeur contrastive après le sujet-support. Le contraste est doublé d'une valeur oppositif après le jonctif ~ *ji man* ‘mais’. Ainsi la signification qui résulte de la double agglutination de la particule dépend aussi de l'environnement contextuel. Ce type d'énoncé dans notre corpus est abondant, la relation oppositive du N déterminé par *e neun* produit une contrastivité nette entre deux circonstants présents dans un énoncé.

### 3.4.2. L'un et l'autre dans la même proposition : valeur énumérative

Dans ce qui suit nous allons observer les deux circonstants dans une même proposition. Un seul exemple s'est trouvé dans le corpus. Les deux circonstants en *e neun* « le jour » vs « la nuit » dans l'énoncé [394] figurent dans une relative, laquelle détermine le sujet-support de l'énoncé.

[394] Naj. e neun chi gwa. eui sa. lo jeo nyeog. e neun  
 jour-*loc*- $\theta$  odontologie-médecin-*loc* soir-*loc*- $\theta$   
  
 eui gwa dae hag gyo su lo ba bbeu sin a beo ji neun  
 médecine-faculté professeur-*loc* être occupé-*hon-t.adj* père- $\theta$



bam 10-12 si. gga ji hag gyo. e seo mos bae u. neun  
nuit 10-12 heure-*jusqu'*à faculté-*loc* ne pas pouvoir apprendre-*t.adj*

su hag, mul li, hwa hag. eul ga leu chy.eo ju. eoss. da.  
mathématique Physique, chimie-*oj* enseigner-*jonc* donner-*pass-T(ass)*  
[Cir1-Comp / Cir2-Comp-V]

‘Mon père, qui (travaille) comme dentiste le jour, comme professeur à la faculté de médecine le soir, (m’) a enseigné les mathématiques, la physique et la chimie, que je n’apprends pas au lycée.’ (Shin Ho-Beom, 2004 : 121)

Sous l’expression énumérative *~ lo, ~ lo* ‘comme ~, comme ~’, le circonstant en *e neun* manifeste un double cadre temporel, mais sa portée opératoire est restreinte à la relative dans laquelle il apparaît. La valeur contrastive apparaît ici clairement, du fait aussi des référents de chaque circonstant, « le jour » et « la nuit ». Ces derniers forment un couple contrastif à travers leur énumération.

### 3.4.3. Remarques conclusives sur la post-détermination nominale par double agglutination de la particule

Nous pouvons interpréter le SN en *e* du fait qu’il est essentiellement régi par le sens du lexème verbal employé en fin d’énoncé. La position du SN en *e* est alors présupposée en fonction du schème prédicatif. Si on y ajoute la particule *neun*, celle-ci thématise le SN en *e*, qui assume alors une fonction thématique — plus ou moins assumée en fonction de sa position dans l’énoncé — et prend une valeur contrastive — plus ou moins forte en fonction de sa position dans l’énoncé.

D’après nos observations, le thème circonstanciel de forme N + *e* + *neun* est avant tout un repère énonciatif dont la portée et l’incidence varie à l’intérieur de l’énoncé. Si le SN en *e* est un apport sémantique fait au prédicat, donc un complément, le SN *e neun* vaut avant tout comme thème, support sémantique, notamment lorsqu’il se trouve en position initiale de la phrase. La thématisation

procède ici par deux voies : d'une part l'ajout de la particule *neun* ; d'autre part par déplacement du SN en position initiale. Le coréen utilise donc deux moyens pour thématiser le circonstant, et peut ainsi hiérarchiser plusieurs thèmes successifs (« grand thème »-« petit thème »). Nous avons en outre remarqué, au cours de l'observation des exemples de notre corpus, que lorsque le SN en *e neun* est déterminé par un déterminant matériel, il privilégie la mise en relief (focalisation) plutôt que la thématisation ou la mise en contraste.

L'ajout de la particule n'assume donc pas nécessairement une fonction prédicative, comme avec *e*, circonstanciel, il peut servir à marquer une fonction thématique. Le SN en coréen, quelle que soit sa particule, peut donc assumer une fonction prédicative et/ou énonciative par ajout d'une autre particule.

## **Partie 4**

-

## **MOBILITÉ ET L'INCIDENCE ADVERBIALE**

# Chapitre 10

## Syntaxe de l'adverbe en coréen

### 0. Introduction

Parmi les constituants phrastiques, le constituant adverbial est souvent considéré comme un élément adjoint à l'énoncé. L'adverbe en coréen, en tant que mot de langue, ne réclame pas d'élément formel pour être employé en discours. Son interprétation discursive repose en fait exclusivement sur l'incidence adverbiale. Avant d'entrer dans une étude sur la place syntaxique de l'adverbe dans l'énoncé, il est donc nécessaire de faire état de ses caractéristiques en coréen. On sollicitera, à cette fin, différents points de vue sur le classement de l'adverbe en coréen, seront ensuite exposées les principales problématiques sur la morphologie et la fonction de l'adverbe coréen. Ceci fait, il sera temps de traiter de la syntaxe et de la position de l'adverbe dans l'énoncé.

### 1. La catégorie de l'adverbe en coréen : des faits de Discours aux faits de Langue

#### 1.1. Points de vue sur le classement de l'adverbe coréen

##### 1.1.1. Classement sémantique de l'adverbe en fonction de son support

Dans la tradition grammaticale coréenne, l'adverbe est défini comme un mot qui qualifie principalement le mot verbal (verbe, verbe adjectif). On distingue toutefois l'adverbe de constituant de celui de phrase. Cette première distinction effectuée, on trouve alors divers classements selon le champ sémantique de l'adverbe :

### A. L'adverbe de constituant

- L'adverbe de nature et d'état : *balg hi* 'clairement', *dda ddeus i* 'chaudemment, chaleureusement', *jal* 'bien', *a ju* 'très' etc.
- L'adverbe déictique : *i*) d'espace : *i li* 'ici', *geu li* 'là', *jeo li* 'là-bas' etc. ; *ii*) de temps : *il jjig i* 'tôt', *a gga* 'tout à l'heure', *god* 'tout de suite', etc.
- L'adverbe négatif : *a ni* 'ne ... pas', *mos* 'ne pas pouvoir'
- L'adverbe en onomatopée : *i*) de bruit : *kwang kwang* 'boum', *cheol sseog cheol sseog* 'vlan ! paf !' etc. ; *ii*) d'apparence : *neu lis neu lis* 'lentement', *ul geus bulg eus* 'être bariolé', *sa ppun sa ppun* 'd'un pas léger, doucement', etc.

### B. L'adverbe de phrase

- L'adverbe de modalité : *gwa yeon* 'vraiment', *bun myeong hi* 'nettement', *da haeng hi* 'heureusement', etc.
- L'adverbe jonctif : *i*) l'adverbe jonctif de phrase : *geu leo na* 'mais', *ha ji man* 'cependant', *deo ug i* 'de plus', *ge da ga* 'en plus' ; *ii*) l'adverbe jonctif de mot : *god* 'à savoir', *jeug* 'c'est-à-dire', *hog* 'ou', etc.

La classification sémantique de l'adverbe ici présentée a été choisie parmi d'autres classements du même type (Nam Gi-Sim et Go Yeong-Geun (1989), Wang Mun-yong et Min Hyeon Sik (1993), Son Nam-Ig (1995), etc.). Son premier critère distinctif étant le critère syntaxique constituant/phrasal.

Mais même si on essaie de classer l'adverbe d'après le champ sémantique qu'il recouvre, la distinction entre adverbe de constituant et de phrase semble au final un mélange artificiel de critères syntaxiques et sémantiques. En quoi, par exemple, l'adverbe de constituant ne pourrait-il pas assumer la fonction d'adverbe phrase ? Cette question nécessite d'abord que l'on détermine si la portée opératoire de l'adverbe dans l'énoncé est un fait de Langue ou de Discours.

Difficile de savoir, par exemple, à quel constituant l’adverbe *ba lo* dans l’exemple suivant est incident :

[395] U li hag gyo **ba lo** yeop. i u che gug. i da.  
Nous école juste côté-*sj* poste-être-*T(ass)*  
‘(Il y) a un poste **juste** à côté de notre école.’

Dans cet énoncé, l’adverbe *ba lo* entre en collocation avec le mot nominal *yeop* ‘côté’, de sorte que l’on pourrait dire qu’il qualifie ce nom. Un mot qui qualifie un nom peut-il être adverbe ? Ou l’adverbe se comporte-t-il momentanément comme l’adjectif (on peut éventuellement le remplacer par « immédiatement », en français) ?

Maintenant nous déplaçons *ba lo* en tête de la phrase.

[396] **Ba lo** u li hag gyo yeop i u che gug. i da.  
Juste nous école côté-*sj* poste-être-*T(ass)*  
‘**Juste** à côté de notre école, (il y) a un poste.’

La signification de la phrase est changée. La focalisation, du moins, semble différente. Nous pensons que la classification sémantique de l’adverbe n’explique pas, non seulement la portée opératoire de l’adverbe, qui peut comme ici s’avérer variable en fonction de sa position syntaxique, mais également un fait de discours important, qui est que l’adverbe dérivé en *i* ou en *ge* du mot verbal forme une prédication.

### 1.1.2. Critères syntaxiques

Une classification syntaxique de l’adverbe en coréen est possible, par exemple en se basant sur la catégorie, lexicale ou grammaticale, support de l’adverbe. C’est notamment le cas du travail de Lim You-Jong (1999 : 70), qui distingue donc l’adverbe qui s’applique exclusivement à une catégorie lexicale, de l’adverbe qui s’applique à catégorie grammaticale, c’est-à-dire au verbe de discours.

### A. L'adverbe qui qualifie la catégorie lexicale

- Le verbe et le verbe d'existence : *jal* 'bien', *nop i* 'hautement', *ja ju* 'souvent'
- Le verbe : *eol leun* 'rapidement', *naeng keum* 'vite'
- Le verbe adjectival et la copule : *a ju* 'très', *mae u* 'très'

### B. L'adverbe qui qualifie la catégorie grammaticale au plan verbal

- Le jonctif : *man il* 'si', *seol sa* 'même si'
- Le modal : *mu leus* 'en général', *seol ma* 'ma foi'
- L'aspecto-temporel : *a gga* 'tout à l'heure', *i mi* 'déjà'
- Le négatif : *jeon hyeo* 'pas du tout', *jeol dae lo* 'jamais'
- L'honorifique : *mom so* 'en personne', *chin hi* 'personnellement'

Cette classification suppose d'abord que l'adverbe ne serve à qualifier *que* la base verbale du prédicat. Comme la structure du verbe coréen en Discours est une agglutination de la base verbale avec des mots grammaticaux, Lim suppose qu'il existe des adverbes lexicaux (en accord avec le mot verbal) et des adverbes grammaticaux (en accord avec un ou plusieurs mots grammaticaux). Il est vrai qu'un adverbe en coréen nécessite un « accord sémantique » avec les mots grammaticaux qui se trouvent sur le plan verbal, par exemple lorsqu'il implique le passé (« avant »), la conjecture (« si ») ou l'honorifique (« cordialement »). Face à ce classement, qui utilise l'accord sémantique entre l'adverbe et le mot lexical verbal ou le mot formel, on peut toujours se poser la question, en Discours, de savoir si l'adverbe coréen peut n'être incident qu'au mot verbal seul (ou au mot grammatical seul), et s'il s'agit d'une incidence adverbiale ou d'un accord formel entre l'adverbe et les différents mots formels au plan verbal ? Le classement de Lim a donc ses limites, qui sont de ne pas expliquer les faits discursifs en termes de portée opératoire. Il est en effet difficile de parler d'incidence adverbiale vis-à-vis d'un élément lexical ou encore d'un mot formel. L'accord formel dont parle

Lim est d'abord dû au caractère particulier de l'agglutination discursive, au moment de la transition de la Langue au Discours dans l'acte de langage. Malgré cette question qui reste à résoudre, son approche est une avancée, du fait qu'il affirme l'existence du support adverbial, et du même coup la structuration de l'énoncé, où le rôle du verbe de discours en coréen apparaît clairement. Dans ce qui suit, nous traiterons justement de la question de l'adverbe dérivé du mot verbal.

### **1.1.3. La morphologie de l'adverbe : adverbe simple et adverbe composé**

Du point de vue de la réalisation morphologique du mot en Discours, nous savons que le nom coréen exige un mot grammatical, dit particule, dans l'énoncé. Le verbe et le verbe adjectival sont dans le même cas. C'est la raison pour laquelle le nom et le verbe en coréen sont classés comme des mots variables. En termes de psychomécanique du langage, il suffit de dire que ce type de mot s'actualise en Discours par l'agglutination des mots grammaticaux. Cependant, l'adverbe en coréen est un mot invariable morphologiquement : il ne nécessite pas de se voir agglutiner un mot grammatical lors de son actualisation en discours. Ce point est important.

En psychomécanique du langage, l'adverbe est un mot de Langue qui se caractérise, d'une part, par son incidence externe de second degré, d'autre part, par son signifié formel pris dans un mouvement de généralisation. Cette incidence externe de second degré est prévue dès la Langue, bien qu'elle se réalise en Discours. L'adverbe ne distingue pas le plan nominal du plan verbal, son support sémantique est variable quelle que soit son signifié lexical. Ce caractère, qui définit l'adverbe français en psychomécanique, reste vrai en coréen. L'adverbe en tant que mot invariable a aussi un support variable en coréen. Les items lexicaux autonomes de l'adverbe dans cette langue sont très riches, mais également les items en *i*, dérivés du verbe adjectif. Ce mode de dérivation du verbe adjectif en



adverbe au moyen du *i* est extrêmement productif ; un exemple : *nop da* ‘être haut’ → *nop i* ‘hautement’. Il faut toutefois rappeler à ce sujet que l’adjectif coréen, sur le plan nominal est très pauvre ; or l’adjectif verbal, ou le verbe adjectif, comme son nom l’indique, appartient au plan verbal. L’adjectif en coréen se divise donc en deux catégories formelles : celle située sur le plan nominal, ou « adjectif », 관형사 *gwan hyeong sa* (冠形詞), qui qualifie le nom ; celle sur le plan verbal, ou « verbe adjectif », 형용사 *hyeong yong sa* (形容詞).

Nous savons que, en dépit d’items lexicaux autonomes en Discours, l’adverbe s’est formé morphologiquement à partir de mots nominaux ou verbaux, parfois au moyen de deux adverbes. L’adverbe onomatopéique, à travers la répétition de deux mots, ou du composé de la base verbale et d’un jonctif, se traite comme adverbe de Langue dans la tradition grammaticale coréenne. Cependant, ce genre de l’adverbe composé ne sera pas envisagé ici comme un mot de langue, mais comme un mot construit momentanément en discours. Une discussion suit dans la deuxième section. Parmi les adverbes dits « jonctifs », on trouve essentiellement des mots que l’usage a figés par une utilisation fréquente en discours. L’agglutination y est toujours effective. Il y a d’autres cas où l’adverbe se construit au moyen d’une combinaison du nom et de la particule, par exemple *cheo eum e* ← *cheo eum* ‘début’ + *e* ‘à’, ‘au début’, qui n’est pas un mot de langue, mais un composé sous forme de syntagme nominal. C’est donc à l’adverbe lui-même qu’il faut appliquer la distinction mot de langue ou un mot de discours, avant de s’intéresser à sa portée opératoire.

Pour répondre à cette question, nous proposons de voir d’abord la morphologie de l’adverbe en Langue, ce qui permettra de stigmatiser une première fois la catégorie du mot adverbial, et de mettre en évidence sa fonction discursive en tant que constituant, par contraste. Car la distinction entre la catégorie du mot et la fonction nous conduirait à démontrer clairement l’état de deux existences du mot adverbial en langue et en discours. De plus le coréen, en

tant que langue agglutinante, marque morphologiquement l'actualisation de l'état de Langue à celui de Discours. Nous traiterons d'abord de l'adverbe en Langue.

#### a) L'adverbe simple

La liste d'adverbes proposée ci-dessous est empruntée aux travaux de Seo Jeong-su (+ spécialité, éventuellement)] (2005 : 9) et Nam Gi-sim et GO Young-geun (+ spécialités, éventuellement)] (1989 : 212). Ces derniers distinguent, en Langue, trois types d'adverbe en fonction de leur morphologie, les simples, les composés et les dérivés.

L'adverbe simple peut être composé d'une à quatre syllabes. Il se distingue des autres catégories du fait que tous ses morphèmes appartiennent à la catégorie adverbiale :

- **Une syllabe** : *jal* 'bien', *god* 'immédiatement, à savoir', *cham* 'vraiment'
- **Deux syllabes** : *a ju* 'très', *ja ju* 'souvent', *mu leus* 'd'une manière générale'
- **Trois syllabes** : *bi lo so* 'pour la première fois', *o lo ji* 'seulement', *gab ja gi* 'soudain'
- **Quatre syllabes** : *mo leum ji gi* 'malgré tout', *ae o la ji* 'un peu', *a mu jjo log* 'dans la mesure du possible'

#### b) L'adverbe composé

Toujours d'après les auteurs cités, les adverbes composés sont classés en six catégories, selon la nature des morphèmes qui forment l'adverbe :

- **Type 1 (N+N)** : *bam naj* 'toujours', *o neul nal* 'de nos jours', *yeo gi jeo gi* 'ici et là'
- **Type 2 (Adj+N)** : *han ba tang* 'une scène', *han cham* 'un bon moment', *on jong il* 'toute la journée'

- **Type 3** (Adjectivé du vb+N.dép, etc.) : *i leun ba* ‘comme on dit’, *l leul te myeon* ‘pour ainsi dire’
- **Type 4** (Adv+Adv ; adverbes distincts) : *god jal* ‘assez bien’, *jal mos* ‘par erreur, incorrectement’, *jom deo* ‘plus’
- **Type 5** (Adv+Adv ; adverbe réitéré) : *go lu go lu* ‘impartialement’, *o lae o lae* ‘longtemps’, *eo seo eo seo* ‘vite’
- **Type 6** (Adv+Adv ; adverbe réitéré : onomatopées) *ban jjag ban jjag* ‘avec éclat’, *dal lang dal lang* ‘(faire) drelin’, *chul leong chul leong* ‘clapotant’

Les adverbes du **premier type** sont en fait les noms qui peuvent assumer la fonction adverbiale, ainsi juxtaposés. Le mot *bam naj* est constitué de deux noms, ‘nuit’ et ‘jour’, qui prononcés ensemble lui confère le sens de ‘toujours’. Le sens est donc figuré, mais la structure est bien celle de deux noms qui sont entrés en collocation. Le **second type** se compose de la même manière d’un adjectif et d’un nom. Le **troisième type** se compose de la forme adjectivale d’un verbe et d’un nom dépendant ; par exemple : *i leu da* ‘parvenir’ + *ba* ‘chose’. À partir du **quatrième type**, les adverbes sont composés de deux adverbes. Celui-ci comprend les collocations d’adverbes distincts, tandis que le **cinquième type** correspond à la réitération d’un même adverbe. Le **sixième et dernier type** se distingue sémantiquement du cinquième du fait que la structure du mot réitéré correspond à celle des onomatopées.

### c) L’adverbe dérivé

Cette dernière catégorie de l’adverbe se distingue en cinq types, selon la nature grammaticale du radical d’où est dérivé l’adverbe et/ou le morphème employé à cette fin.

#### A. Du verbe adjectif

- Sous forme de *i* : *neog neog ha da* ‘être suffisant’ > *neog neog hi* ‘suffisamment’, *jo yong ha da* ‘être calme’ > *jo yong hi* ‘calmement’, *ppa leu da* ‘être rapide’ > *ppal li* ‘rapidement’, *da leu da* ‘être différent’ > *dal li* ‘différemment’
- Sous forme de *o/u* : *jaj da* ‘être souvent’ > *ja ju* ‘souvent’, *go leu da* ‘être impartial’ > *go lu* ‘impartialement’, \**gyeob da*<sup>84</sup> > *gyeo u* ‘à peine’ ou ‘difficilement’

**B. au moyen du morphème *ge* :** *nop da* ‘être haut’ > *nop ge* ‘hautement’, *seob seob ha da* ‘être déplorable’ > *seob seob ha ge* ‘déplorablement’, *yeoi ppeu da* ‘être joli’ > *yeoi ppeu ge* ‘joliment’

**C. Du mot nominal :**

- La réitération de deux noms : *il il i* ‘l’un après l’autre’, ‘en détail’ *nat nat i* ‘séparément’, *sat sat i* ‘dans tous les coins’
- Le nom + *i* : *na nal i* ‘tous les jours’, *da dal i* ‘tous les mois’
- Le nom + *hi* : *ja yeon hi* ‘naturellement’, *cheon cheon hi* ‘lentement’, *seo seo hi* ‘petit à petit’
- Le nom + *jeog* + (*eu*) *lo* : *nal lo* ‘de jour en jour’, *cham eu lo* ‘vraiment’, *jeong mal lo* ‘vraiment’
- Le nom + *nae* : *ggeut nae* ‘finalement’, *bom nae* ‘tout le printemps’, *ma chim nae* ‘enfin’
- Le nom + (*i*) *seo* : *hon ja seo* ‘tout seul’, *dul i seo* ‘en deux’, *yeo leos i seo* ‘en plusieurs’

**D. Du verbe :**

- Base verbale + mot grammatical, suffixe, *eo/a* : *cham da* ‘supporter’ > *chama* ‘ne pas pouvoir supporter de’, ‘impossible à...’, *neom da* ‘passer’ > *neo meo* ‘au-delà’

---

84. Cette reconstruction n’est pas attestée synchroniquement.

- Base verbale + mot lexical, suffixe, *lae* : *na leu da* ‘s’envoler’ > *nal lae* ‘agilement’, *mo leu da* ‘ne pas savoir’ > *mol lae* ‘discrètement’, *da leu da* ‘être différent’ > *dal lae* ‘différemment’

**E. De l’adverbe (adverbe + *i*)** *Gom gom i* ‘minutieusement’, *deo ug i* ‘de plus’, *il jjig* ‘tôt’, ‘de bonne heure’, *god i* ‘sans discrimination’, *sat sat i* ‘de fond en comble’

#### 1.1.4. Petite sémiologie de l’adverbe coréen

De ce qui précède, nous retenons que la construction de l’adverbe en coréen repose sur deux procédés : la composition et la dérivation. En ce qui concerne l’adverbe composé, il est encore possible qu’un amalgame se crée entre la qualité d’adverbe et la nature du mot lui-même. Par exemple *bam naj* ‘toujours’ est traité comme adverbe, alors que sa structure en Langue reste celle d’un nom composé. Du fait qu’il manifeste sémantiquement la temporalité, l’amalgame est possible. De là, une certaine confusion règne sur le classement de l’adverbe en Langue, puisqu’un mot nominal, s’il manifeste la temporalité dans son signifié, pourrait être légitimement considéré comme adverbe. Rappelons que la caractéristique du mot nominal coréen est de réclamer une particule au moment de son emploi dans le discours. Le mot *bam naj*, classé plus haut comme adverbe, est pourtant fidèle à sa nominalité en Discours. En voici un exemple :

[397] Geu. neun **bam. naj. eu lo** dol. a da ni.n da.  
 Lui- $\theta$  nuit-jour-loc tourner-aller-cert-T(ass)  
 ‘Il rôde de jour comme de nuit.’

Comparons :

[397]’ Geu neun **bam naj** dol a da ni.n da.

Dans l'exemple [397], la particule *eu lo* 'de' est agglutinée au mot *bam naj*. Or l'adverbe coréen est un mot qui ne réclame pas de particule au moment de son actualisation en Discours. C'est en cela qu'il est invariable dans cette langue.

Autre exemple, *i leun ba* 'comme on dit', qui est un composé de la forme adjectivale du verbe *i leo han* et du nom dépendant *ba* 'chose'. Nous pensons que ce type d'expression doit être traitée comme une locution figée, construite avec le verbe en déictique 'i. leo. ha da' [ce+v.thé+faire] comme locution figée. (cf. Yang Myeong-Hee (1998), Lim You-Jong (1999), Mog Jeong-su (2003, 2011). C'est ce que Bernard Pottier appelle une **lexie**, une unité fonctionnelle mémorisée dans le Savoir-dire des interlocuteurs.

Concernant l'adverbe dérivé, l'ajout du suffixe *i* à la base verbale du verbe adjectif est un procédé dérivatif très productif. Mais il existe également le verbe adjectif en *ge*. L'adjectif en coréen fonctionne sur deux plans : tantôt nominal, tantôt verbal. Étant donné que la dérivation de l'adverbe en *i* ou en *ge* vient du verbe adjectif, sa prédicativité reste opérante même après l'agglutination de *i* ou *ge*. Cela demande une réflexion sur la formation du mot en coréen. À quel niveau d'analyse du langage se situe ce phénomène, en Langue ou en Discours ? Comparons les deux exemples.

[397] ?? Jeo bi haeng gi ga go do ga **nop i** ddeo.ss da.

'Cet avion a décollé à haute altitude.'

[398] Jeo bi haeng gi. ga go do. ga **nop. ge** ddeo.ss da.  
Ce avion-*sj* altitude-*sj* être-haut-*jonc* décoller-*pass-T(ass)*

'Cet avion a décollé de façon à avoir une haute altitude.'

Le verbe adjectif *nop da* 'être haut' a son sujet-support sémantique qui est *go do* 'altitude'. De là, *i* et *ge*, jonctifs, dit suffixes dans la tradition grammaticale coréenne, portent sur l'énoncé entier, à savoir sur la prédication. C'est la raison pour laquelle ils ne peuvent être des suffixes adverbiaux, mais des mots formels de jonction qui supportent la proposition dans la phrase complexe. Tout en gardant

la prédicativité de la base verbale adjective, *nop i et nop ge*<sup>85</sup> permettent de construire une proposition enchâssée par rapport à la proposition principale en ~ *ddeo. ss. da* ‘décoller’. Nous voyons ainsi qu’un SV à deux éléments *nop i/ge* possède une double incidence : une incidence matérielle et une incidence formelle. La base verbale du verbe adjectif a pour support matériel ‘go do’ et le mot jonctif en *i* ou en *ge* a pour support formel *go do ga nop*. Cette remarque, importante pour la discussion sur le mot grammatical, montre que les signifiés grammaticaux se révèlent par le mouvement d’incidence au cours de la construction de l’énoncé. À nos yeux, la classification morphologique de l’adverbe en coréen est importante, mais il faut noter que la portée opératoire du mot grammatical, dans le cas d’adverbe composé, doit être traitée indépendamment de celle-ci, c’est-à-dire en termes de syntaxe.

## 2. Problèmes de l’adverbe coréen

### 2.1. Questions sur la morphologie lexicale de l’adverbe coréen : adverbe de discours ou lexie ?

Nous avons vu qu’en coréen, la catégorie de l’adjectif (plan nominal) ne permet pas la dérivation de l’adverbe. C’est le verbe adjectif (plan verbal) qui est susceptible de subir une dérivation adverbiale. Celui-ci conserve sa prédicativité après dérivation. La morphologie lexicale de ce type d’adverbe est un indice important en ce qui concerne la classification de l’adverbe coréen. On relève ainsi trois à quatre types : 1) {nom / base verbale / adverbe + particule} ; 2) {base verbale + mot jonctif} ; 3) {base verbale en forme adjectivale + nom dépendant} ; 4) {nom + nom ou suffixe adverbial}. Dans les faits, toutes ces formes dérivées sont entrées comme items adverbiaux dans le dictionnaire coréen (Yang Myeong-Hee, 1998, vol. 8 : 175-189)

---

85. Le signifié grammatical de ces deux jonctifs est différent.

Le premier type de morphologie lexicale correspond structurellement au syntagme nominal en fonction adverbiale. Il s’analyse donc en fonction du nom et de la particule. C’est un bloc momentan  discursif qui, du fait de son utilisation fr quente et de son champ s mantique, assume souvent la fonction adverbiale. Si l’on observe de pr s les mots compos s consid r s comme adverbes, nous pouvons remarquer leur caract re syntaxique — ce ph nom ne ne concerne pas directement notre sujet, mais il d montre que la d marcation entre mot de langue et mot de discours n’est pas une fronti re  tanche. Soit un exemple :

[399] **Ddae lo**           geu neun   neus ge   dol a wass da.  
 De temps   autre   lui-       tre tard-jonc   rentrer-pass-T(ass)  
 ‘De temps   autre, il rentrait tard.’

Dans l’exemple [399], *ddae lo* s’analyse   partir du mot nominal *ddae* ‘temps’ et de la particule locative de lieu *lo* ‘ ’. C’est donc un bloc momentan , qui peut accepter toutes les particules nominales en fonction de la vis e d’effet du locuteur, comme *ddae ga*, *ddae neun*, *ddae man*, etc., selon le sch me pr dicatif de l’ nonc . Soit un autre type d’adverbe en SN :

[400] **Yeon. jung. e**       si heom e   tong kwa hae.ss. da.  
 Etre ceci-milieu-loc   examen-loc   passer-pass-T(ass)  
 ‘Entre temps, il a pass  son examen.’

Le mot *yeon jung e* s’analyse comme mot d’origine chinoise *yeon jung* (然中) ‘au milieu de ceci’ et de la particule locative de mani re *e* ‘ ’. Ici il se pose la question : le mot d’origine chinoise est-il un mot nominal ou une base verbale ? Par son champ s mantique, la combinaison de *yeon* ‘ann e’ et *jung* ‘au milieu de’ est consid r e comme mot verbal en cor en. Mais elle n’est jamais employ e telle qu’elle en position verbale. Dans tous les cas, *yeon jung e* est difficile   classer. Il y a l  une interrelation entre le sens et la structure du mot.



- [401] **Dae beon. e** jeong dab. eul al a chae.ss.da.  
 Tout de suite-*loc* réponse-*oj* s'apercevoir-*pass-T(ass)*  
 '(Il) a trouvé tout de suite une réponse correcte.'

Le mot *dae beon* 'tout de suite' est déjà adverbe. Dans l'exemple, *dae beon e* s'analyse comme un adverbe agglutiné à la particule locative *e* 'à'. Nous constatons dans cet exemple que l'agglutination de la particule n'est pas réservée seulement au plan nominal, mais également au plan adverbial.

Le deuxième type d'adverbes a pour structure morpho-lexicale une base verbale assortie d'un jonctif. Ces derniers sont beaucoup plus nombreux que ceux du premier type. Ce sont en fait des verbes de discours figés en adverbe de jonction.

- [402] Hyeong. i **geu leo n.i** a u. do geu leo. gess. ji.  
 Frère aîné-*sj* être ainsi-*jonc* cadé-*aussi* être ainsi-*cj-T(ass)*  
 'Puisque le frère aîné **le** fait, le cadet **le** fait **aussi**.'

- [403] **Geu leo n.i** jang cha i il eul eo jji ha.n dam !  
 Être ainsi-*jonc* un jour ce-travail-*oj* faire comment-*T(exc)*  
 'Comment pourrait-il en aller ainsi ?'

Le mot *geu leo ni* vient du mot verbal *geu. leo. ha da* {ce + voy. thématique + faire}. À partir du déictique, le mot verbal se construit autour du verbe formel *ha da* 'faire'. L'agglutination du mot jonctif vient après la base verbale, c'est-à-dire en Discours. Il s'agit donc d'un syntagme verbal figé en Discours. On l'appelle, dans la grammaire traditionnelle coréenne, adverbe conjonctif. Il est vrai que sa fonction est d'assurer la jonction de deux propositions, comme c'est le cas dans l'exemple [402], mais sa formation en Discours nous permet de supposer ce type de mot n'est pas un mot de Langue, mais qu'il s'obtient par lexicalisation d'une forme fréquente en Discours.

Le troisième type, c'est le verbe en forme adjectivale suivi d'un nom dépendant. Le mot *i leon jeug* en est l'exemple typique. Le processus de la formation est double : d'abord, le verbe de discours *i leo ha da* {déictique + voy. thématique + faire} subit l'ajout du mot translatif adjectival *-eun* ; ensuite, le nom dépendant *jeug* 'c'est-à-dire' devient incident par cette forme au verbe adjectif. De là nous avons *geu leon + jeug* 'donc'. C'est une intégration syntaxique figée, qui ne s'est peut-être pas encore stabilisée en Langue.

- [404] Hyeong pyeon. i **i leo.n jeug** i hae ha.e. ju. ge.  
 Situation-*sj* cela étant-t.adj-alors comprendre-*jonc*-donner-*T(imp)*  
 'Notre situation est ainsi, comprenez-nous.'

Le quatrième type est la combinaison du nom et du nom suivi d'un suffixe. C'est le cas du mot *eol ma jjeum*. Celui-ci s'analyse comme un mot nominal, *eol ma* 'combien', suivi du mot *jjeum*, discutable en ce qui concerne sa catégorie, car l'ajout du mot *jjeum* 'environ' n'est pas un procédé productif d'adverbialisation. Nous pensons que ce mot vient de *jeu eum* >*jeum* > *jjeum* en glottalisation. Soit un exemple :

- [405] Eol ma. **jjeum** o.ass. eul gga?  
 Combien-*environ* venir-*pass-sup-T(inte)*  
 'Quelle (combien de) distance avons-nous parcourue ?'

De ce qui précède nous constatons que l'adverbe composé possède diverses origines syntaxiques. Une forme figée, souvent construite soit par intégration syntaxique, soit en SN, soit en SV. Ce qui est en commun, ce sont les mots construits non pas par une suffixation systématique en Langue (ainsi qu'il en va des adverbes français en *-ment*), mais construits en Discours. Ils n'ont pas encore obtenu le statut du mot de langue, mais consistent en des formes momentanément

figées en Discours. Ce procédé d'agglutination en Discours est celui de la lexicalisation, il ne suffit pas à déterminer la nature adverbiale de la lexie.

## 2.2. Nature et fonction : adjectif ou adverbe ?

L'adverbe est-il capable de qualifier un mot nominal en Discours ? C'est le type de *ba lo* 'juste', *han gas* 'simplement', etc., qui sont des adverbes simples en Langue. Dans ce qui suit ils qualifient le mot nominal :

[406] Cheol su. ne jib **ba lo** ap. e mun bang gu. ga iss. da.  
 Cheolsu-chez maison juste devant-loc papeterie-sj exister-*T(ass)*  
 ' (Il) y a une papeterie juste devant la maison de Cheolsu. '

[407] Geu leo.n mi lae. neun **han gas** ggum e bul gwa ha da.  
 Ce genre futur- $\theta$  seulement rêve-loc ne pas dépasser-*T(ass)*  
 'Un tel avenir n'est qu'un simple rêve. '

*Ba lo* qualifie le mot nominal *ap* 'avant'. La portée opératoire de l'incidence de l'adverbe, soit au mot nominal *ap*, soit au syntagme nominal *ap e* importe peu. Dans ce contexte, on peut dire que le mot dit adverbial assume une fonction adjectivale. Le mot *han gas* également fonctionne comme adjectif dans l'exemple [407]. Voici les deux mots, employés comme adverbe afin de qualifier, justement, le verbe :

[408] Jul. eul **ba lo** geu. eo la.  
 Ligne-*oj* justement tracer-*T(imp)*  
 'Trace une ligne justement (*i.e.* de façon juste). '

[409] Geu leo.n mi lae. neun **han gas** ggum. i. da.  
 Ce genre-t.adj futur- $\theta$  simplement rêve-être-*T(ass)*  
 'Un tel avenir est simplement un rêve. '

Dans l'exemple [409], le « rêve » est attribut dans le verbe-copule 'être un rêve'. L'adverbe *han gas* est donc incident au prédicat *ggum i da*. Or ce type de

mots est présenté dans la grammaire scolaire coréenne comme un adverbe qui qualifie le mot nominal. À notre avis, cela vient d'une réflexion qui refuse de prendre en compte les faits de discours, pour ne se concentrer que sur le problème de la catégorie — adjectif ou adverbe ? Mais doit-on pour autant concéder à ces mots deux entrées dans le dictionnaire ? Nous pensons qu'ils seraient mieux d'avoir deux entrées sous un même item lexical. Un adverbe peut fonctionner soit comme adjectif (support nominal), soit comme adverbe (support verbal). Cette solution évite d'avoir un adverbe qualifiant le nom en discours.

Il existe un autre type d'adverbes possédant deux entrées sous un même item lexical. Il s'agit des adverbes de la forme de *gip i* 'profondément', *nop i* 'hautement', etc. Ces mots dérivés du verbe adjectif gardent encore la prédicativité issue de leur base verbale (*gip da* 'être profond', *nop da* 'être haut'). Le morphème *i* comme *ge* est un mot translatif qui permet au verbe d'être adverbe. Mais curieusement, si *i* est traité comme suffixe d'adverbialisation au niveau de Langue, *ge* est un suffixe jonctif au niveau du Discours (cf. Choi Hyeon-bae(1937), *Notre grammaire*). Depuis, ce morphème *ge* est devenu jonctif adverbial, qui fonctionne au niveau de la proposition et la rend adverbiale, qu'elle soit enchâssée ou subordonnée. Comparons deux *nop i* :

[410] San. eui **nop i**. leul cheug lyang ha. da.  
 Montagne-*app* hauteur-*oj* mesurer-*T(ass)*  
 '(On) mesure la hauteur de la montagne.'

Tandis que :

[411] Hae ga **nop i** ddeoss da.  
 Soleil-*sj* haut se lever-*pass-T(ass)*  
 'Le soleil est resté haut.'

Le mot *nop i* ‘hauteur’ s’emploie comme nom dans [410]. L’exemple [411] montre un exemple d’emploi adverbial. Mais le morphème *i*, comme *ge*, ne fonctionne-t-il pas également au niveau de la prédication toute entière ? Ou bien n’est-il qu’un suffixe d’adverbialisation, qui ne concerne que la translation du verbe au nom ? Le morphème *ge* n’accepte pas la particule nominale fonctionnelle, telle que *i/ga*, *eul/leul*, tandis que le morphème *i* l’accepte. En ce sens, le morphème *i* permet au verbe plus de « nominalité » que le morphème *ge*. Bien que *nop i* accepte la particule au plan nominal, il faut noter qu’il garde toujours la prédicativité, ‘être haut’, propre au verbe. C’est la raison pour laquelle nous proposons que le bloc {base verbale + *i*, *ge*} soit tout entier une translation du verbe à l’adverbe, même si la {base verbale + *i*} fonctionne éventuellement comme nom. Dans l’exemple [411], le sujet-support de *nop-* ‘être haut’, *hae* ‘soleil’, se trouve juste devant le verbe adjectival. Le syntagme verbal *nop i* s’interprète donc comme une proposition enchâssée partageant son sujet-support avec le verbe principal, *ddeoss da* ‘est resté’.

### 2.3. Le constituant adverbial comme syntagme nominal dans la tradition grammaticale coréenne

L’adverbe en coréen assume naturellement la fonction adverbiale dans l’énoncé. Cependant le syntagme nominal coréen est également susceptible de l’assumer. La raison en est que le signifié formel ou matériel de la particule couvre alors le champ sémantique spatio-temporel ou de manière. Le SN fonctionne alors comme constituant satellite autour du prédicat verbal. Parmi ceux-ci se trouve le SN à particule dite adverbiale, qui assume soit la fonction de complément du verbe, soit celui de circonstant.

- [412] U li deul. eun    **o hu. e**            yeo haeng. e seo    dol. a. oass. da.  
 Nous-pl-θ        midi-après-loc    voyage-loc        tourner-jonc-venir-T(ass)  
 ‘Nous sommes rentrés l’après-midi de notre voyage.’

La grammaire scolaire coréenne appelle le SN *o hu e* ‘l’après-midi’ « constituant adverbial ». Mais il n’existe pas une appellation grammaticale déterminée en ce qui concerne son rôle sémantique, sa fonction dans l’énoncé. Il s’agirait d’un complément circonstanciel de temps dans la grammaire française. Le SN *yeo haeng e seo* ‘de notre voyage’ est également un complément de lieu. Ils peuvent être facultatifs sémantiquement, mais contribuent à modifier la signification globale de l’énoncé selon l’intonation et la situation dans laquelle est énoncé ce dernier. Ils sont dans tous les cas liés au signifié matériel du verbe ‘rentrer’. Celui-ci suppose schématiquement un *où* et un *quand*. Le SN assume ainsi la plupart des fonctions grammaticales en coréen : sujet, objet, attribut, circonstant, enfin toutes les fonctions grammaticales à part la fonction de prédicat. Nous proposons donc que le SN en fonction adverbiale soit appelé complément circonstanciel, ce qui présente l’avantage de ne pas confondre de la fonction ‘adverbiale’ et l’adverbe en tant que catégorie de mot.

L’adverbe, du point de vue de sa fonction syntaxique, se distingue comme adverbe de constituant ou adverbe de phrase. L’adverbe en tant qu’espèce de mot sert à qualifier le mot verbal, l’adjectif, éventuellement un autre adverbe ou encore la phrase entière. De fait, l’étude de l’adverbe est souvent consacrée à sa portée opératoire au sein de l’énoncé. Dans une langue agglutinante comme le coréen, l’adverbe dérivé se construit à partir de la base du verbe adjectif et des morphèmes *i* ou *ge*. Toutefois, *ggae ggeus* ‘être porpre’ + *i* est traité comme un mot dérivé, tandis que *ggae ggeus ha* ‘être propre’ + *ge* comme une proposition adverbiale dans la traduction grammaticale coréenne. Pourquoi l’un est-il mot dérivé et l’autre pas ? C’est une question à résoudre. Nous proposons ici de les considérer comme des propositions adverbiales, incidentes à la proposition principale.

L’adjectif situé sur le plan nominal ne peut subir de dérivation adverbiale en coréen. C’est donc à partir du verbe adjectif que s’effectue la dérivation en coréen.

L'adverbe, comme catégorie de mot, se caractérise par son incidence externe de second degré en psychomécanique de langage. « Au plan de la Langue, l'adverbe, d'après G. Moignet (1981 : 50), est une forme linguistique destinée à apporter un apport sémantique à un adjectif ou à un adverbe, mais non à un substantif. Il est incident à (...) une incidence. On le définit ainsi par l'incidence du second degré ».

Reprenant cette définition, C. Guimier (1988 : 47-49) classe l'adverbe anglais en fonction de sa morphologie. D'un côté, les items adverbiaux autonomes, non-dérivés (*too, very, always, yet, already...*), de l'autre les items adverbiaux entrant, en synchronie, dans un *processus de dérivation productif* (*slowly, correctly, daily, crabwise, edgewise...*). Étant donné que la sémiologisation du signifié formel est nulle, la sémiologisation du signifié matériel devient significative. Car, dans le système des parties de Langue, l'adverbe prend sa place au sein des mots prédicatifs, substantif, adjectif et adverbe. L'adverbe dérivé se place ainsi sur un continuum de dématérialisation, de sorte que, si l'adverbe dérivé a pour base originelle un mot prédicatif, l'adverbe simple est *transprédicativé*, comme *too, very, always, yet, perhaps, etc.* Au contraire, *today, tomorrow, yesterday, here, there, etc.*, comme ils ne prédisent aucun contenu, sont des adverbes *déprédicativés*. Ils ne sont que contenants, du fait que leur contenu ne peut que référer à la situation d'énonciation ; il n'est plus *prédicativé* (cf. Guimier, 1988 : 63-68).

Comment, donc, l'adverbe coréen se comporte-t-il du point de vue de sa morphologie lexicale ? Comme l'adverbe n'a pas besoin d'être agglutiné, qu'il est un mot invariable, au sens coréen, la sémiologisation du signifié formel de l'adverbe coréen s'actualise sous forme zéro. La sémiologisation du côté du signifié matériel est variable. Étant donné que la dérivation du verbe adjectif en adverbe se passe en Discours, en termes de prédicativité, les adverbes, quelle que soit leur morphologie lexicale, ont une tendance à se trouver en contiguïté sémantique avec les domaines sémantiques du mot verbal. Cette caractéristique ne

s'observe qu'en Discours. Le mot verbal en coréen se distingue en Langue par son signifié matériel. Il y a donc une préférence du champ sémantique de l'adverbe en fonction de la qualité du mot verbal : soit verbe, soit verbe adjectif. Sachant que le verbe adjectif se définit par son trait sémantique [+état], et le verbe par le trait [+dynamique], l'adverbe emporte ses caractères sémantiques avec lui. C'est la raison pour laquelle la grammaire scolaire appelle ce genre d'adverbe, qualifiant souvent le verbe dans l'énoncé, « adverbe de caractère et/ou d'état ». La classification de l'adverbe devient ainsi un fait de Langue, qui prévoit une certaine préférence sémantique pour certains supports syntaxiques en Discours, ici le verbe. Comme il s'agit de « préférence », les adverbes coréens doivent être situés sur un continuum en fonction de leur dématérialisation, comme suit :

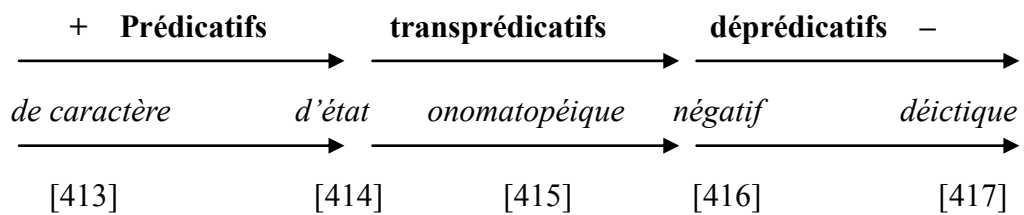


Fig. 76

Soit un exemple pour chaque type d'adverbe :

[413] **Ba lo** ga. geo la.  
 Juste aller-*T(imp)*  
 'Va t'en tout de suite.'

[414] I. ggoch. eun **a ju** ye bbeu. da.  
 Ce-fleur-*θ* très être joli-*T(ass)*  
 'Cette fleur est très jolie.'

[415] Geo bug i. ga **neu lis neu lis** geol. eoss. da.  
 Tortue-*sj* lentement marcher-*pass-T(ass)*  
 'Le tortue marche lentement.'

[416] Jeo l.i **an** meog. neun sa lam. eun cheo eum. i. ya.  
 Etre celà-jonc ne pas manger-*t.adj* personne-*θ* premier-être-*T(ass)*



‘C’est la première fois que (je vois) une personne qui ne mange pas bien.’

[417] **Yeo gi** anj. a la.  
Ici s’asseoir-*T(imp)*

‘Assis-toi ici.’

Le mot adverbial en coréen se trouve généralement devant le verbe. Il est incident à une incidence en Discours, variable en fonction du contexte : soit au niveau de la prédication, du prédicat au sujet ; soit au niveau du prédicat, de l’objet au verbe. En cela, la position syntaxique de l’adverbe est révélatrice de la visée de discours. Ce point sera développé plus loin. Cette classification de l’adverbe basée sur sa prédictivité, donc sur sa matière lexicale, nous permettra d’étudier son interprétation sémantico-syntaxique en Discours en fonction de sa position syntaxique.

#### **2.4. Conclusion sur la morphologie de l’adverbe coréen**

De ce qui précède, nous avons pu constater que la classification morphologique de l’adverbe en coréen est une donnée importante, mais que la portée opératoire de de l’adverbe en tant que mot composé doit être traitée en termes de syntaxe.

L’adverbe de Langue se classe en coréen selon un quantum de matière notionnelle : adverbe de caractère et d’état, adverbe en onomatopée, adverbe négatif et adverbe déictique. Cette classification de l’adverbe basée sur la qualité de la prédictivité, de sa matière lexicale, nous permettra finalement d’étudier, dans la dernière partie de cette thèse, son emploi discursif en fonction de sa position syntaxique.

### **3. La position syntaxique de l’adverbe et sa portée opératoire dans l’énoncé**

#### **3.0. Introduction**

La place de l’adverbe est relativement mobile par rapport aux autres constituants

phrastiques. La question de la portée opératoire de l’adverbe en fonction de sa position syntaxique passe donc pour l’une des plus importantes de notre problématique. Après un rapide tour d’horizon sur la portée opératoire de l’adverbe dans des études antérieures, nous tenterons de décrire cette dernière en fonction de sa position syntaxique, selon que l’adverbe se trouve en début, milieu ou fin d’énoncé.

### 3.1. Le problème de la portée opératoire de l’adverbe dans les études antérieures

Dans la tradition grammaticale coréenne, l’adverbe coréen, en tant que constituant phrastique cette fois, se divise en deux catégories syntaxiques, adverbe de constituant et adverbe de phrase. Rappelons que l’adverbe, dans cette langue, n’exige pas de mot formel pour être employé en Discours. En tant que mot prédicatif de Langue, il se caractérise par son incidence de second degré. Son support externe n’est pas un constituant, mais un rapport d’incidence génétiquement antérieur. Comme l’expliquait Gustave Guillaume dans ses *Leçons* (vol.4, 1974), à la page 202, l’adverbe est incident à une « incidence en cours ».

Dans *Pierre marche vite*, « vite » n’est pas incident à *Pierre* et n’est pas non plus, comme on serait tenté de l’affirmer hâtivement, incident à *marche*. *Vite* est incident à l’incidence de *marche* à *Pierre*, c’est-à-dire à une incidence en cours.

Le point de vue de Guillaume à propos de l’incidence adverbiale s’oppose au concept traditionnel de l’adverbe dans la tradition grammaticale coréenne. Comme il a été dit, on y trouve deux types d’adverbe : l’adverbe de constituant, incident à un constituant, ou l’adverbe de phrase, incident à la phrase entière. Ci-dessous des exemples du premier type.

[418] Si gan. e      maj chu. eo      **gyeo u**      do chag ha.ess. da.  
          Temps-loc    ajuster-jonc    tout juste    arriver-pass-T(ass)

‘Je suis arrivé **tout juste** à l’heure.’

[419] **Ggog** maj. neun os. i choh. da.  
Juste être juste-*t.adj* vêtement-*sj* être bien-*T(ass)*

‘Il est préférable que le vêtement soit **juste**.’

[420] I. beon si heom. mun je. neun **a ju** shib. da.  
Ce-fois examen-question- $\theta$  très être facile-*T(ass)*

‘Les questions de cet examen sont **très** faciles.’

Dans la grammaire coréenne, les adverbes dans l’exemple [421] sont considérés comme adjectifs, car ces derniers sont censés déterminer le mot nominal *dul i* ; *nae ga* dans [422] ; *yeois nal eun* dans [423].

[421] **Gye u** dul. i o.ass. da.  
Tout juste deux-*sj* venir-*pass-T(ass)*

‘**À peine** deux personnes sont venues.’

[422] **Ggog** nae. ga geo gi. e ga.n. da.  
Sûrement moi-*aj* là-bas-*loc* aller-*cert-T(ass)*

‘C’est moi qui dois y aller.’

[423] **Ba lo** geu. il. i iss. eoss. deo.n geos. eun  
Juste ce-travail-*sj* exister-*pass-rét-t.adj* chose- $\theta$

a ju yeois nal. eun a n.i. da.  
très ancien-jour- $\theta$  ne pas être-*T(ass)*

‘Cette affaire qui s’est passée **justement** n’est pas si loin.’

Si un adverbe, à la différence des exemples [418] à [420], détermine le mot nominal, peut-on dire qu’il assume la fonction adjectivale momentanément en Discours, ou encore il est à la fois adverbe et adjectif dans la Langue ? Cette question est liée à la question du support de l’adverbe. Les adverbes dans les exemples [421] à [423] sont tous incidents au mot nominal qui se trouve juste après l’adverbe Nous pensons que ces adverbes dits « en fonction adjectivale » ne sont que des faits discursifs à expliquer. On présentera dans un premier temps les autres types d’adverbes en Discours, afin d’en rendre compte par la suite.

L'adverbe en onomatopée est une caractéristique du coréen. On en trouve de nombreux exemples dans cette langue, qui ne se limitent pas à la représentation des bruits.

- [424] Gae gu li ga    **gae gul gae gul**    u.n. da.  
 Grenouille-*sj*    coâ-coâ                    coasser-*cert-T(ass)*  
 ‘Le grenouille coasse....’
- [425] Geo bug i. ga    **eong geum eong geum**    gi eo ga.n. da.  
 Tortue-*sj*            à quatre pattes                    ramper-*cert-T(ass)*  
 ‘Le tortue avance lentement.’
- [426] Tae geug. gi. ga    ba lam e    **peol leog peol leog**    na bu ggi.n. da.  
 Yin-yang-drapeau-*sj*    vent-*loc*    de façon flottante            flotter-*cert-T(ass)*  
 ‘Le drapeau national coréen clapote dans le vent.’

Avant d’entrer dans les détails sur l’incidence adverbiale, nous ferons un tour d’horizon sur la portée opératoire syntactico-sémantique, telle que l’ont envisagée des études antérieures. Nous proposons de voir d’abord l’adverbe du point de vue de la corrélation avec les éléments de la phrase. L’étude de Lim You-Jong (1999) s’est focalisée sur le mode de détermination de l’adverbe au sein de l’énoncé. Il distingue l’adverbe en fonction de la catégorie du mot déterminé : mot lexical ou mot grammatical. Si nous observons de plus près, nous voyons que ces épithètes ne renvoient pas exactement à la catégorie du mot à déterminé, mais à la relation corrélatrice entre l’adverbe et l’élément de la phrase auquel il se rapporte.

### **3.2. L’adverbe du point de vue de la corrélation avec les éléments de la phrase : la classification de Lim You-Jong (1999)**

#### **3.2.1. L’adverbe qui détermine le mot lexical**

La question que se pose Lim You-jong est celle du sémantisme propre à l’adverbe. Il constate que ce dernier peut être en accord formel avec le champ sémantique

d'un mot verbal. Rappelons que le mot verbal en coréen se divise généralement en quatre types : 1) verbe, 2) verbe d'existence, 3) copule ; 4) verbe adjectif. Parmi eux, les trois derniers manifestent le trait < statique >, tandis que le verbe lui-même, de par le sémantisme de sa catégorie lexicale, manifeste le trait < dynamique >. Certains adverbes seront, par affinité sémantique, naturellement associés au mot verbal. Lim You-jong(1999) essaie de classer les adverbes en fonction de cette détermination sémantique entre adverbe et mot verbal. Supposons qu'il y ait des adverbes qui servent à déterminer le verbe par préférence sémantique. Les verbes de type dynamique peuvent ainsi être dits compatibles avec des adverbes comme *jal* 'bien', *mol lae* 'secrètement', *dda lo* 'séparément', *han ga hi* 'librement', *meol li* 'loin', *nop i* 'hautement', *beon beon i* 'constamment', *mae beon* 'chaque fois', *ham gge* 'avec', *gag gi* 'chacun' ou 'séparément', *dda lo* 'indépendamment', *il bu leo* 'volontairement', *gi eo i* 'finalement' etc. Ce sont des adverbes de modalité, de lieu, de temps, de naturalité, de manière. Il y a des adverbes tels que *eol leun* 'vite', *naeng keum* 'promptement', *ppal li* 'rapidement', *swip sa li* 'facilement', *gan sin hi* 'difficilement' qui semblent d'avantage déterminer le verbe. Par ailleurs, les adverbes suivants seront plutôt corrélés au verbe adjectif ou la copule, enfin le verbe de type statique : *a ju* 'beaucoup', *mae u* 'très', *mu cheog* 'fort', *sang dang hi* 'convenablement', etc. Cette classification repose donc sur une certaine contrainte sémantique entre l'adverbe et le mot verbal. Elle est basée sur l'idée selon laquelle l'adverbe qualifie essentiellement le verbe dans l'énoncé. Pourtant, il a été vu que l'adverbe qualifiait non seulement le verbe, mais parfois aussi la phrase entière, l'adjectif, la relation du prédicat au sujet ou de l'objet au verbe à l'intérieur du prédicat (effet stylistique).

### 3.2.2. L'adverbe en accord formel avec les mots grammaticaux dans le verbe de discours

À l'inverse des adverbes ci-dessus, Lim propose de considérer une autre catégorie d'adverbes, qui s'accordent non plus au verbe mais aux mots grammaticaux qui accompagnent le verbe prédicatif dans l'énoncé. L'intérêt de cette classification repose sur ses adverbes capables d'avoir une relation corrélatrice avec les mots grammaticaux, plus exactement les morphèmes grammaticaux, qui entrent dans la construction du verbe de discours. Comme il a été vu, le verbe de langue en coréen réclame l'emploi de mots formels en Discours, tels que temporel, modal, honorifique et jonctif ; or, certains adverbes reposent exclusivement sur l'emploi de ces mots formels. Par exemple, l'adverbe *ga lyeong* 'si', appelle un jonctif conditionnel à la dernière place du verbe de discours. En voici un exemple :

[427] **Ga lyeong** Cheol su. ga geul. eul sseo.ss da *myeon*,  
Par exemple Cheolsu-sj lettre-oj écrire-pass-jonc

i leoh. ji. neun anh ass *eul geo* ya.  
être ceci-jonc-θ ne pas faire-pass-sup-T(ass)

'Si Cheolsu avait écrit (quelque chose), (cela) ne serait pas passé ainsi.'

Le jonctif *-myeon* est un élément qui s'accorde avec l'adverbe *ga lyeong* 'si', celui-ci appelle à sa suite la conjecture *eul geos i da* 'être peut-être ~' dans la proposition principale. Une telle approche met en évidence l'existence d'un accord un accord formel entre l'adverbe et le mot formel du verbe prédicatif, mais elle n'explique pas sa portée opératoire sémantique, et sort donc du cadre de la discussion. L'adverbe de temps entre également en relation avec le mot formel temporel, par exemple l'adverbe *a gga* 'tout à l'heure' s'accorde avec le morphème temporel du passé *-eoss*.

[428] **A gga** Mi ja. ga geu. jim. eul deul. *eoss*. da.  
Toutà l'heure Mija-sj ce-bagage-oj prendre-pass-T(ass)

‘Tout à l’heure, Mija a pris ce bagage.’

Si les mots formels sont des éléments constitutifs du verbe de discours, l’agglutination discursive de ces éléments procède en cours construction de l’énoncé. Rappelons que le verbe au sein de l’énoncé coréen se trouve à la fin de l’énoncé, ces morphèmes formels opèrent donc sur l’énoncé entier, à savoir, tout ce qui s’est déjà constitué devant le verbe. Si chaque morphème du verbe de discours appelle un certain accord formel, alors l’adverbe est en rapport de dépendance uniquement avec le morphème dont il s’agit. On pourrait également présumer que l’adverbe s’accorde à un tel élément du verbe de discours, et qu’il prend ensuite sa relation avec le verbe de discours dans son entier. Cette observation nous ramène aux deux syntaxes de Guillaume, la syntaxe génétique et la syntaxe de résultat. C’est-à-dire qu’au cours de la construction de l’énoncé, l’emploi de l’adverbe implique l’emploi du mot formel, il s’agit alors d’un accord formel en syntaxe génétique, mais une fois la construction de l’énoncé finie, l’adverbe devient incident, en syntaxe de résultat, à l’ensemble de la phrase, soit à l’intérieur du prédicat, soit à l’extérieur du prédicat, en fonction de sa position syntaxique.

L’étude sur l’accord formel entre l’adverbe et le verbe chez Lim (1999) est importante en vue de décrire la portée opératoire de l’adverbe. Pourtant, cet accord formel entre l’adverbe et les morphèmes grammaticaux pas été poussé jusqu’à la contribution du sens de l’adverbe au morphème, non plus qu’au moment de son intervention, en syntaxe génétique ou en syntaxe de résultat.

On saisit les effets de sens de l’adverbe selon le moment où il intervient dans la construction du Discours. Autrement, la position syntaxique de l’adverbe n’aurait pas de sens. Or, c’est par définition que l’adverbe n’a pas de position fixe au sein de l’énoncé. Il faut donc en expliquer les effets de sens de Discours, et peut-être ainsi finir de distinguer son support formel de son support sémantique.

### 3.3. L'adverbe du point de vue de l'ordre des mots

#### 3.3.1. La mobilité syntaxique de l'adverbe de phrase

Dans ce qui précède, nous avons mentionné l'étude de Lim (1999), focalisée sur l'accord formel entre un adverbe donné et les morphèmes grammaticaux agglutinés au verbe de discours d'une part, d'autre part la compatibilité sémantique entre l'adverbe et le mot verbal. Mais sa démarche ne s'en tient qu'à l'accord formel de l'adverbe au niveau de la syntaxe. Elle ne touche donc pas à la question de la contribution de l'adverbe dans la signification globale de l'énoncé. Nous nous proposons de voir maintenant l'étude du constituant adverbial en coréen du point de vue de l'ordre des mots. On emploiera à cette fin les travaux de Seong Gi-Cheol (1992). Dans cette étude, l'adverbe, en tant que déterminant du verbe de discours, se caractérise par la liberté de sa position syntaxique dans l'énoncé. Il opère alors une classification de l'adverbe en fonction de sa position la plus courante, qu'il associe à une préférence syntaxique :

- 1) *L'adverbe de phrase* : adverbes de temps, de lieu et de modalité ;
- 2) *L'adverbe de constituant* : i) l'adverbe *du prédicat* : adverbes de degré et onomatopéiques ; ii) l'adverbe *du verbe* : adverbe de négation.

Examinons tour à tour les trois types, en commençant par l'adverbe de phrase.

L'ordre des constituants est un critère de classification dans la typologie des langues. Le coréen et le japonais sont classés comme « *configurational language* », c'est-à-dire que l'ordre des mots y est libre, tandis que l'anglais, « *non-configurational language* », possède un ordre fixe. Il est vrai que le coréen, par recours à la particule, a la possibilité de changer la place du syntagme nominal, qui est susceptible d'assumer toutes les fonctions grammaticales, telles que sujet, objet, attribut et complément circonstanciel. Cependant, nous avons vu que l'ordre des mots en coréen obéissait à certaines règles, notamment celui de la



place fixe du verbe et celui de la thématization en début d'énoncé. Dans une langue configurationnelle, l'ordre des mots n'est donc pas toujours libre. De plus, on est en droit de se demander si le changement d'un constituant au sein de l'énoncé est toujours possible ? Nous avons vu que, dans ce cas, la signification du constituant lui-même pouvait être affectée sur le plan paradigmatique, et la compréhension de l'énoncé pouvait également varier. Suivant ce propos, Seong (1992) en vient donc à s'interroger sur la mobilité de l'adverbe. Prenons comme exemple un adverbe de temps, qu'il analyse comme adverbe de phrase.

[429a] **Eo je** yeong gug. e you hag. eul ga.ss. deon  
 Hier Angleterre-*loc* études à l'étranger-*oj* aller-*pass-t.adj*

gug min hag gyo dong chang saeng. i mi gug. eul  
 people-école condisciple-*sj* Amérique-*oj*

kyeong you ha.e seo seo ul. e dol. a. o.ass. da.  
 passer-*jonc* Séoul-*loc* rentrer-*jonc-venir-pass-T(ass)*

'Hier, un condisciple de l'école, qui a travaillé en Angleterre, est rentré à Séoul en passant par l'Amérique.'

[429b] Yeong gug e you hag eul gass deon gug min hag gyo  
 dong chang saeng i **eo je** mi gug eul kyeong you hae seo  
 seo ul e dol a wass da.

'Un condisciple de l'école, qui a travaillé en Angleterre, est rentré hier à Séoul en passant par l'Amérique.'

[429c] Yeong gug e you hag eul gass deon gug min hag gyo  
 dong chang saeng i mi gug eul kyeong you hae seo **eo je**  
 seo ul e dol a wass da.

'Un condisciple de l'école, qui a travaillé en Angleterre, est rentré à Séoul hier en passant par l'Amérique.'

[429d] Yeong gug e you hag eul gass deon gug min hag gyo  
 dong chang saeng i mi gug eul kyeong you hae seo seo ul e  
**eo je** dol a wass da.

‘Un condisciple de l’école, qui a travaillé en Angleterre, est rentré hier à Séoul en passant par l’Amérique.’

L’adverbe de temps ‘eo je’ en position initiale est un élément focalisé dans [429a]. Sa position syntaxique implique toujours la visée d’effet du locuteur, qui insiste avant tout sur ce qui s’est passé hier (position thématique). Tandis que la position ‘eo je’ dans l’énoncé [429b], énoncé complexe, déplace le temps de l’action sur l’évènement « passer par l’Amérique », du fait de sa contiguïté syntaxique. Dans [429c], la position de ‘eo je’, neutre dans cet énoncé complexe, met l’accent sur le locatif « Séoul ». Tandis que dans [429d], la contiguïté entre l’adverbe de temps et le verbe met l’action au premier plan.

Voici maintenant le cas de l’adverbe de modalité :

[430a] Gwa yeon o neul nal. eui dae hag ji seong deul. i nan gug. e  
Vraiment aujourd’hui-*app* université intellectuel-*pl-sj* crise-*loc*

cheo ha.n u li. eui hyeon sil. eul geun sim ha. go  
être dans-*t.adj* notre-*app* réalité-*oj* s’inquiéter-*jonc*

iss. eul. gga?  
exister-*sup-T(int)*

‘Vraiment, les intellectuels universitaires d’aujourd’hui s’inquiéteraient de notre réalité en crise ?’

[430b] O neul nal eui dae hag ji seong deul i gwa yeon nan gug e  
cheo han u li eui hyeon sil eul geun sim ha go iss eul gga?

‘Les intellectuels universitaires d’aujourd’hui, vraiment, s’inquiéteraient de notre réalité en crise ?’

[430c] O neul nal eui dae hag ji seong deul i nan gug e cheo han u li  
eui hyeon sil eul gwa yeon geun sim ha go iss eul gga?

‘Les intellectuels universitaires d’aujourd’hui s’inquiéteraient vraiment de notre réalité en crise ?’

L’énoncé [430a] *gwa yeon* ‘vraiment’ permet de mettre en doute l’énoncé

entier, il joue un rôle presque analogue à la proposition ‘je doute que’ en français. Dans l’énoncé [430b], il fonctionne comme insertion directe de la visée de discours du locuteur, qui s’inquiète à son tour. Il opère du prédicat au sujet. Le degré de doute est donc amoindri par rapport à l’exemple [430a]. L’effet de doute s’affaiblit encore, jusqu’à se muer en conviction, dans [430c]. L’adverbe *gwa yeon n*”intervient plus au niveau de l’énoncé, mais au niveau du prédicat. À savoir que le locuteur ne s’intéresse pas aux « intellectuels universitaires d’aujourd’hui » mais véritablement à « notre réalité en crise ».

Dans les deux exemples ci-dessus, les adverbes sont libres de prendre n’importe quelle position syntaxique, ce qui a pour effet de modifier la signification globale de l’énoncé. Les études antérieures sur l’adverbe en termes de la syntaxe se contentaient de classer l’adverbe, généralement comme adverbe de constituant ou adverbe de phrase. Pourtant, nous venons de constater qu’une variation de la position syntaxique d’un même adverbe affectait la signification globale de l’énoncé, ainsi que la portée de l’adverbe. Il est donc primordial de rechercher par quel mécanisme s’élaborent les différents sens obtenus. C’est à partir de faits discursifs que nous tenterons de décrire ce mécanisme, en s’appuyant sur des exemples tirés de corpus principalement.

Examinons maintenant les adverbes de prédicat.

### 3.3.2. La mobilité syntaxique de l’adverbe du prédicat

Ce sont les adverbes qui n’acceptent pas de prendre la position initiale de l’énoncé. Par exemple l’adverbe de degré *jo geum* ‘un peu’ :

- [431a] \* Jo geum    nae. ga    man. nass. deon    chin gu. neun  
 Un peu    moi-sj    rencontrer-pass-t.adj    ami- $\theta$
- ba dug. eul    joh a ha. yoess. da.  
 échecs-oj    aimer-pass-T(ass)
- ‘ ?? Un peu (qu’)un ami que j’ai rencontré aime les échecs (!)’

[431b] ?? Nae ga man nass deon chin gu neun jo geum ba dug eul  
joh a ha yoess da.

‘Un ami que j’ai rencontré aime les échecs un peu.’

[431c] Nae ga man nass deon chin gu neun ba dug eul jo geum  
joh a ha yoess da.

‘Un ami que je rencontrais aime un peu les échecs.’

Plus l’adverbe *jo geum* ‘un peu’ s’éloigne du verbe *joh a ha da* ‘aimer’, plus l’énoncé devient inacceptable. Il est évident que tous les adverbes ne peuvent pas être mobiles — ou, du moins, à la rigueur —, mais pourquoi *jo geum* n’accepterait-il pas la place initiale, ni devant l’objet ? Dans la mesure où une relation étroite existe entre ‘aimer’ et ‘les échecs’, à un certain degré, l’adverbe *jo geum* ne peut se manifester qu’à proximité d’un des deux éléments de cette relation, et idéalement les deux, ce qui conduit à la contrainte syntaxique susmentionnée. C’est alors la contrainte sémantique — le sémantème de l’adverbe de degré — qui appelle une certaine contrainte syntaxique. Les adverbes de degré et en onomatopée appartiennent à ce type d’adverbe de prédicat : *gip i* ‘hautement’, *manh i* ‘beaucoup’, *da* ‘tout’, *jal* ‘bien’, *go lu* ‘impartialement’, etc.

### 3.3.3. La place fixe de l’adverbe de négation

Les adverbes de négation en coréen sont *a ni* ‘ne ~ pas’, *mos* ‘ne pas pouvoir’. Ces adverbes sont contraints de prendre leur place juste devant le verbe. Le négateur en un mot, qui n’est pas disjonctif comme en français, se distingue d’une simple négation *a ni* ‘ne ~ pas’ par une négation de la capacité *mos* ‘ne pas pouvoir’ :

[432a] Na. neun sul. eul an ma si.n da.  
Moi-θ alcool-oj ne pas boire-cert-T(ass)

‘Je ne bois pas d’alcool.’

[432b] \* Na neun an sul eul ma sin da.

‘\* Je ne pas bois d’alcool.’

[432c] \* An na neun sul eul ma sin da.

‘\* Ne pas je bois de l’alcool.’

[433a] Cheol su. neun dae hag. e mos ga.n. da.  
Cheolsu- $\theta$  université-*loc* ne pas pouvoir aller-*cert-T(ass)*

‘Cheolsu ne peut pas entrer à l’université.’

[433b] \* Cheol su neun mos dae hag e gan da.

‘\* Cheolsu ne pas pouvoir entrer à l’université.’

[433c] \* Mos Cheol su neun dae hag e gan da.

‘\* Ne pas pouvoir Cheolsu entre à l’université.’

Il semble que la rigidité de la position de l’adverbe de négation vient du mécanisme de la négation en coréen, auquel il fait écho. L’adverbe de négation est incident directement au verbe. Il existe d’autres mécanismes de négation en coréen, qui fonctionnent également comme adverbe de négation, mais cette fois-ci, la formule de la négation est la suivante : {base verbale + *ji anh da*}.

[434] Na. neun bae. ga go pheu. ji an.h. da.  
Moi- $\theta$  ventre-*sj* avoir faim-*jonc* ne pas faire-*T(ass)*

‘Je n’ai pas faim.’

La formule de {base verbale + *ji anh da*} a une structure composée de deux verbes. *Anh da* < *a ni ha da* ‘ne pas faire’ se traduit en fait en français ‘ne pas être’. Le premier verbe, ayant le mot jonctif *ji*, appelle un verbe de négation et devient incident au deuxième verbe *anh da* ‘ne pas faire’. Celui-ci donne la forme, celui-là la matière. Ils forment alors un prédicat en deux verbes : matériel + formel. Les deux verbes n’acceptent aucun élément phrastique. Du point de vue de l’ordre des mots la position fixe de l’adverbe de négation a pour fonction de nier la prédication qui précède. Pour des raisons grammaticales, le

négateur, par rapport aux autres adverbes, a un signifié totalement dématérialisé. Sa place fixe vient donc de son rôle grammatical (nous avons vu, tout au long de cette thèse, que l'ordre des mots dans la chaîne parlée en coréen va du plus matériel au plus formel). C'est un adverbe limité à son emploi de négation.

### 3.4. L'incidence adverbiale en psychomécanique du langage

On présentera succinctement les différents mouvements d'incidence de l'adverbe, en s'appuyant sur la classification qu'en a proposé Claude Guimier dans son ouvrage sur l'adverbe en anglais.

#### 3.4.1. L'incidence adverbiale endophrastique extra-prédicative

La distinction entre l'adverbe de constituant et l'adverbe de phrase remonte au moins à Henry Sweet qui opposait en 1900 « word-modifying adverbs » et « sentence-modifying adverbs » (NEG, pp. 124-126). Elle s'observe presque dans toutes les études sur l'adverbe coréen.

Guimier (1988 : 190-191) représente, à travers le schéma qui suit, l'incidence adverbiale exo-phrastique extra-prédicative dans la phrase nucléaire :

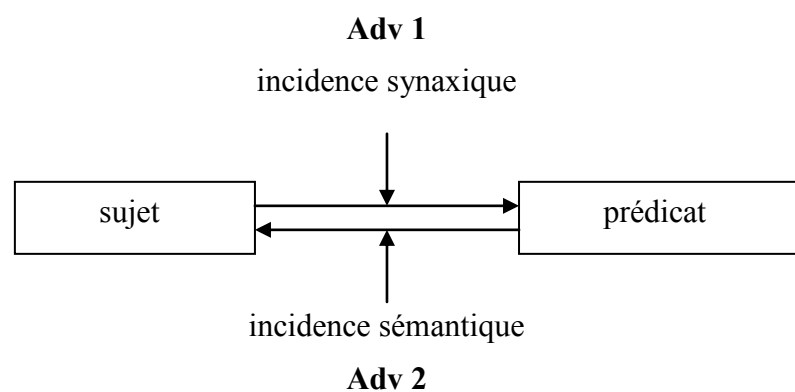


Fig. 77

Ce schéma comprend deux types d'incidence adverbiale : l'adverbe est incident à l'incidence syntaxique du sujet-support au prédicat et à l'incidence sémantique du prédicat au sujet-support. L'intervention de l'adverbe, en termes de

temps opératif, diffère, de ce point de vue, dans la construction de la relation prédicative, et produit naturellement les divers effets de sens. Lorsque l'adverbe est incident à l'incidence syntaxique du sujet-support au prédicat, il y a mise en discussion de la relation prédicative ; « l'incidence syntaxique du sujet au prédicat est une opération métalinguistique par laquelle l'énonciateur, à un moment de sa visée phrastique, est amené à mettre en rapport le sujet et le prédicat. » (Guimier, 1988 : 129) Soit un exemple (repris de Guimier, *ibid.*) :

[435] The Premier had tremendous resilience, great powers of rejuvenation.  
He *hardly* slept.

À propos de cet exemple, Guimier effectue ce commentaire :

*hardly* dit très explicitement que l'énonciateur ne saurait faire le rapprochement en cause sans réserves. C'est parce que seule l'incidence syntaxique est concernée que *hardly* ne qualifie ni le sujet ni le prédicat, mais l'opération par laquelle ils sont mis en rapport. Il diffère ainsi de l'adverbe de sujet-prédicat qui affecte l'incidence sémantique du prédicat au sujet et peut, de ce fait, qualifier notionnellement les deux termes de cette incidence.

Guimier, 1988 : 129

Après le choix du support-sujet et du prédicat s'effectue la mise en incidence du sujet au prédicat. L'apport adverbial intercepte cette incidence syntaxique du sujet au prédicat avant l'incidence sémantique du prédicat au sujet. L'interception de l'incidence adverbiale est ainsi précoce dans la visée phrastique. Selon Guimier, « (elle) dénote la difficulté qui caractérise la prédication elle-même » (*ibid.*).

Quant à l'adverbe qui est incident à l'incidence sémantique du prédicat au sujet-support, sa qualité d'apport intervient tardivement au moment de la relation prédicative :

[436] John *carefully* opened the door.

L'adverbe intercepte syntaxiquement le dernier mouvement incidentiel nécessaire à la genèse phrastique, celui par lequel tout ce qui a été

préalablement construit est référé au sujet syntaxique. De surcroît, étant donné que l'apport adverbial se répartit en proportions égales sur le sujet et sur le prédicat, on dira que son incidence syntaxique correspond à une interception intermédiaire de l'incidence du prédicat vers le sujet.

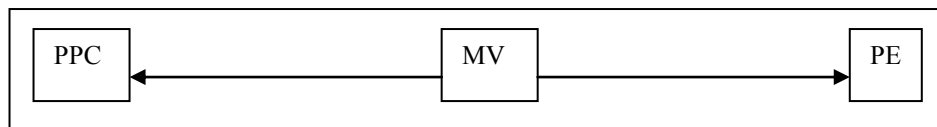
Guimier, 1988 : 104

Ceci posé, nous pouvons comparer l'incidence extra-prédicative à l'incidence intra-prédicative de l'adverbe.

### 3.4.2. L'incidence adverbiale endophrastique intra-prédicative

Rappelons que le modèle du prédicat de base en coréen est de deux types, selon que le verbe employé soit intransitif ou transitif :

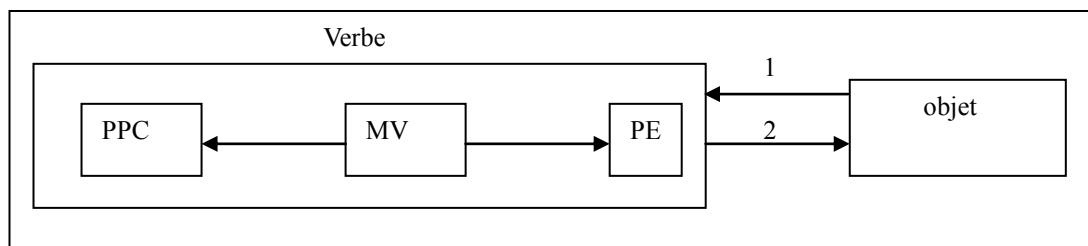
**verbe intransitif :**



Verbe de Langue = prédicat

Fig. 78

**verbe transitif :**



Verbe de Discours = prédicat

PPC = personne puissancielle de causation

1 = Incidence syntaxique

MV = matière verbale

2 = Incidence sémantique

PE = Personne d'effection

Fig. 79

La prédication, notamment dans le deuxième type, manifestant un nombre



important de mouvements d'incidences, l'adverbe intra-prédicatif est susceptible d'avoir pour support n'importe quelle incidence en jeu. Il y a, d'une part, celles que l'on retrouve dans le schéma du verbe intransitif, d'autre part, celles qui s'établissent entre l'objet et le verbe :

Tous les mouvements d'incidence symbolisés par des vecteurs sur les figures ci-dessus peuvent théoriquement servir de supports à l'adverbe. D'où une dichotomie entre, d'une part, les adverbes dont l'incidence, *intra-verbale*, échoit à l'une des deux incidences qui fonctionnent dans l'immanence même du verbe et sont liées à sa nature propre, à savoir l'incidence à la personne puissancielle de causation et l'incidence à la personne d'effection, et, d'autre part, les adverbes dont l'incidence, *extra-verbale*, échoit, hors des limites du verbe de langue, à la relation objectale, c'est-à-dire, soit à l'incidence de l'objet au verbe, soit, plus tardivement, à celle du verbe à l'objet.

Guimier, 1988 : 146

### **3.4.3. L'incidence adverbiale exophrastique**

À la différence de l'incidence adverbiale endophrastique, qu'elle soit intra-prédicative ou extra-prédicative, l'incidence adverbiale exophrastique se réfère à la phrase entière. On est en droit de se demander ce que signifie « référer à la phrase entière ». En psychomécanique, cela revient à se poser les deux questions suivantes à propos de l'adverbe de phrase — toujours selon Guimier : 1/ à quel moment dans la genèse phrastique l'adverbe de phrase intervient-il ? ; 2/ vis-à-vis de quel support sa qualité d'apport intervient-elle ? (Guimier, 1988 : 250)

Du point de vue de la genèse phrastique, c'est un adverbe qui se caractérise par son incidence à l'unité de discours que constitue la phrase dans son ensemble. Le mouvement incidenciel de l'adverbe de phrase peut ainsi être illustré au moyen du schéma suivant (repris de Guimier, 1988 : 273) :

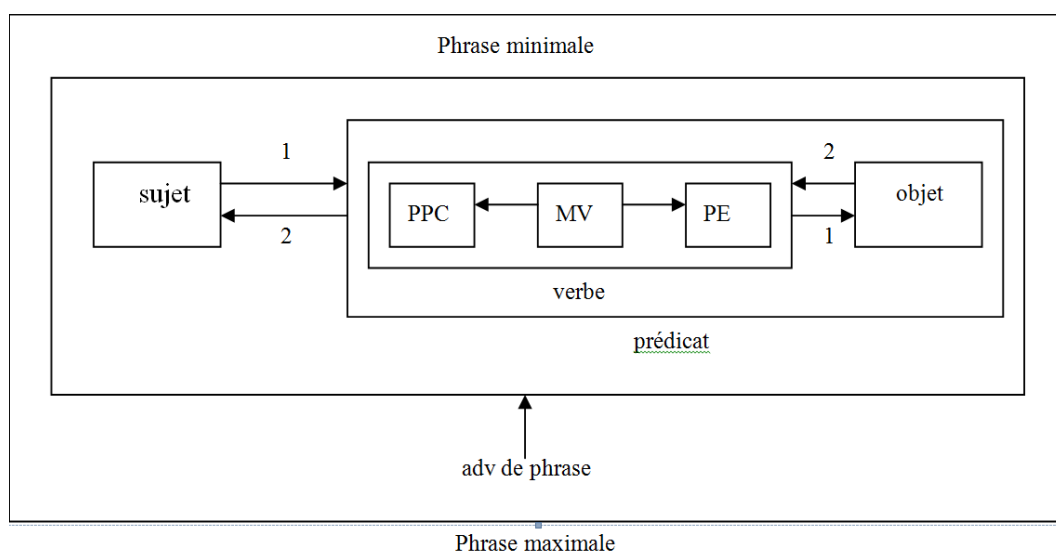


Fig. 80

Guimier commente ainsi cette figure :

(...) l'incidence de l'adverbe de phrase est par nature exophrastique. Elle n'est pas intégrée à la phrase elle-même — plus exactement au schème minimal de la phrase — mais affecte celle-ci de l'extérieur, se donnant pour support, globalement et indistinctement, les différentes incidences qui structurent l'énoncé phrastique.

Il en résulte que :

Le support syntaxique de l'adverbe exophrastique n'est pas constitué par un mouvement incidentiel spécifique, mais par l'ensemble des incidences unissant la totalité des apports et des supports immanents à la phrase. L'adverbe de phrase forme avec la phrase minimale une phrase 'maximale', de laquelle il est indissociable.

Guimier, *Ibid.*

Quant à l'incidence sémantique, c'est-à-dire du point de vue du résultat de l'acte d'énonciation, elle se décline en trois types d'incidences adverbiales exophrastiques : 1/ l'adverbe est incident à la visée de discours ; 2/ l'adverbe est incident au Dire ; 3/ l'adverbe est incident au Dit.

L'adverbe, lorsqu'il est incident à la visée de discours,

permet de caractériser les relations de l'énonciateur avec le contexte d'énonciation — vécu expérientiel, champ référentiel spécifique — ou avec le destinataire. Il s'agit, dans tous les cas de mettre au premier plan le rôle de l'énonciateur.

Guimier, 1988 : 264-265

Les adverbes du second type caractérisent soit la forme du Dire, soit la linéarisation du discours. Les adverbes du Dire précisent la forme linguistique « dans laquelle l'énonciateur va mouler sa visée de discours ». Ce sont les adverbes tels que *briefly, simply, namely, generally, better*, qui sont « dotés d'une fonction purement métalinguistique permettant au locuteur de caractériser la forme de son énoncé » (Guimier, 1988 : 265). Les autres sont « les signes de la linéarisation du discours, de l'agencement du Dire ». Ce sont les signes d'une relation spécifique entre deux constituants linguistiques, qu'ils ont pour fonction de conjoindre. Soit un exemple en anglais :

[437] *Hence* this statement is a theorem.

Enfin, les adverbes du Dit concernent le contenu de l'énoncé, le résultat effectif de l'acte d'énonciation. D'après Guimier, c'est notamment le cas de tous les adverbes qui apportent une appréciation subjective sur le contenu du discours. Ce sont notamment les adverbes d'évaluation tels que *trafically, deplorably, sadly, (un)fortunately, (un)luckily, surprisingly, ironically, curiously*, etc. Soit un exemple en anglais (repris de Guimier, 1988 : 270) :

[438] *Ironically*, Arafat's predicament was part of the bad news for Washington and Jerusalem last week. (*Newsweek*, 14 November 1983, p.11)

Revenons à la première question, sur le moment de l'intervention de l'adverbe de phrase. À ce propos, nous citons également Guimier (1988 :270) :

il n'existe pour l'adverbe de phrase, quelle que soit par ailleurs sa fonction, qu'un seul moment pour intervenir : après la genèse de la phrase minimale, après, donc, la clôture de la relation prédicative, une fois que le réseau d'incidences immanentes à la phrase a été mis en place. L'incidence de l'adverbe exophrastique est très tardive, la plus tardive qui se puisse concevoir

en visée phrastique ; c'est pourquoi elle échoit hors des limites de la phrase minimale, à l'ensemble des incidences qui font cette phrase.

Ainsi, l'adverbe de phrase intervient après que soit établie la relation prédicative en visée phrastique. Il en résulte que :

le principe même du temps opératif, sous-jacent à la visée phrastique, est à la base de la typologie des incidences adverbiales. En fin de visée phrastique (dire puissanciel), la phrase minimale ayant parcouru l'intégralité du temps nécessaire à sa genèse, le locuteur, avant d'entrer dans la phase du dire effectif (chaîne parlée, linéarisation), a encore la possibilité de recourir à l'incidence adverbiale.

Guimier, 1988 : 274

On comprend donc que le support de la visée phrastique est dans tous les cas sous-jacent, et que c'est ce dernier qui prend la valeur d'apport de l'adverbe. L'effet de sens qui en résulte relève ensuite du sémantisme de l'adverbe :

L'effet de sens produit par l'adverbe de phrase – caractérisation de la visée de discours, du dire ou du dit – repose entièrement sur la valeur sémantique propre de l'adverbe. [...] c'est grâce à sa valeur sémantique propre que l'adverbe exophrastique peut caractériser plutôt l'un ou plutôt l'autre. [...] Un adverbe de phrase caractérise la visée de discours ou le Dire, ou le Dit, sans pouvoir empiéter sur le domaine d'un autre adverbe de phrase. Il en résulte qu'à un mécanisme d'incidence syntaxique unique correspondent divers types d'incidence sémantique.

Guimier, 1988 : 275

### **3.5. La notion de co-occurrence dans les études sur l'adverbe coréen**

#### **3.5.1. Pourquoi la notion de co-occurrence ?**

Une étude sur le constituant adverbial en coréen peut se décrire, de façon caricaturale, comme la succession de trois étapes.

Première étape, la distinction entre proposition jonctive et proposition adverbiale, en fonction de l'agglutination du mot terminatif ou jonctif dans le verbe de discours. Cette question est liée encore à la structure syntaxique de la

proposition, et principalement à la question de la présence ou l'absence de sujet-support dans la proposition jonctive ; l'absence de sujet-support permet d'identifier la proposition adverbiale.

Deuxième étape, l'étude du champ sémantique de l'adverbe et sa portée opératoire, ce qui implique toutes les questions de sémantisme le concernant, et à propos desquelles nous venons de débattre.

Troisième et dernière étape, le constituant adverbial du point de vue de l'ordre des mots, à quoi nous pouvons affilier les études de K.-H., Kim (1997), Y.-J., Lim(1999) et N.-I., Son(1999), qui emploient dans cette optique la notion de co-occurrence.

On trouve cette définition de la notion de co-occurrence dans le *Dictionnaire de linguistique* (J. Dubois et alii, 1973 : 125) : « Si on appelle occurrence d'un élément linguistique *x* le fait que *x* figure dans une phrase donnée, les éléments qui figurent avec lui dans cette phrase sont ses co-occurrences »<sup>86</sup>. La co-occurrence va de pair, dans de nombreuses langues, avec le phénomène d'accord. On rappelle que l'accord est un phénomène syntaxique, qui accompagne une certaine contrainte formelle. Par exemple, en français, l'accord verbal entre le sujet et le verbe a la personne pour contrainte formelle. Le genre et le nombre sont des contraintes formelles quant à l'accord de l'adjectif avec le nom qu'il qualifie.

Le coréen n'est pas une langue où l'accord apparaît, que ce soit entre le sujet et le verbe en fonction de la personne, ou entre l'adjectif et le nom. C'est pourquoi il pourra sembler délicat d'exploiter formellement la notion de co-occurrence, plus encore dans l'étude du constituant adverbial, qui peut qualifier un adjectif, un autre adverbe, la phrase entière, ainsi que le verbe de discours.

---

86. « Ainsi, dans la phrase *Le garçon joue*, on dira que « garçon » a pour co-occurrences *le* et *joue*. On appelle distribution de *x* l'ensemble des co-occurrences qui figurent ou peuvent figurer avec *x*. Dans la phrase ci-dessus, la distribution de *garçon* est la suivante : *le – joue* ; le tiret entre *le* et *joue* représente l'occurrence de l'élément *x*, à définir. » (*op. cit.*).

L'adjectif et l'adverbe en coréen ne nécessitent pas d'actualisateur pour être employés en discours, contrairement au verbe qui s'actualise à l'aide de plusieurs mots formels. Pour rappel, le verbe de discours possède un ordre interne comme suit : [lexème verbal + causatif ou passif + honorifique + temps + modestie + modalité + mot terminatif ou jonctif]. À part le lexème verbal, qui commande le schème prédicatif de la phrase, le terminatif, le jonctif et le temporel, qui dépendent de la visée phrastique, les mots formels du verbe sont choisis en fonction de la visée de discours du locuteur.

Or la place de l'adverbe, presque toujours, se trouve devant le verbe. Cette position est susceptible d'entraîner le choix d'un mot formel agglutiné au verbe de discours. À ce propos, nous pensons qu'en termes de temps opératif nécessaire à la genèse complète du verbe de discours, le lexème verbal est produit avant l'adverbe.

Étant donné que l'arrivée de l'adverbe conditionne un certain choix de mot formel attaché au verbe de discours, l'ordre génétique devient verbe > adverbe > mot formel. Ainsi le temps opératif de la genèse du verbe de discours peut être mesuré clairement au moyen de l'adverbe, lorsque celui-ci se manifeste à l'intérieur de l'énoncé.

Prenons un exemple :

[439] Mi su ga a gga o. ass. da.  
 Misu-sj tout à l'heure venir-pass-T(ass)  
 'Misu est venue tout à l'heure.'

[440] \*Misu ga a gga o n da.  
 'Misu vient tout à l'heure.'

Les deux exemples manifestent deux temporalités distinctes. Le premier exemple est au passé, le deuxième au présent. Mais le deuxième exemple n'est pas correct grammaticalement. Puisque le champ sémantique de l'adverbe *a gga*

‘tout à l’heure’ réfère à un événement passé, le mot formel temporel du passé *ass* est exigé derrière le verbe. Les mots formels du verbe de discours prennent ainsi une relation étroite avec l’adverbe, en fonction de son champ sémantique. C’est donc une relation de co-occurrence entre l’adverbe et le mot formel, ici dans le domaine de la temporalité.

Mais il ne s’agit pas pour autant une occurrence systématique, plutôt d’un fait lexico-sémantique, produit par une relation étroite entre un champ sémantique et une catégorie formelle attachée au verbe de discours. Pourquoi alors la présence de l’adverbe provoque ce phénomène de co-occurrence ? Étant donné que l’agglutination des mots formels du verbe de discours procède après l’arrivée de la base verbale, cela signifie que la relation prédicative s’établit déjà, en quelques sortes, à travers la base verbale.

Pour démontrer cette dernière affirmation, il faudrait toutefois rendre manifeste le rôle des mots formels une fois établie cette première relation prédicative. C’est ce que nous allons voir dans ce qui suit.

### **3.5.2. L’incidence adverbiale : de l’adverbe aux mots formels dans le verbe de discours**

Commençons par un énoncé déjà utilisé plus haut.

[439] Misu ga a gga o ass da.

‘Misu est venue tout à l’heure.’

L’incidence de la base verbale au sujet-support forme la relation prédicative, le mot formel temporel du verbe de discours est lui-même incident à la relation prédicative déjà établie. L’adverbe intervient plutôt du côté du procès *o da* ‘venir’. On peut dire de l’incidence adverbiale qu’elle est précoce dans cet énoncé. Avant d’atteindre le procès au niveau de l’agent, l’adverbe *a gga* ‘tout à l’heure’ modalise le procès dont il est question. Le sémantisme de l’adverbe *a gga* impose à son tour de choisir le temporel du passé, *ass*, afin de former le verbe de discours.

D'où la possibilité, évoquée à la fin du point précédent, de mesurer le temps opératif entre la base verbale et les mots formels, dans la genèse formelle du verbe de discours, au moyen de l'adverbe. Comme nous l'avons dit, cette co-occurrence est un fait accidentel sémantique. Les formatifs *ass*, *da* dans le verbe de discours de l'exemple [439] interviennent ainsi tardivement, après que la relation prédicative ait été établie. Soit en figure :

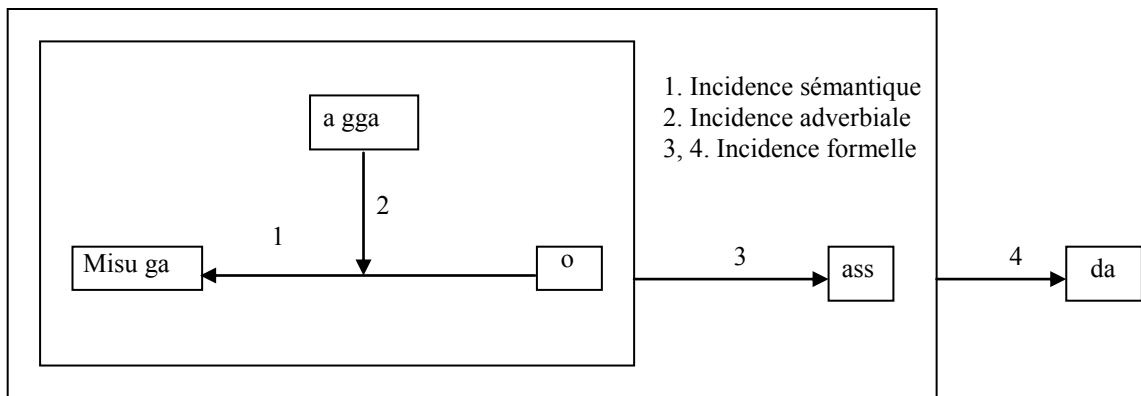


Fig. 81

Chaque mot formel du verbe de discours s'agglutine ainsi après la base verbale. Leur niveau d'incidence s'établit autour de l'énoncé entier, déjà construit. Il s'ensuit qu'au cours de l'acte de langage, le locuteur, du fait de sa visée de discours, choisit le lexème verbal approprié en vue de la construction de l'énoncé. Le Dire puissant se trouve alors sous la visée phrastique dans l'acte d'énonciation (cf. chapitre 1). Le mouvement d'incidence déclenché par l'adverbe permet de mesurer le temps opératif nécessaire à la bonne formation du verbe de discours en coréen, à savoir les huit positions formelles assignées au verbe de discours selon un ordre fixe, soit obligatoire, soit facultatif. Rappelons la formule du verbe de discours maximal en coréen :

Verbe de discours = lexème verbal + causatif/passif + honorifique + temporel  
+ conjectural + modestie + modalité + terminatif/jonctif

Parmi les éléments constitutifs du verbe de discours, le lexème verbal, le



temporel et terminatif/jonctif sont des éléments obligatoires, tandis que les autres sont facultatifs, en fonction de la visée phrastique. À part la question de la co-occurrence sémantique entre le trait sémantique du lexème verbal choisi et celui de l'adverbe, qui va être discuté tout au long de ce chapitre sous l'angle de la position syntaxique de l'adverbe et de sa portée opératoire, la co-occurrence éventuelle entre le sémantisme de l'adverbe et les formels du verbe de discours sera observée dans ce qui suit en termes d'incidence.

#### **a) Incidence syntaxique de l'adverbe dans le champ formel**

##### **prédicatif du verbe de discours**

Parmi les formels prédicatifs du verbe de discours, trois peuvent être employés par co-occurrence sémantique avec l'adverbe. Étant donné que cette co-occurrence concerne la morphogénèse du verbe de discours, le point capital de ce phénomène est un « accord » sémantique entre le trait sémantique de l'adverbe et la catégorie grammaticale du mot formel du verbe de discours. Lim (1999 : 72-98) classe 5 types d'adverbe en fonction de leur co-occurrence avec certains mots formels. Ce sont des adverbes « co-occurents » avec : les jonctifs, les modalisateurs, les aspectuo-temporels, les négateurs et l'honorifique. Parmi eux, certains adverbes exigent les négateurs *a ni* 'ne ~ pas', *mos* 'ne pas pouvoir ~' qui n'entrent pas dans la composition du verbe de discours. Nous excluons donc les négateurs de cette étude. C'est toutefois un indice qui montre que la co-occurrence de l'adverbe au sein de l'énoncé n'est pas un fait systématique, ainsi qu'il a été dit plus haut. L'objectif n'est donc pas, comme chez Lim, de catégoriser les adverbes du point de vue de leur co-occurrence avec des éléments de l'énoncé, mais de traiter cette question comme un fait de syntaxe qui clarifie la sémantique de l'adverbe. Par la suite, ce phénomène permettra de mesurer le temps opératif nécessaire à la construction du verbe de discours — ce qui, rétrospectivement, confèrera une légitimité à ce classement.

Nous allons examiner les exemples proposés par Lim (*ibid.*), tour à tour

l'honorifique, le temporel et le conjectural, d'après leur ordre en Discours.

### A. L'honorifique

Le formel honorifique *-si-* nécessite l'emploi d'adverbes tels que *mom so* 'soi-même, en personne, personnellement', *chin hi* 'intimement, familièrement', *son su* 'de ses propres mains, soi-même, en personne', placés alors devant le verbe de discours, comme dans cet exemple, décliné pour l'occasion :

- [441] Hal a beo ji. ga {*mom so, chin hi, son su*}      geu    il. eul  
 Grand-père-sj {*en personne, lui-même, soi-même*} ce    travail-oj  
  
 ha. *si.* eoss. da.  
 faire-hon-pass-T(ass)  
 'Le grand-père a fait ce travail soi-même.'

Ces adverbes sont d'ailleurs le résultat d'un sujet-support à honorer, ici *hal a beo ji* 'grand-père'. Ils sont en quelques sortes des adverbes honorifiques par opposition à *seu seu lo* 'soi-même'. La présence de l'adverbe honorifique dans l'exemple [441] n'est donc pas un résultat direct. Elle est elle-même produite par la qualité du sujet-support, qui implique d'usage l'emploi du formel honorifique

Dans le verbe de discours, *-si-* a donc une relation double. L'une se rapporte au sujet-support, l'autre à l'adverbe. Pour le comprendre, il faut voir que l'exemple [442'] n'est pas grammatical, car dans la communauté linguistique coréenne, le prénom *Cheolsu* ne peut pas désigner directement une personne en sa qualité de personne âgée.

- [442] Cheol su. neun    seu seu. lo      geu. il eul      ha. *ess.* da.  
 Cheolsu-θ      soi-même-loc    ce travail-oj    faire-pass-T(ass)

- [442]' \*Cheol su neun {*mom so, chin hi, son su*}    geu il eul    ha *si* eoss da.

L'appellation au moyen d'un prénom, ici *Cheolsu*, sujet-support, se réserve entre amis, ou à des personnes moins âgées que le locuteur. C'est la raison pour

laquelle la présence de *-si-* dans l'exemple [442] n'est pas exigée.

### B. Le temporel

Comme il a été dit plus haut, l'adverbe *a gga* en coréen 'tout à l'heure' ne désigne qu'un événement du passé. L'événement présent n'est pas compatible avec un adverbe faisant référence au passé :

[443] Cheol su. neun *a gga* bab. eul meog. *eoss*. da.  
Cheolsu- $\theta$  tout à l'heure riz-*oj* manger-*pass-T(ass)*  
'Cheolsu a mangé du riz tout à l'heure.'

[443]' \* Cheol su ga *a gga* bab eul meog  $\emptyset$  neun da.  
'Cheolsu mange du riz tout à l'heure.'

### C. Le conjectural

[444] Seol ma Cheol su. ga jip. e iss. *gess*. ni ?  
Par hasard Cheolsu-*sj* maison-*loc* exister-*pass-T(int)*  
'Par hasard, Cheolsu serait-il à la maison ?'

L'adverbe *seol ma* 'par hasard/ma foi' ou 'peut-être' en coréen fait référence à la supposition. C'est ainsi que les champs sémantiques de l'adverbe *seol ma* et du conjectural se superposent. L'exemple [444] est naturel dans la mesure où *seol ma* est ici adverbe de phrase, qu'il fonctionne comme proposition principale, à l'instar de 'je suppose/doute/soupçonne'. La présence de *gess* accentue encore la supposition du locuteur envers le doute même. On peut manipuler l'exemple [444] comme en [445] :

[445] ?? Seol ma Cheol su ga jip e iss  $\emptyset$  ni ?  
Par hasard Cheolsu-*sj* maison-*loc* exister- $\emptyset$  -*T(int)*  
'(Puisque tu es sortie) est-ce que par hasard Cheolsu est à la maison ?'

Au cas où l'on constate un fait découlant de la présence de *Cheolsu*,

l'énoncé [445] est dicible, dans la mesure où le locuteur, une mère qui reste toujours à la maison pour soigner sa fille, voit que cette dernière est sortie. En général *Cheolsu* est très occupé, mais aujourd'hui c'est *Cheolsu* qui s'occupe de sa sœur malade à la place de sa mère. Etonnée de la sortie de sa fille, la mère, malgré le doute exprimé par l'adverbe, emploie le mode indicatif.

À travers les exemples qui précèdent, on constate que la co-occurrence que décrit le travail de Lim (1999) met en évidence le champ sémantique de l'adverbe. Elle n'est toutefois pas un phénomène systématique en Langue, du fait que la présence de l'adverbe n'est pas une condition absolue pour le choix du mot formel dans le verbe de discours. Le choix de l'honorifique est un bon exemple, puisque le sujet-support l'exige déjà, et qu'il ne dépend donc pas du sémantisme de l'adverbe.

**b) Incidence syntaxique de l'adverbe dans le champ formel énonciatif du verbe de discours**

**A. La modestie**

Les adverbes ici présentés recouvrent le champ sémantique de la supposition, de la condition, de la concession et du degré. Nous les examinerons tour à tour. L'exemple [446] est un type d'énoncé formant une supposition au moyen du terminatif *-go ha ja* 'supposons que'. En effet l'adverbe *ga lyeong* appelle le terminatif de supposition :

[446] Ga lyeong Cheol su. ga jib. e ga. ass. da. go ha ja.  
 Par exemple Cheolsu-sj maison-loc aller-pass-T(ass)-jonc  
 'Supposons que Cheolsu soit allé à la maison.'

**B. La modalité**

L'adverbe *man il* 'si' dans l'exemple [447] exige le jonctif de condition dans la proposition subordonnée :

[447] Man il (Man yag) geu nyang ddeo nan *da myeon*  
 Si comme cela partir-*cert-jonc*

hu oe ha.l geos. i. da.  
 regretter-*t.adj* chose-*être-T(ass)*

‘Si (vous) partez ainsi, (vous) allez regretter.’

### C. La jonction

Le jonctif *deo la do* soumis par le sémantisme de l’adverbe *seol lyeong* et *bi log* manifeste une concession dans l’exemple [448] et [449].

[448] Seol lyeong (Seol sa) geu leoh da ha *deo la do*  
 Même si être cela-*T(ass)* faire-*jonc*

Il. cheo li. leul jal hae ya han da.  
 travail-règlement-*oj* bien faire-*jonc*-faire-*cert-T(ass)*

‘Même si c’était comme cela avant, il faut bien ranger les affaires.’

[449] Bi log Yeong heui. ga ddeo na.ss. da ha *deo la do* u li. neun  
 Même si Yeonghui-*sj* partir-*pass-T(ass)* faire-*jonc* nous-*θ*

geu. il. eul ma jeo ggeut nae. ya ha.n. da.  
 ce-travail-*loc* même finir-*jonc* faire-*cert-T(ass)*

‘Même si Yeonghui est partie, en ce qui nous concerne, nous devons finir cette affaire.’

Quant à l’adverbe *a mu li* dans l’exemple [450], il appelle le jonctif concessif *eo do* dans la proposition subordonnée.

[450] A mu li ae. ss.*eo do* geu. il. i  
 Si...que essayer-*jonc* ce. travail-*sj*

il lu eo ji. ji an.h. neun. da.  
 se réaliser-*jonc* ne pas faire-*cert-T(ass)*

‘Si (vous) l’a essayé que ce travail ne sera pas accompli.’

L'adverbe *ha do* appelle le jonctif de succession de la proposition subordonnée dans l'exemple [451].

- [451] Ha do il. i manh. a seo jeong sin. eul mos  
 trop..pour travail-sj être nombreux esprit-oj ne pas pouvoir  
 cha li. gess. da.  
 se reconnaître-cj-T(ass)  
 ‘(Nous) avons trop de travail pour que nous nous resaisissons.’

Les adverbes ci-dessus exigent généralement un jonctif spécifique, proposé en Langue. Mais là encore, il n'est pas possible de systématiser cette observation. Par exemple à la place de *deo la do*, on peut substituer la combinaison {forme adjectivale ‘eul’ + nom ‘gyeong u’, ‘ddae’ + particule ‘e neun’} soit *eul gyeong u e neun*, soit *eul ddae neun*, comme le suit :

- [447]’ Man il (Man yag) geu nyang ddeo nass **eul gyeong u e neun** hu  
 hoe hal geos i da.  
 ‘Si (vous) partez ainsi, (vous) allez regretter.’
- [447]’’ Man il (Man yag) geu nyang ddeo nass **eul ddae neun** hu hoe  
 hal geos i da.  
 ‘Si (vous) partez ainsi, (vous) allez regretter.’

Les adverbes cités comme *ga lyeong* ‘par exemple’, *man il* ‘si’, *seol lyeong* ‘même si’, *bi log* ‘même si’, *a mu li* ‘si...que’, *ha do* ‘trop...pour’, qui expriment la supposition ou du degré se surimposent sémantiquement au mot formel énonciatif dans le verbe de discours. C'est la raison pour laquelle la présence de tels adverbes dans l'énoncé appelle un accord sémantique au moment de la formation du verbe de discours. Se sachant, nous examinerons les divers effets de sens de l'adverbe en fonction de sa position syntaxique. L'adverbe, qui recouvre divers champs sémantiques, intervient précocement ou tardivement dans l'énoncé. Sa position syntaxique permet de décaler le moment de cette intervention, qui

peut être ainsi mesuré en termes de temps opératif durant la construction de l'énoncé. C'est ce que nous proposons de le voir maintenant.

## **4. La position de l'adverbe dans l'énoncé**

### **4.0. Introduction**

Si l'on considère l'opération de discours en coréen, l'adverbe n'intervient pas directement dans le schème prédicatif de l'énoncé. Il participe tardivement à la construction de l'énoncé. On le retrouve pourtant, à l'intérieur de notre corpus, soit en position initiale, soit en position médiane : devant le verbe (cas le plus fréquent) ; ou devant l'objet. Quant à la position finale de l'adverbe, elle n'a été observée que dans deux cas sur tous les échantillons. À ces cas, nous pouvons ajouter ceux où l'adverbe est fonction du type d'énoncé (négatif ou interrogatif), qu'il convient de traiter séparément. La portée opératoire de l'adverbe, ainsi que sa signification en Discours, varient alors selon sa position syntaxique, comme cette dernière section vise à le démontrer. Nous examinerons en premier la position initiale de l'adverbe.

La position initiale de l'adverbe se retrouve dans quatre situations. La première et la deuxième situations résultent de l'absence du sujet-support ; la portée de l'adverbe diffère ensuite selon que l'énoncé manifeste ou non l'objet dans la prédication. La quatrième situation, avec sujet-support, se distingue de la quatrième, dans laquelle l'adverbe en position initiale a une fonction de connecteur logique. Nous les examinerons tour à tour.

### **4.1. Position initiale de l'adverbe**

#### **4.1.1. Le type $\emptyset$ - Adv - V**

L'adverbe déplacé en position initiale du fait de l'absence de sujet-support du verbe est le plus représenté à l'intérieur de notre corpus. On sait que le coréen est une langue qui n'exige pas formellement de sujet-support. On se demandera alors

comment fonctionne l'incidence adverbiale en l'absence de mouvement d'incidence endophrastique du sujet au prédicat, à l'intérieur de construction de type [ $\emptyset$ -Adv-V].

**a) Adverbe sous l'énoncé transitif (énoncé simple)**

[452] Geu nyang    tae u. geo la.  
Comme cela   brûler-*T(imp)*

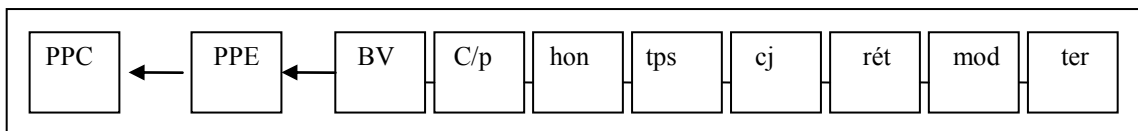
‘(Je veux que tu) me fasse incinérer après ma mort.’ (litt.) ‘Incinère (mon cadavre) tel quel’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 160)

Le lexème verbal *tae u da* ‘brûler’ exige une personne puissancielle d'effection pour l'opération verbale ‘brûler’, mais aussi une personne puissancielle de causation, soit en Discours *X-ga Y-leul tae u da*. Par son sémantème, on suppose l'existence d'un sujet-support dans le contexte qui précède. On saisit alors la personne puissancielle de causation et la personne puissancielle d'effection à travers la situation d'énonciation. C'est du moins ainsi que l'énoncé sans sujet-support fonctionne en discours. D'où nous concluons que c'est par la phoricité (mouvement d'incidence référentielle au référent) que nous parvient la signification globale de l'énoncé sans sujet-support.

Cette phoricité fonctionne sans signe linguistique en coréen. L'exemple [452] est tiré d'une conversation où le père du personnage principal veut savoir comment son fils va organiser les funérailles après sa mort ? Et l'on apprend ici que le père, lui, veut se faire incinérer. Son fils préfère l'enterrement à l'incinération. Il s'agit donc d'un débat. Le désaccord à propos des funérailles entre le père et le fils donne le ton suivant à cette réplique « laisse-moi me faire incinérer après ma mort », les éléments manquants étant donnés par le contexte. L'incidence prédicative reste virtuelle, suppléée par une phoricité sans marques linguistiques. Du coup, l'adverbe qui se trouve devant le verbe prend sa position initiale.



Si l'on ne tient compte que de la forme de l'énoncé, la prédication s'accomplit par les éléments grammaticaux qui se trouvent après la base verbale. Ceux-là portent les informations grammaticales nécessaires à l'acte d'énonciation. C'est là où l'on peut éventuellement marquer linguistiquement la personne puissancielle de causation, par la présence ou l'absence du mot formel honorifique dans le verbe de discours ; de même pour la personne puissancielle d'effection, également absente. Rappelons les éléments qui composent le verbe de discours en langue coréenne :



PPC : Personne puissancielle de causation

PPE : Personne puissancielle d'effection

BV : base verbale

C/p : causatif et passif

hon : honorifique

tps : temps

cj : conjectural

rét : rétrospectif

mod : modalité

ter : terminatif

Examinons maintenant l'exemple [453] en termes d'incidence. À partir de la base verbale intransitive *ta da* 'brûler', l'agglutination de *-u-* transforme la base verbale en verbe causatif 'faire brûler'. Le verbe prend alors la qualité de verbe transitif avec un schème prédicatif de forme *X-ga Y-leul tae u da* de *X ga ta da*, bien que le lexème verbal demeure intransitif. Ci-dessous deux exemples qui montrent comment s'opère la transformation.

[453] Na mus. ip. i ta. n. da.  
 Arbre-feuille-sj brûler-cert-T(ass)

'Les feuilles mortes brûlent.'

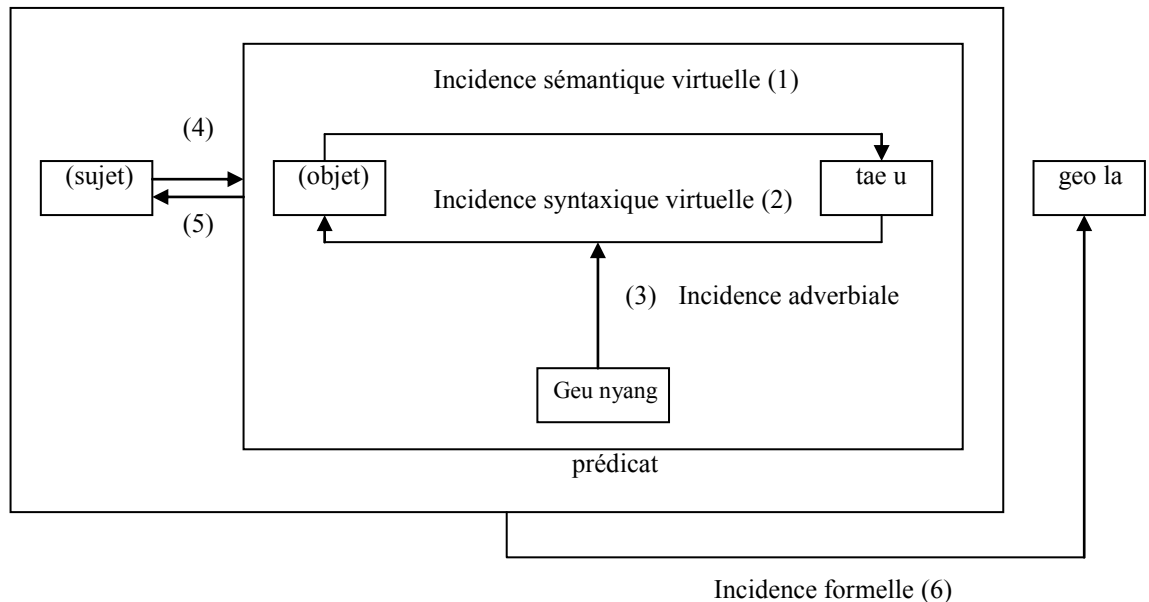
[454] Pierre. ga na mus. ip. eul tae. u. n. da.  
 Pierre-sj arbre-feuille-oj brûler-cau-cert-T(ass)  
 ‘Pierre fait brûler des feuilles mortes.’

L’ajout du formel causatif à la base verbale permet ainsi de modifier le schème prédicatif du verbe. Nous en déduisons que l’ajout du causatif intervient avant que ne soit impliquée la personne puissancielle d’effection, qui elle-même est censée se situer au terme du temps opératif dans la recherche du verbe de langue. Cette agglutination diffère des autres formels formant le verbe de discours, en ce sens où les autres formels n’ont pas cette capacité de modifier la signification matérielle du lexème verbal. Les formels, de l’honorifique à la terminaison, formants du verbe de discours, ne sont que des faits tardifs, qui marquent certains choix de l’énonciateur après que la prédication ait été accomplie.

Revenons à l’énoncé [452], sans sujet-support, avec adverbe en position initiale. Nous y avons observé l’absence de la personne puissancielle de causation, mais aussi de la personne puissancielle d’effection. Ajoutons également qu’en dépit du marquage linguistique des deux personnes, l’énoncé reste parlant. Il est évident que cette lacune est remplie par la phoricité, à savoir qu’on peut référer à un référent, non marqué linguistiquement, présent dans le contexte linguistique. Si les deux personnes puissancielles peuvent être absentes, parmi les formels, le temporel et le terminatif ne peuvent être absents dans la construction du verbe de discours, comme de l’énoncé. Le temporel manifeste le temps d’événement par contraste avec le temps d’énonciation. Le terminatif représente la modalité syntaxique de l’énoncé, basée sur le rapport interlocutif. Dans l’exemple [452] la terminaison *-geo la* marque une situation impérative. Le père ordonne à son fils ce que l’énoncé pose explicitement.

Les signes des personnes puissanciennes de causation et d’effection peuvent donc être absents. C’est alors par un mouvement d’incidence virtuel que la

référence s'obtient. Les formels temporel et terminatif sont obligatoires pour clore l'opération de prédication en coréen. On observera notre exemple du point de vue de l'incidence sémantique, soit en figure :



- (4) Incidence syntaxique du sujet-support au prédicat
- (5) Incidence sémantique du prédicat au sujet-support
- (6) Incidence formelle de la prédication matérielle au support formel phrastique, terminaison

Fig. 82

En termes d'incidence, l'adverbe intervient sur l'incidence virtuelle de la base verbale à l'objet, non extériorisé, elliptique, du fait d'un contenu sémantique, 'enterrer', qui l'impose. C'est à travers la base verbale que l'on suppose la personne puissancielle de causation et celle d'effection, possibles en Langue. Cependant, en Discours, l'incidence reste virtuelle de la base verbale à l'objet : incidence syntaxique du verbe à l'objet d'une part ; incidence sémantique de l'objet non extériorisé au verbe d'autre part. Le référent de l'objet manquant est ensuite récupérable par la phoricité. Nous pouvons donc en déduire que l'adverbe

est incident à cette incidence virtuelle, ici *syntaxique*, pour des raisons de rapport entre le sémantisme de l’adverbe *geu nyang* ‘tel quel’ et celui de la base verbale. Rappelons que la situation est déjà donnée par le contexte linguistique. L’origine de ce débat entre le père et son fils est la gêne que ressent le père à l’idée de dévoiler son intention, d’être enterré. Ne s’étant pas suffisamment occupé de son fils tout au long de son enfance, il pense alors que son fils ne le respectera pas comme maintenant. Il va même jusqu’à penser que son fils ne s’occupera pas son tombeau. L’enterrement lui semble une chose impossible. D’où la situation, dans laquelle l’énoncé [452] est produit. En réalité, l’emplacement de la tombe est déjà préparé, à côté de sa femme. C’est donc la timidité du père qui le pousse à ne pas mentionner l’objet de l’énoncé. C’est ainsi que fonctionne l’incidence adverbiale endo-phrastique intra-verbale dans un énoncé avec ellipse de l’objet. L’adverbe reste en position initiale, mais sa portée opératoire reste dans le prédicat.

#### **b) Adverbe dans la proposition subordonnée**

Autre type d’adverbe en position initiale dans l’énoncé sans sujet-support, celui pris dans la proposition subordonnée de l’énoncé complexe. On rappelle que l’ordre des propositions dans l’énoncé coréen commence par la subordonnée et finit par la principale. Comme la proposition subordonnée n’a pas nécessairement de sujet-support, on rencontre facilement des adverbes en position initiale de ce type dans notre corpus.

Le verbe *geol li da* ‘être saisi’ est passif du fait de l’ajout du morphème *-li-*. Son schème prédicatif devrait normalement être *X-ga Y-e geol li da*. Cependant le sujet-support et le circonstant sont absents.

[455] Jal mos                                    geol li. eoss. da. ga neun...  
 Bien-ne pas pouvoir    être pris-pass-T(ass)-jonc

‘Si (je) suis saisi incorrectement...’ (Hwang Seog-yeong 2005a : 9)

Comme pour l’adverbe en position initiale par ellipse du sujet, l’adverbe *jal*

*mos* ‘incorrectement’ est incident à l’incidence virtuelle du circonstant à la base verbale. Syntaxiquement, le procès *geol li da* fonctionne comme intransitif. Le circonstant se comporte ici comme le siège d’effection de l’opération verbale *geol li da*. Il est évident que le résultat de cette opération verbale ramène à au sujet-support, mais en syntaxe de résultat, il passe par le circonstant elliptique, du fait que celui-ci manifeste sémantiquement l’agent du procès *geol li da*. Il s’agit du mécanisme de l’énoncé passif en coréen. Nous le présenterons en figure dans ce qui suit :

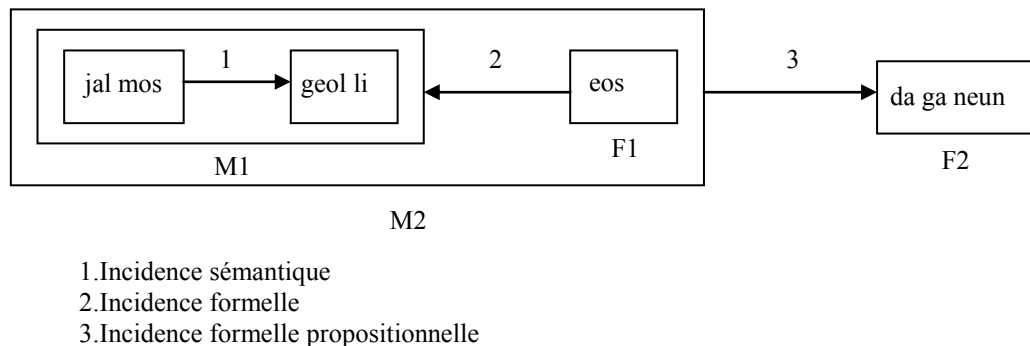


Fig. 83

### c) Adverbe de phrase

À titre comparatif, examinons maintenant un exemple d’adverbe de phrase, en position initiale de l’énoncé.

- [456] U seon i. mom. eu lo. neun an. doe. gu.  
 D’abord ce-corps-*loc-θ* ne pas devenir-*T(ass)*  
 ‘Sachez qu’elle (la cérémonie de mariage) n’aura pas lieu dans cet état’  
 (litt. ‘avec ce corps’) (Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

L’énoncé [456] possède un ordre de type Adv-Circonstant-V. Le verbe *an doe da* ‘ne pas devenir (litt.)’, possède pour schème prédicatif *X-ga Y-eu lo an doe da*, /X ne pas devenir Y/. Examinons la portée opératoire de l’adverbe dans l’énoncé. Par son sémantisme, l’adverbe *u seon* ‘d’abord’ à un sens d’énumération.

Le sujet-support est absent, l'incidence adverbiale n'est pas intra-prédicative, mais elle porte à l'entièreté de l'énoncé, nous avons donc à faire à un adverbe de phrase. L'adverbe d'énumération n'autorise pas la position médiane, comme le démontre l'exemple [457]. À l'oral, après l'adverbe, il faut une légère pause.

[457] Neo. eui gyeol hon. sig. i **u seon** i. mom. eu lo. neun  
 Toi-app mariage-cérémonie-sj d'abord ce-corps-loc-θ ce orps-loc-θ

an. doe. gu.  
 ne pas devenir-T(ass)

'Ta cérémonie de mariage ne peut pas avoir lieu alors que (tu) es dans cet état de santé.'

L'incidence adverbiale dans l'énoncé [456] peut être présentée figurativement :

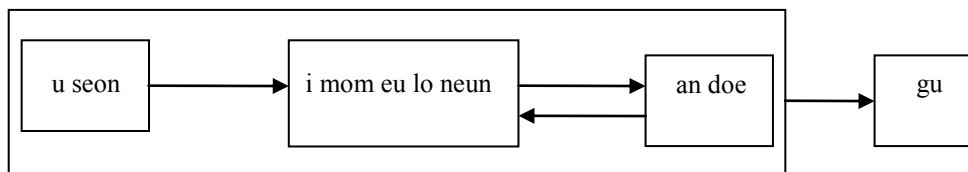


Fig. 84

#### d) Adverbe dans la relative

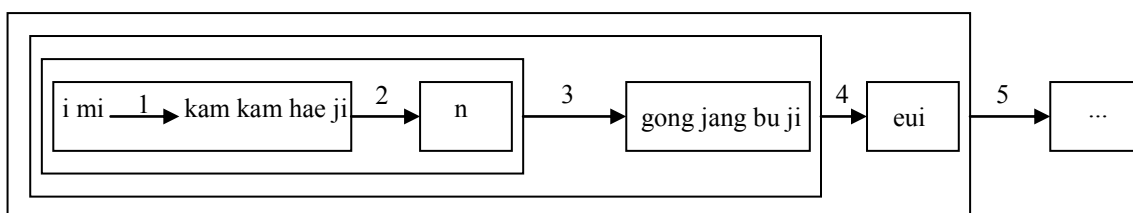
Pour finir sur cette présentation sommaire de l'adverbe en position initiale, lorsqu'il résulte de l'absence de sujet-support dans un énoncé intransitif, nous examinerons la proposition relative. En effet, l'« antécédent » dans la proposition relative en coréen, est toujours postposé. L'ordre de la proposition relative et de l'antécédent est inverse par rapport au français. Soit :

[458] I mi cam cam hae ji.n **gong jang. bu ji eui deul phan** ga un de. seo(...)

Déjà être très sombre-t.adj usine-terrain-app champ milieu-loc

‘Au milieu du champ sur le terrain de l’usine qui était déjà obscur...’  
 (Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

Dans l’énoncé [458], l’antécédent souligné est le support de l’incidence adjectivale. Le rapport entre l’antécédent et la relative correspond à la prédication *Gong jang bu ji eui deul phan eun i mi cam cam hae ji eoss da*. ‘Le champ sur le terrain de l’usine était déjà sombre.’ L’adverbe-temps *i mi* ‘déjà’ se situe entre le sujet-support et le prédicat verbal dans la prédication. À la fin du prédicat verbal, l’ajout du jonctif adjectival *-(eu)n-* permet de former la proposition relative de type adjectival. Le sujet de la prédication devient l’« antécédent » de la relative, l’ordre du sujet et du prédicat est inversé. À ce moment l’adverbe, qui était incident à l’incidence du prédicat au sujet-support, reste en position initiale dans la relative. Nous pouvons le présenter comme suit :



1. Incidence adverbiale au prédicat de la relative
2. Incidence formelle au niveau de la relative
3. Incidence sémantique
4. Incidence formelle
5. Incidence sémantique

Fig. 85

L’adverbe *i mi* est incident au prédicat verbal de la relative. Il est en position initiale, mais fortement lié au prédicat verbal comme le montre son déplacement ci-dessus ‘devenir (déjà) obscur’. Comme on le voit dans la figure ci-dessus, l’incidence matérielle opère entre les éléments lexicaux, puis, les syntagmes deviennent incidents à leurs supports formels respectifs, soit propositionnel, soit syntagmatique, c’est l’incidence formelle. C’est par celle-ci que la relative

s'obtient. Le mouvement d'incidence se forme ainsi en cascade.

#### 4.1.2. Le type $\emptyset$ - Adv - O - V

##### a) Adverbe dans la proposition conditionnelle

L'énoncé d'ordre  $\emptyset$ -Adv-O-V représente l'énoncé transitif sans sujet-support. L'exemple qui suit est tiré du roman de Youn (2004), *Une lampe en baleine*. Il intervient dans une discussion sur l'enterrement ou l'incinération d'un père après sa mort. Ce dernier et son fils n'arrivent pas à trouver un terrain d'entente. Dans ce contexte, le fils, qui préfère l'incinération, explique sa position :

[459] **Mul lon** si lyu. leul dda ji. ja myeon(...)  
Biensûr tendance-*oj* examiner-*T(ass)-jonc*

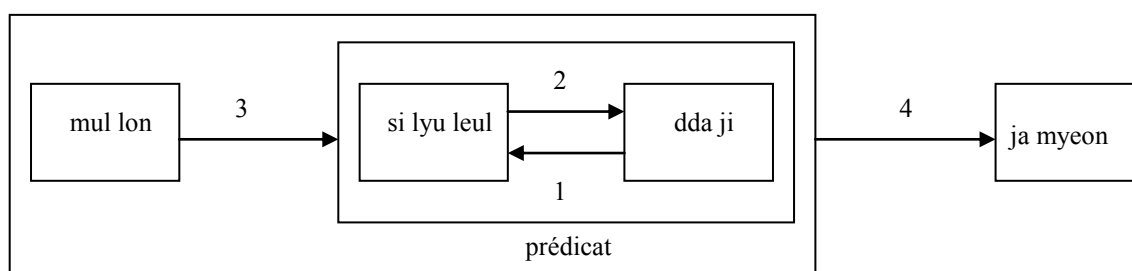
'Si (je) compte naturellement sur la tendance de notre époque...' (Youn Dae-nyeong, 2004 : 160)

Par la proposition subordonnée, il insiste sur le fait que l'incinération serait préférable, puisque la Corée est un trop petit pays pour avoir beaucoup de tombeaux. Examinons maintenant la portée opératoire de l'adverbe *mul lon* 'certes, naturellement' en termes d'incidence. Le verbe *dda ji da* 'compter sur', transitif en coréen, a pour schème prédicatif *X-ga Y-leul dda ji da*. Or le sujet-support JE est absent, parce qu'il est repérable dans le contexte. Du coup, l'adverbe prend la position initiale. Quant au référent manquant, il est récupérable par phoricité, exophore cataphorique<sup>87</sup>, pourtant sous signe linguistique zéro. En effet il est physiquement présent *in praesentia* dans la situation d'énonciation. Alors l'adverbe interviendrait à quel moment dans le temps opératif de la construction de l'énoncé ? Soit en figure :

---

87. Ci-après une description du procédé de l'exphore cataphorique : « il s'agit de désigner un objet dans la réalité extra-discursive. [...] son objectif est de diriger l'attention de l'allocutaire vers un objet qu'on apporte à l'existence discursive en le *nommant* et /ou en le *montrant*. » A. Joly et D. O'Kelly (1990), GSA, p.427.





1. Incidence syntaxique
2. Incidence sémantique
3. Incidence adverbiale
4. Incidence formelle propositionnelle

Fig. 86

Il est intéressant de noter que l’adverbe dans la proposition subordonnée de l’énoncé complexe ne déborde pas de la proposition dont il fait partie. L’adverbe *mul lon* est incident à l’incidence qui va du prédicat au sujet spatial elliptique<sup>88</sup>, donc incidence virtuelle. Il est en position initiale, mais sa portée reste endophrastique extra-prédicatif. L’adverbe *mul lon* est incident au prédicat par annulation de l’incidence du prédicat au sujet. Du coup, l’absence du sujet permet d’interpréter l’adverbe comme adverbe de phrase. On ne peut pas déduire sa position en présence du sujet-support.

#### b) Adverbe endophrastique intra-prédicative

[460] Gyeo u    teu leong keu. leul    chae. u. go...  
 A peine    bagage-*oj*                    remplir-*cau-jonc*

‘À peine (Yo-seob) a-t-il fait ses bagages...’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 34)

88. « Le recours à l’ellipse, thématique ou lexicale, illustré par le dernier exemple, est un procédé très puissant qui sollicite le mécanisme de l’association d’idées, et par conséquent la participation active du destinataire dans l’élaboration de la trame textuelle. » Le locuteur de l’énoncé [64] se superpose au sujet-support elliptique. Cf. A. Joly et D. O’Kelly (1989), *L’analyse linguistique des textes anglais*, p. 52.

Difficile de dire à quel moment l'incidence adverbiale de l'énoncé [460] intervient. En effet l'adverbe *gyeo u* 'à peine, tout juste, difficilement' est pris dans sa position non seulement initiale, mais aussi devant l'objet, PPE de l'opération verbale *chae u da* 'remplir'.

Examinons l'effet de sens de l'adverbe *gyeo u*, en changeant la place syntaxique de l'adverbe juste devant le verbe. [460] et [460]' démontrent que l'effet de sens par l'incidence adverbiale change en fonction de sa position syntaxique.

[460]' Teu leong keu. leul gyeo u chae. u. go...  
 Bagage-*oj* à peine remplir-*cau-jonc*  
 '(Yo-seob) a fait ses bagages avec peine...'

Le sujet-support est absent, l'énonciateur, ici narrateur, décrit l'état mental du personnage principal de ce roman. *Yo-seob*, pasteur d'une église aux États-Unis, a le projet de voyager en Corée du nord, son pays natal. Peu avant son départ, son frère aîné meurt. C'est donc son cœur qui est en peine, et l'adverbe *gyeo u* est d'incidence endophrastique extra-prédicative. Au moment où le prédicat sera incident au sujet-support absent, incidence virtuelle, l'adverbe interviendra. C'est la raison pour laquelle son intervention manifeste non pas l'opération verbale en soi, mais il touche la personne puissancielle de causation, elliptique ici. Le lecteur imagine ainsi l'état d'âme de *Yo-seob* attristé par la manière dont il fait son bagage, exprimé par l'adverbe. Soit en figure. Soit un autre type de l'incidence adverbiale dans la structure [ø-Adv-O-V].

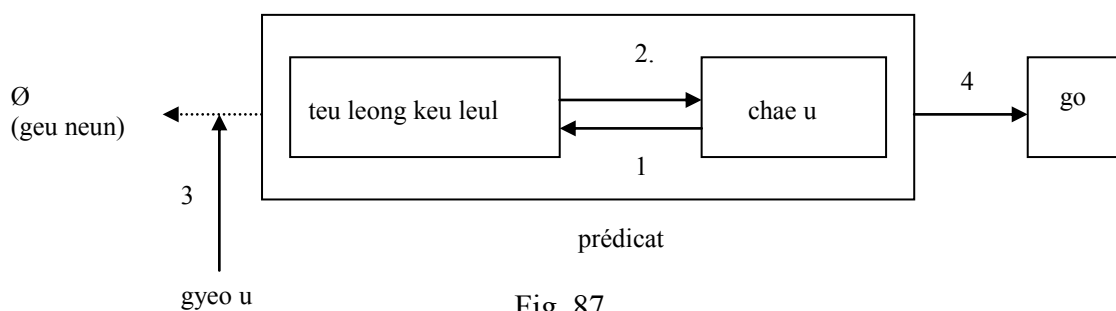


Fig. 87

### c) Adverbe exophrastique

[461] **A mu li** ae. leul sseo. seo...  
Même si efforts-*oj* faire-*jonc*

‘Même si (la femme de M. Gang) fait des efforts...’ (Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

L’adverbe *a mu li* ‘si...que’ dans l’énoncé [461] est de type exo-phrastique. L’incidence adverbiale se produit après que la prédication ait été accomplie. On devrait dire, plus exactement, « exo-propositionnel », car sa portée s’étend à la proposition subordonnée entière, mais non à l’énoncé complexe [461] entier.

Soit l’adverbe ‘a jig do’.

[462] **A jig do** i. leon jib. eul gi us geo li. go...  
Encore ce type maison-*oj* promener-*jonc*

‘Toujours (il) promène son regard dans ce genre de maison...’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 161)

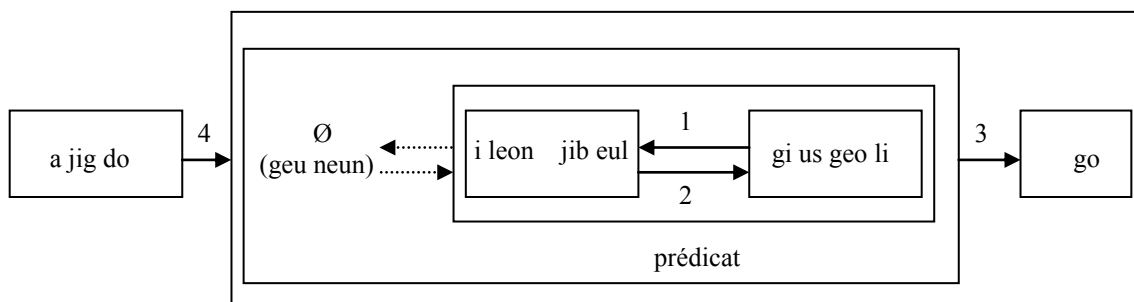


Fig. 88

L'adverbe *a jig do* est un jugement posé par l'énonciateur sur l'événement rapporté. Que « son père promène le regard dans ce genre de maison » est un fait qui se produit trop régulièrement et qu'il estime, pour cela, équivoque. Pour des raisons sémantiques, *a jig do* est incident à l'entier de la proposition sans sujet-support. Il est alors d'incidence adverbiale « exo-propositionnelle » :

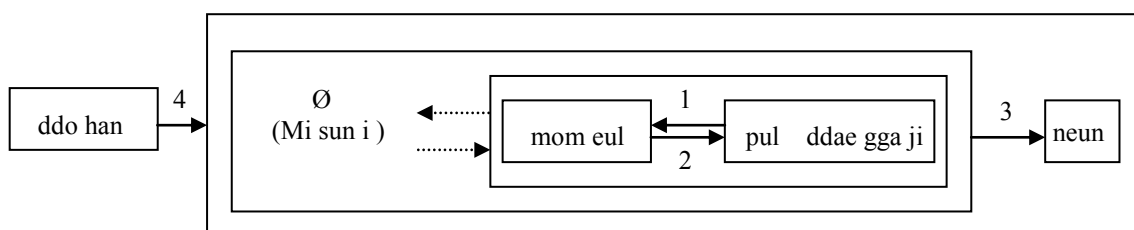


Fig. 89

[463] **Ddo han** mom eul phul ddae gga ji neun...  
 Aussi corps-*oj* mettre-*t.adj* temps-*jusqu'à-θ*

'D'autre part (de nouveau), jusqu'à ce qu'(elle) mette au monde...' (Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

L'adverbe *ddo han* 'd'autre part' fonctionne comme connecteur. Lui aussi est incident à la proposition entière, mais suit une énumération, ce qui a pour effet de connecter l'énoncé sans sujet-support à ce qui précède. On conservera, à cet effet, la notion d'incidence adverbiale « exo-propositionnelle ».

### 4.1.3. Le type Adv - S - (O) - V

Dans les énoncés [464] à [468] ci-dessous, l'incidence adverbiale est de type exophrastique : l'adverbe intervient après l'incidence prédicative. Le support de l'incidence adverbiale exophrastique est le mouvement d'incidence de la prédication. Sa portée, en syntaxe de résultat, concerne donc l'énoncé dans son entier :

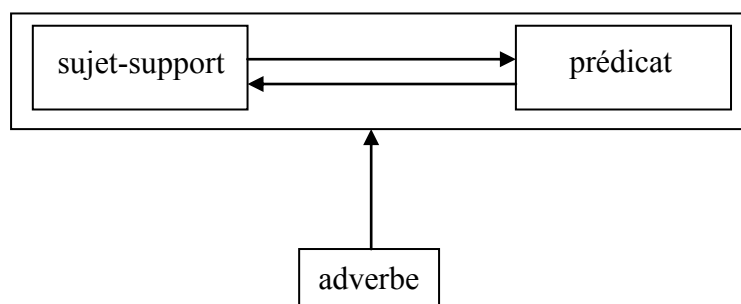


Fig. 90

L'adverbe *ha yeo teun* 'en tout cas/tout compte fait' est un signe projeté par la visée phrastique du narrateur dans l'énoncé [464]. Le procès de l'énoncé (*presser le bouton de la sonnette*) devient un jugement à l'encontre d'une troisième personne, une fois l'incidence sémantique du prédicat (du sujet au prédicat) devenu support de l'adverbe *ha yeo ten*. C'est donc l'action commise par personnage-sujet (troisième personne de l'énoncé) qui est visée par l'adverbe. La visite de ce personnage n'a pas dû être agréable.

[464] Ha yeo teun    geu. neun    cho in jong. eul    nul leoss da.  
Après tout    lui-*θ*    sonnette-*oj*    presser-*pass-T(ass)*

'Après tout, il a pressé le bouton de la sonnette.' (Hwang Seog-yeong, 2005b : 10)

Un déplacement, de la position initiale à la position médiane, est acceptable dans le cas où il y aurait une légère pause (notée # dans l'exemple traduit ci-après)

avant et après l’adverbe *ha yeo teun*. Cela suffirait à montrer que l’adverbe ne réfère pas à un constituant de l’énoncé, mais à l’énoncé entier.

[464]’ ?? Geu neun ha yeo teun cho in jong eul nul leoss da.

‘Il a pressé # après tout # le bouton d’une sonnette.’

Au contraire, un adverbe de temps comme *jam si* ‘un moment’ produit un effet de sens différent selon sa position dans l’énoncé. En position initiale :

[465] Jam si a mu leo.n gi cheog. i eob. eoss. da.  
Un moment être ceci-*t.adj* signe-*sj* ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘Pendant un moment, il n’y eut aucun signe.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 10)

L’incidence adverbiale est exophrastique. Le temps est estimé de façon subjective quoiqu’il se soit produit dans la réalité. Ce moment peut être donc variable selon la saisie du locuteur. Il s’agit d’une visite de la Corée du nord, pour une réconciliation après la guerre de la Coréen, à laquelle s’oppose le frère aîné du narrateur. ‘Un moment’ sert à exprimer, pour le narrateur, l’hésitation du frère aîné à l’égard de la visite de son cadet. Si nous plaçons l’adverbe en position médiane, la durée estimée devient objective. Comme l’adverbe se situe entre le sujet et le prédicat, l’incidence sera de nature endophrastique intra-prédicative. Le procès ‘signe + ne pas exister’ est décrit comme s’étant déroulé un certain laps de temps :

[465]’ A mu leon gi cheog i **jam si** eob eoss da.

‘Il n’y eut aucun signe durant un instant.’

Ces deux effets de sens qui contrastent par la position de l’adverbe se manifestent également dans l’énoncé [466]. Comparons les deux exemples suivants.

[466] **Deu di eo** mun. i yeol. li. eoss. da.  
Enfin porte-*sj* être ouvert-*pif-pass-T(ass)*

‘Enfin, la porte s’est ouverte.’ (Hwang Seog-yeong, 2005a : 15)

[466]’ Mun i **deu di eo** yeol li eoss da.

‘La porte s’est enfin ouverte.’

L’adverbe *deu di eo* dans l’énoncé [466] intervient tardivement, après la clôture de la prédication. Il projette le regard du narrateur sur le reste de l’énoncé. Tandis que *deu di eo* dans l’énoncé [466]’ est incident au sujet-support du verbe, plus exactement au participe passé. Il intervient alors précocement, avant que ne soit conclue la prédication. De fait, il produit un effet emphatique vis-à-vis de l’état qui résulte de l’action ‘ouvrir’. La situation est semblable, en quelques sortes, à celle de l’adverbe de jugement. Mais sa position au sein de l’énoncé est plus libre, par rapport aux autres adverbes. Par exemple dans l’énoncé [467], l’adverbe est d’incidence exophrastique, tandis que les formes dérivées qui suivent sont de type endophrastique intra-prédicatif, de ce changement d’incidence vient la possibilité de déplacer l’adverbe. Seul l’énoncé [467]’’ fait exception.

[467] **A ma do** Wang. eun ja sin. eui mal. som ssi. e  
Peut-être Wang- $\theta$  soi-même-*app* parole-agilité-*loc*

wan jeon hi chwi ha.n geos gat. ass. da.  
complètement adopter-*t.adj* chose sembler-*pass-T(ass)*

‘Peut-être que Wang est complètement pris par sa manière de parler.’  
(Hwang Seog-yeong, 2005a : 54)

[467]’ Wang eun **a ma do** ja sin eui mal som ssi e wan jeon hi chwi  
han geos gat ass da.

‘Wang est peut-être complètement pris par sa manière de parler.’

[467]’’ Wang eun ja sin eui mal som ssi e **a ma do** wan jeon hi chwi  
han geos gat ass da.

‘Il semble que Wang soit pris complètement par sa manière de parler.’

[\*467]” Wang eun ja sin eui mal som ssi e wan jeon hi **a ma do** chwi  
han geos gat ass da.

‘Il semble que Wang soit pris complètement par sa manière de parler.’

L’adverbe dans l’exemple [467] est incident à l’énoncé entier. Il est alors d’incidence exophrastique. *A ma do* a le sens et la fonction de ‘je suppose que’ en français. L’adverbe en position médiane, soit avant le complément circonstanciel (= l’exemple [467]’), soit après le complément circonstanciel (= l’exemple [467]”), modalise certains constituants de l’énoncé. Il manifeste en quelque sorte une hésitation, et contraste à cet égard avec la supposition forte que manifeste l’exemple [467]. Le narrateur ne pose pas de façon certaine le contenu de l’énoncé. Enfin, l’énoncé [467]” n’est pas acceptable, car l’adverbe *wan jeon hi* ‘complètement’, anticipe l’incidence du circonstant au verbe. Cette liaison sémantique forte ne permet pas d’y ajouter un autre adverbe de modalité. Il s’agit toutefois d’une question de sémantique, non de syntaxe.

De ce qui précède nous pouvons constater que chaque position de l’adverbe apporte son propre effet de sens, différemment projeté par l’énonciateur. Affirmons donc que l’adverbe exophrastique témoigne de la visée de discours du locuteur à l’égard du contenu de la phrase construite. Son déplacement semble indiquer qu’à tout moment le locuteur peut intervenir au cours de la genèse de la phrase.

#### 4.1.4. L’adverbe connecteur

En coréen, le rôle de la conjonction est assumé par le formel jonctif dans le verbe de discours ; la catégorie *conjonction* en tant que mot de langue n’existe pas. L’adverbe connecteur en position initiale représente à peu près 60% des échantillons pris sur le corpus. Nous avons constaté que, morphologiquement, le connecteur dit adverbial a deux grands types en *geu-* ‘cela’ et en *ha-* ‘faire’. Ces



deux types réunis s'emploient dans 95% des exemples de ce type<sup>89</sup>. Pour savoir comment l'adverbe assume le rôle de conjonction<sup>90</sup>, il est nécessaire d'analyser sa morphologie interne.

*Geu-* est un déictique qui indique l'éloignement du locuteur, traduit en français par 'cela'. Par ce déictique, l'adverbe de type *geu-* réfère au contenu de l'énoncé d'avant ou d'après, selon le mouvement de référenciation. Mais son rôle déictique ne suffit pas à justifier la fonction de connecteur qu'il assume dans l'espèce d'emploi qui nous préoccupe. Le coréen a alors recours au verbe composé pour en faire un adverbe de discours, par l'ajout du formel jonctif. Un adverbe de discours s'obtient par la composition : *geu* 'ceci' + *leo* 'formel jonctif' + *ha da* 'faire' (*geu leo ha da*). Le verbe 'faire' est ici un simple formant du verbe.

Ce verbe de discours se transforme encore par l'ajout du formel choisi, en fonction de champs sémantiques tels que la cause, l'effet, la concession, etc. Par exemple, si l'on veut avoir le sens de conséquence ou d'effet, on ajoutera le formel *-yeo* à la place de *-da* dans *geu leo ha da*. De là, nous obtenons un verbe de discours *geu li ha yeo* 'c'est la raison pour laquelle', 'de ce fait'. Ou encore, par l'ajout du jonctif *-ni gga*, ayant le sens de la cause, nous avons *geu leo ni gga* 'puisque, car, étant donné que...'. L'ajout de *-na* permet d'avoir *geu leo na* 'mais'. Tous sont considérés comme des adverbes dans le dictionnaire coréen. Notons toutefois qu'ils sont avant tout des mots de discours en fonction de conjonction. Nous n'entrerons pas dans le détail de savoir dans quelle mesure ces formations peuvent être envisagées comme des mots de langue. L'important est de savoir comment ces « adverbes de discours » lient un énoncé A à un énoncé B.

---

89. Dans les articles de journaux, par rapport au roman, les adverbes en position initiale sont jonctifs ou argumentatifs dans la quasi-totalité des cas.

90. « Les adverbes connecteurs [...] comme les indices de la structuration d'un discours étendu conditionné par une visée de discours unique. » dans *Syntaxe de l'adverbe anglais*, C. Guimier (1988 : 269). De fait, ils sont véritablement les signes de la linéarisation du discours, de l'agencement du dire. L'adverbe connecteur est, par définition, « [le] signe d'une relation spécifique entre les deux constituants linguistiques qu'ils ont pour fonction de conjoindre. » (1988 : 267).

Contrairement à ce qui a été dit plus haut, la phoricité contenue dans chaque déictique, ici *-geu*, permet de lier le contenu de l'énoncé A à l'énoncé B. Comme nous venons de le voir, le signifié du jonctif décide de la *manière* de lier les deux énoncés. Voici des exemples qui démontrent que le champ sémantique de connecteur, verbe de discours, varie en fonction du choix du jonctif, indépendamment de la jonction elle-même :

*Geu leo na* 'mais'

*Geu leo ni gga* 'donc'

*Geu leo meu lo* 'alors'

*Geu leoh ji man* 'mais'

*Geu leo myeon* 'si'

*Geu leon de* 'or'

Comme le montre n'importe quelle analyse morphologique de l'adverbe-connecteur, le rôle de la référence est assumé par le deixis *geu-*. En revanche, la manière de connecter l'énoncé est déterminée par le jonctif, partie soulignée ci-dessus. Un mot de discours connecteur divise clairement les parties morphologiques : celle de la matière dématérialisée et celle du formant : *geu-* réfère à un contenu, il consiste en une matière dématérialisée ; au moment où le mouvement de référence s'exécute, cette partie lexicale du connecteur sera remplie par le contenu qui se trouve avant ou après (anaphorique/cataphorique).

À noter que la position initiale de ce type de connecteur se justifie d'elle-même par son rôle de liaison entre un énoncé A et un énoncé B.

Prenons des exemples d'adverbes-connecteurs de type anaphorique : de [468] à [472] ; puis d'adverbes connecteurs de type non-anaphorique : de [473] à [476]. Nous pouvons démontrer qu'il existe un schéma représentatif de l'adverbe-connecteur de type anaphorique, comprenant le mouvement de l'incidence adverbiale :

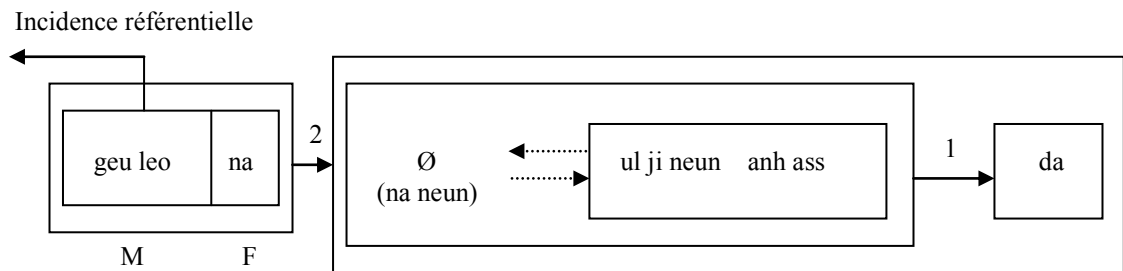


Fig. 91

\* **Adverbe-connecteur de type anaphorique**

[468] **Geu leo na** ul. ji. neun an.h ass. da.  
 mais pleurer-jonc- $\theta$  ne pas faire-pass-T(ass)

‘Mais (je) n’ai pas pleuré.’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 144)

[469] **Geu li ha yeo** na. neun bang. i ha na. bagg e eobs. neun  
 Alors moi- $\theta$  chambre-sj un seul ne pas exister-t.adj

geu jib. e seo bam. ma da chim dae mit. e nu w.eo  
 ce maison-loc nuit-chaque lit sous-loc se coucher-jonc

jam. eul ja.ss. da.  
 sommeil-*oj* dormir-pass-T(ass)

‘Alors, moi, j’ai dormi sous le lit dans une maison où il n’y a qu’une chambre.’

[470] **Ha ji man** eo meo ni. neun geu. il. eul tam tag chi. anh ge  
 Mais mère- $\theta$  ce travail-*oj* être content-ne pas-jonc

yeo gi. neun gi saeg. i yeog lyeog ha.ess. da.  
 considérer-t.adj air-sj être sûr-ass-T(ass)

‘Mais il était sûr que (ma) mère n’avait pas l’air de trop aimer cette affaire.’  
 (Youn Dae-nyeong, 2004 : 146)

[471] **Ha ji man** saeng hwal su jun. eun jeon hyeo byeon ham. i  
 Mais vie niveau- $\theta$  pas du tout changement-sj

eobs.eoss.da.

ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘Mais le niveau de vie n’avait pas complètement changé.’

(Youn Dae-nyeong, 2004 : 155)

[472] **Geu leoh ji man**, ae bi eobs. neun ja sig. i. ni  
Mais père ne pas exister-*t. adj* enfant-être-*jonc*

nah. ge ha.l su. neun eob. eoss. da.  
mettre au monde-*jonc* faire-*t. adj* possibilité-*θ* ne pas exister-*pass-T(ass)*

‘Mais, puisque cet enfant n’a pas de père, la femme de M. Gang ne pouvait pas permettre à Misoun de le mettre au monde.’ (Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

### \* Adverbe-connecteur de type non-anaphorique

[473] **Ddo** mu seun i ya gi. leul ha. si. lyeo go geu leo. na.  
Encore quel histoire-*oj* faire-hon-*jonc* être ceci-*T(ass)*

‘Encore (il) réagit ainsi pour parler de quoi.’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 156)

Il existe également des adverbes qui marquent l’enchaînement logique : *jeug* ‘ainsi’, *ddo han* ‘aussi’...

[474] **Deo gun da na** Misun. i. ga do mang ga.l ddae  
De plus Misun-*v.int-sj* s’enfuir-*t. adj* temps

il su leul i man weon. i na eod. eo  
versement quotidien-*oj* vingt milles-won-être-*jonc* prêter-*jonc*

ga.ss. eu ni...  
aller-*pass-jonc*

‘De plus, au moment où Misun s’est sauvée, elle a prêté de l’argent à l’intérêt journalier de vingt milles weon...’  
(Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

[475] **Ha gi neun** yo jeum deul. eo seo jang sa. ga  
En effet ces temps-ci arriver-*jonc* affaires-*sj*

jal doe.n. da. neun yae gi. i. gi. do. ha.ess. ji man...

bien devenir-*t.adj* histoire-être-*t.nom-aussi-faire-pass-jonc*

‘En effet, cela veut dire que les affaires marchent bien ces temps-ci...’  
(Hwang Seog-yeong, 2005a : 17)

[476] **Eo jjeon ji** hon ja ddeo dol. a da ni. deon ddae. ga  
Ah, je vois seul vagabonder-*jonc* aller-*t.adj* temps-*sj*

saeng gag na. seo Deog bae. neun ja gi. do mo leu. ge  
rappeler-*jonc* Deogbae-*θ* soi-même-*aussi* ne pas savoir-*jonc*

mun teog. e seo bang. an. eu lo gip sug i deul eo anj. ass. da.  
seuil-loc chambre-intérieur-*loc* au fond s’asseoir-*pass-T(ass)*

‘Sans savoir pourquoi, il a pensé au temps où il vagabondait, Deogbae  
s’est assis du seuil au fond de la chambre ’  
(Hwang Seog-yeong, 2005a : 41)

## 4.2. Les positions médianes et finales de l’adverbe

### 4.2.1. La position médiane

#### a) Le type S/θ - Adv - O - V

La position médiane de l’adverbe est-elle un signe de l’incidence endophrastique  
extra-prédicative ? Soit un exemple :

[477] Geu ddae geu neun **i mi** jeog ji. anh. eun  
Ce temps lui-*θ* déjà être limité ne pas-*t.adj*

bij eul ji. go. iss. eoss. da.  
dettes-*oj* contracter-*jonc-exister-pass-T(ass)*

‘À l’époque, il avait déjà des dettes non négligeables.’ (Youn Dae-nyeong,  
2004 :146)

[\*477]’ Geu ddae geu neun **i mi** jeog ji anh eun  
bij eul **ji go iss ø** da

‘À l’époque, il avait déjà des dettes non négligeables.’

Il est vrai que le signifié de l’adverbe *i mi* ‘déjà’ appelle sémantiquement le temps passé dans le verbe de discours *-go iss da* ‘être en train de’. De fait l’énoncé [477] n’est pas correct. On peut se demander alors à quel niveau d’énonciation opère l’adverbe *i mi* dans cet exemple, à savoir, au niveau de l’énoncé en genèse ou au niveau de l’énoncé qui en résulte ? Nous pensons que l’adverbe en position médiane dans l’énoncé [477] opère au niveau résultatif, du fait qu’il intervienne après la formation du prédicat O-V. Soit en figure.

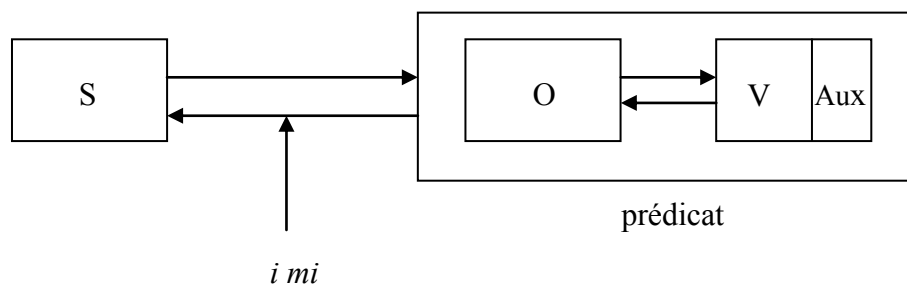


Fig. 92

Lors de l’incidence du prédicat au sujet-support, l’adverbe est incident à la prédication en cours. Clôturant la prédication, les formels du verbe de discours en tant que supports formels phrastiques s’agglutinent après la base verbale. Dans le cas où le verbe de discours est complexe, la position syntaxique des formels phrastiques se rapportent à la base de l’auxiliaire. Il en résulte que l’adverbe *i mi*, par son sémantisme, s’accorde sémantiquement avec le formel de temps *eoss* dans le verbe de discours. À vrai dire, même si on enlève l’adverbe *i mi*, le circonstant réalisé par le nom *geu ddae* ‘à l’époque’ implique de situer l’événement dans le passé.

Soit l’adverbe *seul geu meo ni* ‘secrètement, en cachette’.

[478]	Geu. ga	<b><i>seul geu meo ni</i></b>	yeop. eul	dol. a. bo. go
	Lui-sj	secrètement	côté- <i>oj</i>	touner- <i>jonc</i> -regarder- <i>jonc</i>
	na. seo	hon jas mal. cheo leom	jung eol geo ly.eoss. da.	

passer-jonc    monologue-comme    murmurer-pass-T(ass)  
 ‘Il a tourné à gauche secrètement sur le côté et a murmuré comme un  
 monologue.’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 159)

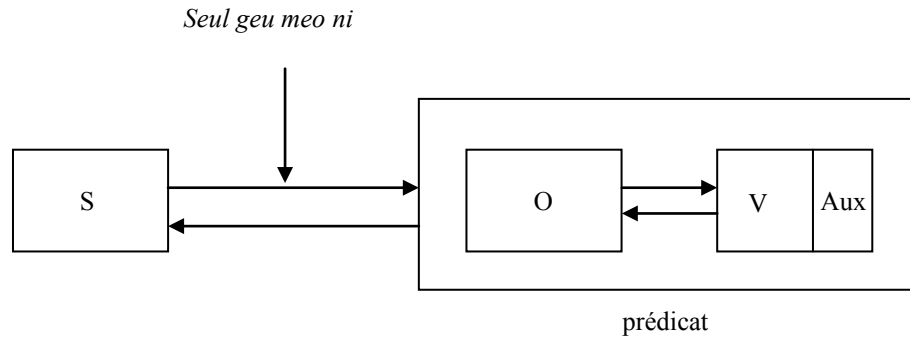


Fig. 93

L’adverbe *seul geu meo ni* indique une manière d’exécuter l’action, comme le montre l’exemple [479]. C’est un exemple d’adverbe complexe : la portée opératoire de l’adverbe est restreinte à la proposition subordonnée. Le verbe dans la subordonnée *dol a bo go* est liée par l’auxiliaire *na seo*. L’auxiliaire *na seo* marque l’aspect accompli du verbe. Nous pensons que l’adverbe est incident à l’incidence du prédicat (O-V) au sujet-support pour des raisons de position de l’adverbe. C’est donc un type d’incidence adverbiale endophrastique extra-prédicative.

Soit l’adverbe *ju lo* ‘généralement’ :

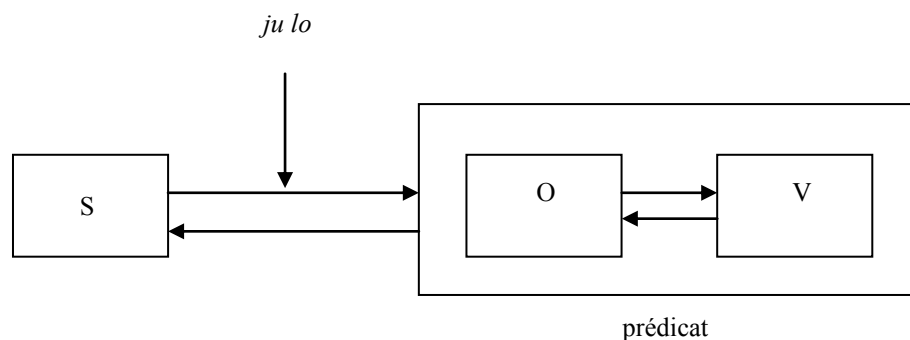


Fig. 94

[479] Nam do gim chi neun **ju lo** saeng myeol chi jeos eul neoh go...

‘Quant au Kimchi du sud (de la Corée), on (y) met généralement du pâté d’anchois...’ (Lee, Kim, et Park, 2003 : 54)

L'exemple [479] est aussi une proposition subordonnée dans l'énoncé complexe. L'adverbe *ju lo* ‘généralement’ pose un jugement du sujet-énonciateur sur l'événement décrit. Il peut se trouver devant le verbe, auquel cas il devient emphatique. Sa portée opératoire reste confinée à la proposition concernée.

Dans ce qui suit, l'adverbe *a ma* ‘peut-être’ a un signifié de supposition. Soit l'exemple :

[480] Hyeong nim. eun **a ma** hwa pyeong. eul eod. eun geos. i.l. gga.  
Frère aîné- $\theta$  peut-être paix-*oj* avoir chose-être-*sup-T(ass)*

‘Le frère aîné a peut-être eu la paix.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 24)

Il s'accorde avec *eul (il)*, formel phrastique de supposition dans le verbe de discours, ce que marque également la terminaison *gga*. Sans l'adverbe *a ma*, l'énoncé [480] conserve le sens grammatical de supposition par (*eul*) *gga* dans le verbe de discours. N'ayant strictement aucune conviction vis-à-vis de l'événement décrit, le locuteur rajoute l'adverbe *a ma* pour renforcer son doute. En figure, l'incidence est identique à celle des adverbes précédents :

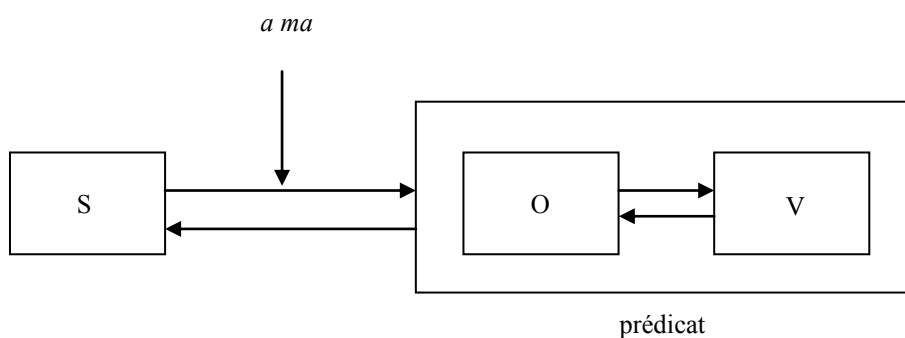


Fig. 95



Soit l'adverbe *da si* 'encore' :

- [481] Sang dae bang. i **da si** mal. eul i eo.ss. da.  
Adversaire-*sj* encore parole-*oj* prendre-*pass-T(ass)*  
'L'adversaire a encore pris la parole.' (Hwang Seog-yeong, 2005b : 34)
- [482] [...] Misoun i neun **da si** go gae leul ddeol eo. ddeu li..n. da.  
Misoune-v.int-*θ* encore la tête-*oj* tomber-*cau-cert-T(ass)*  
'Misoun laisse encore tomber la tête.' (Hwang Seog-yeong, 2005a : 20)

L'adverbe *da si* a le sens de répétition. Il peut prendre place devant le sujet, au début de l'énoncé, ou encore devant le verbe dans l'exemple [481]. Comme sa position syntaxique le montre dans ces exemples, il est incident à l'incidence qui va du prédicat au sujet-support. Dans les deux énoncés, l'adverbe *da si* intervient au moment où débute la prédication. Il n'explique pas directement l'action exprimée par le verbe, mais l'événement entier, qui comprend ici l'objet « parole » ou « tête ».

Soit l'adverbe *gom gom i* :

- [483] Nae **gom gom i** saeng gag. eul hae bo. ass. da.n.  
Moi bien pensée-*oj* essayer-*pass-T(ass)-t.adj*  
mal ya.  
parole-être-*T(ass)*  
'J'ai bien réfléchi(te dis-je).' (Hwang Seog-yeong 2005a: 33)

L'adverbe *gom gom i* 'bien' prend ici le trait sémantique associé au verbe 'penser'. Même si il est incident à l'incidence du prédicat au sujet-support, par son sémantisme, *gom gom i*, que l'on pourrait traduire par 'de façon très profonde', dans cet énoncé, prend une relation étroite avec l'objet *saeng gag*, 'pensée', qui aurait dû être traduit ici par un complément de manière (impossible ici en français, du fait de la présence de l'adverbe 'bien' — il y aurait redondance) 'saeng gag eul **hae** bo da'. Au contraire le verbe *ha da* devient ici un simple

support.

Soit l'adverbe *ddo* 'encore'.

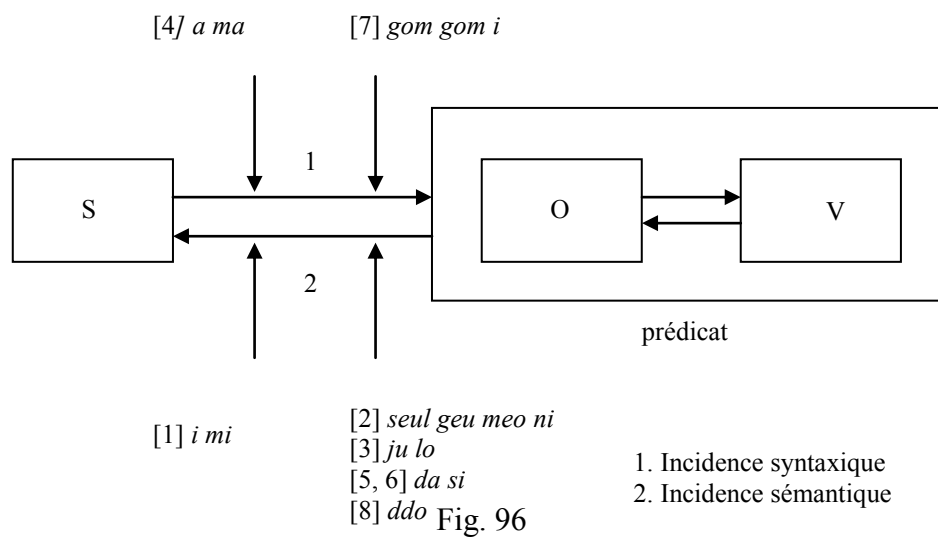
[484] (...)Neo *ddo* sul meog eoss gu na.

Toi encore alcool manger-pass-T(ass)

'Tu a encore bu.' (Hwang Seog-yeong, 2005a : 49)

Dans cet énoncé, la particule d'objet est absente. L'objet n'est plus soudé sémantiquement au verbe. L'adverbe *ddo* 'encore' opère, en syntaxe de résultat, dans l'évènement 'boire de l'alcool', en marquant sa répétition. Le locuteur connaît son fils 'toi', *neo*, qui boit souvent de l'alcool. L'adverbe *ddo* 'encore' a alors un effet emphatique sur l'action répétée. De fait, nous pouvons en déduire que le temps opératif de l'adverbe en position médiane est peu variable et conserve son incidence endophrastique extra-prédicative.

De ce qui précède, nous avons pu constater que la position médiane, le type S-Adv-O-V, a une tendance à opérer en syntaxe de résultat vis-à-vis de l'évènement exprimé. Il est signe d'un regard rétrospectif du locuteur. Les adverbes dans les exemples ci-dessus interviennent tous auprès du prédicat plutôt que sur le sujet-support. Si les adverbes tels que *i mi* 'déjà', *a ma* 'peût-être' et *gom gom i* 'bien' interviennent au cours de l'incidence syntaxique, les autres interviennent au moment où se forme la prédication. Nous pouvons les énumérer dans le schéma suivant en fonction du moment de l'intervention :



**b) Le type S/θ - O - Adv - V**

Dans ce qui suit, l’adverbe prend sa position médiane au sein de l’énoncé, mais il se trouve à l’intérieur du prédicat, à savoir entre l’objet et le verbe. Prenons l’exemple [485] :

[485] Geu hu    geu neun    sib nyeon. eul    **deo**    beo ti. myeo  
 Ce-après    lui-θ            dix-ans-*oj*    plus    supporter-*jonc*

sal. go        iss. da.  
 vivre-*jonc*    exister-*T(ass)*

‘Après ce temps-là, il resta encore en vie plus de dix ans.’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 159 )

Dans l’énoncé [485], l’adverbe est incident à l’incidence de l’objet au verbe. Ceci se produit au moment de la formation du prédicat. Il affecte donc l’opération résultative du prédicat. C’est une incidence adverbiale endophrastique intraprédicative. La position de l’adverbe **deo** n’autorise pas une autre place. Il doit être contigu au verbe. Il implique une relation étroite avec le verbe. Si on déplace l’adverbe devant l’objet, l’énoncé n’est pas acceptable.

[485] \* Geu hu geu neun **deo** sib nyeon eul beo ti myeo  
sal go iss da.

‘Après ce temps-là, il resta encore en vie plus de dix ans.’

La portée opératoire de l’adverbe n’affecte pas le prédicat entier, mais n’opère qu’au niveau du verbe *beo ti da* ‘supporter’. L’adverbe apporte l’idée d’intensité à l’événement ‘supporter’.

L’adverbe **deo ug** a aussi un trait sémantique d’intensité. Dans l’exemple qui suit, il accompagne l’événement, ‘être merveilleux’. La proposition adverbiale en *ge* devient ensuite incidente au verbe dans l’énoncé complexe :

[486] Hae song. i ba da. leul **deo ug** meos deul eo ji. **ge** jang sig ha. go(...)  
Pin maritime-*sj* mer-*oj* plus être merveilleux-*jonc* décorer-*jonc*

‘Le pin maritime a décoré la mer encore plus merveilleusement...’

(dans *Economy 21*, « Un voyage hivernal en quatre temps vers *Uljin* », 2004 : 72 )

Dans l’exemple suivant, l’adverbe onomatopéique **beon jjeog** ‘d’un seul trait’ modalise l’événement ‘lever’. De même que les précédents, **beon jjeog** pour n’autorise pas d’autres positions. Il est réservé uniquement au verbe dans l’énoncé [487]. Les exemples [487] à [492] sont tous de type onomatopéique. Ces adverbes ont la possibilité de prendre leur place devant l’objet, mais dans ce cas, l’effet d’intensité sera diminué. On peut légitimement se poser la question suivante : la place médiane de l’adverbe de type S-O-Adv-V est-elle un hasard ou une nécessité ? Étant donné que l’adverbe onomatopéique modalise l’action, éventuellement la qualification d’un objet, il est plus logique qu’il prenne sa place en contiguïté avec son support, ici le verbe :

[487] Geu. ga go gae. leul **beon jjeog** chyeo deul. eoss. da.  
Lui-*sj* tête-*oj* sans peine oulever-*pass-T(ass)*

‘Il a levé la tête d’un seul trait.’

- [488] Geom. eun geos. eun da li. leul **gga ddag gga ddag**  
être noir-t.adj chose-*θ* jambe-*oj* balançant
- heun deul. myeo jung eol geo ly.eoss. da.  
Secouer-*jonc* murmurer-*pass-T(ass)*
- ‘Il a murmuré en balançant la jambe.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 24)
- [489] (...)Deog bae. neun go ham. eul **ggwaeg** jil le.oss. da.  
Deogbae-*θ* cri-*oj* aigu pousser-*pass-T(ass)*
- ‘Deogbae a crié fort.’
- [490] Yam jeon. i. neun son. eul **tag** ppu li chi. deo ni  
Calme-personne-*θ* main-*oj* soudain s’arracher-*jonc*
- ap jang seo. seo geol eo. ga.ss da.  
s’avancer-*jonc* marcher-*pass-T(ass)*
- ‘Une fille dite gentille s’est arrachée violemment de sa main et s’est avancée.’ (*Ibid.*)
- [491] Haeng sang. i ib mas. eul **jjeog jjeog** da si. eoss. da.  
Colporteur-*sj* gout-*oj* son de cassure se pourlécher-*pass-T(ass)*
- ‘Le colporteur s’est léché les babines en faisant des bruits.’ (*Ibid.* : 46)
- [492] Geun ho. neun geu je ya bung dae gam. eun son. eul  
Geunho-*θ* finalement pansement faire-t.adj Main-*oj*
- mul ggeu leo mi** nae lyeo da bo. ass da.  
un air absent regarder-*pass-T(ass)*
- ‘Geunho a finalement jeté un regard sur sa main et s’y est faite un pansement d’un air absent.’ (*Ibid.*)

Les adverbes *mul ggeu leo mi*, *sal geu meo ni* des exemples [492] et [493] affectent sémantiquement le verbe. Ils contribuent à préciser la manière dont l’action s’est déroulée.

- [493] Mi soun. i. neun na yag ha. ge sin eum ha. myeo  
Misoun-v.int-*θ* être faible-*jonc* gémir-*jonc*
- Alh. go iss. neun Geun ho. eui deung. eul  
être malade-*jonc* exister-t.adj Geunho-*app* dos-*oj*

*sal geu meo ni* heun deul. eoss. da.  
doucement remuer-pass-T(ass)

(Hwang Seog-yeong 2005a : 183)

‘Misoun a balancé doucement le dos de Geunho qui souffrait peu, en gémissant.’

Après observation de ces exemples, l’incidence adverbiale endophrastique intra-prédicative de type S-O-Adv-V peut être figurée comme suit :

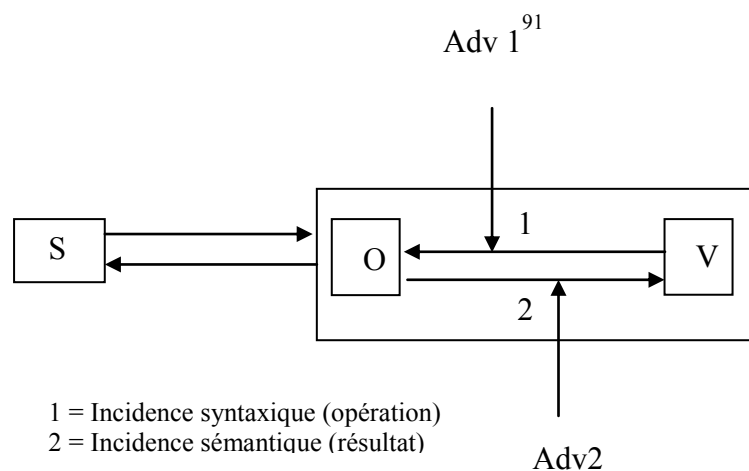


Fig. 97

Observons le cas de l’adverbe juste devant le verbe mais où l’objet est thématifié :

[494] No pha ga jwi eo ju.n geos. eul Yo seob eun  
Vieille-sj serrer-t.adj chose-oj Yoseob-θ

*da si* hwag in ha.ess. da.  
encore vérifier-pass-T(ass)

‘Ce que la vieille femme (lui) a donné, Yoseob l’a vérifié encore une fois.’  
(Hwang Seog-yeong, 2005b : 31)

L’exemple [494] a en effet un ordre de type O-S-Adv-V. L’objet est

91. L’incidence adverbiale endophrastique intra-prédicative de type 1 (Adverbe 1) est théoriquement possible. Mais nous n’en avons pas trouvés dans nos exemples.

thématisé, incident au verbe en syntaxe de résultat. À quel moment de l'opération d'énonciation l'adverbe devient-il incident ? Sachant que, selon l'ordre de surface, pour être incident, l'objet attend l'arrivée du verbe, nous obtenons la figure suivante :

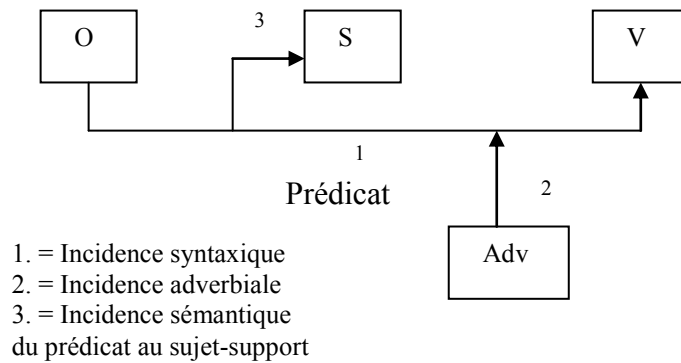


Fig. 98

Même lorsqu'il y a bouleversement de l'ordre canonique, la tension de l'incidence objectale se maintient. Résultativement, l'adverbe est incident à l'incidence qui va de l'objet au verbe. La figure ci-dessous montre cette incidence :

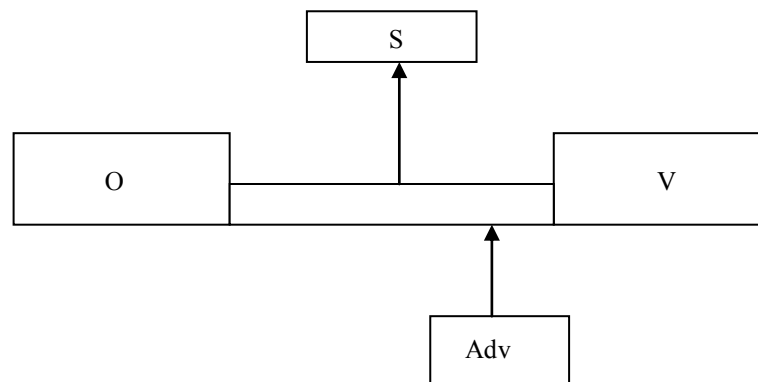


Fig. 99

c) Le type S/θ - Adv - V

Du point de vue de l'ordre des mots, la position médiane de l'adverbe de type S-Adv-V est neutre. L'adverbe *a ju* est incident au mouvement d'incidence qui va du prédicat au sujet-support dans l'exemple [495] (incidence résultative) :

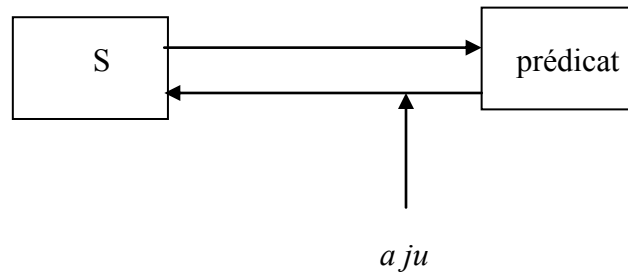


Fig. 100

[495] Nal. i ***aju*** mu deo w.eoss. da.  
 Temps-sj très être chaud et humide-pass-T(ass)  
 ‘Le temps est très chaud.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 7)

Comparons les deux exemples. Si l'on déplace l'adverbe en position initiale, il devient focalisé à l'égard du propos énoncé (= il prend le sens de ‘trop’). Dans ce cas, après l'adverbe, il faut une pause, l'intonation doit être accompagnée.

[495]' ***Aju*** nal i mu deo weoss da.  
 ‘Le temps est très (= /trop/) chaud.’

Prenons un autre exemple de type S-Adv-V.

[496] U li. ga ***meon jeo*** hoe gae. ha yeo ya ha.b ni da.  
 Nous-sj d'abord repentir-falloir-T(ass)  
 ‘Nous devons d'abord nous repentir.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 46)

La position de l'adverbe *meon jeo* dans l'énoncé [496], par son sémantisme, affecte d'abord le sujet-support, *u li* ‘nous’, puis l'ensemble de l'énoncé. Comme



la traduction française le montre, il s'agit de la question du temps opératif de l'adverbe au niveau du résultat de l'opération. Il opère donc au dernier moment, une fois accomplie l'incidence du prédicat au sujet. Soit en figure :

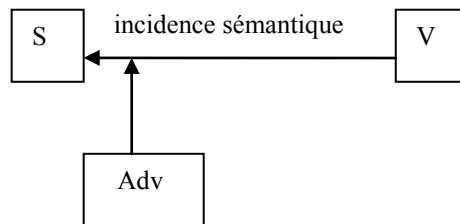


Fig. 101

Si l'on place l'adverbe en position initiale, nous avons l'exemple [496]' :

[496]' *Meon jeo* u li ga hoe gae ha yeo ya hab ni da.

'D'abord, nous devons nous repentir.'

L'énoncé [496]' présente une autre formule de l'incidence adverbiale. L'adverbe *meon jeo* en position initiale affecte alors l'énoncé dans son intégralité. Soit en figure.

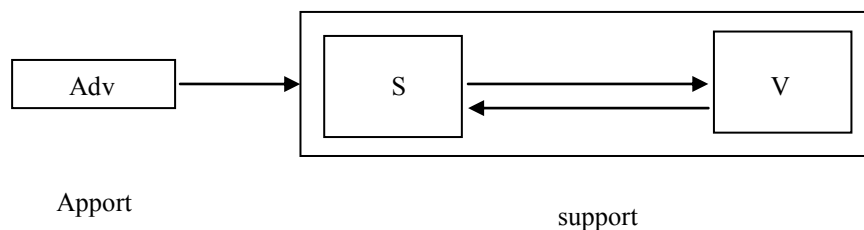


Fig. 102

Observons maintenant l'adverbe *seon seon hi* 'fraîchement'.

[497] Gang. ssis neun *seon seon hi* dae dab ha.ess. da.  
 Gang-monsieur- $\theta$  facilement répondre-pass-T(ass)

‘Gang a répondu facilement.’ (Hwang Seog-yeong, 2005a : 15)

Il vient du verbe adjectif *seon seon ha da* ‘être frais’ ou ‘être franc’. C’est donc un mot d’adverbialisation. De fait, il entre dans une relation prédicative avec la base verbale *dae dab* ‘réponse’. Le verbe principal dans l’énoncé [497] est un verbe de discours formé de *dae dab (eul) + ha da* ‘réponse + faire’ de type OV. L’adverbe est incident au verbe, mais toujours au cours de l’incidence prédicative du prédicat verbal au sujet-support. Soit en figure :

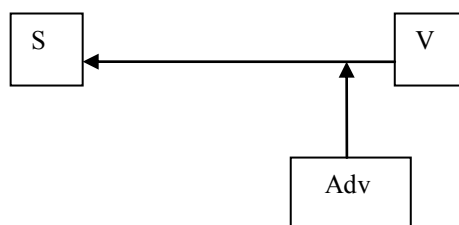


Fig. 103

En coréen, l’adverbe en *i* obéit à deux traitements : soit une adverbialisation en Discours, pour des adverbes tels que *seon seon hi* ← *seon seon ha da* ; soit l’adverbialisation en Langue, pour des adverbes tels que *manh i* ‘abondamment’ ← *manh da* ‘être abondant’. Aussi la grammaire coréenne traditionnelle traite les premiers comme si le lieu de la combinaison de la base verbale et du verbe formel s’effectuait en Discours. Effectivement, ils peuvent à tout moment être employés de façon séparée. Par exemple dans l’exemple ci-dessus, le verbe *dae dab* ‘réponse’ + *ha da* ‘faire’ peut être employé soit sous la forme OV comme *dae dab eul ha da*, au sens de ‘donner la réponse’, soit de type du verbe de discours *dae dab ha da* ‘répondre’. Au contraire, l’adverbe de type *manh i* ‘abondamment’ est considéré comme productif par adverbialisation du verbe adjectif.

L’adverbe de quantité *manh i* dans l’exemple [106] est incident au verbe, au cours de l’incidence du prédicat au sujet-support, comme l’illustre la figure 35 :

[498] Mu go ha.n sa lam. deul. do *manh i*  
 être innocent-t.adj personnes-pl-aussi être beaucoup nombreux  
 jug.eoss.seub. nida.  
 mourir-pass-hon-T(ass)  
 ‘Les innocents sont morts beaucoup.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 14)

La position de l’adverbe de type S-Adv-V obéit à une incidence soit précoce, soit tardive, au cours de l’incidence prédicative, selon le sémantisme de l’adverbe. L’incidence adverbiale peut être précoce dans le cas où l’adverbe a une relation sémantique étroite avec le verbe. Au contraire, si son sémantisme implique une relation avec le sujet-support, l’incidence adverbiale devient tardive. La position médiane de type S-Adv-V est ainsi modulée par le sémantisme adverbial. Soit en figure :

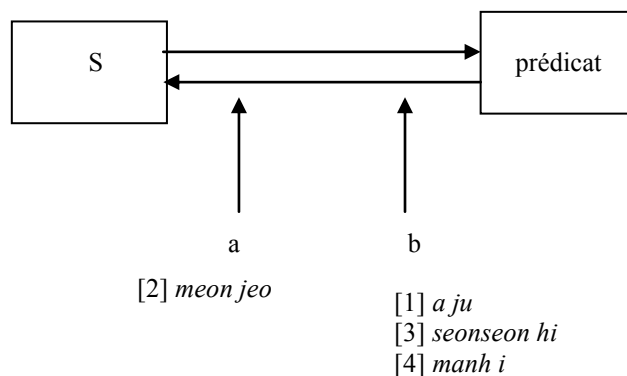


Fig. 104

#### 4.2.2. La position finale : le type de S /θ - (O) - V - Adv

Dans notre corpus, nous n’avons trouvé qu’un seul exemple où la position de l’adverbe est à la fin de l’énoncé. Soit un exemple :

[499] Don bad a du syu, a beo ji. han te.neun mo leu.n  
 Argent recevoir-mettre-T(imp) père-loc-θ ignorer-t.adj

cheog            ha. si. gu yo.            Al. a seo. sseo. yo    *gwaen hi*.  
 contrecoeur    faire-*hon-T(ass)*    Connaître-jonc-dépenser-T(ass)  
 inutilement

‘Reçoit de l’argent, sans le dire au père. Dépense-le comme tu veux, (ce n’est pas la peine de le lui dire) inutilement.’ (Hwang Seog-yeong, 2005a : 51)

L’adverbe *gwaen hi* ‘inutilement’ vient du verbe adjectif *gong yeon* (空然) *ha da* ‘être inutile’ → *gong yeon hi* ‘inutilement’, dont *gwaen hi* est l’abréviation. Dans le contexte de ce roman, qui a pour arrière-plan les années 70 de la société coréenne, caractérisée par la modernisation rapide de l’industrie occidentale, le fils, Geun ho et sa mère, la femme de M. Gang, se disputent à propos du mariage de la fille de celle-ci, Mi soune. Pour faire le mariage, même si elle le veut sobre, cette famille était alors trop pauvre. De plus le beau-père, M. Gang, n’était pas si gentil à l’égard de ses enfants d’un autre lit. C’est la raison pour laquelle Geun ho tout en donnant une somme assez grosse pour le mariage de sa sœur, demande de ne pas dévoiler cet argent à son père. Ce propos est absent dans l’énoncé, ce n’est que l’adverbe *gwaen hi* qui exprime l’état émotionnel de *Geun ho*. L’origine de cet argent en question est assez triste : c’était l’indemnité donnée par son usine, où il a perdu les doigts à cause d’une machine. Il n’en dit rien à sa famille jusqu’au dernier moment. C’est ainsi que l’adverbe *gwaen hi* décrit cet arrière-plan. En ce qui concerne sa portée opératoire, dans cette situation où le support adverbial est absent, on peut dire qu’il est incident au contexte d’avant, c’est donc une incidence adverbiale de type référentielle.

### 4.3. L’adverbe de négation

#### 4.3.1. La négation dite « courte »

Le mécanisme de la négation en coréen peut se répartir en deux types. Soit par l’intervention de l’adverbe négatif *a ni, mos*, juste devant le verbe, soit par *ji a ni(mos) ha da* « ne pas faire, (ne pas pouvoir faire) » sous la forme de l’auxiliaire négatif et de la proposition en *ji* située à la terminaison du verbe. En effet il y a

deux adverbes négatifs, l'un est *a ni(an)* 'ne...pas', l'autre *mos* 'ne pas pouvoir'. Comme la traduction française le montre, celui-ci nie l'existence de la capacité à réaliser l'événement, tandis que celui-là implique la négation de l'événement en question. C'est donc en fonction d'un vouloir-dire que le locuteur peut choisir l'adverbe négatif au cours de l'opération énonciative.

Du point de vue de la génétique de l'énoncé, l'adverbe négatif est produit après le choix du lexème verbal. Cependant, si l'on considère l'ordre de la genèse des éléments de l'énoncé, il semble que le choix de l'adverbe négatif passe avant le choix des formels du verbe de discours. Il peut affecter éventuellement le choix de ces formels. L'adverbe négatif comme catégorie lexicale intervient après le choix du lexème verbal, mais avant celui des formels au cours de l'opération énonciative dans l'acte de langage.

Nous verrons que l'adverbe négatif est incident d'abord au lexème verbal avant que l'incidence du prédicat au sujet-support, donc la prédication en termes de syntaxe de résultat, soit déclenchée. Nous verrons d'abord l'adverbe *a ni (an)* 'ne ~ pas'.

**a) *a ni(an)* « ne ... pas »**

[500] Geu nyang nam. a. iss. neun sa lam. deul mogs. eu lo  
 Simplement rester-*jonc*-exister-*t.adj* gens-***pl*** part-*loc*

mat gyeo. du. si. myeon ***an*** doe. gess. eo yo ?  
 Confier-*jonc*-laisser-*jonc* ne pas devenir-*cj-T(int)*

'Tu ne peux pas abandonner cette affaire, c'est [comme] notre devoir pour nous qui resterons dans le monde ?' (Youn Dae-nyeong, 2004 : 160)

L'adverbe négatif *a ni (an)* dans l'exemple [500] se trouve dans la principale. Il est incident au lexème verbal de la principale dont le sujet est absent. Dans l'exemple [501], ci-dessous, l'adverbe négatif dans l'énoncé simple manifeste

plus clairement sa portée opératoire, ainsi que l'ordre de sa genèse au sein de l'acte de langage. L'adverbe négatif *an* sera également incident au verbe :

[501] Neo saeng gag *an* na. n.ya ?  
 Toi pensée ne pas rappeler-*cert-T(int)*

‘Tu ne le rappelle pas ?’ (*Ibid.*)

Dans l'énoncé interrogatif [502], l'ordre des constituants S-Circ-Comp-nég-V est le même que dans l'énoncé déclaratif, excepté la terminaison du verbe de discours. Nous pouvons constater alors que la portée opératoire de l'adverbe négatif reste le même. Soit :

[502] Hyeong nim yo jeu eum gyo hoe *an* na ga. si. jyo ?  
 Frère aîné ces temps-ci église ne pas aller-*hon-T(int)*

‘(Toi), (mon) frère, (tu) n'allais pas à l'église ces temps-ci?’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 13)

L'énoncé [503] aussi a le même mécanisme, le négatif reste juste devant le verbe de discours, le sujet est absent. Cependant le complément du verbe est thématifié malgré sa position médiane.

[503] U seon i. mom. eu lo. neun *an* doe. gu.  
 D'abord ce corps-loc- $\theta$  ne pas devenir-*T(ass)*

‘D'abord, dans cet état où tu es, ce n'est pas possible.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 17)

Dans l'énoncé [504], le négatif se situe devant le verbe de la subordonnée, sa portée opératoire ne dépasse pas la proposition.

[504] Gi bun. i *an* joh. eu myeon eo jj.eob. ni gga,  
 Humeur-*sj* ne pas être content-*jonc* comment faire-*hon-T(inte)*

nae sil su. i. n. geol.

moi ma faute-être-T(ass)

‘Même si je ne suis pas content, c’est ma faute.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 44)

Nous avons examiné la portée opératoire de l’adverbe négatif à travers les cinq énoncés qui précèdent, ainsi que sa position syntaxique au sein de l’énoncé. De là, nous avons pu constater que le mécanisme de la négation simple en coréen n’a pas de variation du point de vue de l’ordre des mots. Il se pose toujours devant le verbe. En surface, l’opération de négation se produit après le choix du lexème verbal : avant d’être incidente au sujet de l’énoncé, le négatif est incident au lexème verbal. Il appartient donc au verbe de discours, constituant le prédicat. Ce qui est important dans cette incidence du négatif, c’est que sa portée opératoire ne reste qu’au lexème verbal. Les formels du verbe de discours seront ainsi choisis après clôture de l’incidence prédicative. Nous pouvons poser le mécanisme incidenciel de l’adverbe négatif *a ni* (an) comme suit :

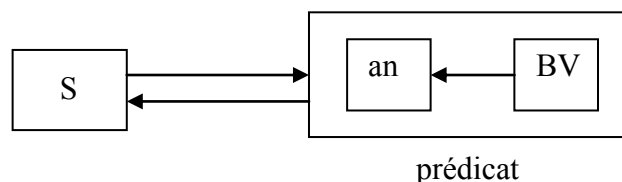


Fig. 105

**b) *mos* « ne pas pouvoir »**

L’adverbe négatif *mos* ‘ne pas pouvoir’ fonctionne comme *a ni* ‘ne...pas’, excepté au niveau du signifié. Toujours il se pose devant le verbe principal, il intervient au niveau de l’opération énonciative. Il est incident d’abord au verbe, comme dans le schéma précédent. Celui-ci sera incident au sujet-support.

[505] Na.n a jeo ssi. ha. gu.n ham gge *mos* ga o.  
 Moi-*θ* oncle-avec-*θ* avec ne pas pouvoir aller-*T(ass)*

‘Moi, je ne pourrai pas aller avec (toi), mon oncle.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 24)

L’adverbe *mos* dans la proposition adjectivale ne permet pas le changement de la position de l’adverbe *mos* dans l’énoncé [505]. Il est incident au verbe concerné formant le prédicat, qui sera à son tour incident au sujet-support. C’est ainsi que la prédication se clôt. Elle constitue en fait la proposition adjectivale dans l’énoncé [505], celle-ci sera incident au nom dont il s’agit, ici le nom dépendant *che* ‘forme’. Ainsi dans l’énoncé complexe, tel que l’énoncé [505], la portée opératoire de l’adverbe négatif *mos* est restreinte à la proposition concernée. Soit :

[506] Gang. ssi. ga *mos* i gi. neun che. ha go  
 Gang-monsieur-sj ne pas pouvoir surmonter-t.adj semblant-faire-jonc  
 gae. leul li eo ka. e sid. neun. de...  
 chien-oj chariot-loc charger-cert-jonc

‘Gang a chargé le chien malgré lui dans le chariot.’

L’énoncé [507] aussi démontre que l’adverbe négatif n’affecte que le verbe concerné :

[507] Chaeg im ji.l wi in i *mos* doe yo.  
 Responsabilité-prendre-t.adj personne-sj ne pas pouvoir devenir-*T(ass)*

‘Il n’a pas les qualités nécessaires pour prendre ses responsabilités.’  
 (Hwang Seog-yeong, 2005a : 22)

La portée opératoire de l’adverbe négatif reste au seul verbe concerné, quant au statut de chaque proposition, il est décidé par la terminaison du verbe de discours, support formel de la proposition ou de l’énoncé selon le type de la phrase.

[508] Ddo han mom. eul phu.l ddae. gga ji. neun  
 Aussi corps-oj mettre au monde-t.adj temps-jusqu’à-*θ*



jeon. e      na ga. deon   ga bal   gong jang. e. do      *mos*  
 avant-loc   aller-t.adj   perruque usine-loc-aussi      ne pas pouvoir

na ga.l. te ni      meog. y.eo. ju. eo ya ha.l      geos i da.  
 aller-sup-jonc   manger-cau-jonc-donner-jonc-faire-t.adj chose-être-T(ass)

‘Aussi, puisqu’elle ne pouvait pas aller à l’usine de perruque avant qu’elle mette au monde, il fallait l’aider.’ (*Ibid.*)

Dans des énoncés complexes tels que les exemples [508] et [509], l’adverbe négatif en syntaxe de résultat affecte le verbe contigu, c’est-à-dire après la genèse du verbe concerné, mais avant les formels du verbe de discours.

[509] (...)Nae   mo ga chi   beol. ji      an.h. go. neun      i leo.n  
 Moi      articles      gagner-jonc      ne pas faire-jonc-θ      être ceci-t.adj

dae cheo. seo. neun      *mos*      sal. a. yo.  
 Grand-lieu-loc-θ      ne pas pouvoir      vivre-T(ass)-p.aux

‘Sans gagner la vie dans une grande ville comme ici, on ne peut pas y vivre.’  
 (Hwang Seog-yeong, 2005a : 33)

De ce qui précède nous pouvons constater le fait que la position de l’adverbe négatif est fixe juste devant le verbe. Génétiquement il se pose après la base verbale, mais avant les formels du verbe de discours. C’est la raison pour laquelle l’adverbe négatif peut affecter le choix des formels du verbe de discours, qui eux fonctionnent au niveau de l’énoncé.

#### 4.3.2. La négation dite « longue »

##### a) ...*ji a ni ha da* « ne pas faire »

Un autre type de négation en coréen, négation dite « longue », se produit par composition de la terminaison jonctive *-ji* dans le verbe de discours principal et l’auxiliaire négatif *a ni ha da* ‘ne pas faire’. Celui-ci vient de la composition de l’adverbe négatif *a ni* ‘ne...pas’ et du verbe formel *ha da* ‘faire’ (*a ni ha da*), qui est morphologiquement un auxiliaire complexe. Entre *...ji* et l’auxiliaire négatif, il

n’y a pas possibilité d’insérer un nouvel élément. Ces deux éléments négatifs obéissent ainsi à un ordre de collocation stricte.

L’adverbe négatif agglutiné à l’auxiliaire négatif devient la base verbale dans son ensemble. Si l’adverbe négatif dans la négation dite courte possède une incidence intra-prédicative, celui de la négation dite longue est un élément constitutif de l’auxiliaire négatif comme base verbale. Nous allons voir quelle différence existe entre l’expression négative en *...ji a ni ha da* et l’adverbe négatif simple :

[510] Geu. dae sin        sae. deul. eun    heo gong. e seo  
Ce remplacement    oiseau-*pl-θ*    espace vide-*loc*

heu neu jeog. i. gi. man        ha.l. ppun                    a mu    ul eum. so li. do  
se balancer-*être-t.nom-seul* faire-*t.adj-unique* aucun    pleurs-son-*aussi*

nae. **ji**                    **an.h. ass. da.**  
pousser-*jonc* ne pas faire-*pass-T(ass)*

‘Alors que les oiseaux se balançaient dans l’espace vide, aucun cri n’était poussé.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 7)

Le mécanisme de la négation avec l’auxiliaire *ji* démontre que l’ordre de surface coïncide avec l’ordre génétique. L’assertion est construite par le verbe de discours principal en *ji*, et par l’auxiliaire négatif *a ni ha da* ‘ne pas faire’, qui fait que la proposition qui précède est niée. C’est sous cet ordre, assertion puis négativité, que le mécanisme de la négation en *ji* se réalise en coréen. La portée opératoire de *-ji* affecte tout ce qui est construit avant. On peut considérer que le verbe principal contient la matière du prédicat, l’autre, l’auxiliaire négatif, sa forme. Quant aux formels de l’énoncé, ils s’ajoutent après la base de l’auxiliaire négatif. L’ordre verbe principal-auxiliaire négatif est fixe, n’accepte quasiment aucune insertion (cf. exemples suivants), et forme une collocation. Il s’agit toujours d’un jeu incidenciel entre matière et forme, en figure :

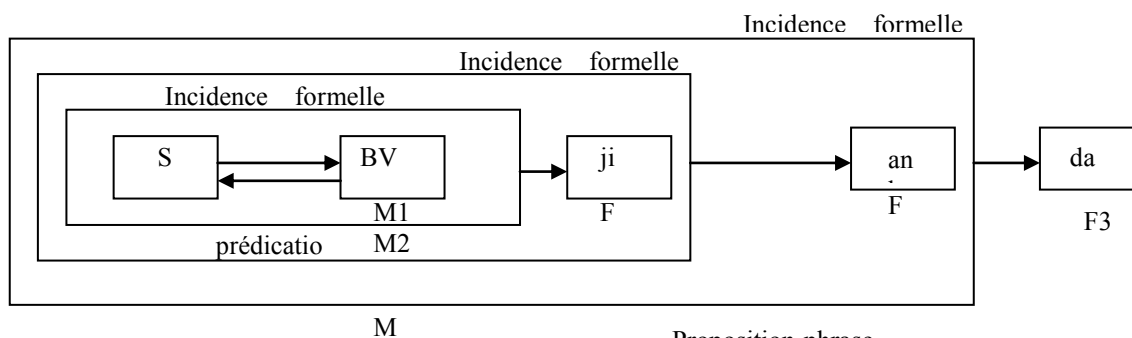


Fig. 106 Proposition-phrase

- [511] Du sa lam eun o neul nal. gga ji seo lo go hyang. e dae han  
 Deux personne- $\theta$  aujourd'hui-jusqu'à l'un et l'autre pays natal-loc sur  
 yae gi. neun gil ge ha. **ji** **an.h. ass. da.**  
 histoire- $\theta$  longuement faire-jonc ne pas faire-pass-T(ass)  
 'Les deux personnes ne parlaient pas longuement de leur pays natal, ni  
 l'une ni l'autre.' (Hwang Seog-yeong, 2005 [2001] : 12)

Entre le verbe principal et l'auxiliaire négatif, seul la particule emphatique est autorisée. De là, nous pouvons en déduire que cette collocation est une entité linguistique de Discours, quasiment une unité linguistique soudée, mais elle n'est pas encore arrivée à une soudure parfaite entre les éléments pour devenir une entité de Langue. Dans l'exemple [512], la particule *neun* ajoute un sens d'exclusivité au verbe principal.

- [512] Na. neun geu lae do byeol lo so leum i  
 Moi- $\theta$  être ceci-jonc-aussi pas très chair de poule-sj  
 ggi chi. geo na mu seob **ji neun** **anh ass da.**  
 frissoner-jonc avoir peur-jonc- $\theta$  ne pas faire-ass-T(ass)  
 'Moi, je n'ai pas peur, ni tellement la chair de poule en fait.' (Hwang Seog-yeong, 2005b : 18)

[513] Geu leo.n            sa lam. chi go. neun            geu l.i  
 Etre celà-*t.adj*    personne-compter-*jonc-θ*    être ceci-*jonc*

ppal l.a                    bo. i. **ji**            **anh. ass. da.**  
 être rapide-*jonc*    voir-*pif-jonc*    ne pas faire-*pass-T(ass)*

‘Il n’est pas apparu que (Kim) était si rapide qu’on le disait.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 20)

Autre type de particule dans l’exemple qui suit, *leul*, sous le signe –*l* dans le verbe principal *deul jil*. La particule *leul*, par définition marque de la fonction objet, assume ici une fonction emphatique.

[514] Geu leo n.a    ji geum    Gang. ssi            cheo. neun    do mu ji  
 être ceci-*jonc*    maintenant    Gang-monsieur    femme-*θ*    nullement

eum ag. e    sin myeong. eul    ol li.l            gi bun. i    deul. **jil**  
 musique-*loc*    enthousiasme-*oj*    dresser-*t.adj*    jumeur-*sj*    se sentir-*jonc*

**an.h. ass. da.**  
 ne pas faire-*pass-T(ass)*

‘Mais, maintenant, la femme de Gang n’a pas vraiment envie d’être de bonne humeur.’ (Hwang Seog-yeong, 2005a : 33)

De ce qui précède nous pouvons en conclure que la portée opératoire de la négation courte aboutit au prédicat, incidence adverbiale intra-prédicative, celle de la négation longue aboutit à une prédication comportant le jonctif négatif *-ji*, incidence adverbiale de la prédication, non du verbe seul. Ainsi le mécanisme de la négation en coréen se distingue en deux types selon la portée opératoire soit au prédicat, soit à la prédication.

**b) ...ji mos ha da « ne pas pouvoir »**

Le mécanisme *...ji mos ha da* ‘ne pas pouvoir’ suit toujours celui de *...ji a ni ha da* ‘ne pas faire’, excepté du point de vue du sens. Le mécanisme de la négation entre *...ji mos ha da* ‘ne pas pouvoir’ et celui de *...ji a ni ha da* ‘ne

pas faire’ se différencient alors par le sens de l’adverbe négatif, comme on peut voir dans les énoncés [515] et [516], traduits avec le verbe « pouvoir ».

[515] Meo cheo eum. bu teo geu leo.l saeng gag. eun  
 Quoi début-depuis ce-être-t.adj idée- $\theta$

a ni. eoss. gess. ji. man sig gu. deul. han te. do cha ma  
 ne pas être-pass-cj-jonc-seul famille-pl-chez-aussi même

al li. **ji.** mos. ha. go mal.i.da.  
 annoncer-jonc ne pas faire-jonc parole-être-T(ass)

‘Dès le début (je) n’avais pas l’intention de le faire, (je) ne pouvais même pas l’annoncer à la famille.’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 161)

[516] Gang ha.n go jib. eul o lae  
 Être fort-t.adj obstination-oj longtemps

ji sog ha. **ji** mos. ha.ess. da.  
 continuer-jonc ne pas faire-pass-T(ass)

‘(Il) n’a pas pu continuer longtemps son obstination.’ (Hwang Seog-yeong, 2005b : 12)

La négation composée, dite longue, fonctionne comme proposition adjectivale dans les énoncés [517] et [518]. Elle est incluse dans la proposition rapportée. Sa portée reste toujours à la prédication entière dont le verbe principal est incident au sujet-support.

[517] Da leu.n mu eos. bo da. do a u .ga geu mu lyeob. eui  
 être différent-t.adj que-plus-aussi cadet-sj ce moment-app

hyeong. eul swib sa li yong seo ha. **ji** mos ha.n. da. neun  
 frère aîné-oj facilement pardonner-jonc ne pas faire-cert-T(ass)- $\theta$

geu.l geu. do nun ch.i lo al. go iss. eul geos. i. da.  
 chose-oj lui-aussi sens-loc savoir-jonc exister-t.adj chose-être-T(ass)

(Hwang Seog-yeong 2005b : 12)



tels qu'impératif, exclamatif, déclaratif, etc. La formation de l'énoncé, quel que soit le type d'énoncé, possède le même mécanisme donc le même ordre de constituants. Comme nous l'avons maintes fois constaté dans cette thèse, la morphologie du verbe de discours en coréen démontre clairement que de la base verbale s'agglutine aux mots formels d'après un ordre interne fixe. Du point de vue de l'ordre des mots, la position syntaxique du verbe est fixe, en fin d'énoncé. En ce qui concerne la terminaison, qui marque le type d'énoncé. Elle en est le support formel phrastique, du point de vue de l'incidence. C'est là que nous trouvons l'originalité du coréen au niveau du mécanisme formatif de l'énoncé. Car, pour former de tel ou tel énoncé, c'est le choix de la terminaison qui détermine en dernier lieu le type d'énoncé dont il s'agit. Les différents types d'énoncé ne dépendent donc pas de l'ordre des constituants. De là, nous avons pu constater que la position de l'adverbe dans l'énoncé interrogatif ne diffère pas des autres types. C'est ce que nous pouvons aussi observer à travers les exemples suivants.

Soit l'exemple [520] :

[520] **Geu nyang** nam. a. iss. neun sa lam deul mogs. eu lo  
 Simplment rester-*jonc*-exister-*t.adj* personne-*pl* part-*loc*

mat gy.eo. du. si. myeon an doe. gess. eo. yo ?  
 confier-*jonc*-mettre-*hon-jonc* ne pas devenir-*cj-T(ass)-p.aux*

'**Simplement** (Tu) ne peux pas nous laisser nous charger cette affaire ?'  
 (Youn Dae-nyeong, 2004 : 160)

Dans l'énoncé [520], nous trouvons deux adverbes : l'un se trouve en tête d'énoncé, l'autre devant le verbe. L'un est *geu nyang* 'comme cela' en tête de l'énoncé, l'autre l'adverbe négatif *an* 'ne... pas'. Le premier adverbe *geu nyang* prend sa position initiale du fait que le sujet y est elliptique dans la subordonnée conditionnelle, il joue un rôle emphatique, et modalise le jugement du locuteur à l'égard de l'événement décrit. En ce qui concerne l'adverbe négatif dans la principale, il prend sa position naturelle devant le verbe, d'après le mécanisme

décrit plus haut. Si on substitue la terminaison interrogative *-eo yo*, par celle déclarative en *-eub ni da*, le style honorifique, nous avons un énoncé avec un ton de sommation, comme dans ce qui suit.

[520]’ **Geu nyang** nam a iss neun sa lam deul mogs eu lo mat gyeo du  
si myeon an doe gess eub ni da.

‘Simplement, (vous) ne pouvez pas nous laisser nous charger cette affaire.’

L’exemple [520]’ démontre que l’ordre des constituants ne change pas, c’est donc par la terminaison que le type de l’énoncé se décide. Dans l’exemple [521], l’adverbe jonctif en tête d’énoncé, et puis l’adverbe *gwa yeon* ‘vraiment’, au sens exclamatif, se situe après le sujet. Soit :

[521] Geu.n. de      geu yeong gam      **gwa yeon**      geu jib. e seo  
Ce-(être)-*jonc*    ce    monsieur      vraiment    ce    maison-*loc*

jug. gi. neun      ha.ess. eul. gga ?  
mourir-*t.nom-θ*    faire-*pass-sup-T(ass)*

‘Alors, ce monsieur pourrait être mort vraiment dans cette maison-là ?’  
(Youn Dae-nyeong, 2004 : 161)

Du point de vue de l’incidence, l’adverbe *gwa yeon* est incident à l’incidence qui va du prédicat au sujet-support, en syntaxe de résultat. L’effet de sens manifeste la subjectivité qui se déduit de l’état de l’esprit du locuteur. Ce dernier doute que le propriétaire soit mort dans la maison dont il a rêvée.

Soit l’exemple [522], énoncé interrogatif simple. Nous pouvons manipuler la position syntaxique de l’adverbe *jeong mal* ‘vraiment’ soit devant le sujet [522]’, soit après le verbe [522]’ :

[522] « Yeo gi. ga      **jeong mal**      u li. na la. ya? »

Ce-lieu-*sj*    vraiment    notre-pays-*être-T(int)*

‘Est-ce ici vraiment notre pays ?’ (*Economy 21*, le 26/12/06)



[522]' « *Jeong mal* yeo gi ga u li na la ya? »

‘Vraiment, est-ce ici notre pays ?’

[522]’’ « Yeo gi ga u li na la ya, *jeong mal?* »

‘Est-ce notre pays vraiment ?’

Du point de vue de l’incidence, l’adverbe dans l’exemple [522] intervient au cours de l’incidence du prédicat au sujet-support. Il manifeste l’attitude du locuteur qui doute maintenant que l’endroit où il se trouve aujourd’hui soit « son pays ». Ainsi le changement de la position de l’adverbe permet-il d’obtenir différents effets de sens dus à l’intervention de l’adverbe au cours de l’opération d’énonciation.

Par rapport à l’exemple [522] qui manifeste une simple constatation sur son propos, l’exemple [522]’ démontre que l’énoncé n’est pas seulement une légère surprise par rapport à la conception qu’il a de son pays. L’adverbe, grâce à sa position initiale, focalise son étonnement sur un propos antécédent. Tandis que l’adverbe en position finale a une tendance à accentuer le doute par renforcement de l’exclamation. Cet effet de sens vient naturellement du temps opératif de l’adverbe au cours de l’opération énonciative. L’adverbe en position finale implique que son intervention soit tardive. Une fois l’opération prédicative close, l’adverbe survient. D’où cet effet, la position finale permet d’attirer l’attention sur le propos adressé à un co-énonciateur. L’énoncé [522]’’ invite à un jugement du partenaire sur le constat qu’il fait.

Dans l’énoncé [523], l’adverbe négatif prend sa relation étroite avec le verbe, positionnant toujours juste devant le verbe. Soit l’exemple :

[523] Geu leoh ji ? Cham eu lo an doess ji ?

Ce-faire-*T(int)* vrai-*loc* ne pas devenir-*pass-T(int)*

‘...n’est-ce pas ? (C’est) vraiment dommage ?’ (Youn Dae-nyeong, 2004 : 161)

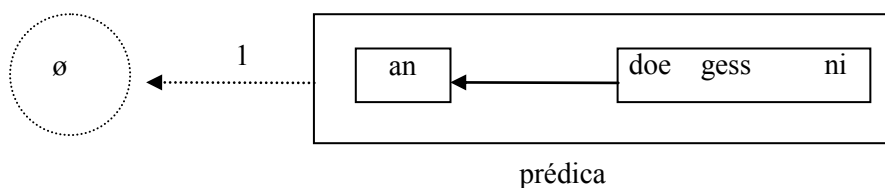
Nous pouvons constater ici que l'énoncé sans sujet-support, quel que soit le type d'énoncé en coréen, obéit toujours aux mêmes lois du point de vue de l'incidence adverbiale. Cela vient naturellement de la formation syntaxique de l'énoncé en Langue. Dans la situation où il y a annulation de l'incidence prédicative syntaxique au sujet-support, l'adverbe négatif est incident d'abord au verbe, ensuite le prédicat négatif devient incident au support phrastique, en tant que terminaison formelle.

Soit l'adverbe négatif dans la principale de l'énoncé complexe [524]. Étant donné que le sujet y est elliptique, l'adverbe négatif reste à l'initiale dans la principale. L'énoncé [524] démontre clairement la portée opératoire de l'adverbe négatif au verbe de discours :

[524] « Neo    geu. nom    a ni. myeon            an. doe. gess ni? »  
 Toi       ce mec    ne pas-(être)-jonc   ne pas-devenir-*sup-T(int)*

‘Toi, tu ne serais pas d'accord avec d'autre homme ?’ (au sens de :) ‘Est-ce que tu ne peux pas choisir un autre homme (pour la vie)?’ (Hwang Seog-yeong 2005b : 17)

Nous pouvons schématiser l'incidence adverbiale de l'énoncé interrogatif comme suit :



1. Annulation de l'incidence sémantique du prédicat au sujet-support

Fig. 108

#### **4.5. En guise de conclusion**

La position syntaxique de l'adverbe affecte nécessairement son temps opératif dans la production de l'énoncé. Ainsi l'incidence adverbiale permet de lire la relation sémantique comme dépendante, soit d'un des constituants phrastiques, soit avec l'énoncé entier. La mesure de la portée opératoire de l'adverbe en fonction de sa position syntaxique pourrait ainsi servir à expliquer systématiquement l'emploi de l'adverbe dans le domaine de l'enseignement du coréen comme langue étrangère.

## Conclusion générale

« Toute étude du mécanisme constructif de phrase se subordonnera à une considération préalable de la structure du mot. »

(LL2 : 30, G. Guillaume)

Au terme de ce travail, il apparaît que le fait constant de la syntaxe coréenne est de poser la matière notionnelle avant, et la forme, le support sémantique grammatical, après. Cette construction se retrouve à deux niveaux en coréen : au niveau du syntagme nominal, notamment dans la structure nom + particule ; au niveau de l'énoncé, notamment à travers les mots formels, situés après la base verbale, qui modalisent l'ensemble de la relation prédicative.

On observe ainsi une disparité dans le rôle du mot formel, au niveau de sa portée opératoire dans l'énoncé, selon qu'il s'agisse du plan nominal ou du plan verbal. Le mot formel dans le plan nominal, domaine de la post-détermination formelle en coréen, opère au niveau du syntagme. Tandis que le mot formel dans le plan verbal, partie morphématique du syntagme verbal, opère au niveau de l'énoncé. Du fait que le syntagme verbal en fonction de prédicat se trouve en position finale de l'énoncé, ses morphèmes formels sont généraux : ils explicitent la référence temporelle entre le point de repère de l'événement décrit et le moment de parole, et modalisent de la même manière le contenu de l'énoncé.

La position finale du syntagme verbal en coréen est quasi-immuable. Cela entraîne des conséquences importantes en matière d'ordre des mots : la portée opératoire des morphèmes formels du syntagme verbal en est affectée, mais surtout, le type de modalité phrastique dépend plus étroitement d'un choix du locuteur. La phrase interrogative, par exemple, ne s'obtient pas par l'inversion du sujet et du verbe comme en français, mais une mise en place de la terminaison interrogative à la dernière place du syntagme verbal.

L'ordre des mots, des éléments phrastiques, est un fait de syntaxe majeur

qui codifie les diverses opérations internes du langage, qui comprend le sens d'intention du sujet parlant. Cet ordre ressortit à ce que G. Guillaume nomme la syntaxe d'expression, opposée à la syntaxe d'expressivité (par exemple en français, *Pierre arrive* s'oppose à *Il arrive, Pierre*. Si la fonction grammaticale de l'ordre des mots en coréen est relativement moins importante qu'en français, la syntaxe d'expressivité y est particulièrement exploitée, l'ellipse d'un constituant phrastique, du mot formel d'un syntagme, ou le changement d'un mot formel par relation paradigmatique, s'y observent couramment.

Lorsqu'un locuteur veut mettre l'accent sur un constituant phrastique — par exemple par focalisation ou thématization de ce constituant —, il a alors recours à un déplacement par rapport à la position canonique, sans changement de mot formel. La focalisation d'un constituant peut également se réaliser au moyen d'une phrase segmentée sous copule. Dans ce cas, la position de focus se retrouve en fin de la phrase, devant la copule. La thématization, quant à elle, s'effectue en deux temps : par changement de position initiale du constituant phrastique concerné, puis par ajout de la particule *-eun/-neun*. Ainsi, la modification de l'ordre canonique et l'emploi du mot formel manifestent tous deux le sens d'intention du locuteur.

L'ordre des syntagmes en Discours correspond à un ordre d'effectation. Tous les constituants s'antéposent au SV, en attente de la base verbale. Une fois la relation prédicative établie, il s'ensuit deux mouvements d'incidences : un premier avec la partie médiane du SV, incidente à la relation prédicative ; un second avec sa partie conclusive, support sémantique formel de l'énoncé.

Il nous resterait encore à décrire l'ordre des propositions, c'est-à-dire de l'énoncé complexe en coréen. L'on aborderait ici le domaine de la terminaison jonctive. Or celle-ci a été laissée de côté dans notre recherche. Elle assure en effet la liaison entre deux propositions. La structure de l'énoncé complexe est identique dans tous les cas, subordination comme coordination. Un problème de syntaxe,

qui peut se poser dans l'énoncé complexe coréen, est de savoir comment saisir le sens de la terminaison. La recherche du sens de la terminaison jonctive est un domaine très vaste, qui devrait tenir compte du champ sémantique des deux propositions, du sens de la terminaison et de la complétude syntaxique de chaque proposition. La proposition en coréen peut se réduire à un seul syntagme verbal. Les deux syntagmes verbaux peuvent être contigus lorsque la seconde proposition n'est constituée que d'un seul syntagme. Un cas extrême serait l'intégration totale. C'est le cas des verbes complexes où sont exprimées de façon imagée les différentes étapes d'un événement. En ce cas, la présence ou l'absence de la terminaison jonctive est un critère important pour mesurer l'intégration syntaxique d'une proposition à un énoncé. C'est aussi la raison pour laquelle le coréen emploie beaucoup d'auxiliaires lexicaux, qui subissent ainsi une légère dématérialisation par rapport à leur sens plein d'origine. Ce domaine, la relation logico-argumentative entre deux propositions dans l'énoncé complexe, sera l'objet d'une autre étude.

## Références Bibliographiques

- Cervoni, J., *L'énonciation*, Paris, PUF, 1987.
- Cervoni, J., *La préposition*, Etude sémantique et pragmatique, Duculot, Paris, Louvain-la-Neuve, 1991.
- Chai Wan., *Etude de l'ordre des mots - le mot réitératif et juxtaposé*, Séoul, Ed. Tab, 1987.
- Chai, W., «Le sens de la particule *neun*», *La linguistique coréenne*, repris dans *La sémantique et la syntaxe du coréen*, Séoul, repris dans Go et Nam (éds) (1983 [1986]), 3e éd., Séoul, Ed. de Tab, pp.83-101. 1976.
- Chai, W., «Le thème», in *Linguistique de Kwanak*, Séoul, Presses de l'université de Séoul, 1978, p.205-227.
- Chai, W., *Etude de l'ordre des mots en coréen, Autour du mot rédupliqué et du mot parallèle*, Série de la linguistique coréenne n°10, La société de la linguistique coréenne, 1986.
- Chevalier, J. -C., *Verbe et Phrase* (Les problèmes de ma voix en espagnol et en français, Paris, Eds. Hispaniques, 1978.
- Choi-Jonin, I., «Thèmes en coréen», dans *Cahiers de Grammaire* 26, Sémantique et Discours, Textes réunis par J. Busquets, A. Le Draoulec, 2001, p. 75-99.
- Choi-Jonin, I., «A propos de focalisation d'un constituant en français et en coréen», dans Michael Herslund (dir), *Aspects linguistiques de la traduction*, Presses universitaires de Bordeaux, 2003, p. 125-147.
- Choi-Jonin, I., «Particles and postpositions in Korean», dans Dennis Kurzon & Silvia Adler (eds), *Adpositions: Pragmatic, Semantic and Syntactic Perspectives*, Typological Studies in Language 74, John Benjamins, 2008, p. 133-170.
- Choi J.-H., (1988), *Le sujet en coréen : essai de définition et étude de l'ellipse*, Thèse de doctorat, Université de Paris V, 1988.
- Choi, H. -B., *Notre grammaire*, Ed. Jeongeum, [1937] 1991.
- Cooper, W. E., Ross, J. R., «World order», *Papers from the parasession on functionalism*, Chicago linguistic society, Chicago, University of Chicago, 1975, p. 63-111.
- Cornillac, G., *Le mot en français et en esquimau*, Etude de psycho-systématique

- comparée, Paris, Ed. Peeters, SELAF 341, 1993.
- Cotte P.(éd.), *Langage et linéarité*, Villeneuve-d'Ascq (Nord), PU du Septentrion, 1999.
- Creissels, D., *Unités et catégories grammaticales : Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Grenoble, Publications de l'université des langues et lettres de Grenoble, 1979.
- Creissels, D., *Eléments de syntaxe générale*, Paris, PUF, 1995.
- Daneš, F., « Order of elements and sentence perspective », *To honor of Roman Jakobson*, The Hague , Mouton, 1967, p. 499-512.
- Dowty, J., « Thematic proto-roles and argument selection », *Language*, vol. 67, n°3, 1991, p. 547-619.
- Dubois, J., et als, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973.
- Fabre, A., « À la recherche du temps coréen », *Culture coréenne*, Paris, Centre culturel coréen, n° 45, 1997, p. 21-24
- Greenberg, J. -H., *Universals of language*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1966.
- Guillaume, G., *Leçon de linguistique, 1949-1950, série A, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*, pub. par Roch Valin, Paris, Klincksieck et Québec, Presses de l'université Laval, vol. 4, 1974.
- Guillaume, G., *Leçon de linguistique, 1945-1946, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, pub. sous la direction de R. Valin, W. Hirtle & A. Joly, vol. 7, Presses universitaires de Lille, Presses de l'université Laval-Québec. 1987.
- Guillaume, G., ([1964] 1984), *Langage et science du langage*, Paris, Nizet ; Québec, Les presses de l'université Laval.
- Guillaume, G., *Leçons de linguistique, 1947-1948 C*, vol.8, Lille, PUL ; Québec, Les presses de l'université Laval, 1988.
- Guimier, C., *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, PU de Lille, 1988.
- Guimier, C., « Incidence, ambiguïté et paraphrase. Approche psychomécanique », *L'ambiguïté et la paraphrase*, Fuchs, C. (dir.), Caen, Centre de Publications de l'Université de Caen, 1991, p. 77-81.
- Guimier, C., « Sur l'adverbe orienté vers le sujet », *Travaux linguistiques du CERLICO(Rennes 2)*, 3, p. 97-114.
- Gweon Jae-il (1992), *La syntaxe coréenne*, Ed. Mineum, 394p.



- Hagège, C., *L'homme de parole*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1985.
- Hagège, C., *La structure des langues*, Paris, PUF, (*Que sais-je ?* n°2006), [1982]1990.
- Han, G., *Etude sur la terminaison en coréen*, Chuncheon, PU de l'Université de Kangweon, 1991.
- Heo Ung, *La morphologie en coréen dans le 20<sup>ème</sup> siècles*, Ed. Saem, [1995]2000.
- Hong S. -M., *Une nouvelle étude sur les particules spécifiques en coréen*, Ed. Yeog lag, 2002.
- Hong, J. -S., *Etude sur la construction verbale en coréen contemporain*, Séoul, Ed. Tab, 1989.
- Im H. -B., *Analyse syntaxique sur le thème : un nouveau développement sur le concept du thème*, Presses de l'université nationale de Séoul, 2007.
- Im, H.-B., « A propos de la règle de l'expansion du syntagme nominal en coréen », *Journal of korean linguistics*, vol. 16, Société de la linguistique coréenne, p. 379-430, 1987.
- Im, H.-B., « Etude sur la thématization en coréen », *Etude de la langue coréenne*, n°28, 1972.
- Im, H.-B., « La syntaxe et le sens de la particule {-eul/-leul} », *Receuil de la science coréenne*, n°2, Séoul, Université de Kookmin, 1979.
- Jang, G. -H., *Étude de la catégorie de la modalité en coréen contemporain*, Ed. Tab, 1985.
- Jang, G. -H., «Analyse sémantique de deixis *i, geu, jeo*», in *La sémantique et la syntaxe du coréen*, 3e éd., Go et Nam (éds), Séoul, Ed. de Tab, pp. 283-305, [1986]1983.
- Jeong Y. -N., « Etude sur les conclusifs non-polis du caractère de la modalité {-ji} et {-eo} », *Temps, aspect et mode en coréen*, Ed. Bagmun, 2009, p. 183-250.
- Jeong, I. -S., « A propos de la classification des mots coréens », *Hangeul*, n°128, 1975.
- Jeong, I. -S., «Le sujet en coréen», in *Où en sommes-nous l'étude de la langue coréenne?*, Cercle d'étude de la langue coréenne à l'Université de Séoul, Séoul, Ed. Dong A, 1990, p. 241-270.

- Jeong, J. -H., « Sur l'ordre des mots et le focus en coréen », *Etude de notre langue 1*, 1991, pp. 275-289.
- Jo, M. -J., *Fixed word order and the theory of the Pre-verbal focus position in Korean*. Ph.D., Univ. of Washington, 1986.
- Joly, A., Roulland, D., « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », dans *Langage et psychomécanique du langage Pour Roch Valin*, Lille, PU de Lille ; Québec, PU de Laval, 1980, p. 537-581.
- Joly, A., *Essais de systématique énonciative*, Lille, PUL, 1987.
- Joly, A., « Sic Transit : points de vue psychomécaniques sur la transitivité », in *La transitivité et ses corrélats*, (Cycle de conférences) organisées par D. François-Geiger, Centre de linguistique, travaux n°1, UFR de linguistique générale et appliquée, Univ. René Descartes, 1987, pp.121-139.
- Joly, A., « Evolution du langage et typologie des langues; perspectives guillaumiennes », *Linguistique génétique Histoire et théories*, A.Joly (éd), Lille, Presses universitaires de Lille, 1988, p.231-257.
- Joly, A., « Thématisation et focalisation, Fondements d'une syntaxe énonciative », in *Modèles linguistiques*, t.14, fasc. 1, Lille, PUL, 1992-1993, p. 87-98.
- Joly, A. & O'Kelly, D., *L'analyse linguistique des textes anglais*, Paris, Nathan, 1989.
- Joly, A. & O'Kelly, D., *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan, 1990.
- Joly, A., & Paris-Delrue, L., « Mot de langue et mot de discours : Le cas de l'anglais », in *Modèles linguistiques*, t. XII. fasc. 1, 1990, p. 71-92.
- Joly, A., « A propos des morphèmes de prédication verbale en béarnais (langue d'oc gascon) », D. O'Kelly, A. Joly(éds), *Genèse de la « phrase » dans la diversité des langues*, Actes du Xe Colloque de l'Association internationale de psychomécanique du langage, Toulon, Eds du Dauphin, *Modèles linguistiques*, tome XXV, 1-2, vol. 49-50, 2004, p.321-332.
- Ju, S-G., « La grammaire coréenne », *Jo seon eo mun beob*, Séoul, Ed. Bag mun, 1910.
- Ju, S-G., « Le son de la parole », *Mal eui so li*, dans « Etude de Ju Si-Kyeong », Kim min su (1977) Séoul, Ed. Tab, 1914.
- Kang, Y. -S., « Subjectivization in Korean as a syntactic movement Rule(=Move- $\alpha$ ) », Paper presented at U. Mass. Amherst Workshop on Oriental linguistics(U. Mass. Wool), Amherst, University of Mass, 1985.
- Kang, Y. -S., *Korean syntax and universal grammar*, Séoul, Hanshin Publishing Co., 1986.

- Kim, H. -G., « A semantic analysis of the topic particles in Korean and Japanese », *Language Research* 3-2, Séoul Nationale Université, 1967.
- Kim J. -H., *Etude syntaxico-sémantique sur les particules spécifiques en coréen : autour de la particule « eun / neun »*, Ed. Yeog lag, 2000.
- Kim S.-L., *Etude de l'ordre des mots en coréen*, Séoul, Ed. Han sin, 1988.
- Kim Y. -G., *Grammaire coréenne*, Séoul, Ed. Donga, 1948.
- Kim Y. -G., *Etude sur le mode et sur le temps en coréen*, Ed. Seogwang, 1994.
- Kim, D. -B., *Grammaire coréenne*, Séoul, Sinmungwan, 1916.
- Kim, D.-S. «A propos du suffixe préterminatif *neu*», *Linguistic Journal of Korea*, Ed. Seong dong, 1988, p. 171-202.
- Kim, J. -S. et als, *La grammaire coréenne pour les apprenants étrangers*, Séoul, Communications Books, 2005.
- Kim, K. -H., « Corrélation et modification », *L'enseignement du coréen*, Société de l'enseignement du coréen, n°93, 1997, 157-184.
- Kim, Y. -H., «La construction adverbiale de l'adjectif verbal», *La sémantique et la syntaxe du coréen*, 3e éd., Go et Nam (éds), Séoul, Ed. de Tab, [1986]1983, p. 186-213.
- Ko Y. -G., Nam., G. -S., *Grammaire standard du coréen*, Ed. Tap, 1989.
- Kuno, S., *The Structure of the Japanese language*, MIT Press, Cambridge, Massachussets, 1973.
- Lee, G. -H (1988), *Etude sur la particule casuelle eul/leul en coréen*, Séoul, Ed. Tab.
- Lee H.-S., « Tense, aspect and modality : a discourse-pragmatic analysis of verbal affixe », *Korean from a typological perspective*, Ph. D dissertation, UCLA, 1991.
- Lee, G.-G., *La grammaire scolaire coréenne*, Séoul, Jibmundang, [1999]2005.
- Lee, H. -J., LEE, J. -H., *Etude de l'analyse textuelle sur la terminaison*, Institut de l'information linguistique de l'université de Yonsei, Séoul, Ed. Han gug, 1999.
- Lee, H. -S., *Introduction à la linguistique coréenne*, Séoul, Minjung seogwan, 1955.

- Lee, N. -S., *L'ellipse de la particule casuelle et le cas indéfini en coréen*, Séoul, La société de l'étude du coréen, 1989.
- Lim D. -H., « L'emploi de *gess* et son interprétation historique » dans *La revue de la linguistique coréenne*, Société de la linguistique coréenne, n° 37, 2001, p. 115-147
- Lim D. -H., « Le système du mode et de la modalité en coréen », in *La sémantique coréenne*, vol. 26. Société de la sémantique coréenne, 2008, p. 211-249.
- Lim D. -H., « Le système du mode et de la modalité en coréen » dans *La sémantique coréenne*, Société de la sémantique coréenne, n° 26, 2008, p. 211-249
- Lim, D. -H., « Classification de la particule et typologie de ses combinaisons en coréen », *La linguistique coréenne*, n° 43, La Société de la linguistique coréenne, 2004, p. 119-154.
- Lim, D. -H., « Le type de l'énoncé coréen et son emploi », vol. 60, dans *La linguistique coréenne*, 2011, p. 323-359.
- Lim Y. -J., *Etude sur l'adverbe coréen*, Ed. Hangug, 1999.
- Mog, J. -S., « L'interface entre la morphologie et la syntaxe, la prédicativité des onomatopées et le verbe formel », *La grammaire coréenne*, 2003, p. 493-525.
- Mog, J. -S., « Entre la morphologie et la syntaxe : pour une définition de l'unité syntaxique », *Linguistique coréenne*, 37, Société de la linguistique coréenne, 2007, p. 127-147.
- Mog, J. -S., « A propos d'une structure de la qualification étrange : les bornes de l'adverbe », *Recueil de la linguistique et de la littérature*, 40, Société de la linguistique et la littérature coréennes, 2009, p. 127-147.
- Mog, J. -S., « Fondements de la classe du mot de l'adjectif de nature nominal en coréen : la typologie et la suffixation adverbiale », *La linguistique*, 61, Société de la linguistique coréenne, 2011, p. 127-147.
- Moignet, G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Nam, G. -S., « Le thème et le sujet », *Langue et Culture*, n°26, La société de la langue et la littérature coréennes, 1972.
- Nam, G. -S., *La syntaxe du coréen contemporain*, Séoul, Taehagsa, [2001] 2004.

- Nam, G. -S., *Une étude sur la grammaire de la proposition complète en coréen*, Ed. Tab, 1986.
- O’Kelly, D., « Aspect et thématization en anglais : To the right of the window sat the Gioconda », *Modèles linguistiques*, t. XIV-1, 1992-1993, p. 99-108.
- O’Kelly, D., « Syntaxe du verbe et de ses compléments propositionnels en anglais », D. O’Kelly, A. Joly(éds), *Genèse de la « phrase » dans la diversité des langues*, Actes du Xe Colloque de l’Association internationale de psychomécanique du langage, Toulon, Eds du Dauphin, *Modèles linguistiques*, tome XXV, 1-2, vol. 49-50, 2004, p.277-288.
- Park, D. -Y., « Détermination nominale en français et en coréen, Autour de la particule *un/le* et *i/ga, eun/neun* », *L’enseignement de la littérature et de la langue française*, Société coréenne d’Enseignement de langue et littérature françaises, 2001, p. 121-142.
- Park J. -Y., « Établissement de la catégorie de la modalité en coréen et sa description sémantique sur la déclinaison : autour de la modalité épistémique », *La linguistique coréenne*, vol. 34, Société de la linguistique coréenne, 1990, p. 199-225.
- Park, O. -S., « Imparfait et ‘de’ », *Modèles linguistiques*, vol.33., XVII, 1, (1996), PP. 37-49.
- Park, I. -J., *Ellipse du sujet grammatical en coréen*, Thèse de doctorat, Université de Paris IV-Sorbonne, 1991.
- Park, S. -B., *La linguistique coréenne* (Jo seon eo hag), Séoul, Ed. Tong mun gwan, [1935]1972.
- Park, Y. -K., « Sur l'ellipse du sujet », *Linguistique coréenne*, Société de la langue coréenne, t.9, 1980, p1-26.
- Pottier, B., *Sémantique générale*, Paris, PUF, 1992.
- Pottier, B., (1974), *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- Pottier, B., (1992), *Sémantique générale*, Paris, PUF, p.
- Ridèle, F., *Le dictionnaire coréen-français*, Yokohama, 1880.
- Roulland, D., « Perfectivité et schémas actanciels en basque », D. O’Kelly, A. Joly(éds), *Genèse de la « phrase » dans la diversité des langues*, Actes du Xe Colloque de l’Association internationale de psychomécanique du langage, Toulon, Eds du Dauphin, *Modèles linguistiques*, tome XXV, 1-2, vol. 49-50, 2004, p.305-319.
- Rosignaux, J. -C., *Nom et détermination nominale en japonais*, Tome 1, 2, Thèse

- de doctorat, Université de Paris-Sorbonne, 1997.
- Rousseau, A., «Le graphe de Tesnière: origines et originalité», *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Louvain, Peeters, 1995, p. 75-81.
- Rousseau, A., « Topologie linéaire et ruptures de continuité dans l'énoncé allemand », *Langage et linéarité*, P. Cotte (éd.), Villeneuve-d'Ascq, 1999, Presse Universitaire du Septentrion, p.151-175.
- Seo, J. -S., *Les adverbes en coréen*, Presses de l'université nationale de Séoul, 2005.
- Seo, T. -L., *Le sens et la morphologie de la conjugaison du verbe coréen*, Série de la linguistique coréenne, n°13, Société de la linguistique coréenne, 1988.
- Seong, G. -S., *Etude sur la particule en coréen*, Séoul, Ed. Hyeongseol, 1978.
- Seong, G. -S., (1999), «Réflexion sur le type de la phrase en coréen» in *La méthode de la construction phrastique du coréen*, chapitre 1, éd. Weol in, pp. 11-45.
- Shin S.-I., « Etude sur la tendance du changement de l'ordre des mots et ses éléments », *La linguistique coréenne*, vol. 50, 2007, p. 213-384.
- Shin S.-I., « L'ordre de la disposition des arguments et ses modes de réalisation – autour de la construction verbale *ju da* 'donner' », *Recueils sur la 15<sup>ème</sup> Colloque sur Han geul et traitement informatique du coréen*, 2003, p. 137-141.
- Shin S.-I., « Le changement de l'ordre des mots et l'interprétation du sens de la phrase », *La sémantique de la langue coréenne*, vol. 28, 2009, p. 105-125.
- Son N. -I., *Etude sur l'adverbe coréen*, Séoul, Bagijeong, 1995.
- Son N. -I., « Restriction du mot corrélatif avec l'adverbe en coréen », *La linguistique coréenne*, vol. 9, Séoul, La société de la linguistique coréenne, 1999, p. 157-179.
- Song, S. -J., *Une nouvelle éclairage sur la grammaire coréenne, Structure syntaxique et interprétation sémantique*, Séoul, Ed. Industrie intellectuelle, 1993.
- Sweet, H., *A New English Grammar*, Oxford, The Clarendon Press, [1891-1898]1968.
- Wang, M. -Y., Min, H. -S., *Compréhension de la grammaire coréenne*, Séoul, Ed. Gae moun, 1993.
- Wilmet, M., *La détermination nominale*, Paris, Presses Universitaires de France,

1986.

- Wilmet, M., *Grammaire critique du français*, 2e éd., Paris, Bruxelles, Hachette/Duculot, [1997]1998.
- Yang M. -H., «A propos du traitement de dictionnaire de l'adverbe», *Linguistique coréenne*, 8, Société de la linguistique coréenne, (1998), pp. 173-206
- Yang, I. -S., *Korean Syntax*, Séoul, Ed. Paek hap, 1972.
- Yang, I. -S., « Semantics of delimiters », *Language Research* 9-2, Séoul Nationale Université, 1973.
- Yang, J. -S., « Construction symétrique et réciproque », *Langages*, La société de la linguistique coréenne, vol. 21, n°1/2, p. 347-370.
- Yeom, S. -M., « Etude sur la particule délimitative », Pusan, Université de Kyeongsang, 1978.
- You, D. -S., « Le déplacement de l'objet et la thématization en coréen », dans *Une nouvelle étude de la linguistique coréenne, Hommage à professeur Kim Min-su*, Séoul, Ed. Tab, 1986, p. 199-211.
- Yu, H. -G., Lee S. -H., « Le champ sémantique et le changement de la particule casuelle », dans *Recherche sur la grammaire coréenne III, Nam Gi-Sim(éd.)*, Séoul, Compagne de Tae Hag, 1966, p. 129-171.
- Yun, S.-M., (2000), *Etude de la terminaison du coréen contemporain*, Séoul, Jib mun dang, 237p.

## Corpus

### Romans

Bae Su-a (2006), *Hul*, Le village de littérature

Gong Ji-Yeong (2001), *Qui sommes-nous, d'où venons-nous et nous allons où ?*,  
Oeuvres de prix 21 siècles, I su.

Gong Ji-Yeong (2005), *Notre temps heureux*, La forêt vert.

Gweon Ji-Ye (2002), *L'empreinte de pas laissant dans mon coeur*, Ed. Littérature  
et intellectuel.

Hwang Seog-yeong ([1980] 2005), *Le rêve de cochon*, Mineumsa.

Hwang Seog-yeong ([2001] 2005), *L'invité*, Ed. Création et critique.

Hwang Seog-yeong (2007), *La Princesse Bali*, Ed. Création et la critique.

Jin Jung-gweon ([1993]2003), *Odyssée de l'esthétique*, Humaniste.

Jin Jung-kweon, Lee Wou-il (2006), *Odyssée de l'esthétique en trois personnes et  
trois courleurs : modernisme, le monde de la beauté et de l'art*, Humaniste

Kim Ae-Lan (2007), *Une vie grandiose*, Ed. Littérature et intellectuel.

Kim Chun-sou (1960), *Antologie de la poésie de la révolution des étudiants*, Ed.  
La critique de l'éducation.

Kim Jung-mi (2001), *Les enfants du Village Goengi*, Ed. Création et critique.

Kim Nam-il ([2003] 2007), *Auberge Sabug*, Ed. Pratique de la littérature.

Kim Nam-il (2007), *La méthode de descendre de la montagne*, Ed. de la littérature  
pratique.

Kim Nam-ju, trad. ([2001]2005), Romain Gary, *Les oiseaux vont mourir au Pérou*,  
Le village de littérature.

Kim Yeong-ha (2003), *La fleure noire*, Le village de la littérature.

Kim Yeong-ha ([1997]2006), *L'appel*, Le village de la littérature.

Kim Yeong-ha (2010), *Le retour*, Ed. Création et critique.

Lee Jin-yeong (2002), *La tristesse tombe en pluie*, Ed. Le ginko, Séoul.



Lee, Kim, et Park (2003), *Kimchi*, Ed. Samsung.

Lushin ([1921] 2006), *Biographie d'AQ*, Jeon Hyeong-Jun, trad. Ed. Création et critique.

Part, Linda Sue (2000), *Un débris de porcelaine*, Ed. La culture de Séoul.

Park Min-Kyu (2005), *Korean standards*, Le village de littérature,

Park Wan-seo ([1976] 2005), *Un petit récit de ses propres expériences*, Ed. Le village de littérature.

Park Wan-seo ([1981] 2005), *Le piquet de la mère*, Ed. Samsung.

Park Wan-seo ([2001] 2007), *Pour une affection*, Ed. Littérature et intellectuel.

Park Wan-seo ([2003] 2007), *49ans*, Ed. Littérature et intellectuel.

Park Wan-seo ([2006] 2007), *Gentille, Bog-Hee*, Ed. Littérature et intellectuel.

Seo Gyeong-sig et als (2007), *Quelle est la culture générale à l'époque contemporaine*, Ed Sam in.

Seong Seog-Je ([1996] 2005), *Les dernières 4.5 secondes de ma vie*, Ed. La rivière.

Shin Ho-Beom ([1999], 2004), *Un passionneur des études, professeur de l'espoir : du garçon de la rue au sénateur*, 9<sup>ème</sup> éd. Woongjin dotcom.

Shin Gyeong-Sug (1999), *Le train part à sept heure*, Ed. Littérature et intellectuel.

Youn Dae-nyeong (2004), *Une lampe en baleine*, Le monde des auteurs.

### **Magazine et journal**

*Economy 21*, Revue hebdomadaire, Ed. Han gye le, Séoul.

Le journal quotidien *Han Gyeo Le*, Séoul.

*Ciné 21*, Ed. Han gye le, Séoul

## Abréviations et sigles utilisés

### Le type de la particule : mot formel au plan nominal

app : particule d'appartenance (*eui*)  
att : particule d'attribut  
conj : particule de conjonction (*wa/gwa*)  
loc : particule de localisation (*e, eu lo, e ge, e seo, bu teo, gga ji*)  
n. dép : nom dépendant  
oj : particule de l'objet (*eul/leul*)  
pl : pluriel (*deul*)  
sj : particule du sujet (*i/ga*)  
spé : particule spéciale  
suf. adj : suffise ajouté aux noms pour former l'adjectif (*jeog*)  
suf. hon : suffixe honorifique  
v. int : voyelle intercalée  
voc : particule vocative  
θ : particule du thème (*eun/neun*)

### Le type du mot formel au plan verbal

BV : base verbale  
cau : causatif (*i, hi, gi, li, u, gu, chu*)  
cert : modalité de certitude (*neu(n)*)  
cit : citatif (*i la (go), (i la)neun, (i la) myeo, etc*)  
cj : conjectural  
cop : copule (*i da*)  
fut : formel du futur (*li*)  
hon : honorifique (*si*)  
jonc : jonctif (*eo, ge, ji, go, etc*)  
mod : modestie (*ob*)  
nég : négatif (*a ni, mos, mal da*)  
p. aux : particule auxiliaire (*yo*)  
pass : temporel du passé (*eoss, eoss eoss*)  
pif : passif (*i, hi, gi, li*)  
rét : temporel du passé rétrospectif (*deo*)  
sup : modalité de supposition (*eul*)  
T(ass) : terminatif assertif (*-da, etc*)  
T(exc) : terminatif exclamatif (*gu na, lo da, etc*)  
T(imp) : terminatif impératif (*-la, etc*)  
T(inte) : terminatif interrogatif (*gga, ni gga, etc*)  
T(prop) : terminatif propositif (*-ja, etc*)  
t. adj : translatif adjectival (*eul/leul, eun/neun, deon*)  
t. nom : translatif nominal (*eum, gi*)

## **Les mots de langue**

Conj : conjonction

## **L'entité syntagmatique de l'énoncé**

SN : syntagme nominal

SV : syntagme verbal

## **Le type du mot de langue**

MF : mot formel

MM : mot matériel

## **Sigles**

LL : Leçon de linguistique de G. Guillaume

GSA : Grammaire systématique de l'anglais

SAA : Syntaxe de l'adverbe anglais

GCF : Grammaire critique du français

# Transcription

Nous utilisons le système de transcription romanisée de *han geul* (l'alphabet coréen) proposée par la Société de la langue coréenne. Une liste des signes utilisés dans ce système est présentée ci-dessous avec, pour chaque signe, son correspondant dans l'écriture coréenne.

## 1. Voyelles

### 1.1. Voyelles simples

/ㅣ/ : i  
/ㅐ/ : e  
/ㅓ/ : ae      /ㅜ/ : oe  
/ㅡ/ : eu      /ㅓ/ : u  
/ㅑ/ : eo      /ㅗ/ : o  
/ㅏ/ : a

### 1.2. voyelles doubles (diphthongues)

/ㅑ/ : ya                      /ㅜㅓ/ : wa                      /ㅑㅓ/ : eui  
/ㅑㅐ/ : yeo                      /ㅑㅓㅐ/ : wae  
/ㅑㅗ/ : yo                      /ㅑㅓㅗ/ : weo  
/ㅑㅓ/ : yu                      /ㅑㅓㅑ/ : we  
/ㅑㅓㅑ/ : yae                      /ㅑㅓㅑ/ : wi  
/ㅑㅑ/ : ye

## 2. Consonnes

### 2.1. Occlusives

/ㄱ/ : g                      /ㄱㄱ/ : gg                      /ㅋ/ : k  
/ㄷ/ : d                      /ㄷㄷ/ : dd                      /ㅌ/ : t  
/ㅂ/ : b                      /ㅃㅃ/ : bb                      /ㅍ/ : p

### 2.2. Affriquées

/ㅈ/ : j                      /ㅉㅉ/ : jj                      /ㅊ/ : ch

### 2.3. Fricatives

/ㅅ/ : s                      /ㅆㅆ/ : ss                      /ㅎ/ : h

## 2.4. Nasales

/ㄴ/ : n      /ㅁ/ : m      /ㅇ/ : ng

## 2.5. liquide

/ㄹ/ : l

Bien que le *han geul* soit un système d'écriture de type alphabétique, les lettres ne s'enchaînent pas de manière que dans l'alphabet romain. Dans le cas du *han geul*, les lettres constituant une syllabe (une syllabe correspond à son tour à un caractère) s'assemblent à l'intérieur d'un carré imaginaire dont la dimension reste constante tout au long de l'enchaînement des signes écrits.

Quant à l'espacement d'écriture de la transcription, nous suivons le système actuel d'écriture. Il vient après l'agglutination discursive entre le mot matériel et le mot formel. Par exemple, la combinaison entre le mot nominal et la particule qui fait le syntagme nominal se considère comme un bloc ensemble discursif. L'espacement se réalise donc après le syntagme nominal. De même, le syntagme verbal se tient également pour un tout après l'agglutination discursive entre la base verbale et les mots formels. Au niveau de l'écriture le syntagme peut donner l'impression que le coréen est une langue flexionnelle. Pourtant, ce n'est pas le cas.

Le statut du mot formel démontre une disparité entre le plan nominal et le plan verbal. La particule au plan nominal, elle, est un mot grammatical à part, non pas un morphème désinentiel. Comme nous venons de le dire, le syntagme en coréen est une agglutination discursive selon la visée phrastique du locuteur. Tandis que les morphèmes formels appartenant au plan verbal démontrent plus d'« amalgame » après l'agglutination discursive. Tout cela tient au fait que le coréen n'est pas une langue flexionnelle ; c'est une langue très riche de type d'agglutination discursive.

Supposons un exemple :

Na. neun	bab. eul	meog. eoss. da.
Moi- $\theta$	riz- <i>oj</i>	manger- <i>pass-T(ass)</i>

L'exemple ci-dessus s'analyse syntaxiquement de la manière suivante : cette

phrase comprend trois syntagmes dont l'un est un syntagme verbal, les autres sont des syntagmes nominaux. Chaque syntagme nominal se compose du mot nominal en première position et de la particule en deuxième position. Ce bloc est considéré comme un tout discursif. C'est donc après celui-ci qu'on met un espace au niveau de l'écriture. Le syntagme verbal se compose de trois morphèmes, le mot verbal *meog-*, idée de « manger », le morphème temporel du passé, *eoss*, et la terminaison conclusive d'assertion, *da*. Il contient trois composantes et, est considéré également comme un tout discursif. Nous avons mis un peu moins d'espace entre les mots à l'intérieur d'un syntagme. L'explication de l'espacement d'écriture permet d'entrevoir l'armature de l'unité constitutive de l'énoncé.

## Table des matières

Avant-propos .....	1
Remerciements .....	3
Sommaire .....	4
<b>PARTIE 1 – LA STRUCTURE DU COREEN : DE L’ENONCE AU SYNTAGME .....</b>	<b>6</b>
CHAPITRE 1 – PROBLEMATIQUE DE L’ORDRE DES « MOTS » EN COREEN .....	7
1. Ordre des mots et linéarité du langage .....	7
2. Les études antérieures sur l’ordre des « mots » en coréen .....	10
2.1. L’ordre des « mots » : perspective psychologique .....	10
2.2. L’ordre des « mots » : perspective typologique .....	12
2.3. L’ordre des « mots » : perspective communicationnelle .....	17
2.4. L’ordre des « mots » : structure argumentale de l’énoncé .....	20
3. L’ordre des mots en coréen : introduction à la systématique énonciative .....	26
3.1. Visée de discours et visée phrastique : syntaxe opérative .....	28
3.2. Le temps opératif dans l’ordre des mots : mécanisme d’incidence .....	33
3.3. En guise de conclusion .....	39
CHAPITRE 2 – STRUCTURE DE L’ENONCE .....	42
1. La relation prédicative en coréen .....	42
1.1. La prédication en psychomécanique .....	42
2. Structure de l’énoncé coréen : les trois types d’énoncés .....	48
2.1. L’énoncé à travers le verbe d’action .....	48
2.2. L’énoncé avec adjectif verbal .....	57
2.3. L’énoncé avec copule <i>i da</i> « être » .....	58
2.4. En guise de conclusion .....	61
CHAPITRE 3 – LE MOT DE DISCOURS EN COREEN : SYNTAGME NOMINAL ET SYNTAGME VERBAL .....	63
0. Introduction .....	63
1. Trois points de vue sur la reconnaissance du mot dans la tradition grammaticale coréenne .....	65
2. Le syntagme coréen dans la perspective dynamique de l’acte de langage : puissance/effet .....	69
3. Déclinaison nominale ou le syntagme nominal .....	72
4. Conjugaison verbale ou syntagme verbal .....	75
4.1. Deux états d’existence du mot : mot de langue et mot de discours .....	76
4.2. Une ouverture vers le verbe de discours : vision analytique plus étendue .....	77
5. En guise de conclusion .....	80
<b>PARTIE 2 – LA DISPOSITION DES CONSTITUANTS DANS L’ENONCE .....</b>	<b>81</b>
CHAPITRE 4 – LA PLACE DU SUJET .....	82
0. Introduction .....	82
1. La place du sujet-support .....	83
1.1. A propos de la morphologie du sujet-support : le choix de la particule .....	83
1.2. Sujet ou thème ? .....	87
2. La place du sujet et le degré de l’attraction sémantique du SN en <i>i/ga</i> et en <i>eun/neun</i> .....	90
2.0. Introduction : temps opératif de la particule .....	90
2.1. Le SN en <i>i/ga</i> et en <i>eun/neun</i> en position initiale .....	92
2.2. Le SN en <i>i/ga</i> et en <i>eun/neun</i> en position médiane : incidence intra-prédicative .....	112
3. En guise de conclusion .....	126
CHAPITRE 5 – LA RELATION OBJECTALE .....	129
1. Pour une définition de l’objet en coréen .....	129
1.0. Introduction .....	129
1.1. Les études antérieures sur l’objet en coréen .....	130
1.2. L’objet en psychomécanique .....	135
1.3. L’objet en coréen .....	141

2. La place de l'objet : stratégie discursive .....	144
2.1. La place initiale de l'objet : inversion du sujet .....	137
2.2. Ø-O-V : l'absence du sujet .....	144
2.3. S-V-O : la place finale .....	145
3. En guise de conclusion.....	173
<b>CHAPITRE 6 – LA PLACE DU VERBE DANS L'ENONCE : ORDRE FIXE OU ORDRE LIBRE ? .....</b>	<b>175</b>
1. Le sens de la place finale du verbe dans l'énoncé : morphologie discursive du verbe et incidence du mot formel du verbe de discours .....	175
1.0. Introduction .....	175
1.1. L'ordre interne du verbe de discours en coréen.....	176
1.2. La corrélation entre la place finale du verbe et celle du mot conclusif.....	182
2. Le jeu de la personne : modalité virtuelle <i>gess</i> .....	194
2.1. Le sujet-support à la première personne(locutive).....	198
2.2. Le sujet-support à la deuxième personne(allocutive).....	199
2.3. Le sujet-support à la troisième personne(délocutée).....	201
3. En guise de conclusion.....	204
<b>PARTIE 3 – L'ORDRE DES ELEMENTS DANS LE SYNTAGME NOMINAL .....</b>	<b>206</b>
<b>CHAPITRE 7 – LES ELEMENTS MATERIELS ET FORMELS A ORDRE FIXE DANS LE SYNTAGME NOMINAL .....</b>	<b>207</b>
0. Introduction.....	207
1. Le mécanisme constructif du SN .....	207
1.1. La morphologie du SN : rappel.....	207
1.2. La transition de la langue au discours.....	209
1.3. Le mouvement d'incidence au sein du SN.....	211
2. Mise en lumière de la détermination nominale au sein de l'acte de langage.....	212
2.1. Les déterminants matériels et leurs positions syntaxiques : extension et extensité.....	212
2.2. Le temps opératif du SN .....	212
2.3. La particule, signe d'extensité ?.....	213
2.4. La portée opératoire de la particule.....	214
3. Extension et extensité : déterminant matériel et déterminant formel.....	215
3.1. Question de l'extensité du SN sous la particule.....	215
3.2. Remarques sur la particule.....	216
3.3. La place du déterminant : éléments antéposés et éléments postposés.....	217
4. En guise de conclusion.....	218
<b>CHAPITRE 8 – LES ELEMENTS ANTEPOSES DU NOM : LE DETERMINANT NOMINAL .....</b>	<b>220</b>
0. Introduction.....	220
1. Caractérisation de la matière nominale .....	221
1.1. Remarques préliminaires sur la complémentation du nom .....	221
1.2. La construction directe du caractérisant.....	222
1.3. Le quantifiant numérique.....	234
1.4. Déictique : quantifiant-caractérisant.....	242
1.5. Remarques conclusives.....	243
2. Le déterminant au plan verbal, mot de discours.....	252
2.0. La détermination nominale par la proposition relative : préliminaires.....	252
2.1. Le SV en ( <i>n</i> ) <i>eun</i> : mode actuel.....	253
2.2. Le SV en <i>deon</i> .....	272
2.3. Le SV en <i>eul</i> : mode virtuel .....	276
3. En guise de conclusion.....	267
<b>CHAPITRE 9 – LES ELEMENTS POSTPOSES DU NOM : DETERMINANTS FORMELS OU « RELATEURS » .....</b>	<b>284</b>
1. A propos de la classification de la particule en coréen.....	284
1.1. Particule phrastique et particule locative .....	284
1.2. Particule complétive : valeur oppositive et valeur associative.....	294
1.3. Synthèse sur la classification de la particule en termes de dématérialisation.....	298
2. La double agglutination de la particule : le cas de N+loc+compl.....	300
2.1. La portée opératoire de la particule au sein de la double agglutination.....	300



2.2. Typologie de la double agglutination de la particule .....	300
3. Double agglutination discursive de la particule : l'exemple du SN en <i>e neun</i> .....	306
3.1. La particule locative <i>e</i> : de la syntaxe génétique à la syntaxe de résultat .....	315
3.2. Place du SN en <i>e neun</i> dans l'énoncé.....	315
3.3. Le SN en <i>e neun</i> en position médiane.....	353
3.4. L'emploi de deux SN en <i>e neun</i> dans l'énoncé : contrastivité .....	363
<b>PARTIE 4 – MOBILITE ET L'INCIDENCE ADVERBIALE.....</b>	<b>368</b>
CHAPITRE 10 – SYNTAXE DE L'ADVERBE EN COREEN.....	369
0. Introduction.....	369
1. La catégorie de l'adverbe en coréen : des faits de discours aux faits de langue .....	369
1.1. Les divers points de vue sur le classement de l'adverbe coréen.....	369
2. Problématique sur l'adverbe coréen .....	380
2.1. Questions sur la morphologie lexicale de l'adverbe coréen : adverbe de discours ou lexie .....	380
2.2. Nature et fonction : le mot nominal ou adverbial.....	384
2.3. Le constituant adverbial en syntagme nominal dans la tradition grammaticale coréenne .....	386
2.4. Conclusion sur la morphologie de l'adverbe coréen .....	390
3. La position syntaxique de l'adverbe et sa portée opératoire dans l'énonciation.....	390
3.0. Introduction .....	390
3.1. Le problème de la portée opératoire de l'adverbe dans les études antérieures .....	391
3.2. L'adverbe du point de vue de la corrélation avec les éléments de la phrase : la classification de Lim You-jong (1999) .....	393
3.3. L'adverbe du point de vue de l'ordre des mots .....	397
3.4. L'incidence adverbiale en psychomécanique du langage.....	403
3.5. La notion de co-occurrence dans les études sur l'adverbe coréen.....	409
4. La position de l'adverbe dans l'énoncé .....	420
4.0. Introduction .....	420
4.1. Position initiale de l'adverbe .....	420
4.2. Les positions médianes et finales de l'adverbe .....	442
4.3. L'adverbe de négation .....	457
4.4. L'adverbe dans l'énoncé interrogatif .....	467
5. En guise de conclusion.....	472
Conclusion.....	473
Bibliographie .....	476
Corpus.....	485
Sigles et abréviations utilisés.....	487
Transcription.....	489
Table des matières .....	492
Résumé.....	495

## RÉSUMÉ

L'enjeu de la présente étude est de montrer que l'ordre des mots acquiert un rôle métalinguistique important dans le système des opérations internes de la langue : il connote la manière de penser le monde phénoménal. Pour cette étude sur le coréen, la théorie que nous avons choisie est la *systématique énonciative*. Cette théorie met en œuvre une analyse qui ne sépare pas le Discours des conditions linguistiques de sa production. Dépassant le cadre d'une systématique des langues, elle rappelle qu'un énoncé n'est jamais isolé du contexte linguistique et situationnel où se trouve le sujet parlant.

Nous commencerons par l'observation de l'énoncé fondamental, afin de dégager ses unités constitutives fonctionnelles ; en d'autres termes, nous adopterons la démarche sémasiologique, mais à partir des conditions d'énonciation et de la situation de production de l'énoncé. Nous examinerons ensuite l'ordre interne des éléments de l'unité constitutive fonctionnelle, qui relève aussi bien du domaine morpho-syntaxique que sémantique. Nous verrons que l'ordre à l'intérieur du syntagme et le choix du mot formel en coréen constituent un mécanisme majeur de la syntaxe coréenne, mécanisme qui dépend de la visée d'effet du locuteur. Si chaque langue a sa manière d'organiser les éléments au sein d'une unité donnée, c'est que chaque langue analyse à sa façon la perception du monde expérientiel. Quel est alors l'ordre prescrit par le système linguistique du coréen, au niveau du mot, du syntagme et de la phrase ? Quelle est la liberté de manœuvre du locuteur au moment de la construction de la phrase dans l'acte de langage ? C'est à ces deux questions que ce travail a tenté d'apporter une réponse.

La présente étude comporte quatre parties. La première partie propose d'examiner la structure de l'énoncé : de l'énoncé au syntagme. La deuxième partie explique la disposition des constituants dans l'énoncé. La troisième partie étudie l'ordre des éléments au sein du syntagme nominal, en fonction de la place du déterminant. Cela concerne la logique combinatoire du mot matériel et du mot formel qui relève essentiellement de la syntaxe interne d'une unité constitutive fonctionnelle de l'énoncé. Enfin, la quatrième partie se consacre à une syntaxe de l'adverbe, basée sur sa mobilité au sein de l'énoncé, mobilité qui affecte l'incidence adverbiale.

**MOTS-CLÉS :** ordre des mots, énoncé coréen, particule, position du déterminant nominal, systématique énonciative, incidence adverbiale, acte de langage

## **ABSTRACT**

The aim of this study is to show how, in deep structure operations, word order in Korean takes on an important metalinguistic dimension, affecting the way the speakers see the world. Guillaume's psycho-mechanical theory, insofar as it does not cut off the speech act from the speaker and the context of communication is particularly well-equipped to examine this question.

The study starts with the identification of the immediate constituents of the simple sentence in Korean (semasiological approach). Next, with a view to highlighting the morpho-syntactical and semantic organization of the language, the variations in meaning obtained by the different internal ordering of each functional constituent unit is examined at word level, at phrase level and at sentence level. To what extent is the speaker free to choose the order in which he arranges the elements of the sentence he instantiates in the speech act? These are just some of the questions that this study tries to answer.

This study comprises four parts. The first examines the structure of Korean sentence: from the sentence to the phrase. The second focuses on the disposition of sentence constituents. The third part investigates the order of the constituents within the noun phrase, comparing relative positions of the determinant in the phrase. This relates to the rules governing the combination of lexical words and grammatical words; this sheds light on the internal syntax of each functional constituent of the utterance. Finally, the last part is devoted to syntax of the adverb, based on its mobility and the way that position affects adverbial incidence.

**KEY WORDS** : word order, Korean utterance, particle, position of nominal determiners, enunciative systematic, adverbial incidence, speech act